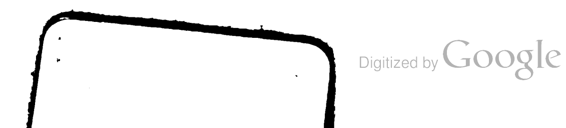



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA





BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 13.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1850.

Sommaire du numéro* 13 *de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.





NOTICES BIOGRAPHIQUES

ET LITTÉRAIRES.

NICOLAS DENISOT.

« Nicolas Denisot, dit Montaigne (1), n'a eu soing que des lettres de son nom, et en a changé toute la contexture pour en bastir le *Conte d'Alsinois*, qu'il a estrené de la gloire de sa poësie et de sa peinture. »

En effet, à part ce surnom anagrammatique et le mauvais jeu de mots qu'il inspira au roi-chevalier (2), on ne sait presque rien de cet homme qui fut poëte, peintre, mathématicien, ingénieur ; honoré des bontés de François Ier et de Henri II, admis dans l'intimité de la spirituelle Marguerite de Navarre, qui eut pour élèves trois princesses, pour amis et pour admirateurs Ronsard, Baïf, Belleau, Dubellay, Jodelle, Peletier, Olivier de Magny, Muret, Pasquier, Montaigne, etc. ; qui enfin, héros romanesque de plus d'une aventure galante, eut encore la bonne fortune, bien autrement glorieuse, mais ignorée, de contribuer à enlever aux Anglois leur dernière conquête sur la terre de France, cette ville dont Marie disoit en mourant : « On cherche la cause de mon mal : si on veut la connoître, qu'on ouvre mon cœur ; on y trouvera Calais ! »

Du reste, il faut l'avouer avec Montaigne, Denisot pa-

(1) *Essais*, l. I, c. XLVI.

(2) Pauvre comté, disoit-il, qui ne produit que *six noix !*

roît s'être assez peu soucié de la renommée en général, et de la réputation littéraire en particulier. Pseudonymes, anonymes, ouvrages collectifs ou portant d'autres noms que le sien, recueils de noëls, de cantiques, de prières, productions impersonnelles dont l'auteur est d'autant moins connu qu'elles sont plus populaires et dont l'identité est presque impossible à constater en l'absence de détails précis de la part des bibliographes(1); telles sont les sources où il faut chercher et souvent deviner les titres de notre poëte. Comme prosateur, il peut revendiquer une bonne part des *Joyeux devis* de Bonaventure Despériers, où il est fait allusion à beaucoup de faits arrivés après 1544, époque de la mort de celui-ci, et relatifs au pays du Maine aussi connu de Denisot qu'il l'étoit peu de Despériers. Peut-être faut-il en dire autant de l'*Heptaméron* de la reine de Navarre, si l'on veut y voir, avec plusieurs critiques, l'œuvre collective d'un cercle littéraire où Denisot tint sa place.

Notre intention n'est pas de donner ici, sur cet auteur et ses ouvrages, une monographie complète, dans le genre de celle qui a été consacrée à Jacques Peletier, son compatriote et son ami, par M. de Clinchamp, dans l'un des précédens volumes de ce recueil (voy. le *Bulletin du Bibliophile*, juillet et octobre 1848). Nous voulons seulement, profitant de deux sources à peu près inconnues que le hasard a réunies sous notre main, mettre en lumière quelques points obscurs ou ignorés de sa vie, en attendant que M. Haureau lui donne place dans son *Histoire littéraire du Maine*. Le premier de ces documens est un mémoire autographe signé de Jacques Denisot, petit-neveu de Nicolas, et envoyé à François Colletet, auteur de l'*Histoire des poëtes françois*, qui y a mis de sa main cette note : *Mémoire*

(1) Par exemple, quel est le recueil de Noëls sans date et sans nom d'auteur que les bibliographes attribuent à Denisot? Faut-il le reconnoître dans les *Noelz nouueaux sur le chant dè plusieurs belles chansons nouvelles de ceste présente année mil cinq cens* LIIII, imprimé au Mans par Denis Gaignot, 1555, réimprimé dans la même ville, chez Belon, 1832, et Paris, Techener, petit in-8° de 48 pages.

de M. Denisot pour Nicolas Denisot, 2 *juillet* 1646. Il devoit servir à une notice qui ne se trouve pas dans l'*Histoire des poëtes*, et fait partie des papiers de Colletet conservés à la bibliothèque du Louvre. En second lieu, nous avons puisé des renseignemens précieux dans un ouvrage imprimé, mais si peu connu, qu'il n'a été cité ni par M. Weiss, auteur de l'article *Denisot* dans la *Biographie universelle*, ni par aucun autre, que nous sachions, sans presque en excepter le laborieux M. Quérard, qui l'a omis dans sa *France littéraire*, et ne s'en est souvenu que pour le mentionner, d'une manière assez inexacte, dans sa *Littérature françoise contemporaine*. C'est une *Notice historique sur la vie, les ouvrages et la famille de Nicolas Denisot, surnommé le Comte d'Alsinois*, *accompagnée de quelques observations sur la poësie latine et françoise de son temps*, par M. Boyer (Michel), licencié ès lettres, ex professeur de rhétorique au collége du Mans, etc. Au Mans, impr. de Monnoyer, 1811, pet. in-12 de 72 p., tiré de l'*Annuaire historique de la Sarthe* de cette année.

Nicolas Denisot est né au Mans en 1515 du second mariage de Jean Denisot, avocat en la même ville et connu sous le nom de Bailli d'Assé. Cette famille, d'origine angloise, étoit établie à Nogent-le-Rotrou longtemps avant cette époque. Lacroix du Maine la qualifie « d'ancienne et bien illustre. » Si l'on en croit M. Boyer, « il existe une généalogie manuscrite qui remonte beaucoup plus haut, et qui relàte les dons faits par les Denisot à l'église de Notre-Dame de Nogent, lieu de leur sépulture, où se voyoient leurs armes de trois épis de bled, en champ d'azur. » Le témoignage des auteurs sur le lieu regardé comme le berceau de cette famille en France, est appuyé de l'épitaphe de ce Jean Denisot, que l'on voyoit gravée sur une plaque de cuivre dans l'église de Saint-Pavin-de-la-Cité, au-dessus de sa tombe. En voici un passage :

« Or recevez l'oraison lamentable
Que maistre Jehan Denisot, jà passé,

Ouir vous fait soubz la pierre funèbre.
Lorsqu'il vivoit, prudent bailly d'Assé,
Pátron fameux, causidique célèbre,
Du sien fonda, par legs testamentaire,
En cet église ung tel anniversaire
De messe haulte, à diacre servie,
De Sainct-Michel quand la feste on férie.

. . . .

A Nostre-Dame, à Nogent-le-Rotrou,
A faict tel legs, à semblable charge, où
Naissance prist. Jesus pour tel partage
Luy donne ès cieulx tel héritage! »

Nicolas Denisot marcha sur les traces de son père; il en avoit reçu, dit M. Boyer, le goût des lettres héréditaire dans cette famille, qui offre, pendant près de quatre siècles, une suite de personnages distingués dans l'état ecclésiastique, le barreau, la médecine, la poésie, la peinture, et qui a ainsi justifié l'attribut de ses trois épis, heureux emblème de son utile fécondité. Notre mémoire manuscrit atteste « qu'il fust eslevé aux lettres ez-bonnes universités. » Mais là ne se bornèrent pas ses études et ses travaux.

A l'époque de la renaissance, le mouvement qui entraînoit tous les esprits vers les lettres, les arts et les sciences n'admettoit pas cette séparation des genres qui ne se dessina nettement que vers le milieu du XVIIe siècle. Chacun apportoit à la cause commune son bras, sa plume, son ciseau, son compas, son crayon, souvent tout cela à la fois. Tels furent en Italie Michel-Ange, Bramante, Léonard de Vinci, Benvenuto Cellini; tels en France, avec plus ou moins de génie et d'universalité, Bernard Palissy, Pontus de Tyard, Jacques Tahureau, Jacques Peletier, Daniel Dumoustier et enfin Nicolas Denisot. Consultons La Croix du Maine : « Pour en revenir à parler dudit comte d'Alsinois, il a été estimé fort bon poëte et orateur tant en latin qu'en françois, et surtout très-excellent à la peinture, principalement pour le crayon. Car, auparavant qu'elle fût en si grand usage

entre les François comme elle est aujourd'hui, il étoit estimé le premier de son temps, pour un qui n'en fesoit pas profession autrement que pour le plaisir. » D'après ces termes, et en les rapprochant de l'éloge que le même auteur fait ailleurs d'une certaine Elisabeth Duval, Parisienne, qui étoit, dit-il, *fort excellente pour le crayon et encore pour aultres choses requises à la pourtraicture*, on seroit tenté de reconnoître dans Nicolas Denisot l'un des auteurs de ces *crayons* ou dessins de portraits anonymes dont M. Niel vient de faire graver un choix (1), et auxquels M. Feuillet de Conches a consacré quelques pages intéressantes dans son article récent sur les *apocryphes de la peinture* (2).

Jacques Denisot nous atteste de son côté que son aïeul « excella de son temps ès-mathématiques et s'addonna fort aussy aux fortifications, où il se rendit très-renommé (3). » Enfin, il s'occupa de gravure et fut collaborateur du célèbre Androuet du Cerceau pour la confection de la *carte du Maine*, imprimée au Mans en 1539 et 1565.

Bon humaniste, possédant plusieurs langues anciennes et modernes, poëte latin (4) et françois, peintre, mathématicien, Nicolas Denisot, si j'en crois cette aptitude presque universelle, cette disposition à disperser ses facultés sur tant d'objets divers, cette insouciance même à l'endroit de la renommée, fut avant tout un artiste, un dilettante, tel que le siècle de la re-

(1) *Portraits des personnages françois les plus illustres du* XVIe *siècle, reproduits en fac-simile sur les crayons contemporains*, Recueil publié avec notices. Paris, Lenoir, 1848, f°.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, n° du 15 novembre 1849, pages 629-636.

(3) *Mém. manuscrits.*

(4) Non-seulement Denisot fit des vers latins, mais encore il voulut en introduire les règles et la mesure dans notre versification, essai malheureux tenté par la plupart des poëtes de son temps, et renouvelé dans le siècle dernier et au commencement de celui-ci. Voy. à ce sujet Pasquier, *Recherches*, liv. VII, chap. XI. Il cite des vers métriques du comte d'Alsinois. On en trouve d'autres en tête de *l'Histoire de la nature des Oyseaux*. Paris, G. Corrozet, 1555; par Pierre Belon, du Mans, que Denisot appelle son voisin et son ami.

naissance en produisoit beaucoup. Un de ses biographes remarque que tous les poëtes ses contemporains s'accordent à le louer sans qu'aucun trait de satire vienne troubler ce concert unanime de louanges. Sans méconnoître ce que cette unanimité peut avoir d'honorable pour le talent et le caractère de notre auteur, nous croyons qu'il faut y voir surtout cette espèce d'indulgence avec laquelle les gens du métier traitent un amateur, homme d'esprit du reste et bon compagnon.

En effet, il est permis de croire qu'ils auroient été plus sévères s'ils l'avoient jugé uniquement comme poëte. Nous avons parcouru la plupart des compositions poétiques de Nicolas Denisot, et, sauf quelques cantiques qui ne manquent point d'une certaine noblesse, tel que celui-ci :

« Ici je ne bâtis pas
D'une main industrieuse,
A la ligne et au compas
Une maison somptueuse, etc. (1) »

sauf quelques noëls où l'on retrouve la naïve simplicité du genre, notamment celui qui commence ainsi, et que l'on trouve tout au long dans la *notice* de M. Boyer (2) :

« Droit à minuit
La Vierge a enfanté.
Toute la nuit
Les anges ont chanté;
Gloire supernelle
Soit aux cieux luisants,
Paix universelle
Soit à tous venants ! »

à part, disons-nous, ces morceaux et quelques autres, Denisot

(1) *Cantiques du premier advènement de Jésus-Christ.* Paris, veuve Maurice Delaporte, 1553, in-8°. C'est le cantique VII. Auguis l'a donné au t. III, p. 454 de ses *Poëtes françois avant Malherbe.*

(2) D'après un autre *Recueil de Cantiques et Noëls*, imprimé au Mans, et dédié à Valentine.

est bien loin de valoir, comme poëte, les écrivains de la *Pléiade*, et la plupart des contemporains qui se sont montrés envers lui si prodigues de louange. Mais on voit que ces louanges ont surtout porté sur la variété de ses connoissances et notamment sur son double talent pour la poésie et la peinture. Écoutons Remi Belleau :

« C'est un vrai présent des Dieux
Que d'être peintre et poëte... »

Ronsard :

« Quoi celui que la nature
A dès enfance animé
De poésie et peinture,
Ne doit-il pas être aimé ?

Car où est l'œil qui n'admire
Tes tableaux si bien portraits,
Que la nature se mire
Dans le parfait de leurs traits ? »

Dubellay :

De trois fureurs la douce pointe éveille
La sainte erreur des plus divins esprits ;
Le docte vers, le pinceau bien appris
Et des accords la douceur non pareille.

Chacun des trois, d'une égale merveille
Se fait sentir. L'esprit sent les écrits ;
Par le tableau les regards sont surpris,
Et par la voix est surprise l'oreille.

Par ces deux-là tu ravis jusqu'aux cieux,
O Denisot, les esprits et les yeux ;
Mais si le tiers que Musique l'on nomme,
Égal aux deux encore tu avois,
Tu ravirois, non l'oreille d'un homme,
Mais les lions, les pierres et les bois.

Le même Dubellay a composé sur Denisot une charmante pièce de vers latins qui nous le montre, peintre des jolies femmes, recherchant les gracieux modèles, et, s'il faut tout dire, recherché par eux à son tour.

« *De comite Alsinoo puellam pingente.*

Alsinoum comitem formosa puella rogabat,
  Ut se depictâ pingeret in tabulâ.
Ut valeam quod poscis, ais, mihi tota videnda es,
  Præbenda est oculis nudaque forma meis.
Spectabat nudas Zeuxis sic ipse puellas;
  Dùm pingit vultus, pulchra Lacœna, tuos.
Abnuit hoc primùm vultu pudibunda puella;
  Sed desiderio cessit ut ipse pudor,
Corpore nudato candentia pectora pandit,
  Membraque vel primâ candidiora nive.
Talem se Paridi, nemorosæ in vallibus Idæ
  Spectandam, ut perhibent, præbuit alma Venus.
At cupidus pictor, dùm nervos explicat artis
  Nec potis est dextram tollere de tabulâ,
Protinùs ex magno Lysippus factus Apelle
  Spirantem fecit pro tabulâ statuam. »

Eh bien! ce qui a surtout frappé les contemporains de Denisot, cette alliance de deux talents rarement réunis, est aussi ce qui nous paroît en lui le plus remarquable; c'est ce qui donne parfois à ses vers, généralement médiocres, un caractère à part et plus pittoresque encore que poétique, où les limites des deux genres semblent se toucher et se confondre. Tel est le cantique XIV du recueil que nous avons déjà cité, dans lequel le poëte décrit un tableau que le peintre vient de tracer.

« Muses, sœurs de la peinture,
Qui m'avez dès ma nature
Présenté les sainctes loix
Qui font que ma main instable
Exerce dessus la table
Et sur la carte ses doigts.

. . . .

Sus donc, Muse ! çà la plume,
L'autre feu déjà m'allume,
Retire-toy, mon tableau,
En toy j'ai faict l'ordonnance
De la céleste naissance.

. . . .

Le dedans de la closture
Est remply d'une ombre obscure,
Et n'y a point de clarté,
Que celle que l'enfant donne,
Qui comme un soleil rayonne.

. . . .

La Vierge à demy baissée
Montre sa robe troussée
Sur les rainz, qui seulement
De çà, de là se découvre,
Faicte sans estoffe et œuvre
De céruse seulement.
Depuis le col un voile pend en terre,
Lorsqu'à genoux près de l'enfant se serre.

Duquel elle veut, ce me semble,
Couvrir l'enfantin qui tremble,
Attendant que le drapeau,
Que la bande et bandelette
Soient prêts pour la chair douillette,
Renvelopper de nouveau.
Qui voit la chair de l'enfant, il lui semble
Voir et la neige et les roses ensemble.

Voyez Joseph jeune d'âge,
Habillé selon l'usage
Des Hébreux, voyez le peint
Autrement que l'ignorance
Des vieux peintres de la France,
Jusqu'ici ne l'avoit feint.
Voyez la Vierge honnestement coëffée ;
Non pas frisée, ornée ou estoffée.

Voyez l'une et l'autre beste
A son Seigneur faisant feste,
Voyez que l'asne à genoux
Par-dessus l'oreille baye,
Et, selon son pouvoir, paye
L'honneur que lui debvons tous.
Voyez ce bœuf, lequel à gorge pleine
Tasche à pousser jusqu'à lui son haleine.

Allez donc, ô peintres, ores
Peindre un vieil Joseph encores
De son baston emparé ;
Allez peindre à la volée
Une Vierge eschevelée
Monstrant un œil esgaré ;
Donnez encore à Joseph la chandelle
Pour obscurcir cette clarté plus belle.

Puisqu'on fault en telle sorte,
La façon je vous apporte ;
Qu'on la suive cette fois. »

. . . .

Dans cette pièce singulière où Denisot, *Maître Jacques* de l'art, semble tenir d'une main la plume et de l'autre le pinceau, on ne sait, des deux inspirations, quelle est celle qui domine ; jamais le mot *ut pictura poësis* ne reçut une plus stricte application ; à voir ces détails minutieusement descriptifs comme ceux d'un tableau flamand, ces effets de clair-obscur, ces prétentions à la fidélité du costume, à la couleur locale, on se prend à douter si c'est un poëte qui fait de la peinture ou un peintre qui fait de la poésie.

Denisot, « pour ses bonnes qualités et mérites », étoit entré en qualité de gentilhomme de la chambre, au service du roi François 1er de qui il fut caressé et estimé tant qu'il vescut ; après sa mort il fut admis en ladite qualité par Henry second, auprès duquel il fut en estime particulière, et bien voulu et aymé de toute la cour (1). » A tous ces moyens de succès, il en joignoit un

(1) *Mém. manuscrits.*

autre qui n'étoit pas à dédaigner dans cette cour voluptueuse, où brilloit, entouré de gracieux satellites, l'astre de Diane de Poitiers. En effet Jacques Denisot ne néglige pas de nous apprendre que son aïeul étoit « d'une belle stature, taille advantageuse et beau de visage, » éloge que ne dément point, il faut le reconnoître, le portrait donné par M. Pesche dans son *Iconographie Cénomane* (1), probablement d'après quelque monument de famille. Nous avons déjà indiqué la place que le comte d'Alsinois occupa, avec Jacques Peletier et Bonaventure Despériers, dans l'intimité de la belle et spirituelle Marguerite de Navarre. Dans tous ces cercles régnoit un ton de galanterie mêlé à une dévotion semi-païenne, semi-chrétienne et chevaleresque, qui, s'il n'excluoit pas le désordre des mœurs, étoit loin de le supposer toujours, et qui n'étoit souvent qu'une des formes de la courtisanerie d'alors, à peine modifiée par la différence du sexe et du rang. Ainsi nous voyons Denisot dédier ses deux œuvres de cantiques sacrés à deux femmes qui semblent avoir eu part à ses affections. L'une est Antoinette de Loynes, femme de G. Morel, gentilhomme provençal, dont on a des vers dans le *Tombeau de Marguerite de Navarre*, et dont plusieurs écrivains du temps ont célébré la vertu, la science et la beauté [2]. Tout ce qu'on sait de l'autre, c'est qu'elle s'appeloit Valentine, et ne possédoit pas moins de perfections, si l'on en juge par la dédicace suivante que lui adressa Denisot :

« A ma très belle et gente Valentine,
Et non à d'autre, ai fait ce peu d'ouvrage.
Tu me diras, ô langue serpentine,
Ce sont noels et chants pour tout potage,
Je le veux bien ; mais c'est bien davantage,
Car en cela Jésus-Christ est loué ;
Et celle-là aussi m'a avoué,
En les chantant de sa voix argentine,

(1) XIVe livre.

(2) On a des vers latins et françois sur la mort d'Antoinette de Loynes, par Camille de Morel, sa fille, Jean Mercier, Jean Gordon, etc.

Celle à qui suis du tout en tout voué ;
C'est ma très belle et gente Valentine. »

Quoi qu'il en soit de ces deux affections plus ou moins platoniques, il paroît qu'une autre passion en haut lieu fut cause de l'exil momentané du trop galant d'Alsinois; le mot d'Horace :

« Pictoribus atque poetis
Quidlibet audendi sæpe fuit æqua potestas. »

Ne sembloit-il pas avoir été fait tout exprès pour lui? « Il fut bien voulu d'une dame de condition qui luy attira de l'envie et de la jalousie, en sorte qu'on feist dessein sur sa vie, pour laquelle garantir il fut contrainct de se sauver en Angleterre, après en avoir eu la permission du roy Henry. Où estant, il fut fort bien accueilly dans la cour d'Angleterre, où son estime et sa réputation estoit déjà cogneue. (1) »

Cette cour de Henri VIII, sans avoir peut-être l'éclat de celle de Léon X ou François 1er, tâchoit de se rapprocher des modèles que lui offroient l'Italie et la France avec laquelle la paix venoit d'être conclue. Là brilloient Surrey, courtisan accompli, soldat aventureux, tendre amant et bon poëte; lord Buckhurst, auteur de la première tragédie angloise régulière; Skelton, plus connu pour avoir écrit contre Wolsey tout-puissant, que par ses œuvres littéraires; Thomas Wyat, habile et parfois élégant écrivain dans une langue moins avancée que la nôtre vers la correction. Les femmes, non contentes de tenir sans partage le sceptre de la beauté, disputoient encore aux hommes celui du savoir. Sans parler d'Anne de Boulen qui avoit transporté sur les bords de la Tamise des grâces toutes françoises, Jane Gray lisoit le Phédon dans l'original: un peu plus tard Elisabeth improvisoit des discours latins remarquables par la correction et l'élégance. Parmi les jeunes beautés qui figuroient à la cour d'Angleterre, on distinguoit trois sœurs : Anne, Marguerite et Jeanne Seymour, nièces d'une des épouses de Henri VIII, et filles d'Edouard Sey-

(1) *Mém. manuscrits.*

mour, protecteur sous le règne de son neveu Edouard VI. Ce seigneur accueillit avec distinction notre poëte fugitif (1554), et le chargea d'enseigner à ses filles les langues grecque, latine et françoise. Elles firent honneur à leur maître par leur érudition et la délicatesse de leur esprit ; la France se hâta d'adopter une renommée qui étoit en partie son ouvrage et Ronsard a consacré leurs louanges dans des vers également honorables pour l'instituteur et pour les élèves.

« *Ode aux trois princesses angloises, élèves de Nicolas Denizot.*

. . . .

« Par vous, vierges de renom,
Vrais peintres de la mémoire,
Des autres vierges le nom
Sera clair en votre gloire ;
Et puisque le ciel benin
Au doux sexe féminin
Fait naître chose si rare,
D'un lieu jadis tant barbare,

Denisot se vante heuré
D'avoir oublié sa terre,
Et passager demeuré
Trois ans en votre Angleterre,
Et d'avoir connu vos yeux,
Où les amours gracieux,
Doucement leurs flèches dardent
Contre ceux qui vous regardent ;

Voire d'avoir quelquefois
Tant levé sa petitesse,
Que sous l'outil de sa voix
Façonna votre jeunesse,
Vous ouvrant les beaux secrets
Des vieux Latins et des Grecs,
Dont l'honneur se renouvelle
Par votre muse nouvelle.

Io ! puisque les esprits
D'Angleterre et de la France,
Unis d'une ligue ont pris
Le fer contre l'ignorance ;
Et que nos rois se sont faits
D'ennemis, amis parfaits,
Tuant la guerre cruelle
Par une paix mutuelle. »

Grâce à ces rapports intellectuels entre les deux nations, qui devoient heureusement survivre à l'alliance politique du moment, les trois sœurs que chantoit Ronsard célébrèrent à leur tour la mort de Marguerite de Valois dans des vers latins que tous les beaux esprits du temps s'empressèrent de traduire. De là le monument littéraire connu sous le nom de *Tombeau de Marguerite,* et dont Denisot passe généralement pour l'éditeur (1).

Nous touchons à l'événement le moins connu, et, à coup sûr, le plus curieux et le plus honorable de la vie de Nicolas Denisot. Nous allons voir notre poëte artiste mettre au service de la France son talent d'ingénieur, son dévouement d'agent politique, et garder l'anonyme en servant son pays comme il l'avoit fait en publiant ses vers. Laissons parler son petit-neveu, évidemment bien renseigné sur cet épisode romanesque de la vie de son ayeul. « Le roy Henry faisant dessein de recouvrer Calais (1557), ordonna aud. Denisot de venir demeurer dedans lad. ville, afin d'y faire des habitudes soubs couleur de ses sciences et cognoissances, et principalement de la peinture et

(1) *Le tombeau de Marguerite de Valois, faict premièrement par les trois sœurs princesses en Angleterre, depuis traduitz en grec, italien et françois, par plusieurs poëtes de la France, avecque plusieurs odes, hymnes, cantiques, épitaphes sur le même subject.* Paris, Mich. Fezandat, 1551, in-8°. Aucun bibliographe n'a remarqué que le *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roi* (Belles-lettres), t. Ier, p. 489, indique, sous le n° Y, 4523, un ouvrage portant exactement le même titre, avec l'addition suivante : *Donné au public par le sieur Des Essars N. de Herberay.*

mathématiques; où il demeura pendant un an au gré et satisfaction de toute la ville, telle que tout luy estoit loisible, quoiqu'estranger, tant il avoit gaigné le cœur des habitans, et respondant à l'intention dud. roy Henry, il feist le plan de la ville de Calais, et marqua le fort et le foible de la fortification, et l'envoya par un sien neveu, nommé Charles Langlois, qui arriva heureusement près du Roy. La nouvelle en fut esventée dans la ville, et, sur le bruict, led. Denisot fut emprisonné (1). La geollière de sa prison, esprise de sa beauté, addresse et gentillesse, résolut de le faire saulver, lui donna des oustils adressés pour se faire ouverture, ce qu'il feist, et se sauva de la ville. Il n'eut que le temps de se jeter chez un paysan, sa fuite ayant esté descouverte, et fut connu et poursuivy chez ce paysan, ne trouva qu'une fille qu'il pria de lui sauver la vie, de le cacher en quelque lieu; elle le feist mettre dans une barge (meule) de paille où elle le nourrist huict jours à l'insceu de son père, et tant que la garnison de Calais, qui le cherchoit partout, se fust retirée. Après quoy pria lad. fille d'aller jusques à Boulongne avec ses tablettes dans lesquelles il descrivoit au gouverneur sa desconvenue et le prioit de le venir quérir avec escorte, ce qui fut faict, et ainsy, par le moyen de cette fille, il fut tiré du péril, et s'en revint auprès du roy, auquel il feist veoir ce mesme plan de lad. ville sur ses tablettes, qu'il avoit enveyé par son nepveu. Le siége de Calais fust resolu sur led. plan, et prins ensuite par monsieur de Guise (2). »

Turnèbe, d'Aurat, L'Hospital célébrèrent en vers latins la prise de Calais; Joachim Du Bellay composa un hymne sur ce fait d'armes, qui, dit-il, « remit en leur lieu les bornes de la

(1) Voici ce qu'on trouve dans une lettre inédite de M. de Mailly au duc de Guise, du 17 décembre 1557 : « J'ay esté adverty que à Calais et à Guisnes ils sont en quelque doubte que l'on vueille faire entreprise sur eulx. L'on dit aussy que puys quelques jours ils ont faict mourir audit Calays aucuns Françoys qui s'y estoient refugiez et qu'ils ont pensé les plus suspectez, tenant tous les aultres encores prisonniers, à qui l'on faict leurs procès. » *Correspondance Bourdin*, vol. G, p. 249, à la Bibliothèque du Louvre.

(2) *Mém. manuscrits.*

France. » Mais aucun de ces poëtes, dont plusieurs étoient amis de Denisot, n'a laissé soupçonner qu'il eût connoissance du rôle courageux que celui-ci y avoit joué. Même silence de la part de tous les biographes depuis La Croix du Maine jusqu'à la *Biographie universelle*. Quant aux historiens, voici ce qui résulte du rapprochement de leurs témoignages. Ce fut dans un conseil secret tenu à Compiègne, que le roi proposa d'assiéger Calais. Tous les assistans et le duc de Guise lui-même se récrièrent sur l'impossibilité d'attaquer avec succès pendant l'hiver une ville qui avoit coûté un an de siége aux Anglois et qui étoit depuis plus de deux cents ans en leur pouvoir. Le roi insista ; un plan des fortifications de Calais, soumis au conseil, acheva de lever les objections et le siége fut résolu. Mais ce plan, quel en étoit l'auteur? Les uns prétendent, avec peu de vraisemblance, que le maréchal de Strozzi « se seroit glissé travesti dans la place, durant les débauches de la Saint-Martin, pour en observer les côtés foibles; » d'autres, plus près de la vérité, indiquent Senarpont, habile ingénieur, comme ayant fait, dans la conférence dont nous venons de parler, un rapport détaillé sur les défenses de la place, « qu'il avoit examinée, disent-ils, par lui-même ou par ses agents (1). » Or, si l'on considère que ce Senarpont n'étoit autre que le gouverneur de Boulogne près duquel Denisot s'étoit réfugié, on arrivera aux mêmes conclusions que M. Boyer, qui seul a eu connoissance de la part prise par Denisot aux faits ci-dessus, grâce à la généalogie manuscrite conservée dans la famille. Or, ce document, qui s'accorde sur tous les points importans avec le récit de Jacques Denisot, n'en diffère que par ses termes et par quelques circonstances de détail. « Il est évident, dit avec beaucoup de raison M. Boyer, que Denisot aura raconté à Senarpont les détails de son aventure, développé le plan qui y avoit donné lieu; que lui et son neveu Langlois sont les agents dont parle l'historien, et que le gou-

(1) Velly, XXVII, 425; — Daniel, XI, 242; — De Thou, édition de Londres, 1734, III, 202; — Mézeray, in-fol., II, 1124.

verneur, habile dans l'art des fortifications, n'aura pas oublié de s'attribuer la meilleure part du mérite de l'entreprise, comme cela arrive presque toujours en de semblables occasions. Denisot a pu d'ailleurs être aussi peu jaloux d'illustrer son nom en cette circonstance, que de le placer à la tête de ses poésies, et laisser usurper la gloire de l'une, comme il a négligé de se réserver l'honneur des autres (1). »

« Le roi Henry, continue notre manuscrit, plein de bonne volonté pour led. Denisot, lui promit (2), de jour à autre, de recognoistre ses services; mais le malheur de sa mort arrivée aux Tournelles osta toutes les espérances aud. Denisot de jouir des effets de la bienveillance dud. Henry qu'il luy avoit tousjours tesmoignée, et touché de regret de la mort de son bon maistre, et de veoir sa fortune et ses espérances avortées, lorsqu'il étoit prest de recueillir les fruicts de ses peines et services, une maladie le saisit qui l'emporta quelque temps après (1559), et fut enterré dans St-Estienne-du-Mont, sa paroisse. Mais quelque temps après son retour en France, mémoratif qu'il tenoit la vie et son salut de ceste fille paisanne, il la feist venir près de luy, prit le soin de sa vie et éducation avec dessein, dit-on, de l'espouser en recognoissance des bons offices qu'elle lui avoit rendus. La mort le *prévint* (3), feist un testament par lequel il luy donna partye de son bien sa vie durant, lequel, par le deceds de lad. fille, est retourné aux héritiers plus proches dud. Denisot qui sont encore en la ville du Mans. Ce Nicolas Denisot estoit cousin germain de Gérard Denisot, mon ayeul. »

Signé : DENISOT.

Ajoutons que Gérard Denisot, dont il est ici question, né en 1521, mort en 1595, fut un médecin distingué, auteur d'un poëme grec et latin sur les *Aphorismes d'Hippocrate*, publié

(1) *Notice historique*, p. 21.
(2) Le manuscrit porte : *promettra*, qui n'offre pas de sens.
(3) Mot illisible. Nous y avons suppléé de notre mieux.

en 1634, Paris, in-8, par Jacques Denisot, secrétaire du chancelier Séguier et auteur de notre mémoire manuscrit.

M. Boyer termine sa *Notice* par une espèce de résumé généalogique puisé dans des papiers domestiques et dans la tradition locale. « J'ai dit qu'il étoit peu de familles aussi fécondes en hommes utiles que celle des Denisot. Non-seulement elle a fourni des sujets pour les premiers emplois, à Nogent et au Mans, où René Denisot fut avocat du roi (1), mais encore elle a donné des procureurs du roi à la Ferté-Bernard, Lavardin, Montoire, Bonnétable; des prieurs à Assé et à l'abbaye de Saint-Georges; des secrétaires à nos évêques; des curés à notre ville, et des militaires à nos rois. Un comte de Vendôme porta l'amitié pour un Denisot jusqu'à vouloir qu'il fût enterré près de lui. Les femmes ont pour la plupart fait des alliances avec les maisons les plus notables de la province, telles que celles des Brissac, Leboindre, Legras, de Saleine, Dardemare et beaucoup d'autres.

« Il ne reste plus au Mans de cette nombreuse et intéressante famille qu'une seule personne qui en porte le nom; c'est une respectable demoiselle qui a hérité des vertus, du goût et de l'aptitude de ses ayeux pour les sciences. Malgré son grand âge, sa mémoire reste enrichie de connoissances historiques fort étendues. Quoiqu'elle conserve religieusement les portraits de ceux de ses ancêtres qui se sont le plus distingués, je lui ai entendu dire plusieurs fois que ce qu'elle estimoit le plus en eux, c'étoit qu'ayant fleuri, pour la plupart, dans des temps de dissensions politiques et religieuses, ils eussent su se garantir et des fureurs de la Ligue, et de la contagion des hérésies nouvelles. Modèles d'une rare prudence, ils sont demeurés fidèles à la croyance de leurs pères et à l'obéissance envers leurs rois, sans se faire d'ennemis dans les partis opposés. C'est un bonheur bien digne d'envie que d'avoir pu allier, au sein de ces agita-

(1) Les chroniqueurs de la ville, dit La Monnoye, assurent que c'est le Ragotin du *Roman Comique*. Il vécut jusqu'en 1707.

tions, une conduite sans reprochès, avec une vie sans troubles. »

M. Boyer, d'accord sur ce point avec notre mémoire manuscrit, assure que Nicolas Denisot fut enterré dans l'église Saint-Étienne-du-Mont ; il ajoute même que le lieu de sa sépulture y est marqué par une inscription. Nous avons cherché à nous assurer de l'exactitude du fait, mais nous n'en avons trouvé trace, ni sur les lieux mêmes, ni dans les nombreux ouvrages qui traitent de Paris et de ses monuments, ni enfin dans les recueils manuscrits où l'on a recueilli les inscriptions tumulaires des divers édifices religieux existant avant 1789. Il semble que l'anonyme, qui s'étoit attaché aux écrits et aux actions de Nicolas Denisot, se soit étendu sur sa dépouille mortelle. Nous ne nous flattons pas d'avoir appelé sur un nom peu connu le grand jour de la publicité qui lui a manqué jusqu'ici, et que d'ailleurs il ne comporte pas ; mais il nous a paru qu'il n'étoit pas sans intérêt de remettre en honneur auprès des amis de notre vieille littérature et de notre histoire ce nom qui fut celui d'un poëte ingénieux, d'un artiste habile et surtout d'un bon citoyen.

E. J. B. Rathery,

Bibliothécaire à la Bibliothèque du Louvre.

MÉLANGES.

RAPPORT

SUR LA FORMATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DU CONSEIL D'ÉTAT (1).

Paris, 5 thermidor an VIII (24 juillet 1800).

AU CITOYEN LOCRÉ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL D'ÉTAT.

Citoyen secrétaire général,

La Bibliothèque dont la direction vous est confiée étoit d'abord destinée au Directoire Exécutif. Je vais vous tracer quelques réflexions sur son origine, ses progrès, et les travaux qu'elle a occasionnés jusqu'à ce jour. Je les diviserai en deux parties.

ARTICLE I.

De l'origine et des progrès de la Bibliothèque jusqu'au 28 nivôse an VIII.

Le 23 pluviôse an VI, le citoyen Le Tourneux, alors Ministre de l'Intérieur, me nomma commissaire avec le citoyen Le Blond, de l'Institut National, à l'effet de choisir, dans les dépôts littéraires du département de la Seine et de Versailles, les ouvrages qui devoient composer la Bibliothèque du Directoire.

Quelques mois après nous obtînmes du même ministre une

(1) Nous sommes redevables de cette communication à l'obligeance de M. Louis Barbier, conservateur-administrateur de la Bibliothèque du Louvre.

autorisation pour faire transporter dans la salle dite des Archives, au grand Luxembourg, cinq mille volumes environ que nous avions choisis au dépôt littéraire des Capucins-St-Honoré. Mais le progrès des travaux qui se faisoient dans ce palais nous força bientôt de chercher un local plus commode.

La maison Croy, rue du Regard, fut indiquée par l'architecte du Directoire comme pouvant recevoir autant de volumes qu'il seroit convenable d'en placer dans la Bibliothèque du Directoire. Des tablettes y furent dressées, la portion de livres qui étoit au Luxembourg y fut transportée, et en même temps, c'est-à-dire sur la fin de l'an VI, le citoyen François de Neufchâteau me nomma conservateur de ce dépôt provisoire (1).

Le citoyen Le Blond ayant à compléter la Bibliothèque des Quatre-Nations, dont il est le plus ancien conservateur, je choisis seul, depuis l'an VII, les livres qui pouvoient convenir au Directoire. La bibliothèque étoit composée de plus de trente mille volumes, au mois de nivôse an VIII.

(1) Nous reproduisons ici la lettre adressée à M. Barbier au moment de sa nomination :

« Paris, le 20 fructidor an VI (6 septembre 1798).

« *Le Ministre de l'Intérieur au citoyen Barbier, membre du Conseil de conservation.*

« Citoyen, je vous charge de veiller à la conservation du dépôt provisoire, formé maison de Croy, des livres qui doivent composer la Bibliothèque du Directoire. Je vous accorde un logement dans cette maison; il vous sera assigné par le citoyen Chalgrin, architecte du Directoire.

« J'ai nommé commis aux écritures près de ce dépôt, pour travailler sous vos ordres, le citoyen Menneval, à qui il est alloué douze cents francs de traitement par an, à compter du 1er fructidor présent mois.

« Il y aura, pour le travail matériel de ce dépôt, un garçon de bureau, qui jouira d'un traitement de huit cents francs par an, à compter du 1er fructidor. Ce sera le citoyen Lemire, ancien garçon de bureau du dépôt de Thorigny.

« Je vous charge de prévenir ces deux citoyens de leur nomination.

« Salut et fraternité.

« FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU. »

Pour se faire une juste idée des peines occasionnées par le choix et le placement d'un nombre aussi considérable de volumes, il faut se représenter l'immense quantité de livres de tous les genres contenus dans les dépôts littéraires de Paris (on les a toujours portés au moins à quinze cent mille volumes); la confusion que cette multitude de livres a engendrée, la nécessité de parcourir des yeux, sur des échelles, plus de douze cents bibliothèques dans lesquelles les mêmes ouvrages se trouvoient plus ou moins répétés; la difficulté, enfin, de découvrir les bons ouvrages qu'elles pouvoient contenir, lesquels étoient confondus avec les mauvais. Ce n'étoit cependant là que la moitié de la peine. Aussitôt que j'avois dressé le catalogue d'un certain nombre de livres choisis dans les dépôts, et que j'avois obtenu du Ministre de l'Intérieur l'autorisation nécessaire pour les enlever, je les faisois transporter dans le dépôt provisoire de la bibliothèque, et je les y plaçois dans un ordre qui pût me les faire trouver à volonté. Les jours où je n'allois point chercher d'ouvrages dans les dépôts étoient employés à transcrire, sur des cartes, les titres de ceux que je possédois. Ce travail exige beaucoup d'exactitude. Je l'ai revu avec le plus grand soin. Ces cartes que je possède actuellement au nombre de près de huit mille, sont la matrice d'un catalogue systématique et régulier. Pour entreprendre ce dernier, il falloit attendre que la bibliothèque fût jugée composée d'un nombre suffisant de volumes, ou au moins des meilleurs ouvrages dans tous les genres. Ma responsabilité étoit assurée par les catalogues que je présentois au Ministre toutes les fois que j'avois des livres à enlever.

Il résulte de ces détails :

1° Que, depuis le mois de pluviôse an VI jusqu'en nivôse an VIII, plus de trente mille volumes choisis dans tous les genres des connoissances humaines ont été réunis dans le dépôt provisoire de la bibliothèque des Consuls;

2° Qu'il en a été fait un catalogue général et sommaire, le-

quel est entre les mains des conservateurs des dépôts pour assurer leur responsabilité autant que la mienne ;

3° Que la matrice d'un catalogue systématique et régulier se faisoit avec toute la célérité et l'exactitude que l'on pouvoit mettre à un travail de cette nature.

C'est dans cet état de choses qu'est intervenu l'arrêté des Consuls, en date du 28 nivôse an VIII, portant qu'il sera pris des livres dans la bibliothèque pour l'usage particulier de chacun d'eux, et que le reste formera une bibliothèque pour le Conseil d'État. Les travaux qui ont eu lieu dans la bibliothèque, en vertu de cet arrêté, font la matière d'un second article.

ARTICLE II.

Des travaux qui ont eu lieu dans la bibliothèque depuis le 28 nivôse, an VIII.

Le citoyen Benezech, conseiller d'État, vint dans les premiers jours de pluviôse me notifier l'arrêté des Consuls. J'écrivis de suite au citoyen Bourienne pour le prier de m'indiquer les ouvrages qui pourroient convenir au Premier Consul. Il me fit dire, huit jours après, que le Premier Consul se contenteroit d'un choix d'ouvrages sur l'art militaire et l'histoire. Je m'occupai aussitôt de ce choix que j'avois à faire au milieu de trente mille volumes dont le catalogue raisonné n'existoit pas.

J'allai demander au consul Cambacérès quels ouvrages lui conviendroient. Il me déclara que son intention étoit d'avoir les meilleurs ouvrages sur le droit public, la législation, la littérature et l'histoire. Je rédigeai aussitôt un catalogue d'ouvrages choisis dans les différents genres. Je le lui envoyai et il me fit écrire le 13 pluviôse qu'il l'approuvoit, sauf les changements et additions auxquels il m'invitoit à me conformer. Ce catalogue montoit à dix-huit cents volumes environ.

Aussitôt que j'eus mis en réserve les ouvrages désirés par le consul Cambacérès, je portai au consul Le Brun un catalogue des principaux ouvrages contenus dans le dépôt. Il me le

renvoya au bout de huit jours avec la désignation des articles qui lui convenoient. Nombre d'entre eux se trouvoient déjà dans les lots du Premier et du Second Consul. J'allai en faire la recherche dans les dépôts littéraires.

La bibliothèque du consul Cambacérès fut placée sur la fin de pluviôse. Celle du consul Le Brun ne le fut que sur la fin de ventôse. Celle-ci est composée d'environ quinze cents volumes.

Le Premier Consul m'a appelé auprès de lui le 9 germinal pour me parler des livres que j'avois mis en réserve d'après ses ordres. J'ai eu l'honneur de lui en mettre sous les yeux le catalogue. Il en accepta la plus grande partie, et m'en demanda plusieurs qui ne se trouvoient pas dans la bibliothèque.

Les consuls Cambacérès et Le Brun m'ayant aussi demandé quelques ouvrages que je n'avois pas, je priai le Ministre de l'Intérieur de m'autoriser à les acquérir en donnant en échange des livres de théologie que j'avois choisis à cet effet dans les dépôts. Deux échanges de ce genre ont eu lieu. Le dernier est du 1er floréal.

Depuis floréal, j'ai tâché, par des recherches exactes dans les dépôts littéraires, de remplir les vides formés dans la bibliothèque par la composition des bibliothèques des Consuls. Mes efforts n'ont pas été infructueux. J'ai déjà remplacé la plus grande partie des ouvrages manquants. Plusieurs se trouvent aussi dans le choix de livres dont j'ai eu l'honneur de vous présenter dernièrement le catalogue.

Si la matrice du catalogue systématique n'a pas été terminée pendant cette seconde époque, c'est que j'ai été privé des secours d'un commis très-intelligent qui étoit attaché au dépôt provisoire et qui a été supprimé par suite de l'arrêté du 28 nivôse. Cette matrice néanmoins est assez avancée pour être copiée et former un catalogue intéressant.

Tel est, citoyen secrétaire général, le court aperçu des soins que j'ai donnés à la formation de la bibliothèque du conseil d'État. Elle me fait vivre dans une agréable solitude depuis deux ans. Elle m'a fait même renoncer à des travaux littéraires

dont la continuation eût pu m'être utile sous plusieurs rapports. Avant d'avoir cette commission, j'avois fourni au *Mercure* et à d'autres journaux littéraires une trentaine d'articles de biographie, de morale et de littérature. Depuis deux ans je n'ai pu envoyer que deux articles au *Magasin Encyclopédique*. Mais j'ai regardé la formation d'une bibliothèque comme un ouvrage assez important pour occuper tous mes momens et me mériter les suffrages des hommes instruits, si j'avois le bonheur de la bien composer.

Salut et respect.

BARBIER,
Bibliothécaire du conseil d'État.

A Monsieur le directeur du bulletin du Bibliophile.

Monsieur le directeur,

J'ai cru pouvoir vous adresser un fragment de la correspondance autographe de M. Berger, directeur de l'Opéra du temps de Louis XV; il me semble de nature à être favorablement accueilli de vos lecteurs. C'est le coup d'œil d'un homme d'esprit, jeté, en passant, sur l'intérieur du château de Cirey, durant un séjour qu'y faisoit Voltaire. Nous avons peu de détails sur la société de Cirey, la lettre de Berger est un nouveau chapitre à joindre aux récits, parfois un peu trop enfantins, de Madame de Graffigny, qui nous a déjà introduits dans les salons de madame du Châtelet. Peut-être un jour ferai-je connoître par quelques extraits, les lettres de Berger, l'ami et le correspondant de Voltaire; elles sont adressées à M. Durey de Noinville, intendant de la généralité de Lyon. Ce sont des espèces de *Nouvelles à la main*, qui jettent du jour sur les mille et un petits événemens dont s'amusoient nos pères dans ces heureux temps de paix et de tranquillité, où la grande affaire étoit

l'opéra nouveau, les remontrances du parlement, ou les convulsions qui, nonobstant l'édit royal, agitoient les fanatiques au tombeau du bienheureux Pâris.

Agréez, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

MONMERQUÉ (*de l'Institut*).

Fragment d'une lettre de M. Berger à M. Durey de Noinville.

Paris, 24 novembre 1736.

...... M. le chevalier de Villefort, colonel de Bourbon, conta ces jours passés dans une maison où je me trouvai, la réception qu'on lui a faite à Cirey...... En revenant de son régiment, il se ressouvint en passant près de Cirey, que la marquise du Châtelet l'avoit invité plusieurs fois de l'aller voir aussi bien que Voltaire dont il est ami. Il fut donc heurter à la porte de ce château, à onze heures du soir, et après y avoir frappé assez longtemps, il arriva une petite vieille, une lanterne à la main, qui le conduisit par plusieurs cours et appartemens dans lesquels il ne vit d'autre lumière que celle de la lanterne. On le fit enfin descendre dans un souterrain, où après avoir traversé une salle, aussi brillamment illuminée que si elle avoit été préparée pour un bal, il entra dans une galerie au bout de laquelle étoit madame du Châtelet, couchée sur un canapé, avec un livre à la main, qu'elle lisoit avec tant d'attention qu'elle ne s'aperçut de son arrivée que lorsque la petite vieille le lui présenta. Elle étoit en habit de cour avec un drap d'or en plein, et la tête si garnie de diamans que leur éclat obscurcissoit celui des lumières de la galerie. Après les premiers complimens, le chevalier, qui n'avoit pas mangé de la journée, demanda si on mangeoit quelquefois chez les divinités, et madame du Châtelet, ayant frappé sur le plafond, il en sortit une table couverte de fruits dont M. de Villefort se glaça l'estomac. Après ce prélude, la marquise lui dit d'un ton d'héroïne de théâtre : — Ne voulez-vous pas venir voir le philosophe? Je crois

qu'il est temps. — Le chevalier y consentit et donna la main à madame du Châtelet, qui le conduisit, toujours à l'aide de la lantérne de la petite vieille, à l'appartement de M. de Voltaire. On frappa à la porte, et Voltaire, ayant demandé d'un ton brusque : — Qui est là? — Madame lui répondit d'une voix douce que c'étoit elle. — Oh! pour cela, madame, c'est se moquer, s'écria Voltaire; ce n'est pas le temps de nous voir; je ne suis pas prêt; revenez dans une heure. — Ouvrez, répliqua la marquise, c'est un de vos amis, c'est le chevalier de Villefort. Voltaire ouvrit la porte, et jugez de l'étonnement du chevalier quand il vit Voltaire, en habit à la romaine, avec la figure que vous lui connoissez. Après les premières cérémonies, Voltaire dit qu'il étoit temps de commencer. On descendit avec la vieille dans les souterrains; on y trouva un théâtre galamment décoré (1), où M. du Châtelet, aussi chaussé en brodequins, attendoit Voltaire et sa femme pour représenter à eux trois la tragédie de *Zaïre*, en présence du fils de M. du Châtelet et de son précepteur, du chevalier de Villefort et de la petite vieille. La tragédie finie, on servit un souper délicat et le chevalier apprit que c'étoit la vie ordinaire de nos philosophes (2)......

(1) Madame de Graffigny a ainsi décrit le théâtre de Cirey : « Le théâtre est « fort joli, mais la salle est petite..... ; le fond de la salle n'est qu'une loge « peinte garnie comme un sopha, et le bord sur lequel on s'appuie est garni « aussi ; les décorations sont en colonnades avec des pots d'orangers entre les « colonnes. » (*Vie privée de Voltaire et de madame du Châtelet, pendant un séjour de six mois à Cirey, par l'auteur des Lettres Péruviennes*. Paris, 1820, in-8°, page 97.)

(2) Ce récit est confirmé par un mot de Voltaire adressé à M. Berger, dans sa lettre écrite de Cirey, le 12 décembre 1736 : « Je défie M. le chevalier de « Villefort d'avoir dit et même d'avoir connu combien on est heureux à Cirey. » (*Œuvres de Voltaire*, édition Beuchot, tome LII, page 368.)

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR DES LIVRES PEU CONNUS.

En parcourant le catalogue des livres rares et précieux composant la bibliothèque de M. Pont-la-Ville, dont la vente aux enchères a eu lieu le 27 mars et jours suivans, j'ai remarqué quelques livres peu connus et non cités par les Bibliographes. Le temps et l'espace me manquent pour les faire connoître tous : je me contenterai d'en signaler un seul à l'attention des lecteurs du bulletin du Bibliophile.

N° 830 du catalogue : « *César renouvellé*, par les obseruations « militaires du S. Gabriel Symeon, florentin. Paris, pour Jean « Longis, 1554. — Livre second de Cæsar renovvellé, à Monsei- « gneur de Mandelot, lieutenant-général au pays de Lyonnoys..., « par François de Saint-Thomas. — *Lyon, chez Jean Saugrin,* « *commis*, 1570. — En 1 vol. pet. in-8°, fig. sur bois, mar. « v. russe, tr. d., *Jeansen* (*élég. rel*). »

« Volume rarissime, le IIe livre est presque introuvable. »

Une note ainsi rédigée doit vivement exciter la curiosité des amateurs. Examinons donc ce livre de plus près et constatons d'abord que sa rareté ne peut être révoquée en doute. Le César renouvelé n'est point cité par Brunet ; on le trouve cependant indiqué dans la Biographie universelle, art. Siméoni, t. 42, p. 366 ; mais le biographe n'avoit ni vu, ni lu cet ouvrage. En effet, il dit que le IIe livre a été ajouté par François de Saint-Thomas, tandis que cette seconde partie a été écrite par Simeoni, aussi bien que la première.

L'auteur étoit l'un de ces hommes aventureux, si nombreux au XVIe siècle, qui cherchoient à acquérir la fortune et les hon-

neurs, en se servant également de la plume et de l'épée. Présenté au pape Léon X, à l'âge de six ans, comme un enfant extraordinaire par la précocité de son intelligence, Siméoni étoit chargé d'une mission importante, avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans. Il étudia à Paris, ainsi qu'il le dit lui-même, César renouv. liv. Ier, fol. 29 v° : « auquel lieu (les bois de Dreux), estant encore jeune escolier à Paris, je me suis autresfois transporté. » Ceste particularité explique la facilité avec laquelle notre Florentin écrivoit la langue françoise.

Siméoni voyagea en Angleterre, parcourut toute l'Italie, vécut longtemps à Lyon où il se réfugia à plusieurs reprises, et mourut à Turin, vers 1570, à l'âge de 61 ans. Il fut successivement à la solde de François Ier, de Henri II, du grand-duc de Toscane, du prince de Melphes, de l'évêque de Clermont (Duprat), de l'évêque de Troyes (Caraccioli), du duc de Guise et enfin d'Emmanuel-Philibert de Savoie. Il passa une année entière dans les prisons de l'Inquisition.

Siméoni publia, tant en françois qu'en italien, au moins vingt ouvrages qui furent imprimés à Paris, à Lyon, à Turin, à Rome et à Venise; et il a laissé plusieurs autres œuvres qui sont encore inédites. Sans cesse à la recherche d'un Mécène, il dédioit chacun de ses livres à quelque grand personnage. Flatteur des Princes et des maîtresses des Rois, il auroit dû parvenir à une haute fortune; mais son ambition fut toujours contrecarrée par son caractère capricieux, hautain et vaniteux.

On trouve dans le César renouvelé, maintes preuves de l'exactitude de nos assertions. Le Ier livre est dédié au Dauphin de France (François II) : dans l'épître dédicatoire, Siméoni s'exprime ainsi : « *J'ai bien voulu entreprendre* d'obseruer et d'abbreger tous les plus beaux et profitables exemples que j'ay peu trouuer parmi les Commentaires de César ; le commencement duquel œuure cognoissant, Monseigneur, vous auoir esté agréable, *je mettrai encore peine* d'en entreprendre d'autres semblables et plus grans en l'honneur de vous. »

Le proëme, ou avant-propos de l'auteur, commence ainsi :

« Amys lecteurs, je treuue grandement estrange, que tant de gens se meslent de lire et d'escrire et nul ou bien peu s'apperçoiue comme il fault bien lire et bien escrire. » Toute la préface roule sur ce thème, puis il ajoute : « Mais doctement, librement, sententieusement et brièuement comprendre en un liure l'honneur d'un prince et le profit d'une république, c'est un labeur difficile et une œuure de mémoire.... lesquels propos ne pensez jà que je mette en auant pour mespriser personne et me vanter quant à la langue d'auoir bien escrit (combien qu'assez vous deuez vous esmerueiller que un Florentin qui n'a ordinairement hanté la France, soit encore hardi que d'escrire en françois), *mais bien me vanterai d'auoir diligemment obserué, subtilement inuenté, librement et brièuement discouru et purement et simplement escrit* sans passion, haine, envie, etc. »

Voici encore un fragment qui pourra servir à faire connoître le caractère de l'auteur : « Lequel secret auec d'autres (je parle de la guerre seulement) je retiendrai en moi jusques à tant que la vertu, non faueur ny fortune, m'ait présenté à un nouuel Auguste; la fin louable de laquelle espérance quand jamais ne viendroit, si est-ce que je ne lairray de mourir content (quand ce seroit demain) d'auoir tousjours vesqu par mi la noblesse d'un si hault courage; et d'auoir plus prisé la vertu avenir (prenez que ce a esté mon dommage) que la semblance ou figure présente des personnes : car ce n'est pas assez de porter mine et visage d'un homme (comme nous en voyons plusieurs) si l'on n'a le cueur et l'entendement de mesme; à l'entour desquels employant mon seruice, j'aymerois autant de servir une *beste*..... Concluant qu'il y a plus d'acquest, de plaisir et louenge à viure pauurement en liberté par my les amys hommes que de dommage, deshonneur et despit à supporter richement l'ignorance et indiscrétion de quelque *veau*. Par quoy il ne se fault point esbahir (comme d'aucuns font) si j'ayme à estre solitaire, car (comme disoit Scipion l'Africain) *l'homme n'est jamais seul, quand il est accompagné de ses nobles pensées*. »

Ces diverses citations, ainsi que les suivantes, prouvent aussi

que Gabriel Siméoni écrivoit en françois avec autant d'élégance que les auteurs contemporains.

Proëme, p. Ire : « Exposer élégamment de bouche (comme font avocats, orateurs ou harangueurs et autres beaux parleurs semblables) une matière jà préméditée, est certes chose louable quant à la mémoire et aggreable à ceux qui se délectent d'ouir passer et voler par l'air une troupe de belles paroles. »

Liv. Ier, fol. 5 v° : « Certes il ne fault pas doubter que celuy est du tout abandonné de la grâce de Dieu, lequel ayant une fois (et mesme plus par fortune que pour ses mérites) des biens et des honneurs de ce monde à suffisance, ne se contente, en cherche davantage, en prent partout, ne tient conte des hommes et ne fait bien à personne, oubliant la mort qui nous emporte tous nuds. »

Maintenant que nous connoissons l'auteur et son style, parlons de son œuvre.

Le Ier livre de César renouvellé a été imprimé à Paris, par Benoist Prevost, dont le nom est inscrit sur le dernier feuillet. Le privilége avoit été accordé à Vincent Sertenas, libraire en l'université de Paris, le 23 novembre 1557, « et la première impression a esté acheuée d'imprimer le 2 décembre 1557. » « Cette note et l'extrait du privilége se trouvent sur le verso du premier feuillet; mais le titre porte la date de 1558 et l'indication « pour Jean Longis, tenant sa boutique au Palais. » Ici se présentent deux difficultés à résoudre. Et d'abord, comment le privilége accordé à Vincent Sertenas, qui ne fait mention d'aucune cession en faveur de Longis, pouvoit-il servir à ce dernier libraire? Il faut bien supposer que Sertenas avoit cédé ses droits à Longis et que l'insertion de l'extrait du privilége avoit seulement pour but de prouver que l'impression du livre avoit été autorisée. Passons donc par-dessus cette irrégularité; mais il n'est pas aussi facile de faire concorder la date de 1558 qui se trouve sur le titre, avec l'indication précise du jour où fut achevée la première impression, le 2 décembre 1557. Ces deux dates sont inscrites sur le même feuillet, l'une au recto, l'autre au verso. Y a-t-il eu deux édi-

tions et celle-ci est-elle la seconde? A-t-on voulu prévenir par cette note placée immédiatement après l'extrait du privilége qu'une édition avoit été publiée au mois de décembre pour Sertenas et que Longis avoit fait réimprimer ce livre en 1558? Ou bien, a-t-on donné à cet ouvrage imprimé en 1557, la date de 1558, parce qu'il n'avoit pu être mis en circulation par le libraire, avant le commencement de l'année? Je laisse à de plus habiles bibliographes le soin de décider cette question.

Cette Ire partie se compose de 66 feuillets dont 54 seulement sont paginés sur le recto; les douze autres feuillets sont employés pour le titre, l'épître dédicatoire, la table des chapitres, le proëme de l'auteur et la table des matières.

Le César renouvellé est un cours d'Art militaire démontré par des exemples extraits des Commentaires de César sur la guerre des Gaules; mais Siméoni a trouvé le moyen d'insérer dans cet ouvrage un chapitre sur la ferme des octrois et des gabelles; un autre chapitre sur l'ancienne origine de la faculté de théologie et des parlemens qu'il fait descendre en ligne droite *des Druides; une fable*, le texte d'anciennes inscriptions et l'annonce de quelques-uns de ses ouvrages tels que le *Colloque Royal* et le IIIe *Livre de la Monarchie et antiquités de Rome,* non cités par les bibliographes, la traduction en toscan de la *Castramétation françoise* par du Choul, bailli des montagnes, et de *la religion ancienne des Romains*, par le même auteur.

Il a fait graver sur bois, dans ce premier livre, le portrait de César, des médailles de Galba, de Lentulus et de Brutus, et un médaillon représentant les soldats de César traversant la Loire.

Le titre est orné d'une gravure sur bois assez compliquée, que l'on pourroit confondre avec les marques qu'adoptoient quelquefois les imprimeurs; mais ce n'est qu'un dessin allégorique inventé par l'imagination active de Gabriel Siméoni, auteur d'un volume de devises héroïques. Il porte une double légende, italienne et latine, le mot grec ΕΥΔΟΚΙΑΣ qui se trouve répété dans l'épitre dédicatoire, au-dessous du nom de l'au-

teur. Au surplus, Siméoni a signé cette œuvre : les deux lettres G. B. sont gravées sur l'écusson de gauche, tandis que sur l'écusson de droite et sur le plat d'une hache, on voit un croissant accompagné de trois étoiles, flatterie adressée au roi Henri II.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en reproduisant ici cette curieuse gravure. En effet, il est plus rare de rencontrer sur le titre d'un livre une marque d'auteur, qu'une marque d'imprimeur.



Le IIe livre du César renouvellé est tiré des Commentaires de César sur les guerres civiles des Romains. « Acheué d'imprimer le dernier jour de décembre 1569, par Jean Marcorelle. » Le titre porte à *Lyon, chez Jean Saugrain, commis,* 1570.

L'éditeur, Françoys de Saint-Thomas, licencié ès droits, à Lyon, nous apprend dans l'épître dédicatoire adressée à Man-

delot, lieutenant général pour le roi au pays de Lyonnois et de Beaujolois, qu'il avoit conservé cet ouvrage pendant trois ans, sans oser le publier, attendu qu'il ignoroit si l'auteur ne l'avoit point déjà fait imprimer, et qu'il avoit trouvé les circonstances peu favorables pour la publication d'un livre sur l'Art militaire.

Dans l'avis au lecteur, il dit : « Quand l'opportunité s'est présentée de mettre ce second liure de Cæsar renouuellé en lumière, je n'ay eu moins de peine à le raconstrer, ordonner, vérifier sur les lieux y alleguez, et à le reuoir et limer, que si je l'eusse de nouueau colligé des liures de Jul. Cæsar, d'où il a esté tiré. Et le pourroye vrayement dire mien, n'estoit que je ne veux frustrer l'auteur de l'honneur que luy en appartient pour son inuention. Je l'ay fait accomoder à l'impression et forme du premier, afin de les pouvoir relier ensemble : attendu que l'vn et l'autre sont d'vn mesme subject. » De plus, le nom de Gabriel Siméoni est sur le second titre : ainsi il est hors de doute que cet écrivain est l'auteur des deux parties du César renouvelé.

La confection de cet ouvrage est assez bizarre. Le Ier livre est imprimé à Paris, en 1557, et le IIe livre est imprimé à Lyon, douze ans plus tard. D'après l'avis au lecteur de François de Saint-Thomas nous savons que le IIe livre étoit écrit au moins en 1566; mais cette date ne peut être exacte. A cette époque, Siméoni résidoit à Turin et il avoit quitté Lyon vers 1560. Or, l'auteur dit, p. 4, « duquel j'ay fait mention en mon liure des obseruations antiques imprimées à Lyon par Jean de Tournes » (en 1558). Puis on lit, p. 49 : « Il me pleut jadis inuenter une deuise, parmy tout plein d'autres, qui sont prestes à imprimer, en tuscan et françoys, entre les mains de Rouille, gentil libraire et marchand Lyonnoys. » Les devises et emblèmes furent imprimés dans les deux langues, en 1559. Il est donc certain que le second livre du César renouvelé fut composé de 1558 à 1559, c'est-à-dire peu de temps après la publication du Ier livre. Que devint ensuite le manuscrit? Comment, sept ans après, François de Saint-Thomas s'en trouvoit-il possesseur? Ce sont des ques-

tions peu importantes qu'au surplus il nous seroit impossible de résoudre.

Le IIe livre contient 36 feuillets. 25 seulement sont paginés au recto et au verso; les onze autres feuillets sont employés pour le titre, l'épître dédicatoire, la table des chapitres, la table des matières, l'extrait du privilége et un avis dans lequel l'imprimeur prévient les lecteurs que la page 19 a été, par erreur, cotée 33 et que la pagination suit ainsi jusqu'à la fin.

Je me contenterai de citer deux phrases de ce livre. La première, à cause de la pensée qu'elle renferme; la deuxième, à cause de la bisarrerie du style.

Page 4 : « En tous lieux où la justice et les honneurs ne sont communs, égaux et distribuez selon les mérites des personnes, il est certain que l'on verra souvent changement d'estat et de fortune ; non sans préjudice de la République. »

Page 60 : « Mais la diuine Providence congnoissant leur mauuais courage, dressa justement et bien tost le tortu vouloir et dessein de leurs consciences, auec le fléau mortel de sa justice éternelle. »

Ce volume est orné de trois gravures sur bois représentant la fuite de Pompée à Brunduse (Brindes), la manière de transporter des bateaux par terre, César et Pompée campés l'un devant l'autre en Thessalie.

L'impression du IIe livre est une imitation parfaite de l'impression du Ier livre. Le format, le papier, les caractères, les lettres grises, les fleurons, la forme des figures, la division des chapitres, les notes marginales, tout est semblable. Enfin, François de Saint-Thomas, à l'exemple de Siméoni, a suspendu son monogramme au bas d'un dessin allégorique dont il a orné le frontispice; les légendes qui accompagnent cette gravure font clairement allusion aux guerres civiles qui, à cette époque, désoloient la France.

Voici ce dessin qui est le pendant indispensable de celui que nous avons déjà reproduit plus haut.



Si l'on trouve mes observations trop longues et trop minutieuses pour un volume de mince format, je rappellerai aux lecteurs qu'un seul exemplaire du César renouvellé a été vendu : un seul amateur a donc été favorisé. J'offre cette notice sur un ouvrage rarissime, à tous ceux qui désireront posséder ce livre sans pouvoir l'acquérir, et qui peut-être ne le verront jamais. Ceux-là, je le crois, ne se plaindront pas de ma prolixité.

Ap. B.

NOUVELLES.

M. de Vandeul, ancien ministre plénipotentiaire de France en Allemagne, ex-pair de France, vient de mourir à Paris. M. de Vandeul étoit le petit-fils de Diderot, dont il possédoit plusieurs manuscrits autographes inédits et d'un grand intérêt.

— L'Académie d'Arras a décerné une médaille d'or à M. Ludovic Dauchez, avocat à Arras, auteur du mémoire couronné, sur l'*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Vaast d'Arras*, depuis sa fondation au VIIe siècle jusqu'en 1789.

— *Comment le diable bâtit une cathédrale*, est une curieuse légende de l'ancienne Belgique, que M. Léon Paulet, qui habite Mons, vient d'écrire en vers agréables et faciles; c'est court et joliment conté, et méritoit bien de notre part une mention honorable.

— M. H. Dusevel a adressé au Comité des monumens de curieux documens relatifs à l'*Histoire de la Ligue à Amiens*, et M. J. Leclercq de la Prairie a, de son côté, envoyé au Comité des Arts une intéressante notice sur la découverte d'une mosaïque romaine, faite dans un terrain situé à l'extrémité nord-est des glacis de la ville de Soissons.

— M. Delafons de Melicocq a découvert à Sainte-Radegonde, près Péronne, une traduction manuscrite de la légende de saint Fursy, de 1462, par Jean Miélot, calligraphe du duc de Bourgogne.

— M. Polain, de Liége, a opéré la découverte d'un fragment de manuscrit de la fin du VIe ou de la première moitié du VIIe siècle. Il en a fait passer la notice à l'Académie de Bruxelles, qui l'a insérée dans son Bulletin.

— Bouchain, Sebourg, Saint-Ghislain et plusieurs autres trous plus ou moins noirs possèdent leur histoire, et imprimée encore! La ville de Condé, qui compte autant de siéges que de rues, n'avoit pas encore la sienne. Cette lacune monographique va être comblée. Un jeune et ardent numismate, qui s'est fait connoître par quelques pièces de vers bien tournés, M. Delzant d'Anzin, aujourd'hui domicilié à Condé, s'occupe activement, dans ses momens de loisir, à réunir les matériaux d'une histoire de la ville qu'il habite en ce moment.

Nous connaissons assez le jeune écrivain pour garantir que son travail sera une œuvre consciencieuse et curieuse.

— M. Ludovic Lalanne est chargé par M. le ministre de l'instruction publique de rechercher dans les bibliothèques et d'inventorier les pièces autographes qui intéressent la politique, l'histoire, les sciences et la littérature.

— M. Miller, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, a été nommé bibliothécaire de l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Beuchot. M. Alfred Letronne, élève de l'École des Chartes et fils de l'illustre helléniste, a été nommé employé au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale.

— M. Taranne, l'un des éditeurs de Grégoire de Tours et auteur de plusieurs autres ouvrages historiques très-recommandables, est nommé bibliothécaire de la Bibliothèque Mazarine, en remplacement de M. Thiebaut de Berneaud, mort dans les premiers jours du mois de janvier.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

---

586. ABRÉGÉ chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal. *Paris*, 1765, 2 vol. in-8, veau fauve fil. (*rel. anc.*).. 14—»

Bon exempl. d'un bon livre, avec des remarques particulières à la fin de chaque période, sur le génie, les mœurs, les usages, le commerce, les finances de ces monarchies; ensemble la notice des princes contemporains et précis historique sur les hommes savans et illustres.

587. ARGENSON (Le marquis d'). Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France. *Amsterd.* 1765, in-12, veau marb. fil.. 6—»

588. AUDOUIN (*Xavier*). Histoire de l'administration de la guerre. *Paris*, 1811, 4 vol. in-8, d. rel............... 18—»

Bon et excellent ouvrage malheureusement peu connu. Le livre premier comprend des recherches *sur l'administration des armées des anciens*, et ces recherches sont en tout point historiques, littéraires et curieuses. Au livre second c'est de l'administration militaire depuis les premiers siècles de l'ère vulgaire jusqu'à la fin du XV[e] siècle, qu'il est question; c'est la source d'une foule de renseignemens utiles, sur les plus petits détails de notre histoire au moyen âge.

589. BONANNI (*Philip.*). Numismata summorum pontificum templi Vaticani fabricam indicantia, cum explanationibus. *Romæ*, 1715, in-fol. mar. vert, fil. tr. dor. (*anc. rel.*)...... 37—»

Bel exemplaire d'un ouvrage orné de 88 planches.

590. BRANTÔME (*Pierre de Bourdeille, seigneur de*). Ses œuvres, avec des remarques historiques et critiques (par Le Duchat, Lancelot et Prosp. Marchand). *La Haye*, 1740, 15 vol. pet. in-12, mar. bleu, fil tr. dor. (*élég. reliure de Duru*). 225—»

Bel exemplaire d'une jolie édition, la meilleure et la plus complète. (Voyez *Brunet, Manuel*, t. 1er, p. 449.)

591. BURIGNI. Vie d'Erasme. *Paris*. 1757, 2 vol. in-12, d. rel. veau fauve (*élég. rel.*)........................... 8—»

On y trouve aussi l'histoire de plusieurs hommes célèbres avec lesquels il a été en liaison, l'analyse critique de ses ouvrages, et l'examen impartial de ses sentimens en matière de religion.

592. CAMUZAT. Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des savans, et sur d'autres matières, par de Camuzat. *La Haye*, 1740, 12 vol. in-12, v. m. fil. (*aux armes de madame de Pompadour*.)................................ 45—»

Très-curieuse collection que l'on ne rencontre que rarement.

593. CARACTÈRES des auteurs anciens et modernes, et les jugemens de leurs ouvrages (par de La Bizardière). Paris, 1704, in-12, v. fauve. (*Dusseuil*)......................... 10—»

594. CASTELLAN. Lettres sur l'Italie. *Paris*, 1819, 3 vol. in-8, d. rel. v. f. (50 pl.)............................ 7 50

595. CASTONE (*Carlo*). Opere raccolte e publicate dal professore Fr. Mocchetti. *Como*, 1815, 10 vol. gr. in-8, d. rel. veau bleu (*élég. rel.*)................................ 30—»

596. CHEFFONTAINE. Chrestienne confutation du poinct d'honneur, sur lequel la noblesse fonde aujourd'huy ses monomachies et querelles, par R. P. C. de Cheffontaine, arch. de Cæsarée. *Paris*, 1586, pet. in-8, v. éc. fil.......... 10—»

597. Collins. Essai sur la nature et la destination de l'âme humaine, par A. Collins, trad. de l'anglais. *Londres*, 1769, in-12, v. jasp. .... 6—»

598. Deux oraisons de saint Grégoire Palamas, archevesque de Tessalonique, par forme de plaidoyer et jugement, l'âme accusant le corps et le corps au contraire se défendant, mises en françois par Claude d'Espence, Dr en théologie. *Paris*, 1570, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). 10—»

599. Dissertatio glytographica sive gemmæ duæ vetutissimæ emblematibus et græco artificis nomine insignitæ quæ exstant Romæ in museo Victorio explicatæ, et illustratæ. *Romæ*, in-4, fig. vélin. .... 10—»

600. D'Orléans (*Jos.-Pierre*). Histoire des révolutions d'Angleterre depuis le commencement de la monarchie; nouvelle édition, revue et corrigée sur celle de Paris, en 3 vol. in-4, 1693. *La Haye*, 1729, 3 tomes en un vol. in-4, vélin cordé. (*Belle condition hollandaise.*) .... 12—»

Belle édition d'un excellent ouvrage, l'un des mieux écrits parmi les livres de ce genre. Le premier volume est orné d'un frontispice gravé fort remarquable.

601. Du Chesne. Histoire généalogique des ducs de Bourgogne de la maison de France, à laquelle sont adjoustez les seigneurs de Montagu, de Sombernon et de Couches, issus des mesmes ducs; et plusieurs autres princes et princesses du sang royal incognus jusques à présent, le tout justifié par titres, histoires et autres bonnes preuves, par And. Du Chesne, Tourangeau. *Paris*, *Cramoisy*, 1628, in-4, v. éc. fil. 20—»

Histoire des ducs de Bourgogne, des dauphins de Viennois et des comtes de Valentinois.

602. Du Plessis. Harangue prononcée en la sale du Petit-Bourbon, le XXIII février 1615, à la closture des estats tenus à Paris, par R. P. en Dieu, Armand Jean Du Plessis de Riche-

lieu, évesque de Luçon. *Paris*, *Cramoisy*, 1615, pet. in-8, vél.. 4—»

603. Érasme. Les Colloques d'Erasme. Nouvelle traduction par Gueudeville. *Leide*, 1720, 6 vol. in-12, port. v. m. figures à mi-page..............................

604. Fabricii Alberti. Bibliotheca latina sive notitia auctorum veterum latinorum, accedit novum supplementum. *Hamburgi*, 1712, in-8, veau brun. (*Chiffre de d'Aguesseau.*).... 4 50

605. Fauchet. Fleur de la maison de Charlemaigne, qui est la continuation des antiquitez françoises, recueillie par le président Fauchet. *Paris*, 1601, pet. in-8, vél......... 5—»

606. Flamand-Grétry. Description complète de la ville de Saint-Denis, depuis son origine jusqu'à nos jours; de son ancienne abbaye, de l'île Saint-Denis, et la biographie de tous les hommes célèbres morts ou vivants qui les ont illustrées. *Paris*, 1840, in-8, d.-rel. v. f. (*orné de fig.*)......... 6—»

607. Galilée. Vita e commercio letterario di Galileo Galilei, scritta da G. B. Clemente de' Nelli. *Losanna*, 1793, 2 vol. in-4, d.-rel. veau ant.......................... 18—»

Bonne édition, ornée d'un beau portrait et de 3 planches.

608. Géographie des légendes, ou Table géographique des noms de provinces, villes et autres lieux qui se rencontrent dans les légendes des saints, les martyrologes, etc. *Paris*, 1743, in-12, v. marb.......................... 6—»

Ce volume, très-utile aux recherches littéraires, est terminé par une excellente table géographique.

609. Gourville. Mémoires de M. de Gourville, conseiller d'État, concernant les affaires auxquelles il a été employé par la cour, depuis 1642 jusqu'en 1698. *Amsterd. et Paris*, 1782, 2 vol. in-12, cart.............................. 12—»

Mémoires curieux et intéressans; sont devenus rares.

610. Guicciardini (*Francesco*); Istoria d'Italia; alla miglior lezione ridotta dal professor G. Rosini. *Pisa*, 1819, 10 tom. en 5 vol. in-8, portr., veau fauve, fil. tr. dor....... 32—»

611. Gravina. Esprit des lois romaines, trad. par Requier. *Paris*, 1821, in-8, d.-rel. veau bleu................ 5—»

612. Grégory (G. de). Istoria delle vercellese letteratura ed arti. *Torino, typogr. Chirio e Mina*, 1819-1824, 4 tom. en 2 vol. in-4, d.-rel. veau antiq. (*Éleg. reliure*)....... 40—»

Cet excellent ouvrage est orné de 40 portraits et de 24 gravures de monumens d'antiquité. On sait qu'une grande partie de l'édition a été détruite par accident; elle est donc devenue très-rare.

613. Hadriani Junii emblemata ad Arnold. Cobelium ejusdem ænigmatum libellus. *Antverpia, C. Plantini*, 1565, in-8, figures sur bois, veau ant. (*Reliure du* XVIe *siècle avec armoiries.*)..................................... 10—»

614. Histoire de Dion Cassius de Nicée, abrégée par Xiphilin, contenant ce qui s'est passé de plus considérable sous les empereurs romains, trad. de grec en franç. (par de Bois Guilbert). *Paris, Cl. Barbin*, 1674, 2 vol. pet. in-12, v. m. fil. (*Aux armes de madame de Pompadour*)......... 12—»

615. Histoire de Ferdinand-Alvarez de Tolède, premier du nom, duc d'Albe. *Paris*, 1699, 2 vol. in-12, port., veau brun.. 6—»

616. Huard. Histoire de la peinture italienne, depuis Prométhée jusqu'à nos jours. *Paris*, 1834, in-8, d.-rel. veau bleu.. 5—»

617. Idiota. Les Contemplations de Idiota, homme de saincte vie (il vivoit l'an 850 ou environ) sur l'amour divin, la Vierge Marie, la vraye patience, etc. — *Item* douze reigles concernantes la vie chrestienne, liure fort deuot de la traduction de J. Tigeou, Angeuin, chanoine en l'église cathedrale de Metz. *Paris, Chaudière*, 1586, in-16, vél....... 9—»

618. Le Maistre (*Rodolphe*). Les divins Mystères de la philosophie platonique, sommairement rapportez à la sagesse de Pythagoras, par Rod. Le Maistre. *Paris*, 1628, in-12, v. f. (*Anc. rel.*).................................. 7—»

Ce volume commence par la traduction en prose, avec texte en regard, des préceptes de Pythagoras et se termine par ces mêmes préceptes en vers latins.

619. Leonicus. Nicolai Leonici Thomaei dialogi. *Lugduni apud Gryphium*, 1542, in-8, veau ant. (*Aux armes de De Thou.*) 28—»

Volume de la plus belle conservation et rare. Cette belle édition, imprimée en lettres italiques, peut être comparée aux beaux Aldes.

620. Letterе memorabili dell' abbate Mich. Giustiniani, de' signori di Scio, e d'altri. *Roma*, 1775, 3 vol. pet. in-12, vél.................................. 9—»

621. Lindan. Discours en forme de dialogues, ou Histoire tragique, en laquelle est nayvement dépeinte et descrite la source, cause et progrès des troubles et differens qui durent encore aujourd'huy, meuz par Luther, Calvin et leurs conjurez et partizans contre l'église catholique, trad. du latin de R. P. Guill. Lindan, evesque alleman, en nostre langue françoise, par R. Benoist, Angeuin. *Paris*, *G. Chaudière*, 1566, pet. in-8, vél.................................. 10—»

On lit au bas du titre: « Celestinorum sanctissime Trinitatis de Marcoussiaco ex dono amicorum, 1729. »

622. Luynes (H. duc de). Commentaire historique et chronologique sur les Éphémérides, intitulées « Diurnali di Messer Malleo di Giovenazzo. » *Paris*, *F. Didot*, 1839, in-8, tiré in-4, gr. pap., d.-rel. veau antique. (*Élég. rel.*).... 2—50

L'ancienne Chronique attribuée à Matteo Spinello de Giovenazzo contient d'importans détails sur les événemens qui se passèrent dans le royaume de Naples depuis les dernières années du règne de Frédéric II jusqu'au règne de Charles d'Anjou.

623. Magalotti. Lettere scientifiche, ed erudite del conte

Lorenzo Magalotti. *Firenze*, 1721, in-4, portr., veau marbr. fil. (*Padeloup*).. 7—50

Bel exempl. de la PREMIÈRE ÉDITION de ces lettres estimées. Orné d'un beau portrait.

624. MÉMOIRES pour servir à l'histoire de Louis, dauphin de France; avec un traité de la connoissance des hommes, fait par ses ordres en 1758 (par le père Griffet et publiés par l'abbé Querbeuf). *Paris*, 1777, 2 vol. in-12, veau marbré (*Derome*).. 10—»

625. MÉMOIRES pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle, premier ministre de Philippe II, roi d'Espagne (par dom Prosper Levesque). *Paris*, 1753, 2 vol. in-12, veau marb. 9—»

Excellens mémoires.

626. MENGS (*Ant. Raffaello*) opere; publicate dal Cav. G. Niccola d'Azara. *Bassano*, 1783, 2 vol. in-4, fig. d. rel...... 9—»

Les ouvrages de cet artiste sont très-estimés et le cheval. d'Azara recommande cette édition.

627. MIRABAUD. Opinions des anciens sur les Juifs, par de Mirabaud, secrétaire perpétuel de l'Académie françoise. *Londres*, 1769, pet. in-8, v. fauv. fil. (*Derome*)............. 8—»

628. MOLINI (*Giuseppe*). Vita di Benvenuto Cellini, scritta da lui medesimo tratta d'all'autografo per cura G. Molini. *Firenze*, 1832, 2 vol. in-8, d. rel., veau ant. (*Ex. pap. vélin*).. 10—»

629. NEUFVILLE (*Le Quien de La*). Histoire des dauphins de Viennois, d'Auvergne et de France. *Paris*, 1760, 2 vol. in-12, veau marb................................. 9—»

630. ORIGINE (l') des duels et des tournois et leurs différents combats (par Chevrier de Rivière, officier d'infanterie), in-4, mar. vert, fil. tr. dor. (*Aux armes de Condé*)...... 30—»

Manuscrit du XVIIe siècle, et dédié au comte de Charolais, prince du sang.

631. Osorius. Histoire de Portugal, contenant les entreprises, navigations et gestes mémorables des Portugallois tant en la conqueste des Indes Orientales, par eux descouvertes, qu'ès guerres d'Afrique et autres exploits, comprinse en vingt, dont les douze premiers sont trad. du latin de Jer. Osorius, et les huit suivans de Lopez de Castagnede et d'autres historiens. *De l'imp. de Franc. Estienne*, 1581, in-fol. v. m. (*Armoiries*). .... 22—»

632. Philosophie (la) naturelle restablie en sa pureté, où l'on void à decouvert toute l'œconomie de la nature, etc., avec le traicté de l'ouvrage secret de la philosophie d'Hérmez, qui enseigne la matière et façon de faire la pierre philosophale. *Paris*, 1651, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). 4—»

633. Platine. Les vies, faictz et gestes des sainctz peres papes, empereurs et roys de France, ensemble les hérésies, concilles, guerres et autres choses advenues tant en la chretienté que autres pays estrange et barbare, escriptes en latin par Bapt. Platine de Crémonne et depuis tournées en francoys. *On les vend à Paris, à la grand salle du palays, au premier pilier, par Ch. L'Angelier.* mdli, pet. in-8, v., ant. dent. avec les portraits gravés en bois.................................. 16—»

634. Recherches de l'antiquité de la ville et bailliage de Chasteau Landon, servant de deffenses contre les entreprises des officiers du bailliage de Nemours. *Paris*, 1662, in-8, v. m. (*Bel ex. d'un volume très-rare*)........................ 12—»

635. Rinuccini (*Ottavio*). La favola d'Aragne. *Firenze*, 1810. — Il Narciso favola. *Roma*, 1829, en un vol. gr. in-4, d.-rel., veau fauve (*élég. rel.*)..................................... 9—»

Le premier de ces deux ouvrages, d'un auteur estimé, est imprimé sur papier bleu et le titre est en encre rouge. Il a été composé à l'occasion du mariage del signor Pier Francesco Rinucci et della signora Teresa Antinori. — Le second, sur grand papier vélin, a été fait aussi pour la célébration du mariage de D. Sigismund Chigi et de Donna Leopolda. Il est publié ici pour la première fois par L. Maria Rezzi.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 14 ET 15.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1850.

Sommaire des numéros 14 *et* 15 *de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.*

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

RECHERCHES SUR L'IMPRIMERIE

DANS QUELQUES VILLES DE FRANCE.

ARRAS (1).

Arras, cette ville des trouvères, possédoit au moyen âge une chambre de rhétorique qui se trouve mentionnée dans le catalogue de Gérard (2). Elle eut une grande influence pendant le xvᵉ siècle. En 1431 on y distribua des prix sur la question : Pourquoi la paix ne venoit pas en France? On sait qu'à cette époque de sanglantes divisions entre les Armagnacs et les Bourguignons agitoient la France, que déjà plusieurs tentatives de pacification avoient échoué, et que Charles VII ne se réconcilia avec son puissant vassal que dans le congrès tenu à Arras en 1435 (3). Les ambassadeurs des différens États européens,

(1) L'auteur de ce mémoire (extrait du *Bulletin du Bibliophile belge*) vient de recevoir une récompense bien flatteuse pour quelques-unes de ses constantes et utiles études ; l'Académie des Incriptions, dans sa séance du 17 août dernier, a accordé à M. le comte Achmet d'Héricourt, une mention honorable pour ses deux dissertations manuscrites : 1° *Larenci, ses seigneurs depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ;* 2° *Bibliographie arrageoise avec des notes bibliographiques et littéraires.*

(2) Mémoire historique sur la bibliothèque dite de Bourgogne, présentement bibliothèque publique de Bruxelles, par M. de Laserna Santander, p. 165.

(3) Le journal de la Paix d'Arras, par Antoine de la Taverne, a été imprimé à Paris avec des notes de Colard. Le manuscrit autographe est encore dans la bibliothèque de Saint-Vaast d'Arras. Nous avons lu en 1840, à une séance de la Société des Antiquaires de la Morinie, un mémoire sur ce fait important de l'histoire de France.

venus de toutes les parties de l'Europe à cette réunion, donnèrent aux conférences d'Arras une importance telle que n'en eut jamais aucune assemblée du moyen âge. Et pendant que des questions aussi graves s'agitoient, un autre programme, vieux reste de la gaieté du moyen âge, intéressoit la masse des habitans : A celui qui allumera le plus vite une torche, un falot d'argent; à qui chantera le mieux, une alouette ; à quiconque contrefera l'ivrogne et le fou, donnera les avis les plus sages et dira les choses les plus sensées, un pot d'argent. Ces divers prix furent gagnés par des bourgeois d'Arras (1). Le dernier acte que nous connoissions de la chambre de rhétorique date de 1491. Cette ville réunie à la France par Louis XI, après avoir été ruinée par son royal vainqueur, après avoir vu jeter en exil ses principaux habitans, voyoit son industrie renaître sous la protection de Charles VIII et de la dame de Beaujeu (2). C'étoit un retour vers les temps de sa glorieuse prospérité : on vouloit ranimer les fêtes, et des récompenses furent promises à qui offriroit à la curiosité publique les plus beaux spectacles. Les archives municipales ne disent pas quels furent les heureux vainqueurs. Arras étoit livré l'année suivante aux violences des gens de guerre, et les soldats de Maximilien n'avoient pour cette ville ni pitié, ni égards.

Tandis qu'Arras avoit salué de ses vives acclamations le retour des Bourguignons, une découverte importante changeoit la face du monde intellectuel, et marquoit bien plus sûrement que ne l'avoit fait la prise de Constantinople, la naissance de l'histoire moderne.

(1) Arch. munic. d'Arras. Regist. mém. et rapport sur les archives du Pas-de-Calais, par Louandre.—Archives du Nord de la France. Nouv. sér., tome II, p. 221.

(2) Nous avons suffisamment décrit ces événemens dans nos siéges d'Arras; nous y renvoyons le lecteur.

Sur les événemens qui ont suivi la prise d'Arras en 1492, par les Bourguignons, on peut consulter avec fruit le journal de dom Gérard Robert, religieux de Saint-Vaast, témoin de la violence de la garnison allemande.

Jean Geinsfleisch, dit Gutenberg (1), né vers 1400 à Mayence, avoit découvert l'imprimerie; un ouvrier de Just, nommé Pierre Schœffer, de Gernsheim, perfectionnoit l'emploi des caractères, et déjà commençoit à se répandre les premiers incunables si recherchés de nos jours. Les universités s'étoient associées avec enthousiasme au mouvement qui alloit être imprimé à la civilisation; les provinces belges s'étoient signalées par leur zèle. Thierry Martens avoit fondé à Alost en 1473 une imprimerie qu'il transporta à Anvers en 1476. Nicolas Ketelaer et Gerard de Leempt en établissoient une à Utrecht en 1473; Jean de Westphalie, à Louvain, en 1474; Colard Mansion, à Bruges, en 1476; les frères de la vie commune à Bruxelles, dans la même année (2). Bientôt les imprimeries se multiplièrent et il n'y eut guère de ville un peu importante qui ne pût éditer les productions des savans qui l'habitoient.

Selon Brunet, Valenciennes possédoit déjà une imprimerie en 1500, (3) et 20 ans plus tard un livre sortoit des presses cambrésiennes. Il n'est pas jusqu'à la petite ville de Hesdin qui

(1) On a beaucoup écrit sur l'imprimerie et son origine, mais quiconque veut lire un résumé des discussions qu'amenèrent les prétentions rivales des villes allemandes et hollandaises, consultera avec fruit les *Curiosités bibliographiques* de Ludovic Lalanne. Paris, 1845.

(2) Voyez le *Bulletin du Bibliophile belge*, publication dans laquelle M. le baron de Reiffenberg a su rendre intéressante une science aride.

M. Gratet-Duplessis a publié une savante dissertation sur ce sujet en tête de la Bibliographie douaisienne.

(3) S'ensuivent les chansons georgines imprimez en Vallanchiennes par Jehan de Liége devant le couvent de St-Pol (sans date), in-4°, gothique.

Jehan de Liége, dit Brunet, imprimoit au commencement du XVI[e] siècle et peut-être même à la fin du XV[e]. *Nouv. rech. bibliog.*, t. I, p. 307.

Le même auteur signale également, t. II, p. 447, un autre ouvrage imprimé à Valenciennes et qu'il croit de l'an 1500. Naissance très-désirée, etc. La seconde édition du curieux voyage de Jacques Desaige, sur lequel les éditeurs du nord de la France ont publié des notes si intéressantes, avoit été imprimée à Cambrai à la fin de 1523. La première édition publiée par le même imprimeur (Bonaventure Brassart, a dû être imprimée vers 1520. (Voy. Bibliog. cambrés. par A. Dinaux.) A Douai enfin, l'imprimerie n'est pas antérieure à 1563, époque à laquelle eut lieu la fondation de son université.

n'ait à cette époque fourni ses matériaux à l'histoire de la typographie artésienne. MM. Mondelot et Piers placent l'établissement de l'imprimerie à Hesdin en 1517 et citent l'*Agrégatoire des coutumes d'Artois*, imprimé cette année chez Bouldrin Verquin. M. Dufaitelle, dans un excellent article publié dans les Archives du Nord de la France (1), discutant cette opinion, y a relevé une double erreur. « Il existe, en effet, dit-il, une édi-
« tion de l'*Agregatoire des coustumes* de 1517, imprimé à Hesdin,
« mais d'abord elle est due à Bauldrin Dacquin, et ensuite ce
« n'est pas le plus ancien monument connu des presses de cette
« ville, ni le plus ancien recueil des coutumes d'Artois, Bou-
« lonnais et Guines, et comme l'a cru M. L. Ducas, qui a décrit
« cette édition dans la Revue du Nord, tom. I, p. 195, d'après
« un exemplaire de sa bibliothèque, M. Brunet fait connaître
« l'Agrégatoire de 1517 et celui de 1512, sortis des mêmes pres-
« ses et peut-être même faut-il remonter jusqu'en 1509, année
« dans laquelle furent complétées et réunies pour la première
« fois ces différentes coutumes, pour trouver la première édi-
« tion. » Nous avons prouvé qu'en 1520 Béthune avoit fait imprimer à Hesdin plusieurs livrets pour l'instruction des fidèles (2).

M. Piers, qui a publié quelques notes sur l'imprimerie dans le Pas-de-Calais, dit que J. Pice imprima à Arras un *Missale atrebatense* (3). Le laborieux bibliothécaire n'avait certainement pas vu cet ouvrage, sans cela il auroit remarqué que non-seulement rien n'indiquoit le lieu de l'impression du volume, mais que le libraire ne se nommoit pas Pice (4). Cette erreur a déjà

(1) Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie dans le Nord et le Pas-de-Calais. Arch. du nord de la France, nouv. sér., t. I, p. 26 et suiv. Ce travail contient d'utiles et judicieux renseignemens. C'est jusqu'à ce jour l'ouvrage le plus complet et le plus exact sur cet intéressant sujet.

(2) Voy. le *Bibliophile belge*, tom. VI.

(3) Biographie de la ville de Saint-Omer, p. 104.
Le Missel d'Arras avoit déjà été imprimé à Paris en 1493.

(4) C'est une de ces latinisations si communes à cette époque; Pica Pie ou

été relevée par M. Dufaitelle, mais la description qu'il a donnée de cet ouvrage est incomplète. M. Van Praet n'a pas été plus heureux dans son catalogue de livres imprimés sur vélin (1); on nous permettra donc de donner après eux une description de cet ouvrage dont l'exécution est remarquable et dont le titre surtout mériteroit d'être reproduit avec grand soin (2).

« Missale ad usum insignis ecclesie Atrebaten.

Sancta Maria ora.

Sancte Joannes evangelista ora.

Venundatur atrebati in papiro et pergameno in edibus Joannis Pice vel Anthonii filii ejusdem in parvo foro juxta carnarium ad intersignium sancti Joannis evangeliste commorantium. »

Au dernier feuillet on lit : « Ad laudem Dei omnipotentis ejusque intemerate genitricis et Virginis Marie totiusque curie celestis in cujus honore intitulata est Attrebatensis ecclesia, impressum est hoc opus novissime emendatum anno nostre salutis M• quingentesimo decimo septimo die vero ultima mensis martii ante Pascha. Impensis Joannis Lagache et Antonii filii ejusdem bybliopolarum manentium Attrebati in quadrivio parvi fori juxta domum ville et lanienas officinas : ad intersignium divi Joannis evangeliste. Ibidem que venale aperitur. »

mieux l'Agache; l'éditeur, comme on le verra plus bas, s'appelait en effet Lagache.

(1) Catalogue des livres imprimés sur vélin qui se trouvent dans des bibliothèques tant publiques que particulières, tom. I, p. 39.

M. Van Praet a fait cette description d'après l'exemplaire de la Bibliothèque mazarine, mais il ne fait pas mention du rébus par lequel se désignent ces auteurs. M. Dufaitelle, loco citato, dit : « Peut-être les doit-on (aux Lagache) les éditions de 1512 et de 1508. Cette dernière portoit déjà : optime ordinatum et diligenti cura noviter castigatum. »

(2) La Bibliothèque possède deux exemplaires de ce magnifique ouvrage, l'un sur papier et l'autre sur parchemin; ce dernier se trouve aussi dans la bibliothèque de M. Boisk, avocat à Arras; nous nous sommes surtout attaché à décrire l'exemplaire sur parchemin, celui sur papier n'offrant d'autres différences que les gravures ne sont pas enluminées.

Après le titre qui tient tout le recto du premier feuillet, on voit au verso : Tabula ad inveniendum pascha (1). C'est une table des fêtes mobiles, puis vient un calendrier qui comprend douze pages. A la fin de chaque mois sont des conseils hygiéniques ; nous en citerons quelques-uns pour les faire apprécier.

Martius. Humores gignit variosque dolores,
Sume cibum pure, cocturas si placet ure;
Balnea sunt sana, sed que superflua vana
Vena nec addenda, nec potio sit tribuenda.

October. October vina prebet cum carne farina.
Nec non ancina caro valet et volucrina;
Quamvis sint sana tamen est repletio vana.
Quantum vis comede sed non precordia lede.

Après un feuillet contenant la bénédiction du pain et de l'eau commence la pagination de l'ouvrage qui se continue jusqu'au folio 134. Ce sont les offices ordinaires pour tous les jours de l'année. Ici la pagination est renouvelée et s'arrête au folio 56 ; on trouve ensuite un feuillet isolé ; enfin la dernière partie commence immédiatement après lui et contient 47 feuillets.

Ce missel est sur parchemin et contient plusieurs gravures en taille-douce coloriées en or, azur, vermillon, vert, bleu, etc., avec un grand soin. Les lettres majuscules sont tantôt simples, tantôt ornées, tantôt rouges, tantôt noires ; la couleur des caractères varie également ; on remarque aussi différentes lettres majuscules coloriées et des miniatures.

Parmi les gravures enluminées on peut admirer l'Offertoire, la Résurrection, le Crucifiement et le Supplice de saint André.

(1) Différentes notes manuscrites existent sur le v° du feuillet qui servoit de garde à la fin du volume. Elles indiquent : 1° que le 3 mars 1598, Jean Sarrazin, archevêque de Cambrai et abbé de Saint-Vaast, décéda en la ville de Bruxelles, et que son corps fut ramené à Arras où on l'inhuma dans l'église de Saint-Vaast et son cœur dans celle des Capucins, et 2° que ce missel appartenoit au XVI° siècle à la chapelle de l'hôtellerie de Saint-Vaast, où la messe se célébroit en été à six heures et l'hiver à sept.

On en voit aussi une représentant le Père Eternel assis sur son trône, adoré des anges et tenant la boule du monde sur ses genoux. Quatre banderoles l'entourent et portent les noms des quatre évangélistes représentés par des symboles. Enfin une dernière, divisée en quatre parties, offre 1° Jésus-Christ avec ses apôtres et principaux ministres. 2° Les martyrs, presque tous ont des palmes, saint Laurent a un gril à la main et saint Étienne est percé de flèches. 3° Les docteurs de l'Église, les évêques et les confesseurs. 4° La mère de Dieu entourée de vierges et de martyres.

Comme on le voit, rien ne marque ni l'imprimeur, ni le lieu d'impression, et les renseignements prouvent seulement que les libraires Jean et Antoine Lagache ont fait imprimer à leurs frais ce missel (1), mais ce qui constate suffisamment qu'on n'imprimoit pas à Arras en 1517 (2), c'est qu'une nouvelle édition du Bréviaire d'Arras publiée la même année par les mêmes éditeurs, fut imprimée à Rouen (3). Nous croyons utile de don-

(1) Cependant sur l'exemplaire existant dans la bibliothèque de M. A. Boistel d'Arras, on lit, en écriture du XVI° siècle, les vers suivants, qui ne nous paroissent pas néanmoins trancher la question.

Jehan Lagache en son temps libraire
Arras plusieurs libres fit faire
Entre quelz ce présent messel
Pour saint Gery au grand autel
Volst faire faire, et lors donner
Et par testament le ordonner
Avec ung manuel pareil
Lesquelz sont dignes de recœil
Ung chascun fit accoustrer nœuf
En l'an mil cinq cens et dix nœuf
Auquel mort le prist sans sejour
Droit en decembre au second jour
En papier aussi deux messeaulx
Donna grans en tel lettre et beaulx
Lesquelz volst pour lors asservir
L'ung pour aulx trespassés servir
Et l'aultre à l'autel Nostre Dame
Priés à Dieu quil ait son ame
Et que avoir il puist pour guerdon
Du tout de ses delicts pardon.
Amen.

(2) C'est donc par erreur que M. Ternaux Compans, dans un article publié dans le *Journal de l'Amateur de livres*, et reproduit dans ce bulletin, fixe l'introduction de l'imprimerie à Arras en 1517. Notre dissertation prouvera suffisamment que c'est une erreur.

(3) Les quatre frères Lallemant avoient introduit l'imprimerie à Rouen

ner une description détaillée de ce livre excessivement rare, et dont n'a encore parlé aucun bibliographe.

« Prima pars breviarii secundum usum insignis ecclesie attrebatensis summa vigilantia elaborati ac adamussim ordinati cum multis ad ordinarium additis sicut amodo non amplius opus erit temporali nec non super breviaria correcti per me Joannem Pica novissime edita jussu et mandato dominorum episcopi et canonicorum impressa. Preterea novissimis breviariis per dictos dominos etiam nuperrim impressis omni ex parte congruentis et multo acutius elucubrati. Ut patebit Intuenti in bonorum usum sacerdotum prodeat.

« Venundantur atrebati in edibus Joannis Pice et Anthonii filii ejusdem in parvo foro juxta carnarium morantium. »

La dernière page représente une image rouge autour de laquelle on lit : « Imprimé à Rouen devant St-Lo. »

L'ouvrage se termine ainsi : « Et finis prime partis breviarii quod ad hyemis temporale et sanctorale ad usum venerabilis ecclesie atrebatensis novissime emendati et ad communem promptioremque usum in melius reformati. Impressi anno nostre salutis millesimo quingentesimo decimo septimo XVI die mensis octobris. Impensis vero Joannis Lagache et Anthonii filii ejusdem bybliopolarum manentium atrebati in quadrivio parvifori juxta domum ville et lanienas officinas ad intersignium divi Joannis evangeliste. Ibidemque venale reperietur. »

Dans le titre de l'ouvrage on voit ce jeu de mots :

J. ET A. — GACHE.

Vers le milieu de l'ouvrage se trouve une note qui paroît indiquer le nom de l'un de ses propriétaires; la voici : « Sire Jehan Norel curé de Binche. » Trois gravures représentent l'Annonciation, la Passion et David agenouillé s'écriant dans

de 1472 à 1477; ce fut un de leurs ouvriers, Pierre Maufer, qui porta cette découverte à Padoue (1474-1479). Voy. tous les hist. modernes de la ville de Rouen.

toute la componction de son âme contrite : « Miserere mei, Domine (1). »

Le premier livre qui soit certainement sorti des presses arrageoises est intitulé : Ordonnances, stilz et usaiges de la chambre du conseil provincial d'Artois, nouvellement décrétées par l'empereur nostre sire. Arras, Jean de Buyens, petit in-4° gothique, 1528. A peu près dans le même temps Jehan Bourgeois, libraire, obtint de l'empereur Charles-Quint l'autorisation d'imprimer le même ouvrage. Cette édition parut en 1553. Une jeune cigogne nourrissant sa vieille mère, telle étoit la marque qu'il avoit choisie. Il grava alentour cette inscription qui devroit être profondément inscrite dans le cœur de tous les hommes : *Pietas homini tutissima virtus.* C'est qu'à cette époque le mot de vertu n'avoit point encore de synonyme politique et qu'il étoit sinon le seul, du moins le principal mobile de nos pères (2).

Dès lors la typographie existe à Arras ; c'est à l'érudit de rechercher ses productions, et par d'intéressantes analyses d'en populariser la connoissance.

Paquot, dans ses Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas, cite un ouvrage de Nicolas Leborgne ou Strabon, imprimé à Arras en 1558 et intitulé : Epicedium in obitum

(1) Cet ouvrage, dans le format actuellement in-16, se treuve dans la bibliothèque d'Arras.

(2) Ordonnances, usaiges et stilz de la gouvernance d'Arras faictes et décrétées par l'empereur comte d'Artois, in-4°, 1528.

Sous ce titre se trouve un écusson en taille-douce représentant les armes de Charles-Quint. Puis on lit : On les vend en la cité d'Arras, par Jehan de Buyens, devant le portail de Notre-Dame. La note qui suit termine l'ouvrage : Imprimé nouvellement en la cité d'Arras par Jehan de Buyens l'an 1528, le 26e jour de septembre. Il ne se trouve point de pagination ; au verso du 1er feuillet est insérée l'autorisation accordée per le lieutenant du gouverneur d'Arras, dont voici un extrait : Veue la requeste a nous faicte par Jehan de Buyens libraire et imprimeur demeurant en la cité d'Arras, subz ce qu'il nous a donné à entendre que pour secourir pluyseurs estudiants en praticque de courte sale, il ayt délibéré imprimer ung petit livre où sont mises et rédigées les ordonnances, etc. En quoy faisant il a mys et exposé son temps et ses biens, etc. Permis et permettons, etc.

Caroli comitis Lalani præfecti Hannoniae, mais il n'indique pas quel en fut l'éditeur.

Quoi qu'il en soit de ces ouvrages, Bourgeois sollicita en 1594 le brevet d'imprimeur; il s'intitula libraire juré, ce qui justifie le doute émis par M. Dufaitelle, *loco citato*, et se basa sur ce que tous ses prédécesseurs et devanciers auroient été imprimeurs à Arras, qu'ils auroient fait faire à leurs frais et dépens plusieurs livres dont l'utilité n'étoit douteuse. Déjà même il avoit fait l'acquisition d'une presse, mais il n'osoit s'en servir avant d'avoir obtenu une autorisation expresse, ce qui lui fut concédé la même année (1).

Et tandis que l'imprimerie s'établissoit lentement à Arras, de glorieux enfants de cette cité s'illustroient à l'étranger. Des deux protes du célèbre Thierry Martens d'Alost, l'un étoit

(1) Phillppe par la grâce de Dieu, roy de Castille, etc... A tous ceulx qui ces présentes verront salut. Savoir faisons nous avoir receu l'humble supplicacion et requeste de Jehan Bourgeois libraire juré et bourgeois de nostre ville d'Arras, contenant que tous ses prédécesseurs et devanciers auroient exercé l'art de liberaire audit Arras auquel ils se seroient bien duement comportez, mesme par l'impression qu'ils auroient fait faire à leurs frais et despens de plusieurs livres auroient taschez de prouffîcter au publicq. Suivant les traches desquelz ledit suppliant après avoir esté admis par ceux de nostre conseil èn Arthois a tenir bouticle et liberairie et vendre livres il se seroit bien et duement acquitté desirant a l'exemple de ses prédécesseurs de tout son pouvoir servir a la partie et d'avancer le bien public il auroit depuis naguaires à grands frais et despens achepté une pression et impression avec tous les caractères y requis a intention d'y imprimer. Ce que néantmoins il doubte ne pouvoir faire sans estre de par nous à ce admis. Cause pourquoy il nous auroit très humblement supplié qû'il nous pleust luy accorder nos lettres d'octroy de pouvoir imprimer tous et chacun les livres qui seront deuement admis et approuvés par les visitateurs et correcteurs ordinaires en conformité de nostre dit placart. Pour ce est-il etc... Nous lui avons octroyé, consenti et accordé, octroyons, consentons et accordons qu'il pourra imprimer, vendre et distribuer et par tous nos pays de pardeça toutes sortes de livres veuz et corrigez et approuvez par les visitateurs ordinaires en conformité de noz placars, etc...

Donné à Bruxelles, le 18 juillet 1594.

(Archives du Pas-de-Calais, 2e registre aux commissions du conseil d'Artois, f° 206 v°.)

Pierre Touros ou le tondeur d'Arras. Plus tard, le savant Jean Crespin, obligé pour cause de religion de quitter sa patrie, se retiroit à Genève après avoir imprimé quelque temps à Lyon. Mais du moins il n'oublia pas la ville ingrate qui l'avoit chassé, et ses éditions portent généralement *Crespinus Atrebatius*. Jean Crespin eut pour successeur son gendre, Eustache Vignon, qui imprima également à Genève, et dont les belles éditions méritent d'être recherchées (1).

Mais déjà la ville d'Arras n'avoit plus rien à envier aux cités voisines. Bourgeois utilisoit son privilége par la publication d'un ouvrage du prolixe Gazet; en outre Robert Maudhuy et Guillaume de La Rivière, les typographes les plus justement célèbres dans les fastes littéraires de l'Artois, suffisoient à éditer les ouvrages des savants arrageois. Si le premier n'imprima de 1592 à 1630 que des livres religieux ou de morale, il n'en est pas de même de Guillaume de La Rivière. La Somme de saint Thomas (2) avec les notes de Paul Boudot, les ouvrages

(1) Homeri Opera gr. (Genevæ), Jo. Crispinus atrebatius, 1559-67. 2 vol. pet. in-12. Jolie édition dont on recherche les exemplaires bien conservés. Le texte de l'*Iliade* est celui de Turnèbe avec quelques corrections faites d'après l'édition romaine de 1542. 8 à 12 fr. vend. en m. r. d. de m. r. l. r. 24 fr. en 1805, 44 fr. Larcher (Brunet), t. 2, p. 511.

Στραβωνο; Γεωγραφικων Βιβλοί ιζ.

Isaacus Casaubonus recensuit, summo qui studia et diligentia, ope etiam veterum codicum emendavit, ac commentariis illustravit. Accessit et tabula orbis totius descriptionem complectens. Adjecta est etiam Guillelmi Xylandri Augustani latina versio cum necessariis indicibus. — Excudebat Eustathius Vignon atrebat. MDLXXXVII.

(2) S. Thomæ Aquinatis summa totius theologiæ in qua quicquid in universis bibliis continetur obscuri, quicquid in veterum patrum (ab ipso nascentis ecclesie initio) monumentis est doctrinæ notabilis, quicquid denique vel olim vocatum est, vel hodie vocatur ab hæreticis in controversiam, id totum vel certe maxima ex parte, ut erudite et pie, ita fideliter atque dilucide, per quæstiones et responsiones explicatur, in tres partes ab auctore suo distributa editio novissima, in qua studio ac lucubrationibus Pauli Boudot sacræ theologiæ, societatisque sorbonicae doctoris ecclesiæ cathedralis atrebatensis canonici pœnitentiarii et archidiaconi opus hoc ab infinitis prope modum mendis quae successu temporis in ipsum textum irrepserant quibusque depravatus

de Cassien (1) et le commentaire de Gazet, sont des ouvrages importants et tels que n'en produit plus que rarement la typographie. Les éditions de La Rivière se recommandent, sinon par la beauté de l'exécution, du moins par l'exactitude et la pureté du texte. Plusieurs de ses impressions portent l'indication de J. B. et Guillaume La Rivière; il est probable que le père s'étoit associé à son fils et qu'il l'initioit ainsi à la pratique de son art. Pendant que La Rivière et Maudhuy publioient de nombreux ouvrages, un libraire célèbre, Gilles Bauduin qui, plus d'une fois, leur avoit fait imprimer des livres, en composa plusieurs, du moins on peut le penser, puisque ces volumes, qui ne sont du reste qu'au nombre de trois, ne portent aucune indication d'imprimeur.

Après eux les annales de la typographie d'Arras n'offrent plus de ces livres importans que l'on recherche par leur luxe et le mérite des notes, ni de ces éditeurs instruits comme Guillaume de La Rivière. L'imprimerie de Douai a vu grandir son influence, et cette ville, si justement surnommée l'Athènes du Nord, voit les auteurs accourir dans ses murs.

LE COMTE ACHMET D'HÉRICOURT.

antea scatebat et non sine magna obscuritate plerisque in locis legebatur, tandem in magnum omnium usum repurgatum est. 1610, in-f°.

(1) Joannis Cassiani opera omnia cum commentariis D. Alardi Gazæ cœnobitæ Vadestini ordinis sancti Benedicti. 1628, in-f°.

La Bibliothèque d'Arras contient sous le n° 952 un manuscrit de Cassien du XIII° siècle digne de fixer l'attention; il provient de l'ancienne abbaye du mont Saint-Eloi.

SOUVENIRS D'UN BOUQUINISTE.

Notice sur M. le comte de Civry (Pierre du Collin de Barisien). Paris, imprimerie Schneider et Langrand, 1845, in-8° de 43 pages.

Cette notice curieuse à bien des égards, et qui a été imprimée à petit nombre d'exemplaires, vient seulement de nous être communiquée. Elle nous a rappelé que, lors de nos voyages bibliographiques dans les départemens de l'est, nous avions eu des relations avec un libraire-bouquiniste de Nancy, nommé Pierre Collin. C'étoit un assez bonhomme en apparence, simple de manières et plus modeste encore dans ses habitudes ; il parloit seulement avec une espèce d'emphase, des quatre cent mille volumes qu'il étoit parvenu à rassembler, et dont la plus forte partie restoit empilée, faute d'un espace suffisant pour la recevoir. Qui se seroit jamais douté qu'un homme si humble en toutes choses, et qui avoit embrassé volontairement une profession, à laquelle des gens mal appris ont imposé le nom peu aristocratique de *bouquiniste*, seroit transformé, après sa mort, en un personnage de la plus haute extraction : « Issu « d'une vieille famille d'épée, branche puînée d'une race sou« veraine, qui avoit régné sur la Provence, et qui, après avoir « porté plus d'une couronne au front, se vit forcée par des re« vers, malgré le sang royal qui couloit dans ses veines, de ve« nir se réfugier en Champagne et en Lorraine. » L'auteur de la notice nous apprend ensuite que M. le comte de Civry, c'est-à-dire Pierre Collin, avoit l'honneur d'être allié aux maisons *de Beaufremont*, *de Choiseul*, *d'Apremont*, *de Nottancourt*, de *la Châtaigneraie*, etc., etc ; enfin aux princes *Poniatowski* et *au glorieux* sang de *Jeanne d'Arc* (pag. 15). En vérité, nous sommes presque saisis de respect, quand nous songeons que nous avons traité d'égal à égal avec un descendant de race royale, qui étoit loin alors de laisser soupçonner son illustre origine. On convient néanmoins que les titres qui l'établissoient

avoient disparu. C'est encore un méfait qui appartient aux révolutionnaires de 1793. « On vint détruire ce beau chartrier de « famille, si antique et si complet, et brûler sans remords tous « ces titres nobiliaires et féodaux, toutes ces vieilles chartes du « moyen âge, dont plusieurs remontoient au dixième et au « douzième siècle, et intéressoient l'histoire de France autant « que celle de la noble famille. » Si des distinctions héraldiques fort contestables que l'on prodigue à M. le comte de Civry, on passe à ce qui le concerne personnellement, nous lisons dans la notice qu'il fut capitaine à l'âge de seize ans (en 1792, (comme on étoit autrefois colonel à la bavette), et attaché en cette qualité à l'état-major de l'armée du Nord, qu'il parcourut la Hollande, qu'il *assista aux plus chaudes batailles et s'acquit l'estime des généraux Salm, Watrin, Pichegru, et de plusieurs autres noms célèbres, ses frères d'armes*. Le feu martial du ci-devant comte de Civry ne dura pas longtemps ; il revint dans sa famille, *dispersée par la foudre révolutionnaire*, et vint s'asseoir, tout capitaine qu'il étoit ou avoit été, sur les bancs de l'école centrale de Nancy. Il y puisa cet amour des lettres et des livres, qui devint son goût dominant. En vain l'empereur lui fait offrir la place d'*inspecteur des eaux et forêts de la Meuse*, il la refuse pour rester simple maire de la commune de Serécourt (département des Vosges), qu'il habitoit alors. Après avoir perdu deux femmes qu'il adoroit, et dont il étoit payé de retour, à ce qu'il paroît, il alla, *pour étourdir sa douleur et ses pensées*, se fixer à Nancy, où il jeta les fondemens de cette immense bibliothèque, qui devoit se métamorphoser plus tard en librairie ancienne. La seule grâce que le comte de Civry accepta des gouvernemens qui se succédèrent en France, fut l'ordre du Lis (*sic*), dont les Bourbons de retour s'empressèrent de le décorer, il est vrai, s'il faut en croire la notice ; que son père qui n'avoit jamais servi refusa la croix de Saint-Louis qui lui fut offerte à la même époque. C'étoit bien le cas pour Pierre Collin, de reprendre les titres nobiliaires dont avoit joui sa famille ; mais, si l'on y a songé pour lui, après son décès, jamais

de son vivant, il ne manifesta une pareille prétention. « La « bibliographie seule devint chez lui une noble mais effrayante « passion ; il y consacra ses jours, une partie de ses nuits et « sa fortune tout entière. Il vendit successivement ses terres, « ses fermes, ses bois, ses forges, son manoir de Gran, ses « châteaux de Serécourt et de Donremy, pour les convertir en « livres. » Cette conversion ne fut pas heureuse dans ses résultats. « Quoique le comte de Civry eût pris pour faciliter ses opé« rations (d'achat, de vente et d'échange), la précaution de se « munir d'un brevet de libraire, sorte de bouclier protecteur, « il se vit souvent élever de basses et ridicules chicanes qui ré« pugnoient à son caractère pacifique.... Des revers, des décep« tions soit locales, soit politiques, achevèrent d'ébranler un « édifice qu'il avoit construit avec tant de peines et de dépenses. » Des ventes *in globo* entamèrent successivement cette *gigantesque* (expression de l'auteur de la notice) collection, et sur la fin de sa carrière, il ne restoit plus à M. le comte de Civry qu'un petit nombre d'ouvrages de prédilection, « et ce qu'il « appeloit avec complaisance son *cabinet lorrain*, c'est-à-dire « les livres, manuscrits, chartes, antiquités et tableaux qui « pouvoient intéresser l'histoire de la Lorraine. » Le panégyriste nous apprend ensuite en style romantico-ascétique quelles furent les dernières occupations du comte de Civry. Il travailloit à une *Histoire de Gran*, cité romaine ; mais il n'en publia que le prospectus, ayant communiqué à M. Jollois, ingénieur, les précieux documens qu'il avoit recueillis lors des fouilles pratiquées par ses soins sur le territoire de cette commune. « M. le comte de Civry s'endormit dans le sein de Dieu, en « portant à ses lèvres le crucifix qui avoit reçu le dernier sou« pir de son père et de tant d'êtres chers et disparus. L'aurore « se levoit ; c'étoit le jour du Seigneur. On étoit au dimanche, « 23 juin de l'an 1844. »

Ainsi finit cette notice remarquable par sa singularité, et dont le sujet rentroit essentiellement dans l'ordre des matières dont nous nous occupons. Après la mort du comte de Civry,

les derniers débris de son naufrage bibliographique furent dispersés. Nous croyons en avoir reconnu quelques fragmens dans une série de catalogues de vente, publiés en 1845, par les libraires Garnot et Hébrard.

Dans un voyage que nous fîmes en Lorraine en 1829, pour l'acquisition de la bibliothèque de feu M. Psaume, nous eûmes l'occasion, lors de notre séjour à Nancy, de jeter un coup d'œil sur les parties non entassées de cette masse de livres que le *bouquiniste Collin* (c'est ainsi qu'on appeloit le comte de Civry), avoit répartis dans plusieurs magasins. Il nous seroit difficile de rapporter l'impression que cet examen rapide nous fit éprouver. Nous restâmes convaincus néanmoins que cet assemblage incohérent avoit été produit sans choix et sans goût. Un petit nombre d'articles remarquables se perdoient dans cet océan de livres. Parmi ces derniers se trouvaient le *Monasticon anglicanum*, de Dugdale, *Canones et decreta concilii tridentini*, édition de Rome 1564, collationnée et authentiquée par le secrétaire et les notaires du concile, acquis ensuite par M. Payne, libraire de Londres; *la Vie de sainte Marguerite à quarante quatre personnages,* qui a passé depuis dans la bibliothèque de M. de Soleinne, etc. Pour notre compte, nous ne pûmes faire que peu d'acquisitions, soit que la condition des ouvrages dont nous avions envie ne fût pas satisfaisante, soit que les prix exigés ne fussent pas en rapport avec leur valeur réelle... Nous nous accommodâmes cependant de : Concilia Magnæ Britanniæ, 1737, 4 vol.;—l'édition originale des Lettres Provinciales, in-4° ; — des Traités originaux de Calvin ; — un volume imprimé à Varsovie sur les parties de l'homme et de la femme ; — la Complainte douloureuse de l'âme damnée, édition ancienne gothique ; — la petite pièce du *Mundus novus*, 1498, in-16 gothique ; — Hist. Augustæ scriptores, avec la signature de Racine ; — une collection des Bollandistes, l'édition d'Anvers ; — Un mystère des actes des Apôtres ; — plusieurs pièces sur la Terre-Sainte ; — la Chronique de Froissard, édition de Vérard, etc., etc.

J. T.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

L'AUTEUR DE DON QUICHOTTE

Racheté d'esclavage par un François.

Dernièrement le hasard me fit jeter les yeux sur une petite brochure in-8° de 30 pages, dont je transcris ici le titre tout au long.

« DISCOURS DU RACHAPT de cent quatre-vingts et six tant chrestiens que chrestiennes captifs, d'entre les mains des Turcs et Barbares, avec leurs noms, surnoms et nativitez.

« *Le tout faict par les Religieux et par l'ordonnance du R. P.*, FRÈRE BERNARD, *Général de la tressaincte Trinité et rédemption des captifs : Ensemble le rachapt de quelques sainctes reliques.*

« A Paris, chez Guillaume Chaudière, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Temps et de l'Homme Sauvage. MDLXXXII. (1) »

Après quelques pages d'introduction sur lesquelles je reviendrai, on trouve la liste des captifs rachetés, qui se décompose ainsi :

Religieux	7
Prêtres séculiers	1
Hommes	105
Femmes et filles	24
Jeunes hommes et enfants	49
	186

Je parcourois machinalement cette liste de noms obscurs, la plupart espagnols, quelques-uns italiens, à peine un ou deux françois, lorsqu'à la page 10, je fus frappé par la mention suivante :

(1) Cette pièce se trouve à la Bibliothèque du Louvre.

« MICHEL DE CERVANTES, *aagé de trente ans, natif de Alcala de Hénarès.* »

Tout le monde sait en effet que l'auteur de Don Quichotte fut prisonnier à Alger et qu'il fut racheté par des religieux. Lui-même a fait allusion dans plusieurs de ses ouvrages à sa captivité et à sa libération. M. Viardot, dans la notice qui précède sa traduction du chef-d'œuvre de Cervantès, a donné, d'après le P. Haedo et Fernandez-Navarrète, de longs et intéressans détails sur cet épisode romanesque de la vie de son héros. Voici notamment ce qu'il dit de la manière dont auroit été conçue la première pensée de sa délivrance.

« L'année qui suivit la mort du père de Cervantès, Philippe II résolut d'envoyer à Alger des commissaires de rachat. Le P. Fray Juan Gil, procureur général de l'ordre de la Sainte-Trinité, et qui portoit en outre le titre de Rédempteur pour la couronne de Castille, fut chargé de cette mission pour laquelle on lui adjoignit un autre moine du même ordre, Fray Antonio de la Bella. Ce fut devant ces religieux que se présentèrent, le 31 juillet 1579, Doña Léonor de Cortinas, et sa fille Doña Andréa de Cervantès, qui venoient leur apporter trois cents ducats pour aider au rachat de Miguel Cervantès, leur fils et frère; deux cent cinquante ducats étoient offerts par la pauvre veuve, et cinquante par la pauvre fille. »

Mais si, comme l'ont supposé M. Viardot et les auteurs qu'il a suivis, tout s'est fait par l'initiative politique et religieuse de l'Espagne, pourquoi ce rachat de captifs, presque tous étrangers, a-t-il été en France l'objet d'une publication quasi-officielle? (car la croix de l'ordre de la Rédemption figure en tête de notre brochure); et qu'est-ce que ce père Bernard, *par l'ordonnance duquel le tout auroit été fait*, suivant elle?

La réponse à ces questions se trouvoit dans la constitution même de l'ordre des religieux Trinitaires ou Mathurins, comme on les nommait en France; et voici ce que nous avons trouvé à cet égard dans le P. Hélyot, t. II, page 316. « Cet ordre pos-

sède environ deux cent cinquante couvens qui sont divisés en treize provinces, dont six en France, trois en Espagne, etc. Les provinces de France, de Champagne, de Picardie et de Normandie avoient seules le droit d'élire le ministre général, dans le chapitre qui se tient toujours au couvent de Cerfroy, chef de tout l'ordre, et toutes les autres provinces étrangères devoient reconnoître le général ainsi élu par ces quatre provinces. »

Guidé par ces premières indications, nous cherchâmes dans la *Gallia Christiana* la série des abbés de cette maison de Cerfroy (province de Paris, diocèse de Meaux), et nous trouvâmes, t. VIII, p. 1746, que le général de l'ordre, de 1570 à 1597, avoit été Bernard Dominici ou Dominique, ministre de la Trinité de Metz; puis complétant les détails qu'on y donne sur ce personnage par l'article que M. Bégin lui a consacré dans sa *Biographie de la Moselle*, nous arrivâmes à constater : que le P. Bernard, né vers 1517, élève distingué de l'Université de Paris, controversiste habile, et prédicateur ordinaire de la cathédrale de Metz, avoit en effet, en vertu d'un bref du pape Grégoire XIII, du 7 novembre 1576, visité l'Espagne et le Portugal, qu'il y avoit vaqué à diverses affaires de l'ordre dont il étoit le chef, notamment à la rédemption des captifs. Il y a plus, si l'on en croyoit la tradition locale attestée par Bégin et par un poëte messin anonyme, cette œuvre charitable, dont l'initiative en cette circonstance lui fut certainement due, ainsi que nous allons le voir, il y auroit concouru en personne, auroit traversé la mer, pénétré chez les nations barbaresques et brisé de sa main les fers des prisonniers (1). Puis, comme il avoit employé à cette louable destination plus d'argent qu'on n'en avoit mis à sa disposition, les autres maisons s'étant refusées à participer

(1) « Iste gravis senio, niveâ quem veste, crucisque
Signo conspicuâ succinctum cernis, adivit
Barbaricas gentes immensa per æquora vectus,
Rupturus placidâ miserorum vinculâ dextrâ. »

Templum Metensibus sacrum, Metz, Collignon, in-8°, p. 92, 93.

au surplus de la dépense, il auroit été contraint d'aliéner des fonds de sa maison de Metz (1).

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, l'identité du P. Bernard, sa qualité, son origine et sa mission ainsi dûment constatées, on ne lira pas sans intérêt les détails que donne notre brochure sur son voyage en Espagne, détails qui peuvent servir à compléter et à rectifier la notice de la *Gallia Christiana*, et qui d'ailleurs, on le sait maintenant, intéressent à la fois la France par le nom du libérateur, et l'Espagne par ceux des captifs et surtout du plus illustre de tous.

« L'an 1578 le R. Père général frère Bernard faisant ses visitations ès royaumes d'Espaigne, meit toute diligence de scavoir en chacune maison, combien de deniers il y avoit appartenant à la rédemption des chrestiens : et ayant trouvé quelques sommes d'iceux deniers employées à autres affaires, les feit revenir, et mettre en lieu seur, défendant à tous avec censures de n'y toucher, ains en faire une rédemption des prisonniers chrestiens entre les mains des Turs et barbares, au plustot qu'il seroit possible.

« Or après que le dict général eut faict cette ordonnance en chacune maison particulière, il feit entendre aux ministres et pères dudict ordre, qu'il vouloit célébrer nn chapitre général en la ville et cité de Granade ce qui fut exécuté solennellement au mois de novembre dudict an, etc.

«... Après cela on advisa aux affaires particulières dudict ordre entre lesquelles ledict général insista tousjours à l'œuvre de la rédemption et commanda que dedans le jour et festé de saint Jehan Baptiste suyvant, tous les deniers qui estoient ès coffres de la rédemption des captifs, fussent employez audict œuvre. ce qui fut accordé de tout le chapitre, et en fut faict un article très exprès, duquel ledict général retira plusieurs extraicts, signez des quatre diffiniteurs et secrétaire dudict chapitre. Et estant de retour en Castille, alla baiser les mains du roi catho-

(1) Bégin, *Biographie de la Moselle*, t. I, p. 382.

lique, sa majesté estant pour lors à une maison de plaisance, nommée el Pardo, distante deux lieues de Madrid. Entr'autres choses ledict général dist à sa dicte majesté, qu'il avoit faict une ordonnance au chapitre tenu à Granado, par laquelle estoit porté que, dedans la saint Jehan Baptiste prochain, les susdicts deniers fussent employez à la rédemption : et mesmement ledict général donna l'article de ladicte ordonnance à sa majesté, signée de la main desdicts diffiniteurs et secrétaire, la suppliant très humblement y vouloir tenir la main, et y employer son authorité. Ce que sa dicte majesté eut fort agréable, et print lui même ledict article et extraict : et depuis a tellement manié cest affaire que frère Jehan Gille, que ledict général avoit faict procureur général dudict ordre, eut la charge de cest œuvre tout sainct, avec frère Anthoine de la Bella, ministre de Baeça, religieux dudict ordre, et enfin se sont transportez en Arger : où entr'autres choses ont rapporté plusieurs dignes et sainctes reliques, et ossemens de divers saincts, comme un os de la coste de saint Pierre, un os du bras de saint Paul, un os du bras de saint Sébastien, un os de la teste de sainte Apolline, un os de sainte Luce et plusieurs autres.

« Et outre ce ont racheté 186 chrestiens de divers estats et sexes, ainsi que le lecteur verra icy escrit : là où les noms, surnoms, aage desdits chrestiens, citez villes et villages de leur naissance sont fidellement mentionnez et descrits. »

Suivent les noms, dont nous avons déjà cité le plus célèbre. Ajoutons ici que les futurs biographes de Cervantès y trouveront en outre ceux de plusieurs de ses compagnons d'esclavage : Jérôme Ramirez, natif comme lui d'Alcala de Hénarès, le seigneur D. Francisco de Menesès, brave officier, que le père Haedo (*historia de Argel*) signale comme un des principaux confidens de ses hardis projets de délivrance, D. Diégo de Benavidès qui rechercha depuis son amitié et près duquel » il retrouva père et mère, » comme il le dit lui-même, etc.

Ainsi c'est bien un François, général de l'ordre de la Trinité, qui a provoqué en Espagne la réunion d'un chapitre de cet

ordre, insisté sur l'œuvre de la rédemption, recueilli des fonds à cet effet, intéressé le roi d'Espagne à son œuvre, nommé enfin le procureur général, Juan Gil et son adjoint Antonio de la Bella, lesquels, s'ils eurent le mérite de consommer le rachat, doivent laisser au père Bernard l'honneur de l'initiative, en supposant même qu'il n'ait pas partagé avec eux, comme l'indiqueroient certains témoignages, les fatigues et les dangers de l'exécution. Ainsi c'est à la charité françoise que cent quatre-vingt-six chrétiens durent leur délivrance ; c'est grâce à elle que le plus illustre écrivain de l'Espagne fut conservé aux lettres, et qu'il pût s'écrier plus tard dans l'un de ses ouvrages : « Je jouis enfin de l'une des plus grandes joies qu'on puisse goûter dans ce monde, qui est de revenir, après un long esclavage, sain et sauf dans sa patrie.... car sur la terre il n'y a pas de bien qui égale celui de recouvrer la liberté perdue. »

Aussi Cervantès, dans sa nouvelle de l'*Espagnole angloise*, a rendu un éclatant hommage au dévouement des religieux de l'ordre de la Rédemption, et cela dans des termes où nous aimons à voir une allusion à son libérateur étranger, et au désintéressement dont nous avons vu que la tradition locale faisoit honneur au père Bernard. Voici les paroles qu'il met dans la bouche d'un Anglois, nommé Ricarède.

« Nous fumes menés à Alger, où je trouvai les pères de la Trinité, qui rachetoient alors les esclaves. Je leur parlai, et m'étant fait connoître, ils me rachetèrent *quoique je fusse étranger à leur égard*. Ils comptèrent d'abord pour moi cent ducats, et promirent d'en compter douze cents encore, dès que le vaisseau de *l'Aumône* seroit arrivé, pour délivrer le père de la Rédemption qui demeuroit engagé pour quatre mille ducats *qu'il avoit empruntés par dessus la somme qu'il avoit apportée*; car la charité de ces religieux s'étend jusque-là qu'ils engagent leur liberté pour celle des autres, et demeurent eux-mêmes esclaves. » (1)

B. E. J. R.

(1) *Nouvelles de Cervantès*, trad. par Saint-Martin de Chassonville. Amsterdam, Arkstée et Merkus, 1768, 2 vol. in-12, t. I, p. 283.

CORRESPONDANCE.

Nous nous empressons d'insérer la lettre suivante que nous adresse M. Ferd. Wolf de l'Académie de Vienne.

Monsieur,

Dans un article sur les travaux bibliographiques de M. Quérard, inséré dans votre estimable *Bulletin du Bibliophile françois*, il est parlé de moi d'une manière si dédaigneuse et si peu juste, que mon honneur exige d'y répondre.

Voici le passage. « En 1847, on distribua la croix de la Légion d'honneur à bien des gens de lettres, qui l'avoient bien moins méritée que l'auteur de la « France littéraire, » à des employés de bibliothèque, *jusqu'à* M. *Ferd. Wolf*, de la bibliothèque impériale de Vienne, pour sa publication d'une *Floresta castilanna* (sic) ! »

L'auteur de cette note a fait une *insigne* injustice et à moi et au gouvernement françois d'alors, puisque ce n'est pas pour ma *Floresta de rimas modernas castellanas* que le gouvernement françois m'a accordé la croix de la Légion d'honneur; c'est pour les services que l'on a pensé que j'avais rendus à la littérature françoise par la publication des livres « *Uber die altfranzösischen Heldengedichte* » (Vienne 1833), « Uber die Lais » (Heidelberg 1841), et par nombre d'articles insérés dans les journaux dont plusieurs sont de petits ouvrages, comme les articles sur le Romancero françois de M. Paulin Paris, sur les chroniques anglo-normandes, de mon ami M. Francisque Michel, sur les monumens de la poésie romane, etc. M. Leroux

de Lincy a dit dans *votre* Bulletin, même en parlant de mes travaux sur la littérature françoise du moyen âge, que le résultat de mes recherches avoit été infiniment précieux pour l'histoire de *notre* littérature du moyen âge, etc. Je m'en pourrois rapporter encore aux jugemens de MM. Magnin, Édélestand du Méril, Paulin Paris, Albert de Circourt, etc., pour justifier le choix du gouvernement françois ; mais il me suffit d'en appeler au témoignage de M. Quérard lui-même qui me connoît personnellement, et qui ne devroit pas avoir besoin, pour relever son mérite, d'abaisser le caractère et les services des autres.

J'espère donc de votre équité connue, monsieur, que vous réparerez dans un des prochains numéros de votre Bulletin cette double injustice qui m'a d'autant plus étonné de la part de M. Quérard, que les savans *françois* ont accueilli mes ouvrages avec une indulgence qui auroit pu m'enorgueillir, si je n'avois fait compte de la politesse proverbiale des François.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

Ferd. Wolf,

Secrétaire de la Bibliothèque et de l'Académie impériale de Vienne.

Vienne, ce 25 février 1850.

REVUE DES VENTES.

X.

Bibliothèques du général Despinoy, — de M. X* de Paris, — de M. Villenave, — du docteur Lallemand, — de Debruge-Dumesnil (manuscrits.)**

Les ventes se succèdent avec tant de rapidité, qu'il nous devient difficile de tenir nos lecteurs au courant des nombreuses collections de livres, de manuscrits et d'autographes qui se dispersent chaque jour, sous le feu des enchères. Cependant, comme nous tenons à remplir les devoirs que nous nous sommes imposés, nous réunirons plusieurs ventes dans le compte rendu que nous adressons aujourd'hui à nos lecteurs et nous jetterons un coup d'œil rapide sur les trésors bibliographiques que les amateurs se sont disputés et dont ils ont enrichi leurs cabinets.

La saison d'hiver a été heureusement inaugurée par la vente de la bibliothèque du général Despinoy. Trente-huit vacations et quarante mille francs représentent la durée et le résultat de cette vente remarquable. Nous avons déjà parlé de cette collection bien connue dans le monde littéraire. Il ne nous reste qu'à fournir certaines indications qui peuvent intéresser les bibliophiles.

La théologie renfermoit quelques volumes précieux, la *Bible de Marillier* en douze volumes, adjugée pour soixante-cinq francs au baron Ernouf; un *Preces piæ,* manuscrit du XIV[e] siècle, portant la signature de Jacques de Luxembourg, a été acquis au prix de 200 fr; un autre manuscrit du même genre, mais du XVI[e] siècle, l'un des beaux spécimens de la renaissance, a été acheté quatre cents francs pour l'Angleterre!.....

La classe des Beaux-Arts renfermoit d'immenses richesses et a attiré spécialement l'attention des amateurs. Cependant, nous devons constater que *les Arts au moyen âge, de Dusommerard*, ont été abandonnés à 400 francs; *la Galerie du Musée Napoléon*, donnée pour 250 francs; *la Galerie Aguado*, vendue seulement 131 francs. L'*Iconographie Françoise de Delpech* a été adjugée pour 106 francs.

Les Belles-Lettres et l'Histoire renfermoient moins d'articles importans et nous nous contenterons de citer un exemplaire complet des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France, par Petitot et Monmerqué*, vendu 355 francs.

Les renseignemens que nous venons de donner sont peut-être insuffisans pour satisfaire la curiosité de nos lecteurs; mais il faudroit nous livrer à des développemens qui ne peuvent trouver place dans cet article. Aussi, nous tenons en réserve un certain nombre de catalogues de cette bibliothèque avec les prix de vente : ces exemplaires sont à la disposition des amateurs.

La bibliothèque de M. X*** de Paris, collection incomplète, abandonnée avant d'avoir été achevée, s'est vendue sans éclat et sans bruit. Les ouvrages de fonds et les classiques manquoient complétement. Des livres rares, en belle condition, étoient accolés à des livres sans importance et de condition fort ordinaire.

Nous signalerons cependant un magnifique exemplaire des *Icones de Holbein*, 1538, remarquable par la beauté des épreuves et l'élégance de la reliure. Il a été adjugé pour 139 francs au marquis de Morante qui a enrichi son cabinet d'autres articles précieux, tels qu'un volume portant sur le titre la signature de Baïf, un *Horace* avec la signature de Séguier et quelques rares plaquettes richement reliées, relatives à la poésie latine. M. Léon B*** a acquis quelques jolis volumes, entre autres un *hecatomphile* admirablement relié par Bauzonnet. Le docteur Bernard de T. a acheté plusieurs livres rares choisis avec l'intelligence et le goût qui caractérisent cet amateur.

Mais voici une vente qui a le privilége d'exciter, depuis longtemps, l'attention des bibliophiles : les livres, les manuscrits et les autographes de M. Villenave. Cette immense collection, créée, à grands frais, poursuivie pendant de longues années avec une rare persévérance, est enfin dispersée. La vente d'une partie de la bibliothèque Villenave, interrompue en février 1848, avoit été reprise plus tard; puis une troisième fraction de ce cabinet a été livrée aux enchères le 22 janvier 1850, sous la direction de M. Charavay. Cette dernière portion renfermoit des livres, des manuscrits et des autographes.

Dans la série des imprimés, nous indiquerons une pièce de 12 feuillets, imprimés en caractères gothiques, non-reliée et intitulée l'*ordre du couronnement de Francoys de Valois*, 1514, adjugée pour 33 fr. à M. Ruggieri qui a aussi acheté au prix de 27 fr. 50 c. *l'entrée de François* Ier *dans Milan* : cette pièce étoit dans les mêmes conditions que la précédente. Une *ordonnance de* 1534 *sur les imitateurs de la secte Luthérienne* a été vendue 25 fr. à M. Ar. Cigongne. M. Costes de Lyon a obtenu pour 19 fr., *Les obsèques de François* Ier, imprimé à Lyon. Le *Prince de Montmyramé* a été acheté 30 fr. pour la Bibliothèque de la ville de Troyes. La première édition de *Montaigne*, 1580, a été adjugée 42 fr. à M. A. Bertin : l'exemplaire étoit mouillé et exigeoit des frais de restauration et de reliure; un ouvrage rare, intitulé : *La chasteté des prêtres dévoilée*, 2 vol. impr. en 1790, a atteint le prix de 45 fr.

Parmi les manuscrits, nous remarquons *divers opuscules autographes de Bossuet*, vendus 301 fr.; la *Correspondance de l'abbé de Saint-Léger*, adjugée pour 70 fr.; une *Collection de pièces intéressantes sur les aérostats et aéronautes*, achetée 76 fr. M. Grangier de La Marinière a acquis pour 50 fr. un manuscrit autographe de Turenne relatif *au projet de mariage du roi de Portugal avec Mademoiselle*; une *Histoire de Chartres*, manuscrite, en 3 vol. in-fol., a été adjugée 102 fr. à M. Roux de Chartres.

Passons aux autographes. Outre ceux dont nous avons déjà

parlé dans le *Bulletin du Bibliophile*, année 1849, page 306, nous signalerons les suivans : Une lettre autographe de Bourdaloue, achetée 71 fr., par M. Feuillet de Conches, qui, de plus, a obtenu pour 62 fr., une lettre autographe signée de Louis XVI, écrite en 1774. M. Chambry est devenu possesseur d'une lettre autographe signée de saint François de Sales, pour 80 fr., et d'une lettre autographe signée de Simon Vouet, peintre célèbre, au prix de 63 fr.; une lettre autographe signée de Gresset, a été vendue 55 fr.; une lettre de J. B. Rousseau, 72 fr.; et une lettre de François de La Noue, a été laissée pour 80 fr.

La quatrième vente dont nous avons à vous entretenir est celle de la bibliothèque du docteur Lallemand. Cet amateur possédoit une belle collection de classiques, de livres usuels, d'ouvrages sur l'Archéologie, et, en outre, quelques plaquettes ou livres rares ornés d'élégantes reliures. Nous citerons un bel exemplaire de l'*Art de bien vivre et de bien mourir,* adjugé à M. Giraud de l'Institut. Ce bibliophile distingué a acquis pour 144 fr. les *Angoysses douloureuses d'Helysenne de Crenne,* exemplaire d'une édition rarissime; pour 70 fr., l'*Histoire de Valentin et Orson,* et pour 54 fr., l'*Orlando furioso,* édition de Baskerville. Les *Documenti d'amore di F. Barberino*, in-4, mar. rouge, 1re édition, ont été adjugés pour 44 fr. à M. E. de Sermizelles. Cette bibliothèque renfermoit aussi deux volumes rares sur la langue péruvienne (Voy. à ce sujet le *Bulletin du Bibliophile,* 1849, nos 531 et 574).

Les rédacteurs du *Bulletin du Bibliophile* n'ont point à s'occuper de la vente des objets d'arts et de curiosité que renfermoit le cabinet de M. Debruge-Dumesnil, vente qui a produit une si vive sensation parmi les artistes et les antiquaires. Mais on a livré aux enchères des manuscrits, et les manuscrits sont de notre ressort : nous ne pouvons donc nous abstenir de donner quelques détails sur cette vente, qui a atteint un chiffre colossal.

On remarquoit en première ligne le beau *Missel de la Sainte-Chapelle,* qui a été adjugé pour la somme de 10,000 fr. Il fait partie de la collection du prince Soltikoff. Depuis la vente

du fameux livre d'*Alexandre* acheté 12,500 fr., pour M. *D*** de Rouen,* aucun volume imprimé ou manuscrit n'avoit atteint un prix aussi élevé. Les autres manuscrits qui ne se recommandoient à l'attention des amateurs par aucune particularité extraordinaire, ont été vendus, cependant, à des prix exorbitans qui ont dépassé du double l'estimation dont ces volumes avoient été l'objet. Il ne pouvoit en être autrement, lorsqu'à cette vente étoient présents M. Rotschild et ses neveux, M. Hope et son représentant, M. Cigongne et le prince Soltikoff, M. B. et M. G., les frères Cotterau, tous amateurs si distingués qui se trouvoient en concurrence avec M. de Lignerolles, M. Pilodez, etc., etc... On assistoit à une lutte et non à des enchères. C'est une de ces ventes qui font époque, non-seulement par la rareté des objets soumis aux enchères, mais encore par la qualité des savans qui se les disputent. Il paroit que le possesseur de cette collection a gagné au moins 150,000 fr. sur le prix d'achat de la collection qu'il vient de disperser. Le *Missel de la Sainte-Chapelle* ne lui avoit coûté que 4,000 fr.

Après avoir suivi les diverses ventes dont nous venons de tracer à nos lecteurs une légère esquisse, nous avons le droit de répéter que le goût des livres, des manuscrits, des raretés bibliographiques et historiques, fait plus que se maintenir, que ce goût se propage et s'accroît chaque jour; que les prix des pièces remarquables tendent constamment à dépasser les limites que l'on chercheroit en vain à leur assigner.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

RELATION

des principaux événemens de la vie de Salvaing de Boissieu, premier président en la chambre des comptes de Dauphine; suivie d'une critique de sa généalogie, et précédée d'une notice historique, par ALFRED DE TERREBASSE. *Lyon*, 1850, 1 *vol. in*-8°.

De toutes les anciennes provinces qui composent aujourd'hui la France, le Dauphiné est sans contredit l'une des plus remarquables, l'une de celles dont l'histoire politique, littéraire ou biographique, soit des plus curieuses à étudier. Cette terre, dont la nature physique est si belle, si féconde, après avoir été pendant plusieurs siècles une principauté indépendante, s'est enfin donnée à la France qui en a fait l'apanage du fils aîné de ses rois. Même après avoir perdu son indépendance politique, le Dauphiné n'en resta pas moins une province à part, ayant ses mœurs, son langage, son parlement et ses états, dotant la mère patrie d'hommes remarquables dans les lettres aussi bien que dans les armes et le barreau.

L'homme à qui est consacré le nouvel ouvrage de M. de Terrebasse, se recommande par un double titre à l'attention de la postérité. Magistrat intègre et habile, il doit être compté au nombre des savans du XVIIe siècle. Denis de Salvaing de Boissieu naquit le 21 avril 1600, au château de Vourey, près Moirans, en Dauphiné. Son père, l'un des bons gentilshommes de la province, cultivoit aussi les lettres et s'appliquoit surtout à l'étude

des langues étrangères. Il fit donner à son fils une éducation très-soignée, non-seulement au collége de Vienne, mais encore à celui de Clermont à Paris où le jeune Salvaing étudia sous les jésuites Denis Pétau et Nicolas Caussin.

De retour en Dauphiné il fut présenté au maréchal de Lesdiguières qui lui conseilla d'entrer dans le barreau. Après avoir été reçu docteur à l'université de Valence, le 15 avril 1621, Salvaing fit un second voyage à Paris, y suivit les cours du collége de France, et fréquenta les savans et les lettrés de cette époque. Rappelé dans sa province pour des affaires de famille, Salvaing de Boissieu, inspiré par l'amour, cultiva la poésie et non sans succès, s'il faut l'en croire; en dépit du bonnet de docteur, il voulut tenter la carrière des armes, et devint capitaine d'une compagnie dans le régiment du vicomte de Tallard. Mais il céda bientôt aux représentations de sa famille et rentra dans le barreau. Après avoir exercé quelque temps l'office de substitut du procureur général au parlement de Grenoble, il traita, en 1632, de la charge de vibailli de Graisivaudan.

Ce fut l'année suivante que Salvaing de Boissieu fut choisi par le maréchal de Créqui, ambassadeur extraordinaire à Rome, pour l'accompagner comme orateur : il s'agissoit de prêter, au nom du roi, le serment d'obédience filiale au pape Urbain VIII. A propos de la harangue latine qu'il fut chargé d'écrire et de prononcer, de Boissieu déploya beaucoup de fermeté, refusant de supprimer quelques expressions qui déplaisoient à la cour de Rome. Un brevet de conseiller d'État fut la récompense de sa belle conduite. Quelques années plus tard, en 1639, il fut nommé premier président de la chambre des comptes de Grenoble, sur la résignation de son beau-père. Après avoir exercé pendant trente-quatre ans cette charge, il s'en démit en 1674, et se retira dans son château de Vourey où il termina sa longue et honorable carrière le 10 avril 1683.

Tels sont les principaux événemens de la vie publique de Salvaing de Boissieu ; mais je l'ai dit plus haut, avec le magistrat il y avoit en lui l'homme savant, le lettré, et les nombreux

ouvrages dont M. de Terrebasse nous a donné une bibliographie critique fort bien faite, prouvent toute l'ardeur du président de Boissieu à cultiver les muses latines et l'histoire héraldique de sa province.

Cette notice est suivie de la publication d'un ouvrage en françois et inédit, dû à la plume du président de Boissieu ; il est intitulé : *Relation des principaux événemens de ma vie*. Je ne saurois trop recommander la lecture de ces curieux mémoires qui abondent en détails historiques, biographiques et littéraires vraiment curieux. Le style du président est simple, mais non sans une certaine élégance, et brille par beaucoup de clarté, qualité peu commune à l'époque où il écrivoit. M. A. de Terrebasse a éclairci ces mémoires par des notes très-utiles qui prouvent une grande connoissance de l'histoire du Dauphiné. L'ouvrage contient plusieurs gravures et fac-simile ; il est exécuté avec une perfection typographique qui fait honneur à M. Louis Perrin de Lyon.

LE ROUX DE LINCY.

NOUVELLES.

M. Yéméniz, membre de la Société des Bibliophiles françois, possesseur d'une des plus belles bibliothèques de France, manufacturier honorable de la ville de Lyon, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— Monsieur le baron de Stassart a fait paroître en 1847, chez le libraire Paulin, une SEPTIÈME édition de ses fables. Les deux premières ont paru en 1818, la troisième en 1819, une autre en 1821, puis 1823 et 1827. La réputation de M. de Stassart est faite depuis longtemps; il y a trente ans qu'il met en pratique le *Castigat ridendo mores* qui lui sert d'épigraphe. Le siècle n'étant pas devenu meilleur, le spirituel fabuliste de la Belgique a pu ajouter un huitième livre à son recueil, et nous l'en remercions. Dans les temps où nous vivons, on ne peut trop châtier les vices et les ridicules, et lorsqu'on le fait avec la philosophique sagesse, la spirituelle finesse et la sagacité de M. de S., on ne doit pas s'arrêter. Ces huit livres de fables sont suivis de deux cent cinquante notules précieuses par les renseignemens concis et exacts qu'elles donnent sans trop augmenter le bagage du poëte. Nous n'avons pas besoin sans doute de vanter ce recueil de fables analysé lorsqu'il parut, d'abord par M. de *Bellemare* dans la *Gazette de France*, et par l'illustre Raynouard dans le *Journal des Savans* et par plusieurs autres critiques de premier ordre.

M. John Henry Keane vient de traduire en anglois le volume de M. le baron de Stassart; il est imprimé en 349 pages, et se vend à Londres.

A. D.

— Tout le monde sait avec quelle exactitude et quel soin ont été faites les recherches de M. l'abbé Caron sur le *Télémaque* qui furent publiées par lui en 1840. Depuis lors, l'auteur a recueilli les observations qui lui ont été adressées, et quelques documents nouveaux sont venus à sa connaissance. L'accueil que cet opuscule a reçu des bibliographes l'a engagé à publier une feuille d'*additions et corrections*, qu'il a tirée à petit nombre.

NÉCROLOGIE.

Le 18 avril 1850 à six heures du matin, M. Frédéric-Auguste-Ferdinand-Thomas, Baron de Reiffenberg, né à Mons (Hainaut) en 1795, conservateur de la Bibliothèque royale, membre effectif de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, etc., etc., etc., est mort à la suite d'une longue et cruelle maladie....! C'est en corrigeant des épreuves qu'il a rendu le dernier soupir! Nous donnerons dans un de nos prochains numéros la biographie de ce célèbre bibliophile et publiciste.

— Nous prions les abonnés à la SEPTIÈME série du *Bulletin du Bibliophile* de faire prendre les titres et tables de cette série, qui viennent de paroître.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N°s 3 et 4.

---

636. ABRÉGÉ de l'histoire des vicomtes et ducz de Milan, le droict desquels appartient à la couronne de France. *Paris, Ch. Estienne*, 1552, in-4, port. demi-rel. v. f. (*Simier*). 15—»

Avec leurs portraits gravés en bois et tirés avec le texte.

637. ACTES (les) du Synode universel de la Saincte-Réformation, tenu à Mompelier, le 15 may 1598. Satyre Menippae (par J. D. C. Reboul). *A Mompelier, chez le Libertin, imprimeur juré de la Saincte Réformation*, 1600, pet. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Charmante reliure de Lortic*).......... 48—»

Fort joli exemplaire d'une satire vive contre les protestans. Ce volume, très-rare, contient des passages et chapitres en patois languedocien.

638. ALCORAN de Louis XIV (l'), ou le testament politique du cardinal Jules Mazarin, trad. de l'italien (ou plutôt composé

en françois par un réfugié). *Roma* (*Hollande*), 1695, p. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)................ 18—»

Satire assez rare, une des plus recherchées de cette époque.

639. ALMANACH perpétuel d'amour, selon les observations astronomiques de Cupidon, diligeamment supputé et réduit au méridien du cœur; par Joly Passioné, professeur es mathématiques d'amour. *A l'isle d'Adonis, par Fidèlle Soûpirant à la rue des Belles, à l'enseigne de Vénus*, 1681, pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Charmante reliure de Bauzonnet-Trautz*)....................................... 46—»

Exemplaire de CH. NODIER, d'un petit livre rare, et que l'on classe dans la collection elzevirienne.

640. ALMANACH prophetique (l') du sieur Tabarin pour l'année 1623, auec les predictions admirables sur chaque moys de la dite annee, le tout diligemment calculé sur son ephemeride de la place Dauphine. *A Paris, chez René Bretet, pres le college de Rheims*, 1622. — ALMANACH pour le temps passé, contenant les mutations de l'air, et partie des affaires du monde composé et calculé par M. Iean Guerin, Parisien, cy-deuant président de la Iustice, etablie en la cuisine de la royne Marguerite, et à présent professeur ès sciences passées, et néantmoins cachées à faute d'estre diuulguées, 1623, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Kœlher*)........................ 45—»

Éditions originales de ces opuscules. Exemplaire de CH. NODIER.

641. AMMAN. Gynæceum, sine theatrum mulierum, in quo præcipuarum omnium per Europam imprimis, nationum, gentium, etc. fœmineos habitus videre est, artificiossimis figuris expresso a Jodoco Amano, additis octostichis Francisci Modii. *Francofurti, S. Feyrabendis*, MDLXXXVI, in-4, demi-reliure dos et coins de maroq. dos orné (*élégante reliure de Capé*)....................................... 75—»

BEL EXEMPLAIRE d'un ouvrage fort rare; jolis costumes de femmes, dont chaque pièce est accompagnée d'une courte explication en vers latins. Le nombre des planches, parfaitement gravées par *Jost Amman*, est de 124.

642. ANECDOTES du dix-huitième siècle. *Londres*, 1783, 2 volumes en un seul, in-8, v. m. fil.................... 20—»

Cet ouvrage est un extrait de la grande collection en 20 volumes. intitulée : *les Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de la république des lettres.* Les éditeurs ont pris évidemment à tâche de tirer de ces vingt volumes ce qui s'y rencontroit de plus mordant et de plus licencieux, et ils ont offert à leurs lecteurs, dans cet extrait, un choix d'anecdotes historiques, d'épigrammes et de chansons, qui expliquent fort bien pourquoi, pour les imprimer, on a eu recours à une presse étrangère.

Et, en effet, ce Pater parodié dédié au roi :

« Notre Père, qui êtes à Versailles : votre nom soit glorifié votre règne est ébranlé; « votre volonté n'est pas plus exécutée sur la terre que dans le ciel; rendez-« nous notre pain quotidien, que vous nous avez ôté; pardonnez à vos Parle-« mens qui ont soutenu vos intérêts, comme vous pardonnez à vos ministres « qui les ont vendus; ne succombez plus aux tentations de la Dubarri, mais dé-« livrez-nous du diable de chancelier; » ainsi que la lettre suivante adressée par l'abbé Terray, contrôleur général des finances, à Mlle Arnould de l'Opéra, à laquelle on avoit fait espérer une croupe dans la ferme générale, par le nouveau bail signé le 1er janvier 1784 : « On vous a mal informé, mademoiselle, « vous n'avez point de croupe dans le nouveau bail : ainsi, vous ne chevau-« cherez derrière aucun fermier général; mais il vous est très permis d'en « faire chevaucher quelqu'un devant ou derrière vous. Cet accouplement ne « vous sera pas moins utile; il est même plus commode en ce que, pour la « nuit, il n'exige qu'un très petit fonds d'avance; » et autres joyeusetés du même goût laissoient peu de place au cachet approbatif du lieutenant général de police.

P. DE M.

643. ANIMADVERSIONES in librum præadamitarum, in quibus confutatur nuperus scriptor, et, primum omnium hominum fuisse Adamum defenditur; auth. Eusebio Romano (Phil. Prioro). *A la Sphère* (*Holl. Elzev.*), 1656, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Kœlher*).............................. 12—»

Réfutation de l'ouvrage singulier de J. de La Peyrère, intitulé : *Præadamitæ*, etc.

644. ANTITHESIS Christi et Anti-Christi, videlicet Papæ, versibus et figuris illust. (studio Sim. Rosarii edita.) *Genevæ*, *Eust. Vignon*, MDLXXVIII, in-8, v. gr................ 20—»

Bel exemplaire d'un livre curieux et rare. Cette édition, ornée de 36 fig. sur bois fort bizarres, est de beaucoup augmentée.

645. Αππιανου ex Etesia, Agatharchide, Memnone excerptæ historiæ. Appiani Iberica; item de gestis Annibalis; cum Henrici Stephani castigationibus. *Ex officina H. Stephani*, 1557, in-8, v. f. fil. .... 12—»

Volume de la plus belle conservation et chef-d'œuvre d'impression.

646. Arrest de la cour de parlement, contre Henry de Bourbon, ses fauteurs et adhérans. *Paris*, 1589, petit in-8, cart. (*Petit*).. 6—»

647. Arrest de la cour de parlement contre le très-meschant parricide François Ravaillac. *Paris*, 1610, in-8, demi-rel. mar. rouge. (*Petit.*) *Pièce rarissime et originale*...... 7—»

648. Arrivée du brave Toulousain, et le devoir des braves compagnons de la petite manicle. *Troyes, Ant. Garnier*, 1731, fig. en bois. — Fameuse harangue faite en l'assemblée générale de messieurs messeigneurs les savetiers, sur le mont de la Savate, le lundi d'après la Saint-Martin, par monsieur maître Jerosme Pierrelin, dit Cul de Bré, ancien carreleur, ministre et grand orateur de l'ordre pour servir de défense à l'Etat, contre un libelle prétendu diffamatoire, sur l'honnête réception d'un maître savetier, carreleur et réparateur de la chaussure humaine, et sur tout ce qui s'est fait et passé dans ladite réception, entre l'aspirant, les gardes et l'ancien desdits maîtres. *Troyes*, 1731, in-8, mar. rouge, fil. (*Bauzonnet.*).. 30—»

Éditions originales. Bel exemplaire de Ch. Nodier.

649. Aulii Gellii Noctes atticæ. Editio nova et prioribus omnibus docti hominis cura multo castigatior. *Amstelodami, apud L. Elzevirium*, 1651, pet. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Muller*).. 38—»

Très-bel exemplaire, haut de 5 pouces. M. Brunet, dit avec raison, qu'il est rare de trouver des exemplaires bien conservés de cette édition.

650. Barthélemy. Voyage du jeune Anacharsis en Grèce. *Paris, Ledoux*, 1822, 7 vol. gr. in-8 et atlas in-4 obl. demi-rel. mar. (*Thouvenin*)............................ 45—»

Exemplaire en grand papier vélin avec double suite de port. et fig., plus les eaux-fortes.

651. Bartsch. Le peintre graveur. *Vienne*, 1803-1821, 21 vol. in-8, cart. avec planches.............................. 228—»

Exemplaire bien complet.

652. Baud. Histoire de Bretagne, avec les chroniques des maisons de Vitré et de Laval, par le P. Le Baud, chanoine de l'eglise de Nostre-Dame de Laval. Ensemble quelqu'autres traitez servant à la même histoire, et un recueil armorial, etc., le tout mis en lumière par d'Hozier. *Paris*, 1638, in-fol. v. marbré.. 36—»

653. Œuvres de Gentil Bernard. *Paris*, 1823, gr. in-8, fig. avant la lettre, demi-rel. mar bl. (*Thouvenin*)...... 18—»

Exemplaire en grand papier vélin.

654. Berger fidèle (le), traduit de l'italien de Guarini en vers françois (par de Torche). *Brussel*, 1706, pet. in-12, demi-rel. dos et coins de mar. b. non rog. dos à la rose (*Petit*). 14—»

Bel exemplaire d'une édition recherchée à cause des jolies figures d'Harrewyn.

655. Besson Dauphinois. Art et moyen de tirer huyles et eaux de tous médicamens simples et oléogineux. *Paris, pour Galiot du Pré*, 1573, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Niedrée*). 15—»

Bel exemplaire ; livre curieux et rare avec figures sur bois.

656. Biblia sacra vulgatæ editionis Sixti V iussu recognita et Clementis VIII auctoritate edita. *Coloniæ Agrippinæ*, 1658, in-8 de 1000 pages, frontisp. gr. mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste; Petit*).. 38—»

Superbe exemplaire de cette *Bible*, dite de Cologne et fort recherchée.

657. BIBLIA sacra. *Parisiis, Coustelier*, 1664, 3 vol. in-12, lavé et réglé, maroquin marbré, fil. à comp. tr. dor. (*Dusseuille*). . . . . 40—»

Bel exemplaire d'un livre rarement aussi bien conditionné. — Il est supérieurement imprimé. Lavé, réglé.

658. BIOGRAPHIE et prosographie des roys de France, où leurs vies sont narrées en beaux, graves et élégants vers françois; plus y sont figures et pourtraits tous iceux. *Paris, de l'imprimerie de Léon Cauellat, au Gryphon d'argent*, 1583, pet. in-8, mar. rouge, fil tr. dor. (*Bauzonnet*). . . . . 60—»

Édition encadrée avec portraits et rare; une partie du texte est en caractères dits *de civilité*. CHARMANT EXEMPLAIRE.

659. BLASCO de Garay, Cartas en refranes. Racionero de la Sancta Iglesia de Toledo, con otros quatro Romances, que tratan la batalla y victoria naual que vuo en Leuante el sereniss. señor Don Iuan d'Austria en el año 1571, y como la gente real entro vadeando un braço de la mar entre la ysla de la Tola y Duyuelanda en el año de 1575. Por Luys de Ojeda. *Anberes, Antonio Tylenio,* 1577, très-pet. in-16, mar. bleu, double fil. avec ornem. (*Bauzonnet*). . . . . 90—»

Délicieux exemplaire NODIER, d'une charmante édition aussi rare que bien exécutée. Les *Lettres en proverbes* de Blasco de Garay ont été fréquemment réimprimées, mais les *Romances* qui terminent ce petit livre sont beaucoup plus rares et mériteroient bien de ne l'être pas. Une erreur dans les signatures de ce volume, l'omission de la signature G, pourroit le faire regarder comme incomplet; mais je me suis assuré qu'il ne lui manque rien et qu'il contient bien tout ce qu'il doit contenir. J'ajouterai encore un mot : c'est que M. Bauzonnet s'est en quelque sorte surpassé lui-même dans la reliure de ce charmant livret. (*Description raisonnée*, etc.)

660. BOCCACE. Il Decamerone di Giov. Boccacio. *Amsterdam*, 1665, in-12, mar. bleu, dent. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). 125—»

Très-bel exemplaire, l'un des plus grands exemplaires connu ; hauteur, 5 p. 6 lig.

661. Bourdigné. Histoire agregative des annales et croniques d'Aniou.... recueillies et mises en forme par Jehan de Bourdigné. *On les vend à Angiers, en la boutique de Ch. de Boingne et Clement Alexandre.* 1529, in-fol. goth. mar. vert russe, tr. dor. (*Élég. rel. de Capé.*)................... 150—»

Fort bel exemplaire d'un livre rare et recherché.

662. Breviarium Politicorum, secundum rubricas Mazarinicas. *Vesaliæ, impensis Jacobi Wesel et prostant Amstelodami,* apud J. Wotters, 1700, petit in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)..................................... 16—»

663. Carabinage (le) et matoiserie soldatesque, auquel soubs discours amphibologiques, l'on raille plaisamment les cerueaux etheroclites de ce temps; par le sieur Drachir d'Amorny (Richard de Romany). *Paris,* 1616, in-8, mar. rouge fil. tr. dor. (*Thompson.*)...................... 64—»

Livre singulier et rare, dans lequel on trouve des figures sur bois curieuses, et de la musique. Joli exemplaire, relié sur brochure, et provenant de la collection de Ch. Nodier.

664. Caractère (le) de la princesse reine Siluiane. Pet. in-4, mar. rouge, fil. large dent. (*Rel. du temps.*)...... 125—»

Manuscrit autographe et inédit de madame de Maintenon, dont il porte les paraphes à la fin de chaque chapitre. On y a ajouté une belle lettre autogr. et signée de cette femme célèbre.

665. Carmina quinque illustrium poetarum, quorum nomina in sequenti Charta continentur (Petri Bembi, Andreæ Naugerii, Balthassaris, Cottæ, M. Ant. Flaminii). *Venitiis, ex officinâ Erasmianâ Vincentii Valgrisii,* 1548, pet. in-8, lett. ital. d.-rel. mar. bleu....................... 12—»

Ce volume peut certainement lutter, pour l'impression et le papier, avec les plus beaux Aldes.

666. Carte ou liste contenant le prix de chascun marcq, once, estrelin, et les poids de Troyes, de toutes les especes d'or

et d'argent deffendues, legières ou trop usées, et moyennant ce déclarées pour billon, avec les figures des mêmes monnoyes. *Anvers*, 1621, in-4, v. f. fil. tr. dor. (*Simier*). 35—»

Recueil de médailles et de monnaies. Chacune des nombreuses planches, est accompagnée d'une explication.

667. CATALOGUE des livres imprimés, manuscrits, estampes, dessins et cartes à jouer, composant la bibliothèque de M. C. Leber, avec notes par le Collecteur. *Paris*, 1839, 3 vol in-8, pap. de Holl. d.-rel. mar. viol. non rogn. (*Élég. rel. de Petit.*)............................... 70—»

Avec fig. et fac-simile; devenu rare.

Un exempl., papier ordinaire, en demi-rel., veau fauve, non rogné, 45 fr.

668. S. CHAMPIER. Le Recueil ou Chroniques des hystoires des royaulmes d'Austrasie, ou France orientale dite à présent Lorrayne, de Hiérusalem, de Cicile et de la duché de Bar. Ensemble des sainctz contes et euesques de Toulx. — *Cy finist le recueil des histoires des royaulmes d'Austrasie... Compose a Nancy en Lorraine et finy lan de grace mil* cccccx, *par maistre Symphorien Champier... Finis. Deo gratias.* In-fol. à long. lig. fig. en bois, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)........................... 350—»

SUPERBE EXEMPLAIRE d'une conservation et d'une condition parfaites. Cet exemplaire, qui est celui du prince d'Essling (adjugé à 506 fr. avec les frais), a été depuis parfaitement lavé et relié avec le plus grand soin.

669. CHAUMEAU. Histoire de Berry, contenant l'origine, antiquité, gestes, prouesses, priviléges et libertés des Berruyers, avec particulière description dudit païs, le tout recueilli par J. Chaumeau, seigneur de Lassay. *Lyon*, 1566, pet. in-fol. fig. v. br.. 30—»

Avec un très-beau plan de la ville de Bourges, gravé en bois.

670. CHEMISE (la) sanglante de Henry le Grand. *S. l. n. d.*, pet.

in-8, *rarissime* — Stanças sur la mort de Henry le Grand, P. P. G. P, *Paris*, MDCX, en un vol in-8, d.-rel. mar. noir. (*Petit.*).. 16—»

Deux pièces curieuses, l'une et l'autre fort rares.

671. CLARKE. Traité de l'existence et des attributs de Dieu, des devoirs de la religion naturelle et de la vérité de la religion chrétienne, par Clarke, trad. de l'anglois par Ricotier. *Amst.*, 1727, 3 vol. in-12, v. f. fil. (*Petit*)........ 30—»

Excellent ouvrage qu'on trouve rarement en aussi belle condition.

672. COCHON (le) mitré, dialogue. *Paris, chez Le Cochon* (17.....), in-12, avec la figure du cochon gravée en guise de frontispice, relié en peau de truie, fil. tr. dor. (*Petit*).. 65—»

Satire ingénieuse bien connue, mais fort rare. Cet exemplaire porte sur les plats, *un Cochon mitré*....!

673. COLARDEAU. Ses Œuvres choisies. *Paris*, 1825, gr. in-8, d.-rel. mar. (*Thouvenin*)........................ 12—»

Exemplaire en grand papier vélin, orné de 8 suites de fig., eaux-fortes, avant lettre et Chine avant lettre.

674. COLET (*Claude*), Champenois. Les deuis amoureux, traduitz naguères de grec en latin, et depuis de latin en françois par l'amoureux de vertu. *On les vend à Paris, en la grand salle du Palais, en la boutique de Gilles Corrozet.* 1545, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. cisel. (*Bauzonnet*). 75—»

Traduction des fragmens alors connus du roman de Clitophon et Leucippe, par Achille Tatius. C'est un volume extrêmement rare, et dont ne parlent ni Lacroix du Maine, ni Du Verdier. Cet exemplaire qui provient de NODIER, ne laisse rien à désirer; il est de la plus belle conservation, quoique non lavé, il est réglé avec soin, et l'on a conservé à la nouvelle reliure son ancienne tranche. En tête se trouve aussi une petite note autographe signée de CH. NODIER.

675. COLLECTION de poésies, romans, chroniques, etc., publiée d'après les éditions des XVe et XVIe siècles. *Paris, imp. de*

Crapelet, 1838-42, 15 vol. in-16, pap. de Holl. d.-rel. mar. non rognés.. 75—»

Composée comme suit : Les sept marchans de Naples.—Maistre Aliborum.—Roman de Richart. — Assumption Nostre-Dame. — Les Proverbes communs.—Nativité de Jésus-Christ. —Miracle de Berthe. — Bigorne. — Mirouer des femmes vertueuses. — Miracle de la Gaudine. — Mystère de Saint-Martin. — Songe de la Tholson d'or. — Syperis de Vinevaulx. — Débat de la langue. — Le Chevalier Délibéré.

676. Colliettte. Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastiqué, civile et militaire de la province du Vermandois. *Cambrai*, 1771, 3 vol. in-4, d.-rel. v. f. non rogné.. 48—»

Bon exemplaire d'un bon livre.

677. Conseil tresutile contre la famine, et remèdes d'icelle. Item, régime de santé pour les poures facile à tenir. *Paris, J. Gazeau, à l'Escu de Colongne*, MDXLVII, in-16, mar. bleu, tr. dor. *janséniste*. (*Capé.*)........................ 36—»

Bel exemplaire d'un livre rare, et chef-d'œuvre d'impression. — On voit à la page 11 : « Nous lisons que en Inde at une maniere d'homes sans bouche qui vivent de seul odeur de pomes sauvages. »

678. Corrozet. Le Cathalogue des villes et citez assises es troys Gaulles; cest assauoir : Celtique, Belgicque et Acquitaine, auecques ung Traicté des fleuves et des Fontaines. *On les vend à Paris, en la rue Neufue Notre Dame, à l'enseigne de l'Escu de France; par Alain Lotrian*. 1540, in-16, fig. sur bois, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Niédrée*).............. 45—»

Charmant volume avec *témoins* d'une édition *rarissime*.

679. Damhoudère. Practique iudiciaire ès causes criminelles, utile et nécessaire à tous baillifs, sénéchaux, etc., par Josse de Damhoudère. *Paris, Guill. Cavelat, imprimé par Benoist Prevost, à l'enseigne de l'Estoille*, 1555, in-8, mar. vert, tr. dor. *janséniste*. (*Petit.*) . . . . 36—»

Superbe exemplaire de cette édition, très-rare et non citée. L'impression de ce livre en lettres italiques est fort remarquable.

680. DÉCLARATION dv roy svr avtre précédente du vingt-septiesme jour de décembre dernier passé, pour rappeler tous ses subiets à sa grâce et clémence, et à une générale réconciliation et vraye réunion soubs l'obeyssance de Sa Majesté. *Roven, Pierre Courant*, 1594, pet. in-8, carton. (*Petit*).. 5—»

681. DEN Spiegel der Spaense tyrannye geschiet in West-Indien (Tableau des cruautés exercées par les Espagnols dans les Indes orientales), suivi de Spiegel der Spaense tyrannye geschiet in Nederlant (Tableau des cruautés exercées par les Espagnols dans les Pays-Bas). *Amst., Evert Kloppenburg*, 1638, pet. in-4, v. f. fil. tr. dor. fig. (*Éleg. rel. de Petit.*).. 36—»

Cet ouvrage écrit en flamand, est remarquable par les nombreuses grav. sur bois dont il est orné.—On remarque à la page 47 de la seconde partie plusieurs figures représentant les massacres de la Saint-Barthélemy.

682. DES MASURES (Loys). David combattant; — David triomphant; —David fugitif; —Tragédies sainctes. *S. l. n. d.*, petit in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*).. 55—»

Fort bel exemplaire, grand de marges, d'un livre rare.

683. = BUCHANAN. Jepté ou le Vœu, tragédie, traduite du latin de George Buchanam, Escossois; par Florent Chrestian. *Paris, Mamert Patisson*, 1587, petit in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*)........................ 35—»

Fort joli exemplaire, grand de marges, d'une édition rare.

684. DESPORTES. Discours sommaire du règne de Charles IX; ensemble, de sa mort et d'aucuns de ses derniers propos, par J. Des Portes, Chartrain. *Paris* (1574), in-8, v. f. (*Capé.*).. 15—»

Pièce de toute rareté, contenant un éloge complet de Charles IX.

685. DESPORTES (*Philippe*). Ses Œuvres. *Rouen, Raphaël du*

Petit Val, 1611, petit in-12, mar. bleu, tr. dor. *janséniste*. (*Duru*.) .... 38—»

Charmant exemplaire parfait comme conservation.

686. Desrues. Les Marguerites françoises, ou thrésors des fleurs de bien dire, par François Desrues C., dernière édition, corrigée et augmentée par l'auteur pour la dernière fois. *Rouen, Théod. Reinsart*, 1608, pet. in-12, veau fauve, fil. (*Derome*.) .... 14—»

Très-joli exemplaire d'un livre peu commun.

687. Dialogue auquel sont traitées plusieurs choses aduenues aux lutheriens et huguenots de la France. *Imprimé à Basle*, 1573, in-8, veau écail. fil. tr. dor. .... 36—»

Volume fort curieux et très-rare; c'est la relation des massacres de la Saint-Barthélemy, et des événemens qui l'ont précédé et suivi, attribués à Théodore de Bèze. En suscription au dernier feuillet se trouve : *Achévé d'imprimer le douxième du sixieme mois, d'après la journée de la trahison.....*

688. Diderot. Correspondance littéraire, philosophique et critique de Grimm et de Diderot, depuis 1753 jusqu'en 1790. *Paris, Furne*, 1829, 16 vol. in-8, d.-rel. v. f. (*Bibolet*). 90—»

689. Diderot. OEuvres complètes. *Paris, Brière*, 1821, 21 vol. — Mém., Correspondance et OEuvres inédites. *Paris*, 1830. 4 vol.; ensemble, 25 vol. in-8, d.-rel. v. f. (*Bibolet*.) 65—»

690. Discours sur la mort de M. le président Brisson, ensemble les arrêts donnés à l'encontre des assassinateurs. *Paris, Cl. de Monstr'œil*, 1595, pet. in-8, d.-rel. dos et coins de mar. vert, tr. dor. (*Niédrée*) .... 27—»

Une des pièces les plus intéressantes et des plus rares de la collection des brochures de l'époque. L'Epistre dédicatoire est signée, *Denise de Vigny*.

691. Dolet. Francisci Valesii Gallorum regis fata : ubi rem omnem celebriorem à Gallis gestam nosces, ab anno Christi 1513, usque ad annum 1539, Steph. Doleto autore. *Lugduni*,

M. DXXXIX, in-4, veau fauve, fil. tr. dor. (*Élég. rel. Kœlher.*).. 40—»

Bel exemplaire d'un volume très-rare. La marque d'Est. Dolet se trouve au verso du dernier feuillet.



692. DONI. Les Mondes célestes, terrestres et infernaux. Le Monde petit, grand, imaginé, meslé, risible, des sages et fols, et le tresgrand. L'Enfer des escoliers, des mals mariez, des putains et des ruffians, des soldats et capitaines poltrons, des pietres docteurs, des usuriers, des poëtes et compositeurs ignorans, tirez des œuvres de Doni Florentin, par Gabriel Chappvis, Tourangeau; depuis, augmentez du Monde des Cornvz, par F. C. T. (François Chappuis). *Lyon*, 1580, in-8, veau fauv. fil. (*Élég. rel. de Petit.*)..... 28—»

Le Monde des Cornus forme une seconde partie de 264 pages, et se termine par la comédie des Cornus.

693. DRUSII de sectis Judaicis commentarii, accessit Josephi Scaligeri. *Arnhemiae, J. Jansonium*, 1619, in-4, veau fauve. (*Aux armes de Huet, évêque d'Avranches.*)... 20—»

Livre rare : mais l'exemplaire est taché dans la marge du bas.

694. Édict du roy par lequel Sa Majesté déclare tous les biens meubles et immeubles des duc de Mayenne, duc et chevalier d'Aumale, et de ceux qui volontairement habitent ès villes de Paris, Rouen, Toulouze, Orléans, Chartres, Amiens, Abbeville, Lyon, le Mans, et tous autres qui tiennent leur party, acquis et confisquez (du mois d'avril 1589). *Chaalons, A. Guyot*. S. d., pet. in-8, d.-rel. v. b. (*Petit*.)...... 5—»

695. Édits (les) et ordonnances des très-chrestiens roys de France François deuxiesme et Charles neufiesme, sur le faict de la justice et de la police du royaume. *Paris, J. Dallier*, 1562, in-8, v. ant. (*Élég. rel. de Petit*)........ 25—»

Cette collection des ordonnances réunies en un volume est très-intéressante.

696. Esprit de la Fronde, ou histoire des troubles de France pendant la minorité de Louis XIV (par Jean-Bapt. Mailly). *Paris*, 1772, 5 vol. in-12, v. porph................ 12—»

697. Estrées Bearnèses en ta l'an 1820. *A Pau, de l'impr. de Vignancourt*, in-12, mar. rouge dór. en tête, *n. rogné*. (*Kœhler*)......................... 12—»

Exemplaire de Ch. Nodier. Ce n'est ici qu'un almanach, mais cet almanach contient un choix de poésies très-bien fait, qu'on chercheroit inutilement ailleurs, et il est devenu rare en trente ans. Trente ans sont une si longue vie pour un almanach !

698. Explication des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix en Provence (par Grégoire). *Aix, David*, 1777, in-8, portr. fig. et musiq. d.-rel. veau fauv. *n. rog*.................. 9—»

Les gravures de cette dissertation, faites par le frère de l'auteur, sont très-singulières : elles représentent les costumes de la procession d'Aix, tels qu'ils venoient d'être renouvelés dans le goût du XVIIe siècle par la munificence de la ville. Cette procession toute naïve, dans laquelle on retrouve les anciens mystères du XIVe siècle, a été expliquée sous le rapport profane et chevaleresque par Grégoire, après l'avoir été sous le rapport religieux par Haitze.

699. Extrait ou Abrégé du livre de Asse, de feu M. Budé, auquel les monnoyes, poix et mesures anciennes sont rédui-

tes à celles de maintenant. *Lyon, Payen*, 1554, in-16, mar. r. tr. dor., *Janséniste* (*Duru*)................... 15—»

700. Facécieux (le) réveille-matin des esprits mélancoliques, ou le remède préservatif contre les tristes; auquel sont contenues les meilleurs rencontres de ce temps, capables de réjouyre toutes sortes de personnes et diuertir les bonnes compagnies, en ceste dernière édition augmenté de diuers contes très-récréatifs. *A Nymègue*, 1678, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Duru*)....................... 62—»

Jolie édition et bel exemplaire de Ch. Nodier.

701. Faerne. Traduction des fables de Faërne (en vers par Perrault). *Paris*, *Coignard*, 1699, pet. in-8, fig. mar. rouge, fil. dent. tr. dor. (*Bozerian*)....................... 13—»

Exemplaire de Pixerécourt.

702. Faux (le) visage descovvert du fin Renard de la France, à tous catholiques unis et sainctement liguez pour la défence et tuition de l'Église apostolique et romaine, contre l'ennemy de Dieu ouuert et couuert. *Paris*, M. D. LXXXIX, d.-rel. in-8, r. mar. rouge. (*Petit.*)........................ 14—»

Entre autres épigrammes satiriques qui se trouvent dans ce livre on lit celle-ci : « *Tyrannicidæ præmium detur;* salaire et récompense à celuy qui tuera le tyran. »

703. Fontaine (J). Petit iardin pour les enfants fort agréable et profitable pour apprendre latin. *Paris*, *H. Hunot*, 1665, pet. in-8, mar. bleu, tr. dor., *janséniste* (*Capé*)..... 30—»

Joli exemplaire d'un livre à peine connu à cause de sa rareté.

704. Fortune (la) bravée par l'esprit constant (par du Hamel). *Rouen*, *R. de Beauvais*, 1605, pet. in-12, mar. vert russe, fil. tr. dor. (*Niédrée*)........................ 45—»

Ce précieux volume a appartenu au poëte Regnard, dont la signature autographe se trouve sur le titre.

705. Furetière. Ses Poësies diverses. *Paris*, *chez L. Billaine*,

au Palais, 1664, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Bauzonnet*).. 23—»

Joli volume peu commun et estimé.

706. Garat. Précis historique de la vie de M. Bonnard. *Paris,* 1785, rel. *non rog.* (*Petit*).................... 18—»

Ce petit livre, tiré à petit nombre, n'a jamais été mis dans le commerce. Il faillit conduire Didot le jeune à la Bastille sous le prétexte de la lettre du duc d'Orléans, insérée sans l'agrément du prince, ou plutôt pour quelques traits qui avoient déplu à madame de Genlis, seule gouverneur des enfans du duc d'Orléans après la retraite du chevalier de Bonnard.

707. Garnier (*Robert*). Les tragédies. *Rouen,* 1616, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Bauzonnet*)............... 28—»

Exemplaire d'une condition parfaite et d'une charmante reliure; frontispice gravé par Léonard Gautier. Les huit dernières pages contiennent *l'élégie sur le trespas de Pierre Ronsard.*

708. Gastius (J.). De virginitatis custodia, stupri vindicta, uxorum in viros pietate et perfidia, de scortationis scelere, et eius pœna, de moribus ac virtutibus variarum gentium libri quatuor, Joanne Gastio Brisacensi autore. *Basileæ, per Robertum Winter,* 1544, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. doublé de moire. (*Derome*)........................ 65—»

Très-joli exemplaire de Ch. Nodier d'une dissertation moitié sérieuse, moitié facétieuse.

709. Giraldi Cinthieu. Orbecche, tragedia. (*Venezia*), mdxlvii, in-8, lett. ital. mar. rouge, tr. dor. *Janséniste.* (*Petit*). 35—»

Joli livre; on voit sur le titre le portrait de Giraldi Cinthien, gravé sur bois.

710. Gourville (de). Ses mémoires (de 1642 à 1698, publ. par Mlle de Bussière). *Amsterd. et Paris,* 1782, 2 vol. in-12, hol. d.-r. dos et coins de mar. rouge, dor. en tête, *non rog.* (*Bauzonnet-Trautz*)............................ 25—»

On rencontre rarement ces *mémoires* en papier de hollande et en aussi belle condition.

711. Grazzini. La seconda cena di Grazzini detto il Lasca, ove si raccontano dieci bellissime, e piacevolissime Novelle non

mai più stampate. *In Stambul, dell' Egira* 122 (vers 1700), *appresso Ibrahim Achmet, stampatore del Divano, con approbazione e privilegio della formidabile Porta Ottomana.* In-8, d.-rel. v. f. non rogn. (*Petit*)............. 18—»

Nouvelles italiennes rares et estimées.

712. GRINGORE. Maistre Aliborum qui de tout se mesle, et sçait faire tous mestiers et de tout rien. S. L. N. D. pet. in-8, de 4 f. goth. avec une fig. en bois sur le titre et une autre au verso du dernier feuillet, mar. chocol. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*)................................ 80—»

Pièce excessivement rare, attribuée à Pierre Gringore.

713. GUARINI. Il Pastor fido. *Amsterd.*, Elz., 1678, in-32, fig. de Séb. Le Clerc, mar. viol. comp. dent. t. d. (*Bauzonnet-Trautz*).. 30—»

Charmante reliure sur un bel exemplaire.

714. GUIGNES (de). Histoire générale des Huns, des Turcs, Mogols et autres Tartares occidentaux, avant et après Jésus-Christ jusqu'à présent. *Paris*, 1756, 5 vol. in-4, v. m.. 92—»

Excellent ouvrage recherché et assez rare.

715. HABERT. Le philosophe parfaict. — Le temple de vertu. *Imprimé à Paris, pour Ponce Roffet, dict le Faul cheur, libraire, demeurant au Palais sur les second degrez.* 1542, 2 pièces pet. in-8, mar. oliv. fil. tr. dor. (*Kœlher*)... 55—»

Deux pièces fort rares très-joliment imprimées avec de charmantes figures sur bois. Elles sont de François Habert.

716. HÉROS (les) de la France sortant de la barque à Caron, s'entretenant avec MM. de Louvois, Colbert et Seignelay. *Cologne, P. Marteau* (*Holl.*), 1693, pet. in-12, veau fauv. fil. tr. dor. fig. (*Niédrée*)................................ 20—»

Exemplaire complet, provenant de la bibliothèque de M. A. Audenet. Le texte de cette satire n'est pas toujours accompagné de figures qui doivent s'y trouver au nombre de 4, frontispice compris. Celle de la page 19 grande, pliée, représente la relation de la bataille donnée à Nerwinde par le maréchal de Luxembourg.

717. Histoire des Ordres militaires ou des chevaliers des milices séculières et régulières de l'un et de l'autre sexe, qui ont été établies jusques à présent, contenant leur origine, leurs fondateurs, leurs progrès, etc., précédée d'un Traité historique sur les duels, par Basnage. *Amsterdam*, 1721, 4 vol. pet. in-8, v. gr. .... 40—»

Avec fig. des chevaliers, leurs costumes.

718. Histoire du royaume de la Chine, situé aux Indes orientales. (*S. l.*), *pour J. Arnaud*, 1606, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Petit*).. 27—»

Fort joli exemplaire. Cette édition contient outre la *Description* qui ne se trouve pas dans les autres, plusieurs actions de faits mémorables relativement à la Chine sous le point de vue d'alors.

719. Histoire (l') et chronique de Normandie. *Rouen*, *Martin le Megissier*, M. D. LXXVII, in-8, mar. vert russe, tr. dor. *Janséniste*. (*Capé*)................................ 85—»

Bel exemplaire d'un volume qui contient la *Description du pays et duché de Normandie*..., *faicte par feu maistre J. Nageret*; avec les cartes gravées en bois, qui manquent souvent, l'une représentant la carte de Normandie, l'autre le *pourtraict* de la ville de Rouen.

720. Histoire généalogique des roys de France depuis le commencement du monde jusques à présent, enrichie de leurs portraicts, le tout extrait de l'Histoire Universelle de J. Le Charron. *Paris*, 1639, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Élég. rel. de Petit*)................................ 18—»

Bel exemplaire d'un livre très-curieux. Voici l'ordre de cette généalogie : Dieu, Adam, Seth, Mathusalem, Noé, Japhet, Paris, Priam, Hector, Pharabert, Clodius, etc.,— jusqu'à Louis XIII, 153e roi ; 153 portraits parfaitement gravés ornent ce volume.

721. Histoire générale des guerres de Piedmont, Sauoie, Montferrat, Mantoue et duché de Milan, commençant aux mémoires du sieur du Villars en 1550 jusqu'en 1562; continuée de tout ce qui s'est passé durant les guerres, jusqu'à la levée du siége de Cassal, prise du Pas et ville de Suze, avec les

articles proposés par Sa Majesté au duc de Sauoye. *Paris*, 1630, 2 vol. in-8, veau fauve. (*Anc. rel.*)....... ... 24—»

Exemplaire bien conditionné de ces intéressants mémoires.

722. HISTORIA rerum Laudensium, tempore Federici Ænobarbi, Cesaris, Othonis, Morenæ, etc...; cum notis Felicis Osii. *Venetiis*, *Marcus Ginammus*, 1639. — Descrittione di cividal di Belluno, da Gio. Batt. Barpo. *Belluno*, *Fr. Vieceri*, 1640, in-4, v. f. fil. (*Anc. rel.*)......................... 17—»

Exemplaire du présid. Ménars (avec ses arm.), ayant ensuite fait partie de la bibl. de de Thou.

723. HISTOIRE tragique et mémorable de Pierre de Gaverston, gentilhomme gascon, iadis le mignon d'Édouard II, roy d'Angleterre, tirée des chroniques de Th. Valzinghan, tournée de lat. en françois, 1588, pet. in-8, d.-rel. v. f. tr. dor. (*Niédrée*)................................. 20—»

Pièce fort curieuse et très-rare avec la réplique à l'Antigaverston par le duc d'Espernon.

724. HISTOIRE traictant des faits mémorables des successeurs de Marc-Aurèle à l'empire de Rome, trad. du grec de Herodian par J. des comtes de Vintemille. *Paris*, 1580, in-4, v. f. fil. tr. dor. (*Petit*).............................. 20—»

Exemplaire d'une conservation superbe avec une longue épître dédicatoire au prince Emmanuel de Savoye datée de Dijon 10 septembre 1580.

725. HOCHEPOT, ou Salmigondi des Folz, contenant vn très-pur narré, et comme la salse parille contre les gouteux, poyuré, et maudict edict, naguères sailly a deux potences des fines fontes de La Haye en Hollande, sur le faict des passeportz, et la proscription des Jésuites, trad. du hollandois-flamand en vulgaire françois. *Imprimé à Pincenarille, ville de la Mirosophie, par Geofroy à la Grand dent*; l'an 1596, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Capé*).................... 44—»

Bel exemplaire, relié sur brochure, d'un livre très-rare, à peu près inconnu

et qui n'est rien moins qu'un manifeste, écrit dans le style de Rabelais, en faveur des Jésuites et de Philippe II, roi d'Espagne, pour lesquels les États de Hollande manifestoient la même répugnance et qu'ils confondoient avec une égale aversion.

726. HOEDUS. De miseria humana J. Petri Hœdi Portunænsis lib. quinque. *In Academia Veneta*, 1558, pet. in-4, d.-r. v. f. .... 18—»

Ouvrage rare et supérieurement imprimé, composé à l'imitation des Tusculanes de Ciceron. On a relié à la suite de ce vol. : *Somnium Enee Silvij de fortuna incipit*, pet. in-4° goth. de 6 ff. édition du XV° siècle. (1494).

727. HOMÈRE. Les dix premiers livres de l'Iliade d'Homère, trad. en vers franç. par Hugues Salel, de la chambre du roy et abbé de S. Cheron. *Paris, V. Sertenas*, 1545, pet. in-fol., mar. rouge, fil. tr. dor. fig. (*Closs.*)........ 68—»

Exemplaire admirable de conservation et d'élégance. Ce livre est orné de 11 jolies gravures sur bois tirées avec le texte.

728. HORDAL. Heroïnæ nobilissimæ J. Darc Lotharingæ, vulgo Aurelianensis Puellæ, historia..... a Joanne Hordal. *Ponti-Mussi*, 1612, in-4, veau fauve, fil. tr. dor. (*Moreau*).. 44—»

Bel exemplaire de ce rare volume. Il contient les deux portraits de J. d'Arc gravés par Léonard Gautier en superbes épreuves.

729. HUTTEN (*Ulricus* ab.). Julius, dialogus viri cuiuspiam eruditissimi; festinus sane ac elegans, quomodo Julius II. P. M. post mortem cœli fores pulsando, ab ianitore illo D. Petro, intromitti nequiuerit. (*Sine loco et anno*), in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Belle rel. de Derome*)................ 32—»

Édition très-rare du dialogue de Jules II et saint Pierre. Exemplaire du duc de La Vallière.

730. IMITATIONE (de) Xri (Christi). *Parisiis, anno millesimo quingentesimo quinto, tertia die maij* (1505), in-8, gothiq. mar. vert, tr. dor. (*Janséniste. Capé*).................. 35—»

Édition fort rare. Superbe exemplaire rempli de témoins.

731. JUBINAL (*Achille*). Nouveau Recueil de contes, dits, fabliaux et autres pièces inédites des XIIIe, XIVe et XVe siècles pour faire suite aux collections Legrand d'Aussy, Barbazan et Méon. *Paris*, 1839, 2 vol. gr. in-8, d.-rel. mar. non rogné. (*Élég. rel. de Petit.*)........................ 36—»

Un des vingt exemplaires sur grand papier de Hollande.
Un exemplaire en papier ordinaire broché. 12—»

732. JUBINAL (*Achille*). Œuvres complètes de Rutebeuf, trouvère du XIIIe siècle, recueillies et mises au jour pour la première fois. *Paris*, 1839, 2 vol. gr. in-8, d.-rel. mar. viol. non rogné. (*Élég. rel. de Petit.*)...................... 36—»

Un des vingt exemplaires sur grand papier de Hollande.
Un exemplaire en papier ordinaire, d.-rel. 14—»

733. LACTANCE Firmian, des divines institutions contre les gentils et les idolâtres, trad. de lat. en fr. par René Fame. *Paris*, *Est. Groulleau*, 1555, in-16, mar. vert, tr. dor. (*Jolie rel. de Derome.*).......................... 30—»

Charmant volume d'une belle condition et orné de nombreuses vignettes en bois dans le genre de Woeriot; on y a ajouté un ancien portrait de Lactance.

734. LAPERIÈRE. Le théâtre des bons engins (par Guillaume de Laperière Tolozain), auquel sont contenuz cent emblèmes, avec privilège. — *Fut mis a fin notre présent théatre l'an mil cens trente et six*, in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*).. 48—»

PREMIÈRE ÉDITION imprimée à Lyon par les soins d'Estienne Dolet, comme le prouve sa devise, qui se trouve à la fin. Le titre porte la marque d'*Icarus*. Édition fort rare et exemplaire bien conservé.

735. LA ROCHEFOUCAULD. Maximes et Réflexions morales (impr. en caractères microscopiques). *Paris*, *Didot*, 1827, in-64, mar. vert à comp. doublé de maroq. rouge à comp. filets, tr. dor. (*Jolie rel. de Petit.*)........................ 65—»

Petit bijou typographique, sur lequel se trouve une reliure riche et bien exécutée. On sait que ce premier essai de Henri Didot est maintenant devenu rare.

736. Lenfant saige à troys ans interrogue par Adrian, empereur de Romme, lequel luy rendit response de chascune chose qu'il lui demanda. S. D. (vers 1500), pet. in-8 goth. fig. sur bois, mar. vert, tr. dor. (*Kœlher*).......... 40—»

Exemplaire de Ch. Nodier, petit volume fort rare et recherché.

737. Lestang (Ant. de), seigneur de Belestang, président de la cour de Toulouze. Histoire des Gaules et conquestes des Gaulois en Italie, Grèce et Asie. *Bourdeaus*, *Sim. Millanges*, 1618, in-4, mar. rouge à comp. fleur de lis; fil. tr. dor. (*Anc. rel. aux armes*)........................ 48—»

Très-bel exemplaire, qu'on ne trouveroit pas une seconde fois en aussi belle condition.....

738. Lettera di Sartoria Loscho su la morte della reina di Scotia. *In Bergamo*, 1587, in-4, v. f. fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée.*)................................ 20—»

Réimpression fac-simile à petit nombre. Exemplaire sur peau de vélin.

739. Livre (le) des statuts et ordonnances de l'ordre de benoist Sainct-Esprit, estably par le très-chrestien roy de France et de Pologne, Henri III. *Paris*, *P. Mettayer*, 1610, in-4, v. f. fil. tr. dor. (*Petit.*)........................... 25—»

Exemplaire parfaitement conservé et d'une élégante reliure.

740. Macqueriau. Histoire générale de l'Europe depuis la naissance de Charles-Quint jusqu'au 5 juin 1527. *Louvain*, 1765. (T. Ier.) — Histoire générale de l'Europe durant les années 1527, 28, 29, par R. Macqueriau, publiée pour la première fois sur le manuscr. autographe (par J. Barrois). T. IIe. *Paris*, 1842, 2 vol. in-4, d.-rel. veau fauv. *non rognés*..... 36—»

C'est l'histoire de l'Europe sous François Ier et Charles-Quint, et contient de précieux détails pour l'histoire de Flandre.

741. Mahomet. Alcorani textus universus (arab.), ex correct. Arabum exemplaribus summâ fide descriptus, eademque

fide ac pari diligentiâ ex arabico idiomate in latinum translat., appositis unicuique capiti notis atque refutatione ; præmissus est prodomus, auctore Lud. Maraccio. *Patavii*, 1698, 2 tom. 1 vol. in-fol. vél. .... 48—»

Fort bel exemplaire et d'une édition recherchée.

742. MALLET DU PAN. Mercure britannique, ou Notices historiques et critiques sur les affaires du temps (du 10 octobre 1798 au 25 mars 1800), par Mallet du Pan. *Londres*, 33 numéros en 2 vol. in-8, d.-rel. .... 10—»

Quoique bien complet, cet exemplaire ne contient pas les trois premiers numéros, qui forment un ouvrage particulier sur la Suisse. Ce journal est très-recherché non-seulement à cause de la réputation de l'auteur, mais encore parce que, réfugié à Londres, il parloit avec bien plus de liberté que les journaux françois.

743. MARIE de France. Ses Poésies, publ. par de Roquefort. *Paris*, 1820, 2 vol. in-8, fig. d.-rel. v. f. (*Petit*)... 12—»

Avec un commentaire et des observations fort intéressantes sur les mœurs des François et des Anglois aux XIIe et XIIIe siècles.

744. MARMONTEL. Poétique Françoise. *Paris*, 1763, 2 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. large dentelle. (*Anc. rel.*)... 26—»

Belle reliure. Présenté au grand dauphin, depuis Louis XVI, avec ses armoiries.

745. MAROT (*Clément*). Ses œuvres. *Paris, rue neuve Nostre-Dame à l'enseigne Saint-Nicolas*, 1544, in-16, lett. rondes, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)................ 48—»

Édition rare. On a ajouté à cet exemplaire (un peu court), qui contient sept parties, la traduction de l'*Histoire de Leander et de Hero* (et autres poésies), et se termine par les œuvres de Villon. Quatre petites gravures en bois terminent ce vol.

746. MÉMOIRE pour les abbés, prieurs et religieux des abbayes de St-Vincent du Mans, de St-Martin de Sées, de St-Sulpice de Bourges, de St-Alire de Clermont, et de St-Augustin de Limoges. *Paris*, 1764, in-4, v. mar. fil. (*Closs.*)..... 15—»

747. Mémoire concernant la campagne de trois rois, faite en l'année 1692, avec des réflexions sur les efforts que fait Louis XIV pour venir à bout de ses desseins. *Cologne, P. Marteau* (Holl.), 1693, pet. in-12., mar. rouge, fil... 25—»

Exemplaire de Pixerécourt, NON ROGNÉ.

748. Mémoires de la minorité de Louis XIV. *Villefranche*, 1690, in-12. v. brun.. 7—»

On trouve à la fin de ce volume : *Manifeste de M. le prince de Condé, contenant les véritables raisons de sa sortie de Paris le* 6 *juillet* 1651.

749. Mémoires pour servir à l'histoire de Dieppe et à celle de la navigation françoise (par Desmarquets). *Paris*, 1785, 2 vol. in-12, v. m.. 9—»

750. Merlin. Prophetia anglicana, Merlini Ambrosii Britanni, ex incubo olim (ut hominum fama est), ante annos 1200, circiter in Anglia nati, a Galfredo Monomutensi latine conversa, una cum VII libris explanationum in eandem prophetiam Alani de Insulis. *Francofurti*, M.D.C.III, pet. in-8. vélin.. 18—»

Exemplaire bien conservé. « Volume curieux, contenant la version latine des fameuses prophéties de Merlin, par Galfrid ou Geofroi de Monmouth, écrivain du XII[e] siècle, et le commentaire sur ces prophéties, par Alain de Lille, en Flandre, qui vivoit dans le même siècle. Le commentaire est rempli de citations des historiens anglois, normands et françois, et même des anciens poëtes latins. » *Brunet.*

751. Molière. Ses Œuvres. (*Amst., J. le jeune, Elzévir*), 1675, 5 vol. pet. in-12, vél. dor...................... 168—»

Ce joli exemplaire, *parfaitement conservé*, d'une édition rare, a 4 pouces 9 lignes et demie de hauteur. Les dates des pièces varient de 1663, 1674 à 1675, par conséquent toutes les bonnes dates pour la collection Elzévirienne.

752. Molitor (*Ulricus*). De lanijs (*sic*) et Pithonicis mulieribus ad illustrissimum principem dominum Sigismundum archiducem Austrie tractatus pulcherrimus. — *Accipe hanc disputationem hujus tractatus.......... ex Constantia anno Dominc.*

CDLXXXIX (1489) in-4, goth. de 22 ff., figure sur bois, d.-rel. veau fauve.................................. 28.—»

Bel exemplaire de ce livre singulier et édition rare. Voy. *Brunet*, t. III, p. 427.

753. **Mollerus.** Ποιμανδροσατανaμαχια. Ecclesia christiana, hoc est, Poemandri, episcopi, satanicæ veneris pugna, auct. Bernhardo Mollero. *Monasterii Westu Lambertus Rassfeldt*, MDXCVII, in-4, d.-rel. veau antiq. (*Très-rare*.)...... 10—»

754. **Mollerus.** Γεοργιοδραχοντομαχια. Respublica christiana, hoc est: Georgii et draconis pugna, tragœdia poetica, elegiaca, auctore Bernhardo Mollero. *Monasterii Westu, excud. Lambertus Rassfeldt*, 1597, in-4°, demi-rel. veau antiq.. 10—»

On recherche les ouvrages imprimés dans ce monastère, ils sont fort rares.

755. **Montaigne** (*Michel*, seigneur de) ses Essais. *Amsterd. chez Ant. Michiels*, 1659, 3 vol. pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. dent. (*Derome*.).................................. 136—»

Très-bel exemplaire, d'une grande pureté, et qui atteint la hauteur de 5 pouces 8 lignes.

756. **Morellius.** Thesaurus morellianus, sive familiarum roman. numismata omnia, accuratissime delineata et disposita ab Andr. Morellio. *Amstelod.*, 1734, 2 vol. — Thesaurus morellianus, sive Christ. Schlegelii, sig. Xavercampi, et Ant.-Fr. Gorii commentaria in XII priorum impp. roman. numismata conquisita et delin. ab. And. Morellio, cum præfat. Pet. Wesselingii. *Amstelod.*, 1752, 3 vol. Ensemble 5 vol. in-fol., veau granit.................................. 150—»

Exemplaire très-bien conditionné.

757. **Mornay.** Mémoires de Philippe de Mornay, seign. du Plessis-Marli, contenant divers discours, instructions, lettres et dépêches, de 1572 à 1589 (à 1600 publiés par Daillé). *La Forest, Bureau*, 1624-25, 2 vol. — Suite des mêmes mémoires, de 1600 à 1623, avec les pièces omises dans la 1re par-

tie. *Amsterdam, Louis Elzevier*, 1651-52, 2 vol. — Vie de Philip. de Mornay. *Leyde, Bonav. et Abr. Elzevier*, 1647, 1 v. Les 5 volumes in-4, veau fauve. (*Anc. rel.*)......... 25—»

Bel exemplaire d'une collection rare complète.

758. Musette (la) du S. D. (d'Alibray). *Paris*, 1647, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Kœlher*).................... 28—»

Exemplaire Nodier. Première édition de ces poésies qui ne sont pas sans mérite.

759. Mystère de Saint Crespin et saint Crespinien publié pour la première fois par Dessalles et P. Chabaille. *Paris*, 1836, gr. in-8, d.-rel. mar. viol. non rogné. (*Eleg. rel. de Petit.*) .... 30—»

Un des quinze exemplaires en grand papier de Hollande, rare.

760. Née de la Rochelle. Mémoires pour servir à l'histoire du Nivernois et Donziois, avec des dissert. *Paris*, 1747, in-12, v. m.. 5—»

761. Nouvel (le) cry des monnoies faict, ordonne et publie de par le roy. Le vendredy, xiiii jour de mars mil cinq cens xxxii, ouquel est contenu la forme, figure et impression des pièces d'or et d'argent que ledit seigneur entend, veult et luy plaist avoir cours en ce royaulme. *On les vend à Paris, en la rue Neuve-Nostre-Dame, à l'enseigne du Faulcheur*; pet. in-16 goth. de 23 ff. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Niédrée*)..... 36—»

Joli volume et rare; l'on chercheroit bien longtemps un autre exemplaire aussi bien conditionné.

762. Observations sur la vie et la condemnation du maréchal de Marillac, et sur un libelle intitulé : « Relation de ce qui s'est passé au iugement de son procès, prononciation et exécution de l'arrest donné contre luy. » *Paris*, 1633, in-4, v. fauve, fil. tr. dor. (*Éleg. rel. de Petit*)............. 18—»

Sur le haut du titre on lit : « *pour M. de Montmaur.* »

763. Observations sur un livre intitulé : *De l'esprit des lois* (par Claude Dupin, fermier général). *Paris, Guérin et Delatour*, 1757-1758, 2 vol. in-8, v. fauve, fil. doré en tête, non rogn. (*Bauzonnet-Trautz*)..................... 95—»

Superbe exemplaire d'un livre fort rare. Il en fut d'abord tiré 500 exemplaires ; mais Mme de Pompadour ayant fait dire à M. Dupin qu'il prenoit Montesquieu sous sa protection, le fermier général *détruisit toute l'édition* après en avoir distribué *une trentaine* d'exemplaires seulement. A propos de ce livre voici une anecdote que je puis garantir : « Un matin de l'année 1838, je fus appelé pour procéder à une vente après décès, et cela sans catalogue ; l'on vendit toute la journée et le soir jusqu'à dix heures. — Nous finissions le dernier lot, et je demandai alors à l'un des héritiers s'il n'y avoit plus rien ; il me répondit « *non*, que ce lot de brochures et de paperasses pour l'*épicier*. » J'y jette un coup d'œil, et parmi ces paperasses je découvre un paquet assez mal lié de volumes brochés, en papier jaunâtre ; je regarde et je vois une quinzaine de volumes de l'ouvrage de Dupin ; je le fais remarquer à l'héritier, qui me dit : *Ma foi, c'était pour l'épicier*. Je vendis le tout ensemble : 120 fr. C'étoit malheureusement des volumes séparés, ou à peu près. J. T.

764. Ordonnances royaux sur le faict et iuridiction de la preuosté des marchands et escheuinage de la ville de Paris. *Paris, V. Sertenas*, 1556, gr. in-4, réglé, demi-rel. v. ant. dos orné (*Petit*)................................ 27—»

On y trouve des ordonnances sur les ponts et les rivières, sur les fariniers boulangers, sur le guet et la police de Paris, etc., etc. Très-bien conservé.

765. Osorius (Jer.). Histoire de Portugal, contenant les entreprises, nauigations et gestes memorables des Portugallois, tant en la conqueste des Indes Orientales par eux descouvertes, qu'és guerres d'Afrique, etc., par J. Osorius, mise en françois par S. G. S. (Simon Gaulard) *Paris, Abel l'Angelier*, MDLXXXVII, un gr. v. in-8, v. ant. à comp. fil. (*Petit*). 24—»

Exemplaire aussi beau par sa conservation que par sa reliure. Excellente édition.

766. Pandocheus. Πανδοχεια. Compositio omnium dissidiorum circa æternam veritatem aut veri similitudinem versantium, quæ non solum inter eos qui hodie infidelium, Judaeorum,

hæreticorum, et catholicorum nomine vocantur, orta sunt et vigent, sed iam ab admissis per peccatum circa nostrum intellect. tenebris fuere inter ecclesiæ peculiaris et communis membra, scriptore Elia Pandocheo. (*Basileæ*, 1547), petit in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)........... 25—»

Ce livre, fort joliment imprimé en lettres italiques, est de Guill. Postel.

767. Pantaleon. Omnium regum Francorum à Pharamundo usquè ad Carolum nonum vitæ breviter complexæ, auct. Pantaleone, poetà laureato. *Basyleæ*, *Brylengeriana*, 1574, pet. in-fol. mar. vert, fil. tr. dor. (*Élég. rel. Janséniste Duru*). .... 60—»

Bel exemplaire d'un livre rare; il se compose de 34 feuillets. Toutes les pages sont ornées de très-curieux portraits gravés sur bois jusqu'à Charles IX inclusivement, au-dessous desquels se trouve une épigramme en latin.

768. Partage (le) de la Pologne, en sept dialogues, en forme de drames ou conversations entre des personnages distingués, dans laquelle on fait parler les interlocuteurs, conformément à leurs principes et à leur condition; par Gotlieb Pansmouzer (Lindsey), traduit de l'anglois par miladi *** duchesse de ***. *Londres*, 1776, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)................................... 9—»

Les personnages sont : L'impér. de Ho..., l'emper. de Ru.., le roi de Pr., Ephraïm, baron de Jeppé, le sergent Wiskerfeld, ambassadeur, un philosophe (moderne), un géographe, le roi de Po...., *de temps en temps*. Ce volume est attribué au comte de Mirabeau.

769. Passio. Der text des Passions oder Lydens Christi. (Passio Christi). *Johannes Knoblouch in Strasburg*, MCCCCCIX (1509), pet. in-fol. goth. veau fauve, fil. tr. dor. (*Kœlher*)... 50—»

Bel exemplaire d'un volume rare, orné de 26 magnifiques gravures attribuées à Vincent Gamberlein, d'autres disent Urs Graff. Quelles soient de l'un ou de l'autre de ces graveurs, peu importe; elles sont dignes d'Albert Durer.

770. Pathelinus. Comedia nova que veterator inscribitur alias Pathelinus: ex peculiari lingua in romanum traducta eloquium

(*absque anno*), pet. in-8, goth. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet*).. 45—»

Charmant exemplaire d'une édition fort rare et très-curieuse.

771. PATIN (Charles). Relations historiques et curieuses de voyages en Allemagne, Angleterre, Hollande, Bohême, Suisse, etc. *Amsterdam*, 1695, in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Niédrée*).. 15—»

Charmant exemplaire d'un volume orné de cartes et de figures curieuses.

772. PENSÉES facétieuses et bons mots de Bruscambille, comédien original (Deslauriers). *Cologne, Charles Savoret, rue Brin d'Amour, au Cheval volant*, 1709, petit in-12, maroq. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet*).................... 38—»

Bel exemplaire de PIXERÉCOURT. La figure est doublée.

773. PIGNOTTI (Lorenzo). Favole e novelle. *Londra e Parigi, Molini*, 1784, pet. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Jolie reliure ancienne à recouvrements, appelée reliure molle*)..... 12—»

774. PLAIDOYERS et arrêts d'amours, donnez en la cour et parquet de Cupidon, à cause d'aucuns différens interuenus sur ce sujet ; ensemble quelques procès tragiques non encore imprimez. *Rouen, J. Besongne*, 1627, in-8, mar. rouge, large dentelle à petits fers. (*Charmante reliure de Niédrée.*) 48—»

Fort bel exemplaire d'un livre rare, et dont Martial d'Auvergne est l'auteur.

775. PLAISANTES (les) idées du sieur Mistanguet, docteur à la moderne, parent de Bruscambille, ensemble la généalogie de Mistanguet et de Bruscambille, nouvellement composées et non encore veües. *Paris, J. Millot*, 1615, pet. in-8, veau ant. fil.. 35—»

Bel exemplaire de CH. NODIER. L'auteur de ces facéties est, comme on le sait, le sieur Deslauriers, comédien de l'hôtel de Bourgogne, lequel vivoit en 1634.

776. PLINII Cæcilii epistolarum lib. X, et panegyricus. *Lugd.*

Batav. ex officinâ Elzeviriorum, 1640, petit in-12, maroq. vert, fil. tr. dor. bien relié (*Capé*)................ 24—»

Exemplaire bien conservé et lavé.

777. Poésies des XVe et XVIe siècles, publiées d'après des éditions gothiques et des manuscrits. *Paris, Sylvestre,* 1830—1832, 15 pièces, in-8, pap. de Holl., demi-rel. v... 48—»

Ce recueil n'a été tiré qu'à cent exemplaires; n° 26, titre rouge et noir. (Voyez le détail à la page 789 du tome III du Manuel.)

778. Poldo-d'Abenas. Discours historial de l'antique et illustre cité de Nismes, en la Gaule narbonnoise, avec les portraitz des plus antiques et insignes bastimens dudit lieu, par J. Poldo-d'Abenas. *Lyon, G. Rouille,* 1559, in-fol., v. f. fil. tr. dor. (*Élég. rel.*)................................ 27—»

779. Politique (le) du temps, traitant de la puissance, authorité et du devoir des princes, des divers gouvernemens, jusques où l'on doit supporter la tyrannie, et si, en une oppression extresme, il est loisible aux subjets de prendre les armes pour défendre leur vie et liberté. Quand, comment, par qui et par quel moyen cela ce doit et peu faire. *Imprimé à La Haye,* 1650, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)........ 30—»

Ce livre est ordinairement attribué à Davesne; il est peu commun et assez recherché en beaux exemplaires. Celui-ci, de Ch. Nodier, est charmant.

780. Postel. Divinationis sive divinæ summæque veritatis discussio, qua constat quid sit de Clarissima inter Christianos et Ismaëlitas victoria futurum, atque ubi-nam gentium et locorum contingere debeat, et quamobrem; Guilielmo Postello autore. *Parisiis,* 1571, in-16, demi-rel. mar. rouge.. 15—»

Petit vol. rare, pour la collection des *G. Postel.*

781. Rabelais. Ses œuvres. (*Holl. à la Sphère*) 1663, 2 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)........... 65—»

Exemplaire bien conservé d'une édition Elzevir recherchée H. 4 pages 11 lignes

782. Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henri III, roy de France. *Cologne, P. Marteau* (*Holl. Elzev.*), 1663, pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Héring*)......... 32—»

Fort joli exemplaire d'un volume composé comme il suit : *Le Journal du règne de Henry III.—L'Alcandre ou les amours du roy Henri le Grand.—Le divorce satyrique ou les amours de la reine Marguerite de Valois. — La confession de M. de Sancy. — Discours merveilleux de la vie, actions et déportemens de la reyne Catherine de Médicis.*

783. Recueil de farces, moralités et sermons joyeux, publié d'après le manuscrit original par Leroux de Lincy et Francisque Michel. *Paris*, 1837, 4 vol. pet. in-8, pap. de Holl., d.-rel. mar. vert, non rogné. (*Elég. rel.*)............... 145—»

On ne trouve pas facilement maintenant ce recueil, publié dès l'origine, à un petit nombre d'exemplaires.

784. Recueil de préceptes choisis, expérimentés et approuvés. *Villefranche*, 1675 (2 part.), in-16, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)...................................... 18—»

Cette édition est de la plus grande rareté. C'est la première qui ait esté donnée des secrets de Mad. Fouquet. On en donne presque toujours la première édition à Macon ; ce qui induit en cette erreur, est que celle-cy ne tombe jamais sous la main, et que l'on n'en connoissoit point de plus ancienne que celle de Macon. Il suffit de lire la préface de cet exemplaire pour estre convaincu que celle-cy a esté faite sur le manuscrit que l'evesque d'Agde confia à l'éditeur, qui estoit medecin de Montpellier. — Très-rare. Je crois ces notes de Chardin. Ch. N. Note autographe de Charles Nodier jointe au volume.

785. Reges, Reginæ, Nobiles, est alii in Ecclesia Collegiata B. Petri West monasterii Sepulti usque ad annum reparatæ Salutis, 1600. *Londini, excudebat E. Bollifantus*, 1600, in-4, vél... 27—»

Pièce fort curieuse et de toute rareté.

786. Réglement pour l'instruction des procès qui se conduiront au siége présidial de Bloys. *Bloys*, 1603, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée*).............. 30—»

La marque de Geoffroy Tory se trouve sur le titre de ce volume.

787. RENART (le). Speculum vitæ aulicæ, de admirabili fallacia et astutia vulpeculæ Reinikes libri quatuor..... Auctore Hartmanno Schoppero. *Francof. ad Mœnum*, 1574, (à la fin) *Impressum Francof. ad Mœnum, per Nicol. Bassœum*, 1575, in-12, fig. sur bois, veau antiq. fil................ 24—»

Édition rare, ornée d'une foule de figures sur bois de Jost Amman et de Virgile Solis.

788. ROMAN (le) du Renart, publié d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi, des XIIIe, XIV et XVe siècles, par Méon. *Paris, Treuttel et Würtz* (*impr. de Crapelet*), 1826, 4 vol. gr. in-8, avec vign., pap. de Holl., fig. avant la lettre et eaux-fortes. — Roman du Renart, supplément, variantes et corrections, publié par Chabaille. *Paris*, 1835, gr. in-8, pap. vél. — Reinaert de Vos episch fabeldicht van de Twaelfde en dertiene eeuw met aenmerkingen en opbelderingen van Willems. *Gent*, 1836, gr. in-8 (*fac-simile*). — Roman du Renard, analysé et publié par M. Rothe. *Paris*, 1845, pap. de Holl. .... 150—»

Cette collection, composée de 7 volumes, tous reliés uniformément (demi-rel. mar. violet, non rogné, par Petit), est très-difficile à réunir en ce papier.

789. RENNEVILLE (Constantin de). L'Inquisition françoise ou l'Histoire de la Bastille. *Amsterd.*, 1719, 5 vol. pet. in-8, veau fauve, fil. (*Derome*)......................... 30—»

Bel exemplaire d'un livre qu'on trouve rarement bien conditionné.

790. ROMAN d'Eustache Lemoine, pirate fameux du XIIIe siècle, publié d'après un manuscrit par Francisque Miche. *Paris*, 1834, gr. in-8 (*fac-simile*), d.-rel. mar. viol. (*Élég. rel. de Petit*).. 30—»

Un des QUINZE exemplaires sur grand papier de Hollande; rare.

791. ROQUEFORT. Glossaire de la langue romane, rédigé d'après les manuscrits de la bibliothèque impériale, et d'après ce qui a été imprimé de plus complet en ce genre, par Roquefort.

Paris, 1808, 2 vol. — Suppl. au même glossaire, 1 vol. Ensemble 3 vol. in-8, d.-rel. v. (*fac-simile*). .... 32—»

Cet ouvrage est de la plus grande utilité pour les personnes qui veulent consulter ou connoître les écrits des premiers auteurs françois. Il contient l'étymologie et la signification des mots usités dans les XIe, XIIe, XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles, avec de nombreux exemples puisés aux meilleures sources.

792. ROUILLIARD. Parthenie, ou Histoire de la très dévote église de Chartres; dédiée, par les vieux druides, en l'honneur de la vierge qui enfanterait, par Sébastien Rouilliard. *Paris*, 1609, in-8, v. f. portr. de Sébastien Rouilliard et la figure de l'autel des druides, qui manque quelquefois........... 12—»

Quelques notes manuscrites sur les marges et quelques mouillures.

793. ROUSSEAU. Œuvres complètes de J. J. Rousseau, avec sa biographie, par Musset-Pathay. *Paris*, *Dalibon*, 1826, 26 vol. in-8, d.-rel. mar. bleu........................ 85—»

Exemplaire d'une bonne condition. On y a joint la partition du Devin de village, in-8, broché.

794. RUBIS. La Résurrection de la saincte messe, contenant la responce à certain traicté des adversaires de la saincte église catholique et romaine, intitulé : *La Mort et Enterrement de la messe*, par Claude de Rubis, Lyonnois. *Paris*, *N. Chesneau*, 1566, pet. in-8, d.-rel. v. fauve (*Niédrée*).......... 12—»

795. SALLUSTE, sieur du Bartas. Œuvres poétiques. *Paris*, *Cl. Rigaud*, 1611, in-fol. v. fauve, fil. tr. d'or. fig. titre gr. (*Simier*).. 36—»

Ce livre, orné de 7 belles gravures en taille-douce, est parfait de conservation et élégamment relié.

796. SATYRES chrestiennes de la cuisine papale (par P. Viret). *Imprimé par Conrad Badius* (*Genève*), 1560, in-8, mar. citron.. 28—»

Exemplaire de PIXERÉCOURT. Ce livre, dit Ch. Nodier, qu'on attribue communément à Viret, pourroit bien être de *Conrad Badius* lui-même. Néanmoins il est fort rare.

797. SATYRES nouvelles (par de Sénécé). *Paris*, 1695, pet. in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Kœhler*).................. 18—»

Rares; de la collection des petits classiques en *éditions originales*.

798. SAUCE (la) Robert, ou Avis salutaires à M. J. Robert, grand archidiacre de Chartres, et autres pièces y relatives (par J. B. Thiers). *S. L.*, 1676, 1678-1678, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).................................... 28—»

Très-bel exemplaire Gaignat, d'un recueil complet de pièces rares.

799. SAVARON (*Jean*). Les origines de Clairmont, ville capitale d'Auuergne. *A Clairmont, par Bertrand Durand*, 1607, pet. in-8, v. citron, fil. tr. dor. (*Belle rel. de Lortic.*)... 32—»

Superbe exemplaire de la première édition très-rare de ce livre. Elle se compose comme il suit : 8 ff. préliminaires, 329 pages, tables des *autheurs*, 6 ff., table des matières, un ff. d'errata.

800. SCALIGER. Julii Caesaris Scaligeri exercitationum lib. XV de Subtilitate, ad H. Cardanum. *Francofurti and Wechelum*. M. D. LXXVI, un gros vol. in-8, vél.................. 20—»

Voilà comme on faisoit les livres autrefois : un volume de 1200 pages environ contient la matière de plus de vingt volumes in-8 de nos jours. Cet exemplaire est très-bien conservé.

801. SCARRON. Ses œuvres. *Amsterdam, P. Mortier*, 1697, 10 vol. pet. in-12, v. f. fil. (*Padeloup.*).......... 85—»

Très-joli exemplaire aux armes du comte d'*Hoym*.

802. SCARRON. Ses œuvres. *Amsterd., Westein*, 1752, 7 vol. pet. in-12, mar. rouge, tr. dor., *janséniste*. (*Élég. rel. de Petit*).................................... 85—»

Très-jolie édition imprimée dans le genre des Elzevirs et ornée de figures. Charmant exemplaire.

803. SEVERUS (*Sulpitius*). Historia sacra. *Lugd. Batav. ex officina Elzeviriorum*, 1635, pet. in-12, mar. rouge, dent. fil. tr. dor.................................... 22—»

Exemplaire bien conservé d'une édition Elzevirienne estimée.

804. Singulier antidot contre le poison des chansons d'Artus Désiré, ausquelles il a damnablement et exécrablement abusé d'aucuns psalmes du prophète royal David, fait par J. D. D. C., 1561, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Derôme*)........ 25—»

Bel exemplaire provenant de Ch. Nodier, d'un livre peu commun.

805. Suetonius Tranquillus (*Caius*) cum annotationibus diuersorum. *Amstelod. Lud. Elzevirium*, 1650, pet. in-12, mar. roug. fil. tr. dor. (*Niédrée*)........................ 22—»

Fort joli exemplaire relié sur brochure.

806. Tacitus (*Cornelius*) ex J. Lipsii accuratissima editione. *Lugd. Batav. Elzeviriana*, 1634, pet. in-12, mar. bleu, fil. (*Thouvenin*)................................ 30—»

Exemplaire bien conservé.

807. Thomas. Ses œuvres complètes, précédées d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par Saint-Surin. *Paris, Verdière*, 1825, six tom. en 7 vol. gr. in-8, portr. d.-rel. v. non rog. (*Kœhler*)........................... 30—»

Exemplaire en grand pap. vélin.

808. Tite-Livius. Le premier (le second et le tiers) volume des grans decades de Tite-Livius, et translatées de latin en françois (par P. Berchoire). *Imprime a Paris lan mil cinq cens et quinze..... pour Fr. Regnault......*, 3 tomes en 1 vol. in-fol. goth. fig. en bois, v. f. fil. (*Closs.*)........... 36—»

809. Tombeau (le) de la mélancholie, ou le vray moyen de vivre ioyeux, par le sieur D. P. G. *Paris, Ch. Sevestre*, 1640, pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Niédrée*)............ 45—»

Charmante édition jolie, et rare; bel exemplaire.

810. Traductions de latin en francoys, imitations et inventions nouvelles, tant de Clément Marot, que d'autres des plus excellens poëtes de ce temps. *Paris, Estienne Groulleau*,

1550, in-8, lavé et réglé, mar. vert à comp. fil. tr. dor. et ciselée (*Bauzonnet-Trautz*)........................ 80—»

Charmant volume, qui ne laisse rien à désirer. C'est un livre rare, il est très-bien conservé, sans avoir été lavé, et la reliure dans le goût italien est un chef-d'œuvre de Bauzonnet.

811. VALLADIER. L'auguste Basilique de l'abbaye royale de sainct Arnoul de Mets, de l'ordre de sainct Benoist, pour le restablissement et maintien de son ancienne piété, exemption, immunité et gloire, par André Valladier, abbé de St.-Arnould. *Paris*, 1615, in-4, vél............... 25—»

Exemplaire Pixerécourt; les cartons des pages 3, 5, 97 et 103 s'y trouvent joints, ce qui est très-rare.

812. VANQUERIUS. De lubrico temporis curriculo, deque hominis miseriâ opusculum : necnon de funere christianissimi Regis Caroli Octavi, cum commentario familiari. S. Vanquerio auctore.. *Parisiis*, 1580, pet. in-8, v. f. (*Petit*).. 10—»

Pièce curieuse et rare.

813. VAUBLANC. La France au temps des Croisades, ou recherches sur les mœurs et coutumes des François aux XIIe et XIIIe siècles, par le vicomte de Vaublanc. *Paris*, 1844 et suiv., 4 vol. in-8, pap. vél. fig. en bois, mar. ant. fil. tr. dor. (*Belle et élégante reliure janséniste*)............. 65—»

Ce livre se recommande à l'attention des amateurs non-seulement par son impression sur un très-beau et *bon* papier, mais encore par son intérêt historique. Il est en outre orné d'une foule de vignettes sur bois dessinées par l'auteur lui-même.

814. VELMATHII Veteris et Novi Testamenti opus singulare, ac planè divinum. *Venetiis*, 1538, in-4, mar. v. russe, tr. dor. *Janséniste*. (*Élég. rel. de Petit.*)................ 65—»

« Ce vol. contient des extraits de la Bible mis en vers latins : les gravures en bois dont il est orné doivent lui faire trouver place parmi les livres précieux (*Brunet*). » TRÈS-BEL EXEMPLAIRE.

815. **Verdier** (Antoine du). La prosopographphie ou description des personnes insignes. *Lyon*, *Gryphius*, M. DLXXIII, in-4°, mar. vert, fil. tr. dor. (*Belle rel. janséniste*)........ 40—»

Exemplaire conservé d'un livre orné de jolis petits portraits gravés sur bois, dont celui d'Antoine Duverdier en tête du volume.

816. **Vérité** (la) défendue des sophismes de la France, et response à l'auteur des prétentions du roi très-chrestien sur les Estats du roy catholique (attrib. à D. Federicj). S. L. (*Holl. à la Sphère*), 1668, 2 part. en 1 vol. pet. in-12, vél. Holl.. 12—»

Édition Elzévirienne. Réfutation du *Traité des Droits de la reyne*, où l'on examine le mérite et l'effet de la renonciation de Marie-Thérèse à l'hoirie de Philippe IV, son père, et à tous droits sur la monarchie espagnole. L'acte de renonciation de l'infante, le contrat de mariage de Louis XIV et celui de Louis XIII, doivent se trouver à la fin du vol.

817. **Vie** de M. le duc de Montausier écrite sur les mémoires de Mme la duchesse d'Usès, sa fille. *Paris*, 1729, 2 tom. en 1 vol. in-12, v. marb............................ 9—»

C'est là que parut pour la première fois la *Guirlande de Julie*.

818. **Vie** (la) du roy Almansor, écrite par le vertueux capitaine Aly Abencunan (trad. par F. d'Obeilh). *Amsterd.*, *Danfl. Elzevier*, 1671, pet. in-12, v. ant. tr. dor. (*Simier*)... 25—»

Exempl. d'une parfaite conservation et rempli de *témoins*.

819. **Villeneuve** Bargemont (de). Monumens des grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. *Paris*, *Blaise*, 1829, 2 vol. gr. in-8, pap. vél., fig. d. rel. v......... 18—»

820. **Viret** (Pierre). Le requiescant in pace du purgatoire, fait par dialogues, en manière de deuils. L'ordre et les titres de dialogues : 1° le dernier Sacrement ; 2° les Pardons ; 3° les Funérales auec deux tables, etc. *De l'imprimerie de J. Gerard*, 1552, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Derome*). .... 36—»

Le plus rare des traités de P. Viret. Ce très-bel exemplaire provient des bi-

bliothèques de GIRARDOT DE PRÉFONT et CH. NODIER. Deux recommandations suffisantes. Pierre Viret, célèbre ministre calviniste à Lausanne, l'un de ceux qui chassèrent, en 1536, les catholiques de Genève, mourut, comme on sait, à Pau en Béarn, à 60 ans, en 1571.

821. VIRIDARIUM moralis philosophiæ, per fabulas Animalibus brutis attributas traditæ, iconibus artificiossimè in æs insculptis exornatum. *Coloniæ, in ædibus Georgii Mutingi*, 1594, in-4, d. rel. mar. bleu, dos et coins. (*Belle rel. de Capé.*) .... 33—»

Fort bel exemplaire d'un livre orné de 128 figures à mi-page et bien gravées.

822. WITT. Les Société secrètes de France et d'Italie; ou Fragments de ma vie et de mon temps. *Paris*, 1830, in-8, d. rel. v. f. (*Petit*)............................. 6—»

823. XÉNOPHON. Mémoires de Xénofon athenien, trad. de grec en françois, par J. Doublet de Dieppe. *Paris, Denys du Val*, 1582, in-8, vél.................................. 10—»

Volume de la plus belle conservation et rare.

ADDITIONS.

824. BAUDIER (*Michel*) du Languedoc. Histoire générale de la religion des Turcs, avec la naissance, la vie et la mort de leur prophète Mahomet, et les actions des quatre premiers caliphes qui l'ont suivi. *Paris, Claude Cramoisy*, 1625, in-4° vélin.. 18—»

Volume bien conservé, avec un frontispice fort curieux et très-joliment gravé, divisé en six tableaux.

825. BAUHINUS (*Casp.*) de Lapidis Bezaariis oriental. et occidental. Cervin. et Germanici ortu natura differentiis veròque usu ex veterum et recentiorum placitis liber. *Basileæ*, 1624, in-8, mar. rouge, fil. à comp. (*anc. rel. du temps.*).. 28—»

Bel exemplaire d'un volume peu commun.

826. Ciceronis (*Tullii*) de Amicitia. (*Parisiis S. Colinæum*). In-8, veau fauv. (*rel. anc.*)............................ 30—»

Précieux volume interfolié de papier blanc avec notes, additions et corrections de J. Aug. de Thou, qui a apposé sa signature en trois endroits différens..

827. Folengo. Opus Morlini Cocaii pœtæ mantuani macaronicorum. *Amstelodami*, 1692, in-8, mar. vert, fil. dent. tr. dor. portr. (*Bradel-Derome.*)........................ 125—»

Très-bel exemplaire de Renouard, en grand papier et de la plus belle conservation.

828. La Fontaine. Contes et nouvelles en vers. *Amsterd. H. Desbordes*, 1685, in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*).. 65—»

Superbe exemplaire d'une édition recherchée pour les figures de Romain de Hooghe.

829. Mosanti Briosū pœmata. *Cadomi J. Cavalier*, 1663, in-8, mar. rouge, tr. dor, (*Petit.*)....................... 25—»

Bel exemplaire comme conservation et comme reliure.

830. Nodé. Déclamation contre l'erreur exécrable des maléficiers, sorciers, enchanteurs, magiciens, devins et semblables observateurs des superstitions: lesquels pullulent maintenant ouvertement en France : à ce que recherche, et punition d'iceux soit faite, sur peine de rentrer en plus grands troubles que jamais; par F. Pierre Nodé, minime. *Paris, J. du Carroy*, 1578, in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome.*)....... 25—»

Volume rare et bel exemplaire.

831. Paradin (*Guill.*). Chronique de Savoie, avec la figure de toutes les alliances de la maison de Savoye. *Lyon, J. de Tournes*, MDLXI, in-fol. fig. en bois, veau antique.

Peu commun.

832. Rolle. Recherches sur le culte de Bacchus, symbole de

la force reproductive de la nature, considéré sous ses rapports généraux dans les mystères d'Eleusis et sous ses rapports particuliers dans les Dionysiaques et les Triétériques, par G. N. Rolle. *Paris*, 1824, 3 vol. in-8, d.-rel. v. f... 10—»

833. Sanctum Jesu Christi evangelium. *Parisiis, Guillielmum Marlin*, 1554, in-16, veau antiq.................. 14—»

Ce volume contient une foule de très-jolies figures sur bois; mais il est un peu taché. La marque de Guill. Marlin se trouve sur le titre. La voici :



834. Serassi (*l'abate P.-A.*) La vita di Torquato Tasso. *Bergamo*, 1790, 2 tom. en un vol. in-4, portraits, d.-rel. veau fauve, *non rogné*.................................. 12—»

Excellente biographie de ce poëte célèbre, et ornée des portraits de Torquato Tasso et Bernardo Tasso.

835. Sextus Empiricus. Les Hipotiposes ou institutions pirroniennes de Sextus Empiricus, trad. du grec, avec des notes. *S. L.*, 1725, in-12, port. v. jasp. fil. (*Derome*)...... 6—»

836. Steele. La Crise, ou discours où l'on démontre, par les actes les plus authentiques, les justes causes de l'heureuse revolution et quelques remarques necessaires dans la conjoncture presente, sur le danger d'un successeur papiste, trad. de l'anglois de Rich. Steele. *Amst.*, 1714, in-12, v. m. (*Aux armes de Saint-Ange*)........................... 4—»

837. Simeoni. Cesar renouvellé, par les observations militaires

du sieur Gabriel Symeon. *Paris*, *J. Longis*, 1544. — Livre second, à Monseig. de Mandelot, par Franç. de Saint-Thomas. *Lyon*, chez Jean Saugrin, commis, 1570, en un vol. pet. in-8, fig. en bois, mar. vert russe, tr. dor. *Janséniste* (*élég. rel. de Capé*) .... 120—»

Volume aussi bien conservé que rare. Voyez la notice sur le livre, insérée page 462 du précédent numéro.

838. Véritable (la) origine des très-illustres maisons d'Alsace, de Lorraine, d'Autriche, de Bade et de quantité d'autres, avec les tables généalogiques des descentes desdites maisons et des branches qui en sont sorties depuis l'an 600 jusques à présent (par Vignier). *Paris*, 1649, in-fol. v. f. à comp. fil .... 38—»

Exemplaire précieux pour ses nombreuses notes et additions manuscrites. Livre rare. On prétend qu'il n'en a été tiré que quarante exemplaires.

839. Wieland. Mélanges littéraires, politiques, et morceaux inédits, trad. de l'allemand, précédés d'un essai sur la vie et les ouvrages de cet écrivain, par Loève-Veimars et Saint-Maurice. *Paris*, 1824, in-8, d.-rel., veau bleu....... 9—»

Ces mélanges, peu connus, sont cependant intéressans. Le premier chapitre est *sur Erasme*; on en remarque un autre sur quelques femmes qui ont écrit aux XIVe, XVe et XVIe siècles. Héloïse, Christine de Pisan, la reine de Navarre, Loyse Labé, Madeleine et Catherine Desroches, Georgette de Montenay, etc., ont aussi leur place.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

840. Bibliothèque Nationale. Observations du Conservatoire au ministre de l'instruction publique, sur une brochure de M. Jubinal, relative à un autographe de Montaigne, avec une réponse de M. Paulin Pâris à ces observations. *Paris*, 1850, br. in-8. . . . . 75 c.

Cette intéressante brochure, indispensable à celle annoncée sous le n° 584 de l'année 1849, n'a été tirée qu'à deux cents exemplaires, et encore n'en reste-t-il que quelques-uns.....

841. Réponse de M. Achille Jubinal aux observations du Conservatoire de la bibliothèque nationale, sur une brochure relative à un autographe de Montaigne. *Paris*, 1850, in-8. 60 c.

Brochure également essentielle à celle indiquée ci-dessus; tirée à trois cents exemplaires.

842. Castaigne (*Eusèbe*). Dissertation sur le lieu de naissance et sur la famille du chroniqueur Adémar, moine de l'abbaye de Saint-Cybard d'Angoulême faussement surnommé de Chabanais, né vers 988 et mort vers 1030. *Angoulême*, 1850, br. in-8, avec un tableau généalogique. 2 50

Cette dissertation n'a été tirée qu'à *cent* exemplaires; dix seulement sont mis en vente.

843. Cochon (le) mitré, dialogue. *Paris, imprim. Panckoucke*, 1850, in-18, broché. 3 60

Réimpression Elzevirienne, c'est-à-dire imitation parfaite des éditions imprimées par les Elzevirs; et précédée d'une dissertation de M. Leber.

On en a tiré 1 exemplaire sur peau vélin, — 2 sur papier de Chine, — 5 sur papier vélin rose, — 100 sur papier blanc de Hollande.

Collection des poetes champenois antérieurs au XVI[e] siècle.

— Imprimée avec soin et sur un bon papier vergé, cette collection peut se mettre au rang des meilleures publications de ce genre.

844. Œuvres (les) de Guill. Coquillart (1), official de Reims pu-

(1) Ces trois premiers ouvrages sont les mêmes que ceux annoncés sous les numéros 680, année 1847, et 342-343, année 1849.

bliées et annotées par Prosper Tarbé. 2 vol. in-8, br. 16—»
Gr. pap. de Hollande.......................... 32—»

Édition tirée à 375 exemplaires seulement.

845. ŒUVRES (les) inédites d'Eustache Deschamps (précédées d'une notice et publiées par M. P. Tarbé); 2 vol. in-8, pap. vergé, br.................................. 16—»

Édition tirée à 250 exemplaires.

846. ŒUVRES (les) de Guillaume Machault (avec recherches et annotations publiées par P. Tarbé); 1 vol. in-8, p. vergé. 8—»

On n'a tiré que 250 exemplaires de cette édition.

847. ROMAN (le) du chevalier de la Charrette par Chretien de Troyes et Godefroy de Laigny (publié par P. Tarbé); 1 vol. in-8°, pap. vergé, broché.......................... 8—»

848. ROMAN (le) d'Aubery le Bourgoing (publié et annoté par P. Tarbé); 1 vol. in-8, broché........................ 8—»

849. ŒUVRES (les) de Philippe de Vitry (publiées par P. Tarbé); 1 vol. in-8, pap. vergé, broché.................... 8—»

Ces trois derniers ouvrages n'ont été tirés qu'à 225 exemplaires.

850. DERODE. Histoire de Lille. *Paris*, 1848, 3 vol. gr. in-8, br. avec fig. et pl. de musique........................ 00—»

851. JARDIN (le) des Roses de la vallée des Larmes, traduit du latin, par J. Chenu. *Paris*, Panckoucke, 1850, pet. in-12.

L'Ortulus rosarum de valle lachrymarum a été attribué à Thomas A-Kempis. Cet opuscule mystique, divisé en 18 chapitres, renferme d'excellentes maximes de morale et il est écrit avec une simplicité et une onction qui rappellent l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Aussi, ce livre doit trouver place dans toutes les bibliothèques qui possèdent déjà l'*Imitation*.

L'ortulus rosarum a été traduit plusieurs fois en françois. M. Chenu, sans trop se préoccuper des traducteurs qui l'ont devancé, a cru pouvoir se hasarder à publier de nouveau cet ouvrage : il a eu raison. — L'élégance et la fidélité de sa traduction rendent la lecture de cette œuvre mystique attrayante et facile. M. Chenu a su conserver le charme de l'original et en reproduire la naïve simplicité.

Le Jardin des Roses n'est pas seulement un livre d'amateur. Ce volume, chef-d'œuvre de typographie, est une imitation parfaite des plus jolies éditions publiées par les Elzeviers. La reproduction est tellement exacte, tellement heureuse, que l'on croiroit voir une œuvre inédite sortie des presses de Leyde, si le nom de Panckoucke n'étoit pas inscrit sur le titre.

La traduction de M. Chenu n'a été tirée qu'à 110 exemplaires, 1 sur peau de vélin; 2 sur papier de Chine, prix, 15 fr.; 2 sur papier vélin lilas, 15 fr.; 5 sur papier vélin vert, 10 fr.; 100 sur papier blanc de Hollande, 5 fr.

Ce livre est donc rare avant d'avoir été mis dans le commerce. Avis aux bibliophiles! Une collection elzevirienne est incomplète, dès qu'elle ne renferme pas un exemplaire du Jardin des Roses.

852. Mélanges de littérature et d'histoire recueillis et publiés par la Société des Bibliophiles françois. *Paris*, 1850, in-8 de XXIII et 363 pages, broché .... 6—»

Nous revieudrons plusieurs fois sur cette intéressante publication; nous nous contenterons aujourd'hui de l'annoncer et de dire que c'est sous la direction de MM. Jérôme Pichon et Leroux de Lincy qu'elle s'est faite. C'est assez dire combien elle est digne d'entrer dans toute bibliothèque choisie.

853. Tailliar. Notice sur l'ancienne collégiale de Saint-Pierre de Lille, dans ses rapports avec les institutions féodales et communales. *Lille*, 1850, in-8, pap. vél. br........ 4 50

M. Tailliar, conseiller à la Cour d'appel à Douai, membre correspondant de la Commission historique du département du Nord; membre de la Commission pour la Bibliothèque publique à Donai, etc., trouve encore le moyen de publier de temps en temps quelque fruit de ses consciencieux travaux. Dans la brochure que nous annonçons aujourd'hui, M. Tailliar donne les détails les plus précis et les plus intéressans sur une église du IXe siècle, incendiée en 1334, reconstruite dans un nouveau style, et enfin détruite en 1793. — Elle aura aussi le mérite d'être rare, n'ayant été tirée qu'à un très-petit nombre.

854. Terrebasse (Alfred de). Relation des principaux événemens de la vie de Salvaing de Boissieu, premier président en la chambre des comptes de Dauphiné; suivie d'une critique de sa généalogie et précédée d'une notice historique. *Lyon, Louis Perrin*, 1850, in-8 de 215 pages, broché...... 7—»

Le nom de l'auteur recommande suffisamment cette publication importante. Nous renvoyons nos lecteurs à l'article de M. Leroux de Lincy sur cet ouvrage, page 512 du présent numéro.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 16.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1850.

Sommaire du numéro 16 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

QUELQUES MOTS AU SUJET DES DIFFICULTÉS QUE PRÉSENTE LA CATALOGOGRAPHIE.

En 1842, il a paru à Londres le premier volume du Catalogue des imprimés du Musée Britannique. C'est un in-folio assez épais; il ne contient que la lettre A et le nom seul d'Aristote renferme un millier d'articles différens. Les personnes les plus en état de prononcer en connoissance de cause évaluent au chiffre de cinq cent mille le nombre de volumes ou dissertations, thèses, pamphlets, etc., contenus dans le vaste dépôt ouvert au public de Londres. On voit que l'inventaire d'une semblable masse de papier noirci sera un ouvrage de longue haleine. L'avoir entrepris fait honneur à l'administration angloise et devroit piquer d'honneur le ministre de l'instruction publique et les conservateurs établis rue de Richelieu.

Nous ne croyons pas qu'il existe aucune bibliothèque qui ait réuni, de fait, au delà de sept cent mille ouvrages différens; en évaluant à deux millions et demi le total des écrits divers qu'a mis au jour l'art typographique, nous croyons être au-dessous du vrai; il n'est donc pas de collection où ne manquent les trois quarts des livres que depuis quatre siècles l'art de Guttemberg a placés à la portée de quiconque sait lire.

On convient, même à l'étranger, que notre Bibliothèque nationale est sans rivale sous le rapport de la quantité; après

elle, on cite Munich, cinq cent mille volumes (dont cent mille doubles); Copenhague, quatre cent mille; Saint-Pétersbourg, quatre cent mille; Berlin, trois cent vingt mille; Vienne trois cent mille; Dresde, deux cent cinquante mille.

Les Anglois, dans tous leurs catalogues, adoptent l'ordre alphabétique, et souvent ce mode qui ne seroit justifiable que sous le prétexte qu'il facilite les recherches, amène un désordre inextricable. C'est ainsi que le catalogue de la Bibliothèque de Lincoln's Inn (corporation de jurisconsultes) met les écrits de Jacques Ier au mot Roi (*King;* Jacques Roi; *James King*). Dans un autre catalogue officiel, on a fait un homme avec le titre d'un livre; la *Relatio felicis agonis* de quelques martyrs s'est trouvée enfanter un écrivain jusqu'alors ignoré: *Felix Ago*. Il faut reconnoître d'ailleurs que la tâche d'un catalogographe scrupuleux est hérissée de difficultés toujours renaissantes et qu'elle exige un savoir encyclopédique.

D'abord se présentent les noms d'auteurs transformés, métamorphosés. Quelques écrivains se sont travestis à la grecque; ainsi Schwarzerd, Reuchlin, Holtzman, Hausschein et Trepassi sont devenus Melanchton, Capnio, Xylander, Œcolampade et Métastase. Un maître d'école à Saint-Dié, au pied des Vosges, Waldseemuller, le premier qui ait donné le nom d'Amérique au monde nouveau qu'avoit découvert Colomb, s'est changé en Hylucomylus. N'est-on pas en danger de tomber en des méprises bien naturelles si l'on ignore que Giovanni Vittorio de' Rossi, Johannes Victorius de Rubeis et Janus Nicius Erythrœus, ne forment qu'un seul et même individu. Parfois on latinise un nom propre: Bevilacqua se mue en Abstemius, Torquemada en Turrecremata, Smidt en Vulcanius, Leger Duchesne en Leodegarius-à-Quercu ou Quercetanus, Vender Bycken en Torrentius. Tantôt c'est une désinence plus harmonieuse qui viendra faire Dousa de Van der Does, Audoenus de Owen, et Volusenus de Wilson.

Quelques bibliographes de l'ancienne école tels qu'Antonio

et Fabricius, avoient eu l'idée de ranger les auteurs d'après leurs surnoms ; on ne sait pas toujours quel est le surnom d'un homme célèbre, on ignore complétement celui d'un écrivain obscur, aussi cette méthode, source intarissable d'embarras, est-elle à jamais et justement proscrite. D'ailleurs elle présentoit dès l'abord une difficulté sérieuse ; Jean par exemple devenoit aussitôt John, Giovanni, Ivan, Juan, Joao, Hans, Johannes. Gilles et Ægidius devoient-ils être unis ou séparés ?

Nous ne dirons rien des noms orientaux ; à leur égard tous les savans en Europe s'accordent pour les écrire chacun à sa guise. Mahomet ou Mohammed s'orthographie de vingt-cinq façons différentes.

Parlerons-nous des écrivains qui ont jeté sur leur nom le voile assez peu transparent parfois d'un mystère qui empêche longtemps le bibliographe de goûter les douceurs du sommeil. Les uns ont recours à l'anagramme : un bouquin qui roule sur l'alchimie cache le nom de son auteur sous ces mots : *Divi leschi genus amo* ; un de nos amis réussit à trouver là-dessous, mais non sans peine, Michael Sendivogius, et il eut la douleur d'apprendre qu'il avoit découvert ce qu'un autre Œdipe avoit deviné avant lui.

Jean Mansel, l'auteur de la *Fleur des Histoires*, mit sa paternité sous le couvert d'un acrostiche. Certains ont préféré des sentences que donnent les lettres initiales de chaque chapitre ; c'est ainsi que l'*Hypnerotomachie* de Polyphile, ce beau volume aldin orné de charmantes vignettes sur bois, révèle le nom de son auteur et le secret de son amour : *Poliam frater Franciscus Columna peramavit*. Le roman de Palmérin d'Angleterre a été attribué par Cervantes au roi de Portugal Jean II ; par Antonio et par Southey, à Moraes. Tout cela est inexact ; l'édition originale de 1547 renferme trente-deux vers à la fin du prologue et il en découle cet acrostiche qui décide la question : *Luis Hurtado, autor, al lector*. La priorité de cette remarque ap-

partient, ce nous semble, aux rédacteurs de la *Bibliotheca Cerenviliana*.

Un livre imprimé en Écosse porte le nom de Midras Isoeus. Il n'y auroit eu qu'à jeter sa langue aux chiens, si l'auteur n'avoit bien voulu nous prévenir que le premier de ces mots devoit se lire d'après le rang des voyelles dans le second ; en dégageant l'inconnue de ce problème, on trouve I. R. M. D. A. S. ; c'est-à-dire Johannes Robertson, Medicinæ Doctor, Alvedonensis, Scotus.

Parfois des écrivains ont pris ou ont reçu le nom du pays qui leur avoit donné le jour. Bugenhayen s'est nommé Pomeranus ; quatre ou cinq écrivains natifs d'Arezzo en Toscane se sont tous appelés Aretino. Le célèbre astronome Regiomontanus étoit tout simplement Müller, mais il étoit né près de Kœnigsberg et le nom allemand de cette ville se traduit littéralement par celui de *Regiomonte*.

Nous avons déjà mentionné un exemple du titre mal compris d'un livre se changeant en un écrivain fantastique ; voici quelques autres cas semblables. Le roi Jacques I[er], assez triste pédant, donne à un petit livre de son cru le nom grec de Doron Basilicon, et Moréri crée un auteur qu'il baptise Dorus Basilicus. L'évêque Walon, érudit infatigable, l'éditeur d'une Bible polyglotte célèbre, enregistre un lexicographe arabe qu'il appelle Camus, tandis que de fait il existe un grand lexique intitulé *Kamoos*, l'Océan. En 1460, un bénédictin, nommé Don Nicolas, ajoute quelques cartes à une édition de Ptolémée ; du mot Dominus, Domnus, Donnus en fait Donnis ; on intervertit le droit de préséance et Nicholas Donis prend rang dans l'histoire des sciences ; il obtient même un article dans la *Biographie universelle*.

Erreur semblable se rencontre dans l'*Histoire critique du Vieux et Nouveau Testament* de Richard Simon ; un mot irlandois mal entendu devient Dom Allbrighte, bénédictin qui n'a jamais eu la moindre existence.

Un géographe plus ancien, Agathodœmon d'Alexandrie,

fabrique d'autres cartes toujours pour ce funeste Ptolémée ; le Catalogue raisonné de la Bibliothèque de la Marine renferme une note où nous apprenons qu'elles sont l'œuvre d'Agathus Dumon.

Nous reviendrons plus tard sur un sujet qu'à peine effleurons-nous aujourd'hui. B.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE CH. NODIER.

A M. LE CHEVALIER CROFT.

Mon cher et noble ami,

Je verse toutes mes tristesses dans votre cœur paternel ; il est juste que j'y verse aussi toutes mes joies, et vous savez que nos drôles d'ames se font des joies à bon marché. Il y a quinze jours que j'étois bien douloureusement en peine du sort à venir de ma femme et de ma fille, sans vous le dire trop nettement, et qu'une des choses qui me faisoient mourir, c'étoit de mourir en les laissant si pauvres. Enfin, j'ai pris sur moi de cacher mon mal, de le vaincre et de travailler *d'arrachepied* à mon commentaire de La Fontaine, dont on m'offroit déjà quelque argent. C'étoit au moins cela. Eh bien, mon ami, la Providence m'a traité si favorablement que ce travail excessif de douze heures par jour pendant quatorze jours de suite, dans l'état le plus pitoyable où jamais homme ait été ; cette véritable folie qui désespéroit ma femme et m'avoit fait condamner des médecins ne m'a peut-être tourné qu'à bien. J'ai joui depuis cette époque, et malgré un très-mauvais temps de la santé la plus parfaite que j'aie jamais eue, à part une ébullition d'échauffement et une insomnie assez ennuyeuse. Enfin, mon La Fon-

taine est fini; et je puis maintenant reprendre le lit, s'il le faut, car la besogne de Milady à laquelle je vais me mettre peut bien se faire à la dictée, ce qui étoit impossible pour un ouvrage dont la composition exigeoit autant de recherches que de mots.

C'est réellement, mon ami, un *bien bon ouvrage*, et qui, grâce à vos conseils, n'aura, je pense, guère de pareils *en françois* dans ce genre. Il faut hardiment se rendre ce témoignage quand il s'agit d'un livre qui n'est qu'utile, et ne peut par conséquent prétendre à la gloire de *Cendrillon*. Ce n'est cependant pas tout. Il s'agit encore de le bien vendre, et je me suis avisé pour cela de le soumettre à la commission chargée du choix des livres classiques, dont l'attache en décupleroit la valeur; mais que j'aie son aveu ou non, je ne veux rien négliger pour tirer le plus possible de cette foible ressource, la dernière, peut-être, de ma pauvre petite famille. Je sais que messieurs *Mame* ont donné vingt mille francs à M. Daunou, pour son *Boileau* qui est bien loin de lui avoir coûté les mêmes soins. On peut dire à cela que M. Daunou avoit une réputation faite et qu'il vendoit à forfait, puisque c'est une édition stéréotype; mais si mon ouvrage est mis *à l'usage des écoles*, ce qui lui assure un débit immanquable, et que je le cède aux mêmes conditions, je ne vois pas ce qu'il peut y avoir de désavantageux pour lui dans la comparaison. Il fournira trois volumes comme le *Boileau*, y compris mon long commentaire et les *Index*. J'ai pensé à en écrire à messieurs *Mame*, mais j'ai songé qu'une lettre, datée du village, de la main d'un auteur qui cherche à vendre, auroit bien moins de crédit que celle qui porteroit la signature et le sceau d'un riche et docte chevalier. Voyez, mon cher patron, ce que votre tendresse peut vous suggérer à ce propos.

Je n'ai plus qu'une chose à vous dire. Je suis porté à croire que ce livre ne seroit pas le meilleur des miens si j'avois à vivre longtemps encore, mais dans l'hypothèse où je suis, je ne m'attends pas à faire mieux. Or je voudrois que ce que j'ai fait

de mieux portât le nom de l'homme que j'ai le mieux aimé après mon père. Avez-vous des raisons pour ne pas vouloir de cette *Epître dédicatoire?*

Ayez la complaisance, mon cher ami, de m'éxcuser auprès de nos amis communs, Stewart, Barbier, la Morlière, Machart, Dijon, du long silence que je garde à leur égard. Quatre mois de maladie continuelle me justifient un peu. Pauvre Olympe!

Recevez l'assurance de l'amitié de votre Charles et de vòtre Désirée, et faites l'ágréer à Milady dont la filleule croît et s'embellit à vue d'œil.

Tout à vous, votre tendre et dévoué,

CHARLES NODIER.

Quintigny, près Lons-le-Saulnier (Jura), 25 décembre 1811.



REVUE DES VENTES.

XI.

VENTES DES BIBLIOTHÈQUES

de MM. de Pont-Laville et E. B. (Baudelocque).

Ces deux ventes ont fait sensation parmi les bibliophiles. Ce n'est pas sans motifs qu'elles ont attiré l'attention sérieuse des amateurs.

La bibliothèque de M. de Pont-Laville étoit composée de livres curieux que recommandoient la rareté ou la beauté de l'édition, l'élégance de la reliure, ou la suscription des amateurs célèbres qui les avoient précédemment possédés.

M. Baudelocque s'étoit particulièrement appliqué à réunir les anciens poëtes françois, les ouvrages sur l'art dramatique, les pièces de théâtre, les contes et facéties, les livres de luxe imprimés sur grand papier. Il poursuivoit cette œuvre avec persévérance depuis de longues années. Le noyau de cette belle collection s'étoit formé des débris des bibliothèques de Labédoyère, Pixérécourt, de Soleinne et surtout de l'exquise bibliothèque créée par Charles Nodier. Tous ces volumes resplendissoient dans des reliures sorties des ateliers de Derome, Duseuil, Padeloup Bozérian, Thouvenin, Bauzonnet, Duru, Niédrée et Capé ; il étoit donc impossible que les bibliophiles résistassent à la tentation d'acquérir de pareils joyaux.

Nous donnerons maintenant à nos lecteurs un aperçu des

prix auxquels ont été adjugés quelques-uns des beaux livres que renfermoient ces deux bibliothèques.

Dans le catalogue de la vente de M. de Pont-Laville, nous remarquons les articles suivans :

Un *Nouveau Testament grec* de R. Estienne, portant la signature de J. Racine, a été adjugé pour 116 fr. à M. G*** qui a obtenu aussi, pour 33 fr., les *Ordonnances de Normandie,* imprimées à Caen, en 1579. Un magnifique *Corpus juris civilis,* Elzevier, s'est vendu 126 fr. pour M. Alfred Ch. Le marquis de Morante a acheté 54 fr. le *Cornelii Agrippæ de incertitudine scientiarum,* 1531 ; mais hâtons-nous d'ajouter que ce volume avoit appartenu à Charles-Quint, et portoit sur les plats les empreintes de sa bibliothèque. Le même auteur a obtenu pour 46 fr. deux jolis petits volumes de Cicéron, *de Philosophiâ,* avec une reliure du temps, ornée de compartiments. C'est encore pour le même bibliophile que le *Veccellio* a été acquis au prix de 120 fr. On a donné pour 210 fr. les *Méditations chrétiennes de Philippe de Mornay,* exemplaire unique, imprimé sur vélin, avec des notes autographes de l'auteur : c'est M. Alfred Ch. qui en est l'heureux possesseur. Le charmant exemplaire de l'*Ovide,* Elzevier, s'est vendu 124 fr. Dans la classe des poëtes latins modernes, le marquis de Morante a trouvé plusieurs volumes rares qui serviront à augmenter la collection qu'il se plaît à former et qui sera, peut-être, unique dans ce genre. L'exemplaire relié en maroquin de la collection des *Romans des douze Pairs,* a été vendu 190 fr. M. B*** de Besançon, a acquis pour 70 fr. un *Manuscrit de Boëce,* traduit en françois par un Franc-Comtois, habitant Poligny. Un délicieux exemplaire de *Villon* a été adjugé 170 fr.; la *Madeleine dans les rochers,* manuscrit autographe, 49 fr. 50 c.; un exemplaire de *Boileau,* édition originale, 35 fr.; et *Saint Paulin,* poëme de Perrault, avec envoi autographe, 44 fr.; la *Collection des Poëtes françois,* imprimée par Coustelier, a été payée 113 fr.; le *Théâtre de Gaillon,* adjugé à 55 fr. 50 c. et le *Théâtre de Hardy* à 72 fr. ont été acquis ainsi que d'autres pièces des théâtres de Corneille, de Bour-

sault, etc., en éditions originales, pour M. G***; le beau *Rabelais de Dolet* s'est vendu 200 fr. Il se trouve maintenant dans le cabinet de M. de Clinchamp; le *Rabelais* Elzevier, a été acheté 175 fr. pour le comte Napoléon Camerata. Le *Matheolus*, adjugé à 131 fr., fait partie maintenant de la collection de M. Cailhava qui crée une nouvelle bibliothèque. C'est M. P***, dit-on, qui a acheté 99 fr. le *Carcer d'amore*, avec la signature de Montaigne. Le *Diderot* de Naigeon sur papier vélin, a été vendu 140 fr.; la collection des réimpressions de Caron a été achetée 175 fr. pour l'Angleterre. M. Alfred Ch. a obtenu pour 201 fr. le précieux volume de *Salluste*, à la reliure de Maioli.

Nous citerons encore le bel exemplaire de Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores* vendu 361 fr.; les *Chroniques de Charles VII*, adjugées à 160 fr et le *Rozier des guerres*, à la reliure fleurdelisée, vendu 50 fr.; ces deux derniers ouvrages ont été acquis pour M. G***.

Nous avons déjà annoncé dans un numéro du Bulletin que le duc d'Aumale devenoit bibliophile. A l'appui de cette assertion, nous dirons qu'à la vente de M. de Pont-Laville, ce prince a fait l'acquisition de plusieurs volumes. Il a payé 40 fr. une délicieuse plaquette, le *Vray discours de la bataille entre Châteauneuf et Jarnac*, où fut tué le prince de Condé; il a acheté 33 fr. les *Actes et dispense du mariage de Henri de Bourbon avec la princesse de Condé*, 1572. Les *Lettres héroïques du sieur de Rangouze*, lui ont été adjugées pour 81 francs: c'étoit l'exemplaire de dédicace orné du chiffre et du portrait d'Anne d'Autriche.

M. Alfred Ch.*** a acheté 121 fr. la *Collection du tribunal révolutionnaire*, trois vol. in-4°. Le même amateur s'est rendu acquéreur pour 50 fr. du somptueux exemplaire de l'*Histoire du Drapeau*, par M. Rey, orné d'une reliure fleurdelisée sur toutes les faces. Pour 80 fr., ont été données les *Cérémonies de l'enterrement de Charles III, duc de Lorraine*, imprimées à Nancy, volume dont la reliure peut être regardée comme le chef-d'œuvre de Capé. Un précieux manuscrit sur la Savoie a

été vendu 50 fr. Les *Antiquités d'Herculanum* ont été adjugées à 130 fr. et le *Piranesi* a été donné pour 333 fr. Le *Musée Clémentin* a été acheté 90 fr. pour la bibliothèque d'Aix. Le magnifique exemplaire des *Hommes illustres,* par Perrault, a été vendu 150 fr., acquis par le marquis de Morante.

Enfin, cette riche collection a été dispersée parmi les ama teurs les plus distingués qui se sont vivement disputé la possession de la plupart des volumes qui la composoient.

La vente de la bibliothèque de M. Baudelocque n'étoit pas moins digne que la précédente, de la sollicitude des bibliophiles. Si l'on y remarquoit peu de livres ayant appartenu à d'anciens amateurs, tels que Grolier, Maioli, le comte d'Hoym, etc , on trouvoit répété à chaque page du Catalogue, ces notes attrayantes: Ex. Pixérécourt, ex. Nodier, ex. Labédoyère, etc. Au surplus, les articles que nous allons citer, fourniront à nos lecteurs le moyen d'apprécier la valeur de cette belle collection.

La *Bible de Lefèvre* a été achetée 219 fr. pour M. Alfred Ch.*** qui s'est aussi rendu acquéreur de la *Bible de Mortier* avant les clous. Le *Manuscrit de Rousselet* a été adjugé 125 fr. à M. Cigongne ; des *Heures* du xv[e] siècle, élégamment reliées, ont été vendues 320 fr.; le *recueil des pièces du procès de la Cadière* a atteint le prix de 130 fr.; l'édition Elzevier de *la Sagesse de Charron,* sans date, a été payée 104 fr. M. de Ganay a obtenu pour 51 fr. l'*Utopie de Thomas Morus,* ex. de Ch. Nodier ; le *Roman de la Rose,* de Vérard, a été laissé à 229 fr. pour M. C***. Le *même roman,* édité par Méon, en grand papier, a été vendu 170 fr.; le baron de La Roche-Lacarelle a payé 85 fr. un très-beau *Coquillart* de Galiot Dupré. M. Giraud de Saviné a acquis pour 95 fr. le *grand Blazon des faulses amours.* M. Cigongne a acheté 149 fr. *la louange et beauté des Dames.* La *Voie de Paradis* a été payée 50 fr. par M. de Lignerolles. La *Marguerite des Marguerites* s'est vendue 640 fr. et appartient maintenant à M. de Clinchamp. Le magnifique exemplaire de l'*Imagination poëtique,* orné d'une reliure dite à la fanfare, ex. de Ch.

Nodier, a été adjugé pour 171 fr. M. Yéméniz ; ce bibliophile distingué a acquis, dans cette vente, plusieurs volumes parmi lesquels nous citerons: Le *Girouflier des Dames,* adjugé 120 fr.; les *Songes de la Pucelle,* 151 fr.; les *Élégies de la belle Fille lamentant sa virginité,* 120 fr.; le *Repos de plus grand travail,* 90 fr.; les *Amoureux Repos,* 133 fr.; la *Colombière,* bel ex. de Ch. Nodier, 60 fr.; la *Réformation des Tavernes et Cabarets,* 93 fr.; le *Mystère de la Sainte Incarnation,* 370 fr. M. de Lignerolles a obtenu pour 89 fr. le *Remy Belleau,* exempl. de Ch. Nodier. Le poëme du *Balai,* par Dulaurent, orné de 19 gouaches, a été acheté 119 fr. par un nouvel amateur, M. Delasize, zélé bibliophile, qui possède déjà un certain nombre de précieux volumes : les *Œuvres satyriques de Corneille Blessebois,* ex. de Ch. Nodier, ont été vendues 181 fr.; le *Recueil des pièces du Cosmopolite,* ont atteint le prix de 301 fr.; les *Triumphes de Pétrarque,* la délicieuse édition de Denys Janot, ornée d'une élégante reliure de Bauzonnet ont été adjugés pour 116 fr. à M. Delasize. M. de Ganay a acheté 460 fr. le *Recueil des histoires de Troyes,* édition de Lyon, 1544. Le *Mystère de la Passion,* 1512, s'est vendu 400 fr.; l'*Homme pécheur* a été payé 400 fr. pour l'Angleterre. La bibliothèque nationale a acquis la *Vie et histoire de sainte Barbe,* édition de Jeh. Trepperel, 480 fr.; l'édition de Lyon, Olivier Arnoullet, 260 fr., et une autre édition de Lyon, M. Rigaud, 1602, in-16, 140 fr. Le *Valet à tout faire* a été adjugé pour 125 fr. à M. Giraud de Saviné; *Florent et Lyon* a été vendu 221 fr. pour M. G***; M. B*** a obtenu pour 71 fr. l'édition originale des *Lettres portugaises.* Les *Contes de Perrault,* édition de Lamy, exemplaire en papier de Hollande, relié par Derome, que Ch. Nodier avoit autrefois payé 90 fr., a été adjugé, dans cette vente, 295 fr. pour M. Delessert. Le *Triomphe de l'Abbaye des Conards* a été acheté 252 fr. par M. Léon Tripier ; le *Recueil des Caquets de l'accouchée* s'est vendu 265 fr.; enfin l'unique exemplaire sur vélin du *Cymbalum Mundi* a été adjugé pour 415 fr. à M. de Clinchamp.

Nous pourrions citer encore un grand nombre de volumes ;

mais nous craignons d'allonger outre mesure cet article, et de fatiguer l'attention de nos lecteurs en leur présentant une trop longue nomenclature de titres d'ouvrages et de prix d'adjudication.

Nour rendrons compte prochainement de deux ventes importantes dont l'une ne se terminera qu'à la fin du mois de juin : ce sont les ventes des bibliothèques de M. de Quatremère de Quincy et de M. de St.-Albin.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR DES LIVRES PEU CONNUS.

Francisci Hotmanni jurisconsulti consolatio, è sacris litteris petita. Liber postumus, nunc primum editus. *Genevæ, apud Franciscum Le Preux,* 1594, in-8°, vél.

Anti-Tribonian ou Discours d'un grand et rènommé jurisconsulte de nostre temps. Sur l'estude des loix, fait par l'advis de feu monsieur de L'Hospital, chancelier de France en l'an 1567. *Paris, Jérémie Périer,* 1603, in-8°, vél.

Ces deux opuscules de François Hotmann n'ont été publiés qu'après sa mort : le premier par son fils, Jean Hotmann de Villiers, le même qui a écrit la préface de l'histoire du président de Thou, et le second par le calviniste P. Nevelet, sieur de Dosches, grand ami de l'auteur, et auquel on devoit déjà une Vie de François Hotmann en latin (Francfort, 1595, in-4°).

(*Voyez* les nos 890 et 891, p. 601 de ce présent numéro.)

Consolatio è sacris litteris petita.— Série de réflexions faites à l'occasion de la lecture de quelques passages de la Bible, ne peut être considérée que comme les derniers passe-temps d'un homme avancé en âge, faisant un retour sur lui-même, et n'a dû sans doute de voir le jour qu'à cette circonstance que son fils désiroit réhabiliter devant certaines gens la réputation de son père, fortement compromise au point de vue religieux. Quant à l'*Anti-Tribonian* patronné par le grand chancelier

L'Hospital, c'est une œuvre d'une tout autre portée. Le but du jurisconsulte étoit de lutter contre la tendance très-prononcée alors de se livrer trop exclusivement à l'étude du droit romain au détriment de celle de nos lois et coutumes. Les conseils qu'il donne à ce sujet dans les chap. I, IX, X et XV sur *les actions et formulaire de plaiderie. — La Conférence de la façon d'enseigner le droit des anciens avec la nostre. — La manière d'enseigner des docteurs modernes*, sont parfois encore de saison, et F. Hotmann, professeur de droit à Bourges et rival du célèbre Cujas a, ce me semble, fait faire un grand pas à cette partie de notre instruction en France.

Il est bon d'ajouter, pour donner plus d'intérêt à ces deux volumes, que M. F. Hotmann, membre d'une famille qui, à la fin du XVI[e] siècle et au commencement du XVII[e] siècle, a fourni plusieurs littérateurs et fonctionnaires publics distingués, fut lui-même à son époque un personnage dont on parla beaucoup. Il embrassa les idées de la réforme et n'échappa à la Saint-Barthélemy que par le dévouement de ses écoliers qui, à Bourges, le sauvèrent du massacre. Ce fut à la suite de ces événemens et dans la retraite, soit à Bâle, soit à Genève, qu'il écrivit la plupart de ses ouvrages et deux entre autres qui, eurent un grand retentissement : le *Brutum fulmen*, en faveur du roi de Navarre excommunié à Rome, et *Franco Gallia sive tractatus de regimine Regum Galliæ et de jure successionis. Genève*, 1574, in-8°, où il prétendoit prouver que la monarchie étoit élective et non héréditaire.

Toutes ces œuvres ont été recueillies par Jacq. Lectius et publiées sous le titre de : *Fr. Hotmanni Opera. Colon. Allob.* 1599. 2 vol. in-fol., mais les éditions originales de chacun de ces ouvrages assez difficiles à rencontrer, sont préférables à cette collection de Lectius.

P. DE M.

Cinquante discours de matière d'Estat de feu messire Guillaume de Willaert, chevalier, sieur de Basse, reveus et augmentés par son germain Jacques de Willaert, escuier, et imprimé à ses frais. *Bruxelles, Godefroy Schoevarts*, 1631, in-8°.

Ces cinquante discours que l'auteur dédioit à son compagnon d'armes et prince Albert, archiduc d'Autriche et gouverneur des Pays-Bas, ne parurent pas du vivant de Willaert et d'Albert; la mort empêcha l'un de les publier et l'autre d'en agréer l'offrande. Ce ne fut que vingt-sept ans après que Jacques de Willaert, frère de Guillaume et héritier de sa sœur, les fit imprimer à ses frais.

Qualis germanus, talis germanus .... Si Jacques se montra jaloux de la réputation de son frère, celui-ci à son tour méritoit à plus d'un titre cette offrande à sa mémoire.

« *J'ay tousiours estimé*, dit-il dans sa dédicace, *que la pro-*
« *fession d'un gentilhomme deuoit estre toute voüée au service*
« *de son prince, et au bien de l'Estat..... Et pour ne demeurer*
« *seul les bras croisés, cependant que tout le monde travaille....*
« *j'ay voulu le destiner* (mon temps) *au bastiment de ces cin-*
« *quante discours*, où ie traicte *de tout ce qui se peult tomber*
« *en matière d'Estat et de guerre.* » Et le vieux chevalier, dont les mains ne saisissent plus l'épée, *print pour exercice les Muses* et cherche à faire de son mieux le bien que son bon cœur lui conseille.

Son ouvrage ne peut le placer au premier rang des écrivains qui ont tenté d'éclairer par leurs doctrines la route dangereuse que les princes ont à parcourir. Mais Willaert avoit beaucoup lu et a mis à profit les œuvres des autres, et les *cinquante Discours* trouvent leur place à côté de Machiavel, Budé, Saint-Gelais, Brèche et quelques autres auteurs politiques de cette époque.

Ce livre n'est pas cité : la bibliographie n'est pas, je le sais,

sentimentale de sa nature ! Toutefois, pour ma part, je n'hésite jamais à mentionner un livre qui, comme notre bouquin en question, quelle que soit du reste sa valeur historique ou littéraire, couve sous son vélin poudreux un mystère d'amour fraternel et laisse jaillir de ses feuillets quelques étincelles chevaleresques et patriotiques. (Voyez nº 931, page 608.)

P. DE M.

Vindiciæ Gallicæ adversus Alexandrum patricium Armacanum theologum. *Parisiis*, 1638, in-8°.

L'auteur de cet ouvrage est Daniel de Priézac, jurisconsulte distingué du XVIIe siècle et membre de l'Académie françoise en 1639. Il le composa par l'ordre de la cour, pour répondre à un libelle du théologien Corn. Jansenius, évêque d'Ypres, le fameux contradicteur de Molinos, intitulé : ***Mars Gallicus seu de Justitia armorum et fœderum Regis Galliæ.***

La prose du théologien, excitée sans doute par quelque intrigue espagnole, distilloit le fiel et l'injure sur nos premiers rois, leurs priviléges et la sainteté de leur investiture, battoit en brèche la suprématie du roi de France, comme fils aîné de l'Église, condamnoit les alliances contractées par lui avec des puissances non catholiques ou ennemies de l'Espagne, et ornoit galamment la tête de son altesse royale espagnole de tous les mérites qu'il enlevoit à celle du monarque françois.

Les *Vindiciæ* détruisent ces insinuations malveillantes, et Priézac, plutôt historien que panégyriste, venge la réputation de nos rois, établit l'origine et la valeur de leurs prérogatives, prouve par de nombreux exemples la nécessité de certaines alliances, et rend parfois avec usure, à l'adresse des Espagnols, les mauvais complimens distribués à la France par le ***Mars Gallicus.*** (Voyez nº 929.)

Somme toute, les *Vindiciæ Gallicæ,* si on pouvoit les joindre au ***Mars Gallicus,*** formeroient un assez curieux Codex,

Des manières de se dire des gros mots entre les peuples voisins, avant l'inauguration du règne des Ententes cordiales.

L'ouvrage a été traduit en françois par Jean Baudouin, sous le titre de : *Défense des droits et des prérogatives des Rois de France*, Paris, 1639, in-8°, et Brunet qui cite de Priézac ou de son fils Salomon, *la Vie de sainte Catherine de Sienne*, ne fait pas mention des *Vindiciæ* imprimées cependant plusieurs fois. P. DE M.

Nouveau recueil des Factums du procès d'entre défunt M. l'abbé Furetière, etc. *Amsterdam, Henry Desbordes*, 1694, 2 vol. in-12.

Les Factums de Furetière contre l'Académie qui obtinrent tant de succès lors de leur apparition, furent d'abord publiés de format in-4°. Ils furent réimprimés plusieurs fois en Hollande, de 1685 à 1688, en 1 vol. in-12 et depuis lors en 2 vol. L'édition que nous annonçons est la dernière. (Voyez Catalogue n° 883, au mot *Furetière.*) Elle contient un grand nombre de pièces piquantes, parmi lesquelles il faut ranger en premier ordre les *Couches de l'Académie* (tom. I, p. 271). Quoique les penchans de l'éditeur le portassent à préférer la cause de Furetière à celle de l'Académie (voy. la préface), il n'a pas plus ménagé l'un que l'autre dans l'assemblage des pièces qui composent son recueil. Une des réflexions scandaleuses qui donnent encore tant de saveur au récit de débats qui, sans cette circonstance, seroient presque oubliés aujourd'hui, est relative à la tenue des séances particulières de l'Académie françoise et aux discussions qui s'élevoient entre des membres de cette compagnie très-célèbre et quelques médiocrités ou nullités que le *maréchalat littéraire* n'a pas sauvées de l'oubli. On y voit figurer le bon La Fontaine, que Furetière appelle *Arétin mitigé,* Quinault, Perrault, Benserade, Régnier-Desmarais, que le malin abbé traite avec une rigueur qu'ils ne méritoient

pas et qu'il auroit dû réserver exclusivement pour les Coras, les Boyer, les Cassagne et autres écrivains de même étoffe. Au nombre des anecdotes réjouissantes dont il sème ses récits, on remarque celle du combat à coups de dictionnaires qui eut lieu entre Charpentier et l'abbé Tallemant. « Ce fut alors qu'on vit ce combat fabuleux décrit si agréablement dans le *Lutrin* de M. Despréaux, converti en réalité. » (Tom. I, p. 334.)

Notre édition, quoique moins belle que celles qui l'ont précédée, doit obtenir la préférence parce qu'elle est plus complète.

J. L.

Dizionario di opere anonime e pseudonime di scrittori italiani, o come che sia avendo relazione all' Italia, di G. M. — *In Milano, G. Pirola*, 1848; 1 vol. grand in-8° de 480 p. à deux col.

Nous sommes en retard pour parler de cet important ouvrage dont le titre rappelle le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier. Le premier volume, publié sur la fin de 1848, a seul paru et fait vivement désirer les autres. L'auteur, connu par une foule d'excellens travaux de critique et de philologie, ne s'est pas contenté, comme le bibliographe françois, de mentionner les titres et de signaler en quelques mots les auteurs certains ou présumés; on peut dire que tous les auteurs italiens anonymes de quelque importance lui ont fourni le sujet d'une dissertation piquante, nette et instructive, dans laquelle les meilleures éditions sont indiquées, leurs particularités appréciées, et souvent le fond des ouvrages étudié et jugé. Possesseur d'une excellente bibliothèque, et nourri pour ainsi dire aussi fortement de notre littérature françoise que des innombrables productions du génie italien, M. le comte Melzi pouvoit mieux que personne entreprendre et exécuter un ouvrage aussi long, aussi difficile. C'est un monument élevé aux lettres italiennes, dont on pourra faire même en France un grand profit, et qui ne

manquera pas d'étendre le domaine de notre bibliographie nationale.

L'article seul des Académies italiennes suffiroit pour faire, à nos yeux, la fortune du livre. Combien d'associations scientifiques, poétiques, sérieuses, comiques, bouffonnes et burlesques! En France, nous avons tout au plus une douzaine d'Académies; en Italie, on les compte par centaines, et les Académiciens par milliers, tous modestes, gracieux, savans, convenables, indulgens, philosophes — comme chez nous. A l'occasion du célèbre livre de l'*Alcibiade Fanciullo*, M. Melzi rejette l'opinion qui en attribuoit l'infâme composition à Pierre Arétin, déjà suffisamment chargé, Dieu merci, de ses propres méfaits. Mais ni Charles Nodier, ni notre auteur ne nous apprennent qui l'a fait; ils nous disent seulement que c'est la traduction d'un ouvrage latin dont on connoît une édition de 1633, sous le titre de : *Amatus Fornacius*. — Pour suivre la pagination du *Dizionario*, nous avertirons M. Melzi d'écrire le nom de l'auteur françois du roman d'*Alcidiane*, *Marin le Roy de Gomberville*, et non Gombeville; celui de l'auteur de l'*Art de plaire en conversation*, est Pierre d'Ortigue, sieur de Vaumorières, mort en 1693, et non *Pierre Vaumorier*. Ce sont là probablement des fautes d'impression. Nous devons encore recommander plus particulièrement les articles consacrés aux antiquités d'Annius ou plutôt *Nannius* de Viterbe; à l'*Arte bene moriendi*, que nous croyons ici d'origine françoise, et que M. Melzi attribue à Domenico Capranica, cardinal de Fermo, contemporain de Gerson; aux recherches faites sur les auteurs des ouvrages faussement attribués à saint Augustin; aux conjectures nouvellement faites après celles de notre savant compatriote, le vicomte Colomb des Batines, sur le véritable auteur du Commentaire de Dante, imprimé pour la première fois en 1477, et faussement attribué à Benvenuto Rambaldi, d'Imola. — Ailleurs, M. Melzi justifie l'opinion qui laisse à Jean della Casa la fâcheuse responsabilité du *Capitolo del Forno*, contre l'opinion des biographes de cet ingénieux prélat. Il constate le résultat de recherches

fort précieuses sur le nom des auteurs d'hymnes et de proses consacrés par la liturgie catholique. Après avoir rappelé tout ce qu'on a dit de la composition du *Dies iræ*, que l'on peut hardiment regarder comme un des chefs-d'œuvre de la poésie moderne, « l'opinion la mieux fondée, » ajoute M. Melzi, « en « attribue l'honneur au cardinal Latino Malabranca, dominicain, « mieux connu sous le nom d'Orsini, à cause de sa mère, Ma- « bile Orsini, sœur du pape Nicolas III, femme d'Angelo Ma- « labranca. Ce Malabranca se trouve surnommé parfois Branca- « leone, mais il n'avoit rien de commun avec la maison des « Frangipane. Tommaso da Celano ou di Cellino passe pour « avoir fait la première musique du *Dies iræ*, et c'est à cause « de cela qu'on l'a souvent confondu avec l'auteur des paroles. « Mais dans tous les cas, on n'a jamais trouvé le *Dies iræ* dans « un livre exécuté avant la fin du XIII[e] siècle. » — Dans un pareil ouvrage on sent qu'il faudroit tout citer pour ainsi dire, et l'espace qui nous est réservé ne nous le permet pas. Bornons-nous à souhaiter la publication prochaine du second volume qui, nous l'espérons aussi, ne sera que l'avant-dernier.

P. PARIS.

Mélanges de littérature et d'histoire, recueillis et publiés par la Société des Bibliophiles françois. *Paris, Crapelet*, 1850.

La Société des Bibliophiles françois vient d'enrichir d'un nouveau volume la série de ses intéressantes publications.

Ce n'est plus cette fois un ouvrage suivi comme le sont, entre autres, l'*Apparition de Jehan de Meun* et le *Ménagier de Paris* : la Société laborieusement occupée à préparer une nouvelle édition de l'*Heptameron*, mais ne voulant point toutefois garder une inaction que lui auroient reprochée les fidèles amis des livres, s'est contentée de mettre à profit les documens inédits qu'elle possédoit pour continuer la collection de ces mélanges qu'elle avoit interrompue depuis bientôt treize ans.

Éclos au milieu d'un cercle d'hommes de goût et sorti d'une imprimerie en renom qui ne donne d'ordinaire le jour qu'à l'œuvre assuré d'une longue vie, ce livre ne pouvoit manquer de renfermer tous les élémens d'un succès légitime, et en effet le choix des morceaux littéraires et historiques confié à l'appréciation des plus fins experts ès Bibliognostie et en particulier à la direction du savant et modeste éditeur du *Ménagier de Paris* et du *Recueil de dissertations de l'abbé Lebeuf*, satisfait le lecteur le plus exigeant.

Ces mélanges se composent :

1° Sous le titre de *Lettres de la duchesse de Bourgogne* (Marie-Adélaïde de Savoie) de la suite et complément de la correspondance adressée à madame de Maintenon insérée au tome XI des *Anciens mélanges* de la Société et de sept lettres au maréchal duc de Noailles, empreintes toutes du charme attaché au style épistolaire des femmes et laissant entrevoir derrière le voile d'une adorable ingénuité un aperçu délicat de l'esprit et des mœurs à la fin du règne de Louis XIV. Elles ont de plus le mérite d'être précédées d'une notice de M. L. V. D. N. dont le nom ainsi que celui de feu M. le duc de Poix, ne sauroit se présenter qu'accompagné d'éloges dans les annales bibliophiliques.

2° *Du catalogue de la bibliothèque des ducs de Bourbon en* 1524; publié par le secrétaire de la Société, M. Le Roux de Lincy, qui non content d'offrir la liste déjà curieuse par elle-même des imprimés et manuscrits de cette fameuse *librairie du chasteau de Molins*, une des plus belles et des plus considérables bibliothèques de la France au XVIe siècle, a enrichi d'annotations la plupart des articles et a transformé un simple dépouillement de catalogue en un travail bibliographique fort utile (1).

(1) *L'inventaire des meubles estans en la maison de Mgr le duc Bourbonnoys et Auvergne.... en sa ville d'Aigueperse* (Puy-de-Dôme), qu'on a joint au susdit catalogue, est également bon à consulter et permet de se rendre compte de la richesse mobilière d'un haut seigneur de cette époque.

3° De l'*Aide payée par les habitans du diocèse de Paris pour la Rançon du roi Jean*, par M. L. Dessalles. Document historique important surtout pour l'étude de l'administration financière, au sujet duquel et en dehors des données du manuscrit, M. Dessalles a fourni des renseignemens précieux relatifs aux recettes et dépenses du royaume, à la nature et quotité des impositions payées par Paris, et grand nombre d'autres villes, et au mode de comptabilité usité alors.

4° D'une *Notice de M. Jaubert de Passa sur un Missel du XVe siècle*, communiquée par M. P. Mérimée, membre de la Société, énumérant depuis la première jusqu'à la dernière toutes les manipulations nécessaires à la confection matérielle d'un manuscrit et indiquant les ouvriers et les artistes qui y concouroient, ainsi que le prix de la main-d'œuvre.

5° *Du caractère dit de* Civilité *et des livres qui ont été imprimés avec ce caractère au XVe siècle*, par M. J. Pichon, président de la Société.

6° et 7° De deux Notes de M. A. Le Prevost, membre de la Société, traitant la première, d'un papier du XIIIe siècle, et la deuxième de la recette d'une encre employée par Tanneguy-le-Fevre, noire et inaltérable au suprême degré, qualités précieuses pour les annotateurs de livres ou les pauvres auteurs réduits à ne laisser après eux que des œuvres manuscrites.

8° Enfin d'une Table des matières qui clôt malencontreusement cette publication qu'on aimeroit, quelque ménagé que doive être le vrai plaisir et quel que soit l'appât que l'on trouve à l'attente, désirer moins longtemps à l'avenir!

P. de Malden.

Voyage historique de M. Bethmann dans le nord de la France, traduit de l'allemand, et précédé d'une introduction par Edmont de Coussemaker. *Paris, Victor Didron*, 1849, in-8.

La remarquable compilation relative aux annales de l'Alle-

magne, du ve siècle au xve, intitulée : *Monumenta Germanicæ historica inde de anno Christi quingentesimo usque ad annum millesimum et quingentesimum, auspiciis societatis, aperiendis fontibus rerum germanicarum medii ævi, etc.*, dont il a déjà paru 10 vol. in-fol. aux frais d'une société historique d'Allemagne, fondée en 1819 sous les auspices du baron de Stein, est le prétexte très-bien venu parmi nous de la publication de M. de Coussemaker.

Afin de réunir les documens nécessaires à la rédaction de ces *Monumenta*, la Société délégua dans toutes les contrées savantes de l'Europe des érudits chargés d'explorer les dépôts d'archives et les bibliothèques publiques et privées. La Hollande, la Belgique et le nord de la France, échurent à M. Bethmann, et c'est le résultat de cette exploration, du moins pour ce qui regarde le nord de la France, que l'on a traduit.

M. Bethmann est venu chez nous en curieux et savant chercheur de nos richesses bibliographiques, et son appréciation sur les dépôts publics du nord de la France mérite à tous égards d'être prise en considération.

Il a visité notamment les bibliothèques de Paris, de Rouen, du Havre, de Caen, de Bayeux, de Coutances, d'Avranches, de Lisieux, d'Évreux, de Chartres, de Soissons, d'Amiens, d'Abbeville, de Boulogne, de Saint-Omer, de Bergues, de Lille, d'Arras, de Douai, de Cambrai et de Valenciennes, et il signale dans ces villes tout ce qui offre de l'intérêt, tant au point de vue spécial de sa mission que sous le rapport archéologique et artistique; il passe en revue, avec les manuscrits de Grégoire de Tours, Sigebert et Paul Diacre, qu'il a pour but de collationner, tous ceux dont l'histoire locale peut profiter, et enfin par-ci par-là, poliment sans doute, mais en homme *peritus materiæ*, il critique ou loue la direction de nos dépôts nationaux et fait parfois des réflexions spirituellement naïves à l'endroit de quelques bibliothécaires qui, avant la traduction, s'estimoient peut-être très-heureux de ne pas comprendre l'allemand.

En résumé, cette revue *bibliotaphographique*, que fait valoir le talent du traducteur, jette un peu de lumière sur certaines de nos bibliothèques de province en général, trop peu connues ou mal connues, et les avis très-judicieux et parfaitement désintéressés que donne à leur sujet un étranger, pourront en temps et lieu être mis à profit.

Ce petit volume, bien rempli comme on le voit, contient en outre une découverte de M. Bethmann dans la bibliothèque de Valenciennes; le *fac-simile* du feuillet de garde du manuscrit, intitulé : *Paradisus Smaragdi*, fragment en langue romane, remarquable par son ancienneté et ses caractères graphiques, et fort utile pour l'histoire de la langue françoise.

P. DE M.

NOUVELLES.

Un des membres les plus universellement estimés de l'industrie lyonnoise, M. Yemeniz, vient d'être promu à la dignité de chevalier de la Légion d'honneur.

Cette distinction, depuis longtemps méritée, est la juste récompense de plusieurs années de travaux et d'efforts pour maintenir à la hauteur de sa renommée, et la surpasser même, cette antique fabrication d'étoffes et de tissus précieux qui constitue la gloire artistique et commerciale de la seconde ville de France. M. Yemeniz a rendu les plus grands services à ce genre d'industrie, en l'élevant aux plus hautes conceptions de l'art, ainsi qu'on a pu s'en convaincre dans différentes expositions publiques où la foule se pressoit devant les riches tentures, les étincelantes draperies sorties des ateliers placés sous son intelligente direction.

M. Yemeniz méritoit encore l'honorable distinction dont il vient d'être l'objet, par ses vastes connoissances comme bibliophile. Sa bibliothèque, véritable musée, œuvre de patience, de goût et de longues recherches, passe à bon droit pour une des plus riches et des plus curieuses que l'on puisse visiter et consulter avec profit, dans la catégorie, si chère aux vrais amateurs, des éditions rares ou des exemplaires uniques. Si l'on ajoute à ces mérites, connus de tous à Lyon, les services rendus par M. Yemeniz comme consul de Grèce, sa patrie et celle des arts qu'il sert si bien, comme aussi la réputation si justement acquise de son salon, où le noble esprit d'une femme dé-

vouée à tout ce qui élève l'intelligence, attire tous les talents, qu'elle inspire ou qu'elle encourage, on comprendra que le gouvernement ne pouvoit mieux placer ses faveurs, et qu'il ne fait que s'honorer lui-même en honorant des mérites d'autant plus vrais qu'il faut aller les chercher dans le silence que leur modestie s'impose.

(*Gazette de France*. Voyez aussi le *Bulletin*, page 515.)

— Par un arrêté du 30 mai, rendu par M. Parieu, il est formé, près le ministère de l'instruction publique, une commission à l'effet d'examiner et de résoudre les questions relatives aux différents catalogues de la Bibliothèque nationale.

Cette commission est composée ainsi qu'il suit :

MM. Passy, ancien ministre des finances, membre de l'Institut, président;
Beugnot, représentant du peuple;
De Rémusat, *id.*
Berryer, *id.*
Vitet, *id.*
Lherbette, *id.*
D'Albert de Luynes, *id.*
De Lasteyrie (Jules), *id.*
Giraud, membre de l'Université, conseiller de l'Université;
Dunoyer, membre de l'Institut, conseiller d'État;
Monmerqué, membre de l'Institut;
J. Ch. Brunet, bibliographe;
F. Ravaisson, inspecteur général des bibliothèques.

— Voici une circulaire du ministre de l'intérieur, que nous nous empressons d'insérer dans notre *Bulletin*.

« Paris, le 20 avril 1850.

« Monsieur le préfet,

« Il vient de se former une société de bienfaisance qui se propose de fonder des bibliothèques communales gratuites.

« Cette société se recommande par son objet à toute la sympathie du Gouvernement. Il est certain, en effet, que la généreuse pensée de doter d'une bibliothèque toutes les communes rurales de France, et de satisfaire ainsi à un besoin généralement senti, a droit à tous les encouragemens de l'autorité supérieure.

« Je vous verrois donc avec plaisir, monsieur le préfet, aider, autant qu'il peut dépendre de vous, au succès de cette société, en faisant connoître à vos administrés son existence, son organisation, la haute utilité de son but, et en invitant tous les fonctionnaires avec lesquels vous êtes en correspondance administrative, à lui prêter le plus actif concours.

« Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« *Le Ministre de l'intérieur*,

« J. Baroche. »

L'on ne peut certainement qu'approuver cette intention; mais il ne faut pas en rester là, il faut agir et se mettre à l'œuvre. Cessons donc de faire de la besogne inutile..... N'y a-t-il pas eu maintenant assez d'inspections de bibliothèques? Faire un inventaire estimatif, *élaguer* les doubles, les vendre, et avec le produit se créer des ressources pour former des bibliothèques nouvelles ou compléter des séries d'ouvrages qui manquent, nous pensons que faire cela, seroit le plus avantageux et le plus utile.

— M. le chevalier Marchal vient d'être nommé conservateur (par intérim) de la Bibliothèque royale à Bruxelles, en remplacement de M. le baron de Reiffenberg, décédé.

— La Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône publie un prospectus spécimen d'une *Histoire du parlement de Bourgogne*, depuis 1733 jusqu'à 1790, faisant suite aux ouvrages de Palliot et de Petitot, avec un état complet du parlement depuis son établissement, par ordre de la création

des charges, avec les noms et qualités des magistrats qui les ont possédées; par A. S. Des Marches. Le format est in-folio, enrichi d'environ 200 armoiries gravées, et le prix en sera fixé à 20 francs. Ce prospectus ajoute : « Comme il ne sera tiré « qu'un petit nombre d'exemplaires suffisant pour répondre « aux demandes des souscripteurs, les personnes qui désirent « acheter cet ouvrage devront se faire inscrire, avant le 15 juil- « let 1850, » au bureau du *Bulletin du Bibliophile*.

— Le pape Pie IX vient de conférer la croix de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand à M. de Partonneaux, auteur de l'*Histoire de la Lombardie*. Dès 1842, l'Académie royale de Turin avait admis M. de Partonneaux parmi ses membres, et le roi Charles Albert avoit envoyé la croix de son ordre de Saint-Maurice et Lazare à cet historien, qui a pressenti, avec une si rare justesse d'appréciation, les événemens récents de l'Italie et leur issue désastreuse.

— Le roi de Prusse vient d'accorder à M. Fontanier, consul de France à Dantzick, pour son ouvrage sur l'Inde et le golfe Persique, la grande médaille d'or consacrée aux travaux éminens dans les sciences et dans les arts.

— M. Amédée Gratiot, directeur de la papeterie d'Essonne, vient, sur la proposition de M. le ministre de l'agriculture et du commerce, d'être nommé chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur.

— Par arrêté du 13 juin, M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a fixé les vacances des Bibliothèques de Paris ainsi qu'il suit, pour l'exercice 1850 :

Pour la Bibliothèque nationale, du 1er septembre au 1er octobre;

Pour la bibliothèque Sainte-Geneviève, du 1er septembre au 15 octobre;

Pour la bibliothèque Mazarine, du 1er août au 15 septembre;

Pour la bibliothèque de l'Arsenal, du 15 septembre au 1er novembre;

Pour la bibliothèque de la Sorbonne, du 15 juillet au 25 août;

Pour la bibliothèque du Louvre, du 15 août au 1er octobre;

Pour la bibliothèque du palais du Luxembourg, du 15 août au 1er octobre.

— La deuxième vente des livres de MM. Payne et Foss a lieu dans ce moment à Londres. Les bibliophiles de tous les pays y assistent. — Quel sera le résultat et quels seront les heureux possesseurs des richesses que le catalogue promettoit....? C'est ce que nous verrons, et ce dont nous rendrons compte à nos lecteurs.

ERRATUM.

Page 510 des nos 14 et 15 du *Bulletin du Bibliophile*, lig. 21, les *Documenti d'Amore di F. Barberino*, in-4°, mar. rouge, première édition, ont été adjugés pour 44 fr.; *lisez* : 84 fr.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

---

855. ÆNEAS Silvius, de pravis Mulieribus (epitaphia clarorum virorum et alia multa). *S. L. N. D.*; petit in-8, goth. de 79 p., *portant sur le titre la marque de Jehan Petit, imprimeur à Paris* (*vers* 1507). Dos et coins de mar. vert, fil. (*Capé*).. 12—»

Bel exemplaire de cette 1re ÉDITION. Rare.

856. ÆSOPI Phrygis vita et fabulæ a viris doctiss. in latinam linguam versæ : inter quos L. Valla, A. Gellius, D. Erasmus, aliique quorum nomina ignorantur; in calce adiectæ sunt fabellæ tres, ex Politiano, Petro Crinito, Baptista Mantuano. *Parisiis, Roberti Stephani*, M.DXXVII, in-8, veau antique, fil. (*Rel. du temps*).................................. 15—»

857. ARREST de la cour de Parlement contre le tres-mechant parricide Fr. Ravaillac. *Paris*, 1610, in-8. — La chemise sanglante de Henri-le-Grand (1610), petit in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Charmante plaquette de Niédrée*)...... 36—»

Deux pièces, l'une et l'autre rares et très-joliment conditionnées.

858. ARTICLES de la paix d'Hongrie, conveous et accordez entre l'archiduc Matthias, de la part de l'Empereur, et les deputez du seigneur Botz-kaï, et les autres seigneurs d'Hongrie. Ensemble les articles et conditions de la tresue faicte

auec l'Empereur et le Turc, le tout traduit d'allemand en françois, *à Paris. Jouxte la coppie imprimée à Rouan.* 1607, pet. in-8, d.-rel. v........................... 8—»

859. Atestation de la nativité de l'Antechrist, par les chevalliers de Sainct-Jean, en l'isle de Malte. Ensemble les signes espouvantables apparus en l'air. *Paris, pour la vefue Saugrain.* 1628, pet. in-8, dos de mar. rouge. (*Capé*).. 15—»

Les armoiries de Lorraine se trouvent sur le titre.

860. Naissance (la) de l'Antechrist en Babillonne, envoyée par l'ambassadeur de France estant en Turquie. *Jouxte la coppie imprimée à Lyon et à Paris par Laurent Lacquehay.* 1623, pet. in-8, dos et coins de mar. rouge. (*Capé*)....... 15—»

861. Athéisme (l') de Henry de Valois où est monstré le vray but de ses dissimulations et cruautez. *Paris,* 1589. — Le faux visage descouvert du fin renard de la France, 1589. — Récepte pour la toux du regnard de la France, 1589. — Les vrais pièges et moiens pour atraper ce fau hérétique et cauteleux grison Henry de Valois. *Paris,* 1589, en 1 vol. pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Duru*)............. 38—»

Quatre pièces rares contre Henri III.

862. Balduinus, de Calceo et Nigronius, de Calliga veterum. *Lugd. Batavor.* 1711, pet. in-8, vél. (*Rel. holl.*). .. 8—»

Livre curieux et rempli de figures et planches d'antiquités.

863. Berault (*Josias*). La Covstvme reformée dv pays et dvché de Normandie, anciens ressorts et enclaues d'iceluy. *Rouen,* 1612, in-4, vél........................... 28—»

Quoique mouillé, cet exemplaire grand de marges peut, avec des réparations, devenir un beau livre. Cette édition contient la Charte normande, des édits sur la réunion du duché d'Alençon, les Coutumes locales de Caux-Pont-de-l'Arche, etc.

864. Bernard (*Jean*). Discours des plus memorables faicts des roys et grands seigneurs d'Angleterre depuis 500 ans; auec

les généalogies des roynes d'Angleterre et d'Escosse. Plus un traicté de la Guide des Chemins, les assiettes et descriptions des principales villes, chasteaux et riuières d'Angleterre. *Paris*, *Geruais Mallot*, 1579, in-8, mar. vert, tr. dor. *Janséniste* (*Duru*).. 34—»

Fort bel exemplaire d'un livre rare et qui se compose : le titre, l'*épistre*, 3 ff.; préface, 2 ff.; table, 3 ff.; l'ouvrage de 64 ff. chiffrés; le *Guide des Chemins*, 18 ff.; la sign. se suit de A-Mij, compris cette dernière partie.

865. BONGARS. Viri illustris Jacobi Bongarsi epistolæ, ad Joachimum Camerarium medicum ac philosophum celeberrimum scriptæ et historicis ac politicis documentis instructæ. Nunc primùm editæ. *Lugd. Batav. ex officinâ Elzeviriorum*, 1647; pet. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 8—»

865 *bis*. BRALION. Pallium archiepiscopale, authore Nicolao de Bralion Parisino, congregationis oratorii D. N. I. C. presbytero. Accedunt et primùm prodeunt ritus et forma benedictionis ipsius, ex antiquo manuscripto basilicæ vaticanæ. *Parisiis, apud viduam Jo. Camusat et Petrum Le Petit*. 1648, in-8, vél.. 9—»

C'est une dissertation fort savante sur le *pallium*, marque distinctive de la dignité des archevêques que le pape leur envoie avant qu'ils entrent en fonction.

L'ouvrage traite la matière *ex professo*, et l'on y trouve des détails qui intéressent la liturgie et quelques points de l'histoire des cérémonies du culte catholique et du rite grec; la préface en particulier fournit au sujet des vêtemens ecclésiastiques des renseignemens utiles. Le sixième feuillet représente en pied saint Charles Borromée revêtu du *pallium*, gravure de Mellan.

Le Manuel du libraire ne cite pas ce volume, ni un autre traité de Bralion intitulé : *Cæremoniale canonicorum seu institutiones practicæ sacrorum S. R. E. rituum pro collegiatis aut aliis ecclesiis*..... 1657, in-12. P. DE M.

866. BRONTIUS. Libellus de utilitate et harmonia artium tum futuro jurisconsulto, tum liberalium disciplanarum politiorisve litteraturæ studiosis utilissimus, authore Nicolao Brontio Duancensi. *Antuerpiæ, apud Simonem Cocum*, 1591; in-8, fig. en bois. — Libellus compendiariam tum virtutis adipiscendæ, tum litterarum parandarum rationem perdo-

cens bene beateque vivere cupienti, a primis utilis, authore Nicolao Brontio Duacensi, adjecta sunt ab eodem carmina, facilem studendi juris modum tradentia. *Ibidem. id.* in-8, fig. sur bois. 2 parties en 1 vol. v. f. fil.............. 28—»

Ouvrages curieux de Nicolas Brontius, tous deux ornés de fort belles gravures en bois au nombre de trente-quatre. Très-bel exemplaire.

867. Busseroni (*Petri*) medici, Sapphicæ horæ, ad fidissimorum christicolarum usum, de salutifero Christi adventu, de ignominiosa illius morte, de condignis ejusdem matris illibatæ laudibus, cum septem monstris mortalibus et præconiis cœlicolarum delphineis. *Lugduni, apud Jac. et Ægid. Huguetan*, 1538, petit in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Bauzonnet*)..................................... 30—»

Bel exemplaire d'un ouvrage en vers, dont les pages sont décorées de jolis encadremens gravés en bois. Le texte, tiré en rouge et noir, est orné de onze figures en bois des plus parfaites.

868. Campensis. Paraphrase, c'est-à-dire claire et brieue interprétation des Psalmes de Dauid, le tout faict par Campensis. *Lyon, ches Estienne Dolet,* 1542, in-16 réglé, veau, fil. à compart. dorés, tranche dorée et ciselée. (*Ancienne rel. du temps.*) .... 36—»

Fort joli volume dans sa première reliure bien conservée.

869. Casalius. De urbe et imperio romano. *Romæ,* 1650, in-fol., veau fauve. (*Anc. rel.*)........................... 15—»

Bel exemplaire d'un livre curieux rempli de planches d'antiquités.

870. Cent fables en vers (par le vicomte Gaetan de La Rochefoucault-Liancourt). *Paris* (vers 1800), in-18, mar. bleu, tr. dor. *Janséniste.* (*Élég. rel. de Petit*)............... 33—»

Joli exemplaire d'un livre qui, après avoir été tiré à petit nombre, fut depuis supprimé par l'auteur, qui en racheta et détruisit tous les exemplaires qu'il put.

871. Charpentier. Lettre de Pierre Charpentier addressée à François Portes Candiois, par laquelle il monstre que les

persécutions des églises de France sont aduenues, non par la faulte de ceux qui faisoient profession de la religion, mais de ceux qui nourrissoient les factions et conspirations qu'on appelle la cause. 1572, in-8, mar. vert, tr. dor..... 40—»

Bel exemplaire de cette édition originale très-rare en françois.

« L'inhumaine politique de l'époque, le mépris de tout sentiment d'honneur et de bonne foi, n'ont pu rien inspirer de plus révoltant que la perfidie de cette lettre : *c'est un monstre unique en son espèce.* L'auteur prétend justifier les massacres de la Saint-Barthélemy, et.... il étoit protestant! Il accuse des victimes, et ces victimes étoient ses frères!.... Entre autres récriminations, il reproche à Théodore de Bèze d'avoir commandé « qu'on coupast « les parties honteuses aux prestres et aux moynes, ajoutant qu'il en vouloit « remplir un puy, comme eust faict jadis Alachis, tyran des Lombards..... » Un zèle mercenaire, un pacte vil et secret attachoit Charpentier à la cour. Catherine de Médicis avoit trouvé et caressoit en lui un faux frère, qui, enveloppé de sa huguenoterie, devoit déclamer avec plus de puissance contre les huguenots. Les victimes convenoient par sa bouche qu'elles avoient bien mérité leur sort. Donc tout étoit au mieux sous le meilleur des règnes possibles. Voilà ce qui fit d'un disciple de Calvin un lâche défenseur de Charles IX. » (*Catalog. Leber.*)

872. Cheradami (*J.*) Alphabetum linguæ sanctæ, mystico intellectu refertum. *Parisiis, apud Ægid. Gormontium,* 1532, pet. in-8, d.-rel., veau fauve, fil. (*Petit*).......... 9—»

873. Cicéron. Brief recueil des plus belles sentences, manières de parler de M. T. Cicéron, rendues en françois et en italien. *Paris, Arnoul l'Angelier,* 1556, pet. in-8, mar. grenat à comp., fil. tr. dor. (*Élég. rel. de Bauzonnet*)...... 32—»

Fort joli exemplaire d'un recueil composé de sentences et proverbes en latin, françois et italien.

874. Clarke (*Jean*). Introduction à la syntaxe latine; avec un abrégé de l'histoire grecque et romaine. *Paris,* 1747, 2 tom. en 1 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes royales de France*)..................................... 10—»

875. Commentarius Erasmi Roterod. in nucem Ouidii ad Joan. Morum Thomæ Mori filium. *Parisiis, S. Colinæum,* 1539.— Tabulæ J. Murmellii Ruremundensis in artis componendorum

versuum rudimenta. *Parisiis*, 1538. — De syllabarum quantitate, regulæ speciales, quas Despauterius in carmen non redegit. Authore Maturino. *Parisiis*, 1537. — Commentarius in artem versificatoriam Hulderici Huteni, cum perbreui accesione primarum et mediarum syllabarum, atq; specierum... à Roberto Vallensi Ruglensi editus. *Parisiis*, 1540, 4 traités en 1 vol. in-8, vélin.......................... 18—»

Recueil très-curieux et d'une belle conservation.

876. Desjardins. (*Thed.*). Antiquorum et celeberrimorum interlocutio poetarum. *Avenione*, 1680, in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. dent. fleurdelisé sur les plats. (*Anc. rel.*).... 85—»

Bel exemplaire, qui est celui présenté au dauphin. On y remarque une large dentelle parsemée d'un dauphin. Ce livre curieux et singulier est composé de poésies allégoriques avec une clef expliquant les noms des personnages.

877. Discours des troubles nouuellement aduenus à royaume d'Angleterre avec une déclaration faite par le comte de Northumberland et autres seigneurs d'Angleterre. *Paris, Laurent du Coudret* (vers 1568), pet. in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Parfaite rel. de Niédrée*)........................ 35—»

Plaquette curieuse et fort rare.

878. Drudo. Hilarii Drudonis Pratica artis amandi et alia ejusdem materiæ, *Amstelodami, apud Georgium Trigg.* 1652, pet. in-12, veau fauve, fil. frontispice gravé............. 15—»

Volume rare terminé par des poésies érotiques latines. On y remarque la pièce intitulée : *Amores Guiscardi et Gismundæ*.

879. Elegia funesta Nepharij sceleris heretici (sans lieu ni date), in-4 de 10 ff., veau fauve, fil. tr. dor. (*Petit*)........ 12—»

Opuscule en vers, imprimé vers 1508. La marque de Gilles de Gourmont, qui imprimoit à cette époque, se trouve sur le titre de ce volume.

880. Estienne. De latinitate falso suspecta expostulatio Henr. Stephani ; ejusdem de Plauti latinitate dissertatio, et ad lectionem illius progymnasmata. *Excud. Henr. Stephani*, 1576, in-8, veau fauve (*Padeloup*)..................... 18—»

Volume, avec la signature de Jean-Baptiste-Louis Chomel, docteur en médecine, auteur de plusieurs ouvrages estimés, mort à Paris en 1765.

881. FABRI. Agonisticon P. Fabri libellorum ex magistri et in senatu tolosano præsidis sive de re athletica ludisque, musicis, etc. *Lugduni, Th. Soubron*, 1595, in-4, vélin.. 12—»

882. FOURNARIS. Angélique, comédie de Fabrice de Fournaris, Napolitain, dit le capitaine Cocodrille, comique confident, mis en françois de langue italienne et espagnole, par le sieur L. C. *Paris, Abel l'Angelier*, 1599, in-12, mar. citron, tr. d. (*Derome*).. 28—»

Joli exemplaire d'une pièce rare.

883. FURETIÈRE. Nouveau Recueil des Factums du procès d'entre défunt M. l'abbé Furetière, l'un des quarante de l'Académie françoise, dans lequel on trouvera quantité de pièces très-belles et très-curieuses qui n'avoient pas été données au public, dernière édition, considérablement augmentée. *Amsterdam*, 1694, 2 vol. in-12, veau marb. 18—»

Voyez *Notices bibliographiques* de ce numéro, page 580.

884. GIRARD de Ville-Thierry. La Vie des clercs, evesques, prestres, diacres et autres ecclésiastiques. *Paris*, 1710, 2 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). .... 20—»

Bel exemplaire d'un excellent livre.

885. GRANDES (les) merueilles et signes lesquuelz sont aduenuz en la ville et cite de Stait aux haultes Allemaignes. Ensemble lexposition de deux dragons merueilleux auec lexposition dung enfant tendant les yeulx au ciel comme pourrez voir si après. *Faict iouxte la forme et exemple. Imprimé à Anuers par Sebastien le Fauure*, 1551, pet. in-8, goth., demi-rel. mar. roug. (Rare)................................ 18—»

886. GUALTERII Chabotii (*Petri*).... Expositio analytica brevis in universum Q. Horatii Flacci poëma. *Parisiis, Ægidium Beys, sub signo Lilii albi*, 1582, in-8, v. f. fil....... 9—»

Non cité. Commentaire portatif des Œuvres d'Horace, qui réunit dans le même volume le texte complet et des explications propres à éclaircir les passages obscurs ou à attirer l'attention sur les endroits les plus remarquables. —



Nous reproduisons la marque de Gilles Beys qui se trouve sur le titre de ce volume :



887. Heriberti Ros-Weydi, de fide hæreticis servanda ex decreto concilii constantiensis dissertatio cum Daniele Plancio scholæ delphensis moderatore.— De fide hæreticis servanda dissertatio Rob. Swerti aduersus Elenchum Dan. Planci. *Antuerpiæ, ex officina Plantiniana*, 1610 et 1611, en un vol. in-8, v. fauve fil. (*anc. rel.*)..................... 6—»

888. Histoire critique de la philosophie où l'on traite de son origine et de ses progrès, par M. D*** (Deslandes). *Amsterdam*, 1737, 3 vol. pet. in 8, fig. mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome*).................................. 18—»

889. Histoire particulière des plus mémorables choses qui se sont passées au siége de Montauban, et de l'acheminement d'icelui, 1623, in-8 (*très-joliment relié*).......... 15—»

890. Hotmanni jurisconsulti consolatio, è sacris litteris petita; liber postumus, nunc primum editus. *Genevæ*, 1594, pet. in-8, vél.................................. 10—»

Voyez sur ce volume les *Notices bibliographiques* insérées dans ce numéro.

891. =; Antitribonian ou discours d'un grand et renommé jurisconsulte de nostre temps (Fr. Hotman), sur l'estude des loix, fait par l'aduis de M. de l'Hospital en 1567. *Paris, J. Perier*, 1603, pet. in-8, vél....................... 10—»

Voy. *Notices bibliographiques* du présent numéro.

892. IDÉE (l') de la Bible ou l'explication en abrégé et la division de l'Écriture Sainte, ses livres, et les sujets qu'on y traite. *Paris*, 1693; pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel. avec croix de Lorraine* sur le dos et les plats du volume).. 15—»

Ce curieux volume, en latin et en françois, est dédié à *Fr. Armand de Lorraine.*

893. IMITATION de Jésus-Christ, trad. nouvelle par le sieur de Beuil, prieur de Saint-Val. *Paris*, 1767, in-12, mar. rouge, fil. dent. tr. dor. (*Anc. rel.*)...................... 10—»

Bon exemplaire d'une bonne édition.

894. JOACHIM. Vaticinia sive prophetiæ abbatis Joachimi et Anselmi episcopi masicani; cum imaginibus ære incisis, correctione et pulcritudine plurium manuscriptorum exemplarium ope et variarum imaginum tabulis et delineationibus alijs antehac impressis longe præstantiora; quibus rota et oraculum turcicum maxime considerationis adiecta sunt. Unâ cum præfatione et adnotationibus Paschalini Regiselmi (latine et italice). *Venetiis, M.D.C.* (1600), *apud Bertonum*, pet. in-4, fig. dos et coins m. bl., fil. (*Capé*)........ 18—»

Édition recherchée, à cause des curieuses figures.

895. KETELIUS. De elegantiori latinitate comparanda scriptores selecti accesserunt index in hos scriptores universalis opera et studio Richardi Ketelii. *Amstelædami*, 1713, 2 vol. in-4, veau fauve (*Pâdeloup*)...................... 28—»

Exemplaire de J.-Bapt.-Louis Chomel, qui a mis sa signature sur le titre de chaque volume. Voy. le n° 880.

896. LÉGER. Histoire générale des églises évangéliques des vallées de Piémont, ou Vaudoises, par Jean Léger. *Leyde*, *Jean le Carpentier*, 1669, in-fol., front. grav. v. br. (*Armoiries*).. 48—»

Livre fort intéressant et TRÈS-RARE, orné de figures des plus curieuses. Cet exemplaire est très-beau pour ce livre que l'on trouve; il est souvent mutilé et en mauvais état.

897. Lequien de la Neufville. Histoire des Dauphins de Viennois, d'Auvergne et de France mis au jour par Lequien de la Neufville, petit-fils de l'auteur. *Paris*, 1760, 2 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel. armoiriées*)..... 20—»

898. L'Escalé (le cheval. de). Le champion des femmes, qui soutient qu'elles sont plus nobles èt plus parfaites, et en tout plus vertueuses que les hommes; contre un certain Misogynés, anonyme auteur et inuenteur de l'*Imperfection et Malice des Femmes. Paris*, *veuve Guillemot*, 1618, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Thouvenin*)........ 23—»

Ce petit ouvrage, composé en réponse de l'*Alphabet de l'imperfection et malice des femmes*, par Olivier, contient à la fin : *Alphabet infâme, composé par Misogynes, anonyme, au deshonneur des femmes.*

899. Levassor (*Michel*). Traité de la manière d'examiner les différens de religion, dédié au roy de la Grande Bretagne. *Amsterd.*, 1697, pet. in-8, v. fauve (*aux Armes de Huet, évêque d'Avranches*)........................ 8—»

900. Martinet Descury. Introduction à la vie dévote du bienheureux Fr. de Sales, mis en vers. *Paris*, 1665, in-4, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*)..................... 40—»

Précieux exemplairé fleurdelisé et parsemé du chiffre de Marie-Thérèse d'Autriche, avec ses armoiries sur les plats du volume et un beau portrait de la reine, à laquelle ce livre est dédié.

901. Mémoire de René, sire de Rieux, prince de la maison de Bretagne, marquis d'Ouëssant, présenté au roy, et la généalogie de sa maison. *Paris*, 1710, in-4, veau m.... 7—»

902. Mémoires historiques et secrets, concernant les amours des rois de France (extrait de Sauval), avec quelques autres pièces (le tout publié par le marquis d'Argens). *Paris, vis-à-vis le Cheval de Bronze*, 1739 (*Hollande*), pet. in-12, d.-rel., dos et coins de mar. bleu, fil. non rogné (*Bauzonnet*). 14—»

Ce volume contient : *Réflexions historiques* sur la mort de Henri le Grand. *le Mal de Naples. Trésors des rois de France.*

903. Monglat (*François de Paule de Clermont*, marquis de). Ses mémoires, contenant l'histoire de la guerre entre la France et la maison d'Autriche. durant l'administration du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin, sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, depuis la déclaration de la guerre en 1635 jusques à la paix des Pirennées, 1660. *Amsterd.*, 1728, vol. pet. in-8, veau gr. .... 9—»

904. Neander. Tabacologia : hoc est tabaci, seu nicotianæ descriptio medico-chirurgico-pharmaceutica, vel ejus præparatio et usus in omnibus fermè corporis humani incommodis per Joh. Neandrum Bremanum. *Lugd. Batavorum ex officina Isaaci Elzevirii*, 1626, in-4, fr. gravé, fig. mar. vert, fil. tr dor. (*Anc. rel.*)............................ 30—»

Bel exemplaire aux armes du prince de Condé ; livre curieux et orné d'un joli portrait de l'auteur.

905. Nicole. Instructions théologiques et morales sur les sacremens. *Paris*, 1700, 2 vol. in-12, mar. rouge, tr. dor. (*Jolie rel. ancienne*)............................ 16—»

906. Nonius Marcellus Saya. Du gouvernement du bon prince et l'office du parfaict capitaine (du chef conducteur d'armée); trad. d'ital. en françois. *Paris*, 1588, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Petit*)................................ 10—»

Volume remarquable par sa conservation et avec le portrait de Saya gravé en bois sur le verso du feuillet de dédicace.

907. Office (l') de la quinzaine de Pasque, latin-fr., à l'usage de Rome et de Paris, pour la maison du duc d'Orléans. *Paris, d'Houry*, 1752, in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Armes du duc d'Orléans*)................................ 10—»

Exemplaire de dédicace : les armoiries et les titres ont été biffés dans l'intérieur du volume lors de la révolution de 1789.

908. Ombre (l') du marquis d'Ancre à la France, avec les admirables proprietez de l'absynthe ; le tout recueilly par un secretaire de la Faveur, disciple de Tabarin. *S. L.*, 1620, pet. in-8, d.-rel. v................................ 6—»

909. Oracles (les) divertissants, où l'on trouve la décision des questions les plus curieuses pour se réjouir dans les compagnies, avec un Traité très récréatif des couleurs aux armoiries, aux livrées et aux faveurs; et la Signification des plantes, fleurs et fruits. Le tout accommodé à la diction françoise, par M. W. D. L. C. (Marc Wulson de La Colombière). *Amsterdam, Jean Sambix,* 1690, petit in-12, dos et coins mar. chocolat, fil, (*Capé*)........................... 18—»

Bel exemplaire.

910. Ovide (l') bouffon ou les Métamorphoses travesties en vers burlesques (par L. Richer). *Paris*, 1662, in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. large dentelle (*Anc. rel. aux armes de Lefèvre d'Ormesson*)................................ 10—»

911. Ovidius. Di Ovidio le Metamorphosi, cioe transmutationi (in prosa tradotto da Nicolo di Agustini). *Stampato per Bern. di Bindoni Milanese*, M.DXXXVIII, in-4, veau gr. (*Avec figures en bois fort originales*).................... 24—»

912. Pallavicino. Le divorce céleste, causé par les dissolutions de l'espouse romaine, et dédié à la simplicité des chrestiens scrupuleux, fidèlement traduit d'italien en françois de Pallavicino par Sim. Brodeau. *Villefranche, Jean Gibaut*, 1644 (*Holl. Elzev.*); petit in-12, mar. v. fil. tr. dor. (*Duseuil*). .... 18—»

Dans le même volume : Dialogue entre deux gentilshommes, sur la guerre présente d'Italie contre le pape, tiré de l'italien. *S. D.* — Le courrier dévalisé, publié par Ginifaccio Spironcini. *Villefranche*, 1644. — La Bassinade, c'est-à-dire battemens des bassins, pour les abeilles barbarines. *S. D.* — La mercuriale de Parme, contre le Luthéranisme. *S. D.* — La disgrâce du comte d'Olivarez, traduit de l'italien. (A la fin) *A Madrid, le* 28 *de l'an* 1643.

913. Paroles de Nostre Seigneur J.-C. tirées du Nouveau-Testament, de la trad. du R. P. Amelote. *Paris*, 1669, in-12, réglé, mar. rouge, fil. tr. dor. fleur de lis (*Anc. rel.*). 12—»

914. Pinet. Plantz, pourtraicts et descriptions de plusieurs villes et forteresses, tant de l'Europe, Asie et Afrique, que

des Indes et terres neuues : leurs fondations, antiquitez et manières de viure; auec plusieurs cartes générales et particulières seruans à la cosmographie, iointes à leurs déclarations; le tout mis par ordre, région par région, par Antoine du Pinet. *Lyon, Jean d'Ogerolles*, 1564, in-fol., veau marb. .... 36—»

Après le titre, que nous avons copié exactement, se trouve une dédicace à *Fr. d'Agoult, comte de Savlt*, 4 ff.; une *Description de la seigneurie de Savlt et dépendance d'icelles;* une *ode* et un *reply* au *conte de Savlt, gouverneur du Lionnois;* la table des chapitres; et une introduction; le tout chiffré de i à xxxvj; puis l'ouvrage de 308 pages chiffrées et la table des noms contenue dans 12 ff. (compris le dernier qui, blanc au verso, porte au recto la marque de *J. d'Ogerolles*); 60 figures sur bois décorent le texte de ce volume, qui se recommande aussi par sa belle exécution typographique. Cet ouvrage intéressant est rare. N'est pas cité.

915. Pline. Sommaire des singularitez de Pline; extrait des seize premiers liures de sa naturelle histoire, et mis en vulgaire françoys, par P. de Changy. *On les vend à Paris; par Charles l'Angelier*, 1542, pet. in-8, veau granit. fil. (*Armoiries*). .... 10—»

916. Prudent de Faucogney. Vie de sainte Claire, première religieuse du second ordre institué par saint François d'Assises, et première abbesse du couvent de Saint-Damien. *Paris*, 1782, in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Armoiries*)... 14—»

Dédié aux religieuses Clarisses de la communauté de Besançon.

917. Requeste présentée à messieurs de la court de parlement de Paris, par la duchesse de Guyse, pour informer du massacre et assassinat commis en la personne de feu Mgr le duc de Guyse. *Paris*, 1589, pet. in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée*)........................ 40—»

Le titre est orné du portrait sur bois de la duchesse de Guyse. On a ajouté une grande planche gravée et fort curieuse représentant les deux frères, et au-dessous une complainte en vers sur leur mort.

918. Response à l'épistre de Ch. de Vaudemont, cardinal de Lorraine, jadis prince imaginaire des royaumes de Jérusalem et

de Naples, duc et conte, par fantaisie, d'Anjou et de Provence, et maintenant simple gentilhomme de Hainault. *S. L.* 1565, in-8, mar. rouge, tr. dor. *Janséniste* (*Capé*).. 35—»

Fort joli exemplaire.

Pièce satirique, remarquable et piquante dans ses détails. Elle est attribuée au protestant Régnier de La Planche, dans un article de Prosper Marchand, qui en porte ce jugement : « Elle est extrêmement vive, et contient des choses bien curieuses, surtout concernant la généalogie des Châtillon et des Lorrains, et touchant les causes de l'inimitié entre l'amiral Coligny et le duc de Guyse. »

919. Sablière (de La). Madrigaux. *Amsterdam*, 1705, pet. in-12, mar. rouge, tr. dor. (*Niédrée*).................. 15—»

Jolie édition pour joindre aux collections elzeviriennes.

920. Schildi (*Joan.*). Exercitationes in C. Taciti Ann. XV. *Lugd. Batav., Hackium*, 1645.—Dissertationes ethicæ, auth. Daniele Sinapio. *Lugd. Batav.* 1645, en 1 vol., petit in-12, vél.. 10—»

Les Hackes ont imprimé aussi bien que les Elzevirs.

921. Sleidani, de statu religionis et reipublicæ, Carolo quinto, Cesare, Commentarii. — J. Sleidani, de quatuor imperiis, babylonico, persico, græco et romano. *Excudebat Conradus Badius*, 1559, en 1 gros vol. in-16, veau (*Reliure du temps*).. 18—»

Ce volume est un vrai monument typographique par sa finesse et par sa netteté remarquable. C'est de plus un beau volume d'une rare conservation.

922. Sonnets sur la corrvption et malice de ce temps. *S. L.* 1590, pet. in-8, dos et coins de mar. vert (*Capé*)... 18—»

Opuscule en vers, curieux et piquant. — Exemplaire à toutes marges.

923. Studentes, comœdia, de vita studiosorum, nunc primùm in lucem edita, authore M. Christophoro Stummelio. — Ejusdem Carmen de Judicio Paridis, addita est præfatio Jodoci Willichii, et epilogus a M. Christophoro Cornero. *Coloniæ, excudebat Petrus Horst, anno* 1557; petit in-8 de 48 ff. mar. vert, dent. tr. d. (*Derome*)................. 18—»

Joli exemplaire.

924. Sylvain (*Alexandre*). Epitomes de cent histoires tragicques, partie extraites des actes des Romains et autres.... *Paris, N. Bonfons*, 1581, in-12, mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste*).. 40—»

Exemplaire grand de marges de ce livre peu commun.

925. Syméon. Epitome de l'origine et succession de la duche de Ferrare, composé en langue toscane par le seigneur Gabriel Syméon et trad. en françois par luy-même. *Paris, Gilles Corrozet*, 1553, pet. in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Petit*).. 20—»

Bel exemplaire d'un volume peu commun, et sur le titre duquel se trouve gravé sur bois le portrait de l'auteur. — Voyez *Bulletin du Bibliophile* de cette année, page 462.

926. Symeoni. Illustratione de gli epitaffi et medaglie antiche. *Lione, G. di Tournes*, MDLVIII, in-4, fig. sur bois, veau fauve, fil. tr. dor. (*Eleg. rel.*).......................... 22—»

Bel exemplaire de ce livre curieux, et orné de figures en bois en grand nombre.

927. Theophilacti Bulgariæ archiepiscopi Epistola cumprimis elegans ac pia, interprete Alardo Aemstelredamo. Cum aliis lectu, iucundis simul et utilibus.... *S. L. ni D.* p. in-8 de 48 ff., y compris celui du titre, non chiffrés........ 10—»

Ce petit volume, œuvre d'un religieux connu sous le nom d'Alard d'*Amsterdam*, a été composé et imprimé dans la première moitié du XVI[e] siècle.

Il contient la traduction latine de la lettre de Théophilacte, archevêque de Bulgarie, qui, pour figurer pompeusement en tête du titre et être honorée d'une traduction, avoit alors des mérites d'actualité que j'avoue n'avoir pu retrouver; plus, des pièces de vers, parmi lesquelles on rencontre quelques épithalames, épigrammes et épitaphes, dont les biographes curieux de détails et de noms peu connus peuvent faire leur profit. La pièce de vers intitulée : *De singulari Vini Regis mulieris atquem veritatis præcellentia ode Saphica per Alardum*, est d'un style original. Les signes distinctifs de ce livre, non cité et assurément fort rare, sont, au premier feuillet, une tête de mort qui coupe le mot *tandem*, et au dernier feuillet le portrait d'Alard surmonté d'une légende grecque et de deux écussons, l'un héraldique et l'autre occupé par une tête de mort.

P. de M.

928. Victoire (la) des catholiques contre ceux de la Religion pretendue Reformée ès Grisons. Ensemble la deffaicte et desroute de l'armée de messieurs de Bernes. *Lyon. Fr. Yvrad.* 1620, pet. in-8, d.-rel. . . . . 6—»

929. Vindiciae Gallicæ (A. D. Prieusat) adversus Alexandrum praticium Armacanum Theologum. *Parisiis*, 1638, in-8, vél. . . . . 7—»

Voyez sur ce livre les *Notices bibliographiques* du présent numéro. Exemplaire donné par l'auteur au père Ives, de Paris, capucin qui a écrit des livres bizarres et extravagans... — Note de M. Villenave.

930. Virgilii opera. Mauri Servii Honorati in easdem commentarii...., castigationes et varietates virgilianæ lectionis per Johan. Pierium Valerianum. *Parisiis, ex officina Rob. Stephani,* MDXXXII, in-fol., demi-rel. maroq. . . . . 48—»

Cette édition est belle et mérite d'être recherchée. Les *Castigationes* et les *Variæ lectiones*, qui occupent 205 pp., indépendamment de l'index, ont un titre daté de 1529. Précieux exemplaire sur le titre duquel on lit : *C. Therouenne dono dedit Casaubon*, qui ensuite se trouve entièrement chargé de notes, d'additions et corrections autographes signées d'*Is. Casaubon.*

Isaac Casaubon, né en 1559 à Genève, où son père, ministre à Bourdeaux en Dauphiné, s'était réfugié pour cause de religion, professa d'abord les belles-lettres dans sa patrie et ensuite la langue grecque à Paris. Henri IV lui confia la garde de sa bibliothèque. Jacques Ier, roi d'Angleterre, l'appela après la mort de ce prince, et le reçut d'une maniere distinguée. Il mourut en 1614, et fut enterré à l'abbaye de Westminster.

931. Willaert Cinquante discours de matière d'estat de feu Me G. de Willaert. *Bruxelles*, 1632, pet. in-8, vélin... 12—»

Voyez les *Notices bibliographiques* du présent numéro sur ce livre curieux.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 17.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1850.

Sommaire du numéro 17 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

MELANGES DE LITTÉRATURE.

DISSERTATION

SUR LA QUESTION DE SAVOIR A QUI L'ON DOIT ATTRIBUER L'OUVRAGE INTITULÉ :

Réflexions sur la miséricorde de Dieu (1).

De qui est l'ouvrage de piété intitulé : RÉFLEXIONS SUR LA MISÉRICORDE DE DIEU? (par une dame pénitente, édition de 1680).

1° Est-il de *Louise-Françoise de La Baume Le Blanc,* duchesse *de La Vallière,* depuis carmélite, sous le nom de la mère *Louise de la Miséricorde*, qui fit profession le 6 juin 1676, et qui mourut le 5 (6) juin 1710, âgée de 66 (67) ans? Elle étoit née le 6 d'aoust 1644. (Moreri dit qu'on le lui a toujours attribué, et les dernières éditions des Réflexions portent : *Par madame la duchesse de La Vallière.*)

2° Est-il d'*Anne-Geneviève de Bourbon-Condé,* seconde femme de Henri II d'Orléans, duc *de Longueville,* née (au château de Vincennes) le 29 août 1619, mariée le 2 juin 1642, convertie en 1653, veuve en 1663 (2), morte le 15 août (avril) 1679, âgée de 59 ans 7 mois....?

(1) Publié d'après le manuscrit autographe du Père Adry.

(2) En 1671, elle se fit bâtir un logis à Port-Royal des Champs, pour se partager entre cette solitude et celle des Carmélites. Le duc de Longueville mourut en 1663.

3° Est-il de *Françoise-Athénaïs de Rochechouart*, marquise *de Montespan*, qui se retira de la cour en 1680, et qui mourut en 1707, âgée de 66 ans? Elle étoit de la famille des Mortemart.

4° Est-il de quelque autre dame illustre, soit morte, soit retirée du monde, vers 1680? (1)

RÉPONSE.

1° Ce qu'on lit au frontispice de quelques éditions : *par madame la duchesse de La Vallière*, le portrait de cette dame, qui est au commencement du livre, et le *Récit abrégé de la vie pénitente et de la sainte mort de madame la duchesse de La Vallière*, etc., qui suit l'*avertissement* dans ces mêmes éditions, n'annonce qu'une conjecture, une opinion de quelque éditeur, une tradition vague, et dont on ne donne aucune preuve, et qui n'a peut-être d'autre fondement que l'époque de la première édition, qui parut en 1680, quatre ans après la retraite de madame de La Vallière.

2° L'approbation des docteurs et l'avertissement de cette même édition á pu faire soupçonner que les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, étoient de madame de La Vallière. Voici cette approbation : « Il paroît, par ce petit ouvrage, que non-

(1) Il y a une édition de 1726, David Durand;

Une de 1712, Antoine Dezallier (par une dame pénitente. Nouvelle édition, augmentée). On y trouve à la fin la vie pénitente de madame de La Vallière; l'avertissement y est.

Une de 1693, Antoine Dezallier (par une dame pénitente, sixième édition, augmentée). La vie, etc., n'y est pas., l'avertissement y est.

Dans l'édition de 1712, on trouve, comme dans l'édition de 1693, l'approbation des docteurs de 1680; il y a de plus, dans celle de 1712, une approbation signée Berthe, le 1er octobre 1711. Elles expriment les sentimens d'une âme vraiment touchée de Dieu, et pénétrée du regret de ses fautes. En Sorbonne, etc. Le privilége, pour dix ans, est du 25 octobre 1711.

seulement Dieu a prévenu par sa miséricorde la personne qui l'a composé ; mais qu'il lui a même communiqué un rayon de ses plus pures lumières, pour écrire ces *Réflexions* avec tant de piété, et exprimer les mouvemens de la grâce d'une manière si digne de celui qui l'a voulu tirer de l'abîme des vanités du siècle. (On ne nomme point cette personne ; mais comme on ne parloit alors que de la retraite de madame de La Vallière, on a pu croire qu'il s'agissoit de cette illustre pénitente.) Tout est chrétien, tout est saint dans cet ouvrage, et bien loin de soutenir rien de contraire à la foi de l'Église, ni aux bonnes mœurs, nous le croyons très-utile à tous les fidèles qui veulent travailler sérieusement à l'ouvrage de leur salut, et entrer dans une sainte et véritable pénitence. C'est le témoignage que nous croyons devoir rendre à la vérité.

« Fait à Paris, ce 8 juin 1680.

« Rouland. Ph. Dubois. »

Le privilége de l'édition de 1766 est accordé à la veuve Savoye pour trois ans, daté du 13 mars 1765. L'ouvrage y est dit : *Réflexions*, etc., *par madame la duchesse de La Vallière*.

Dans l'avertissement, après avoir parlé des prodiges de pénitence que la bonté de Dieu suscite de temps en temps, on ajoute :

Si toute l'Église a admiré depuis quelques années un de ces prodiges en la personne d'un prince, dont on peut comparer la pénitence à celle des plus austères pénitens des siècles passés (si on fait attention à l'époque de cette édition, on sera convaincu qu'il s'agit ici d'Armand de Bourbon, prince de Conti, né en 1629, mort à Pézenas en 1666, dans de grands sentimens de religion, que lui avoit inspirés sa vertueuse épouse, Marie Martinozzi. Il étoit frère du grand Condé et de la duchesse de Longueville, qui le jeta dans les intrigues de la Fronde) ; nous n'avons pas moins sujet d'admirer aujourd'hui celle d'une dame que la miséricorde de Dieu est allée chercher depuis quelque temps dans la corruption du siècle et parmi

les plaisirs criminels du monde., pour en faire un miracle de pénitence ; car il sera facile de connoître, par ses pieuses *Réflexions* qu'on donne au public, et qu'elle a faites avant sa retraite du monde, après être sortie d'une dangereuse maladie (cela ne peut pas convenir à madame de La Vallière) combien cette âme est pénétrée de la divine charité ; et qu'autant qu'elle avoit été dans l'oubli de son salut par ses profondes chutes dans le péché, autant est-elle aujourd'hui embrasée de l'amour de son Dieu, qui ne lui fait souhaiter la vie que pour satisfaire à sa justice, et réparer par sa pénitence les péchés de sa vie passée. Sa modestie et son humilité ne veulent pas qu'on la nomme, et elle n'auroit jamais permis qu'on publiât ces saintes *Réflexions*, si elle en avoit été avertie, et si elles ne lui avoient été enlevées par une dame de grande vertu, qui auroit cru commettre une injustice de priver les fidèles d'un ouvrage qui peut être très-utile aux pécheurs qui veulent se convertir, etc.

3° C'est par une suite de l'opinion où l'on étoit que les *Réflexions* étoient de madame de La Vallière, que dans l'édition de 1766 on a mis avant l'Avertissement :

« Comme il se distribue par différens libraires plusieurs livres de piété sous le nom de madame de La Vallière, et entre autres, *les Sentimens d'une âme pénitente*, ou *le Retour d'une âme à Dieu*, le libraire donne avis que c'est madame *Du Noyer* qui en est l'auteur, et que madame la duchesse de La Vallière n'a jamais composé que *les Réflexions sur la miséricorde de Dieu*. »

Dans cette édition, faite chez la veuve Savoye, in-18, on lit :

« Approbation. J'ai lu un livre imprimé à Paris, en 1754, sous ce titre : *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par madame la duchesse de La Vallière*. Cet ouvrage est si plein de l'esprit de Dieu que ce seroit faire tort à la vraie piété que de l'en priver. Elle seule l'a inspiré et il mérite toujours les remercîmens et ses éloges (phrase qui n'a aucun sens). En Sorbonne, le 27 novembre 1764. Jolly. » Le privilége, qui est pour trois ans, est du 13 mars 1765.

PASSAGES QUI NE PEUVENT ÊTRE DE MADAME DE LA VALLIÈRE.

Cinquième réflexion.

..... Anéantissez dans mon cœur tout ce qui me peut porter à me glorifier en moi-même de tous ces talents de perdition; mais principalement de cette vivacité de mon esprit qui ne me sert qu'à me détourner des voyes du salut, etc.

Donnez-moi plus de simplicité et moins de confiance en ma propre raison, plus d'œuvres et moins de lumières humaines et naturelles, de peur qu'en les suivant plutôt que celles de votre grâce, je ne me perde, et qu'au lieu de devenir une humble chrétienne, mon amour-propre ne me rende véritablement qu'une philosophe mondaine plus remplie de fausses maximes que de la science de la croix, etc.

Que je ne me flatte pas de n'aimer plus la créature, parce que je ne cherche plus dans son amitié que des plaisirs innocens.

Que je ne me flatte pas d'être morte à mes passions, pendant que je les sens revivre plus fortement que jamais, dans ce que j'aime plus que moi-même, et d'autant plus dangereusement, que mon amitié qui sembloit vouloir me les justifier, m'empêche de vous écouter et de suivre les saintes inspirations de votre grâce.

Que je ne m'imagine pas être sans orgueil, sans ambition et sans amour-propre, parce que je méprise le monde, lorsque je ne veux devoir qu'à mon propre mérite les distinctions dont la fortune m'éblouit.

Que je ne m'aveugle pas, ô mon Dieu, jusqu'au point que de, croire être bien convertie, pour n'avoir fait proprement que changer les péchés de mes sens en ceux de l'esprit; une vie toute profane, pleine d'orgueil et de sensualité, où j'étois toujours troublée par la vue de mes crimes et les remords de ma conscience, en une autre vie où je ne travaille qu'à me remplir de l'amour de moi-même et de l'esprit du monde, et où je ne

fais qu'oublier Dieu, que perdre le temps et que risquer sans cesse mon salut, en n'amassant que des vertus païennes et rien de solide pour le grand jour de l'éternité.

O vie d'autant plus déplorable qu'elle ne me fait point d'horreur, et que je m'y endors sans travailler à une véritable conversion, à une sincère pénitence!

Huitième réflexion.

Seigneur, ne permettez jamais que je prenne plaisir à me tromper moi-même, croyant que j'effacerai une vie aussi païenne que la mienne, et tant de passions criminelles et scandaleuses, en conservant les mêmes habitudes, en demeurant dans les mêmes occasions, dans les mêmes plaisirs, et peut-être dans les mêmes crimes, etc.

Ne permettez pas qu'au lieu de chercher et de trouver un médecin propre à guérir tant de maladies invétérées, je ne cherche et je ne trouve qu'un ignorant; qu'au lieu d'un confesseur savant, ferme et pieux, je ne trouve qu'un confesseur foible, politique et prévaricateur qui, songeant plutôt à me plaire qu'à me sauver, à m'élargir les voies de votre Évangile qu'à m'y faire entrer, ne fasse autre chose en me donnant l'absolution que me donner une fausse paix, et devenir le ministre du démon et de ma perte plutôt que celui de Jésus-Christ et de mon salut, etc.

Neuvieme réflexion.

.... Seigneur, pendant que votre grâce éclaire encore mon âme et qu'elle la fait gémir de ses désordres, convertissez entièrement mon cœur, et pour me faire connoître que vous avez changé pour moi votre haine en amour, changez en amertume mes plaisirs, et mes prospérités en afflictions, afin que je ne trouve pas dans mes maux une tranquillité plus funeste que ma misère même, etc.

Attendez à me corriger que ma conversion soit au moins commencée, et que ma pénitence balance un peu votre jus-

tice, afin qu'au lieu de me regarder comme une criminelle qui mérite la mort, vous me considériez comme un enfant qui se repent de ses désordres, et à qui vous voulez faire grâce.

Dixième réflexion.

..... Vous savez encore combien l'espérance d'un vain plaisir et d'une bagatelle me remplit et m'occupe; vous savez combien les louanges et l'estime du monde me sont nuisibles et m'enivrent de leur fumée.

Onzième réflexion.

..... Créez en moi... un cœur attaché à votre loi, quand il faudra que je vous donne des témoignage de mon amour par l'amour de mes ennemis, en leur rendant le bien pour le mal.

..... Un cœur qui vous aime quand il faudra embrasser l'humiliation;

Un cœur qui soit toujours prêt à vous sacrifier toutes choses, honneur, biens et réputation;

Un cœur qui vous aime quand il faudra résister en face à la faveur, vous préférer à ma famille et à ce que j'ai de plus cher au monde, pour vous témoigner que je vous aime par-dessus toutes choses.

Enfin, faites, ô mon Dieu, que je vous aime, non-seulement dans vos bienfaits et dans l'abondance de vos grâces, mais encore dans les mépris que je souffrirai, dans la perte des biens et de toutes sortes de consolations, pour me conformer à votre divine volonté et pour vous être plus agréable.

Treizième réflexion.

Que si pour m'imposer une pénitence en quelque façon convenable à mes offenses, vous voulez que par des devoirs indispensables je reste encore dans le monde pour souffrir dans

le lieu même où je vous ai tant offensé ; si vous voulez vous servir de mon péché pour me châtier et punir mon cœur par les mêmes objets qui avoient été ses idoles, *parditum cor meum, Deus*, etc. ; j'y consens, mon Dieu, je veux bien y rester encore, pourvu que vous m'y protégiez, que vous m'en donniez tout le dégoût qu'il mérite, et que vous me préserviez de l'air contagieux que l'on y respire à tout moment.

.....Ainsi, qui sait si toutes ces compagnies et toutes ces conversations qui ne remplissent mon cœur que de désirs frivoles, et y affoiblissent le sentiment de votre grâce, ne me dégoûteront point à la fin de l'observation de votre sainte loi?

..... Enfin, qui sait si ces objets de vanité que je prends plaisir à voir incessamment, et toutes ces leçons que j'entends continuellement des maximes du monde, ne me feront point à la fin oublier toutes les protestations que je vous ai faites, pendant que votre justice m'épouvantoit, et qu'avec tant de sanglots et tant de larmes, je demandois miséricorde?

Quatorzième réflexion.

Seigneur....., ne permettez pas que par mon ingratitude j'arrête les desseins de votre miséricorde sur mon âme, et qu'au lieu de profiter de cette maladie que vous ne m'avez envoyée que comme un avertissement, pour me faire penser à moi et retourner à vous, elle ne fasse rien que combler la mesure de mon éternelle réprobation.

Quinzième réflexion.

..... Si je ne puis faire encore de grands biens, je tâcherai d'en faire de petits;..... je fuirai avec horreur tous ces méchans qui se parent de leur libertinage, etc.

Oui, Seigneur, quelque engagement que j'aie avec ces libertins de profession, qui ne peuvent servir qu'à nous inspirer de l'irréligion et qu'à flétrir la réputation la plus pure, qu'à nous donner une présomptueuse opinion de nous-mêmes, qui

mérite votre abandon, et qu'à faire honorer le mal et ceux qui le commettent, quelque goût que j'aie pour leur esprit ou pour leurs personnes, je serai fidèle, ô mon Dieu, à m'éloigner autant qu'il me sera possible de leur commerce et de leur amitié.

Seizième réflexion.

Seigneur, qui portez le cœur de l'homme où il vous plaît, changez tous mes attachemens et toutes mes habitudes, afin que dans le choix et la distinction de mes amis, je ne cherche pas tant les qualités naturelles que celles de la grâce, à m'y divertir qu'à m'y édifier, et à m'y remplir le cœur des vérités éternelles.

.... Faites donc, mon Seigneur et mon Dieu, que je ne trouve plus mes plaisirs qu'avec des personnes saintes, et dans ces conversations édifiantes, etc.

.... Oui, Seigneur, je confesse, après avoir parcouru toutes les vanités du monde, qu'il n'y a point de véritable joie ni de solides plaisirs que dans votre service et dans votre amour.

Dix-septième réflexion.

.... Qu'une charité semblable à celle que je désire que vous ayez pour moi, soit toujours la mesure de la mienne envers mon prochain, que j'aime son âme plus que ma vie, et que rien au monde ne soit jamais capable de charger ma conscience de la dépouille de son bien, ou de la perte de son honneur.

Mais comme l'on ne compte pour quelque chose dans le monde que ces rapines et ces médisances grossières, indignes même d'un honnête païen, et qu'on y compte au contraire pour rien ces bons mots qui percent le prochain jusqu'au vif, non plus que ces paroles délicates qui, sous un air de raillerie, nous peignent ses défauts et nous le font paroître ridicule; qu'on y compte enfin pour rien de perdre sa fortune et de déchirer sa réputation, pourvu que ce soit en riant, et d'une manière qui

nous divertisse; Seigneur, faites-moi connoître que ces péchés que je puis nommer mes péchés favoris, sont d'autant plus désagréables à vos yeux qu'ils plaisent davantage à ceux des hommes et qu'ils ne sont proprement que des effets malheureux de mon amour-propre.

Changez en aversion le malheureux plaisir que je trouve à m'y laisser séduire, et faites-moi chérir la peine que je sens à m'en corriger, afin que comme ils ont été si longtemps le sujet de mes égaremens, ils deviennent présentement la source de mes larmes.

Car n'est-il pas bien juste, Seigneur, que je pleure des crimes qui m'ont fait rire si souvent aux dépens de mes frères, et à mes propres dépens, puisque ces ris étoient suivis de la mort de mon âme et de la perte de mon Dieu? N'est-il pas juste que ne pouvant vous donner des marques de mon amour et de mon repentir en pratiquant de grandes pénitences, je vous en donne au moins de ma fidélité en m'abstenant de toutes les choses qui peuvent contenter la malignité de mon naturel; que je répare par une retenue qui mortifie mon esprit et mon cœur, les excès d'une langue immortifiée, et qu'en bannissant tout ce qui vous y a déplu, je satisfasse à votre justice et vous rappelle dans mon âme?

Qu'autant de fois donc, ô mon Dieu, que les désirs de plaire au monde, de contenter mes inclinations dépravées et de faire estimer les lumières de mon esprit, que ces malignes joies que ma corruption me fait ressentir, viendront se présenter à moi, qu'aussitôt que ces mouvemens de complaisance envers moi-même et d'envie contre mon prochain, ces mauvaises humeurs et ces chagrins desquels je ne suis plus la maîtresse pour peu que je m'y laisse aller, s'élèveront dans mon cœur, faites-moi penser, Seigneur, qu'en ne m'opposant pas fortement à leurs commencemens, qui sont ordinairement foibles, j'ouvre moi-même la porte de mon âme à ses plus cruels ennemis, etc.

Dix-neuvième réflexion.

Il est vrai, Seigneur, que si l'oraison d'une carmélite qui s'est retirée dans sa solitude et qui n'a plus qu'à se remplir de vous, doit ressembler à des parfums qu'il ne faut qu'approcher du feu afin qu'ils rendent une odeur très-agréable; on peut dire que celle d'une pauvre créature qui est encore attachée à la terre, et qui ne fait proprement que ramper dans le chemin de la vertu, est comme ces eaux bourbeuses qu'il faut distiller peu à peu pour en tirer une liqueur utile.

Néanmoins il me semble, ô mon Dieu, que comme la prière n'est qu'un regard de notre cœur vers vous par lequel nous vous exposons continuellement nos besoins et nous vous demandons incessamment votre secours, il me semble, dis-je, que l'âme qui est encore dans le monde, où elle se trouve toujours languissante, accablée de mille misères et environnée de mille périls, en a plus besoin que le juste qui est comme entouré de la miséricorde de Dieu.

Il me semble que non-seulement elle en a plus besoin, mais qu'il lui est encore plus facile de prier qu'à un religieux, puisqu'elle ne fait quasi autre chose sans y penser ; car s'il est naturel au pauvre de demander l'aumône, au malade de se plaindre, à celui qui est toujours dans le danger d'élever ses mains vers le ciel, combien l'est-il davantage à une âme qui est toujours pauvre, toujours malade, et sans cesse dans le péril? Ce triste état, mon Dieu, n'a-t-il pas besoin à tous momens de votre secours, et que puis-je faire de plus utile que de vous le demander sans cesse, en reconnaissant continuellement combien il m'est nécessaire?

Vingtième réflexion.

Comment puis-je bien méditer ce que c'est que l'humilité lorsque je me sens encore toute pleine d'orgueil, et que je ne puis faire autre chose que de vous prier d'abaisser ma vaine

gloire et mon ambition, de me guérir de mes passions, qui, comme des chevaux indomptés, entraînent mon âme dans le précipice et dans sa perte? Comment puis-je au milieu de mille passions et de mille vanités qui occupent mon âme, lorsque je viens à vos pieds, vous entendre et vous goûter?

..... Comment puis-je m'élever vers le ciel lorsque je suis encore si fort attachée à la terre! Comment puis-je méditer vos grandeurs au milieu de toutes mes misères et dans les continuels dangers où je suis, etc.?

Vingt et unième réflexion.

Je désire vous prier non-seulement dans la solitude, dans vos temples, au pied de vos autels, et en présence du sacrement auguste que nous y adorons; faites, ô mon Dieu, que par des actes continuels de foi, d'espérance et de charité, je m'accoutume à vous prier en tous temps et à tous momens, car le vray chrétien ne prie pas seulement dans la retraite, mais et son cœur et ses œuvres prient en toutes sortes de lieux et d'occasions.

Ainsi, mon Dieu, au milieu du monde et de la vanité, j'établirai une retraite dans mon cœur, que je vous ai consacré, et je vous y adresserai ma prière.

Lorsque je me trouverai la plus exposée à la tentation et que je sentirai le plus fortement ma foiblesse, ce sera pour lors que je soupirerai le plus ardemment vers vous. Ce sera même dans les temps où mon amour-propre me tyrannisera davantage, et que le poison des plaisirs commencera à gagner mon cœur, que sans attendre plus longtemps ni un lieu plus commode pour vous prier, je vous ferai voir les plaies de mon âme et je vous appellerai à mon secours.

..... Je vous prierai donc, ô mon Dieu, dans vos temples, en m'unissant à tous vos saints; je vous y prierai par mes soupirs, dans mes plus fortes peines, dans les occasions les plus dangereuses où je me trouverai exposée, etc.

Vingt-quatrième et dernière réflexion.

..... J'ose vous supplier de recevoir mes présentes résolutions comme des gages du souvenir que je désire conserver toute ma vie de votre miséricorde et de toutes vos adorables vérités.

Afin que si par un effet de ma foiblesse, ma foi se trouvoit chancelante, mon espérance refroidie et ma charité presque éteinte, et que je ne sentisse plus dans mon cœur que la corruption de ma nature, je rappelle en mon âme par la lecture de ces protestations le souvenir et le sentiment de vos bontés et de votre grâce.

Afin que quand les faux brillans du monde m'éblouiront par ces espérances vaines qui m'ont tant de fois trompée, je m'en désabuse en les pesant au poids de leur juste valeur, etc.

BIBLIOGRAPHIE ESPAGNOLE.

Un ouvrage très-remarquable qui vient de paroître aux États-Unis; l'*History of spanish litterature*, par M. Ticknor, présente, en trois forts volumes in-8°, un récit complet et judicieux de tout ce qui concerne la littérature de la Péninsule; résultat de recherches infatigables, cette histoire ne laisse rien à désirer à l'égard du sujet qu'elle traite; elle est infiniment au-dessus des livres de Bouterweck et de Sismondi, deux auteurs qui avoient voulu faire l'histoire des belles-lettres en Espagne, sans sortir l'un de Gottingue, l'autre de Genève; M. Ticknor n'a pas suivi cet exemple; il a passé des années dans le pays du Cid, de Cervantes et de Calderon, fouillant toutes les bibliothèques, consultant tous les manuscrits, lisant tous les imprimés. Il donne l'analyse d'une multitude de productions fort intéressantes, et dont on connoissoit à peine les titres. Mais ce n'est

point sur le terrain de la critique littéraire, quelque séduisant qu'il soit, que nous avons à le suivre; le but de notre journal nous recommande de nous renfermer dans les limites de la bibliographie. Nous emprunterons à M. Ticknor les renseignemens qu'il donne touchant les collections de *romances* (1) et de *comedias*; ces détails sur des livres peu ou point connus et d'un grand prix compléteront ce qu'a dit à cet égard le savant auteur du *Manuel du libraire*. Nous avons cru devoir, en traduisant le texte de l'auteur américain, l'accompagner de quelques notes.

La première collection de *Romances* qui ait été mise sous presse paroît avoir été celle imprimée à Saragosse, sous le titre de *Silva de varios romances*, Stevan G. de Nagera, 1550, petit in-18, caractères gothiques.

Les romances remplissent 196 feuillets, suivis de 25 feuillets de *canciones*, *villancicos* et *chistes* (jeux de mots). A la fin du livre, feuillet 221, l'éditeur annonce que de nombreux matériaux lui étant parvenus, il va se trouver en mesure de publier une seconde partie. Elle vit en effet le jour durant la même année; elle comprend 203 feuillets de *romances*, 19 feuillets de *chistes*, et 2 feuillets pour la table des matières. Une troisième partie est promise, mais lès bibliographes n'en indiquent point l'existence. Il est toutefois possible que cette partie ait paru, car le frontispicé en tête de l'édition de 1602 fait savoir que le volume est formé de *los majores romances de los tres libros de la Silva*.

Les deux premières parties, suppression faite des *chistes*, parurent presque immédiatement à Anvers, chez M. Nucio, dans

(1) Le romance espagnol n'a aucun rapport quelconque avec la romance moderne des Français. On peut consulter sur l'origine et les développements de ces compositions deux très-bons mémoires, l'un de M. Rosseeuw Saint-Hilaire : *Études sur l'origine de la langue et des romances espagnols*, Paris, 1838; l'autre de M. V. A. Huber, *de primitiva cantilenarum popularium epicurum (vulgo Romances) apud Hispanos forma*. Berolini, 1844.

une édition sans date de 276 feuillets. Quelques *romances* de l'édition de Saragosse sont supprimés; et le tout est rangé dans un autre ordre. La bibliothèque de l'Arsenal possède un exemplaire de ce très-rare volume; il a pour titre *Cancionero de Romances* (2).

Il fut presque aussitôt suivi d'une réimpression qu'exécuta le même Nucio, sous la date de 1550, 300 feuillets; diverses erreurs typographiques de l'édition sans date sont corrigées dans celle-ci, laquelle omet sept romances, mais, en revanche, en ajoute trente-sept. Cette édition de 1550 paraît avoir été mise au jour avec diverses dates sur le frontispice, car on en connaît des exemplaires avec l'indication de 1554 et de 1555, mais l'impression est identiquement la même. Elle fut reproduite à Anvers en 1568 et en 1573, à Lisbonne en 1581, à Barcelone en 1587 et en 1626.

Divers recueils de romances suivirent la *Silva* de Saragosse; ceux que mirent au jour Sepulveda en 1551, Timoneda en 1573, Linarès en 1573, Padilla en 1583, Maldonado en 1586, Cueva en 1587, ne renferment guère que des compositions dues à ces divers auteurs. Ils présentent donc un intérêt bien moins vif.

Une tentative importante s'effectua enfin pour former un autre Romancero en puisant à toutes les sources originales, en consultant la mémoire du peuple et les traditions. On vit paraître à Valence, en 1593, un volume intitulé : *Flor de varios romances, primera y segunda parte y nuevos.*

Cette collection avoit été formée par Andrès de Villalta et elle fut, la même année, accompagnée d'une *tercera parte,* réunie par Felipe Mey, imprimeur et poëte non sans mérite. Le second volume de ce recueil est intitulé : *Quarta y quinta parte,*

(2) Voir le *Manuel du libraire*, 4e édition, aux mots *silva* et *cancionero*. La conjecture de M. Brunet « il doit exister une édition plus ancienne que celle d'Anvers, 1550 » est exacte; cette édition c'est celle sans date. Ajoutons que des exemplaires des volumes imprimés par Nucio, en 1550, se sont adjugés à 140 fr., vente Nodier, en 1844; et à 138 fr., vente Libri, en 1847. Une édition de la *Silva*, Barcelona, 1578, 47 fr. vente Nodier.

de Flor de Romances. Il fut compilé par Sebastian Velez de Guevara et imprimé à Burgos en 1594, 191 feuillets. Cette édition ne fut certainement pas la première, car *l'aprobacion* est datée de 1592, et la permission d'imprimer datée du 11 août 1594 dit expressément que le livre a été *otras veces impreso* (3).

Le troisième volume est le plus important; il s'annonce comme la *Sexta parte de Flor de romances nuevos, recopilados de muchos autores, por Pedro de Flores, librero*, et fut imprimé à Tolède en 1594, 190 feuillets. On y trouve 158 romances, la plupart fort remarquables, et l'on voit, d'après ce que dit l'éditeur, qu'il a recueilli ses matériaux dans la tradition populaire.

Le quatrième volume contient la *Septima y octava parte de Flor de varios romances nuevos recopilados de muchos autores.* Alcala, 1597, 168 et 132 feuillets. La permission d'imprimer pour la septième partie est datée du 4 mai 1596 et montre qu'il s'agissoit d'une réimpression; la permission relative à la huitième partie, 30 septembre 1597, la signale comme une édition originale.

Le cinquième et dernier volume a pour titre : *Flor de varios*

(3) Il existe un grand nombre d'éditions séparées des romances les plus célèbres, imprimés au commencement du XVIe siècle, et formant des livrets de quelques feuillets de format in-4°. Ces opuscules sont devenus d'une rareté extrême et les bibliophiles les recherchent avec avidité. A la vente Nodier, n° 690, le *Romance de Amadis y Oriana* fut porté à 80 francs. Une vente faite à Paris en 1836 sous le nom de Van Berghem, et qui se composoit, à ce que nous croyons, d'ouvrages appartenant à un libraire anglois, a présenté, n° 471-516, un certain nombre de ces feuilles légères; nous signalerons en passant :

Romance de don Tristan nuevamente glosado por Alonso de Salaya, 24 fr. 50 c.

Dos romances del marques de Mantua, 39 fr.

Romance de don Virgilios, 22 fr.

Romance de la Reyna troyana glosado, 25 fr.

romances diferentes de todos impresos, novena parte, imprimé par Juan Flamenco. Madrid, 1597, 144 feuillets.

Ces neuf parties formèrent avec quelques légères modifications (vers la fin principalement) le *Romancero general* dont la première édition fut imprimée à Madrid en 1600, in-4°. Une nouvelle édition, où se montrent aussi des changements de peu d'importance, parut en 1602 ; une troisième en 1604. Cette dernière fut exactement reproduite par Juan de la Cuesta à Madrid, en 1614. On peut ajouter à ces divers volumes celui que publia Miguel de Madrigal en 1605, à Valladolid : *Segunda parte del Romancero general y Flor de diversa Poesia,* in-4° (4).

Ces nombreuses éditions montrent de quelle vogue jouissoient alors les vieux débris de la poésie populaire des Castilles, mais les neuf parties de la *Flor,* les *Romanceros* in-4° formoient des ouvrages trop considérables pour une classe de lecteurs ; le besoin d'abréger, de choisir, ne tarda point à se prononcer ; on vit paroître des publications de moins d'étendue, telles que le *Jardin de Amadores,* par Juan de la Puenta, 1611, la *Primavera* de Pedro Arias Perez (recueil exécuté avec beaucoup de goût), 1626, 1659, etc. ; les *Maravillas del Parnaso* de Jorge Pinto de Morales, 1640, les *Romances varios* de Pablo del Val, 1655.

Divers recueils furent formés dans le but de satisfaire le goût de l'époque pour les récits chevaleresques et pour les narrations de faits d'armes. Dominno Lopez de Tortajada mit au jour une *Floresta de romances de los doce Pares de Francia,*

(4) Le *Manuel* ne parle pas de cette édition de 1600 ; l'exemplaire de 1602, payé successivement 63 livres sterling (1,600 francs environ) à la vente Stanley, en 1812, et 18 l. 10, vente Héber, en 1836, se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque formée par M. Th. Grenville et léguée au musée britannique par cet opulent et habile bibliophile. Un exemplaire de l'édition de 1604 a été payé à 401 fr., vente Nodier, en 1844 ; un autre se trouve au musée britannique, fonds Cracherode.

dont la première édition fut imprimée à Alcala en 1608 (5); Juan de Escobar fit paroître dans la même ville, en 1612, le Cid, *Romancero del Cid*, et ces deux recueils eurent de nombreuses éditions.

Dès la fin du XVII[e] siècle, les romances et la vieille littérature espagnole tombèrent dans l'oubli; en 1796, Fernandez en réunit deux volumes dans sa Collection de *Poesias castillanas*; en 1807, Quintana en donna un choix exquis; l'attention des savans hors de la Péninsule se porta enfin sur ces chants remarquables; Jacob Grimm fit paroître en 1815, une petite collection des meilleurs romances anciens, empruntés surtout au Romancero de 1555; le recueil plus étendu de Depping, publié en 1817 à Leipzig, contient près de 300 romances avec une introduction et des notes en allemand; ce recueil reparut en entier en langue espagnole, par les soins de Salvio, à Londres, en 1825; enfin M. Depping lui-même, avec la collaboration de M. A. A. Galiano, en a donné une édition nouvelle à Leipzig, en 1844, avec des additions fort importantes (6).

N'oublions pas la savante publication faite par M. Augustin

(5) La première édition que signale le *Manuel* est celle de Madrid, 1713. Un critique espagnol a fait remarquer « qu'*en esta floresta estan los romances del Cancionero vertidos algo à la moderna.* » M. Aignan, dans sa *Bibliothèque étrangère*, t. III, p. 278-387, a donné des traductions de divers romances.

(6) M. Raynouard a consacré à la première édition du recueil de M. Depping relatif aux douze pairs, un article dans le *Journal des savans*, août 1818, p. 478-487. Le même littérateur a donné dans le même journal, août et décembre 1822, deux articles sur le *Romancero e historia del rey Don Rodrigo, recopilado por Abel Hugo*, Paris, 1821, in-12. Au sujet du travail de M. Damas-Hinard, voir un article de M. E. Faure, dans la *Revue indépendante*, 10 mars 1845, et sur les romances en général, consulter la *Bibliothèque universelle de Genève*, t. XLVI, XLIX et LVII; l'*Edinburgh review*, n° 78, janvier 1824; la *Southern review*, Charlestown, t. V, p. 62-100; ainsi qu'un article de M. Marmier, dans la *Revue de Paris*, t. XXVIII, avril 1836. Voir surtout les appréciations pleines de goût et de savoir de M. Magnin: *La chevalerie en Espagne et le Romancero*, *Revue des Deux Mondes*, 1[er] août 1847, p. 494-519. Les questions bibliographiques et philologiques qui se rattachent aux romances et à leurs recueils, ont été traitées avec beaucoup de

Duran, à Madrid, en 1829-32, 5 volumes réimprimés avec des additions, à Paris, 1838, et la traduction due à M. Damas-Hinard d'un choix considérable des meilleurs romances, Paris, 1844, 2 volumes in-12.

Malgré tant de travaux, il faut reconnoître qu'une édition critique et parfaitement complète des romances de toute espèce est encore à donner.

Passons maintenant aux détails bibliographiques que fournit M. Ticknor au sujet de deux grandes collections très-peu connues et qui sont du plus grand prix pour l'étude approfondie du théâtre espagnol au XVIIe siècle.

La première paroît avoir été intitulée : *Comedias de diferentes autores* ; il seroit impossible de songer à en former la réunion entière. M. Ticknor n'a pu s'en procurer que trois volumes et il n'a l'indication. que de deux autres. Il possède d'abord le vingt-cinquième volume de la collection, imprimé à Saragosse en 1633, par Pedro Escuer. Selon l'usage adopté pour tous les recueils de ce genre, c'est un petit in-4° contenant douze pièces différentes. Sept sont attribuées à Montalvan, et, de fait, l'une appartient à Lope de Vega; une est de Calderon, mais l'éditeur a suivi un texte altéré d'une façon grossière. Le tome XXXI, Barcelona, 1638, renferme douze pièces sans noms d'auteurs, qu'il est toutefois facile de restituer à qui de droit. Le tome XLIII, Saragosse, 1650, donne des pièces de Calderon, de Moreto, de Solis, etc. Les deux volumes dont M. Ticknor a la note, mais qu'il n'a pu voir, sont les tomes XXIX, Valence, 1636, et XXXII, Saragosse, 1640.

La seconde collection porte le titre de : *Comedias nuevas escogidas de los mejores autores*; il ne faut point prendre cette promesse trop à la lettre. Les 48 volumes dont elle se compose

soin et d'érudition par un des savans les mieux versés dans la connoissance de la littérature espagnole, M. F. Wolf; voir son écrit : *Ueber die romanzen poesie der Spanier*, 1847, 158 pages in-8°, tirage à part à petit nombre de trois articles insérés dans les *Annales viennoises de littérature*, t. CXIV, CXVI et CXVII.

n'existent peut-être réunis nulle part ; M. Ticknor n'en possède que 41, mais il a pu du moins examiner les 7 qui lui manquent. Le Ier volume parut en 1652 ; le dernier en 1704 ; il faut remarquer qu'entre le 47e mis au jour en 1681, et le 48e, il s'écoula un intervalle de vingt-trois années, tant l'activité de la production dramatique s'étoit ralentie. La collection contient en tout 574 *comedias* ; 37 sont anonymes ; les 537 autres sont partagées entre 138 auteurs différens. Calderon figure pour 53 pièces, reproduites d'une manière peu soignée ; Moreto compte 46 pièces, Matos Fragoso 33, Fernando de Zarate, 22, Antonio Martinez, 18, Mira de Mescua, 18, Zavaleta, 16, Roxas, 16, Luis Velez de Guevara, 15, Cancer, 14, Solis, 12, Lope de Vega, 12, Diamante, 12, Pedro de Rosete, 11, Belmonte, 11, Francisco de Villegas, 11. 69 auteurs dont les noms sont fort peu célèbres peuvent revendiquer chacun une pièce.

Il faut d'ailleurs remarquer que les désignations des auteurs sont bien souvent très-inexactes ; 13 des pièces attribuées à Calderon ne sont certainement pas de lui ; une *comedia* qu'on sait son ouvrage (*La Banda y la Flor*) figure comme anonyme dans le 30e volume sous un titre modifié : *Hazer del Amor Agravio* ; une autre pièce de Calderon, *Amigo Amante y Leal* est insérée deux fois, d'abord dans le 4e volume, 1653, ensuite dans le 18e, 1652 ; les deux textes s'écartent sensiblement l'un de l'autre, et tous deux s'éloignent de celui que donnent les bonnes éditions.

Calderon n'est point le seul auteur qui ait été ainsi maltraité. Quelques pièces de Solis sont reproduites deux fois ; une revient même à trois reprises, et dans deux volumes qui se suivent, le 25e et le 26e, on revoit le *Lorenzo me llamo* de Matos Fragoso. Comme nouvel indice de l'incurie avec laquelle les éditeurs accomplissent leur tâche, nous signalerons le *Vencimiento de Turno* dans le 12e volume ; le frontispice porte le nom de Calderon bien que les derniers vers donnent le véritable nom de l'auteur, Manuel del Campo (7).

(7) Le *Manuel du libraire* ne parle point du recueil des *Comedias de diferentes*—

On peut ajouter à ce recueil quelques volumes isolés publiés d'après un plan analogue par divers libraires, mais il est bien difficile de se procurer les tomes mis au jour par Mateo de la Bastida en 1652, par Manuel Lopez en 1653, par Juan de Valdès en 1655, par Robles en 1664, par Zabra et Fernandez en 1675 (8). B.

LE BARON DE REIFFENBERG.

M. de Reiffenberg n'est plus! la Belgique pleure l'un de ses plus nobles enfans; le monde savant, un homme de talent, dévoué à la science. Ceux qui jouissoient de son intimité regrettent un ami fidèle. Le *Bulletin du Bibliophile* a perdu l'un de ses plus anciens collaborateurs, un guide toujours bienveillant qui, en maintes circonstances, lui prêta un appui cordial et efficace.

rentes autores; il mentionne comme se trouvant chez Héber, auquel il avoit coûté cent guinées, un exemplaire des *Comedias escogidas* qui ne comprenoit que quarante-cinq volumes (encore l'un d'eux n'étoit-il pas complet) et qui a été adjugé à 42 l. st. Nous ajouterons qu'en 1829, à la vente Mayans, faite à Londres, n° 694, un exemplaire où manquoient les tomes IV, XI, XIII, XVI, XVII, XX, XXIV, XXVIII et qui avoit sept tomes imparfaits, fut payé 51 l. st. 10 sh. On trouve l'indication minutieuse du contenu de chacun des quarante-huit volumes à la fin de l'excellente *Histoire* (en allemand) *de la littérature dramatique en Espagne*, par A. F. de Schack (Berlin, 1846, 3 vol. in-8; t. III, p. 528-544).

(8) Depuis quelques années des travaux d'une haute importance ont été entrepris sur le théâtre espagnol. M. Magnin a donné, dans le *Journal des savans*, 1843, un article des plus intéressans au sujet de la *Célestine*. La *Revue des Deux Mondes* a publié (mars et mai 1840) des notices de M. Viel-Castel sur Moreto et sur Tirso de Molina. La traduction mise au jour par M. Damas-Hinard des chefs-d'œuvre de Lope de Vega, a provoqué deux articles de M. Magnin, *Journal des savans*, 1844 et 1845; M. Fauriel avoit déjà consigné dans la *Revue des Deux Mondes*, 1839 et 1843, ses recherches sur Lope. Nous avons remarqué dans l'*Artiste*, 1835, trois articles sur un drame de Calderon. Il nous seroit facile de multiplier ces indications, mais il faut savoir s'arrêter.

Frédéric-Auguste-Ferdinand-Thomas, baron de Reiffenberg, appartenoit à une ancienne famille d'Allemagne. Le titre de baron lui avoit été confirmé par diplôme du 25 décembre 1842. Né à Mons, le 14 novembre 1795, il embrassa d'abord la carrière des armes; il servoit comme officier dans le 1er régiment de ligne belge, à l'époque de la bataille de Waterloo. Après la chute de Napoléon, M. de Reiffenberg quitta le service et se consacra exclusivement aux études littéraires. Vers 1822, il fut nommé professeur de philosophie à l'Université de Louvain, et, en 1835, à l'Université de Liége. Bientôt après, il fut appelé à Bruxelles, en qualité de conservateur en chef de la Bibliothèque royale que le gouvernement venoit de créer avec le fonds de Van Hulthem.

Les nombreux et remarquables travaux que M. de Reiffenberg a publiés lui ont acquis une réputation justement méritée. En correspondance directe avec la plupart des savans de l'Europe, il faisoit partie de presque toutes les académies, et les souverains lui envoyoient à l'envi les insignes de leur ordre. Comme tous les hommes de talent, il eut des détracteurs; il fut en butte à des calomnies, méprisables il est vrai, mais qui cependant l'abreuvèrent de chagrins.

Le catalogue des œuvres complètes de M. de Reiffenberg formeroit un assez gros volume. En effet, ses publications se composent d'environ quinze volumes de poésies et de pièces dramatiques, de quarante volumes de notices biographiques, d'études et de réimpressions historiques, de quinze volumes de mélanges et d'écrits politiques.

L'activité de son esprit ne s'est jamais démentie; il travailloit encore la veille de sa mort; il pressentoit cependant sa fin prochaine, lorsque, le 9 mars, il écrivoit au directeur du *Bulletin du Bibliophile*, la phrase suivante : « L'étrange et douloureuse maladie dont je suis affecté depuis dix-huit mois ne cède à aucun des efforts de la médecine; je commence à me décourager. » Il mourut six semaines après, le 18 avril 1850, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Nous croyons ne pouvoir mieux terminer cette courte notice, écrite dans le seul but d'offrir un dernier hommage aux mânes de notre illustre collaborateur, qu'en empruntant au *Bulletin du Bibliophile belge*, dirigé par M. de Reiffenberg, une pièce de vers inspirée par les regrets que nous ressentons tous d'une perte aussi douloureuse :

SUR LA TOMBE D'UN AMI.

Usque adeone mori miserum est?
VIRGILE, *Énéide*, liv. XII, v. 646.

Tes ouvrages, voilà ton titre souverain.
Qu'importe maintenant, poëte au front serein,
Qu'une suite innombrable et d'aïeux et d'aïeules
T'ait blasonné d'argent à trois bandes de gueules?
Écuyer, duc, baron, comte, marquis ou roi,
Ta noblesse aujourd'hui ne date que de toi;
Mais celle-là du moins elle est sainte et durable :
C'est d'un nom glorieux la source inaltérable,
Source profonde et calme où brille, reflété,
Ton pur éclat aux yeux de la postérité.

Savans, littérateurs, artistes et poëtes,
— Mes frères, mes amis, — tous autant que vous êtes,
Pardonnez si ma voix, à vos tristes adieux,
Ajoute quelques mots.
Morne et silencieux,
Je regardois sans voir, j'écoutois sans entendre.
Un écho dans mon cœur, écho plaintif et tendre,
Comme un reflet lointain d'un bonheur qui n'est plus,
Un vain ressouvenir de nos vœux superflus,
De nos beaux jours passés une image affoiblie,
(Doux rêves du berceau, les derniers qu'on oublie!)
Me rappeloit ce temps, où jeunes tous les deux,
Pleins de projets sans nombre et d'espoirs hasardeux,

Nous allions, variant des lectures chéries,
Égarer par les prés nos vagues rêveries;
Poursuivre à travers champs, au détour des grands bois,
La rime dont Boileau se plaignoit quelquefois;
Nous redire Racine et Corneille et Molière,
Assouplir à leur joug notre muse écolière,
Donner une âme, un sens, à l'insecte muet,
A tout ce qui dans l'herbe à nos pieds remuoit,
Traduire en nos accords le chaste et frais murmure
Qu'éveilloit le zéphyr à travers la ramure;
Sourire d'allégresse à l'aube du printems,
Relancer dans leurs nids nos gais oiseaux chantans,
Butiner le ménianthe où l'onde prend sa source....
Heureux quand, arrivés au terme de la course
(Un léger crépuscule assombrissoit les airs)
Nous rapportions chez nous des fleurs et quelques vers!

Pauvre ami! c'étoit là toute sa jouissance.
Insoucieux de l'or, du rang, de la puissance,
L'étude, qui primoit tous ses autres plaisirs,
Ne lui laissoit de temps que pour ces doux loisirs;
Le reste de sa vie, hélas! sitôt passée,
Il reprenoit sa tâche en naissant commencée,
Étudioit sans cesse et sans cesse écrivoit.
La lampe qui la nuit brûloit à son chevet,
A pâli tant de fois au retour de l'aurore,
Qu'à sa gloire future il travailloit encore.
Ce que cet homme a fait, ce qu'il a de sa main
Recueilli, confondroit l'entendement humain;
C'est qu'il avoit compris, et compris de bonne heure,
Que l'inspiration, qui trop souvent nous leurre,
Qui fut souvent l'écueil de tant de vrais talens,
Ne donne tous ses fruits qu'après des travaux lents;
Qu'on n'improvise pas une œuvre impérissable;
Pas plus que le maçon ne bâtit sur le sable,
Pas plus qu'en un seul jour Dieu n'a fait l'univers,
Pittoresque en son style, élégant et divers,
Actif, infatigable, à sa veine facile,

Tout sujet s'est montré complaisant et docile;
Prose, vers, tout pour lui finit à force d'art,
Par se faire en jouant, et comme par hasard;
Et pourtant que d'esprit, de verve, de génie,
De pureté, d'éclat, de grâce, d'harmonie,
De science profonde, et d'aperçus nouveaux.

D'autres ont déjà dit ses titres, ses travaux.
Je n'ajouterai rien qui vous induise à croire
Qu'ils aient pu retrancher un fleuron de sa gloire.
L'avenir jugera l'écrivain érudit;
Mais sur l'homme, messieurs, tout n'a pas été dit;
Il reste à vous parler de son cœur, de son âme.
Regardez ses enfans, interrogez sa femme,
Ses parens, ses amis, tous ceux qu'avec bonté
Il reçut aux douceurs de son intimité,
Et tous ils vous diront quels trésors de tendresse....
Moi-même (pardonnez au trouble qui m'oppresse),
Moi, qui dans ses plaisirs fut longtemps de moitié,
Quand, liés par le sang moins que par l'amitié,
— Lui si haut! moi si bas! — lui de quelques années
Plus âgé, moi soumis à d'autres destinées,
Trop foible pour le suivre en son vol courageux,
Et ne pouvant, hélas! prendre part qu'à ses jeux!...
Moi, dis-je, qui, plus tard, sachant à peine lire,
M'enivrois aux accens échappés de sa lyre;
Moi qui revois encor ces jours évanouis,
Ces jours de calme et paix, de bonheurs inouïs;
Et ce moment si triste, et pourtant plein de charmes,
Où nous nous embrassions comme deux frères d'armes,
Que les chances du sort appellent, résignés,
Sous le même drapeau dans les camps éloignés;
Moi-même qui ne sais, contristé de sa perte,
Détacher mes regards de cette tombe ouverte;
Moi, qui sur ce cercueil viens jeter quelques fleurs,
Je devrois;.... mais ma voix qui s'éteint dans les pleurs,
En dit assez déjà pour vous faire comprendre
Ce qu'il avoit de bon, de bienveillant, de tendre;

De quel amour enfin étoit digne celui
Qui dans le ciel natal nous devance aujourd'hui.

Un jour vint, ai-je dit, où nous nous séparâmes,
Où loin du lac rêveur que sillonnoient nos rames,
Le vent nous emporta ; chacun de son côté,
Astreint aux dures lois de la nécessité ;
Chacun sur une mer trop féconde en naufrages,
D'un public incertain recherchant les suffrages ;
Chacun suivant de loin son étoile, ignorant
Le but marqué d'avance à son esquif errant ;
Et (pourquoi n'en pas faire ici l'aveu candide,
Quel ciel fut toujours pur, transparent et splendide !)
Maint nuage parfois entre nous a passé,
Qu'un rayon de soleil eut bientôt effacé,
Comme après une nuit tempêtueuse et sombre,
Un matin plus riant se dégage de l'ombre,
Comme le souvenir d'un hiver rigoureux
De nos champs reverdis rend l'aspect plus heureux.

L'âge, multipliant l'obstacle et la distance,
Désunit depuis lors cette double existence,
Et, — sauf quelques rapports littéraires, je crois, —
Je ne t'ai retrouvé qu'au pied de cette croix;
Pauvre ami, qui manquas souvent de me survivre !
C'est à moi maintenant, c'est à moi de te suivre !
A moi, sur cette terre ingrate resté seul,
A moi de déposer ces vers sur ton linceul,
A moi de te crier : Ton œuvre est accomplie !
Ta carrière ici-bas fut dignement remplie ;
Tu lègues à tes fils, en cessant d'exister,
Un nom que les plus grands seroient fiers de porter ;
Et déjà l'un d'entre eux, abrité sous ton aile,
A tenté, plein d'ardeur, la route paternelle.
Puisse-t-il, couronnant de précoces essais,
En suivant ton exemple atteindre tes succès,
Et formé lentement par une étude austère,
Continuer ta gloire après toi sur la terre ;

Ta gloire, tes vertus, qu'aujourd'hui nous pleurons,
Et le cœur de l'ami dont nous nous honorons!
Puisse-t-il, au pays en deuil de ton génie,
Rendre cette splendeur qu'en vain on lui dénie,
Évoquer comme toi, de nos fastes passés,
De nos fastes nouveaux à peine commencés,
Ces noms qui de l'oubli bravant l'injuste outrage,
Ou de près ou de loin rayonnent sur notre âge,
Et montrer que le Belge, en tout lieu, en tout temps,
Partout où la science a ses représentans,
La science, les arts, la douce poésie,
A conquis désormais son droit de bourgeoisie!

Quand pour toi, noble ami, les ans sont révolus;
Quand le ciel qui t'appelle au rang de ses élus,
Sévère en ses décrets, mais juste, te dispense
De jours si bien fournis la sainte récompense,
Je n'attristerai point ces momens solennels
D'égoïstes sanglots, de regrets personnels;
Ma douleur se taira, dans mon sein refoulée.
Abaisse seulement de la voûte étoilée,
Des célestes parvis ouverts devant tes pas,
Abaisse jusqu'à nous un regard ici-bas;
Contemple, pour remplir une mission sainte,
Tant d'amis rassemblés dans une même enceinte,
Tant de littérateurs, d'artistes, de savans,
D'unanimes respects, témoignages vivans,
Cortége qu'environient à ta dépouille aimée (1).
Les plus hauts par le rang, le cœur, la renommée,
Tout ce qui porte un nom qu'avec un juste orgueil
Le Belge revendique en face du cercueil.
Heureux en les quittant, et fier d'un tel hommage,
Pour dernier souvenir emportant leur image,
Remonte, ange exilé, dans les bras du Très-Haut!

Et maintenant adieu, Frédéric; — à bientôt.

ADOLPHE MATHIEU, de Mons.

Bruxelles, le 20 avril 1850.

VARIÉTÉS.

UN AUTOGRAPHE DE LA BRUYÈRE.

Nous avons eu occasion d'entretenir nos lecteurs de la vente du précieux cabinet de feu M. Tarbé, vente qui a eu lieu à Sens, dans le mois de septembre 1849. Parmi les manuscrits et les autographes qui enrichissoient cette vaste collection, nous citions en première ligne une lettre autographe de La Bruyère, adjugée à 905 fr. plus les 5 pour 100.

En nous rendant adjudicataires de cette pièce importante, nous avions fait cependant nos réserves, et nous avions établi la condition expresse que l'authenticité de l'écriture et de la signature seroit légalement constatée. Nous pensions n'éprouver aucune difficulté pour opérer cette vérification; nous nous trompions étrangement, et nous étions loin de nous attendre aux tribulations que cette acquisition devoit nous faire subir.

En effet, comment supposer que l'on ne découvriroit pas des signatures de La Bruyère dans les registres de l'Académie françoise? On retrouve ainsi la signature de presque tous les académiciens. Eh bien! par une fatalité extraordinaire, les registres relatifs à la période où La Bruyère occupoit l'un des fauteuils académiques, sont égarés ou perdus. Comment supposer encore que la Bibliothèque nationale ne posséderoit pas au moins une signature de La Bruyère, ou quelques lignes écrites de sa main? Les recherches consciencieuses faites à cet égard, n'ont eu d'autre résultat que de nous procurer l'auto-

graphe suivant de M. Claude, dont l'obligeance bien connue ne nous a point fait défaut en cette occasion.

« MONSIEUR,

« Malgré les recherches que nous avons faites, nous n'avons trouvé jusqu'ici, au département des manuscrits, aucune lettre ni aucune signature de La Bruyère qui puisse servir à contrôler la lettre signée de ce nom que vous y avez déposée pour être vérifiée.

« Je n'ai donc rien autre chose à vous répondre, si ce n'est que, dans l'état des choses, nous ne pouvons rien dire, soit pour confirmer, soit pour infirmer l'authenticité de la pièce que vous nous avez présentée.

« Recevez, etc. C. CLAUDE. »

« Paris, 22 avril 1850. »

Il ne nous restoit donc aucune espérance de pouvoir vérifier l'authenticité de cet autographe. Bien plus, nos prétentions se trouvoient battues en brèche de toutes parts; on nous opposoit : 1° le *fac-simile* d'une signature de La Bruyère qui, disoit-on, avoit été pris sur l'original existant à l'Académie françoise; 2° le *fac-simile* inséré dans la galerie françoise, publié en 1822, 3 vol. in-4°; et, certes, ces deux *fac-simile* n'ont aucune analogie avec la signature que nous cherchions à vérifier. Enfin plusieurs amateurs, très-compétents en cette matière, doutoient fortement de l'authenticité de cette pièce.

Dans cette occurrence, nous avions déjà fait part de notre désappointement à qui de droit, et nos justes réclamations devoient être évidemment accueillies favorablement.

Au milieu de ce conflit, nous fûmes informés que l'un des princes françois exilés, le duc d'Aumale, héritier de la précieuse bibliothèque du prince de Condé, possédoit des lettres de La Bruyère adressées au Grand Condé.

Nous étions sur le point de faire un voyage en Angleterre; nous profitâmes de cette occasion pour chercher à comparer

notre lettre autographe et signée La Bruyère avec les lettres que possédoit M. le duc d'Aumale. Ce prince, d'une bienveillance et d'une affabilité remarquables, non-seulement nous accueillit avec faveur, mais encore nous fit présent du *fac-simile* d'une lettre adressée par La Bruyère au Grand Condé.

Cette pièce prouve d'une manière incontestable l'authenticité de la lettre adjugée lors de la vente de feu M. Tarbé, et nous pouvons annoncer en toute sûreté de conscience que la précieuse lettre adressée à Ménage, ayant 4 pages in-4° et contenant un *caractère* inédit, est un autographe authentique de La Bruyère.

C'est M. le comte d'Hulnostein qui a enrichi sa magnifique collection de cette pièce inappréciable. J. T.

— L'éditeur érudit de la *Bibliothèque protypographique* du *Roman du chevaleureux comte d'Artois*, de *la Chevalerie d'Ogier de Dannemarche*, l'auteur des *Éléments de linguistique*. M. J. Barrois publie un nouvel ouvrage qui produira, sans doute, une profonde sensation dans le monde savant. Ce volume, intitulé *Dactyologie et langage restitué d'après les monumens*, est orné de soixante-et-une gravures et s'imprime chez Firmin Didot, avec un luxe typographique extraordinaire. Nous nous contentons aujourd'hui d'annoncer la prochaine mise en vente de ce livre remarquable; mais nous nous réservons de lui consacrer bientôt un plus long article.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

---

932. ANTONINUS. Vetera Romanorum itineraria, sive Antonini Augusti itinerarium, cum integris Jos. Simlerii, H. Suritæ et And. Schotti notis; itinerarium hierosolymit. et Hieroclis synecdemus : curante Pet. Wesseling, qui et suas addidit adnotationes. *Amstelodami,* 1735, in-4, fig. mar. rouge, fil. tr. dor.. 46—»

Très-bel exemplaire d'une excellente édition.

933. ARISTOTELIS Ethicorum lib. X, gr. et lat., codicum mss. collatione recogniti et notis illustr. à Guill. Vilkinson. *Oxonii,* 1716, in-8, mar. orang., fil. tr. dor. (*Reliure angl. de Clarke, avec armoiries*) .... 48—»

Bel exemplaire. Cette édition rare, revue sur plusieurs manuscrits et sur les meilleurs imprimés, est fort correcte.

934. AUCTORES octo continentes libros : videlicet Cathonem; Facetum, Theodolum; de contemptu mundi; Floretum; Alanum de Parabolis; fabulas Esopi; Thobiam. — *Impressum*

anno M.CCCCCIIII (1504), in-4, goth. fig. en bois, lettres rouges et noires, mar. rouge, tr. dor. (*Très-belle reliure*)... 84 — »

Superbe exemplaire avec *témoins*, d'une édition RARISSIME et non citée. Elle se compose de feuillets non chiffrés sign. a—o; la marque de *Jacques Arnollet*, qui se trouve sur le titre, est reproduite ici :



935. BALZAC. Aristippe ou de la Cour, par M. de Balzac. *Amsterd.*, *chez Daniel Elzevier,* 1664, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Derome*)........... 25 — »

936. BAYLE (*Pierre*). Ses Œuvres diverses. *La Haye,* 1727-31. — Dictionnaire historique et critique (éd. publ. par Prosper Marchand). *Rotterdam,* 1720, ensemble 8 vol. gr. in-fol., mar. rouge, fil. large et riche dentelle, tr. dor. (*Ancienne reliure*)...................................... 680 — »

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE en GRAND PAPIER réglé, et provenant de la bibliothèque de Mac-Carthy, où il fut vendu environ 1200 fr. C'est un de ces beaux livres qui ornoient les bibliothèques d'autrefois et que les riches amateurs aimoient à embellir d'une somptueuse reliure par les meilleurs artistes.

937. BIBLE (la) qui est tovte la Saincte Escriture : contenant le Vieil et le Nouueau Testament. (*A Genève*), *de l'imprimerie de François Estienne*, MD.LXVII, in-8, veau à compart. (*Anc. rel.*).. 48—»

Exempl. réglé et bien conservé. — Cette Bible protestante est très-remarquable par son exécution typographique. Elle se compose ainsi : le titre, l'*Espistre aux lecteurs*, la *somme de tout ce que nous enseigne l'Escriture*, le *nom de tous les Livres de la Bible*, 4 ff. ; le texte de : 1° 370 ff. chiffrés d'un seul côté (dans cette partie, il doit se trouver entre les feuillets 1 et 2 une figure représentant la *situation du jardin d'Eden*, qui est non chiffrée et qui peut manquer ; un tableau généalogique entre les ff. 51 et 52, aussi non chiffré ; entre les ff. 69 et 70, on voit une carte de la marche des Israélites ; entre 97 et 98, un tableau du partage de la terre de Canaan). — 2° Les *Livres apocryphes* qui recommencent le chiffrage de 1 à 90. — 3° Le Nouveau Testament, avec un titre, de 122 ff. chiffrés, plus 11 ff. pour l'interprétation des mots et l'indice. (Cette partie contient entre les ff. 3 et 4 une carte de la terre sainte, elle se déploie ; entre 55 et 56 une autre de la *Carte des pays et autres lieux mentionnez dans le Livre des Apôtres*.) — 4° Une partie composée de 82 ff. comprend un : *A tous Chrestiens*, les *Pseaumes mis en rime françoise, par Théod. de Bèze et Clément Marot*, avec la musique notée ; prières et table des *Pseaumes* ; la forme des prières ecclésiastiques, et le *Catéchisme*. — 5° *Calendrier historial* de 8 ff., avec un titre. — Nous ajouterons que le texte imprimé en très-petits caractères, comparables aux caractères *sédanois*, est orné de figures sur bois très-finement gravées.

938. BOUQUET (*Dom*). Recueil des historiens des Gaules et de France. *Paris*, 1738-1840, 20 vol. in-fol., veau marbré. (*Rel. uniforme*).. 1075—»

Bel exemplaire de cet excellent et important ouvrage.

939. BRIANVILLE (*Oronce* de). Histoire sacrée en tableaux, avec leur explication. *Paris*, 1670, 3 vol. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Niédrée*).. 95—»

Très-bel exemplaire d'un livre orné de figures, de Séb. Leclerc, et recherché en cette édition, qui est la meilleure pour les épreuves.

940. CALEPINUS (*Ambrosius*). Passeratii sive linguarum novum dictionarium. *Lugd. Batav. in bibliophilio Abrah. Commelini*



(s. date), 2 part. en 1 vol. in-4, mar. rouge, fil. doublé de mar. rouge, fil. dent. tr. dor. (*Dusseuil*)........... 48—»

Dictionnaire en neuf langues, latine, grecque, hébraïque, française, italienne, allemande, espagnole, anglaise et belge.

941. CALLIMACHI hymni, epigrammata et fragmenta ex recensione Th. Graerii accedunt annotationes Ez. Spanhemii. *Ultrajecti*, 1697, 4 vol. in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Padeloup*).. 80—»

Excellente édition parfaitement conditionnée.

942. CANTIMIR (*Démétrius*). Histoire de l'empire Othoman, trad. en franç., par de Joncquières. *Paris*, 1743, in-4, 2 tom. en 1 vol. in-4, mar. rouge, tr. dor. (*Armes de Noailles*). 32—»

Exemplaire de dédicace au *comte de Noailles, prince de Poix*, etc.

943. CERVANTES (*Miguel* de). Les principales aventures de l'admirable Don Quichotte, représentées en figures, par Coypel, Picart le Romain, avec explication. *Lahaye*, 1746, in-4, mar. rouge, fil. dent. tr. dor. (*Padeloup*)...... 48—»

Orné de 31 gravures. Exempl. de Champcenetz.

944. CHARTIER (*Alain*). Ses OEuvres, publiées par André Du Chesne, Tourangeau. *Paris*, 1617, in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)................................ 48—»

Excellente édition, estimée. (Il y a malheureusement une piqûre raccommodée dans quelques feuillets.)

Exempl. en veau ordinaire.. 30—»

945. CICERONIS (*Tullii*) epistolarum lib. XVI ad familiares, ex recensione Georgii Grævii. *Amstelodami*, 1689, in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Derome jeune, signé*)............12—»

Très-bon exemplaire.

946. CODICILES de Louis XIII, roy de France et de Navarre, à son très-cher fils aisné successeur........., pour devenir le plus puissant roy qui ait jusqu'à présent regné en France....

par un fougueux protestant, dont le nom est demeuré inconnu. (*Sans lieu ni date*) (1643), 4 part. en 1 vol. in-24, mar. vert, à riches compartiments avec mosaïque, doublé de mar. rouge, à riches compartiments composés de petits fers, tr. dor. (*Niédrée*)........................... 165—»

DÉLICIEUX EXEMPLAIRE; la reliure en est un véritable chef-d'œuvre. — Il est très-rare de rencontrer des exemplaires aussi beaux pour la conservation et pour les marges.

947. COLUTHI raptus Helenæ, gr. et lat., cum metrica interpret. ital. Ant. M. Salvinii; adjecit Ang. M. Bandini. *Florentiæ*, 1765. — Tryphiodori excidium Trojæ, gr. et lat.; accedit interpretatio italica Ant. M. Salvinii, recensuit et adnotationes adjecit Ang. M. Bandinius. *Florentiæ*, 1765. — Arati solensis apparentia M. Tullius Cicero latinis versibus reddidit italicis vero Ant. M. Salvinius, curante Bandinio. *Florentiæ*, 1765, 3 part. en 1 vol. in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Padeloup*)................................ 25—»

948. COMMINES (*Philippe* de). Ses Mémoires. *Leide, Elzeviers*, 1648, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. à petits fers. (*Trautz-Bauzonnet*)................................ 65—»

Fort joli exemplaire comme conservation et comme reliure. 4 p. 9 lig.

949. CONFÉRENCES sur la Vie, les Mœurs et la Science des ecclésiastiques (par Emeric de Volluyre du Vivier). *Paris*, 1698, in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Charmante reliure de Dusseuil*).. 18—»

Quelques annotations du temps ne peuvent qu'ajouter à l'intérêt de ce volume.

950. COUSIN (*Louis*). Histoire de Constantinople, depuis le règne de Justin jusqu'à la fin de l'empire, trad. sur les originaux grecs. *Paris*, 1672-74, 8 vol. in-4, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Dusseuil*)...................... 135—»

Très-bel exemplaire d'un livre fort rare en cette condition.

951. CRITIQUE générale de l'histoire du Calvinisme de Maim

bourg. *Villefranche* (*Holl. à la Sphère*), 1684, 2 vol. pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Dusseuil*)............. 18—»

Joli exemplaire du comte d'Hoym.

952. Description de l'Égypte, ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée françoise (sous la direction de M. Jomard). *Paris, impr. Impér.*, 1809-13 et 1818-28, 10 vol. in-fol. de texte et 12 vol. in-fol. atl. de pl., d. rel. non rog. 695—»

953. Doleti (*Stephani*). Commentariorum linguæ latinæ epitome duplex; ad hæc, dictionum, quæ præter alphabeti ordinem in explicandis alijs inseruntur index. *Basileæ*, 1537, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Padeloup*)........... 28—»

Exemplaire de Girardot de Préfont.

954. Fagiuoli. Rime piacevoli di Giov. Battist. Fagiuoli. *Lucca*, 1733, 6 vol. in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Padeloup*), 65—»

Très-bel exemplaire. La cinquième partie contient des *intermidj* burlesques, dans lesquels quelques personnages parlent le françois corrompu, d'autres le langage employé par les Juifs italiens de la dernière classe du peuple. La sixième partie contient la clef.

955. Flavius Joseph. Histoire des Juifs, trad. revue par Arnaud d'Andilly. *Bruxelles*, 1701, 5 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes de la comtesse d'Artois*).......... 120—»

Bel exemplaire de la meilleure édition de ce livre, orné d'un grand nombre de figures très-joliment gravées.

Un exemplaire relié en veau brun ordinaire...................... 35—»

956. Fournier. Manuel typographique utile aux gens de lettres. *Paris, Barbou*, 1764, 2 vol. in-8, avec pl., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Derome*).................... 38—»

Bel exemplaire, auquel on a ajouté un portrait gravé.

957. Fracastorii (*Hieronymi*) Opera omnia. *Venetiis, apud Juntas*, 1574, in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes de De Thou*).. 65—»

Magnifique exemplaire. — Ce volume contient ses poésies latines, qui sont en grand nombre et importantes.

958. Herodoti Historiarum lib. IX, gr. Codicem Sancrofti manuscriptum denuo contulit, annotationes variorum adjecit T. Gaisford. *Oxonii, S. et J. Collingwood*, 1824 à 1825, 6 vol. gr. in-8, mar. rouge, fil. doré en tête non rogné. (*Très-belle rel. de Clarke*)........................ 238—»

Magnifique exemplaire, l'un des 25 tirés en grand papier vélin. — Cette édition imprimée avec soin est fort estimée. Le texte est formé d'après celu de Reiz et de Schæfer; et les variantes placées au bas du texte sont tirées des éditions de Wesseling et Schweighæuser. Les deux derniers volumes contiennent un bon choix de notes.

959. Homerus. Eustathii, archiepisc. thessalonicensis, commentarii in Homeri Iliadem et Odysseam, gr. (Edidit N. Majoranus, cum indice Math. Devarii). *Romæ, Ant. Bladus*, 1542-50, 4 vol. in-fol., mar. rouge, fil. large dent. tr. dor. (*Padeloup*)........................ 850—»

Magnifique exemplaire de l'édition originale de cet ouvrage important.

960. Horatius (*Quintus*), ad lectiones probatiores diligentes emendatus, et interpunctione nova sæpius illustratus. *Glasguæ in ædibus academicis excudebat Robertus Foulis*, 1744, in-12, mar. rouge. (*Anc. rel. anglaise avec dauphins sur le dos.*)........................ 20—»

961. Horatius (*Quintus*). *Birminghamiæ, J. Baskerville*, 1762, in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)........... 25—»

Joli spécimen d'un imprimeur et d'un relieur célèbres.

962. Institution d'un prince, ou Traité des qualitez, des vertus et des devoirs d'un souverain, soit par rapport au gouvernement temporel de ses États, ou comme chef d'une société chrétienne qui est nécessairement liée avec la religion (par Duguez). *Londres*, 1739, in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)........................ 16—»

Exemplaire très-bien conditionné.

963. Juvenalis Satyrarum lib. V, ex duobus manuscriptis

exemplaribus et vetutissimo manuscripto commentario plus quàm ducentis locis correcti. A Flacci Persi Satyrarum lib. unus cum analysi et doctissimis commentariis Eilhardi Lubini. *Hanoviæ*, 1603, in-4, veau fauve, fil. (*Padeloup*). 26—»

Bel exemplaire d'une excellente édition.

964. La Fontaine. Contes et Nouvelles en vers. *Amsterdam*, 1762, 2 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Derome*).. 160—»

Superbe exemplaire comme épreuves et comme reliure, édition des fermiers généraux.

965. Lindley's (J.); Pomologia Britannica or figures and Descriptions of the most important Varieties of fruits cultivated in Great Britain by John Lindley. Ph. D. F. R. S., etc. *London*, 1844, 3 vol. gr. in-8, d. mar. dos riche, tr. d..... 125—»

Ouvrage orné de planches représentant de beaux fruits admirablement peints. Il revenoit à près de 300 francs.

966. Longus. Amours pastorales de Daphnis et de Chloé, double traduction du grec en françois, d'Amiot et d'un anonime. *Paris, imprimées pour les curieux*, 1757, in-4. fig. du Régent; mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)......... 18—»

967. Lorris (*Guill.* de). Le roman de la Rose, publié par Méon. *Paris*, *Didot*, 1814, 4 vol. in-8, fig. pap. vélin, cart. à la Bradel.. 52—»

968. Lovize Labé. Evvres. *Lion, J. de Tovrnes*, 1556, in-8, veau marbré (*Armes du duc de La Vallière*)............. 72—»

Exemplaire court du haut; mais de l'édition *rarissime*.

969. Lydiat (*Th.*). Canones chronologici, nec non series summorum magistratuum et triumphorum Romanorum opus posthumum ex autoris autographo fideliter editum. *Oxonii, e theatro Sheldoniano*, 1675, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Padeloup*).. 26—»

970. MAIMBOURG (Contre le Père). Histoire critique du Calvinisme et celle du Papisme. *Rotterdam*, 1683, 3 vol. pet. in-12, front. lavé et réglé, mar. vert, fil. tr. dor. (*Dusseuil*). 48—»

971. MARIANA (*Joan.*) De rege et regis institutione; cum ejusdem ponderibus et menseribus librum. *Typis Wechelianis*, 1611, in-8, mar. citr. fil. tr. dor. (*Padeloup*). .... 28—»

Volume curieux et rare en cette condition. On y a ajouté l'arrêt qui condamne ce livre à être brûlé.

972. MARSHAM (*Joannes*). Chronicus canon ægyptiacus, hebraicus, græcus, et disquisitiones. *Londini*, 1672, pet. in-fol. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes de Colbert*).... 65—»

Magnifique exemplaire d'une bonne édition de cet ouvrage savant et fort estimé.

973. NICOLE. Ses Œuvres. *Paris, G. Desprez*, 1730-42, 20 vol. pet. in-12, doublé de soie, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Padeloup*).. »—»

Charmant exemplaire relié uniformément et réglé avec soin.

974. PALAPRAT. Les Œuvres de M. de Palaprat, nouv. édition augmentée de plusieurs comédies, d'un recueil de pièces en vers, et de divers essais de différentes poésies. *Paris, P. Ribou*, 1712, 2 vol. in-12, front. grav. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes de la comtesse de Verrue*).................. 28—»

975. PASCAL. Les Provinciales. *Cologne*, 1669, pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).................... »—»

Exemplaire qui a appartenu à Longepierre, avec la toison d'or sur les plats.

976. PETRONII (*Titi*). Satyricon; omnia commentariis, et notis doctorum virorum illustrata concinnate Michaele Hadrianida. *Amstelodami, J. Bleau*, 1669, in-8, mar. rouge, fil. doublé de mar. rouge dent. tr. dor. (*Dusseuil*)............. 155—»

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE comme condition. Il ne contient pas le fragment publié en 1671, de 4 ff., plus 72 et 32 pp., ayant été relié avant la publication de cette addition.

977. PHÆDRI. Fabularum Œsopiarum lib. V, observationes in lucem editi a J. Laurentio. *Amstelodami*, 1667, in-8, figures, mar. rouge à riches compartiments, à petits fers. (*Rel. du Gascon*).. 220—»

DÉLICIEUX VOLUME comme conservation et comme reliure. L'exemplaire est intact, et il a appartenu à un célèbre amateur dont il porte les armoiries.

978. PIRON (*Alexis*). Ses Œuvres complètes, publiées par Rigoley de Juvigny. *Paris*, 1776, 7 vol. in-8, portr. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)........................ 88—»

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE en papier de Hollande, et auquel on a ajouté le huitième volume des œuvres retranchées.

979. PLINII. Oratio panegyrica. *Lugd. Batav*. 1675, in-8, mar. rouge, dentelle, tr. dor. (*Dusseuil*)................ 55—»

Charmant volume de la *Bibliotheca Lamoniana*.

980. QVINZE (les) livres des Deipnosophistes d'Athenée, de la ville de Naucrate d'Égypte. Écrivain d'une érudition consommée, et presque le plus sçavant des Grecs. Ouvrage delicieux, agreablement diversifié et rempli de Narrations sçavantes sur toutes sortes de matières et de sujets, traduit pour la première fois en françois, sans l'avoir jamais esté en quelque langue vulgaire que ce soit sur le grec, original, après les versions latines de Natalis Comes de Padoue et de J. d'Alechamp de Caen, medecin fameux (trad. de l'abbé Marolles). *Paris, J. Langlois*, 1680, in-4, mar. r. fil. tr. dor. (*Aux armes du comte d'Hoym*.)................... 190—»

MAGNIFIQUE VOLUME de la plus belle conservation.

981. REGNIER. Ses Satyres et autres œuvres. *Selon la copie, à Paris* (*Elzev. à la Sphère*), 1642, pet. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)............................ 45—»

Joli exemplaire. H. 4 pouces 7 lignes.

982. REINECCIUS (*Reinerus*). Historia Julia, sive Syntagmor heroicum : continens historiam Chaldæorum, Assyriorum, etc.

Helmaestadi, 1594-97, 3 vol. in-fol. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Belle rel. de Padeloup*)........................ 130—»

Très-bel exemplaire d'un ouvrage fort savant et qui tiendra toujours une place distinguée dans les bibliothèques. Il contient les tables généalogiques qui manquent quelquefois.

983. Ribier (*Guillaume*). Lettres et mémoires d'Estat, des roys, princes, ambassadeurs et autres ministres soûs François Ier, Henry II et François II. *Imprimé à Blois, chez Hotot*, 1666, 2 vol. in-fol. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).... 78—»

Très-bel exemplaire aux armes de Colbert, à qui l'ouvrage est dédié, avec un beau portrait gravé par Nanteuil. Il a appartenu à Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, et il porte la marque de ses initiales.

984. Ringhier (*Innocent*). Cinquante ieus divers d'honnete entretien, fables, etc., et fais françoys, par Hubert Philippe de Valiers. *Lyon, Charles Pesnot*, 1555, in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie reliure de Derome*)............... 55—»

Magnifique exemplaire d'un volume rare.

985. Rousseau (*Jean-Jacques*). OEuvres complètes, avec des éclaircissemens et des notes, par P. R. Auguis. *Paris, Dalibon* (*impr. de J. Didot*), 1824-28, 27 vol. in-8, dem.-rel. dos et coins de mar. rouge, doré en tête, non rogné. (*Elég. rel. de Bauzonnet*)......................... ... 850—»

Magnifique exemplaire, un des dix sur papier de Hollande. Il a été choisi feuille à feuille, relié avec le plus grand soin. Trois suites de figures avant la lettre accompagnent le texte.

986. Saint-Amand. Ses OEuvres, augmentées de nouveau du *Soleil leuant*.—Le *Melon*.—Le *Poète croté*.—La *Creuaille*.—*Orgye*. — Le *Tombeau de Marmousette*. — Le *Paresseux*. — Les *Goinfres*. *Rouen*, 1649, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Padeloup*)....................................... 45—»

Bel exemplaire.

987. Saint-Marc. Ses OEuvres, dédiées au roi de Suède. *Paris*,

impr. de Monsieur, 1785, 2 vol. in-8, pap. vélin, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Belle rel. de Derome*)................ 32—»

Édition ornée de jolies fig. de Moreau. EXEMPLAIRE EN GRAND PAPIER VÉLIN.

988. SATYRE ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne et de la tenue des estats de Paris; augmentée de notes tirées des éditions de Dupuy et de Le Duchat, par Verger; et d'un Commentaire historique, littéraire, par Ch. Nodier. *Paris, Dalibon* (*impr. de J. Didot*), 1824, 2 vol. in-8, grand pap. vélin, dem.-rel. dos et coins de mar. bleu, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*)............................ 72—»

Très-bel exemplaire avec fig. sur papier de Chine, avant la lettre, et eaux-fortes.

989. SCALIGERI. Opus de emendatione temporum. *Lugd. Batav.*, 1598, in-fol. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes de De Thou*)..................................... 280—»

ADMIRABLE EXEMPLAIRE comme reliure, et PRÉCIEUX par l'envoi autographe, signé de *Jos. Scaliger* et *Aug. De Thou*. C'est un livre qui réunit tout ce que l'on peut désirer. Le meilleur ouvrage d'un auteur estimé, une excellente édition, une condition unique, et un envoi autographe de l'auteur!.....

990. SCHREVELIUS. Thesaurus græcæ linguæ, concinnatus studio G. Roberston. *Cantabrigiæ*, 1676, in-4, mar. rouge, fil. doublé de mar. rouge dent. (*Dusseuil*)............. 76—»

Belle condition ancienne.

991. SOPHOCLIS tragicorum ueterum facilè principis Tragediæ. *Lutetiæ, Vascosanum*, 1557.—Hecuba et Iphigenia in Aulide, Euripidis, Tragediæ in latinum translatæ Erasmo roterodamo interprete; Medea ejusdem Georg. Buchano interprete. *Lutetiæ, Vascosanum*, 1544, en un vol. in-8, mar. rouge, à riches compartiments, tr. dor. (*Anc. rel.*).. 125—»

Précieux exemplaire de BALESDENS, qui a apposé sa signature en deux endroits différens. Il est d'une conservation admirable et la reliure, dans le genre de celles du célèbre Maioli, est un chef-d'œuvre.

992. SWINDEN. Recherches sur la nature du feu de l'enfer et du

lieu où il est situé, trad. de l'angl. par M. Bion. *Amsterd.*, 1728, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Padeloup*)....... 15—»

Ouvrage curieux, singulier, et orné de planches.

993. Titus Livius. Decades III cum dimidia longe quam hactenus ex collatione melior. codd. et doctiss. hominum judicio correctiores et emendatiores. *Parisiis, ex officina Vascosani*, 1552, in-fol. mar. vert, fil. tr. dor. (*Aux armes du comte d'Hoym*)................................... 125—»

Très-belle édition, correcte, estimée. C'est un très-beau livre.

994. Vaissette (*Dom*). Histoire générale du Languedoc. *Paris*, 1730-45, 5 vol. in-fol. fig. mar. rouge, large dentelle, doublé de mar. bleu, large dent. (*Aux armes de France*). 285—»

Royal exemplaire pour la reliure, qui est fort belle, quoique un peu différente dans certains petits fers.

MANUSCRITS.

995. Consuetudinis et ceremoniis ecclesiæ metropolitane Senonens. observari. Pet. in-4. (*Rel. ancienne*)......... 50—»

Manuscrit sur papier d'une bonne écriture du xve siècle, qui, outre les coutumes et cérémoniales de l'église métropolitaine de Sens, se compose aussi du légendaire de l'obituaire de ladite église, et parmi les additions à l'obituaire il y en a quelques-unes de modernes, dont une datée de 1723-1730.

996. Horæ vel officia sec^o^ : xiv^o^, in-16, mar. oliv. fil. à riches comp. tr. dor. (*Riche reliure*)...................... 450—»

Délicieux petit manuscrit exécuté sur peau vélin, avec le plus grand soin; enrichi de seize miniatures extrêmement jolies par la variété et la délicatesse des couleurs. Des orncmens composés de fleurs et d'arabesques entourent les miniatures. C'est un précieux spécimen de l'école italienne à cette époque.

997. Lebrun (le poëte connu sous le nom de Pindare). Recueil in-4, dem.-rel. veau................................ 28—»

Recueil composé de manuscrits *autographes*, d'épreuves avec additions et

corrections de l'auteur, et d'ouvrages dont Lebrun préparoit des nouvelles éditions. — Ces fragmens sont inédits.

998. MÉMOIRE concernant les frontières du Piémont et de Savoye, pour servir d'instruction, tant pour les campemens des armées que pour les faire manœuvrer. In-fol. v. br.. 65—»

Manuscrit précieux d'une belle écriture, et auquel on a joint une carte du théâtre de la guerre en Savoie et en Piémont, en 1743.

999. RÈGLES et statuts des religieux hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. In-fol. rel.......................... 48—»

Manuscrit sur papier de la fin du xve siècle (1498). Ces curieuses règles sont écrites en vieux françois d'un style élégant et d'une écriture gothique. Elles sont précédées et suivies des noms des illustres chevaliers, maîtres et grands maîtres de l'ordre. Ce manuscrit, composé de 192 feuillets, se termine par les arrêts et ordonnances du frère Pierre d'Aubusson, grand maître.

1000. VIGNEULLES (*Ph.* de). Garin le Loherain. Pet. in-fol. rel. en bois, du temps.............................. 800—»

Manuscrit très-précieux du xvie siècle, sur papier, entièrement *autographe*. Il est composé de plus de 1000 pages, orné de *sept peintures du temps*, fort originales; il est entièrement inédit, et d'une grande importance historique par les faits et particularités qu'il signale, sur la Lorraine, le pays Messin, etc., etc.

NOTA. Les N^os^ suivants ont été vendus pendant l'impression de ce catalogue : 940,-947,-957,-959,-971,-972,-973,-975,-976,-977,-979,-980,-989,-990,-991,-993.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1001. Acte d'accusation contre Guillaume-Brutus-Timoléon Libri-Carrucci. (Extrait du *Moniteur universel.*) *Paris, impr. Panckoucke*, in-8 de 4 feuilles, br......... 2—50

Tiré à *deux cents* exemplaires.

1002. Babinet (*Jérémie*). Mélusine Geoffroy à la Grand'Dent. Légendes poitevines. *Poitiers*, 1850, br. in-8, avec 2 fig. 3—50

L'auteur donne d'abord le précis de l'*Histoire de Mélusine*, accompagnée de détails historiques intéressans, dans quelles circonstances ce roman a été composé, l'origine de Lusignan et son histoire : voilà pour *Mélusine du Poitou*. — Ensuite vient *Mélusine du Dauphiné*; — *Mélusine de Staufenberg*, et enfin *Geoffroy à la grand'dent.*

1003. — Siége de Paris par les Normands, épisode de l'histoire de France de 885 à 891, par Jérémie Babinet. *Poitiers*, 1850, in-8.. 2—50

« Le siége de Paris par les Normands ou Danois est un des plus grands événemens du IXe siècle. Plusieurs fois déjà la cause de la civilisation et du christianisme avoit été débattue et gagnée sur la terre des Francs. Le siége de Paris de 885 fut le dernier acte de ce grand drame. » Des détails inconnus, que l'auteur a rassemblés à force de recherches, ajoutent à l'intérêt de ce récit.

1004. Bertrand. Le roman de Girard de Vianne, par Bertrand de Bar-sur-Aube. *Reims*, 1850, 1 vol. in-8, br....... 8—»

Ce volume, ainsi que le suivant, fait partie de la collection des poëtes champenois antérieurs au XVIe siècle.

1005. Les Chansonniers de Champagne aux XIIe et XIIIe siècles. *Reims*, 1850, 1 vol. in-8, br....................... 8—»

Ce volume est précédé de *Recherches sur la vie et les œuvres des chansonniers de Champagne*, aux XIIe et XIIIe siècles.

1006. Grille (*F.*). Lettres, mémoires et documents publiés avec des notes sur la formation, le personnel, l'esprit du Ier bataillon des volontaires de Maine-et-Loire, et sur sa marche à travers les crises de la révolution française. *Paris*, 4 vol. in-8, br.................................. 20—»

M. de Reiffenberg disait en 1845 : « M. Grille, bibliothécaire d'Angers, est un de ces hommes à imagination bouillante, étincelants de verve et d'esprit, et auprès desquels nous autres, hommes du Nord, jusque dans nos actions de véhémence, nous ressemblons à un être inanimé et presque fossile. » Du reste, nos lecteurs connaissent le nom de M. Grille, et *M. Malvoisine* n'a toujours été pour eux que le spirituel écrivain,

L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui est la réunion de curieux documents ou lettres autographes combinés ensemble à l'aide d'annotations, et qui forment l'histoire des volontaires de ce département.

1007. Visio quam vidit Karolus, imperatio de suo homine. — Vision que l'empereur Karl a vue. *Troyes*, 1850, in-8 de 2 feuilles.................................. »—»

Une société de bibliophiles vient de se former à Troyes; elle nous promet la publication de quelques-unes des immenses richesses en manuscrits que possède la bibliothèque publique de la ville. La *Société de Bibliophiles Troyens*, par les soins de M. Gadan, vient de mettre au jour cette curieuse pièce qui est accompagnée de la traduction française littérale et de notes établissant que Charles le Gros est le héros de cette vision. Nous dirons aussi que l'impression en a été très-soignée, grâce à M. Gadan qui y a lui-même *travaillé à la casse*. C'est un chef-d'œuvre pour l'imprimerie arriérée de Troyes. On a tiré seulement *cent exemplaires* de ce précieux document.

10 sur papier vélin de couleur.
15 sur grand papier vélin.
75 sur papier vergé collé.

Déjà la presque totalité des exemplaires est vendue! C'est une heureuse approbation pour la société.

1008. Vive Henry IV! Chanson historique en six couplets, ad usum populi, cum notis variorum. (Publiée par les soins de M. Prosper Tarbé.) *Reims*, 1850, broch. in-8..... »—75 c.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 18 et 19.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1850.

Sommaire des numéros 18 *et* 19 *de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.*

MÉLANGES DE LITTÉRATURE.

DEUX COUVENS AU MOYEN AGE,

OU L'ABBAYE DE SAINT-GILDAS ET LE PARACLET AU TEMPS D'ABÉLARD ET D'HÉLOÏSE.

Abélard et Héloïse!... Près de sept siècles se sont écoulés depuis que le voile de l'éternité s'est replié sur ces deux touchantes figures, et cependant le mélancolique intérêt qu'éveille le récit de leurs infortunes est loin encore d'être épuisé. Qui de nous, se reportant au sein du moyen âge, ne s'est plu à évoquer leurs ombres plaintives du milieu des rudes physionomies de leur temps? Qui n'a voulu, à son tour, les interroger elles-mêmes sur leur brûlante passion, cause de tant de larmes? Qui n'a cherché à scruter, jusque dans leurs replis les plus cachés, l'ardeur si fatale d'Abélard, la tendresse si dévouée, si profonde d'Héloïse, à deviner les moindres impressions de ces natures d'élite, destinées à vivre éternellement dans la mémoire des hommes, non moins par leurs longs malheurs que par l'éclatante supériorité de leur esprit et de leur savoir?

Dans le cours du dernier siècle, aussi bien que dans le nôtre, des poëtes célèbres, d'éminens prosateurs se sont faits successivement les chantres ou les interprètes des sentimens intimes

des deux amans. MM. Guizot et de Rémusat y ont, de nos jours, appliqué leur talent avec tant de succès, le dernier surtout, que peut-être seroit-il téméraire de s'engager après eux dans la même voie. Aussi tel n'a point été mon dessein.

En relisant avec attention tout ce que le temps nous a conservé de la correspondance d'Abélard et d'Heloïse, il m'a semblé qu'eux-mêmes, qu'eux seuls jusqu'à un certain point, pouvoient se charger de satisfaire les exigences de notre curiosité, que leurs écrits, d'ailleurs si remarquables, suffisoient à nous initier, aussi avant que possible, dans le secret des pensées, des émotions qui ont si profondément agité leur existence. Les lettres d'Abélard et d'Héloïse, plus ou moins exactement traduites, ont été, il est vrai, publiées à diverses reprises, soit avec, soit sans le texte latin : chacun peut donc y recourir; mais les citations bibliques, les longues dissertations théologiques, les digressions dont elles sont à profusion semées, en rendent la lecture fastidieuse pour beaucoup d'esprits; le fil des événemens exclusivement personnels aux deux amans s'y perd ou s'y rompt trop souvent entre les doigts, et le renouer n'est pas toujours chose aisée.

Extraire textuellement de cette correspondance originale toutes les parties où se révèlent la vie, le cœur d'Abélard et d'Héloïse, traduire, réunir et présenter ces extraits, sous une forme et dans un ordre qui en rendent la lecture rapide, attachante et parfaitement intelligible, se borner à lier le tout par quelques explications indispensables, voilà la tâche que je me suis donnée : on jugera si le travail méritoit d'être entrepris, si le but proposé se trouve atteint.

Sur les confins maritimes de la Basse-Bretagne, au midi de la ville de Vannes et des marais du Morbihan, on voit s'élever à pic, au-dessus de la mer, un haut promontoire formé de rochers d'un granit sombre. C'est le promontoire de Rhuis. L'aspect en est imposant et triste : jour et nuit, la grande voix sé-

culaire de l'Océan s'y fait entendre au sein d'une nature âpre et sauvage. Sur le sommet du promontoire, aujourd'hui encore, on aperçoit les ruines d'une antique église qui appartenoit jadis à une abbaye, bâtie au même lieu, mais dont les vestiges ont dès longtemps disparu. Fondée au VIe siècle, sous Chilpéric Ier, par saint Gildas, dit le Sage, cette abbaye, baptisée du nom de son fondateur, acquit avec le temps une certaine importance. Rien toutefois ne la recommanderoit bien particulièrement à notre souvenir, si à son existence ne se rattachoit étroitement une grande partie des souffrances de l'amant d'Héloïse, si elle ne rappeloit le récit si curieux qu'Abélard lui-même a voulu y tracer de ses amours et de sa vie, et si enfin ce récit n'avoit été l'origine des seules lettres d'Héloïse qui soient parvenues jusqu'à nous, de ces quelques lettres où, quoique séparée depuis longues années de celui qu'elle ne cessa d'aimer, où, quoique ensevelie à jamais dans les profondeurs glacées du cloître, elle a reproduit avec tout le feu de ses jeunes impressions, avec tous les transports d'un amour sans bornes, les immortels témoignages de l'inaltérable tendresse dont son cœur est demeuré pénétré jusqu'au dernier jour de sa vie.

Vers l'an 1125, la mort de l'abbé Harvé venoit de rendre vacante la dignité de supérieur de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuis. Frappés du lustre que ne manqueroit pas de jeter sur leur congrégation le choix d'un docteur aussi célèbre que l'étoit alors le *Maître Pierre Abélard* (c'est ainsi qu'on le désignoit communément), les religieux du monastère, après s'être assurés du consentement de Conan IV, duc de Bretagne, l'élurent pour remplacer le défunt. Comme eux, Abélard étoit un enfant de l'Armorique : peut-être cette considération ne fut-elle pas sans influence sur leur détermination ; peut-être aussi la renommée de ses galanteries engagea-t-elle ces moines sensuels et déréglés, à placer à leur tête un pasteur qu'ils supposoient disposé à puiser dans ses erreurs passées des motifs d'indulgence pour leurs propres déportemens. Quoi qu'il en soit, Abélard, élu par eux à l'unanimité, accepta la dignité qui lui

étoit offerte, sans soupçonner les difficultés, les périls même de la tâche à laquelle il consentoit à se vouer.

Alors âgé de 46 ans environ, sa jeunesse et son âge mûr s'étoient écoulés dans une lutte incessante contre les personnages les plus influens de son époque. Philosophe novateur et hasardeux, esprit critique et investigateur, jaloux de soumettre aux lumières du libre examen et de la raison les vérités de la foi catholique sans vouloir pourtant ébranler en rien le dogme, fier de son immense savoir, de sa brillante parole, il avoit plus d'une fois vaincu et écrasé ses rivaux; mais en même temps il s'en étoit fait autant d'ennemis implacables. Aussi, malgré ses éclatans succès dans l'enseignement de la scolastique, sa vie jusque-là n'avoit-elle été qu'une longue suite d'amertumes. Comme l'énergie de son caractère ne s'élevoit point jusqu'à la hauteur de ses pensées, n'égaloit point la hardiesse de ses attaques, ses ennemis, ou plutôt ses adversaires, devoient finir par triompher de lui dans le combat inégal qu'il leur livroit. Alarmés des dangers que pouvoit faire courir aux croyances chrétiennes une philosophie aussi aventureuse que la sienne, les hommes les plus éminens de l'Église de France, en tête desquels figuroit le sage et éloquent saint Bernard, avoient cru devoir déférer ses doctrines au jugement d'un concile. Elles y avoient été condamnées en 1122; et leur auteur, trop foible de caractère pour protester et se roidir contre une telle décision, avoit consenti, mais non sans verser des larmes brûlantes, à désavouer publiquement des propositions auxquelles, dans le fond de sa conscience, il ne cessoit cependant de demeurer attaché. Depuis lors, son âme abattue n'avoit pu se relever, et les agitations auxquelles il étoit en proie lui rendoient l'existence insupportable.

« Mes ennemis, dit-il lui-même, répandirent sur ma foi et sur ma vie, des discours tellement calomnieux, que la plupart de mes amis s'éloignèrent de moi, et que ceux d'entre eux qui me conservoient encore quelque attachement s'efforçoient de le dissimuler, tant ils étoient dominés par la crainte. Dieu m'est

témoin que je n'entendois jamais parler d'une convocation ecclésiastique sans qu'elle me semblât avoir ma condamnation pour objet. Plongé alors dans la stupeur, comme si la foudre alloit me frapper, à chaque instant je m'attendois à être traîné devant les conciles comme hérétique ou comme profane. »

C'est assiégé par ces craintes poignantes, travaillé par les angoisses d'une imagination éperdue, qu'Abélard, en acceptant les fonctions d'abbé de Saint-Gildas, espéra trouver à Rhuis un refuge contre les persécutions acharnées de ses ennemis. Mais là, d'affreuses déceptions, des maux plus réels encore l'attendoient pour mettre le comble à ses tourmens. Il se vît même à la fin contraint de fuir ceux-là même qui l'avoient appelé et qu'il nommoit ses *fils*.

« Sans la nécessité de me soustraire à l'oppression incessante de mes ennemis, dit-il, je n'aurois jamais accepté la direction de l'abbaye de Saint-Gildas.... car la vie honteuse et les mœurs indomptables des religieux de ce monastère n'étoient ignorées de personne.... Si je voulois les ramener à des habitudes régulières, ma mort étoit inévitable, et si je tolérois leurs déréglemens, ma damnation n'étoit pas moins certaine. »

Toutes les tentatives d'Abélard pour réformer les mœurs licencieuses de son troupeau échouèrent en effet les unes après les autres, et ne lui valurent que la haine implacable de ceux dont elles contrarioient les passions brutales. Ils essayèrent à plusieurs reprises de lui ôter la vie en mêlant du poison dans ses alimens, dans ses breuvages, et jusque dans le vin du saint sacrifice de la messe. Ils eurent recours aussi au poignard, mais sans plus de succès. Abélard ne pouvoit demeurer exposé davantage à leurs coups : il se décida donc à quitter Saint-Gildas ; il s'enfuit secrètement et il parvint à trouver un asile contre les embûches de ses assassins.

Au sein de cette retraite, où il frissonnoit souvent encore de terreur, Abélard, pour alléger les chagrins d'un ami, conçut la pensée de lui retracer ses propres malheurs, espérant qu'en les mettant en parallèle avec les siens, son ami supporteroit ceux-

ci avec plus de résignation. Il remonta donc le cours de sa vie passée, et recueillant un à un ses souvenirs, il en composa une relation qu'il appelle : *Historia calamitatum mearum*. Il adressa ensuite cette relation, sous forme d'épître, à son ami, personnage peut-être fictif, dont il ne fait pas connoître le nom, et qu'il appelle *Dilectissime frater*.

A l'exception d'un petit nombre de lettres d'Héloïse à Abélard, qui leur sont postérieures, ces *Mémoires* de la vie de celui qui fut son amant et plus tard son époux, sont les seuls témoignages contemporains qui nous restent de leurs amours et de leurs sentimens mutuels. Les points de ressemblance qu'ils ont, sous certains rapports, tant avec les confessions de saint Augustin qu'avec celles de J. J. Rousseau, n'échapperont à personne. C'est par ce curieux et intéressant document que nous allons ouvrir la série des lettres si passionnées qui passeront ensuite successivement sous les yeux du lecteur.

Lettre d'Abélard à son ami.

« Les exemples sont souvent plus puissants que les paroles pour exciter comme pour apaiser les sentimens des hommes. Aussi, après vous avoir offert de vive voix quelques consolations, ai-je résolu de composer et de vous envoyer l'histoire de mes malheurs, afin qu'en les comparant à vos propres infortunes, vous trouviez celles-ci, ou légères, ou chimériques, et que vous les supportiez plus patiemment.

« Je suis né (1) sur les confins de la Basse-Bretagne dans un bourg nommé le Palais. Ce bourg, situé à l'orient de la ville de Nantes, en est distant de huit milles environ. Mon sol natal et le sang de ma famille m'avoient doué d'une intelligence prompte ; la nature y ajouta une aptitude particulière pour l'étude. Avant de s'engager dans la carrière des armes, mon père avoit acquis une certaine instruction littéraire. Son goût pour les connoissances intellectuelles devint si vif, qu'il décida

(1) En 1079.

que, pour tous ses fils, l'étude précéderoit l'éducation guerrière. C'est effectivement ce qui eut lieu. J'étois son premier-né : ce motif redoubloit encore l'affection paternelle qu'il me portoit, et il veilla à mon instruction avec d'autant plus de soin. De mon côté, plus je faisois de progrès dans l'étude des lettres, plus je m'y livrois avec ardeur. Mon amour pour la science s'accrut même à tel point, que j'abandonnai à mes frères les splendeurs de la gloire martiale en même temps que mon droit d'aînesse et mon héritage..... Préférant la science de la dialectique à toutes les autres études philosophiques, j'échangeai ainsi les armes de la chevalerie contre celles de la discussion, et les trophées de la guerre contre l'illustration des combats intellectuels. Plus tard (1), je me mis à parcourir diverses provinces en discutant, et partout où je savois l'art de raisonner en vigueur, j'y volois aussitôt. Je devins ainsi l'émule des Péripatéticiens.....

« J'arrivai enfin à Paris (2), où cette science florissoit. Pendant quelque temps j'y suivis les leçons de Guillaume de Champeaux, renommé à juste titre pour son habileté dans l'enseignement de la scolastique. D'abord bien accueilli par lui, je tardai peu à lui devenir insupportable; car m'efforçant de combattre ses doctrines et l'attaquant fréquemment de front, il m'arrivoit parfois de l'emporter sur lui dans la dispute.... Ce fut là l'origine de mes malheurs, qui ne sont point encore à leur terme. A mesure que ma renommée se répandoit, l'envie s'attachoit à moi de plus en plus. Enfin, présumant de mon esprit plus que ne comportoient les forces de mon âge, j'osai, moi simple adolescent, aspirer à me faire chef d'école. Pour réaliser cet ambitieux désir, je fixai mes vues sur Melun (3)....

« Dès mes premières leçons, ma réputation de dialecticien commença tellement à s'étendre, qu'elle éclipsa, non-seulement

(1) Vers 1095. Abélard n'avoit pas alors plus de seize à dix-sept ans.
(2) Vers 1099, à l'âge de vingt ans.
(3) En 1101 ou 1102.

celle de mes anciens condisciples, mais la renommée même de mon maître Guillaume de Champeaux. Présumant alors davantage encore de mes forces, je transportai mon école plus près de Paris, au château de Corbeil, afin de pouvoir livrer à mon concurrent de plus fréquens et de plus rudes assauts. Mais l'excès du travail ne tarda pas à me rendre malade et à m'obliger d'aller respirer l'air de ma patrie. Là, quoique éloigné de la France, je n'en fus pas moins vivement recherché par ceux qu'attiroit la science de la dialectique.

« Peu d'années s'étoient écoulées et j'entrois en pleine convalescence, lorsque mon maître Guillaume de Champeaux, alors archidiacre de Paris, se fit admettre dans l'ordre des clercs réguliers : c'étoit, disoit-on, afin d'obtenir, par de plus grands dehors de piété, une dignité ecclésiastique plus élevée; ce qui eut lieu effectivement, car, à quelque temps de là, il fut nommé évêque de Châlons.

« Ce changement d'habit ne le fit renoncer, ni au séjour de Paris, ni à ses études philosophiques; en effet, dans le couvent même où il étoit entré par esprit de religion, il rétablit aussitôt son école publique. Ce fut alors que, revenu près de lui pour apprendre la rhétorique, je réussis, dans les différentes luttes de controverse qui s'engagèrent entre nous, à réfuter par des argumens si puissans sa doctrine des *Universaux,* que je le forçai de changer d'opinion et de renoncer même au système qu'il soutenoit depuis si longtemps.... Un tel succès donna tant de force et d'autorité à mon enseignement, que les disciples et les partisans les plus véhémens de Guillaume de Champeaux, ceux-là même qui s'étoient le plus élevés contre mes théories, s'empressèrent d'accourir à mes leçons....

« Pendant que tout cela se passoit, Luce, ma mère chérie, me rappela dans mon pays natal. Bérenger, mon père, avoit embrassé la profession monastique, et ma mère se disposoit à en faire autant. Elle prit en effet l'habit.

« Les vœux de ma mère prononcés, je revins en France dans l'intention surtout d'étudier la théologie. Mon ancien maître

Guillaume de Champeaux la professoit alors d'une manière remarquable dans son diocèse de Châlons. Il avoit eu pour maître, dans cette science, Anselme, de Laon, qui jouissoit depuis longtemps du plus grand crédit comme théologien. Je me rendis donc auprès de ce vieillard ; .... mais je fus bientôt désabusé sur son mérite, et je n'assistai plus que rarement à ses leçons. Deux de ses principaux disciples.... l'animèrent alors sourdement contre moi, et, par leurs perfides suggestions, me rendirent odieux à ses yeux.... La tête du pauvre vieillard en fut troublée au point qu'il me défendit de continuer, dans l'endroit où se tenoit son école, le commentaire que j'y avois commencé sur Ézéchiel....

« Revenu peu de jours après à Paris (1), je m'installai dans une chaire qui m'avoit été précédemment destinée.... et, durant plusieurs années, j'en demeurai tranquille possesseur. A l'ouverture de mes leçons, je repris, pour les achever, les gloses sur Ézéchiel que j'avois commencées à Laon. Elles reçurent de ceux qui les lurent un si favorable accueil, que je conquis comme théologien un rang non moins élevé que celui qui m'étoit déjà attribué comme philosophe. La renommée n'a pu vous laisser ignorer combien, dans ce double enseignement, le nombre toujours croissant de mes élèves me rapporta de gloire et de profit. »

Abélard n'exagère point ici le succès de son savant enseignement. Plus de cinq mille auditeurs, dit-on, se pressoient alors autour de lui. Un pape, dix-neuf cardinaux, plus de cinquante évêques et archevêques, et une foule d'autres hommes non moins remarquables sont sortis de son école. L'enthousiasme inspiré par ses brillantes leçons étoit quelque chose de prodigieux. Malgré le ton un peu emphatique du style, on pourra s'en faire une juste idée en lisant le fragment suivant d'une lettre que Foulques, prieur de Deuil, lui adressa plus tard, alors qu'il étoit le plus persécuté par ses ennemis :

(1) Vers 1115.

« .... Rome, source d'enseignement pour toutes les sciences,
« envoyoit ses enfants à tes leçons. N'étoit-ce pas reconnoître
« que ton savoir étoit supérieur à celui de ses plus grands doc-
« teurs? Ceux qui accouroient vers toi ne se laissoient arrêter
« ni par la distance, ni par l'élévation des montagnes, ni par
« la profondeur des vallées, ni par les difficultés de chemins
« semés de périls et de brigands. La jeunesse de l'Angleterre
« ne s'inquiétoit ni de la mer, ni des tempêtes: elle bravoit
« pour toi seul tous les dangers et se pressoit en foule autour
« de toi. La lointaine Bretagne t'envoyoit ses jeunes hommes.
« La rudesse des habitans de l'Anjou s'humilioit et s'adoucis-
« soit sous ta parole. Dans le Poitou, la Gascogne, l'Ibérie, la
« Normandie, la Flandre, chez les Teutons et les Suédois, ton
« nom étoit célébré avec enthousiasme, ton génie sans cesse
« proclamé avec honneur. Et à tout cela il faut ajouter encore
« les disciples que tes leçons attiroient, non-seulement de tous
« les points de Paris, mais de toutes les provinces, rapprochées
« ou reculées, de la France, comme si toi seul étois capable
« de leur donner ce savoir après lequel ils couroient avec tant
« d'avidité.... »

Laissons Abélard continuer son récit :

« Me considérant désormais comme le premier philosophe du monde,.... moi qui jusqu'alors avois vécu dans la plus grande continence (1), je commençai à lâcher la bride à mes passions; et plus je m'étois avancé vers la philosophie et la science des choses divines, plus je m'en écartai par le déréglement de ma vie (2)....

« Tandis que j'étois ainsi tout entier travaillé par l'orgueil et la luxure, la grâce divine vint, malgré moi, me guérir de l'une et l'autre maladie; d'abord de la luxure, et ensuite de l'orgueil : de la luxure, par la privation de la faculté de m'y aban-

(1) « Qui antea vixeram continentissime. »
(2) « Immunditiâ vitæ. »

donner (1); de l'orgueil, né de ma science littéraire, par l'humiliante obligation de brûler plus tard moi-même un livre dont j'étais si fier.

« Je veux vous raconter cette double histoire dans l'ordre où les faits se sont produits. Vous saurez ainsi la vérité beaucoup mieux que n'ont pu vous l'apprendre les bruits publics.

« Ayant toujours en horreur les souillures du libertinage (2), privé d'ailleurs, par l'assiduité de mes études et de mes leçons, de la fréquentation des femmes nobles, je n'avois eu que peu de commerce avec celles de la bourgeoisie (3), lorsque, pour me précipiter plus aisément du faîte de mon élévation et punir en moi cet aveugle orgueil qui m'avoit fait méconnoître les faveurs de la bonté divine, la perfide fortune m'offrit une occasion favorable de m'abandonner sans réserve à l'ardeur de mes passions.

« Il y avoit, à Paris même, une toute jeune fille (4), appelée Héloïse, nièce d'un chanoine nommé Fulbert, qui l'aimoit tendrement et qui n'avoit rien négligé pour rendre son instruction dans les lettres aussi complète que possible. Elle n'étoit point au dernier rang pour la beauté du visage, et, quant au savoir, elle n'avoit point d'égale (5). Comme la science littéraire est fort rare chez les femmes, cette jeune fille n'en brilloit que d'un plus vif éclat, et sa réputation s'étoit répandue dans tout le royaume.

« Douée de tous les charmes qui d'ordinaire attirent les amans, elle me parut propre à être l'objet d'une liaison galante, dont le succès ne me sembloit d'ailleurs pas douteux (6). J'avois alors

(1) « His me privando quibus exercebam. »

(2) « Quia igitur scortorum immunditiam semper abhorrebam. »

(3) « Nec laicarum conversationem multum noveram. »

(4) « Adolescentula. » Héloïse, née en 1101, pouvoit avoir alors dix-sept ans ; Abélard en avoit trente-huit ou trente-neuf.

(5) « Quæ quum per faciem non esset infima, per abundantiam litterarum « erat suprema. »

(6) « Hanc igitur, omnibus circumspectis, quæ amantes allicere solent, com- « modiorem censui in amorem mihi copulare, et me id facillime credidi posse. »

acquis tant de renommée, ma jeunesse et les grâces de ma personne étoient telles, que, quelle que fût la femme que je voulusse honorer de mon amour, je n'avois à redouter aucun refus (1). Je pensois que je réussirois d'autant plus aisément auprès de cette jeune fille, que je la savois très-avide de science et très-zélée pour l'étude; j'en conclus que, même séparés, nous pourrions nous rapprocher l'un de l'autre par un commerce épistolaire, où une foule de choses seroient dites bien plus hardiment que de vive voix, et qu'ainsi se perpétueroient entre nous de délicieux entretiens. Tout enflammé d'amour pour la jeune fille, je ne cherchai donc plus qu'une occasion de créer des rapports quotidiens et familiers qui me permissent de l'amener plus facilement au but de mes désirs. Dans ce dessein, j'employai, auprès de son oncle Fulbert, le ministère de quelques amis pour le déterminer à me recevoir dans sa maison (très-proche de mon école), moyennant une pension dont lui-même fixeroit le prix. Je donnois pour prétexte à ma requête l'embarras des soins d'un ménage, embarras évidemment incompatible avec l'assiduité de mes études, et la trop grande dépense qu'une vie à part m'occasionnoit. Fulbert étoit très-cupide, et en même temps extrêmement désireux de faire faire à sa nièce de plus grands progrès dans les lettres: ces deux motifs le portèrent à accueillir avec empressement ma demande. J'obtins donc tout ce que je désirois de ce vieillard, séduit par l'appât du gain et par l'espoir de voir sa nièce profiter directement de mes leçons. Il me pressa même très-instamment, contre mon attente, de ne point perdre un moment, et servit ainsi lui-même mon amour. Il livra entièrement Héloïse à mon autorité magistrale (2); il me supplia de consacrer à son instruction tous les loisirs que me laisseroit

(1) « Tanti quippe tunc nominis eram, et juventutis et formæ gratia præ« eminebam, ut quamcumque feminarum nostrodi gnarer amore, nullam vererer « repulsam. »

(2) « Eam videlicet totam nostro magisterio committens. »

mon école, la nuit aussi bien que le jour (1), m'autorisant, si je la trouvois négligente, à user même de contrainte (2).

« J'admirai l'aveuglement du chanoine, et je demeurai aussi stupéfait que s'il confioit une tendre brebis à un loup affamé; car en me chargeant, non-seulement d'instruire sa nièce, mais d'employer, au besoin, les châtiments à son égard, que faisoit-il autre chose que de donner toute licence à mes vœux, et de m'offrir le moyen le plus sûr de les réaliser, quand bien même j'y aurois répugné? En effet, si les caresses échouoient, n'avois-je pas, pour la plier à ma volonté, les menaces et les coups (3)? Mais deux choses détournoient Fulbert de tout soupçon injurieux : son affection pour sa nièce, et ma longue réputation de continence.

« Que dirai-je de plus? Héloïse et moi nous fûmes d'abord réunis par le même toit, ensuite par la même tendresse. Sous l'apparence du travail, nous nous abandonnions tout entiers à l'amour; les réduits secrets que nous désirions, l'étude nous les assuroit. Les livres étoient ouverts devant nous, mais de nos lèvres sortoient des mots d'amour plutôt que de science; les baisers étoient plus nombreux que les sentences; mes mains caressoient plus souvent Héloïse qu'elles ne se posoient sur les livres, et nos yeux se laissoient plus fréquemment captiver par l'amour que par les pages offertes à nos regards (4). Cependant, pour écarter tout soupçon, des coups étoient fréquemment donnés, non par la colère, mais par l'amour, coups plus doux mille fois que tous les baumes de la terre. Nous passâmes successivement ainsi par tous les degrés de l'amour, ne

(1) « Tam in die quàm in nocte. »

(2) « Ut eam.... vehementer constringerem. »

(3) « Minis et verberibus. »

(4) « Sub occasione itaque disciplinæ amori penitùs vacabamus, et secre-« tos regressus, quos amor optabat, studium lectionis offerebat. Apertis itaque « libris, plura de amore quam de lectione verba se ingerebant; plura erant os-« cula quam sententiæ; sæpius ad sinus quàm ad libros reducebantur manus; « crebrius oculos amor in se reflectebat quam lectio in scripturam dirigebat. »

négligeant aucun des raffinements que pouvoit inventer notre brûlante imagination (1); et comme ces jouissances étoient nouvelles pour nous, leur répétition ne nous apportait jamais la satiété.

« Mais plus la volupté me dominoit, moins j'étois capable de vaquer à la philosophie. Quand il falloit m'occuper de mon école, m'y rendre, ou y rester, j'éprouvois l'ennui le plus profond. C'étoit d'ailleurs une grande fatigue pour moi, que de consacrer en même temps les heures du jour à l'étude et les veilles de la nuit à l'amour. Je ne professois plus d'inspiration, mais de mémoire: j'en étois réduit à reproduire le texte d'anciennes leçons; et si je parvenois encore à composer des vers, c'étoit l'amour et non la philosophie qui me les inspiroit. Ces vers, vous le savez, sont, pour la plupart, répandus et chantés encore dans beaucoup de provinces, surtout par ceux qui jouissent des douceurs d'une vie pareille.

«.... Une liaison aussi manifeste ne pouvoit rester longtemps secrète. Je crois en effet qu'elle n'étoit ignorée de personne, excepté pourtant de celui dont elle intéressoit particulièrement l'honneur, c'est-à-dire de l'oncle d'Héloïse. Vainement on l'en avoit plusieurs fois prévenu, il ne vouloit pas y croire, tant son affection pour sa nièce étoit aveugle, tant étoit grande sa confiance dans l'austérité de ma vie passée....

« Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi. A la fin, les yeux de Fulbert se dessillèrent. Ah! combien sa douleur fut poignante! Combien fut déchirante aussi la séparation des deux pauvres amans!...... Combien mon cœur eut à gémir de l'affliction d'Héloïse? Combien, de son côté, n'eut-elle pas à souffrir du déshonneur qui alloit rejaillir sur moi (2). Chacun de nous s'oublioit pour plaindre l'autre... mais plus nos corps étoient séparés, plus nos âmes restoient unies....

(1) « Nullus a cupidis intermissus est gradus amoris, et si quid insolitum amor « excogitare potuit, est additum. »

(2) « Quanta contritione super afflictione puellæ sum afflictus! Quantos mœroris ipsa de verecundiâ meâ sustinuit æstus! »



« Peu de temps après, Héloïse reconnut qu'elle ne tarderoit pas à devenir mère. Dans le transport de sa joie, elle m'écrivit aussitôt pour m'en instruire, et m'inviter à délibérer sur le parti à prendre.

« Une certaine nuit que Fulbert étoit absent, je l'enlevai furtivement de la maison de son oncle, comme nous en étions convenus, et je l'envoyai immédiatement dans ma patrie. Elle alla demeurer dans la maison de ma sœur (1); et là, elle donna le jour à un enfant mâle, qu'elle nomma *Astrolabe*.

« Lorsque Fulbert fut de retour au logis, il faillit tomber en démence. Ceux-là seuls qui ont passé par les mêmes chagrins, pourront se faire une idée de sa douleur et de sa honte. Il chercha ce qu'il pouvoit faire contre moi, les piéges qu'il pouvoit me tendre. S'il me tuoit ou que, par son fait, ma personne reçût quelque mal (2), il avoit à craindre, à son tour, que sa nièce bien-aimée ne fût en Bretagne, de la part des miens, l'objet de cruelles représailles. S'emparer de moi et me mettre quelque part en chartre privée, il ne falloit pas y songer; car je me tenois attentivement sur mes gardes, convaincu que Fulbert étoit homme à tout oser s'il voyoit jour à réaliser ses projets de vengeance.

« Attendri à la fin par l'excès de sa douleur...., je me rendis chez lui et je lui offris toutes les réparations qu'il voudroit exiger de moi..... J'allai même bien au delà de ce qu'il avoit pu espérer, en lui proposant d'épouser celle que j'avois séduite, à condition cependant que, pour sauver ma réputation (3), notre hymen demeureroit secret. Il y consentit. Je reçus de lui et des siens les assurances les plus pacifiques; et, pour mieux me tromper encore, il confirma notre réconciliation par des embrassements.

« M'étant rendu aussitôt en Bretagne, j'en ramenai mon amante

(1) Cette sœur s'appeloit Denyse.

(2) « Seu in aliquo corpus meum debilitaret. »

(3) « Ne famæ detrimentum incurrerem. »

pour en faire mon épouse. Héloïse s'opposa à mon dessein. Pour me dissuader de l'accomplir, elle mit en avant deux raisons majeures : d'une part, le danger auquel je m'exposois; de l'autre, le soin de mon honneur (1). Elle affirmoit qu'aucune satisfaction, quelle qu'elle fût, n'étoit capable d'apaiser le ressentiment de son oncle, comme, au reste, la suite le fit bien voir. Elle demandoit d'ailleurs quel honneur pourroit lui revenir à elle d'une union qui devoit ternir ma gloire et nous humilier l'un et l'autre (2). De quel crime n'alloit-elle pas se rendre coupable envers le monde, si elle lui enlevoit un si brillant flambeau ? Ce mariage ne seroit-il pas suivi des larmes de la philosophie, et des malédictions de l'Église, à qui il devoit être surtout préjudiciable? Quel spectacle scandaleux et lamentable que celui d'un homme, créé pour tous par la nature, qui se dévoue à une seule femme et ne recule pas devant tant de honte (3) ! Elle détestoit encore ce mariage parce que, outre l'opprobre dont il me couvriroit, il devoit être pour moi un poids pesant et la source de mille difficultés (4)..... »

Abélard rapporte ici assez longuement d'autres arguments contre le mariage qu'Héloïse empruntoit aux Pères de l'Église aussi bien qu'aux philosophes de l'antiquité, pour le dissuader de s'unir à elle. Elle invoquoit et citoit tour à tour saint Paul, saint Jérôme, Théophraste, Cicéron, Sénèque, l'historien Josèphe, saint Augustin et Pythagore, dans le but d'établir que si le mariage n'étoit point un mal en lui-même, du moins étoit-il contraire à la pratique de la sagesse, à la culture des belles-lettres et à l'étude des vérités philosophiques.

(1) « Tam scilicet pro periculo quàm pro dedecore meo. »

(2) « Quum me ingloriosum efficeret, et se et me pariter humiliaret. »

(3) « Quàm indecens, quàm lamentabile esset, ut, quem omnibus natura « creaverat, uni me fœminæ dicarem, et turpitudini tantæ subjacerem. »

(4) « Detestabatur vehementer hoc matrimonium quod mihi per omnia pro- « brosum esset atque onerosum. Prætendebat infamiam mei pariter et diffi- « cultates matrimonii, etc. »

« Examinez, continuoit-elle, dans quelle situation un philo-
« sophe se trouve placé par un mariage légitime. Quel rapprochement singulier que celui des écoliers et des servantes, des « pupitres et des berceaux, des livres et des quenouilles, des « plumes et des fuseaux! Quel est l'esprit qui, plongé dans les « méditations sacrées ou philosophiques, pourroit supporter les « cris des marmots, le babil et les chants des nourrices qui les « apaisent, le bruit des domestiques? Comment voir patiemment « la malpropreté et les souillures continuelles des petits en-« fants (1)? Cela est bon pour les riches, dont les palais ou les « vastes maisons offrent intérieurement des distributions nom-« breuses et à qui leur opulence épargne les tracas journaliers, « en leur rendant d'ailleurs toutes dépenses légères. Mais la « condition du philosophe n'est pas semblable à celle de « l'homme riche..... »

« Elle me représentoit encore combien il seroit périlleux pour moi de la ramener à Paris; et, d'un autre côté, combien il seroit plus doux pour elle et plus honorable pour moi-même si, au lieu d'être appelée mon épouse, elle demeuroit seulement mon amante (2), ne voulant, disoit-elle, me retenir que par les liens de la simple tendresse et non par les chaînes du mariage; elle ajoutoit que, forcés de vivre séparés, le bonheur de nous voir seroit d'ailleurs d'autant plus vif que nos entrevues seroient plus rares.

« C'est par ces raisonnements et par d'autres paroles semblables qu'Héloïse s'efforçoit de me convaincre et de me faire renoncer à ma résolution. A la fin, lorsqu'elle vit qu'elle ne pouvoit triompher de mon entêtement (3), ne voulant pas m'of-

(1) « Quæ enim conventio scholarum ad pedisequas, scriptoriorum ad « cunabula, librorum sive tabulorum ad colos, stylorum sive calamorum ad « fusos? Quis denique, sacris vel philosophicis meditationibus intentus, « pueriles vagitus, nutricum quæ hos mitigant nænias, tumultuosam familiæ, « tam in viris quàm in fœminis, turbam sustinere poterit? Quis etiam inhonestas illas parvulorum sordes assiduas tolerare valebit? »

(2) « Mihique honestius amicam dici quam uxorem. »

(3) « Meam stultitiam. »

fenser en insistant davantage, elle termina ainsi son discours en soupirant profondément et en fondant en larmes : « Il ne nous « reste plus qu'une chose à souhaiter, dit-elle, c'est qu'en nous « perdant ainsi tous les deux, il n'en résulte pas de douleurs « plus grandes que l'amour qui les aura précédées. » Et en cela, ainsi que tout le monde a pu depuis lors le reconnoître, l'esprit de prophétie ne lui fit pas défaut.

« Nous confiâmes notre jeune enfant à ma sœur, et nous revînmes secrètement à Paris. A quelques jours de là, après avoir mystérieusement passé une partie de la nuit en prières dans une église, nous reçûmes, au point du jour, la bénédiction nuptiale en présence de l'oncle d'Héloïse et de quelques-uns de mes amis et des siens. Ensuite, nous nous retirâmes sans bruit chacun de notre côté. Dès lors nous ne nous vîmes plus que rarement, dans le plus grand mystère, et en prenant toutes les précautions possibles pour dissimuler notre hymen.

« Cependant l'oncle d'Héloïse et ses familiers, dans le but d'atténuer l'affront fait à son honneur (1), commencèrent, contrairement à la foi qu'il m'avoit donnée, à divulguer notre mariage. Mais Héloïse démentoit hautement ce bruit (2); et l'oncle, furieux de ses dénégations, l'accabloit d'injures et d'outrages (3).

« Dès que je fus informé de ce qui se passoit, je pris le parti d'envoyer Héloïse au couvent des religieuses d'Argenteuil, près de Paris, où elle avoit été élevée et instruite dans son jeune âge; et là je lui fis prendre l'habit de la congrégation, à l'exception du voile.

« A cette nouvelle, Fulbert pensa, ainsi que ses parens et alliés, que je m'étois joué de lui (4), et que je ne faisois Héloïse religieuse que pour me délivrer d'elle. Enflammés de colère, ils

(1) « Ignominiæ suæ solatium quærentes. »
(2) « Illa autem e contra anathematizare et jurare, quia falsissimum esset. »
(3) « Crebris eam contumeliis afficiebat. »
(4) « Opinati sunt me nunc sibi plurimum illusisse. »

ourdirent un complot contre moi. Une nuit que je reposois paisiblement dans une chambre retirée de ma demeure, un mien serviteur, corrompu par eux à prix d'or, me livra tout endormi à la vengeance qu'ils avoient méditée, vengeance cruelle et infâme qui remplit le monde de stupéfaction..... (1).

« Les exécuteurs de cette odieuse machination prirent soudain la fuite, mais on réussit à s'emparer de deux des coupables et on leur infligea la peine du talion, en les privant en outre de la vue (2). L'un d'eux étoit le serviteur, en apparence dévoué à ma personne, qui s'étoit laissé pousser à la trahison par la cupidité.

« Le lendemain toute la ville accourut auprès de moi. Il seroit difficile ou plutôt impossible d'exprimer la surprise et la stupeur de chacun, la véhémence des lamentations, et le trouble où me jetèrent les pleurs que je vis répandre..... (3) J'étois forcé de reconnoître....., d'ailleurs, que Dieu, par un jugement équitable, avoit proportionné le châtiment à la faute (4), et qu'en me rendant trahison pour trahison Fulbert n'avoit fait qu'user de représailles légitimes. Il me sembloit entendre mes adversaires triomphants vanter cette exacte justice..... Je me voyois déjà montré au doigt de tous les côtés, déchiré par toutes les langues, et l'objet d'un monstrueux spectacle pour tous les regards..... (5).

(1) « Nocte quadam, quiescentem me atque dormientem in secreta hospitii « mei camera, quodam mihi serviente per pecuniam corrupto, crudelissima et « pudentissima ultione punierunt; et quam summa admiratione mundus excepit; eis videlicet corporis mei partibus amputatis, quibus id quod plangebant « commiseram. »

(2) « Oculis et *genitalibus* privati sunt. »

(3) « Quanta stuperet admiratione, quanta se affligeret lamentatione, quanto « me clamore vexarent, quanto planctu perturbarent...., impossibili est ex- « primi. »

(4) « Quam, justo Dei judicio, in illa corporis mei portione plecterer in qua « deliquerem. »

(5) « Omnium digitis demonstrandus, omnium linguis corrodendus, omni-

« Le sentiment de ma douloureuse disgrâce me causa tant de confusion et de honte que ce fut, je l'avoue, bien plutôt ce sentiment, que l'attrait d'une conversion religieuse, qui me décida à me jeter dans les solitudes du cloître. J'exigeai auparavant qu'Héloïse fît profession (1). Elle déféra sans hésiter à mes ordres. Ainsi donc, nous prîmes tous les deux en même temps l'habit religieux (2), moi dans l'abbaye de Saint-Denis, elle dans le couvent d'Argenteuil dont j'ai déjà parlé. Ce fut en vain, je me le rappelle, que beaucoup de ses amis, touchés de sa jeunesse (3), la conjurèrent de ne point se condamner à l'intolérable supplice que lui imposeroit le joug de la règle monastique (4). Elle ne répondit à leurs supplications que par les plaintes suivantes, plaintes qui ne purent sortir de sa bouche qu'entremêlées de sanglots et de larmes :

« . . . . O maxime conjux!
« O thalamis indigne meis! Hoc juris habebat
« In tantum fortuna caput! Cur impia nupsi,
« Si miserum factura fui! Nunc accipe pœnas,
« Sed quas sponte luam. . . . . (5) »

« O mon illustre époux! Toi dont je n'étois pas digne de par-« tager la couche. La fortune avoit-elle un droit pareil sur une « tête aussi noble! Pourquoi, impie que je fus, ai-je formé « les nœuds qui m'unissent à toi, s'ils devoient te rendre mal-

« bus monstruosum spectaculum futurus. Nec me etiam parum confundebat, « quod, secundum occidentem legis litteram, tanta sit apud Deum eunuchorum « abominatio, ut homines amputatis vel attritis testibus eunuchizati intrare « ecclesiam, tanquam olentes et immundi, prohibeantur, et in sacrificio quoque « talia penitus animalia respuantur..... »

(1) « Confusio, fateor, pudoris potius quam devotio conversionis, ad mona-« sticorum latibula claustrorum compulit; illa tamen prius, ad imperium « nostrum, sponte velata et monasterium ingressa. »

(2) En 1119.

(3) Héloïse atteignoit à peine alors sa dix-huitième année.

(4) « Quæ quidem, memini, quum ejus adolescentiam a jugo monasticæ « regulæ, tanquam intolerabili pœna, plurimi frustra deterrerent. »

(5) Lucan., *Phars.*, lib. VIII, v. 94 et suiv.

« heureux ? Reçois aujourd'hui l'offrande de mon supplice « comme un sacrifice expiatoire et volontaire ».

« Après avoir prononcé ces paroles, elle monta à l'autel, y saisit le voile béni par l'évêque, et, en présence de tous, se consacra irrévocablement à la profession monastique.

« A peine étois-je convalescent de ma blessure, que les clercs accoururent autour de moi et m'adressèrent, ainsi qu'à notre abbé, des supplications réitérées pour que je reprisse mes études, disant que ce que j'avois donné jusque-là à l'amour de la gloire ou du lucre (1) je le devois désormais à l'amour du Seigneur.....; que ne m'étant guère jusqu'alors adressé qu'aux riches, il me falloit dorénavant me consacrer à l'instruction des pauvres; ils ajoutoient que, dans ce qui m'étoit arrivé, je devois reconnoître la main de Dieu et sa volonté de m'affranchir des attraits de la volupté en même temps que de la vie tumultueuse du siècle (2), pour que je pusse vaquer à l'étude des lettres et substituer véritablement au philosophe mondain le philosophe religieux (3).

« Mais cette abbaye de Saint-Denis où j'avois pris l'habit, étoit le honteux théâtre d'une vie mondaine et licencieuse (4). L'abbé lui-même, que son rang plaçoit au-dessus des autres religieux, l'emportoit encore sur eux par l'infamie notoire de ses mœurs (5). Je m'élevai avec tant d'insistance et d'énergie contre la dépravation dont j'étois témoin (6), que je leur devins bientôt odieux à tous : aussi saisirent-ils avec joie, pour m'éloigner, l'occasion que leur offroient les prières journellement réitérées de mes anciens disciples..... Je me retirai donc dans

(1) « Quod huc usque pecuniæ vel laudis cupiditate egeram. »

(2) « A carnalibus illecebris et tumultuosa vita sæculi. »

(3) Abélard étoit alors âgé de quarante ans.

(4) « Sæcularis admodum vitæ atque turpissimæ. »

(5) « Tanto vita deterior atque infamia notior erat. » Cet abbé se nommoit Adam.

(6) « Intolerabiles spurcitias. »

une maison dépendante du monastère (1) pour y reprendre mon enseignement comme par le passé. L'affluence de mes auditeurs fut si considérable que les logements ne suffisoient pas pour les contenir, non plus que les ressources du pays pour les nourrir. Là, tout en accordant dans mes leçons une très-grande place à la théologie, ce qui convenoit mieux à ma profession actuelle, je n'abandonnai pas tout à fait les lettres profanes qui m'étoient plus familières..... J'en fis même comme une espèce d'appât pour mes auditeurs ; car, à l'imitation du plus grand des philosophes chrétiens, Origène,..... je les attirai par le parfum des belles-lettres pour les amener plus sûrement à l'étude de la vraie philosophie. Mon école reçut de ce double enseignement un accroissement qui contribua considérablement à l'affoiblissement de toutes les autres. Dès lors, la haine et l'envie des professeurs qui les dirigeoient se déchaînèrent violemment contre moi. Ils mirent tout en œuvre pour me nuire. Deux surtout, profitant de mon absence, ne cessoient d'objecter que l'étude des lettres humaines étoit complétement opposée au but de la vie monastique ; que, d'un autre côté, il y avoit grande présomption de ma part à me livrer à l'enseignement théologique sans y avoir été moi-même initié par un maître. Ils vouloient ainsi me faire interdire l'exercice de tout professorat, et ils s'adressoient incessamment pour cela aux évêques, aux archevêques, aux abbés, et, autant qu'ils le pouvoient, à tous ceux qu'ils savoient être revêtus d'un caractère ecclésiastique quelconque.

« Je commençai d'abord par discuter les fondemens mêmes de la foi, en me servant des simples argumens du raisonnement humain ; puis je composai un *Traité de la Trinité et de l'unité de Dieu* pour l'usage de mes disciples, qui désiroient des démonstrations philosophiques propres à satisfaire leur raison. On lut ce traité et chacun en fut satisfait, parce qu'il parut répondre à toutes les questions du sujet.

(1) A Deuil.

« Un conventicule, que l'on décora du nom de concile, fut convoqué contre moi dans la ville de Soissons, à la suggestion de deux de mes rivaux, Alberic et Lotulfe, qui, à la mort de Guillaume et d'Anselme, nos maîtres communs, avoient pour ainsi dire recueilli leur héritage et régnoient l'un et l'autre sur les écoles de Rheims. On m'invita à apporter devant le concile ce célèbre ouvrage (1) sur la Trinité. Je déférai à la demande; mais avant même que je fusse à Soissons, mes adversaires avoient déjà si bien pris soin de me diffamer auprès du clergé et des laïques (2), que, le jour de notre arrivée, le petit nombre de disciples qui m'avoient suivi, et moi, nous faillîmes être lapidés par le peuple, qui, d'après ce qu'on lui avoit persuadé, disoit que j'avois enseigné et écrit qu'il y avoit trois Dieux (3).

« Dès que je fus à Soissons, j'allai trouver Conan, évêque de Preneste, qui remplissoit en France les fonctions de légat du pape et je lui remis mon écrit pour qu'il pût l'examiner et le juger; je lui offris en même temps de me soumettre à telle correction ou satisfaction qu'on croiroit devoir m'imposer, si j'avois écrit quelque chose contre la foi catholique..... De leur côté, mes ennemis coururent trouver le légat... Ils lui persuadèrent que mon livre devoit être condamné sans autre forme de procès, brûlé en présence de tous, et qu'il falloit que je fusse moi-même puni d'une réclusion perpétuelle dans un monastère, autre que l'abbaye de Saint-Denis. Or, le légat ne possédant qu'une médiocre instruction, se laissoit généralement mener par Raoul, archevêque de Rheims, et celui-ci, à son tour, n'agissoit que par les suggestions de mes ennemis.

« L'évêque de Chartres (4) pressentant le résultat de ces machinations, s'empressa devenir m'en instruire. Il m'exhorta fortement à montrer une soumission d'autant plus patiente que la

(1) « Illud opus clarum. »
(2) « Ita me in clero et populo diffamaverunt. »
(3) « Dicentes me tres Deos prædicare et scripsisse. »
(4) L'un des membres du concile.

conduite de mes ennemis paroîtroit plus violente à mon égard. Quant à la réclusion dans un monastère, il assuroit qu'il ne falloit pas m'en inquiéter, ayant la certitude que le légat, qui agissoit malgré lui, ne manqueroit pas, peu de jours après avoir quitté la ville, de me rendre à la liberté; et c'est ainsi que, pleurant avec moi, il cherchoit de son mieux à me consoler. . .

« Appelé au concile (1), je m'y rendis. Là, sans aucune espèce de discussion (2), on me força de jeter, de ma propre main, mon livre dans les flammes, où il fut consumé..... Livré ensuite comme coupable à l'abbé de Saint-Médard (de Soissons) qui étoit présent, je fus entraîné (3) pour être enfermé dans son monastère; et sur-le-champ le concile se sépara. L'abbé et les moines de Saint-Médard, espérant me garder parmi eux, me reçurent avec une joie extrême, ils s'efforcèrent, mais en vain, de me consoler par toutes sortes d'attentions. . . .

« O Dieu, juge de toute équité, de combien de fiel et d'amertume mon âme ne fut-elle pas alors remplie, puisque j'eus l'indignité de m'élever contre tes jugements, que je poussai la fureur jusqu'à t'accuser! (4)... De quelle douleur j'étois brûlé, de quelle honte j'étois confondu, quel désespoir m'égaroit! La trahison dont ma personne avoit été précédemment victime me sembloit peu de chose en la rapprochant de ma nouvelle injure, et je déplorois bien plus amèrement la blessure faite à ma renommée que celle qui avoit atteint mon corps; car si j'avois provoqué par quelque faute mon premier châtiment, la droite intention et le sincère amour de la foi chrétienne qui m'avoient porté à écrire mon livre, étoient les seules causes de l'injuste violence dont j'étois l'objet. . . . . . .

« Lorsque la renommée eut répandu le bruit de la vengeance

(1) En 1121. Abélard avoit alors quarante-deux ans.

(2) « Sine discussionis ullo examine. »

(3) « Trahor. »

(4) « Quanto tunc animi felle, quanta mentis amaritudine teipsum insanus « arguebam, te furibundus accusabam. »

aveugle exercée contre moi, il s'éleva de tous les côtés une violente réprobation contre les auteurs d'un pareil scandale. Les membres du concile repoussèrent tour à tour la responsabilité de la faute commise: mes rivaux eux-mêmes se mirent à nier qu'ils eussent poussé à ma condamnation par leurs conseils (1); et le légat exprima publiquement son mécontentement de l'animosité montrée en cette occasion par le clergé françois. Peu de jours après, le prélat repentant, jugeant qu'il avoit accordé une satisfaction plus que suffisante à cette animosité, me retira de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons pour me renvoyer dans celle de Saint-Denis.

« Là, j'allois retrouver d'anciens ennemis dans presque tous les religieux. La turpitude de leur vie et l'impudence de leurs dépravations (2) devoient naturellement leur rendre suspect un homme qui ne pouvoit voir leurs désordres honteux sans les censurer hautement (3).

Peu de mois s'étoient écoulés, lorsque le hasard vint leur offrir une occasion de me perdre. Un jour que je lisois l'*Exposition des actes des apôtres*, de Bède, j'y rencontrai un passage où il avance que Denis, dit l'*Aréopagite*, avoit été évêque, non d'Athènes, mais de Corinthe. Cette assertion contrarioit beaucoup les moines de Saint-Denis, qui se vantent que Denis l'Aréopagite, leur patron, est bien le Denis qui a été évêque d'Athènes. Quelques frères étoient en ce moment autour de moi. L'un d'eux m'ayant tourmenté jusqu'à ce que j'eusse fait connoître mon propre avis sur la question..., je répondis que l'autorité de Bède, dont les écrits sont universellement approuvés par l'Église latine, me sembloit préférable à toute autre... A ces mots, ils coururent tous trouver l'abbé et lui rapportèrent ce qu'ils m'avoient poussé à dire. L'abbé les écouta avec

(1) « Adeo ut ipsi quoque æmuli nostri ad consilio suo factum esse denegarent. »

(2) « Eorum vitæ turpitudo et impudens conversatio. »

(3) « Quem arguentem graviter sustinerent. »

complaisance, ravi de trouver un prétexte à de nouvelles persécutions contre moi ; car, menant une vie plus honteuse encore que les autres moines, il me redoutoit d'autant plus (1). Ayant donc convoqué un chapitre et rassemblé tous les frères..., il me prévint qu'il alloit me dénoncer à la vengeance du roi comme ayant émis une opinion portant atteinte à la gloire de sa couronne et de son règne (2).

« Ce fut alors que, poussé par l'horreur que m'inspiroit la méchanceté de mes frères ; presque réduit au désespoir en voyant que depuis si longtemps la fortune ne cessoit de m'être contraire ; croyant que le monde entier étoit conjuré contre moi (3) ; ce fut alors que je profitai de l'aide de quelques-uns de nos religieux et du secours de plusieurs de mes disciples, pour me sauver furtivement de l'abbaye pendant la nuit et me réfugier non loin de là, en Champagne, sur les terres du comte Thibaut, où j'avois précédemment habité un prieuré. Le comte étoit un peu connu de moi ; il avoit su mes infortunes, et il y compatissoit profondément (4). Je séjournai d'abord à Provins dans un monastère (5) dont le prieur étoit de mes amis et m'affectionnoit beaucoup. Mon arrivée lui causa une joie très-vive et il m'entoura des soins les plus cordiaux.

« Ce que je désirois alors, c'étoit d'obtenir de l'abbé de Saint-Denis la permission de vivre monastiquement dans le lieu qui me conviendroit ; mais comme celui-ci ne se montroit pas disposé à y consentir, quelques-uns de mes amis se chargèrent de présenter ma requête au roi (6) : j'obtins ainsi ce que je voulois... Afin pourtant que nôtre abbaye ne perdît pas la gloire

(1) « Utpote qui quanto cæteris turpius vivebat, magis me verebatur. »

(2) « Ut de me vindictam sumeret tanquam regni sui gloriam et coronam « auferente. »

(3) « Quasi adversum me universus conjurasset mundus. »

(4) « Oppressionibus meis quas audierat admodum compatiebatur. »

(5) Celui de Saint-Ayoul.

(6) « Regem et concilium ejus super hoc compellavi. »

qu'elle tiroit de ma personne (1), on me permit de me fixer dans la solitude qu'il me plairoit choisir, à la condition que je n'entrerois dans aucune autre abbaye. Ceci fut consenti et arrêté de part et d'autre en présence du roi (2).

« Je me retirai alors sur le territoire de Troyes, dans une solitude de moi déjà connue. Là, quelques personnes m'ayant donné un terrain, j'y construisis d'abord, avec le consentement de l'évêque du diocèse, un oratoire de roseaux et de chaume (3) que je dédiai à la Sainte-Trinité et où je me fixai avec un clerc de mes amis (4).

« A peine mes disciples connurent-ils ma retraite, qu'abandonnant les villes et les châteaux, ils accoururent de tous côtés pour habiter ce désert. Ils s'y construisirent d'humbles cellules, en place de leurs maisons spacieuses; ils renoncèrent aux mets délicats pour vivre de pain grossier et d'herbes sauvages; à leurs couches moelleuses, furent substitués le chaume et la mousse, à leurs tables commodes, des tertres de gazon (5). En érigeant ainsi leurs petites cellules sur les bords de l'Ardisson, ils ressembloient bien moins à des étudiants qu'à des ermites. Mais plus l'affluence de mes élèves en ce lieu étoit grande et plus étoit austère la vie que leur imposoit l'amour de ma doctrine, plus mes rivaux voyoient là un sujet de gloire pour moi et de honte pour eux-mêmes (6). Ce fut surtout une

(1) « Sed ne gloriationem suam, quam de me habebat, monasterium nostrum amitteret. »

(2) « In præsentia regis et suorum. »

(3) « Ex calamis et culmo primum construxi. »

(4) Ce fut vers 1131. Abélard étoit alors âgé de cinquante-deux ans environ. Son oratoire, à la place duquel s'éleva plus tard la célèbre abbaye du Paraclet, étoit situé sur les bords de l'Ardisson, à une lieue de Nogent-sur-Seine.

(5) « Cœperunt undique concurrere, et relictis civitatibus et castellis, solitu« dinem inhabitare, et pro amplis domibus parva tabernacula sibi construere, et « pro delicatis cibis, herbis agrestibus et pane cibario victitare, et pro mollibus « stratis, culmum sibi et stramen comparare, et pro mensis, glebas erigere. »

(6) « Tanto amplius æmuli æstimabant gloriosum, et sibi ignominiosum. »

intolérable pauvreté qui me força à rouvrir mon école, car je me sentois hors d'état de labourer la terre, et j'aurois rougi de mendier mon pain (1). Ayant donc recours à l'art qui m'étoit familier, la nécessité me contraignit de substituer au travail des mains l'office de la langue (2). De leur côté, afin qu'aucun soin domestique ne me détournât de l'étude, mes disciples pourvoyoient à tous mes besoins, prenoient à leur charge les frais des constructions, vaquoient à la culture des champs. Comme notre oratoire ne pouvoit recevoir qu'un petit nombre d'entre eux, il se mirent à le rebâtir en pierre et en charpente sur un plan plus vaste (3). Primitivement, cet oratoire avoit été fondé au nom de la Sainte-Trinité; plus tard, il lui avoit été également dédié. Cependant comme j'y étois venu en fugitif, livré au plus profond désespoir, et que la grâce divine m'avoit permis d'y respirer un peu, je lui donnai le nom de *Paraclet* (*consolateur*), en mémoire des consolations que j'y avois trouvées.

« ..... J'étois caché de corps en ce lieu, mais ma renommée parcouroit le monde entier (4). Mes anciens émules ne se sentant plus par eux-mêmes assez de puissance, suscitèrent contre moi deux nouveaux apôtres en grand crédit dans le monde (c'étoit saint Bernard et saint Norbert). Ces deux hommes m'attaquèrent si violemment dans leurs prédications (5), qu'ils finirent par me rendre méprisable aux yeux de certaines puissances, tant ecclésiastiques que séculières; ils répandirent sur ma foi et sur ma vie des discours tellement calomnieux, que mes principaux amis eux-mêmes s'éloignèrent de moi; et que ceux d'entre eux qui me conservoient encore quelque chose de leur ancien attachement, s'efforçoient de le dissimuler, tant la crainte les dominoit. Dieu m'est témoin que je n'entendois jamais alors

(1) « Quum « *fodere non valerem et mendicare erubescerem.* » Luc, cap. XVI, v. 3.

(2) « Ad officium linguæ compulsus sum. »

(3) « Et de lapidibus et lignis construentes, melioraverunt. »

(4) « Sed fama tunc maxime universum mundum perambulante. »

(5) « Et me impudenter quantum poterant corrodentes. »

parler d'une convocation ecclésiastique sans qu'elle me parût avoir ma condamnation pour but. Plongé dans la stupeur comme si la foudre alloit me frapper, je m'attendois à être traîné comme hérétique ou comme profane devant les conciles (1)... Souvent, Dieu le sait, je tombai dans un désespoir si profond que je formai le dessein de fuir les pays occupés par les chrétiens et d'aller chez les infidèles acheter, par un tribut quelconque, la faculté de vivre tranquillement et chrétiennement au milieu des ennemis du Christ. Je pensois les trouver d'autant plus disposés à m'accueillir, qu'instruits du crime qui m'étoit imputé, ils me soupçonneroient peut-être de n'être pas un très-bon catholique et me croiroient par là porté à embrasser leur culte (2).

« Tandis que mon esprit étoit sans relâche en proie à de telles agitations, je tombai dans les mains de chrétiens et de moines bien pires et bien plus féroces encore que les gentils (3); voici comment.

« Il y avoit en Basse-Bretagne, dans le diocèse de Vannes, une abbaye, celle de Saint-Gildas de Rhuis, que la mort de son abbé privoit de pasteur. L'élection unanime des moines, approuvée par le duc de la province, m'appela au siége vacant (4), et il ne fut pas difficile d'obtenir l'agrément de l'abbé et des frères de l'abbaye de Saint-Denis. Ainsi, l'envie des François me chassoit à l'occident, comme jadis l'envie des Romains avoit exilé Jérôme à l'orient; car, j'en atteste Dieu, sans la nécessité

(1) « Ut quasi hæreticus aut profanus in conciliis traherer, aut synagogis. »

(2) « Sæpe autem, Deus scit, in tantam lapsus sum disperationem, ut christianorum finibus excessis, ad gentes transire disponerem, atque ibi quiete « sub quacumque tributi pactione, inter inimicos Christi christiane vivere. « Quos tanto magis propitios me habiturum credebam, quanto me minus christianum, ex imposito mihi crimine, suspicarentur, etc. » Il y avoit alors trente-cinq ans à peine que les Croisés s'étoient établis en Terre sainte.

(3) « Incidi in christianos atque monachos gentibus longo sæviores atque pejores. »

(4) Vers 1135. Abélard étoit alors âgé de cinquante-cinq à cinquante-six ans.

impérieuse de me soustraire à l'oppression incessante de mes ennemis, jamais je n'aurois accepté la direction de l'abbaye de Saint-Gildas. Ce monastère étoit en effet situé au milieu d'un pays barbare, peuplé d'hommes cruels et sans frein, d'hommes dont l'idiome m'étoit inconnu. Quant aux moines, leur vie honteuse et leurs mœurs indomptables étoient notoires (1). Je n'avois donc échappé à un péril que pour me jeter sciemment dans un péril plus grand encore. Aussi, n'apercevant là devant moi jusqu'à l'horizon que les ondes de l'Océan, n'ayant plus aucune terre où me réfugier (2), bien souvent je m'écriai avec le psalmiste, dans mes prières : « *Des extrémités de la terre, j'ai crié vers* « *toi, Seigneur, dans l'angoisse de mon âme....* » L'indiscipline des moines que j'avois entrepris de gouverner me tourmentoit nuit et jour. Je crois que les dangers dont mon corps et mon âme furent alors menacés, ne sont aujourd'hui ignorés de personne. Je voyois bien que si je voulois contraindre ma congrégation à rentrer dans la vie régulière que ses membres avoient fait vœu de pratiquer, ma mort étoit inévitable (3), et que si je tolérois leurs dérèglemens, ma damnation n'étoit pas moins certaine (4). D'un autre côté, un seigneur puissant, tyran de ce pays, avoit dès longtemps profité des désordres de l'abbaye pour la réduire sous sa dépendance. Il s'étoit approprié toutes les terres adjacentes au couvent et soumettoit les moines eux-mêmes à des exactions plus lourdes que celles dont les Juifs tributaires étoient accablés (5). Quoique dans la communauté il ne restât plus rien à distribuer aux religieux qui la composoient, ceux-ci ne m'en pressoient pas moins de subve-

(1) « Terra quippe barbara, et terræ lingua mihi incognita erat; et turpis « atque indomabilis illorum monachorum vita omnibus fere notissima. »

(2) « Ibique ad horrisoni undas Oceani, quum fugam mihi ulterius terræ « postremitas non præberet. »

(3) « Me vivere non posse. »

(4) Me damnandum esse. »

(5) « Ac gravioribus exactionibus monachos ipsos quam tributarios Judæos exagitaret. »

nir à leurs besoins journaliers; chacun d'eux, pour se substanter, non-seulement lui, mais ses concubines, ses fils et ses filles (1), avoit d'ailleurs recours à ce qu'il possédoit en propre. Ils se rioient des cruels embarras où ils me voyoient; et ils faisoient main-basse sur tout ce qu'ils pouvoient emporter, afin de compromettre mon administration et de me forcer par là à relâcher les liens de la discipline, ou à me retirer (2). Tous les habitants de la contrée étoient sans loi et sans règle aucune; leurs mœurs différoient tellement des miennes, qu'il ne se trouvoit parmi eux personne dont je pusse invoquer l'appui (3). Au dehors de l'abbaye, j'étois sans relâche opprimé par le tyran et par ses satellites (4); au dedans, les frères me dressoient des embûches.... Je considérois en gémissant quelle misérable vie étoit la mienne, combien cette vie, si précieuse auparavant pour mes disciples, étoit désormais stérile pour moi et pour les autres.... Je me laissois aller au désespoir en songeant à ce que j'avois fui et à ce qui m'attendoit désormais... La chose qui m'étoit la plus sensible, c'étoit de ne plus pouvoir faire célébrer convenablement l'office divin dans l'oratoire que j'avois abandonné, l'extrême pauvreté de l'endroit laissant à peine de quoi subvenir à l'entretien d'un seul homme. Mais le véritable *Paraclet* apporta lui-même une consolation à ma douleur en venant, comme il le devoit, en aide à son propre sanctuaire. Voici en effet ce qui arriva.

« L'abbé de Saint-Denis (5) prétendit que le monastère d'Argenteuil, où Héloïse, ma sœur en Jésus-Christ plutôt que mon épouse, avoit pris le voile, relevoit anciennement de son abbaye. Il réussit, par je ne sais quel moyen, à s'en mettre en possession; et il en expulsa violemment toutes les religieuses, dont

(1) « Se et concubinas suas cum filiis et filiabus. »

(2) « Aut a disciplina cessare aut omnino recedere. »

(3) « Nulli erant hominum ad quorum confugere possem adjutorium, quum « a moribus omnium pariter dissiderem. »

(4) « Foris me tyrannus ille et satellites sui assidue opprimebant. »

(5) Alors Suger.

ma compagne étoit la prieure. Ayant appris la dispersion des pauvres exilées en différens lieux, je compris que le Seigneur m'offroit une occasion de reconstituer mon Oratoire. Je m'y rendis, et j'invitai Héloïse à venir s'y établir avec plusieurs nonnes de sa congrégation, décidées à l'y accompagner. Lorsqu'elles furent arrivées, je leur fis donation absolue de l'Oratoire et de toutes ses dépendances (1); après quoi, grâce à l'entremise et à l'assentiment de l'évêque du diocèse, le pape Innocent II confirma cette donation et leur concéda le privilége d'une possession perpétuelle, tant pour elles que pour les religieuses qui leur succéderoient. Les nouvelles habitantes du Paraclet eurent pendant quelque temps à souffrir de leur pauvreté; mais la divine miséricorde, qu'elles imploroient si dévotement, ne tarda pas à les consoler, et, comme un véritable *Paraclet*, appela sur elles la compassion et l'intérêt des populations circonvoisines. Leurs propriétés s'accrurent plus dans une année que je n'aurois pu, moi, les augmenter en cent années si j'étois resté tout ce temps au Paraclet...... Le Seigneur accorda, aux yeux de tous, une si visible grâce à cette femme, ma sœur, qui étoit à leur tête, que les évêques l'aimoient comme leur fille, les abbés comme leur sœur, les laïques comme leur mère. Tous admiroient également sa piété, sa prudence, son incomparable et bénigne patience en toutes choses. Quant à elle, elle se montroit rarement aux visiteurs; et, comme elle se plaisoit à demeurer enfermée dans sa cellule afin de s'y livrer avec plus de pureté à la méditation sainte et à la prière, sa présence et les conseils d'un entretien tout spirituel n'en étoient, au dehors sollicités qu'avec plus d'ardeur.

« Tous les voisins du Paraclet m'accusoient avec véhémence de ne faire ni tout ce que je pouvois, ni tout ce que je devois pour secourir la pauvreté du monastère comme, suivant eux, il m'étoit facile de le faire par mes prédications. Je commençai

(1) En 1129. Héloïse avoit alors vingt-huit ans. Deux nièces d'Abélard, Agnès et Agathe, la suivirent au Paraclet.

donc, dans ce but, à visiter plus souvent le Paraclet. Là encore j'eus à essuyer les murmures de l'envie; et la méchanceté habituelle de mes ennemis interpréta de la façon la plus infâme la conduite qu'une charité sincère me dictoit. On voyoit bien, disoient-ils, que j'étois encore soumis à l'attrait de la chair, puisque je ne pouvois supporter l'absence de celle que j'avois tant aimée..... (1). Mais la miséricorde divine m'ayant désormais mis en dehors de tout soupçon raisonnable, comment se fait-il que, dans cette impuissance de ma nature, le soupçon plane encore sur moi?.... (2).

« Cette nouvelle et impudente accusation..... ne me fit pas renoncer à la résolution de prendre soin de mes sœurs du Paraclet autant qu'il dépendroit de moi, et d'accroître de plus en plus leur soumission et leur respect, en redoublant de prévoyance pour faire face à toutes les nécessités de leur situation et en les surveillant personnellement par ma présence. Alors poursuivi par mes fils de Saint-Gildas avec plus de fréquence et d'acharnement que je ne l'avois été autrefois par mes frères de l'abbaye de Saint-Denis, j'espérois d'ailleurs....., en fuyant les tempêtes qui me menaçoient, pouvoir trouver auprès d'elles un port tranquille et y respirer un peu..... Mais Satan s'étudia tellement à traverser mes desseins, que l'abri sur lequel je comptois pour me reposer, ou simplement pour vivre, me manqua absolument. Je devins errant et fugitif comme Caïn maudit de Dieu... La haine des moines de Saint-Gildas envers moi étoit cent fois plus terrible et plus infatigable que celle de mes ennemis...; car ils étoient toujours face à face avec moi,..... et il me falloit lutter sans cesse contre leurs machinations et contre leurs embûches. Ah! que de fois n'ont-ils pas essayé de m'em-

(1) « Et quod me facere sincera charitas compellebat, solita derogantium « pravitas impudentissime accusabat; dicens me adhuc quadam carnalis concu- « piscentiæ (*aliàs* coitus illiciti) oblectatione teneri, quasi pristinæ dilectæ susti- « nere absentiam vix aut nunquam paterer. »

(2) « Quomodo, hujus perpetrandæ turpitudinis facultate ablata, suspicio « remanet. »



poisonner!.... (1). Je dus bientôt ne plus m'en fier qu'à moi-même du soin de choisir mes boissons et mes alimens. Ils tentèrent alors de se défaire de moi à l'autel même, pendant le saint sacrifice, en jetant du poison dans le calice (2). Un autre jour, le comte étant malade, j'étois allé le visiter à Nantes, et j'avois pris gîte dans la maison d'un de mes propres frères. Supposant que là je serois moins en garde contre leurs trahisons, ils essayèrent de m'empoisonner par la main d'un serviteur de ma suite. Mais le ciel voulut qu'avant que j'eusse touché aux alimens qui m'étoient préparés, un frère que j'avois amené de l'abbaye en mangea sans savoir qu'ils étoient empoisonnés, et mourut sur-le-champ. Épouvanté par le cri de sa conscience et par la preuve matérielle résultant du fait lui-même, le serviteur, instrument du crime, prit aussitôt la fuite.

« La scélératesse des moines de Saint-Gildas devenant désormais évidente à tous les yeux, je commençai à prendre ouvertement toutes les précautions possibles contre leurs embûches. Je me retirois souvent avec un petit nombre de frères dans des cellules situées à quelque distance de l'abbaye. Mais dès qu'ils soupçonnoient l'endroit par lequel je devois passer, ils apostoient, dans les chemins ou les sentiers placés sur ma route, des brigands payés par eux pour m'assassiner (3).

« Tandis que j'étois en butte à tous ces périls, je tombai violemment un jour de ma monture. En cette circonstance, la main du Seigneur s'appesantit encore sur moi, car j'eus le canal du cou brisé (4). Cette fracture m'abattit et m'affoiblit bien plus encore que les suites de ma précédente mutilation.

« J'essayai, par l'excommunication, de réprimer l'indomp-

(1) « O quoties veneno me perdere tentaverunt! »

(2) « In ipso altaris sacrificio intoxicare me moliti sunt, veneno scilicet « calici immisso. »

(3) « Qui, si me transiturum aliquo præsensissent, corruptos per pecuniam « latrones, in viis aut semitis, ut me interficerent, collocabant. »

(4) « Colli videlicet mei canalem confringens. »

table esprit de révolte des moines de mon abbaye. Ceux que je redoutois le plus, je les contraignis à prendre l'engagement public de se retirer du monastère et de renoncer à troubler plus longtemps mon existence. Ils promirent; mais ils violèrent impudemment la foi qu'ils m'avoient ainsi donnée. Le pape Innocent lui-même envoya un légat spécial à Saint-Gildas pour les obliger, au nom de son autorité apostolique, à prêter ce même serment qu'ils avoient violé et d'autres encore (1). Tout fut inutile. Dernièrement encore, après avoir chassé de l'abbaye les frères les plus dangèreux, je croyois, en y rentrant, pouvoir me fier à ceux qui y étoient restés; mais je les trouvai pires que ceux que j'avois expulsés. Ce ne fut plus alors par le poison, ce fut par le poignard qu'ils cherchèrent à m'ôter la vie. Je réussis toutefois à faire échouer leur tentative; et, pour me soustraire tout à fait à leurs coups, je pris le parti de m'enfuir du monastère, ce que je n'exécutai qu'à grand'peine et en profitant d'un conduit souterrain (2).

« Aujourd'hui encore je suis exposé aux mêmes périls; tous les jours, jusque dans mes repas, il me semble voir au-dessus de ma tête cette épée, soutenue par un simple fil, qui apprit à l'homme ambitieux des trésors et du pouvoir de Denys le Tyran, la félicité que goûtent les puissans de la terre. Je suis bien aujourd'hui, à mon tour, en situation d'apprécier ce qu'est veritablement cette félicité, moi, élevé de la condition d'un pauvre moine au rang d'un abbé, et qui suis devenu d'autant plus malheureux que je suis devenu plus riche. Puisse donc mon exemple servir de frein à l'ambition de ceux qui souhaiteroient la possession de semblables avantages!

« O mon très-cher frère en Jésus-Christ, mon vieil et intime compagnon, ce récit de mes malheurs vous montre le joug sous

(1) « Et plera que alia. »

(2) « Quos jam quidem non de veneno, sed de gladio in jugulum meum tractantes, cujusdam proceris terræ conductu vix evasi. »



lequel je trace péniblement mon sillon depuis le berceau (1). C'est en vue de soulager votre affliction et vos souffrances que je l'ai écrit, et afin, comme je l'ai dit en commençant, qu'en mettant mes infortunes en balance avec les vôtres, vous trouviez ces dernières ou légères ou chimériques, et que vous les supportiez avec d'autant plus de patience.

« ..... Subissons l'adversité avec d'autant plus de calme qu'elle nous frappe plus injustement. Si elle n'augmente pas nos mérites, nous devons du moins reconnoître qu'elle nous sert à expier nos péchés. Une providence divine gouverne toutes choses ; chaque fidèle doit donc, dans ses épreuves, se consoler en songeant que la suprême bonté du Créateur ne laisse rien s'accomplir que de conforme à ses desseins, et que tout ce qui dévie vers le mal, il prend soin lui-même de le terminer par la meilleure fin. Adieu. »

Le hasard fit tomber dans les mains d'Héloïse ce long récit de leurs amours et des infortunes d'Abélard. Là s'offroit une occasion naturelle d'épancher des sentimens qu'elle refouloit depuis si longtemps au fond de son cœur : elle la saisit donc avidement. Il y avoit près de quatorze années que tout commerce épistolaire avoit cessé entre elle et Abélard. Depuis 1129, époque où elle avoit pris le voile, il ne lui avoit point écrit. Dans cet intervalle, les visites qu'elle avoit reçues de lui avoient été d'abord rares ; plus tard, après son établissement au Paraclet, au sortir d'Argenteuil, elles étoient devenues un peu plus fréquentes ; mais, comme on vient de le voir, la calomnie n'avoit pas tardé à les imputer à crime à Abélard, qui vraisemblablement s'étoit vu contraint de les discontinuer.

Héloïse trouva-t-elle dans ces entrevues, dans la présence de celui qui étoit tout pour elle, un aliment suffisant à l'amour qui

(1) « Quasi a cunabilis jugiter laboro. »

l'embrasoit? Sa passion se contenta-t-elle d'entretiens qui, du moins, lui permettoient de verser le trop-plein de son âme dans celle d'un ami dont les sentimens répondoient aux siens? Ou bien, au contraire, forcée devant lui de comprimer des émotions toujours prêtes à déborder, d'imposer silence à la femme, à l'amante, pour ne laisser parler que la religieuse, que la servante du Seigneur, éprouva-t-elle, lorsqu'il eut cessé de la visiter, le besoin impérieux d'ouvrir un passage aux pensées tendres, aux feux brûlans qui consumoient son cœur depuis tant d'années? C'est ce qu'il est difficile de dire. Quoi qu'il en soit, elle eut à peine lu l'épître d'Abélard à son ami, qu'elle prit la plume à son tour. Elle lui écrivit la lettre suivante, où se révèlent tous les tourmens intérieurs de cette âme aimante et brisée, de cette âme impuissante, malgré le secours de la foi, à dompter les ardeurs perpétuellement renaissantes d'un amour que son âge (elle atteignoit à peine alors sa vingt-huitième année) laissoit encore régner en elle dans toute son impétuosité.

PREMIÈRE LETTRE D'HÉLOÏSE A ABÉLARD.

« *A son seigneur, ou plutôt à son père, à son mari, ou plutôt à son frère, sa servante ou plutôt sa fille, son épouse ou plutôt sa sœur; à Abélard, Héloïse.* »

« Cette lettre, que vous avez adressée à un ami dans le dessein de le consoler, mon bien-aimé (1), m'a été dernièrement apportée par hasard. A la vüe des premières lignes, j'ai reconnu aussitôt qu'elle étoit de votre main; et j'ai commencé à la lire avec d'autant plus d'ardeur, que celui qui l'a écrite m'est plus cher, et que les détails de son contenu reproduisoient en quelque sorte à mes yeux l'image de l'homme dont la personne m'a été ravie. Elles étoient, je m'en souviens, pleines d'absinthe

(1) « Dilectissime. »

et de fiel presque toutes les lignes de cette lettre où sont racontés, et la misérable histoire de notre conversion, et vos tourmens incessans, ô mon unique (1)!

« Vous y accomplissez bien, en effet, la tâche que vous vous êtes imposée en commençant, celle de prouver à votre ami que ses peines, en comparaison des vôtres, doivent lui paroître nulles ou légères..... Je doute que personne puisse lire ou entendre cette déplorable histoire sans répandre des larmes. Votre récit a renouvelé mes douleurs avec d'autant plus de force, que les détails en étoient plus fidèles; il les a même encore augmentées par le tableau de vos dangers sans cesse croissans, dangers tels que, mes compagnes et moi, nous désespérons toutes également de la conservation de votre existence, et que chaque jour nos cœurs tremblans dans nos poitrines palpitantes attendent une dernière et sinistre nouvelle, celle de votre mort.

« Au nom du Christ, dont la protection ne nous a point encore abandonnées, nous, ses très-humbles servantes (2) et les vôtres, nous vous supplions de vouloir bien nous apprendre, par de fréquentes lettres, les tempêtes et les naufrages auxquels vous continuez d'être exposé, afin de nous associer à votre douleur, aussi bien qu'à votre joie (si vous en éprouvez) nous qui seules vous restons aujourd'hui..... Si ces tempêtes s'apaisent un peu, empressez-vous d'autant plus de nous écrire, que les nouvelles seront plus favorables. Au reste, quelles que soient les choses dont vous nous entretiendrez, vos lettres nous soulageront beaucoup, puisqu'elles nous prouveront au moins que vous vous souvenez de nous..... Si les portraits de nos amis absens nous sont précieux en cé qu'ils rappellent leurs traits à notre mémoire et allégent les regrets de l'absence par la seule apparence de la réalité, combien sont plus pré-

(1) « Unice. »
(2) « Ancillulas. »

cieuses encore les lettres qui nous apportent, écrites de sa propre main, les pensées et les sentimens d'un ami éloigné!

« Je rends grâces à Dieu de ce qu'au moins l'envie ne vous interdit pas de vous rendre, sous cette forme, présent à nos yeux. N'apportez donc ni retard ni négligence à nous satisfaire, je vous en conjure.

« Vous avez écrit à votre ami, pour le consoler, une lettre fort longue, où vous l'entretenez, non de ses adversités, mais des vôtres.... Mais, vous qui cherchez ainsi à guérir les blessures que d'autres ont faites, guérissez donc au moins, je vous en supplie, celles que vous-même avez faites. Sans doute, vous avez agi comme vous le deviez envers un ami et un compagnon; vous avez, à son égard, acquitté la dette de l'amitié et de l'intimité; mais, envers nous, vous avez un devoir plus étroit encore à remplir; car nous ne sommes pas simplement vos amies, mais vos très-chères amies; non pas seulement vos compagnes, mais vos filles; et si l'on peut imaginer un nom encore plus doux et encore plus saint, c'est celui-là qu'il convient de nous donner (1).

« Quant à cette dette que vous avez contractée vis-à-vis de nous, elle ne sauroit être regardée comme douteuse.... Après Dieu, n'êtes-vous pas le seul créateur de notre retraite, le seul architecte de notre oratoire, le seul fondateur de notre congrégation?.... Elle est donc bien véritablement vôtre, cette plantation nouvelle dans le champ du Seigneur. Les plantes encore fort délicates dont elle est remplie n'ont besoin, pour se fortifier, que d'être arrosées.... Vous enseignez, vous exhortez des moines rebelles sans en retirer aucun fruit; les perles de votre éloquence sont inutilement semées devant des pourceaux. Considérez donc ce que vous devez à des âmes soumises, vous qui faites tant pour ces esprits indociles.... Enfin, sans parler

(1) « Sed majore te debito nobis astrinxisti, quas non tam amicas quam « amicissimas, non tam socias quam filias convenit nominari, vel si quod dulcius « et sanctius vocabulum potest excogitari. »

même de mes compagnes, réfléchissez à l'immensité de la dette qui vous oblige envers moi; et ce que vous devez à ces pieuses femmes, peut-être alors le payerez-vous plus religieusement à celle qui vous est exclusivement dévouée (1).

« Ces nombreux traités que les saints Pères ont composés avec tant de zèle et de soin pour instruire, pour exhorter ou même pour consoler les femmes consacrées à Dieu, l'excellence de votre savoir les connoît mieux que notre foiblesse. Quelle n'a donc point été ma surprise de vous voir laisser si longtemps en oubli ces fragiles commencemens de notre conversion auxquels vous aviez vous-même présidé! Lorsque j'étois agitée, chancelante, lorsqu'une tristesse si prolongée et si profonde dominoit mon âme, comment la charité chrétienne, votre amour pour moi et l'exemple des saints Pères ne vous ont-ils pas conduit à essayer de me consoler, absente par vos lettres, présente par vos discours? Cependant vous deviez vous sentir d'autant plus obligé envers moi, que je vous suis plus étroitement unie par le sacrement du mariage; et vos torts à mon égard sont d'autant plus grands que je vous ai toujours aimé d'un amour sans mesure (2).... N'ai-je pas été constamment au-devant de toutes vos volontés? Et (le croira-t-on?) plutôt que de combattre le moindre de vos désirs, ai-je même hésité un instant à me perdre lorsque vous l'avez commandé? Mon amour est devenu si insensé que la seule chose qu'il désirât avec ardeur, il s'en est à tout jamais privé (3). J'ai pris un nouvel habit, et soudain j'ai changé mes penchans afin de vous montrer que vous seul étiez possesseur de mon cœur aussi bien que de mon corps.

« Dieu le sait, je n'ai jamais cherché en vous autre chose que

(1) « Ut quod devotis communiter debes fœminis, unicæ tuæ devotius « solves. »

(2) « Quo te semper immoderato amore complexa sum. »

(3) « Et quod majus est, dictuque mirabile, in tantam versus est amor « insaniam, ut quod solum appetebat hoc ipse sibi sine spe recuperationis au-« ferret. »



vous-même ; c'étoit vous seul, et non ce qui vous appartenoit, que j'aimois si ardemment (1). Dans nôtre union, je n'ai eu en vue ni les avantages du mariage, ni le douaire réservé à l'épouse, ni enfin la satisfaction de mes plaisirs (2) ou de mes volontés. Je n'ai songé qu'aux vôtres, et vous savez si je me suis appliquée à les satisfaire.

« Quoique le titre d'épouse soit considéré comme plus saint et plus fort, celui de votre amie, ou (ne vous en indignez pas) celui de votre maîtresse, ou même de l'esclave de vos plaisirs, a toujours semblé plus doux à mon cœur (3); car plus je me serois abaissée pour vous, plus je me serois acquis de droits à vos bonnes grâces, et moins en même temps vous auriez rencontré en moi d'obstacles à la gloire de vos destinées.

« Dans la lettre que vous avez adressée à votre ami pour le consoler, j'ai vu avec plaisir que vous n'aviez pas tout à fait oublié mes sentimens sur ce point. Vous n'avez pas dédaigné d'y exposer quelques-unes des raisons par lesquelles je m'efforçois de vous détourner de ce fatal hymen ; mais vous avez tu la plupart de celles qui me faisoient préférer l'amour au mariage, la liberté à un lien étroit. Je prends Dieu à témoin que si Auguste, maître de l'univers, m'eût jugé digne de l'honneur d'être son épouse et m'eût ainsi à perpétuité associée à l'empire du monde, j'aurois encore été plus flattée et je me serois cru plus honorée d'être appelée votre maîtresse, que de porter le titre d'impératrice (4). Pour être riche et puissant, on n'en est pas meilleur. Les richesses et le pouvoir viennent du sort ; tandis que le mérite personnel ne prend sa source que dans la vertu. La

(1) « Te pure, non tua concupiscens. »

(2) « Meas voluptates. »

(3) « Et si uxoris nomen sanctius ac validius videtur, dulcius me semper « extitit amicæ vocabulum ; aut, si non indigneris, concubinæ vel scorti. »

(4) « Deum testem invoco, si me Augustus, universo præsidens mundo, « matrimonii honore dignaretur, totumque mihi orbem confirmaret in perpetuo « præsidendum, carius mihi et dignius videretur tua dici meretrix quam illius « imperatrix. »

femme qui épouse plus volontiers un homme riche qu'un homme pauvre et qui, dans un mari, ambitionne plutôt ses biens que sa personne, une telle femme ne peut avoir qu'une âme vénale. Assurément toutes les fois qu'un pareil sentiment conduit au mariage, celle qui le contracte n'a droit qu'au prix du marché, et non à une affectueuse reconnoissance; car nul doute que cette femme...., si elle le pouvoit, se prostitueroit volontairement à un plus riche encore. N'est-ce pas dans le sens de cette opinion que raisonnoit la savante Aspasie lorsque, pour réconcilier Xénophon et sa femme, elle leur adressoit les paroles suivantes, rapportées par Eschine, disciple de Socrate : « Puisqu'en « vous choisissant l'un et l'autre, vous êtes partis de cette croyance « qu'il n'y avoit sur la terre ni homme meilleur ni femme plus « aimable que chacun de vous, vous ne devez pas tarder à vous « réconcilier : pour cela il suffit de vous rappeler, vous mari, « que vous possédez la meilleure des femmes, et, vous « femme, le meilleur des maris. »

« Ce principe est plus divin encore que philosophique.... Mais ce qui chez les autres femmes n'est souvent que le résultat d'une bienheureuse erreur, étoit pour moi la vérité la plus positive ; car ces perfections qu'elles sont seules à découvrir dans leurs maris, le monde entier se joignoit à moi pour les reconnoître en vous.... Quel philosophe, quel roi auroit pu égaler votre renommée ! Quelle contrée, quelle cité, quel village n'étoit avide de vous contempler? Qui, je le demande, ne se précipitoit pas pour vous voir quand vous vous montriez en public, et ne vous suivoit des yeux, le cou tendu, lorsque vous vous retiriez? Quelle femme mariée, quelle vierge n'a pas brûlé pour vous en votre absence, et, vous présent, n'a pas éprouvé d'ardeurs plus vives encore (1)? Quelle princesse, quelle reine n'a pas envié mes joies et ma couche (2)?

« Vous possédiez, je l'avoue, deux talens particuliers qui

(1) « Non concupiscebat absentem, et non exardebat in præsentem? »

(2) « Gaudiis meis non invidebat vel thalamis ? »

captivoient sur-le-champ le cœur de toutes les femmes : le talent de la parole et l'art du chant (1). Jamais ils ne s'étoient trouvés réunis à un si haut degré chez aucun philosophe. Grâce à ces talens, pour vous délasser des fatigues de vos travaux philosophiques, vous avez composé, comme en vous jouant, des vers et des chants d'amour si pleins de suavité et d'harmonie, qu'ils étoient répétés en tous lieux et que votre nom voloit sans cesse de bouche en bouche (2). La douceur de leur mélodie étoit telle même qu'ils se gravoient sans effort dans la mémoire des hommes illettrés. Ah ! combien ces vers passionnés faisoient soupirer les femmes d'amour pour vous ! Mais en même temps, comme la plupart célébroient notre tendresse mutuelle, mon nom se répandit dans beaucoup de pays, et l'envie d'un grand nombre de femmes s'alluma contre moi. De quelles perfections du corps et de l'esprit votre jeunesse n'étoit-elle point parée ! Hélas ! aujourd'hui que je suis privée de tant de délices (3), quelle est parmi les femmes qui me portoient alors envie, quelle est celle qui, fût-elle mon ennemie, ne sentiroit son cœur céder à la pitié qui m'est due?

« J'ai été pour vous la source de bien des maux, et pourtant, vous le savez, j'en suis entièrement innocente ; car c'est moins le fait que l'intention qui constitue le crime. L'équité ne doit pas s'arrêter à l'acte, mais à la pensée qui l'a dicté. Quant à mes sentimens pour vous, vous qui les avez vus à l'épreuve, vous seul pouvez les juger.... Je m'en remets donc à votre propre témoignage sur cela comme sur tout le reste.

« Dites seulement, s'il vous est possible, pourquoi, depuis ma profession religieuse, profession que vous seul avez déterminée, dites pourquoi vous m'avez négligée et oubliée jusqu'à

(1) « Dictandi videlicet, et cantandi gratia. »

(2) « Pleraque amatorio metro vel rhythmo composita reliquisti carmina, « quæ præ nimia suavitate [illegible] dictaminis quam cantus sæpius frequentata, « tuum in ore omnium nomen incessanter tenebant. »

(3) « Nunc tantis privatæ deliciis. »

me priver de la douceur de vos visites et de vos entretiens, en même temps que de la consolation que pouvoient en votre absence, m'apporter vos lettres? Dites-le donc, si vous le pouvez? Autrement je dirai, moi, ce que je sens, ce que tout le monde soupçonne, je dirai que ce n'étoit pas le cœur qui vous attachoit à moi, mais la concupiscence, que ce n'étoit pas l'amour, mais l'ardeur des sens (1), et que vos désirs n'ont pas été plutôt satisfaits, que toutes les démonstrations qu'ils vous avoient inspirées se sont évanouies. Ceci, mon très-cher (2), est une conjecture formée, non par moi seule, mais par tout le monde; c'est moins ma pensée personnelle qu'un sentiment général, une opinion particulière qu'une créance commune. Plût à Dieu que j'eusse seule cette opinion et que votre amour trouvât quelque justification propre à soulager un peu ma douleur! Plût à Dieu que je pusse moi-même imaginer des circonstances qui, en vous excusant, jetassent un voile sur mon humiliation (3).

« Examinez, je vous en supplie, ce que je demande, et vous reconnoîtrez que c'est chose bien simple et bien facile. Puisque je suis sevrée de votre présence, cherchez au moins à me rendre la douceur de votre image par quelques-unes de ces paroles qui coûtent si peu à votre éloquence. Mais, si vous êtes avare même de paroles, comment puis-je espérer vous trouver libéral dans les choses? Jusqu'à présent, j'avois cru mériter beaucoup de vous puisque, tout ce que j'ai fait, je ne l'ai fait que pour vous (4) et que je persévère de plus en plus dans le même dévouement. Lorsque, si jeune encore, je fus jetée dans les austérités de la profession monastique, j'ai cédé, non à une vocation religieuse, mais à votre volonté (5). Si vous ne m'en tenez au-

(1) « Concupiscentia te mihi potius quam amicitia sociavit, libidinis ardor « potius quam amor. »

(2) « Dilectissime. »

(3) « Quibus te excusando mei quoquo modo tegerem vilitatem. »

(4) « Quum omnia propter te compleverim. »

(5) « Quam quidem juvenculam ad monasticæ conversationis asperitatem non « religionis devotio, sed tua tantum pertraxit jussio. »

cun compte, jugez-en vous-même, je me suis donc inutilement sacrifiée; car, de la part de Dieu, je n'ai aucune récompense à espérer, puisqu'il est constant que je n'ai rien fait pour l'amour de lui (1).

« Quand vous vous êtes avancé vers le Seigneur, je vous ai suivi, ou plutôt je vous ai précédé. Comme si vous vous fussiez souvenu alors du regard jeté en arrière par la femme de Loth, vous avez voulu m'enchaîner à Dieu la première en me faisant prendre avant vous l'habit et la profession monastique. Cette défiance je l'avouerai, m'a été bien sensible; j'en ai profondément gémi ; j'en ai rougi de honte, moi qui, si telle eût été votre volonté, n'aurois pas un instant hésité, Dieu le sait, à vous suivre, à vous devancer même dans les entrailles brûlantes de la terre (2); car mon cœur n'étoit pas avec moi, mais avec vous, et actuellement plus que jamais, s'il n'est pas avec vous, il n'est nulle part, puisque sans vous il ne sauroit exister (3). Faites donc, je vous en conjure, qu'il soit bien véritablement avec vous; et il ne peut manquer d'y être, s'il vous trouve propice, si vous lui rendez affection pour affection, peu pour beaucoup, des mots pour des choses (4). Plût à Dieu, ô cher! (5) que vous fussiez moins confiant dans mon amour, vous en auriez plus de souci ! Je vous ai laissé sur ce point trop de sécurité et j'ai moi-même accru ainsi votre négligence à mon égard. Maintenant, rappelez-vous, je vous prie, ce que j'ai fait pour vous, et veuillez songer à ce que vous me devez.

« Lorsque je goûtois avec vous les plaisirs terrestres, on a pu douter si j'étais mue par l'amour ou entraînée par l'ardeur des

(1) « Nulla mihi super hoc merces expectanda est a Deo, cujus adhuc amore « nihil me constat egisse. »

(2) « In quo, fateor, uno minus de te me confidere vehementer dolui atque « erubui. Ego autem (Deus scit) ad Vulcania loca te properantem praecedere « vel sequi pro jussu tuo minime dubitarem. »

(3) « Esse vero sine te nequaquam potest. »

(4) « Si gratiam referas pro gratia, modica pro magnis, verba pro rebus. »

(5) « Dilecte. »

sens. Mais aujourd'hui la fin témoigne du sentiment qui m'a animée dès le principe (1). Pour ne point contrarier votre volonté, je me suis à jamais privée des voluptés du siècle et je ne me suis rien réservé si ce n'est la certitude de m'être ainsi tout entière donnée à vous (2). D'après cela, considérez combien il est injuste à vous d'accorder moins à qui mérite plus, de refuser même absolument tout à qui vous demande une chose si minime et pour vous si facile.

« Par le Dieu auquel vous vous êtes consacré, je vous supplie de me rendre votre présence autant que vous le pouvez, c'est-à-dire de m'écrire pour m'envoyer quelques consolations, afin que, ranimée par la vertu de vos paroles, je puisse du moins vaquer au service divin avec plus de ferveur. Jadis, lorsque vous recherchiez les voluptés temporelles, vous vous rendiez présent à ma pensée par de fréquentes épîtres et vos vers plaçoient sans cesse le nom de votre Héloïse dans toutes les bouches; les places publiques, aussi bien que les maisons particulières, retentissoient toutes de ce nom. Aujourd'hui, pour m'élever vers Dieu, ne devez-vous pas au moins faire ce que vous faisiez alors pour m'entraîner à des jouissances terrestres (3)? Examinez bien, je vous en conjure, quel est votre devoir. Songez à ce que je demande. C'est par ces seuls mots que je terminerai brièvement cette longue lettre.

« Adieu, mon unique (4). » *(La suite au prochain numéro.)*

(1) « Dum tecum carnali fruerer voluptate, utrum id amore vel libidine agerem, incertum pluribus habebatur. Nunc autem finis indicat quo id inchoaverim principio. »

(2) « Omnes denique mihi voluptates interdixi, ut tuæ parerem voluntati. Nihil mihi reservavi, nisi sic tuam nunc præcipue fieri. »

(3) « Quum me ad temporales olim voluptates expeteres, crebris me epistolis visitabas, frequenti carmine tuam in ore omnium Heloissam ponebas. Me plateæ omnes, me domus singulæ resonabant. Quanto autem rectius me nunc in Deum, quam tunc in libidinem excitares. »

(4) « Vale, unice. »

PAUL TIBY.

VARIÉTÉS.

— M. le Prieur de Blainvilliers ayant eu l'occasion d'écrire à M. de Haldat, correspondant de l'Institut à Nancy, et auteur d'un mémoire sur la descendance de Jeanne d'Arc, a prié ce savant de vouloir bien lui dire s'il a connu un sieur Collin, qu'une notice mentionnée dans le *Bulletin du Bibliophile* indique comme un membre de la famille de l'héroïne.

Voici la réponse de M. de Haldat, datée de Nancy le 17 juin 1850 :

« L'imprimé dont parle M. Techener m'est parfaitement connu, il m'a été envoyé par l'auteur.

« Tout ce que l'auteur du *Bulletin* dit de la personne du sieur Collin est parfaitement exact. Il l'a peint d'après nature, l'ayant vu, je crois, ici lui-même, ou ayant reçu quelque instruction d'une personne avec laquelle il a des relations; mais ce qu'il ne dit pas et ce que je puis assurer comme compatriote de tous les Collin possibles, c'est que le père de M. Collin, dit comte de Civri, étoit un avocat de village, du genre de ces praticiens équivoques qui concilient, brouillent, éclaircissent ou obscurcissent les affaires des paysans. Il faisoit même celles de quelques seigneurs.

« Ce M. Collin, avocat, n'a jamais eu, que je sache, d'autre nom que celui qu'il portoit : Collin tout court. Le *de Barisien* donné au bouquiniste vient, je crois, d'une alliance avec une personne qui portoit ce nom, je ne sais pourquoi ni comment. Il en étoit à sa troisième femme quand il a quitté ce monde, qu'il avoit rempli de trois à quatre cent mille volumes complets, incomplets, brochés, reliés, propres, souillés; collection qu'un plaisant avoit caractérisée en ces termes : *Museum stercoreum*, inscription qu'il prétendoit devoir être placée à l'entrée du local misérable où ce ramassis étoit placé.

« Le sieur Collin, mordu du chien de la bibliomanie au suprême degré, assez bonhomme d'ailleurs, avoit tous les travers, toutes les foiblesses des maniaques de ce genre. On l'accusoit, par exemple, d'enlever à un ouvrage quelque partie importante et de vendre ensuite l'exemplaire comme complet. Dieu doit lui pardonner, car il a payé de sa fortune, qui étoit suffisante, la maladie mentale dont il étoit tourmenté, torturé, crucifié; les emprunts qu'il avoit faits pour continuer ses nobles travaux ont amené sa ruine. Un créancier a fait vendre le *Muséum*, qui a inondé nos places, rempli les boutiques des revendeurs, et enfin l'a réduit à rien de son vivant, après lui avoir coûté des peines infinies et causé des désagrémens sans nombre.

« Il possédoit, venant de son père, une maison à *Grand*, ancienne cité romaine, dont la destruction est un problème. Il avoit remué quelque peu de terre dans son jardin et trouvé quelques débris de sculpture sans valeur, que j'ai vus, ainsi que les fouilles insignifiantes.

« Si maintenant nous en venons à M. Collin, dit le vicomte de Civri, ce n'est plus ici un bonhomme comme son père, ce n'est pas même un maniaque entêté de titres de noblesse, c'est un petit fripon, d'une impudence sans exemple, qui a composé pour s'illustrer, comme il l'espéroit, le roman le plus audacieux, le plus absurde, le plus sot que l'on puisse imaginer; je dis imaginer, car tout est de sa façon, tout est contraire à l'histoire, à la tradition, aux connoissances générales du public, et cela au sein d'un pays qui l'a vu naître, au milieu de concitoyens qui ont connu sa race, et qui ont accueilli avec des huées et des sifflets son ridicule et audacieux mensonge. Sa grand'mère, dit-il, étoit dame de Domremi, dont elle avoit habité le château, et il n'y a jamais eu de château à Domremi, et ce village, partie lorrain, partie français, n'a jamais eu d'autre seigneur que le duc de Lorraine et le roi de France: jugez l'homme d'après cela.

« Vous me demanderez peut-être quel étoit le but d'une intrigue si mal ourdie? on pourroit ne faire qu'en hausser les

épaules si ce n'étoit qu'une absurde manie nobiliaire; mais c'est un calcul. Par je ne sais quelle voie, quelle relation, une bâtarde du prince de Hesse, chassée des États de celui-ci pour ses déportemens et sa lubricité, avoit été mise en prison chez sa mère pour y être élevée aux frais dudit prince. Il paroît que c'est pour s'élever au niveau de la donzelle et tirer parti de son origine en l'épousant que tout ce roman a été fabriqué. Il a, en effet, épousé cette jeune fille; mais le grand électeur est mort, et la pension a cessé d'être payée, et depuis, M. le vicomte de Civri, originaire d'une famille princière qui a régné en Provence, paroît avoir essayé de soutenir son vol par l'achat d'un château délabré, dont il a été expulsé faute de payement. »

NÉCROLOGIE.

Quel est donc ce modeste convoi? quel est donc cet humble cercueil que suivent des hommes de lettres, des bibliographes, des libraires, des relieurs? Là se trouvent réunis le savant bibliographe Brunet, le célèbre relieur Bauzonnet, l'érudit bibliophile Jacob, Chenu l'Elzévirien, et bien d'autres dont les noms ont échappé à ma mémoire. Dans ce cercueil gît un bibliophile distingué, un bibliomane passionné, M. Motteley, connu depuis 30 ans de tous les libraires et de tous les amateurs de livres. C'est l'homme qui s'est, peut-être, le plus occupé des collections elzéviriennes et qui avoit réuni les plus beaux et les plus curieux spécimens de reliures anciennes et de reliures de tous les pays.

Il vivoit seul, isolé. Gardien vigilant des trésors bibliographiques qu'il avoit amassés à grands frais et au prix de longs voyages, il laissoit philosophiquement son appartement se lézarder et s'ouvrir au vent et à la pluie; il s'opposoit aux réparations les plus indispensables, dans la crainte d'être obligé de déranger ses livres et de voir entrer chez lui des ouvriers qui seroient, peut-être, tentés de porter une main sacrilége sur ces

reliques bibliographiques. Chaque porte de communication étoit garnie d'une serrure à secret, et la porte d'entrée, outre la fermeture ordinaire, étoit ornée d'un énorme cadenas.

Dans la nuit du 31 août au 1er septembre dernier, M. Motteley est mort au milieu de ses livres ; ce sont les seuls amis qui aient assisté à ses derniers momens. Au moins, sa fin n'a point été attristée par la présence d'héritiers qui auroient pu jeter à la dérobée un coup d'œil de convoitise sur ces richesses en peau vélin, sur ces reliures étincelantes et bizarres dont il redoutoit si vivement la dispersion après sa mort. Toujours est-il que le cabinet de M. Motteley vaut plus de 100,000 fr. et qu'on n'a pas découvert chez lui une somme suffisante pour le faire enterrer convenablement.

Il n'est pas bon de vivre seul, surtout pour les bibliophiles. M. Motteley meurt sur son lit, il est vrai ; mais dans l'obscurité de la nuit, privé de secours, de consolations, privé d'entendre cette voix amie qui se glisse dans l'oreille du mourant et lui rend moins pénible le passage de cette vie dans l'autre. Il meurt... point de parens, point d'amis pour l'accompagner au champ de repos ; pas même d'argent comptant pour payer l'administration des pompes funèbres. Par suite, le convoi du pauvre est réservé à un administrateur du temps de l'empire, à un bibliophile distingué et connu de tous.

M. de Soleinne meurt à la lumière du soleil, il est vrai ; mais subitement, dans la rue, au moment où il s'apprête à monter dans un omnibus. Inconnu à tous ceux qui se pressent autour de lui, n'étant porteur d'aucune pièce qui puisse le faire reconnaître, il est transporté, exposé à la morgue ; puis le cercueil du pauvre reçoit ses restes inanimés et son convoi est encore plus solitaire que celui de M. Motteley.

Cependant, ces deux hommes ont laissé à leurs héritiers une fortune considérable représentée par des livres et des manuscrits.

Concluons de là que le génie qui préside à la bibliographie protége assez mal les bibliophiles. J. T.

DES VENTES DE LIVRES EN ANGLETERRE.

L'ordre parfait et le calme qui règnent dans les ventes de livres en Angleterre, forment un contraste bien frappant avec le tumulte qui accompagne la plupart des ventes qui ont lieu dans notre pays. En Angleterre, le silence le plus absolu et l'attention la plus soutenue sont indispensables pour suivre les enchères qui marchent avec la rapidité de la vapeur. Trois cents articles sont ordinairement vendus en deux heures et demie.

Cette rapidité d'exécution résulte aussi de la simplification des rouages. Par exemple, le procès-verbal tenu par le commis de l'expert vendeur, n'est autre chose qu'un catalogue interfolié de papier blanc, réglé et numéroté à l'avance. Au lieu de prononcer les mots *adjugé à M....*, l'expert se contente de frapper un coup de marteau, en nommant l'adjudicataire.

Les bibliothèques soumises aux enchères sont exposées tout entières depuis le commencement de la vente jusqu'à la fin, de sorte qu'en une seule séance on peut voir et examiner les livres que l'on désire acheter. Aucun des volumes adjugés ne peut être enlevé pendant le cours de la vente, etc. Au reste, voici le programme des conditions et de l'ordre d'une vente en Angleterre.

Conditions de vente.

1. — Les objets sont adjugés au dernier et plus haut enchérisseur; s'il s'élève quelque différend entre les enchérisseurs,

le lot ainsi disputé est immédiatement soumis de nouveau aux enchères si le vendeur ne peut mettre d'accord les acheteurs.

2.—Les enchères ne peuvent être moindres que 6 den. (pences), mais, au-dessus de 10 shillings, elles sont d'un shill.; au-dessus de 5 liv., de 2 sh. 6 den., et ainsi de suite.

3. — Les acheteurs doivent faire connaître leurs noms et leurs domiciles, et sont tenus de payer comptant, si on l'exige, 10 sh. par livre, à compte sur le prix d'achat. Dans le cas où ils ne rempliraient pas ces conditions, les lots adjugés seraient de nouveau soumis aux enchères et revendus.

4. — Les lots doivent être enlevés, aux frais de l'acheteur, aussitôt après la fin de la vente; à défaut de quoi, MM........ ne seront plus responsables de la perte, de la disparition, de la dégradation et même de la destruction desdits lots; ils resteront entièrement aux risques et périls de l'adjudicataire. Si, huit jours après la fin de la vente, le prix d'adjudication n'est pas réglé ou payé, les lots seront catalogués pour une nouvelle vente, et les frais seront ajoutés au montant de la première adjudication. MM........ conservent la faculté de revendre les lots non payés, soit aux enchères, soit à l'amiable, sans être obligés d'en prévenir le défaillant.

5. — Les livres sont présumés en bon état, à moins que le catalogue ne prévienne du contraire; mais si, après les avoir collationnés, on découvre quelques défauts, l'adjudicataire est libre de les conserver ou de les rendre, pourvu que ceci ait lieu dans la semaine qui suit la fin de la vente; dans ce cas, le prix d'achat est remboursé à l'adjudicataire.

6. — La vente d'un volume ou de plusieurs volumes ne peut être annulée, soit parce que quelques feuilles de texte ou quelques planches seroient tachées ou courtes, soit parce qu'il manqueroit une table de planches, ou un volume, un supplément, un appendice, des planches dont la publication seroit postérieure à l'ouvrage soumis aux enchères. Les manuscrits,

les magasins et revues, les volumes en lots seront vendus avec tous leurs défauts et leurs imperfections, sans même tenir compte des erreurs de description. La vente des estampes et des dessins en lots ne pourra être annulée pour cause d'erreur dans le nombre ou dans la description.

7. — Les livres imparfaits ne seront repris qu'à la condition que chaque livre sera accompagné d'une note indiquant les imperfections, le numéro du lot et la date de la vente à laquelle il a été acheté.

8. — Pour éviter tout désordre dans la livraison et dans le règlement des adjudications, aucun lot ne pourra être enlevé pendant le cours de la vente.

9. — Dans le cas où les conditions ci-dessus mentionnées ne seroient point remplies par un adjudicataire, les sommes versées par lui, à compte sur le prix de ses acquisitions, ne lui seront point rendues; et si l'on éprouve quelques pertes en revendant les livres qui n'auront été ni réglés ni payés, les pertes seront à la charge du fol enchérisseur.

Les personnes qui ne peuvent assister aux ventes, ont la faculté d'envoyer leurs commissions qui seront ponctuellement exécutées.



REVUE DES VENTES.

XII.

VENTES DE MM. PAYNE ET FOSS A LONDRES.

Sommes-nous donc arrivés à une époque de transformation, telle que le monde bibliographique doive, lui-même, en subir l'influence? Nous le craignons; car, de toutes parts, se dispersent et disparaissent les anciennes librairies, ces immenses dépôts de livres et de manuscrits, où puisaient les libraires de tous les pays, où les bibliophiles découvraient tant de trésors dont ils enrichissaient leurs cabinets. A Paris, MM. Debure attendent encore un successeur et ne seront, peut-être, jamais remplacés. En Hollande, la maison Lucthmans a cessé d'exister. A Londres, la mort avait déjà enlevé M. Rood, le célèbre libraire, si connu parmi nous, par ses connaissances bibliographiques et par sa probité proverbiale; puis, MM. Payne et Foss se sont retirés du commerce et viennent de livrer aux enchères leurs précieuses et vastes collections. Cette librairie étoit, sans contredit, la *librairie ancienne* la plus importante qui existât en Europe. Aussi quel vide immense elle laisse après elle, que de regrets elle lègue aux libraires et aux bibliophiles!

La vente de MM. Payne et Foss a eu lieu à Londres : elle a été divisée en trois parties composées de dix vacations chacune. Le produit total des adjudications s'est élevé à 8644 livres sterling (1), soit 220,422 francs. Pour abréger notre

(1) La livre sterling vaut aujourd'hui 25 fr. 50 c.; 20 shillings valent 1 liv. sterl.; 12 deniers ou pence valent 1 shilling; la guinée, dont on fait souvent usage dans les enchères, vaut 1 liv. 1 shill.

compte rendu, nous n'appellerons l'attention de nos lecteurs que sur les ouvrages qui intéressent plus spécialement les biliophiles françois, et nous ne citerons qu'un petit nombre d'articles parmi les huit mille dont se composoit la première partie de cette vente.

Les anciens Almanachs paraissent avoir repris faveur à Londres, aussi bien qu'à Paris; en effet, 8 volumes de 1686 à 1817 se sont vendus 8 l. 8 s. L'*Arioste* de Baskerville, rel. en mar., 6 l. 10 s.; l'*Apollonius* de Rhodes, édit. de Florence, 1496, 2 l.; l'*Apulée* de Leyde, 1786-1825, en gr. pap., 2 l. 19 s.; un bel exemplaire de la *Collection des antiquités de Grœvius, Gronovius*, etc., en 35 vol. in-fol., s'est donné pour 8 l. 18 s. 6; l'*Aristote* des Alde, 1495, court, et surchargé de notes marginales, 15 l.

Nous ferons remarquer que les livres concernant l'histoire et les antiquités nationales de l'Angleterre, ainsi que les éditions princeps des ouvrages d'auteurs anglais, tels que Shakspeare, Milton, etc., atteignent des prix fabuleux. *Aubrey's antiquities of county of Surrey*, en 5 vol. gr. in-8, a été payé 16 l. 15 s.; le *Peintre-Graveur* de Bartsh, 14 l.; un volume intitulé: *Ashmole's instruction of the most noble ordre of the Gaster*, gr. pap., 8 l. 8 s., ou 8 guinées; *Clarendon's hist. of the rebellion and civil war in England*, rel. en mar et illustré de 415 portraits, 1000 fr.

Le *Saint-Augustin* des Bénédictins a été vendu 165 fr.; les *Annales de Baronius*, en 38 vol. in-fol., 650 fr.; le *Saint Basile* des Bénédictins, édit. de 1721, 158 fr,; la *Bible de Martin* dite du cardinal de Richelieu, 1656-57, rel. en vieux mar. françois, 126 fr.; la *Bible*, édit. de Rome (*Aldus*), 1593, 165 fr.; *celle de Nuremberg*, 1475, 152 fr. En général, les Bibles conservent en Angleterre un prix toujours élevé, quoiqu'elles soient très-souvent en assez mauvais état. Un *Cancionero* d'Anvers, 1557, petite édit. in-16, a été adjugé 300 fr.; le beau *Buffon* de l'Imprimerie royale, en 45 vol. rel. en veau, aux armes, 170 fr.; la *Bibliotheca spenceriana* de Dibdin, près de 215 fr.; les *Oi-*

seaux d'Edwards, en 7 vol., et rel. en mar., 185 fr.; un bel exemplaire de la rare collection des *Voyages de De Brye*, avec diverses additions, le tout formant 9 vol. élégamment reliés par Clarke et Bedford, a atteint le prix de 180 liv., soit 2600 fr.; le *Dictionnaire encyclopédique*, en 35 vol. in-fol., mar. bleu, 415 fr.; le *Saint Ephrem* de Rome, 1732, 6 vol., 145 fr.; un bel exemplaire de l'*Abrégé de l'Histoire de France*, par le président Hénault, rel. en mar., 148 fr.; l'*Hevelius de Gand*, 1673-79, 2 vol., environ 500 fr.; les *Antiquités de Montfaucon et les Monuments de la monarchie françoise*, formant ensemble 20 vol. in-fol., rel. en veau, 530 fr.; mais l'exemplaire en mar. rouge, ancienne reliure, qui se trouvoit compris dans la troisième partie de la vente, a dépassé 1500 fr.; le *Muratori*, *rerum italicarum scriptores*, en 36 vol., 500 fr.; l'*Origène* de Delarue, Paris, 1733, 230 fr.; le *Pline* de Rome, 1470, a été donné pour 170 fr.; une collection bien complète des *Mémoires de la Société royale des transactions philosophiques*, 1380 fr.; un bel exemplaire de *Ptolémée*, 1478, 260 fr.; les *Scriptores veterum...*, *ab Angelo Maio*, 8 vol., 180 fr.; un *Sénèque* de Rome, 1475, 165 fr.; *Sidonii Apollinaris epistolæ et carmina*, 1473, 135 fr.; enfin le *Tacite* de Brotier, Paris, 1771, 4 vol. in-4, exemplaire en grand papier, adjugé pour 245 fr., est allé enrichir la bibliothèque du duc d'Aumale.

La troisième vente composée de la seconde partie du catalogue, a produit en neuf jours, 3221 liv. sterl., c'est-à-dire, plus de 80,000 fr. C'était assurément la partie la plus riche en beaux livres: aussi a-t-elle vivement attiré l'attention des amateurs. Les noms de nos relieurs les plus distingués étoient fréquemment cités, et ces reliures élégantes couvroient d'excellens ouvrages dont un grand nombre provenoient de bibliothèques autrefois célèbres et sont rentrés aujourd'hui dans nos bibliothèques modernes les plus estimées. Ainsi l'*Itinéraire d'Antonin*, exempl. du comte d'Hoym, appartient maintenant à M. le baron de Lacarelle qui placera ce beau livre dans sa précieuse collection de voyages. Le *Sanctus Augustinus contra Ju-*

lianum, 1617, exempl. de De Thou, et les *Mémoires de Bossuet sur le livre des Maximes des saints*, exempl. de Mme de Maintenon, font maintenant partie du cabinet de M***. *L'Ausone* de la collection *variorum*, rel. en maroq., doublé, ainsi qu'un beau *Suétone* de la même collection et d'une reliure semblable, ont pris place à côté de livres qui ne leur cèdent en rien sous le rapport de la beauté de l'édition et de l'élégance de la reliure, dans le riche cabinet de M. J. Pichon, président de la Société des bibliophiles françois. *L'Histoire de Constantinople* de Cousin, 8 vol. in-4°, gr. pap., reliure en maroq.; l'*Homère* d'*Eustathe*, 1re édition, rel. en maroq. (Padeloup), font partie de la grande bibliothèque de M. Giraud de l'Institut. On trouvera chez M. de Sacy, le *Pétrone variorum*, et chez M. V. Cousin, une *chronique* d'*Eusèbe*, richement reliée, la *Science des armoiries de Palliot*, exempl. de Mesdames, rel. en maroq. et presque tous les De Thou philosophiques. M. Ch. Brunet, notre savant bibliographe, s'est rendu adjudicataire des *Mœurs des Chrétiens et des Israëlites, par Fleury*, 1690-94, 2 vol. rel. en maroq., exempl. de la duchesse de Savoie. M. Cigongne est devenu possesseur du *Phedre variorum*, 1667, exempl. orné de charmantes figures à mi-page et délicieusement relié par Le Gascon. *Scaligeri Opus de emendatione temporum*, exempl. illustré d'un envoi autographe de Scaliger à De Thou et des armes de ce dernier, gr. pap., rel. en maroq. rouge, enrichit maintenant la précieuse collection de M. le marquis de Morante.

Plusieurs ouvrages importans sont encore revenus en France. Nous citerons un excellent *Dom Bouquet*, le magnifique *Bayle* de la vente Macarthy (qui est maintenant dans une bibliothèque choisie appartenant à M. Ern. D***), et enfin un bel exemplaire des *Cérémonies religieuses de Bernard Picart*, en 11 vol. in-fol., rel. par Derome.

C'est ainsi que s'est éteinte la librairie de MM. Payne et Foss, dont l'origne remontoit à l'année 1727 : elle a vécu plus d'un siècle. Pendant le cours de cette longue existence, les chefs de cette importante maison n'ont cessé d'explorer toutes les

contrées de l'Europe et de rechercher activement les livres rares et les manuscrits précieux. Combien de bibliothèques célèbres se sont formées à l'aide des matériaux réunis avec tant de soins par MM. Payne et Foss! les bibliothèques de lord Spencer, de Greenville, de Lang, d'Hebert, d'Hibert, d'Hanrott et tant d'autres, ont été créées par l'entremise de ces illustres libraires. Que de services ils pouvoient rendre encore au monde bibliographique! Mais rien n'est éternel sur la terre. Tout finit par se réduire en poussière, ou par s'évanouir en fumée. Tel est le sort réservé aux plus grands hommes, aux plus solides monumens, aux plus vastes établissemens. Ils périssent et ne laissent après eux qu'un nom, quelquefois un souvenir, et encore, combien faut-il d'années, de jours, d'heures pour que le nom s'oublie, pour que le souvenir s'efface. La librairie de MM. Payne et Foss a subi la destinée commune, mais les bibliophiles reconnoissans en conserveront longtemps un agréable souvenir.

NOUVELLES DIVERSES.

M. de Ruolz, conseiller à la cour des monnoies, à Lyon, vient de faire réimprimer un discours *sur la personne et les ouvrages de Louise Labé, Lyonnoise,* lu dans l'assemblée publique de l'Académie des sciences et belles-lettres, au mois d'avril 1746, imprimé en 1750 à Lyon. Il n'a tiré que *soixante exemplaires* de cette édition, afin de ne pas diminuer la rareté de la première.

— M. Édouard Biot est remplacé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par M. Vincent.

— On publie à Toulouse *les Chroniques du Béarn depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, où sont mêlées l'histoire des Basques, celle des peuples de Bigorre, de Marsan, d'Armagnac, du comté de Foix et de plusieurs autres des Pyrénées,* par le vicomte L. T. d'Asfeld.

L'ouvrage aura trois volumes. Le tome Ier a déjà paru et se vend 7 fr. 50 centimes.

— M. Ach. Jubinal a fait imprimer un *Mémoire sur les manuscrits de la Bibliothèque de l'École de Médecine à Montpellier,* brochure.

— Nous lisons dans la *Revue des Beaux-Arts*, qui se publie avec beaucoup de soin, sous la direction de M. Félix Pigeory : « On assure que le roi Louis-Philippe réclame, comme sa propriété particulière, tous les tableaux composant au Louvre la Galerie espagnole, tableaux qui furent achetés sur les fonds

de la liste civile par M. le baron Taylor, chargé d'une mission spéciale à cet effet en Espagne, il y a une dizaine d'années. Ce seroit même à l'occasion de cette réclamation que le musée espagnol seroit en ce moment fermé. »

Nous ajouterons que le roi réclamoit aussi la magnifique bibliothèque de M. Standisch que cet amateur lui avoit léguée. On fit droit à ses réclamations; mais aussitôt il s'empressa de donner au musée du Louvre ces deux précieuses collections (1).

— *La Famille Rœderer de* 1676 à 1790, tel est le titre d'une notice que vient de mettre au jour M. A. M. Rœderer, ancien pair de France; elle se compose de 14 feuilles et demie avec 9 portraits, et elle a été imprimée chez F. Didot. Cet ouvrage, tiré à *cent* exemplaires, *ne se vend pas.*

— On vient d'imprimer à Arras une *Histoire du pape Boniface VIII* [1294—1303], par l'abbé Jorry, petit volume in-18.

— La collection des Documens inédits sur l'histoire de France, publiée par le ministère de l'instruction publique, vient de s'enrichir d'un volume précieux pour la littérature. Il est intitulé : *Li livres de jostice et de plet,* publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale, par Rapetti, avec un glossaire des mots hors d'usage, par P. Chabaille. — 63 feuilles et demie in-4°, qui se vendent 12 fr.

— Le bibliothécaire de la ville de Remiremont, M. Richard, a trouvé parmi les manuscrits que possède la bibliothèque confiée à ses soins, une pièce assez curieuse qu'il a fait imprimer. Elle a pour titre : *l'Echapenoises, ou transaction faite entre le duc de Lorraine Ferri III et le chapitre de Remiremont, le* 18 *juillet* 1295.

(1) On sait combien cette collection est importante et riche en beaux livres, tels que des Aldes sur vélin, des éditions princeps, des anciens classiques, la fameuse Bible de Ximenès, imprimée sur vélin, qui, seule, représente une valeur de 25 000 francs, etc.

— Châtillon-sous-Bagneux, qui fait partie du canton et arrondissement de Sceaux (Seine), a maintenant son histoire, grâce à M. Troche, qui vient de la publier sous la forme d'une *Notice historique et archéologique* de 2 feuilles in-8°.

— La Bibliothèque impériale de Vienne vient de s'enrichir d'un manuscrit grec fort ancien intitulé : *Livre de l'apparition de Jésus-Christ*, et qui, il y a peu de temps, a été découvert à Constantinople par M. Waldick, philologue hongrois. Cet ouvrage, si l'on en croit une indication qui se trouve au bas de sa dernière page, et qui est de la même écriture que le corps du manuscrit, auroit été composé par un évêque du XIe siècle nommé Clément, dont jusqu'à présent on a ignoré l'existence.

— Le bibliothécaire de la ville de Tulle, M. François Bonnélye, vient de réduire en deux feuilles l'*Histoire de cette ville* et de ses environs.

— On écrit de Paris à l'*Indépendance belge :*

« L'autre jour quelques fureteurs assistèrent à la vente de deux petites bibliothèques réunies, en grande partie formées de livres dépareillés, parmi lesquels un petit nombre que je n'ose dire précieux. Ces deux ventes réunies ont à grand'peine atteint le chiffre de 1,500 francs, et c'étoient les bibliothèques de M. Duclerc, ancien ministre des finances de la République, et de M. Félicien Mallefille, ambassadeur de la même République à Lisbonne.

« Certes, à travers tant de récriminations plus ou moins fondées, sur les parvenus de ces temps, on aime à voir ces deux jeunes hommes sortis si honorablement pauvres de cette bagarre où quelques-uns ont beaucoup laissé,.... si quelques-uns en ont emporté quelque chose. M. Duclerc, retourné à ses études d'économie politique; M. Mallefille, l'auteur des *Mémoires de don Juan*, qui sont un chef-d'œuvre, et dont les drames ont remué un moment toute notre littérature, revenant,

à travers les ambassades.... provisoires, à sa plume un moment délaissée, tous deux vendent leurs livres pour vivre.... Allons, cela afflige et cela console à la fois, et on se sent heureux d'avoir l'indépendance de le dire! »

— *Bibliographie Picarde.....!* — Les presses de Duval, à Amiens, viennent de jeter dans la circulation la première série d'un travail plus considérable: c'est un *Essai bibliographique sur la Picardie*, ou le plan d'une bibliothèque spéciale, composée d'imprimés entièrement relatifs à cette province; par M. Charles Dufour. On ne sauroit trop encourager de pareils travaux, si louables, si utiles pour l'histoire des localités.

— Notre dernier numéro annonçoit la prochaine publication d'un très-beau livre, dont l'auteur est M. J. Barrois. Ne l'ayant pas sous les yeux, nous avons donné le titre inexactement; nous le reproduisons ici :

Dactylologie, et langage primitif restitué d'après les monuments. *Paris*, *Firmin Didot*. 1 vol. in-4°, 61 gravures.

Cet ouvrage, imprimé avec un soin tout particulier, pourra se placer à côté des plus belles et des plus importantes publications de notre époque. C'est assez dire que l'exécution en a été surveillée de main de maître.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

1009. Amyntor and Theodora or, hermit; a new edition corrected by the author. *London*, 1748, in-8, mar. vert, fil. à riches comp. dent. tr. dor. (*Anc. rel.*)............. 12—»

1010. Anecdotes sur des citoiens vertueus de la ville d'Angers (par Thommassey de Cursay). *Paris*, 1773, in-4, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel. armoiries*)...................... 10—»

Avec les copies de lettres adressées à l'auteur au sujet de cet ouvrage, dont une de Voltaire.

1011. Antiquitez (les) et recherches des villes, châteaux et places les plus remarquables de France (par And. Duchesne, Tourangeau). *Paris*, 1614, in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste*)................................... 18—»

Bel exemplaire d'une excellente édition.

1012. Anti-Rousseau, par le poëte sans fard (Gacon). *Rotterdam*, 1712, in-12, fig. v. f. .... 9—»

Avec la grande planche intitulée : Histoire véritable et remarquable arrivée à l'endroit d'un nommé Roux, dont le diable prit possession. Sur l'air des Pendus.

1013. Apicius Cœlius, de arte Coquinaria cum notis Listeri. *Amstelod.*, 1709, petit in-8, fig. vél. (*Bonne édition, rare*). .... 15—»

1014. Arraisonnement fort à propos sur l'infélicité qui suit ordinairement les grands. Plus un advertissement sur les rebellions auquel est contenu quelle est la misère qui accompaigne les traistres, séditieux et rebelles, et les récompenses qui les suivent selon leurs rebellions (par de Belleforest). *Paris*, 1585, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Duru*).... 12—»

1015. Aubais. Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France avec des notes historiques et géographiques (et aussi des notices biographiques et des tables chronologiques et synoptiques, par le marquis d'Aubais et Ménard). *Paris*, 1759, 3 vol. in-4, veau marb.......................... 55—»

Excellent livre recherché et digne de l'être. Recueil de mémoires, voyages et fragmens historiques de divers auteurs. L'*Itinéraire des rois de France*, depuis le commencement du XII[e] siècle jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, est une des pièces les plus curieuses de ces mélanges, qui ne sont pas communs.

1016. Aubespin. Le Fovet des apostats, par F. Nicolas Aubespin, provincial des frères mineurs de l'Observance de Guienne. *Paris, G. de La Noue*, 1601, pet. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).......................... 12—»

1017. Augustin. Traduction du livre de S. Augustin de la correction et de la grace, par Ant. Arnauld, prestre. *Bruxelles*, 1675, pet. in-12, mar. viol...................... 9—»

Bel exemplaire d'une jolie édition elzévirienne.

1018. Avantures de Télémaque fils d'Ulysse (par Fénelon). *Bruxelles*, 1700, 2 vol. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 15—»

Édition recherchée.

1019. Barclay. Les Amours de Poliarque et d'Argenis mis en françois par P. de Marcassus. *Paris, N. Buon*, 1622, 2 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)............ 18—»

Sur le titre, gravé par Michel Lanne, se trouve le portrait de Louis XIII. C'est la première traduction françoise de l'*Argenis*.

1020. Baudier. Histoire de l'incomparable administration de Romiey, grand ministre d'Estat en Provence lorsqvelle estoit en sovveraineté. Où se voyent les effects d'vne grande sagesse, et d'vne rare fidélité, par le sieur Mich. Bavdier du Languedoc. *Paris, J. Camusat*, 1635, pet. in-8, tit. gr. vél. .... 8—»

1021. Bergeron. Voyages faits principalement en Asie dans les XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, par Benj. de Tudele, J. du Plan Carpin, N. Ascelin, G. de Rubruquis, Marc Paul Vénitien, Haiton, J. de Mandeville et Ambroise Contarini : accompagnés de l'histoire des Sarasins et des Tartares, et precedez d'une introduction concernant les voyages et les nouvelles découvertes des principaux voyageurs, par P. Bergeron. *La Haye, Neaulme*, 1735, 2 vol. in-4, v. éc. fil. avec cartes et fig. gravées........................... 18—»

1022. Berigny. (*Godard*, sieur de). Abrégé de l'Histoire de France en vers. *Paris*, 1679, in-12, portr., v. fauv. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 5—»

1023. Bibliothecæ Cordesianæ catalogus. *Parisiis, Ant. Vitray*, 1643, in-4, vél.............................. 12—»

« Voici le catalogue d'une des plus belles bibliothèques de Paris ; dressée par feu M. de Cordes, chanoine de Limoges, avec tant d'ardeur et de passion

qu'il retranchoit souvent de son ordinaire pour avoir des livres, comme le remarque Gabr. Naudé dans son éloge, qui est à la teste de ce catalogue. Après sa mort, le cardinal Mazarin acheta sa bibliothèque, où il y avoit de très-bons manuscrits. » (*Biblioth. choisie de Colomiex.*)

1024. Boulaese (*Jehan*). Le trésor et entière histoire de la triomphante victoire du corps de Dieu sur l'esprit malin de Beelzebuth, obtenue à Laon l'an 1566; recueillie des actes publics..... publiquement avérée par la vue, l'ouie et le toucher de plus de cent cinquante mille personnes. *Paris, Nic. Chesneau*, 1578, in-4, veau fauve, fil. tr. dor. (*belle rel.*) 38—»

Voici la description de cet ouvrage rare : Le titre, les dédicaces, pièces justificatives, tables, etc., occupent 40 ff. chiffrés au recto ; le texte de 787 pages. Entre celles cotées 8 et 9 se trouve une très-grande planche (qui manque quelquefois); à la page 696 commencent des poésies françoises de Claude Roillet sur le même sujet, et elles finissent à la page 722; des lettres de l'auteur donnant chacune la relation de cet exorcisme, et adressées au pape Grégoire XIII, au cardinal George d'Armignac en Auignon ; au roy Henri III; au chancelier Réné de Birague; au président Ch. de Thou; à Ant. de Vialar, archevesque de Bourges; au vicomte de Paulmy; à Aug. de Thou, ainsi que des approbations et priuilèges, terminent ce volume.

1025. Brulliot. Dictionnaire des monogrammes. *Munich*, 1832, 3 tom. en un vol. in-4, d.-rel. (*Élég. rel.*).......... 60—»

Excellent livre, le meilleur ouvrage publié sur cette matière; et que l'on consulte toujours avec fruit.

1026. Castel. L'optique des couleurs fondée sur les simples observations et tournée surtout à la pratique de la peinture, de la teinture et des autres arts coloristes. *Paris*, 1740, in-12, fig. v. fauve, (*Padeloup*)...................... 9—»

« L'ouvrage répond à la réputation de l'auteur; ce sont des observations fines, délicates et neuves; il falloit le génie de ce géomètre pour en tirer toutes les conséquences dont ce traité est rempli. *Privilége.*

1027. Chambre. La recerche des singularitez plus remarquables, concernant l'Estat d'Escosse, voué à (Marie Stuart) par Dauid Chambre (d'Ormont), Écossois. *Paris, J. Feurier*, 1579, pet. in-8................................ 18—»

Bel exemplaire, opuscule rare de 32 feuillets chiffrés au recto, plus le titre,

l'épistre et la préface. M. Brunet indique une édition de cette pièce avec le nom du libraire, Michel Gadoulleau. Notre exemplaire porte bien *chez Jean Feurier, près le collége de Reims*, 1579, et avec cette marque au-dessus :



1028. Comines (*Philippe de*). Ses mémoires où l'on trouve l'histoire de Louis XI et Charles VIII, nouvelle édition revue et augmentée par Godefroy et Lenglet Dufresnoy. *Paris*, 1747, 4 vol. in-4, veau marb. 4 portraits................ 40—»

Bon exemplaire de ces intéressans mémoires.

1029. Considérations philosophiques sur l'action de l'orateur, précédées de recherches sur la mémoire (par Dom Gourdin). *Amst.*, 1775, in-12, d.-rel. v. non rog........... 4—»

1030. Contant (*Paul*), apoticaire de Poictiers. Le jardin et cabinet poétique. *A Poictiers, par Anthoine Mesnier. Du don de Dieu, je suis Contant.* 1609, in-4, avec 11 fig. grav. veau écail. fil............................ 30—»

Rare et bel exemplaire en bon état de conservation et complet de ses onze gravures, dont la première, qui est pliée, donne la représentation assez fidèle de 58 plantes différentes.

1031. Daudet. Journal historique du voyage de S. A. S. M[elle] de

Clermont depuis Paris jusqu'à Strasbourg; du mariage du roy; et du voyage de la reine depuis Strasbourg jusqu'à Fontainebleau; de l'entrevue des deux rois et des deux reines au village de Bouron, avec un recueil de harangues, discours, etc., par le chev. Daudet. *Chaalons*, 1725. Pet. in-8, v. m. (*Rare*).. 10—»

Ce volume se termine par une longue liste de l'état des officiers et dames de la maison du roi et de la reine, qui ont été au voyage de Strasbourg, qui est une nomenclature des noms de tous les nobles qui composoient la maison du roi et de la reine à cette époque.

1032. Des Caurres. Œuvres morales et diversifiées en histoires, pleines de beaux exemples, enrichies de beaux enseignemens, par Jean Des Caurres de Moeüil, chanoine de S. Nicolas d'Amiens. *Paris, G. De La Noüe*, 1584. Un gros vol. in-8, vél. vert (*Aux armes de De Thou*)........ 18—»

Cet exemplaire est d'une conservation admirable. Curieux volume qui doit entrer dans la classe des nouvelliers.

1033. Dictionnaire portatif des théâtres, contenant l'origine des différens théâtres de Paris, le nom de toutes les pièces qui y ont été représentées depuis leur établissement, et des pièces jouées en province, ou qui ont simplement paru par la voie d'impression depuis plus de trois siècles; le nom et les particularités de la vie des auteurs, musiciens et acteurs, avec le catalogue de leurs ouvrages, etc. (par de Leris). *Paris*, 1754, petit in-8, v. fauv. fil........................ 8—»

1034. Du Bos (l'abbé). Histoire critique de l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules. *Paris*, *Didot*, 1742, 4 vol. in-12, veau fauve........................ 16—»

Très-bon exemplaire de la duchesse de Berry d'un excellent livre.

1035. Éloges de quelques auteurs françois (par l'abbé Joly, Michault et autres). *Dijon*, 1742, in-8, v. f......... 6—»

Papillon, Richelet, les cardinaux Charles de Lorraine et de Richelieu. Bruys, Montage (Montaigne), etc.

1036. Emblemes d'amour illustrés d'une explication en prose, in-8, v. br. .... 10—»

Tout ce volume est composé de 51 feuillets et figures, mi-pages de texte et gravés.

1037. Explication des livres des Rois et des Paralipomènes (par Duguet et d'Asfeld). *Paris*, 1738. 5 vol. in-12, v. f. (*Anc. rel.*) .... 18—»

Bel exemplaire d'un très-bon livre.

1038. Freigius (*Thomas*). Paedagogus. Hoc est, libellus ostendans qua ratione prima artium initia pueris quam facillimè tradi possint. *Basileæ, Sebast. Henricpetri* (1582), in-8, vélin .... 18—»

Quæ in hoc libro continentur : — Grammatica latina, græca, hebræa; — Dialogues françois; — De Rethorica; — De Poetica; — De Arithmetica; — De Musica (*avec musique notée*); — De Geometria; — De asse, libra, pede romano, mensuris, jugero romano, hæreditate, usura, pecunia; — De Architectura; — De Physica; — De Ethica; — De Antiquitatis studio; — De Historia; — De Jurisprudentia institutiones juris; — De Medicina, etc.
D'après les sommaires que nous venons d'énumérer, l'on peut connoître ce que contient ce curieux et intéressant volume.

1039. Frischlini (*Nicodemi*) Balingensis. Facetiæ selectiores, quibus ob argumenti similitudinem accesserunt Henr. Bebellii P. L. facetiarum lib. III, Sales item, seu facetiæ ex Poggi Florentini oratoris libro selectæ, necnon Alphonsi regis Arragonum et Adelphi facetiæ et prognostica J. Henrichmanni. *Amstelodami*, 1660, pet. in-12, frontisp. et tit. gravé vélin bl. .... 18—»

Joli volume dans sa première reliure, rempli de témoins. Cette édition elzévirienne est rare.

1040. Galland. Les Mille et une Nuits, contes arabes, traduits en françois, par Galland. *Paris*, 1745, 6 vol. in-12, v. éc. fil. .... 24—»

Bonne édition. Exemplaire de Champcenetz.

1041. Godefroy (*Théodore*). Le cérémonial de France. *Paris*, 1619, in-4, v.................................... 15—»

Cette première édition du Cérémonial, donnée par T. Godefroy, contient plusieurs relations de funérailles qui ne se trouvent pas dans l'édition, beaucoup plus ample, en 2 vol. in-fol.; c'est qu'elles devoient faire partie du tome III de cette dernière édition, volume qui n'a jamais paru. Il faut donc réunir l'in-4° à l'in-fol. pour avoir tout ce que les Godefroy ont publié sur le cérémonial.

1042. = Le Cérémonial françois, recueilly par Theod. Godefroy, et mis en lumière par Denys Godefroy. *Paris, Séb. Cramoisy*, 1649, 2 vol. in-fol., veau. (*Anc. rel. armoiries.*) 36—»

Voy. l'observation précédente.

1043. Habert. La nouvelle Pallas, présentée à monseigneur le daulphin, par Françoys Habert, natif d'Issouldun en Berry, item la naissance de monseigneur le duc de Bretaigne, filz dudict seigneur, avec un petit œuvre bucolique, aussi le cantique du pecheur converti à Dieu. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1545. Petit in-8, de 93 pages. — La nouvelle Junon, presentée à madame la daulphine (Catherine de Médicis), par François Habert, avec l'estrenne donnée à ladite dame le premier jour de l'an, aussi l'estrenne au petit duc, filz de monseigneur le daulphin. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1547, petit in-8 de 63 pages, 2 parties en 1 vol., v. fauve, fil. tr. d. (*Niédrée*).............................. 36—»

1044. Harris. The wild sports of Southern Africa; being the narrative of a hunting expedition from the cape of Good Hope, through the territories of the chief Moselekatse to the tropic of Capricorn, by captain William Cornwallis Harris. *London*, 1844, petit in-4, cart. à l'angl........... 29—»

Très-beau volume orné de 26 planches coloriées avec soin, et d'une carte.

1045. — Illuminations from the Ms. Froissart in the bibliotheque royale of Paris and other sources; by H. Humphreys.

London, 1845, un très-beau volume in-4, d.-rel. mar. rouge non rogné.................................... 110—»

C'est la reproduction, aussi exacte que possible, de magnifiquès miniatures des plus beaux manuscrits..... reproduction en or et en couleur aussi remarquable par le choix que par la naïveté des originaux que l'on y retrouve; avec des notices explicatives.

1046. HISTOIRE d'Apollone de Tyane, convaincue de fausseté et d'imposture (par L. E. Dupin). *Paris*, 1705, in-12, v. fauve. (*Exempl. Soubize*).................................... 8—»

L'auteur cherche à prouver que l'histoire du fameux Apollone de Tyane est une fable, et attribue ces miracles à la magie et à l'opération des démons.

1047. HISTOIRE de l'Académie royale des Inscriptions et belles-lettres (rédigée par de Boze, Freret, de Bougainville, de Foncemagne, Le Beau, Dupuy et Dacier). *Paris, imp. roy.* 1736 et *ann. suiv.*, 50 vol. in-4, v. m. fil.......... 345—»

Bel exemplaire d'une collection importante et indispensable à toute bibliothèque.

1048. HISTOIRE de la dernière révolution de Perse (par le P. Ducerceau). *Paris*, 1728, 2 vol. in-12, v. f. (*Armoiries*). 10—»

1049. HISTOIRE des guerres de l'Inde ou des événemens militaires arrivés dans l'Hindoustan depuis l'année 1745, traduite de l'anglois (de M. Horne, par Targe). *Amst.* 1765, 2 vol. in-12 v. f. (*Ex. Soubize*).......................... 6—»

1050. HISTOIRE des révolutions de Hongrie, où l'on donne une idée juste de son légitime gouvernement (par l'abbé Brenner, publiée par Prosper Marchand). *La Haye*, 1739, 6 vol. in-12, port. v. gr. fil. (*Aux armes de mad. de Pompadour*).. 15—»

1051. HISTOIRE de Tamerlan, empereur des Mogols et con-

quérant de l'Asie (par le P. De Margat). *Paris*, 1739, 2 vol. in-12, v. f.. 4—»

Cette histoire a été supprimée par l'autorité, à cause d'un portrait qui se trouve dans le tome II, pages 90 et suiv., et dans lequel on crut reconnoître le duc d'Orléans, régent.

1052. Histoire du siége de Pondichery, sous le gouvernement de M. Dupleix, précédée d'un journal du voyage fait aux Indes en 1747 (par De Querlon). *Bruxelles*, 1766, in-12, cart. v. f. (*Ex. Soubize*).............................. 8—»

Ce volume contient aussi un recueil de lettres sur l'expédition d'Écosse en 1745.

1053. Histoire du temps, ou le véritable récit de ce qui s'est passé dans le parlement de Paris, avec les harangues et les advis différends qui ont esté proposez dans les affaires qu'on y a solemnellement traittées (par Nic. Johannès sieur du Portail.) *S. l.*, 1649, 2 part. en 1 vol., pet. in-8 vél.. 15—»

1054. Houdar de la Motte, l'un des quarante de l'Académie françoise. Ses œuvres dédiées à S. A. le duc d'Orléans. *Paris*, 1754, 10 tom. en 11 vol. in-12, veau marb. fil. (*Anc. rel.*). 36—»

Très-bel exemplaire en grand papier et rare.

1055. Howitt (*Mary*). The child's picture and verse book. *London*, 1844, in-8, rel. en toile, tr. dor. (*Cartonnage anglais*).. 7—50

Chaque fable, en anglois, en françois et en allemand, est accompagnée d'une figure gravée sur bois fort joliment exécutée.

1056. Huarte. L'examen des esprits pour les sciences, où se monstrent les différences d'esprits qui se trouuent parmi les hommes, et à quel genre de science chacun est propre en particulier. Composé par J. Huarte, medecin espagnol; nouvellement traduit (par Vion de Dalibray). *Paris*, *De Sercy*, 1661, pet. in-12, tit. gr. mar. viol. fil. tr. dor. (*Thouvenin*)... 12—»

1057. HUET. Dissertations sur différens sujets composés par Huet, ancien évêque d'Avranches et par quelques autres savans, recueillies par l'abbé de Tilladet, augmentées des remarques de M. Benoist sur le livre de Nehémie, et touchant la naissance d'Herode, et dans cette édition des remarques du R. P. Thomas Griselle. *Florence*, 1738, 2 vol. in-8, v. m. .... 12—»

Excellentes dissertations et assez rares sur Honoré d'Urfé et sur l'Astrée, sur l'origine de la poésie françoise; sur les titres de livres terminés en *ana*, etc.

1058. HUMPHREYS (*Henry Noel*). The Coins of England, exhibited in a series of fac-similes of the most interesting coins of each successive period; printed in gold, silver, and copper, accompanied by a sketch of the progress of the English Coinage from the earliest period to the present time. *London*, 1849, in-8, rel. en toile, tr. dor., formant portefeuille. 20—»

Ouvrage très-curieux, avec 24 planches imprimées en or et en couleur, reproduisant fidèlement les différentes médailles et monnoies tant anciennes que modernes frappées en Angleterre.

1059. INSTRUCTIONS générales en forme de Catéchisme où l'on explique l'histoire et les dogmes de la religion (compos. par le P. Pouget), imprimées par ordre de Ch. Joachim Colbert. *Paris*, 1707, in-4, réglé, mar. rouge, tr. dor. (*Très-belle reliure de Padeloup*)........................... 25—»

1060. LA CURNE de Sainte-Palaye. Mémoires sur l'ancienne chevalerie; considérée comme un établissement politique et militaire. *Paris*, 1759, 3 vol. in-12, v. m............. 12—»

Le second volume contient aussi un *mémoire concernant la lecture des anciens romans de chevalerie*; des extraits de *poésies provençales*; un *cérémonial de la cour de Bretagne*; le troisième tome! *le Vœu du Héron*; *la Vie de Mauny*; le roman des *trois chevaliers de la Canise*, et des mémoires historiques sur la chasse dans les différens âges de la monarchie.

1061. LAFITAU. Mœurs des sauvages amériquains, comparées aux

mœurs des premiers temps, par le P. Lafitau de la C. de Jésus. *Paris*, 1724, 4 vol. in-12, fig. v. m........... 16—»

Livre rare et orné de figures.

1062. LEBŒUF (l'abbé). Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris. *Paris,* 1754-58, 15 vol. in-12, veau marb.. 75—»

Bon exemplaire d'un excellent livre, fruit d'un travail consciencieux et d'un grand dévouement à la science, un des ouvrages les plus précieux pour les recherches et l'étude des détails historiques.

1063. LE MONNIER. Antiqvitez, mémoires, et observations remarqvables, d'épitaphes, tombeaux, colosses, obelisques, histoires, inscriptions, tant antiques que modernes, vues et annotées en plusieurs villes et endroits, tant en France, Bourgogne, Sauoye, Piedmont que d'Italie et d'Allemagne, par P. Le Monnier, notaire de la ville de Lille. *Lille, impr. de C. Beys aux despens de l'autheur*, 1614, in 8, v. fauv. (*Rare*).. 18—»

Ce volume nous donne une interressante description de villes, telles que : Amiens, Paris, Troyes, Dijon, Nissy et Chamberry en Sauoye, à Mont-Senis, Thurin en Piedmont, Rome, Naples et Venise, Thiers, Strasbourg, Nancy, Toul, et quelques villes de la Lorraine, Chalons en Champagne.

1064. LONGUS. Les amours de Daphnis et Chloeé. (Traduction françoise par Amyot.) (*Paris*), 1718, pet. in-8, mar. rouge fil. dent. tr. dor. doublé de moiré. (*Bozérian*)...... 48—»

Bel exemplaire comme épreuves des figures du régent.

1065. MABOUL. Recueil de ses oraisons funèbres. *Paris,* 1748, in-12, veau gran.................................. 6—»

Oraisons de Michel le Tellier, — de Marie-Françoise de Lesay de Lusignan, — de Louise Hollandine, palatine de Bavière, — du dauphin et de la dauphine, — du duc de Bourgogne et de Marie-Adélaïde de Savoie, son épouse, — de Louis, dauphin, — Louis XIV, — Charles le Goux de la Berchere.

1066. MARCONVILLE. De l'heur et mal heur de mariage, ensemble les loix connubiales de Plutarque, traduictes en françois,

par Jehan de Marconville gentil'homme percheron. *Paris, J. Dallier,* 1571, pet. in-8, v. éc. dent............ 15—»

Livre rare et bien conservé.

1067. Marigny. Histoire des révolutions de l'empire des Arabes, par l'abbé de Marigny. *Paris,* 1750, 4 vol. in-12, v. f. fil. (*Anc. rel.*)....................................... 12—»

Avec une table géographique des noms des royaumes, provinces ou villes de la monarchie universelle des Arabes, etc.

1068. Maugin. Le miroir et institution du prince, contenant comme les grands se doivent comporter pour leur grandeur et pour le salut et repos de leurs subjects, par J. Maugin, dit l'Angevin. *Paris, Jean Ruelle,* 1573, in-16, tit. gr. v. f. fil. tr. dor. (*Élég. rel. de Niédrée*)..................... 14—»

Jolie édition et bel exemplaire.

1069. Mélanges d'histoire et de littérature (par Quintin Craufurd, Écossais). *Paris, Gratiot,* 1817, in-8, d.-rel. veau fauve, (*Kœlher*)....................................... 9—»

Volume fort intéressant, et on peut en juger par les intitulés suivans : sur Abeilard, Héloïse et l'abbaye du Paraclet ; — le prisonnier au masque de fer ; — destruction des Jésuites en France ; — changemens survenus en France dans les mœurs et les usages de la ville ; — journal de madame du Hausset, femme de chambre de madame de Pompadour, etc.

1070. Mémoires de Condé, ou recueil d'un grand nombre de pièces curieuses pour servir à l'histoire de France (de 1559 à la fin d'août 1565) avec des notes historiques (par Secousse, et un supplément par Lenglet du Fresnoy). *Paris,* 1743-45, 7 vol. in-4, v. marb.................................. 7—»

Le tome VII, intitulé *Supplément,* contient à la fin l'apologie de Jean Chastel, son procès et celui de Ravaillac, il est double avec le tome VI ; mais l'édition de 1745 est augmentée.

1071. Mémoires pour servir à l'histoire de Corse. *Londres,* 1768, in-8, mar. roug. larg. dent. tr. (*avec chiffre*)........ 28—»

Exemplaire en papier de Hollande d'un volume rare, et dont la reliure est un modèle des jolies reliures anglaises de cette époque.

1072. MÉMOIRES pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne, contenant un journal de Paris sous Charles VI et Charles VII, l'histoire du meurtre de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, avec les preuves. *Paris*, 1729, in-4, v., 12—»

Ces mémoires ont été recueillis par dom des Salles, bénédictin, et mis au jour par de La Barre. Il y a aussi quelques morceaux de dom Guill. Aubry, bénédictin.

Après les mémoires ci-dessus indiqués se trouve un recueil de dix-sept lettres écrites par Charles le Hardi au sieur de Neufchastel du Fay, gouverneur de Luxembourg; un poëme sur la bataille donnée par Philippe le Bon contre les Liégeois, qui avoient déposé Louis de Bourbon, leur évêque; enfin les états des maisons des ducs de Bourgogne. — Ce volume est fort intéressant et contient mille particularités curieuses, qui ne se rencontrent pas ailleurs. On lit avec plaisir, dans le *Journal de Paris*, une histoire des Bohémiens, puis des détails sur la jeunesse, la vie, la mort de Jeanne d'Arc. Le tout accompagné d'une foule d'éclaircissemens et notes d'excellens éditeurs.

1073. MERCURE de Francion, ou réponse au manifeste angloys. *Paris*, 1627, pet. in-8, d.-rel. mar. . . . . 10—»

On lit sur le titre les vers suivans :

Il ne vint jamais d'Angleterre
Bon vent, bonne gent, bonne guerre,
Bonne guerre ny bonne gent,
Beaucoup plus de plomb que d'argent,
Pour n'estre atteint du vent de bise
Qui souffle du bord de Tamise,
Et de l'infidelle Albion,
Lisez ce qu'escrit Francion.

Cette pièce se termine par ces vers :

Celuy qui a fait cet ouvrage
Fut Francion de haut courage,
Qui pour Romain se fait nommer,
Qui n'ayme le vent d'outre-mér,
De Galerne ny de Soubize,
Ny ce faux pretexte d'église.

1074. MESLANGES historiques ou recueil d'Actes, Traictez, Lettres missives, et autres Mémoires, qui peuvent servir en la deduction de l'histoire, depuis l'an 1390, jusques a l'an 1580 (publié par Camusat). *Troyes, Noel Moreau*, 1619, in-8, vél. . . . . 12—»

Entre un grand nombre de pièces curieuses que renferme ce recueil, on

remarque : les obsèques de Charles VI ; l'emprunt fait par François Ier pour payer sa rançon, après le traité de Madrid ; le divorce et le mariage de Henri VIII ; la cérémonie du couronnement d'Anne de Boulen ; les mémoires de Mergey, de 1554 à la fin du règne de Charles IX ; les États de Blois ; un formulaire du XVIe siècle ; l'institution des notaires, etc.

1075. MONTESQUIEU. Ses œuvres complètes précédées de la vie de cet auteur (par Anger). *De l'imprimerie de Crapelet. Paris*, 1816, 6 vol. in-8, grand papier vélin, portrait dem.-rel. mar. violet, non rogn. (*Thouvenin*), ... 65—»

L'un des vingt et un exemplaires de ce papier.

1076. NARQUOISE (la) Justine, lecture pleine de récréatives aventures, et de morales railleries, contre plusieurs conditions humaines. *Paris, de Sommaville*, 1636, pet. in-8, v. m. fil. (*Aux armes de Pompadour.*)..................... 18—»

Livre rare, plein de railleries fines et ingénieuses d'un bout à l'autre. (*Note manuscrite.*)

1077. NORTHCOTE (*James*). Fables, original and selected. *London*, 1833, 2 vol. in-12 portrait, carton. à l'angl. non rogné.. 20—»

Duex charmans volumes imprimés avec soin, ornés de 201 figures sur bois en tête de chaque fable, par les premiers artistes de Londres ; de temps à autre de gracieux culs-de-lampe, des vignettes charmantes, etc., forment un complément gracieux à ce joli livre.

1078. OUTREMAN. Histoire de la ville et comté de Valentiennes, par Henri d'Outreman, augmentée par P. d'Outreman. *Douay, Marc Wyon*, 1639, pet. in-fol., veau br. fig. port. de l'auteur, mais sans la carte..................... 18—»

Ouvrage estimé, plein de recherches curieuses, un de ces livres qui sont autant de bonnes fortunes pour les travailleurs. Ménestrier le connoissoit bien.

1079. PARADIN. De antiquo statu Burgundiæ liber, per Gul. Paradinum. *Basileæ* (vers 1555), in-8, vélin........ 21—»

In hoc volumine præterea continentur : — Philiberti a Chalon Aurengio-

rum principis, rerum gestarum commentariolus, Dominico Melgnitio authore. — In ejusdem obitu Oratio funebris, per Ludovic. Pellätanum. — Petri Tenali Bayardi vita, una cum panegyricis, epitaphiis et aliis. — Nic. Perrenotti a Granvilla oratio. — Christop. Pannonii ad eundem elegia. — Oratio funebris in exequiis Margaritæ Austriæ, principis Broaci sepultæ, Ant. Saxano autore.

1080. Pasquier (*Estienne*). La jeunesse. — Les jeus poëtiques. — La puce ou jeus poëtiques françois et latins. — La main ou œuvres poëtiques faits sur la main d'E. Pasquier. *Paris*, 1610, en 3 vol., pet in-8, portr. veau granit. (*Anc. rel.*) 24—»

1081. Pasumot. Mémoires géographiques sur quelques antiquités de la Gaule. *Paris*, 1765, pet. in-8, d.-rel., v. 9—»

Dissertation curieuse et enrichie de cartes.

1082. Pensées ingénieuses des anciens et des modernes (publiées par le P. Bouhours). *Paris*, 1722, in-12, veau fauve.. 10—»

Ce volume peut faire partie de la collection des *ana*; c'est un recueil de bons mots de tous les auteurs connus, parmi lesquels : La Fontaine, Bossuet, Despréaux, Perrault, Racine, La Bruyère; mesdames de Maintenon, Sévigné et Scudéry; Des Réaux, Bourdaloue, Fléchier, le P. Ménestrier, etc.

1083. Prise (la) de Théophile par un prévost des mareschaux dans la citadelle du Castellet en Picardie. Amené prisonnier en la conciergerie du Palais, le jeudy 28 de ce mois. *Paris*, 1623, pet. in-8, cart.......................... 15—»

Théophile, condamné pour avoir composé le *Parnasse satyrique*, brûlé en effigie devant Notre-Dame, s'étoit retiré à Chantilly où le duc de Montmorency ne put le garder longtemps; puis il avoit trouvé un asile en Picardie, et enfin il crut plus sûr de gagner le Catelet. Mais la justice étoit sur ses traces, et alla le déterrer jusqu'au fond d'une casemate. On le conduisit à Saint-Quentin et de là à la Conciergerie. Après une détention de deux années, il mourut en 1625, âgé de trente-six ans. — Cette pièce est fort rare.

1084. Prophétie et revelation du prophète Esdre (*imprimées à Arles, vers* 15....), in-16, goth. v. fauv. fil. tr. dor. 28—»

Volume rare provenant de Méon.

1085. RAYNAL. Anecdotes historiques, militaires et politiques de l'Europe, depuis l'élévation de Charles-Quint au thrône de l'empire, jusqu'au traité d'Aix la Chapelle, en 1748, par l'abbé Raynal. *Amsterd.*, 1753, 3 vol. pet. in-8, v. f. dent. (*Padeloup*).. 12—»

1086. RECUEIL A, B, C,....., Z. *Paris*..., 1745, 24 tom. en 8 vol. in-12, d.-rel. veau fauve, NON ROGNÉ. (*Élég. rel. de Petit*).. 45—»

On ne trouveroit pas facilement un autre exemplaire en cette condition. Dissertations, extraits et pièces diverses, en grande partie relatives à l'histoire de France du XVI[e] et XVII[e] siècles recueillis par Perau, de Querlon, Barbazan, l'abbé de La Porte, Mercier de Saint-Léger, et autres.

Un exemplaire relié en 11 vol., veau marb. (*Anc. rel.*)............ 24—»

1087. RECUEIL de diverses histoires, touchant les situations de toutes regions et pays : contenues es trois parties du monde, avec les particulières meurs, loix, et cérémonies de toutes nations et peuples ÿ habitants, reveu et vérifié jouxte le vray exemplaire latin (par Ant. Du Moulin). *Paris*, 1553, in-16, v. f. fil. tr. dor. (*Petit*).................... 27—»

Petit volume curieux contenant d'intéressantes particularités sur l'adultère dans divers pays, sur les amazones *femmes sans mamelles*, sur les combats ou duels entre les accusés et les accusateurs, sur la condition des femmes dans divers pays, leurs habillemens ou costumes, sur les mariages; sur les nourritures chez les peuples anciens; des condamnations et punitions, etc.

1088. RECUEIL de poësies latines et françoises et d'épitaphes, qui ont été faites pour M. Santeuil, chanoine régulier de Saint-Victor, depuis qu'il est mort et qu'il a été enterré dans l'église de Saint-Estienne de Dijon, le 5 août 1697. *Dijon*, 1698, in-4, v. br. fil. tr. d...................... 10—»

1089. RELATION contenant l'histoire de l'Académie françoise,

par (Pelisson). *Jouxte la copie imprimée à Paris* (*Elzev.*), 1671, pet. in-12, mar. brun, tr. dor. (*Janséniste*)... 25—»

Bel exemplaire de la jolie édition elzévirienne.

1090. Responce des vrays catholiques françois, à l'advertissement des catholiques anglois, pour l'exclusion du roy de Navarre de la couronne de France (attribué à Louis d'Orléans). *S. l.*, 1588, pet. in-8, v. fauv. (*Anc. rel.*).... 10—»

1091. Retardement de la mort par bon regime (en vers), ou conservation de santé jadis envoyé par l'escolle de Salerne, au roi d'Angleterre, trad. de latin en rithme françoise, par Geoffroy le Tellier, aduocat du duc de Savoye, auquel auons adiouté la manière de vivre par chacun mois, faict en latin par Joach. Chambrier, et depuis mis en rithme françoise. *Paris*, 1561, in-8, cart.......................... 12—»

Volume bien conservé, livre rare et des plus curieux.

1092. Ribadeneira. Vita Ignatii in latin. conuersa a Gasp. Quartemont. *Ipris Flandrorum*, 1612, pet. in-12, veau fauvè, à riches compart. (*Très-jolie et curieuse reliure ancienne*).................................. 15—»

1093. Rousseau. Œuvres de Jean-Bapt. Rousseau. *Paris, Didot*, 1743, 4 vol. in-12, v. f. fil. (*Padeloup*)......... 15—»

1094. Sacre (le) et couronnement de Louis XVI, dans l'église de Reims, le 11 juin 1775, précédé de recherches sur le sacre des rois de France, depuis Clovis; et suivi d'un journal historique de tout ce qui s'est passé à cette cérémonie (par Gobet). *Paris*, 1775, gr. in-8, fig. et costumes, d.-rel. dos et coins mar. v. tr. sup. dor. non rog. (*Capé*)........ 15—»

1095. Sénèque, de la Providence divine, — de la Clémence, trad. du latin en françois par Ange Capel. *Lyon*, *Thibaud*

Ancelin, à l'enseigne de la Vie et de la Mort, 1695, 2 part. en 1 vol. in-8, d.-rel. veau fauve.................. 15—»

Joli volume peu commun. La marque de l'imprimeur du roi à cette époque, *Thibaud Ancelin*, se trouve sur chacune des deux parties de ce volume.



1096. SETHOS, histoire ou vie tirée des monumens anecdotes de l'ancienne Égypte. Traduite d'un manuscrit grec (par l'abbé Terrasson). *Paris*, 1731, 3 vol. in-12, cartes, v. fauv. fil. (*Anc. rel.*).................................. 9—»

Exemplaire bien relié de la bibliothèque Champcenetz.

1097. SHELDON (*Frederick*). The minstrelsy of the English Border. Being a collection of ballads, ancient, remodelled, and original, founded on well known border legends, with illustrative notes. *London*, 1847, 1 gros vol., format petit in-4, cartonné................................ 14—»

Ce volume n'est pas seulement remarquable par sa belle impression typographique, disposée avec goût et tirée avec soin, mais aussi par le choix des pièces de poésies précédées d'intéressantes notices qui entrent dans sa composition.

1098. SIMLER. La République des Suisses, comprinse en deux

livres contenans le gouvernement de Suisse, l'estat public des treize cantons, et de leurs confederez, l'origine et les conditions de toutes leurs alliances, batailles, victoires, conquestes, et autres gestes mémorables, depuis l'empereur Raoul de Habspourg, jusqu'à Charles V. Decrite en latin par Josias Simler de Zurich, et nouvellement mise en françois (par Innocent Gentillet). *Paris, J. du Puys*, 1579, petit in-8, v. f.............................. 18—»

Volume très-bien conservé et orné de très-jolies figures sur bois.

1099. Somaize (*Ant. Baudeau de*). Le grand dictionnaire des prétieuses ou la clef de la langue des ruelles. *Paris*, 1660, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Simier*). Rare... 25—»

1100. Stuart Costello (*Louisa*). The rose garden of Persia. *London*, 1845, in-12, cart. non rogn.............. 12—»

Ce volume est vraiment un chef-d'œuvre typographique. Des entourages à toutes les pages, des vignettes en grand nombre y sont tirées en encre rouge, plusieurs sont coloriées avec soin, à l'instar des miniatures de l'Orient.

1101. Tableau historique, généalogique et chronologique des trois cours souveraines de France (par Bousquet). *La Haye*, 1772, in-8, veau fauve, fil. (*Padeloup*)............. 12—»

D'un vrai intérêt historique. Le tableau de la puissance législative et du pouvoir judiciaire y est divisé en trois colonnes, que l'auteur distingue sous les titres de *cour législative, cour de la pairie* et *cour palatine*, et qui contiennent le sommaire des actes de ces trois pouvoirs, comparés depuis l'origine de la monarchie jusqu'au commencement du dernier siècle.

1102. Tillet. Recueil des Rois de France, leurs couronne et maison, par J. du Tillet; plus une chronique, par J. du Tillet, évesque de Meaux : édition augmentée d'inventaires et d'une suite de la chronologie. *Paris, P. Mettayer*, 1618, 2 tom. en un gros vol. in-4, veau ant. fil. fig. sur bois........ 14—»

Bonne édition complète de ce trésor d'érudition historique.

1103. Tristan l'hermite. Ses poësies galantes et héroïques. *Paris*, 1672, in-4, veau fauve, fil. tr. dor. (*Closs*)... 18—»

François Tristan l'Hermite, poëte dramatique, gentilhomme ordinaire de Gaston de France, et un des quarante de l'Académie françoise, étoit natif de Sollers, province de la Marche; il étoit né en 1601, et mourut le 7 septembre 1654. Volume orné de portraits et de très-belles figures, une légère piqûre dans la marge.

1104. Tutelle (la) des Roys mineurs en France, avec des reflexions politiques sur le gouvernement de l'Estat, de chaque roy mineur. *S. l.*, 1652, pet. in-4, d.-rel. mar. r... 9—»

1105. Vaines (Dom de). Dictionn. raisonné de diplomatique, contenant les règles principales et essentielles pour servir à déchiffrer les anciens titres, diplômes et monumens, ainsi qu'à justifier de leur date et de leur authenticité. *Paris*, 1774, 2 vol. in-8, veau marb........................ 26—»

Bon exemplaire d'un bon livre.

1106. Vie de Caylus, évêque d'Auxerre (par l'abbé Detty). *Amsterdam*, 1765, 2 vol. in-12, v. f. (*Exempl. de Soubise*)...................................... 8—»

1107. Vie (la) de Nivet, dit Fanfaron, qui contient les vols, meurtres qu'il a faits depuis son enfance, jusqu'au jour qu'il a été rompu vif en place de Grève, avec Beauvoir son maître d'école, Baramon et Mancion ses complices. *Paris, Luc Nyon*, 1729, in-12, br. n. rogné.................. 7—»

1108. Voeni (*Othonis*) emblemata horatiana, imaginibus in aes incisis atque latino, germanico, gallico et belgico carmine illustrata. *Amstelod.*, 1684, in-8, v. gr........ 22—»

Exemplaire en grand papier très-beau d'épreuves pour les 103 figures gravées qui accompagnent le texte.

1109. Voltaire. La Pucelle d'Orléans. *Paris*, an vii, 2 vol. gr. in-8, cuir de Russie, fil. tr. dor. (*Kœlher*).......... 45—»

Très-bel exemplaire papier vélin, et enrichi de très-jolies figures de Marillier.

1110. Wood. The ruins of Palmyra and Balbec, by Rob. Wood, esq. *London, Pickering*, 1827, gr. in-fol. avec 46 planch. grav. par Fourdrinier, etc., dos et coins de mar. v.. 36—»

1111. Yver. Le printemps d'Yver: contenant cinq histoires, discouruës par cinq journées, en une noble compagnie, au chateau du Printemps : par Jacq. Yuer, seigneur de Plaisance et de la Bigottrie. *Paris*, 1584, in-16, mar. vert, tr. dor. (*Simier*)...................................... 35—»

Bel exemplaire. *Le Printemps d'Yver* est un fort joli petit livre qui donne une idée avantageuse et qui ne peut manquer d'être vraie, de la bonne compagnie à cette époque. Il contient aussi quelques poésies françoises.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1112. BARROIS. Dactylologie et Langage primitif restitués d'après les monumens. *Paris*, 1850, 1 gros vol. in-4, pap. de Holl .... 72—»

Nous ne pouvons mieux faire connoitre le livre qu'en transcrivant l'avis *au lecteur*. « Il faut de puissans motifs pour abandonner les routes suivies par le temps, comme il est indispensable de produire ses garans lorsqu'on prend une direction nouvelle. Ennemi des systèmes et des idées préconçues, nous étudions les monumens matériels, avec l'espoir de pénétrer le secret de leur origine, de reconnoitre les prémisses, pour expliquer les conséquences devenues des faits.

« Obligé d'employer l'érudition archaïque, parce que du berceau primitif peuvent seules descendre les lumières qui éclairent notre sujet, nous devions ou négliger nos preuves, ou employer le langage scientifique, peu attrayant pour le lecteur.

« Espérant affranchir l'esprit de toute contention, et mettre à la portée de chacun les clartés puisées aux textes originaux, indépendamment des faits révélés par les monumens, nous nous sommes restreint, dans nos prolégomènes, à exposer les argumens avec simplicité, d'après leur connexion suivie, réservant nos citations et nos éclaircissemens pour les divisions spéciales.

« Dans leur laconisme, ces prolégomènes montrent une forme dogmatique et tranchante éloignée de nos habitudes. Pour les lecteurs auxquels une simple énonciation paroîtroit trop absolue, nous les prions de recourir aux chapitres particuliers, toujours indiqués par des chiffres d'ordre; ils y trouveront la série des preuves matérielles et logiques que nous soumettons avec conviction et confiance. J. BARROIS. »

1113. ELOI JOHANNEAU. Nouvelle restitution et explication d'une inscription gréco-latine du IVe siècle, tracée sur un vase de terre cuite trouvé près de Bourges, en 1848. *Paris*, 1850, br. in-8.

1114. JUBINAL. (*Achille*). Une lettre inédite de Montaigne à Henri IV accompagnée de quelques recherches à son sujet. *Paris*, 1850, br. in-8.......................... 1 f. 50 c.

Cette deuxième édition est augmentée, mais d'un autre côté diminuée d'un avant-propos et de quelques pages qui se trouvent dans la première. (Voy nº 584 du catalogue de cette année.)

1115. ULYSSE CAPITAINE. Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois. *Liége, Desoer*, 1850, in-12, de 344 pages............ 4—»

Curieux volume, fruit de plusieurs années de consciencieux et laborieux travaux. Ces recherches remontent depuis 1688 et se terminent en 1849. C'est l'histoire de la presse périodique à Liége pendant cet espace de temps, avec les indications de ce qui a paru de chaque recueil, des rédacteurs, des feuilles qui subsistent encore, etc.

1116. LIBRI. Rapport de M. Boucly, suivi du procès intenté par M. Libri contre les gérants du *Moniteur universel* et du *National*. *Paris*, 1850, in-8, *tirée* à 200 *ex*............. 1—»

1117. — Bibliothèque de M. Guill. Libri ; — Archives et Bibliothèques de France; par le baron de Reiffenberg (Extrait du *Bulletin du Bibliophile belge*). 4 pages in-8, *tirées* à 200 *ex*....................................... 30 c.

1118. — Observations du Conservatoire de la Bibliothèque nationale au ministre de l'instruction publique, sur une brochure de M. Jubinal, relative à un autographe de Montaigne, avec une réponse de M. Paulin Paris. *Paris*, 1850, piqûre in-8, *tirée* à 200 *ex*................................ 75 c.

1119. — Réponse de M. Ach. Jubinal aux Observations du Conservatoire de la Bibliothèque nationale. *Paris*, 1850, piqûre in-8, *tirée* à 300 *ex*........................ 60 c.

1120. — Lettre de M. Libri à M. le ministre de la justice, suivie d'une lettre du même à M. F***. *Paris*, 1850, piqûre in-8, *tirée* à 200 *ex*................................ 90 c.

1121. — Affaire Libri (Arrêts et ordonnance relatifs à l'). 4 pages in-8 *tirées* à 200 *ex*........................... 30 c.

1122. — Lettre de M. Libri à M. Barthelemy-Saint-Hilaire, administrateur du Collége de France. *London*, 1850, br. in-8.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; J. CHENU; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 20 et 21.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1850.

Sommaire des numéros 20 et 21 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

NOTICES BIOGRAPHIQUES

ET LITTÉRAIRES.

NICOLAS RAPIN.

Avoir été un des plus nobles caractères de son temps; avoir été un des premiers poëtes de cette grande littérature du XVIᵉ siècle, qui nous paroît plus belle à mesure que nous l'étudions davantage; avoir été un des auteurs de la Satire Ménippée, et avoir ainsi influé puissamment sur les destinées de son pays, voilà, certes, assez de titres à l'estime et à l'admiration des hommes. Et pourtant, qui de nos jours lit Nicolas Rapin? Qui s'avise d'aller feuilleter ses œuvres oubliées dans quelque coin poudreux des bibliothèques publiques? C'est à peine si son nom aperçu dans des notes éparses de la Satire Ménippée, ou dans de savans recueils bibliographiques, attire l'attention des lecteurs amis des lettres. Bien peu, j'en suis convaincu, prennent la peine de lire ses poésies françoises, et encore moins ses poésies latines qui faisoient autrefois l'admiration de tous les beaux esprits.

Celui qui écrit ces lignes, coupable d'avoir commis quelques vers, péché qu'on lui pardonnera sans doute à raison de son extrême jeunesse, n'auroit probablement jamais songé à ouvrir l'in-quarto qui contient les œuvres du poëte poitevin, si, né dans la même province et dans la même ville, il n'y avoit été entraîné par une curiosité respectueuse et en quelque sorte

filiale. Expliquer comment le sentiment de curiosité s'est transformé et est devenu un sentiment profond d'admiration, ne sera pas chose difficile: il suffira de faire au hasard quelques citations. Je regrette seulement qu'une plume plus exercée que la mienne ne soit pas venue rendre à Nicolas Rapin la place qu'il mérite par la supériorité de son esprit et la noblesse de son caractère.

Nicolas Rapin naquit en 1535, à Fontenay-le-Comte, d'une famille de magistrats où l'indépendance et l'incorruptibilité étoient des vertus héréditaires. Il ne fut point fils d'un prêtre, comme le prétendent les *Scaligerana*, œuvre spirituelle et bouffonne, où Scaliger, au lieu de faire de l'histoire et du portrait, n'a fait que du pamphlet et de la caricature (1). Scaliger, d'ailleurs, avoit conservé sa vieille rancune de huguenot contre Rapin, qui, éloigné des excès de la ligue catholique, ne détestoit pas moins ceux de la ligue protestante. On doit donc révoquer en doute l'assertion de Scaliger, et s'en rapporter aux autres biographes, qui tous tiennent son opinion pour peu sérieuse (2). Après avoir fait ses études à Poitiers en compagnie de Scévole de Sainte-Marthe, avec lequel il vécut toujours dans une grande intimité, et s'être fait recevoir avocat au parlement de Paris, il retourna dans sa ville natale où il exerça la charge de sénéchal. Il se maria en 1665, et eut sept enfans. La

(1) Pour juger de l'autorité que peut avoir Scaliger en pareille matière, il suffit de le citer : « *Tous ces gens de Fontenay ne valent rien*, dit-il, et M. Rapin, à qui j'ai sauvé la vie ; il le confessa bien. Il étoit fils d'un prêtre, devint maire de Fontenay, et fit meurtrir quelques gens de la religion, tellement qu'aux grands jours il fut poursuivi par tous ceux de sa ville et catholiques et réformez, et de toute la noblesse du bas Poitou. Je m'opposai seul à tout cela ; il m'avoit corrompu par ses vers, et savoit bien que j'avois grand crédit auprès de M. le président de Harlay ; je lui fis sauver la vie, tellement qu'il aime maintenant beaucoup ceux de la religion. » (*Scaligerana*, article Rapin.)

(2) Voyez les Mémoires de Nicéron, le Dictionnaire de Bayle, Duverdier et La Croix du Maine, et la Bibliothèque du Poitou de Dreux-Duradier.

confiance de ses concitoyens l'appela peu de temps après à la mairie de Fontenay, et il étoit maire de cette ville quand les protestans s'en rendirent maîtres après un siége des plus opiniâtres. Les réformés croyant avec raison que le maire Rapin étoit un de ceux qui avoient le plus encouragé à la résistance, ne voulurent jamais le comprendre dans la capitulation. Ils le firent chercher pour le mettre à mort; mais Rapin, déguisé en domestique, se réfugia dans la maison d'une pauvre femme, où il resta caché jusqu'à ce qu'il se fût retiré à Niort avec quelques autres de ses compatriotes. Quelque temps après, la paix étant conclue entre les deux partis qui divisoient alors la France, il revint à Fontenay où il reprit sa charge de sénéchal. Il la remplit avec une telle fermeté, qu'il s'attira la haine de ceux contre qui son devoir l'avoit forcé de sévir. Ses ennemis travaillèrent à faire dónner sa place à un autre; mais le Parlement, suffisamment édifié sur la moralité des adversaires de Rapin, le maintint à son poste.

Si active et si peu favorable à la poésie que fût la vie de Rapin, il n'en consacroit pas moins quelques heures à la culture des lettres. Dans les rares loisirs que lui laissoit sa charge, et outre les pièces de vers qu'il composoit de temps à autre, il traduisit le vingt-huitième chant du poëme de l'Arioste. Cette traduction, publiée en 1572, n'a point été insérée dans le recueil de ses œuvres complètes, qui parut après sa mort en 1610. Rapin dédia cette traduction aux demoiselles de Fontenay, quoique la partie du poëme qu'il avoit choisie ne fût pas précisément à la louange de leur sexe. Il le sentit lui-même, et tâcha d'arranger la chose dans sa préface. « Après avoir posé, dit-il, les raisons qui m'en pouvoient divertir, j'ai trouvé que je ne pouvois pas tromper ma première intention qui étoit de la traduire pour vous. Car combien que le conte soit aucunement injurieux, et véritablement un peu trop aigre contre les dames, je crois que vous ne prendrez pas moins de plaisir à voir blasmer le vice des méchantes, que vous feriez à lire les louanges des chastes et pudiques. » Cette préface est datée de Fontenay-le-

Comte, le 1er juin 1572, et la traduction est en forme de stances, chacune de huit vers de dix syllabes.

Rapin se trouvoit aux grands jours de Poitiers en 1579. Scaliger prétend qu'il y fut pour implorer l'appui et la grâce de Achille de Harlay. « Mais, dit Dreux-Duradier, il paroît que ce fut autant et plus pour cultiver l'estime de ses anciens amis et s'en faire de nouveaux, que pour y solliciter une affaire criminelle et sa grâce. Achille de Harlay, qui présidoit à ces grands jours, accompagné de Barnabé Brisson, qui y fit les fonctions d'avocat général, fut charmé de l'esprit délicat et des talens de Rapin pour les affaires et les belles-lettres. C'étoit un homme universel, un vrai Romain, qui quittoit sans embarras la robe pour l'épée, et qui figuroit aussi bien à cheval qu'au barreau et dans le cabinet. Sa muse se signala avec celle des savans qui se trouvèrent à Poitiers, sur différens sujets, et entre autres sur la puce de mademoiselle Desroches. » Cette puce, chantée par les plus célèbres avocats, lui donna occasion de faire cette épigramme :

Causidicos habuit vigilantes curia, namque
Illis perpetuus tinnit in aure pulex.

Charmé de l'esprit et du savoir de Rapin, le président de Harlay devint son protecteur, et l'ayant fait venir à Paris, lui procura la charge de lieutenant de robe courte. A partir de ce moment, Rapin devint l'ami et l'admirateur de ce grand homme, et il ne cessa de célébrer dans ses vers son courage et sa haute vertu. S'il est triste parfois de voir de grands écrivains faire fumer l'encens devant de grands seigneurs vulgaires, et prostituer leur muse à quelque banal protecteur, il est beau d'entendre la voix indépendante du poëte qui encourage son ami à mépriser les turpitudes de la cour, et à lutter contre le flot grandissant des fureurs populaires. Cela est beau, cela est grand surtout, quand celui à qui on s'adresse est un de ces caractères fortement trempés, habitués à entendre la vérité parce qu'ils ont coutume de la dire en face; enfin, quand celui

dont on fait l'éloge se nomme Achille de Harlay. Le sonnet que Rapin lui dédie est d'ailleurs aussi remarquable par la forme que par la pensée.

A ACHILLE DE HARLAY.

Courage, grand Achille, oppose à la fortune
Ce bouclier de Vulcain, ce mur de fin acier,
Ce rempart d'innocence en ce cœur justicier,
Comme un roc qui résiste au courroux de Neptune.

Ta vertu soit toujours toute telle et toute une,
Insensible aux appâts d'un puissant financier,
Impénétrable et sourde aux charmes d'un sorcier,
Qui de crainte et d'espoir ta constance importune.

Détourne tes pensers des faveurs de la cour,
Maintiens ton grave front, quoique le temps qui court
Désireroit des mœurs qui fussent moins austères.

Aux grands maux comme sont les nôtres d'à présent,
Le médecin perd tout qui se rend complaisant;
Les breuvages amers sont les plus salutaires.

Ces vers qui honorent à la fois et celui à qui ils s'adressent et celui qui a su les trouver dans son âme, sont à la fois d'un grand citoyen et d'un grand poëte. Quand on se reporte au moment où ils furent écrits; quand on songe à l'ascendant que le duc de Guise prenoit de jour en jour sur l'esprit du roi et sur l'esprit du peuple; quand on pense que c'étoit le moment où les Barnabé Brisson et les Duranti tomboient sous les coups des fanatiques déchaînés par la Ligue, et où Achille de Harlay lui-même présentoit sa poitrine aux factieux, on voit que ces vers ne sont pas seulement l'œuvre d'une inspiration poétique, mais d'une conviction courageuse et dévouée. Puis, quelle noblesse dans le ton! quelle énergie dans le style! Le dernier vers du sonnet surtout est remarquable par son expression simple et poétique; il est plein et ferme, et la pensée y coule, comme un fleuve entre ses deux rives, limpide et contenue.

Grâce à la protection d'Achille de Harlay, Rapin fut bientôt nommé grand prévôt de la connétablie. Les ennemis qu'il se fit dans l'exercice de cette haute magistrature, le firent chasser de Paris : mais Rapin en appela de cette injuste sentence. Il adressa à ce propos à Claude du Puy, membre du parlement de Paris et son ami, une requête en vers latins où il expose sa situation et où il demande non pas une grâce, mais justice. Je transcris la fin de cette pièce de vers qui me paroît fort remarquable :

Sic fato, *Puteane*, comparatum est
Ut qui commoda civium suorum
Procurant, patriumque publicumque
Privato anteferunt bono libenter,
Illos invidia usque prosequatur.
Quos ni protegat iste Galliarum
Integerrimus omnium senatus,
Jam non percipio vel undè sperem
Vel quo confugiam, quibusve in oris
Virtutis comes exulare possim.

Vos qui penditis æquitate lances
Hinc motam esse mihi videte litem,
Quod ægræ patriæ studens mederi
Augiæ et stabulum novum repurgans,
Effroni, indocili, improbæ juventæ
Tandem imponere cogitari habenas;
Si quid durius, acriusve gessi,
Illud, credite, postulavit usus,
Et licentia pervicax reorum :
Si feci malè judicate sontem,
Sin feci benè mittite innocentem.

Ces vers gagnèrent-ils la cause de Rapin ? Je ne sais ; mais peu de temps après, Nicolas fut rétabli dans sa charge, et il l'exerça jusqu'à l'époque où, fidèle à la cause du droit et du malheur, il suivit Henri III contraint de quitter sa capitale.

Les poésies intitulées : *les Plaisirs du gentilhomme cham-*

pêtre, ont un tour franc et délicat, et dénotent dans Rapin un sentiment exquis des beautés de la nature. Chose remarquable! tous les poëtes que le malheur des temps a forcés de prendre part aux guerres civiles, ont toujours senti la nécessité de détourner un instant leurs regards du spectacle des factions. Horace et Virgile, à peine échappés aux discordes intestines, ont besoin de se séparer du monde, de s'asseoir sur le bord des ruisseaux, à l'ombre des forêts, et de retremper leur âme dans la sérénité de la vie champêtre : de même, Rapin cherche à oublier la part plus ou moins active qu'il a prise dans les luttes civiles, et se repose un instant dans les calmes et poétiques contemplations. C'est qu'en effet, les arbres verts, les prés qu'émaille la rosée, les vastes cieux, et le cri aigu de la cigale qui se fait entendre au moment où le soleil et les vapeurs brûlantes de la terre engourdissent le moissonneur, les grands horizons et les grands spectacles de la nature prêtent plus à la poésie que le bruit de la rue et les hurlemens du carrefour. Aussi Rapin vit-il alors son talent s'adoucir, et sa muse chanter d'une voix plus suave. Retiré dans son château de *Terre-Neuve*, loin de Paris, qu'il aimoit, mais où il menoit une vie trop agitée pour cultiver la poésie, il composa des vers dont la fraîcheur contraste heureusement avec les préoccupations qui devoient assiéger son âme. Voici quelques-uns de ces vers qu'on me saura peut-être gré de reproduire. Le poëte, comme le titre l'indique, passe en revue les différens plaisirs du campagnard :

Maintenant tout seul il visite
Ses champs de semence couverts,
Qui ont dessus le dos écrite
Une espérance non petite
Pareille aux fleurs des arbres verds.

. . . .
. . . .

Maintenant il se vient estendre
Sous un vieux chêne dans les boys,

Couché dessus l'erbette tendre,
En un lieu d'où il puisse entendre
Des oiseaux la plainctive voix.

Tantôt, sur la belle verdure,
Les fleurs du dos il va foulant
Auprès d'une fontaine pure,
Pour s'endormir au doux murmure
D'un ruisseau lentement coulant.

Et si par fortune il rencontre
La bergère assise à l'écart,
Le doux jeu d'amour il lui montre,
Ou se contente de la montre,
S'il n'y peut avoir plus grand part.

....

Puis aussitôt que les fleurettes
Tombent à la chaleur du ciel,
Il met en des cruches bien nettes
Le doux ouvrage des avettes,
Séparant la cire du miel.

Et lorsque le soleil déserre
Ses rayons pour la fenayson,
Les foings en ses greniers il serre,
Les lins il arrache de terre,
Pour mesnager à la maison.

Puis voicy les belles mestives
Dont le proffit et la valeur
Rend les familles attentives,
S'offrant aux peines excessives
Du travail et de la chaleur.

Ce n'est rien qui ne voit le maistre,
Quelquefois au plus fort du chault,
Au milieu des champs apparoître,
Et tous ses ouvriers recognoître
Et pourvoir à ce qui deffaut.

. . . .

Mais quand l'automne vient estendre
Mille fruits de son large sein :
Oh quel plaisir il a de prendre
La pomme rouge que vient rendre
Une ente faite de sa main.

Et cette grappe souveraine,
Digne présent de l'immortel,
Pour en faire, à la Magdelaine,
Une dévotieuse estrenne
Au plus beau lieu du grand autel.

Oh ! que les tonneaux il arrange
Et sa futaille de bon cœur,
Pour y recevoir la vendange,
Et voir le gratieux eschange
D'un fruit noir en rouge liqueur.

Oh ! quel plaisir quand il entonne
Ce breuvage desia fumeux,
Et qu'en un muyd il emprisonne
Ce dieu furieux qui bouillonne
D'un flot et reflot écumeux !

Que s'il a chez lui de fortune
(Chose rare pour le jour d'huy !)
Une femme non importune,
Qui de cette charge commune
Reçoive la part comme lui.

Telles que celles du vieil aage,
Dont les maris bons aux charroys,
Retournant de leur labourage,
Engendroient, d'un masle courage,
Des capitaines et des roys.

. . . .

Sa mesnagère alors regarde
D'avoir du fruit le long de l'an,

Et pour luy de bonne heure garde
Ceux qui sont de meilleure garde,
Du bon-chrétien et du milan.

Mais quand les pluyes et la glace
Ramènent la froide saison,
Pour n'estre oisif en une place,
Il va s'échauffer à la chasse
D'un loup ou de la venaison,

Et pour le plaisir il assemble
Ses meilleurs voisins d'alentour,
Qui amassent leur meute ensemble,
Et comme bon à chacun semble
Se vont visiter tour à tour.

....

Vivez donc aux champs, gentilshommes,
Vivez sains et joyeux cent ans,
Frans du malheur des autres hommes,
Et des factions où nous sommes
En un si misérable temps.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce recueil, c'est un sonnet où il exprime le regret de ne pouvoir passer ses jours à la campagne, aux pieds de celle qu'il aime, loin des intrigues et des déchiremens des partis. Écoutons-le :

Me faut-il donc quitter ces solitaires roches,
Ces cousteaux verdoyans, ce goulet et ce boys,
Et ce friche et ces prés et la playsante voix
D'écho qui me répond de ces vallées proches,

Pour retourner ouyr un triste son de cloches,
Un bruit perpétuel d'hommes et de charroys,
Pour ne plus voir de l'air qu'entre deux hauts paroys,
Et un meslage épais de mules et de coches!

Oh! que je vive ici sans honneur et sans nom,
Plutôt qu'aller gaigner un immortel renom,
Et quitter pour si peu la liberté rustique.

Il me plaist de mourir en un exil si doux,
Loin du bruit du palais et toujours près de vous,
Qui me serez et prince et peuple et république.

A l'exception du dernier vers, qui sent un peu le langage de l'école, ce sonnet est d'un sentiment vrai et naturel. C'est bien là Paris et ses hautes murailles qui vous interceptent le soleil et la lumière, Paris et son bruit continuel d'*hommes et de charroys*, Paris et ses cris assourdissans. Mais voyons un sonnet d'un autre genre que Rapin paroît avoir composé aux Sables d'Olonne, étant probablement allé prendre les bains de mer dans cette ville :

Sur le sablon poly de l'olonnoyse rive,
Plus uniment paré que le fond d'un tableau,
Je grave avec mes doigts et du bout d'un cousteau
De nos noms assemblés la liayson nayfve;

Mais si tost que le flux de la mer qui arrive,
Escumant et bruyant, couvrira le port d'eau,
Puis, d'un soudain retour, essuyra de nouveau
Le havre détrempé de l'onde fugitive,

Je verrai tout à coup mon labeur effacé,
Et du premier labeur, en cent lieux compassé,
Rien plus n'apparoîtra sur le nouveau rivage.

O inconstante mer, et ô sablon moqueur !
Je ne veux plus graver ce chiffre qu'en mon cœur,
Où la mer ni la mort ne sauroient faire outrage.

Un sentiment mélancolique et profond règne dans ces derniers vers. Ce sonnet est digne d'aller de pair avec ceux de Ronsard : il est peut-être même d'une touche plus délicate. On ne comprend pas, en le lisant, comment Brossette, Pasquier et Nicéron ont pu dire que les poésies françoises de Rapin étoient inférieures à ses poésies latines.

Mais Rapin ne devoit pas rester longtemps à écouter dans sa patrie le chant des oiseaux et les échos des collines : Henri III

étant tombé sous le poignard d'un assassin, il n'hésita pas à reconnoître la légitimité de Henri IV, et il se rendit même auprès de lui pour le soutenir de son épée. Il assista à la bataille d'Ivry et s'y conduisit en brave. Le maréchal d'Aumont, sous les yeux de qui Rapin signala son courage, parla avantageusement de lui à Henry IV, et le roi demanda qu'on lui présentât le soldat-poëte. Nicolas profita de cette occasion pour offrir au roi des vers où il exprimoit avec énergie son opinion sur les hommes et les choses; en voici quelques-uns :

Invicte princeps et tui decus secli,
Solio in avito te ipsa collocant fata,
Manusque tradunt gemina sceptra felici,
Ex hoste Ibero, quæ recepta gestabis :
Hoc una quondam de tribus soror nevit,
Quin si negetur capitis aureum insigne,
Sacrumque olivum regibus datum Gallis,
Quod præpes alto candida attulit cœlo,
Non id vetabit more quin patrum regnes.
Regem coronat, regem inaugurat virtus.

Il présenta également au roi le sonnet suivant :

Mais où est maintenant cette pompeuse armée,
Qui sembloit tout le monde ensemble despiter,
Menaçant de ravir le sceptre à Jupiter,
Du sang et du butin des François affamée?

Tout ce grand appareil s'en retourne en fumée,
Et le prince de Parme est content de quitter
Les gages du serment qu'il ne peut acquitter,
Ayant perdu ses gens, son temps, sa renommée.

Henry, le plus grand roy que la France eût jamais,
Tu le suis, tu le bats, en route tu le mets,
Il se cache, s'enfuit, honteux, despit et blesme :

Espagnols, apprenez que jamais estranger
N'attaqua le François qu'avec perte et danger ;
Le François ne se vainc que par le François même.

Je crois qu'il seroit difficile de trouver de plus beaux vers dans les poëtes du XVIe siècle; ils respirent le patriotisme le plus pur et le plus ardent.

Le François ne se vainc que par le François même!

Le poëte poitevin prévoyoit-il donc que deux cents ans après lui, les habitans de sa province tiendroient en échec le gouvernement de la Convention, et résisteroient aux armées qui faisoient trembler l'Europe. Chose remarquable! la guerre de la Vendée est venue ajouter une nouvelle force aux paroles de Rapin et leur imprimer, après deux siècles, un sceau frappant de vérité: le vieux poëte a donc dû tressaillir dans sa tombe en entendant le canon retentir près de sa ville natale, et en voyant lutter sur la terre vendéenne les Cathelineau et les Hoche, les Marceau et les Charette, les Larochejaquelein et les Kléber.

Mais tout cela ne suffisoit pas à l'activité et à l'impatience de Rapin. Désirant voir s'avancer les événemens et sortir son pays de la crise où le maintenoit l'ambition du duc de Mayenne, il quitta définitivement l'épée pour prendre la plume. Mais cette plume fut une arme entre ses mains; en compagnie de Gillot, de Pilhou, de Leroy, de Chrétien et de Passerat, il rédigea la Satire Ménippée et porta le dernier coup au parti ligueur. On attribua d'abord à Rapin seul la rédaction du *Catholicon*, mais il est certain qu'il eut ces cinq collaborateurs. Il passe pour y avoir fait la harangue du docteur Rose, celle de l'archevêque de Lyon et celle du sieur d'Engoulevent. On croit aussi qu'il est, avec Passerat, l'auteur des épigrammes latines et françaises.

La Satire Ménippée servit mieux la cause de Henri IV que n'auroient pu le faire les plus brillantes victoires. Ce fut ce livre qui détermina en faveur de la royauté une grande partie de la bourgeoisie françoise, celle qui composoit alors le parti politique. Éloignée en effet de la démagogie de la Ligue par l'instinct de conservation et par le bon sens qui lui est naturel, éloignée également de l'aristocratie protestante, elle devoit

chercher ailleurs le point d'appui qui lui manquoit. Elle le trouva dans la royauté. Religieux, sans être vendus aux jésuites; royalistes, sans vouloir reconstruire autour de la couronne les débris de la féodalité, les auteurs de la Satire Ménippée donnèrent une immense popularité aux idées monarchiques, et le parti politique, qui n'avoit été d'abord qu'un imperceptible noyau d'hommes de raison et de principes, devint la France entière. Honneur donc aux citoyens qui se dévouèrent alors à la cause de la liberté et de la royauté nationales! car, sans eux peut-être, le pays auroit été en butte aux excès de la démagogie, ou auroit vu se renouer les tronçons de cette aristocratie qu'avoient taillée en pièces Louis XI et la Saint-Barthélemy. Grâce aux écrivains de la Satire Ménippée, le parti national triompha, et le parti des étrangers disparut sous le souffle de la France. Grâce à eux, le roi Henri IV fit son entrée à Paris le 22 mars 1594, et son arrivée dans sa capitale ne coûta pas une goutte de sang françois (1).

Après la rentrée du roi, Rapin fut rétabli dans sa place de grand prévôt de la connétablie; mais les fatigues de tout genre qu'il avoit éprouvées le forcèrent bientôt à se démettre de cette charge, et il retourna vivre tranquillement au milieu de ses champs, dans la jolie maison de campagne qu'il avoit fait bâtir auprès de Fontenay-le-Comte. Là, retiré des affaires, et loin des intrigues, il partageoit son temps entre ses amis et ses livres. L'étude et la poésie charmèrent ses dernières années. Tout ce qu'il y avoit d'hommes distingués par la naissance ou l'intelligence alloit le voir dans sa solitude; le duc de Sully,

(1) Le mardi vingt-deuxième jour de mars 1594, à sept heures du matin, le roy entra dedans Paris par la même porte que le feu roy en étoit sorti, et fut la ville réduite en son obéissance, sans saq et sans effusion de sang, fors de quelques lansquenets qui voulurent mener les mains, et deux ou trois bourgeois de la ville; la vie desquels le roy dit depuis avoir le désir de racheter, s'il eût été en sa puissance, de la somme de cinquante mille écus, pour laisser un singulier témoignage à la postérité, que le roy avoit pris Paris sans le meurtre d'un seul homme. (*Journal de l'Étoile.*)



ministre de Henri IV, lui fit un jour cet honneur. On trouve dans ses poésies françoises les vers qu'il lui adressa à son passage à Fontenay. Ce sont trois sonnets à la louange du duc que Rapin met dans la bouche des trois poëtes qui alors passoient pour les premiers génies du monde, Homère, Virgile et Ronsard (1).

Je transcris littéralement ces trois sonnets avec l'avertissement en prose dont le fait précéder, dans l'édition de 1610, l'éditeur des poésies de Rapin :

Ces trois sonnets, avec quelques poésies de l'invention de l'auteur, furent récités par trois jeunes enfans habillés à l'ancienne façon des poëtes, lorsque M. de Sully fit son entrée à Fontenay et visita la maison de Rapin, appartenant audit sieur Rapin.

Homère parle :

Magnifique seigneur, tout plein de valeur haute,
Qui fais que notre ouvrage en France soit vanté,
Des Champs Élysiens nous avons remonté
En faveur de celui que tu choisis pour hoste.

Moi qui d'un fort clairon, sur la troisième coste,
Des princes Argiens la victoire ay chanté,
Et l'éternel courroux d'Achille non dompté,
Et d'Ulysse facond la vigilance caulte ;

Moi qui ay remporté le prix sur tous les Grecs,
Qui ay su de nature et du ciel les secrets,
Et rendu par mes vers l'honneur à la milice,

(1) Quoique la postérité n'ait pas confirmé le jugement des contemporains, on sera moins étonné de voir Ronsard placé à un tel rang, comme poëte, depuis que M. de Sainte-Beuve l'a relevé du mépris où l'avoient fait tomber le XVIIe siècle et Boileau. (Voyez le *Tableau de la poésie françoise au XVIe siècle.*)

Je sors à l'air françois, par le vouloir des dieux,
Pour venir enchanter tous ces aimables lieux,
Tes faits qui passent ceux et d'Achille et d'Ulysse.

Virgile à monsieur de Rosny.

De ce fond caverneux où jadis mon Énée,
Par la sainte prêtresse aux enfers fut conduit,
Je sors à l'air du ciel à quoy rien ne m'induit,
Que le désir de voir cette belle journée;

Sur les chantres romains la palme m'est donnée;
J'ai l'amour des pasteurs, au chalumeau réduit,
Puis, grossissant ma voix par un plus fort conduit,
J'ai, pour les grands guerriers, la trompette entonnée,

Mécène, auprès d'Auguste, en crédit me monta,
Et ma muse sa gloire aux laboureurs conta,
Lui rendant de ses biens la récompense juste.

Aussi ton hoste et ceux qui sont chéris de moi,
Attendent, grand Rosny, tout leur secours de toi,
Qui est plus que Mécène auprès d'un autre Auguste.

Ronsard au même seigneur.

Les François m'ont tenu pour un second Terpandre,
Tant que j'ai souspiré cet air de l'univers,
Ayant premier osé par mes écrits divers,
D'un clairon plus hautain ma renommée espandre.

Je chantai sur mon luth les amours de Cassandre,
Quand Charles, mon grand roy, désireux de mes vers,
Me fit sonner francus; mais sur les myrthes verts,
Devant l'œuvre parfait il lui convint descendre.

Oh! si un tel patron que toi m'eust assisté,
J'eusse plus ardemment sur l'ouvrage insisté,
Et porté son renom jusqu'aux peuples estranges.

Courage, grand Béthune, en faveur de celuy
Que tu viens honorer de ta veue aujourd'huy,
Nous venons enseigner à chanter tes louanges.

Ce fut à peu près à la même époque que Rapin adressa une pièce de vers à Louis Dollé, avocat au parlement de Paris, qui avoit plaidé pour les curés de Paris contre les jésuites. L'Université avoit présenté requête à la cour du parlement, tendant à ce que les jésuites fussent *exterminés de tout le royaume de France*. La plupart des curés intervinrent, se plaignant que les jésuites entreprenoient d'administrer sans la permission de l'autorité supérieure et empiétoient constamment sur leurs attributions. Ils s'appuyoient aussi sur ce que l'ordre des jésuites n'avoit pas été approuvé par l'Église gallicane. Louis Dollé, avocat au parlement, chargé de cette cause, conclut à ce que les jésuites fussent condamnés à sortir du royaume, et que défense leur fût faite d'administrer les sacremens. A ce propos, Rapin qui avoit conservé contre les jésuites la haine qu'il avoit toujours vouée aux ligueurs, envoya à Louis Dollé des vers très-violens qui furent insérés à la suite de son plaidoyer, dans le VI[e] volume des Mémoires de la Ligue. On voit par ces vers, que les griefs contre les jésuites ont toujours été les mêmes, et que les attaques dirigées contre eux dans le XVIII[e] et le XIX[e] siècle n'ont pas tout à fait le mérite de la nouveauté. Voici quelques strophes de la pièce que Rapin adressoit à ce sujet à Louis Dollé.

La cour heureusement pourvue
De juges vertueux et droits,
Quand l'occasion s'en est vue,
A chassé ces meurtriers de rois.

Ces meurtriers qui de vains scrupules
Bourrelant les confessions,
Sous le beau lustre de leurs bulles
Attrapoient nos successions,

Et couverts d'un peu de science,
Dont ils faisoient montre à vil prix,
Par mille cas de conscience
Traversoient les foibles esprits.

Pernicieuses synagogues
De sorciers et de charlatans,
Qui perdez, par vos fines drogues,
La jeunesse de notre temps,

Allez débaucher en Espagne
Les enfans de bonne maison,
Et répandez à la campagne
Vos grains bénis et vos poisons;

Fuyez d'ici, race damnée,
Allez ailleurs faire dessein;
Le sénat vous a condamnée,
L'air françois ne vous est pas sain.

Il est impossible de lire ces vers sans songer à la fameuse chanson de Béranger, qui commence ainsi:

Hommes noirs, d'où sortez-vous?

C'est la même haine, la même ironie, ce sont presque les mêmes expressions.

Mais tout cela n'enrichissoit pas Rapin. L'ancien soldat des armées de Henri IV, l'ancien grand prévôt de la connétablie et l'ami du duc de Sully, avoit sans doute beaucoup de réputation et beaucoup d'honneur, mais il avoit fort peu d'argent, et sa vieillesse paroît avoir été tourmentée par les soucis domestiques et les préoccupations pécuniaires. Père de sept enfans et poursuivi par un nombre assez considérable de créanciers, il fit passer devant les yeux du duc de Sully, le bilan de sa modique fortune, afin de l'intéresser à sa malheureuse position. Les vers qu'il lui adressa à ce sujet sont pleins d'une tristesse amère et orgueilleuse, et on sent qu'il a dû souffrir en les écrivant.

Je suis de sept enfans chargé,
A cent créanciers engagé,
Et mes forces sont consommées
Des frais que j'ai faits aux armées.

Mais je ne suis assez prudent
Pour être à la cour impudent,
Et plustôt que de m'y résoudre,
J'endurerois cent coups de foudre.

Bref, si aujourd'huy ou demain
Vous ne tenez un peu la main,
Que mieux cy-après on me traite,
Je puis bien sonner la retraite.

D'offices et d'états privé,
Je m'en irai vivre en privé;
Car c'est le point où je me fie
Au bout de ma philosophie.

....

J'espère que le temps viendra,
Durant ce roy-ci, qu'on tiendra
D'un homme de bien plus de compte
Qu'on ne tient d'un duc ou d'un comte.

Pour le moins, j'aurai eu ce bonheur
D'enrichir d'amis et d'honneur,
Et si la pauvreté me fasche,
La mort m'y donnera relasche.

Cette pièce de vers, une des dernières qu'ait composées Rapin et qui se trouve dans l'édition de 1610, est remarquable par le sentiment de fierté qui y domine. On voit par deux ou trois de ces strophes que le royalisme et le besoin d'argent n'étoient pas chez notre poëte incompatibles avec l'indépendance. Comme on le voit, il n'aimoit pas la cour. Étoit-ce simplement chez lui orgueil de bourgeois, ou sentoit-il en homme de raison et de conviction que les courtisans ne cherchent dans la royauté, que la satisfaction de leurs vanités mesquines? je ne sais; mais toutes les fois qu'il peut montrer son esprit d'hostilité contre l'aristocratie de cour, il ne manque pas de le faire. Déjà il avoit dit à Achille de Harlay :

Détourne tes pensers des faveurs de la cour.

Le voilà maintenant qui s'écrie :

Mais je ne suis assez prudent
Pour être à la cour impudent,
Et plustôt que de m'y résoudre,
J'endurerois cent coups de foudre

. . . .

J'espère que le temps viendra,
Durant ce roy-ci, qu'on tiendra
D'un homme de bien plus de compte
Qu'on ne tient d'un duc ou d'un comte.

On voit que le plus ardent de ses désirs est de voir préférer le talent et la vertu au privilége de la naissance. Sans ses antécédens royalistes et le dévouement qu'il avoit montré à la cause de Henri IV, on pourroit presque, de nos jours, prendre Rapin pour un républicain qui devançoit l'heure des siècles. Mais il n'y a pas à s'y méprendre, et d'ailleurs ses protestations continuelles de fidélité au roi ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

Du fond de sa retraite, il écrivoit assez souvent à ses illustres amis; Gillot, de Harlay, Petau, Sainte-Marthe et du Puy (1) étoient avec lui en correspondance habituelle; mais cela ne suffisoit pas à Rapin, et il désiroit ardemment revoir ceux dont les qualités charmoient son esprit et son cœur.

Un jour, dans l'hiver de 1608 à 1609, malgré la distance et la rigueur de la saison, que son âge et ses infirmités rendoient plus difficiles à supporter, il entreprit de faire le voyage de Paris; mais l'intensité du froid le rendit malade dès Poitiers. Il ne put aller plus loin, et après avoir souffert pendant quel-

(1) Il y a, à la Bibliothèque nationale, quatre lettres manuscrites de Rapin adressées à M. Dupuy, avocat au parlement de Paris; elles ne rénferment rien de bien remarquable.

ques semaines, il mourut à l'auberge du *Petit More*, entouré des consolations de sa famille et de la religion (1).

(1) Voilà ce que dit, au sujet de la mort de Rapin, le P. Garasse, dans sa doctrine curieuse.

« L'an 1608, en décembre, je me trouvai dans Poitiers, à la mort de M. Rapin, lequel ayant vécu soixante-quatorze ans avec un assez grand libertinage, suivant la fougue du siècle et de ses premières humeurs, qui l'engagèrent en des connoissances assez dangereuses, après avoir langui quelques semaines, mourut entre les mains de quatre pères de notre compagnie, avec un ressentiment merveilleux de ce qu'il rendoit si heureusement son âme entre les mains de ceux qu'il avoit persécutés toute sa vie sans les cognoître; or, s'étant confessé, ce qu'il fit avec un très-vif ressentiment de ses fautes, devant que de recevoir le saint sacrement, dans sa chambre du *Petit More*, où il décéda, il fit cette confession générale de toute sa vie passée en trois articles : 1° qu'il n'avoit jamais été huguenot ni branlant dans sa croyance, quoiqu'il eût vécu familièrement avec eux et grandement haï les jésuites; 2° qu'il avoit vécu très-licentieusement, et qu'il ne pensoit pas que Dieu l'eût pu prendre en un autre moment de sa vie qu'il l'eût trouvé dans sa grâce; 3° que tout le bien qu'il se souvenoit d'avoir fait depuis ses jeunes ans, c'avoit été d'empescher que l'athéisme ne s'enseignât publiquement dans Paris; et puis se retournant vers nos pères là présens, leur raconta brièvement l'histoire pour notre instruction; car il disoit que de son temps il se trouva dans Paris un certain Maraud, homme incogneu, d'esprit souple et remuant, lequel s'étant glissé dans la familiarité qui faisoit la brigade ou plutôt la pleïade des poëtes, dont Ronsard étoit le coryphée, il commença à semer de très-meschantes et abominables maximes contre la Divinité, lesquelles avoient déjà ébranlé quelques-uns de la troupe, d'autant que nos âmes sont plus susceptibles du mal que du bien. De façon, dit-il, que m'apercevant que l'affaire flottoit, et que la nouveauté de cette doctrine charmoit quelques-uns d'entre nous, nous fûmes quatre qui nous opposâmes à cette furie et qui ramenâmes l'esprit balançant des autres trois et de plusieurs personnes de notre cognoissance que ce galand avoit halené et gasté par sa hantise; Ronsard fut le premier, dit-il, qui, suivant l'ardeur de mon courage, cria au loup, et fit ce beau poëme contre les athées, qui commence ainsi :

O ciel, ô terre, ô mer, ô Dieu, père commun.

« *Tournebu* fit une belle harangue contre lui. Sainte-Marthe fit une excellente pièce, en vers iambiques, qui porte pour titre : *In Mezentium*, sans le nommer autrement, d'autant que c'étoit un vaurien qui ne méritoit pas de souiller et profaner le papier de son nom : et nous ne désistâmes point, disoit Rapin,

Le père Garasse fait mourir Rapin en 1608 ; d'autres auteurs assignent à sa mort la date de 1609. Scévole de Sainte-Marthe donna la date du 13 février 1608. Nicolas de Bourbon nous dit qu'il mourut à l'âge de soixante-huit ans ; mais il devoit avoir de soixante-treize à soixante-quatorze ans, puisque, de l'avis de presque tous les biographes, il naquit en 1535. Le père Garasse s'appuie sur la conversation que Rapin eut à sa mort avec les jésuites de Poitiers pour insinuer qu'il fut toute sa vie un homme sans religion. Cette accusation est sans fondement

jusqu'à ce que nous eûmes fait condamner cet infâme, par arrest de la cour, à perdre la vie, comme il fist étant pendu et brûlé publiquement en la place de Grève. Sans notre forte opposition, je me craindrois, disoit-il, que la France ne fust maintenant un esgout d'athéisme, si principalement il eût trouvé support dans nos esprits pour autoriser ses maximes. Telles furent les dernières paroles de Rapin. »

Plus bas le même père parle ainsi :

« Feu maître Gaucher de Sainte-Marthe honora feu maître Rapin, son bon ami, d'un éloge très-honorable et plein de vérité, auquel il dit que : *Delatus est Fontenaium, et modico funeris apparatu, quemadmodum præscripserat sepultus.* Mais il importe, pour l'honneur de Rapin, de savoir ponctuellement l'histoire, ainsi qu'elle se passa, et que j'en pus être témoin oculaire. Il est donc vrai que maître Nicolas Rapin, étant au lit de la mort, l'an 1608, durant les froidures du grand hyver, avoit fait son testament, devant que de se confesser au père Jacques de Moucy, par lequel il avoit ordonné que son corps seroit porté depuis Poitiers jusques à Fontenay, à la même façon que celui de Budé fut porté depuis la rue Sainte-Avoye jusqu'aux Célestins, c'est à savoir, sans torche, sans pompe, sans compagnie sur un chariot harnaché de noir, un garçon marchant devant avec une cloche et une lanterne seulement ; mais comme on lui eust fait entendre que cette façon de faire pourroit être de mauvaise odeur, et confirmer l'opinion que plusieurs avoient de son libertinage en fait de religion, il changea d'avis et fit un codicile par lequel il révoquoit sa première volonté, et au lieu de son cuisinier, lequel il avoit fait son exécuteur testamentaire, il pria le père François Solier, là présent, qui devoit prescher le caresme de l'an 1609, à Fontenay, de faire en sorte que son corps fût enseveli honorablement, à la catholique, avec les prières et suffrages ordinaires, auxquels il témoigna une grande et particulière confiance ; il est vrai que, par la faute de ses héritiers, son codicile ne fut pas exécuté précisément, comme il l'avoit ordonné, mais sa fin, sa confession, ses larmes témoignent qu'il mourut en bon chrétien. »

et tombe même par la simple lecture du récit du père Garasse. Certes, un homme qui auroit été toute sa vie sans religion n'auroit pas eu contre les athées cette généreuse indignation qu'il montra dans une circonstance solennelle; et à moins de prendre pour des raisons sérieuses les diatribes des protestans et des ligueurs qui traitoient également d'athée tous ceux qui ne donnoient pas dans l'un ou l'autre fanatisme, on est forcé de rejeter les assertions du jésuite. Les ouvrages de Rapin n'ont d'ailleurs rien que de très-convenable, et n'offrent pas la plus petite trace d'irréligion. Ce qui le lave encore de tout reproche à cet égard, c'est l'amitié des hommes les plus recommandables de l'époque, des Sainte-Marthe, des Harlay et des De Thou. Les protestans attaquoient en lui le catholique, les ligueurs détestoient en lui le royaliste, et voici pourquoi il eut à souffrir des calomnies des deux partis opposés. Rien ne vient donc donner de l'importance aux insinuations du père Garasse, et tout prouve, au contraire, que le jésuite se laissa aller un peu trop facilement au plaisir d'accuser un vieil ennemi de son ordre.

Rapin conserva jusqu'à son dernier moment l'usage de ses facultés intellectuelles. « Le mardi, 18 mars 1608, dit l'Étoile, on m'a donné les vers suivans que M. Rapin fist trois heures avant sa mort; car son fils lui demandant comment il se portoit, prenez la plume, répondit-il, et écrivez :

Qui digitis floccos legit, et sua complicat in se
Lintea, miraturque manus spectator ocellis,
Cui summi digiti frigent manibus, pedibusve,
Et nasi supremus apex; cui tempora pauco
Tempore labuntur, nares fimæque et apertæ
Dirigiturque pilus velut horrens, lumina sensim
Hebescunt, et singultu vox hæret acuto;
Qui matulæ oblitus, læsi dat signa cerebri,
Et linguæ titubans non se regit ordine sermo,
Ejus spes nulla est, animumque videbis ovantem
Scandere supremas multo cum gaudio ad arces.

Il mourut dans le mois de février et tança son fils le religieux d'avoir appelé les jésuites à sa mort. » (*Mémoires de l'Étoile.*)

Deux choses frappent dans Rapin, le talent du poëte et la vertu du citoyen. Dans un siècle de violence et de fanatisme, il fut l'ennemi de tous les excès, prêcha la tolérance et démasqua les hypocrites. On le vit partout où il y avoit des abus à détruire, des intrigans à poursuivre, des opprimés à soutenir et des infortunes à partager. Poursuivi par les protestans quand ils attaquoient la royauté, il passe de leur côté quand ils défendent la cause nationale. A peine Henri IV est-il rétabli sur son trône, qu'au lieu d'aller mendier à la cour des places et des hochets, il se retire à la campagne, usé par les fatigues, et ruiné, comme il le dit lui-même, des frais qu'il a faits aux armées. Grand poëte souvent, brave guerrier toujours, il mérite d'être appelé par ses contemporains *le plus savant soldat et le plus vaillant poëte du monde* (1).

Jusqu'à présent, les fragmens de ses œuvres cités par les biographes ne peuvent donner qu'une idée imparfaite de son talent. Ils ont cru, et Brossette a pu dire sans trouver de contradicteurs, qu'il falloit terriblement aimer la poésie pour s'amuser à lire ses vers françois. Cela pourroit, jusqu'à un certain point, s'appliquer à ses *vers mesurés*, innovation qu'il voulut introduire, et qui n'eut aucun succès; mais on ne sauroit lire sans intérêt certaines de ses pièces, et entre autres celles que j'ai citées. Il est de ses sonnets, je n'hésite pas à le dire, qui pourroient être comparés à ceux de Ronsard. Les deux que j'ai extraits du *Gentilhomme champêtre* peuvent, à coup sûr, être pris pour modèles, et en voici un troisième qui, je crois, n'est pas inférieur aux deux premiers :

Une mignonne veut me rendre amoureux d'elle,
Par un bel entretien et gratieux accueil;
M'estimant si peu fin qu'aux charmes de son œil
Je me doive laisser lier de sa cordelle.

(1) *Dictionnaire de Bayle.*

Mais moi qui sais combien son âme est infidelle,
Échappé tant de fois d'un naufrage pareil,
Je fuis les lieux suspects, me doutant qu'un écueil
Caché dessous les eaux froisseroit ma nacelle.

Pourtant, pour lui donner quelque contentement,
Si tost que je la voy, je marche tristement,
Je compose mon geste et rends ma face blesme ;

Alors elle me pense épris de sa beauté,
Et se mocque de moi ; moi, d'un autre costé,
Qui me sens être franc, me mocque d'elle-même.

Ce sonnet, ajouté à ceux que j'ai déjà cités, doit donner suffisamment une idée du talent de Rapin. C'étoit un génie facile et ferme, capable de s'élever à la hauteur des sujets les plus élevés, et de s'inspirer aux sources les plus pures. Quel que soit le ton qu'il prenne, grave ou léger, énergique ou tendre, sérieux ou badin, il se montre toujours poëte. Noble dans ses poésies patriotiques, simple et naïf dans ses sonnets amoureux, incisif et parfois brutal dans ses épigrammes de la Satire Ménippée, il reste, comme un exemple de ces esprits variés et souples, pour qui tout est sujet d'inspiration, la place publique et la vallée ombreuse, le grand citoyen et la jeune fille aimée, la foule qui hurle dans la rue et l'oiseau qui chante mélodieusement dans les bois. Il reste aussi comme le type de ces hommes universels dont rien ne pouvoit user l'activité, qui poursuivoient à la fois la carrière des lois et celle des armes, et qui, à de rares intervalles, interrompoient leurs graves occupations pour s'entretenir avec la muse, et dire dans leurs vers leur croyance et leur amour.

En définitive, voici l'impression générale que laisse la lecture des ouvrages de Rapin (1). Génie vif et délicat, il étoit

(1) Après sa mort, en 1610, par les soins de Scévole de Sainte-Marthe et de Jacques Gillot, parut le recueil le plus complet de ses ouvrages sous ce titre : « *Les OEuvres latines et françoises* de Nicolas Rapin, poitevin, grand prévot

peut-être entraîné de préférence vers les sujets et les sentimens tendres ; mais, vivant au milieu d'un siècle orageux, il sut élever la voix dans la tempête, et imposer, parfois, silence aux flots irrités. Ayant à se faire entendre de la foule, il lui parla son langage. Pour ces classes brutalement judicieuses, au bon sens énergique et trivial, il composa la Satire Ménippée; aux Sully et aux Harlay, il dédia ses vers patriotiques; enfin, il fit ses poésies amoureuses pour ces âmes d'élite, qui, au milieu des luttes et des bouleversemens sociaux, ont encore soif de rêverie et de saints épanchemens. Ses livres s'adressent à la fois à trois classes de lecteurs : les masses y verront des vérités mises en relief au moyen d'une âpre ironie, les femmes y sentiront de tendres élans du cœur, et les sages, pour qui l'harmonie n'est que le manteau plus ou moins brillant de la pensée, y trouveront de grands enseignemens et d'utiles exemples.

ALFRED GIRAUD.

de la connétablie de France ; à Paris, chez Olivier de Varennes, 1610, in-4°, 1 vol.

« Ce recueil comprend :

« Les poésies latines de Rapin contenant des épigrammes et des élégies ;

« Les poésies françoises qui contiennent des traductions, des imitations et des pièces de son invention ;

« Les sept psaumes de la pénitence ;

« Les vers mesurés rimés et non rimés ;

« La traduction en prose de l'épître liminaire de l'histoire du président De Thou, et la harangue de Cicéron prononcée au sénat, en présence de Jules César, pour le remercier du rétablissement de Marcus Marcellus. »

VARIÉTÉS.

NOTE

Sur l'auteur du livre intitulé : AU TIGRE DE LA FRANCE.

Dans un article publié par Ch. Nodier, en 1834, sous le titre : *De la liberté de la presse avant Louis XIV*, inséré dans le *Bulletin du Bibliophile*, le savant et spirituel bibliographe rappela l'attention du public qui s'occupe de ces choses, sur l'*Epistre envoiée au Tigre de la France*. Il chercha en même temps à prouver que l'auteur de cette satire ne pouvoit être que François Hotman, et qu'elle a dû être imprimée à Strasbourg ou à Bâle, par Jacques Estauge, en 1560. Je suis heureux de pouvoir confirmer, par des témoignages positifs, ce que l'illustre écrivain a deviné par le moyen de son admirable sagacité et de la sûreté de son tact historique et littéraire. Voici deux passages qui prouvent irrévocablement que le pamphlet est de Fr. Hotman, qu'il a été imprimé à Strasbourg, et qu'en 1562 on en connoissoit généralement l'auteur.

Dans un petit écrit intitulé : « Religionis et Regis adversus Calvini, Bezæ et Ottomani conjuratorum factiones defensio prima, ad Senatum Populumque Parisiensem (Paris, Vincent Sertenas, 1562, in-8°), » se rencontrent, f° 17°, les lignes suivantes : « Hic te, Ottomanne, excutere incipio. Scis enim ex cuius officina *Tigris* prodiit, liber certe tigride parente, id est homine barbaro, impuro, impio, ingrato, malevolo, maledico dignissimus. Tu te istius libelli authorem, generis Francici propugnatorem, cædis bonorum machinatorem audes venditare? »

Le second passage, plus explicite encore, se trouve dans une lettre de Jean Sturm, recteur de la haute-école de Strasbourg, à Hotman, datée du mois de juin 1562, et dont je possède une copie. Hotman s'étoit brouillé avec Sturm ; pour se venger de lui, il prétendit que Sturm, qui, ainsi que Hotman lui-même, avoit été dans le secret de la conjuration d'Amboise,

avoit dénoncé les projets des conjurés par des lettres écrites au cardinal de Lorraine. Là-dessus, Sturm adressa à Hotman une longue lettre, pleine des détails les plus intéressans; il s'y défend, avec beaucoup de chaleur, de l'accusation d'avoir trahi les réformés, appelle Hotman un homme violent et un calomniateur, et ajoute: « In quos tu non es, si vis, maledicus? cuius tu putas non facile esse existimationem lædere? Quoties et apud quos tu dixisti liberos Regis Henrici omnes ex parente utroque leprosos esse, Reginam cardinalis Lotharingiæ concubinam esse, neque eam hoc amatore contentam esse, Reginam neptem incæstam esse cardinalis, et de suo semine conari hæredem regni facere? Et dicebas hæc, non quod verum scires, sed popularia esse putabas, idonea ad colligendas multorum gratias. Ex hoc genere *Tygris*, immanis illa bellua quam tu *hic* contra cardinalis existimationem divulgari curasti, imprudente magistratu nostro, qua in audacia, quid te stultius aut impium magis? cum fratrem Joannem Hottomannum habeas apud cardinalem Lotharingiæ quæstorem, tu *Tygrim* divulgare audes et fratrem tuum certissimo exitio obiicere! »

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails sur la suite de la querelle des deux savans; il nous suffit qu'un des monumens de cette querelle nous ait conservé le moyen de confirmer ce que M. Nodier avoit entrevu.

C. Schmidt.

— L'infatigable M. Quérard vient de mettre en circulation le prospectus d'un grand ouvrage, qu'il intitulera : *l'Encyclopédie du Bibliothécaire*, et une nouvelle livraison [MOS-O] des *Supercheries littéraires*. Nous reviendrons sur cette dernière publication, qui contient les articles consacrés à deux bibliophiles connus, Namur et Ch. Nodier; mais aujourd'hui nous n'entretiendrons nos lecteurs que du livre projeté par M. Quérard, et dont nous donnons ici le titre en entier :

Encyclopédie du Bibliothécaire et de l'amateur de

livres françois, ou la bibliographie françoise appliquée à l'étude des choses, des nationalités, des hommes célèbres et des faits, des sciences, des arts, de la littérature et de l'histoire, depuis la plus haute antiquité jusques et y compris la première moitié du XIXe siècle; indiquant les ouvrages, opuscules, dissertations et mémoires imprimés en françois sur tout le globe, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à la fin de 1850, et présentés, au point de vue de l'homme d'étude et du bibliophile, par ordre alphabétique de noms d'auteurs, et simultanément de noms de sujets, et chronologiquement dans chaque article. Ouvrage rédigé par une société de bibliophiles françois et étrangers, sous le patronage de plusieurs amis des lettres françoises; publié sous la direction de M. Quérard, auteur de *la France littéraire*, des *Supercheries littéraires dévoilées*, etc.

Voici comment M. Quérard débute dans ce *prospectus* :

« La bibliographie est-elle, oui ou non, une science? N'est-elle, comme l'a dit récemment M. Génin dans un rapport à M. E. de Parieu, ministre de l'instruction publique, qu'un *précieux instrument d'études?* ou bien, comme l'avoit dit précédemment M. Alph. Mahul (1), « n'est-elle qu'un fil destiné à nous « guider à travers le labyrinthe des innombrables productions « de l'intelligence humaine, dont l'immensité s'accroît chaque « jour depuis qu'elle a rencontré dans la presse un instrument « d'une activité égale à celle de la pensée? » C'est une question qui sera débattue dans un article spécial de ce livre, consacré à

(1) Discours préliminaire de la *France littéraire*, de M. J. M. Quérard.

la bibliographie, dont on a jusqu'à ce jour contesté la qualification, parce qu'il lui manque d'avoir été enseignée en chaire.

« Mais qu'elle ne soit qu'un instrument, fil ou boussole à diriger vers l'étude, en est-elle moins, en attendant une juste qualification, un instrument, un fil indispensable? « Cette « connoissance des livres, qui vient modestement après toutes « les autres sciences, a néanmoins cet avantage sur plusieurs « d'entre elles, que jamais ses services n'ont été contestés. » Et comment le seroient-ils, quand elle a pour but d'agrandir le domaine de notre savoir et de nos jouissances intellectuelles? « Les livres, a dit Richard de Bury (1), sont des maîtres qui « nous instruisent sans verges et sans férule, sans paroles et sans « colère, sans salaire ni pédantisme; si vous venez à eux, ils ne « se taisent pas. Ils n'ont point de murmures pour vos erreurs, « point de rires pour votre ignorance. O livres, seuls libéraux, « seuls libres, si généreux pour qui vous invoque, et qui récom- « pensez, par l'affranchissement de l'esprit, le zèle de vos ser- « viteurs! » Bel éloge des livres! mais n'en doit-on aucun à ce petit nombre d'hommes patients et laborieux qui appliquent toute leur intelligence à bien faire connoître à chacun, selon ses besoins et ses goûts, la valeur des livres, et qui souvent rendent le service de désigner ceux qu'on doit prendre et ceux qu'on doit repousser; car il en est des livres comme de certaines productions de la nature; et s'il existe des substances vénéneuses qui tuent le corps, il existe aussi des livres dangereux qui tuent l'âme. La mission de la bibliographie est donc d'une haute importance pour l'étude et pour la morale; et cependant en France on lui conteste, comme science, le droit de cité. »

Puis vient l'exposition du plan et des idées générales qui doivent présider à la composition de ce livre important. L'exécution d'un ouvrage aussi étendu est très-dispendieuse; aussi l'éditeur désireroit-il avoir *mille* souscripteurs avant d'en commencer l'impression.

(1) Évêque de Durham, en Angleterre.

L'Encyclopédie du Bibliothécaire et de l'Amateur de livres formera au moins 15 vol. in-8° de 50 feuilles d'impression, compactes, à deux colonnes, ornés de portraits sur bois, gravés avec soin et intercalés dans le texte. Nous devons à l'obligeance de M. Quérard la communication de ces trois portraits, que nous offrons à nos abonnés.



Firmin Didot le père, imprimeur.



M. Ch. Weiss bibliothécaire de la ville de Besançon, l'un des plus anciens collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*



M. Van Praët, ancien conservateur de la Bibliothèque nationale, d'après un buste belge appartenant à cet établissement.

CORRESPONDANCE.

NOTICE SUR UN LIVRE ROMAN

Imprimé à Toulouse au milieu du XVI[e] siècle;

Mon cher Monsieur Techener,

Un hasard. que dans mes jours de ferveur j'aurois peut-être appelé providentiel, et qu'aujourd'hui je me contente de qualifier d'heureux, a fait tomber entre mes mains un de ces rares volumes qui présentent un spécimen de la langue vulgaire en usage à Toulouse dans les premières années du XVI[e] siècle.

Ce livre n'est que la traduction paraphrasée d'un ouvrage de piété fort répandu au XV[e] siècle, et dont voici le titre :

La vie de Jesu Crist — la mort et passion de Jesuscrist laquelle fut composee par les bons et expers maitres, Nicodemus et Joseph d'Arimathie.... — La destruction de Hierusalem et vengeance de nostre Saulueur et Rédempteur Jesus-Christ, faicte par Vespasien et Titus son fils.

C'est à la demande de très-haut et puissant prince Jehan duc de Berry, fils de notre roi Jean, l'héroïque vaincu de Poitiers, que ce livre fut translaté à Paris de latin en françois vers le milieu du XIV[e] siècle, « pourceque les faicts de la saincte escripture sont si grans que a payne humaine creature les peut « comprendre et mesmement simples gens qui nont eu et nont « l'opportunite destudier. Aulcunes devotes personnes ont voulu « faire et entreprendre aidant le Sainct Esperit de faire compiler « se petit extraict tant du vieulx comme du nouveau Testa- « ment. »

De même que ce volume avoit été traduit en françois pour les « simples gens qui nont eu èt nont l'opportunite d'estudier, » il fut aussi traduit en patois pour l'usage de nos provinces, comme l'atteste surabondamment l'épilogue qui termine l'ouvrage : « Lo present libre es estat compilat, et per satisfar a la « petition fayta per lo noble et fertil pays de Languedoc, a causa « que tots no entenden pas la lengua francesa, al plus pres de la « lengua tholosana que es estat possible, comma vila capital et « principala deldict pays de Languedoc. »

Ce rarissime volume probablement unique, — comme le bon Nodier aimoit tant à le dire de ses livres, — est un petit in-4° de 88 ff, sans chiffres ni réclames, portant les signatures A L, en caractères gothiques à longues lignes de 40 à la page, où se trouve, en tête de presque tous les chapitres, une petite gravure sur bois, dont le caractère, à demi byzantin, rappelle les bas-reliefs du pourtour extérieur du chœur de Notre-Dame de Paris. Il est divisé en trois parties. La première, dont le titre encadré est en lettres rouges et noires, porte pour suscription: « Vita Christi — la Vida de nostre Saluador et Redemptor Jhe« suchrist al lengaget de Tholosa, am lo trespassament de nos« tra Dama, et la benjansa et destruction de Hierusalem, fayta « per Vaspasien Emperador de Roma, ystoriada. Nouuelament « imprimada aldict Tholosa. — 1544. — Et son a vendre a « Tholosa a la Portaria. »

Elle occupe les 37 premiers feuillets. La seconde est intitulée : « Ensiec se la mort et passion de nostre Saluador et Re« demptor Jesuchrist, laquala es estada et ordenada per los « bons mestres Guamaliel, Nichodemus, et Joseph Dabarima« thia (*sic*), disciples secrets de nostre Saluador et Redemptor « Dieu Jesuchrist. » Cette partie est contenue dans 35 ff.

La troisième commence au verso du 71° f. par ce titre : « La « benjansa de nostre Saluador et Redemptor Jesuchrist, la des« truction de Hierusalem fayta per Vaspasien Emperador de « Roma, »

On lit à la fin : « Ayssi finis la Vida : la mort et passion,

« resurrection, et assention de nostre Saluador et Redemptor « Jesuchrist, am lo trespassament de nostra Dama, et la ven- « geansa et destruction de Hierusalem, fayta per Vaspasien « Emperador de Roma, Nouuelamment imprimada a Tholosa « per. J. Colomies imprimeur. Lan M.D.XLV. et le xxvj. de jenier « (*sic*) demorant en la carriera Dagulheras. »

Ce volume est une des curieuses compilations que l'on fabriquoit au moyen âge, à l'aide des livres saints, pour l'édification des nombreux fidèles qui n'avoient ni la facilité ni le temps de compulser les textes. Aussi, comptant sur l'ignorance de leurs lecteurs, et sur l'amour du vulgaire pour le merveilleux, les auteurs de ces sortes d'écrits travestissoient-ils la Bible à l'aide de contes puérils, inventés à plaisir, ou recueillis à peu près au hasard, dans les livres rabbiniques et dans les évangiles apocryphes qui se multiplièrent à l'envi jusqu'au concile de Nicée. Ces prétendus évangiles composoient une classe de romans pieux que l'Église de cette époque, tolérante pour ce genre de littérature, comme elle le fut pour les drames sacrés que l'on appeloit *mystères*, ne jugeoit pas assez coupables pour être traités sévèrement, mais qu'elle s'abstenoit toutefois de sanctionner. C'étoit tout une famille parasite couvrant le texte vénérable des écritures de ses végétations capricieuses, comme les lichens et les lierres qui étendent leur luxuriante verdure sur les monumens des vieux âges. Le légendaire accomplissoit, ce me semble, un travail analogue à celui des architectes de l'ère gothique, qui se plaisoient, eux aussi, à surcharger leurs mystérieuses cathédrales de tant de sculptures bizarres et symboliques.

Cet amalgame hybride de vérités incontestées et de légendes fabuleuses, racontées dans un style plein de naïveté, offroit à la classe la plus nombreuse des *simples*, l'attrait d'une lecture facile qui, tout en la reposant des peines de chaque jour, contribuoit à entretenir cette séve exubérante de foi, et cette soif ardente de renoncement dont est empreinte toute cette époque de mysticisme.

Du reste, aucune notion chronologique; tous les temps sont confondus. Les idées et les pratiques dérivant du christianisme sont appliquées à des faits qui ont précédé son établissement; nulle couleur locale : de même que, dans les statues et dans les vitraux du temps, nous voyons les saints et les prophètes affublés du costume à la mode lorsque vivoit l'artiste, de même ici toutes les dénominations appartiennent aux usages du xve siècle et forment avec les graves personnages de la Bible et de l'Évangile, le contraste le plus singulier.

Nous trouvons au début l'histoire de la révolte de Satan; avec cette circonstance assez remarquable, qu'aussitôt après avoir précipité les anges rebelles dans l'abîme, Dieu remarque que les siéges qu'ils occupoient précédemment dans le ciel restoient vides, ce qui le détermine à créer des *images* pour les remplir. *C'est ainsi*, dit naïvement l'auteur, *que Paradis resta en complet.* Notez que Dieu ne crée pas de nouveaux anges pour remplacer les anges foudroyés, ce sont des images que, comme un architecte, il place dans les niches vides du Paradis.

De la chute des anges à celle de notre premier père il n'y a qu'un pas, vous en connoissez toutes les circonstances; mais ce que vous ignorez peut-être, c'est la réflexion tardive d'Adam au moment où il avaloit le fruit défendu. Voici dans toute sa pureté le texte patois :

« Et la vegada Adam prenguec la poma que Eva ly avia baillada et mordec dedins et ne prenguec ung boussy : et aytal coma el ne volguec passar lo boussy el conneguec que avia mal fait et se prenguec a la goria affin que lo boussy no intres en son ventre, et en senhal de aquel boussy los homes an ung os puntut en la goria. »

Les enfans d'Adam sont nés et nous assistons au crime de Caïn qui, en nécessitant la première inhumation, *despiusselec* — comme dit ingénument l'auteur — *nostra mayre la terra.*

Adam, approchant du terme de sa longue carrière, envoie son fils Seth auprès de l'ange commis à la garde du Paradis terrestre, pour demander *l'huile de miséricorde* promise par le

Seigneur. Seth accomplit la volonté paternelle, et l'ange, en lui montrant les splendeurs de ce lieu de délices, lui fait voir entre les rameaux de l'arbre de vie un enfant emmaillotté qui sera un jour Jésus-Christ *et viendra prendre chair humaine en une Vierge laquelle aura nom Marie* : c'est là ce que Dieu entendoit par *l'huile de miséricorde*.

L'ange remet ensuite à Seth trois graines d'une pomme du fruit de vie, et, lui annonçant la mort prochaine d'Adam, il lui recommande de placer ces trois graines dans la bouche de notre premier père. Le choix de l'organe n'est pas indifférent; il falloit, dit l'auteur, qu'Adam fût sauvé par où il avoit péché.

De ces trois graines naquirent trois beaux arbres qui poussèrent *par la volonté de Dieu et la grâce du Saint-Esprit*. Ils provenoient du même fruit, et cependant ils étoient de trois espèces différentes, palmier, cyprès et cèdre. David les fit transporter à Jérusalem en cérémonie et au son des instruments. Pendant le trajet ils exhaloient une odeur merveilleuse. Tous les malades qui venoient honorer ces trois arbres étoient immédiatement guéris, et le peuple s'écrioit, par un instinct prophétique : Ces arbres nous prouvent que le Rédempteur doit bientôt venir pour nous racheter.

Ces trois arbres devoient plus tard être employés pour la croix du Golgotha. Le cèdre en fut la pièce perpendiculaire, le cyprès fournit les bras, et le palmier servit pour l'inscription placée au-dessus de la tête du Sauveur.

Vous devez dire : quand passerons-nous au déluge? Je ferai mieux, je passerai le déluge et j'arriverai au moment où les fils de Noé jettent les fondements de la société nouvelle. Notre légendaire symbolise l'Église dans la personne de Sem, le pouvoir temporel dans celle de Japhet, et le travail, ou plutôt le tiers état, dans celle de Cham. Vous le voyez, le prolétariat date de loin, et la démocratie ne se doute guère qu'elle tire son origine du malheureux Cham, condamné au travail pour s'être moqué de l'ivresse, trop peu voilée, du vieux Noé.

Il est facile de voir que l'intention de l'auteur, en analysant le Vieux Testament, étoit de faire ressortir toutes les circonstances qui pouvoient, de près, ou de loin, se rattacher à la venue du Messie. La plupart des faits que nous venons de signaler et ceux qui vont suivre en sont la preuve.

C'est ainsi qu'en racontant l'édification du temple de Salomon, il fait l'histoire *de la prumeria martyera per lo nom de Jesuschrist*.

Pour achever de bâtir le temple de Dieu, on avoit besoin d'une poutre de trente coudées de longueur; et comme on n'en trouvoit pas de cette dimension dans les alentours, Salomon fit couper le cèdre que son père avoit transplanté *en Jérusalem*. Par un miracle, dont le but est évidemment de réserver le cèdre pour la sainte croix, cette poutre — *ce saumie*, comme l'appelle le texte patois — bien que coupée à la longueur voulue, se trouva trop courte. Quand Salomon apprit cela, il la fit recouvrir de lames d'argent et transporter dans le temple, où il ordonna qu'elle fût *en honneur et révérence*. Les Juifs se portoient en foule au temple pour adorer la poutre merveilleuse, lorsqu'un jour une femme, *en vituperan le sanct saumie*, s'étant assise dessus, voit ses habits s'enflammer tout à coup, et saisie d'épouvante elle prononce ces paroles : *Propheta Deus; et Deus meus Jesus Christus*. Les Juifs répètent à l'envi qu'elle blasphème, la jettent hors du temple et la lapident.

Pour corroborer ce miracle étrange, l'auteur en raconte un plus étrange encore. Le voici : « Constantinoble es lo temple de « lemperador, lo plus bel et lo milhor ordonat que jamais home « vis : et aqui dedins la gleysa de sancta Sophia lo emperador « volia enterrar ung de sos parens : et quan home fasia la fossa « per lo enterra, els trobeguen dedins la terra ung home, lo- « qual tenia entre sas mas una platela de fin aur, en la quala « eran escrits las causas que se ensieguen en un cartel en grec. « Jesus nascetur (*sic*) ex virgine Maria per quem humanum « genus redimetur. Jesuchrist deu naisse de una Verges, la « quala se appelara Maria, per la quala luman linatge sera re-

« semut. Et avia estat entre aquest mort bieu dos milla ans » davan que Dieu prengues carn humana al ventre de la verges « Maria. »

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans ce passage, ou de l'ignorance de l'auteur, ou de la crédulité qu'il suppose à ses lecteurs. Sainte-Sophie, église chrétienne, bâtie deux mille ans avant la venue du Christ, est un de ces grossiers anachronismes, concevable peut-être au XIVe siècle, époque de la première édition de ce livre, mais tout à fait inexcusable au milieu du XVIe siècle, date de la traduction patoise.

Vous devinez que j'ai dû chercher à remonter à la source de ces légendes. Elles existent, pour la plupart, dans ces livres apocryphes des IIe et IIIe siècles dont je vous ai parlé. Malheureusement les textes sont d'autant plus rares, que, repoussés par l'Église dès leur apparition, ils n'ont pu être conservés qu'en dehors de l'enseignement dogmatique. Je me suis cependant assuré que les emprunts les plus considérables ont été faits à l'évangile de Nicodème, à celui de l'enfance du Christ, à celui de la naissance de Marie, et enfin au protévangile de Jacques frère de Jésus, tous reproduits dans la bibliothèque de Fabricius.

Notre auteur donne une raison assez ingénieuse de la nécessité du mariage de la Vierge. Il soutient que, d'après la loi juive, elle auroit été lapidée si elle étoit devenue mère sans avoir été mariée, et que, d'ailleurs, la chose étoit importante afin de tromper Satan : *Ut partus diabolo celeretur*.

La traduction françoise du *Vita Christi* renferme des détails empreints d'un certain parfum de poésie que le traducteur toulousain a maladroitement dédaignés. Notre Dame est dans l'étable obscure de Bethléem ; elle désire du feu et de la lumière. Joseph va en chercher ; mais il trouve toutes les portes fermées. Il s'adresse à un maréchal qui le repousse avec menaces ; la femme du maréchal, plus compatissante, décide son mari à satisfaire Joseph, à condition que l'époux de la Vierge emportera le feu dans son manteau. Joseph, plein de foi, ouvre son man-

teau et y reçoit un charbon incandescent. Mais quelle est sa surprise quand, en rentrant dans l'étable, il la trouva éclairée par deux cierges que deux anges y avoient apportés pendant son absence. A son arrivée, « nostra Dama lui dict : Joseph mon « doutx amys ou avez vous le feu? Hélas Marie veez-le icy en « mon manteau et quand il ovrit le giron il fust tout plain de « roses. Et Joseph lui dict Hélas Marie je cuydoie apporter de « feu et ce ne sont que roses. »

L'histoire de sainte Anastasie, qui remplit l'office de sage-femme auprès de la Vierge, est aussi touchante. Notre Dame, sentant qu'elle alloit devenir mère, supplie Joseph d'aller querir une femme pour l'aider dans ce moment pénible. Joseph va frapper à la porte d'Anastasie qui lui répond : qu'étant privée de mains, elle ne peut être d'aucun secours à sa femme. Joseph insiste; Anastasie le suit; et en arrivant près de Marie, elle lui dit : Comment vous aiderai-je? Je n'ai point de mains. « Et adonc « respond la glorieuse Vierge Marie ne vous chaille Anastasia « approchez vous tant seulement de moy et recevez l'enfant « qui vient. » Anastasie se trouva tout à coup des mains pour recevoir le Sauveur et en rendit immédiatement grâce au Dieu qu'elle venoit d'introduire dans le monde.

On lit dans le martyrologe qu'Anastasie, sainte du IIIe siècle, eut les pieds et les mains coupés pendant son martyre. C'est, sans doute, sur cette donnée que l'auteur du *Vita Christi* a brodé sa gracieuse histoire.

Vous avez déjà vu que c'étoit à la demande des habitans de Toulouse que cette traduction avoit été faite. Aussi l'auteur a-t-il commis à leur intention un très-flatteur anachronisme. Cet anachronisme consiste à placer au nombre des disciples dont est entouré Notre-Seigneur au moment où il va recevoir le baptême des mains de saint Jean-Baptiste, notre martyr saint Sernin qui appartient au IIIe siècle.

Nous nous arrêterons un instant aux noces de Cana pour signaler une de ces innocentes supercheries que notre auteur demande à son imagination lorsqu'il veut suppléer au silence

de la tradition. Les évangélistes n'ont pas cru nécessaire de nommer l'habitant de Cana dont on célébroit le mariage. On comprendroit que, voulant le désigner, l'auteur eût choisi un nom obscur, mais il ne se contentoit pas de si peu ; il lui falloit un personnage célèbre, et il a pris, qui ? saint Jean l'évangéliste, le disciple bien-aimé de Jésus, celui auquel du haut de la croix Notre-Seigneur recommanda sa mère, et qui du reste est mort vierge.

Notre auteur introduit aux noces de Cana un personnage qu'il nomme *Architrichlin*, *le plus honorable*, dit-il, *qui fut léans après Jésus-Christ et la vierge Marie*. On appeloit ainsi, dit D. Calmet, *le maître ou l'intendant du festin*. Quelques anciens ont cru qu'*Architriclinus* étoit le nom de l'époux des noces de Cana. On lit dans le roman de Garin le Lorrain :

Par cil Dame Deu qui de liau fit vin
Au jor des noces de S. Architriclin.

La première partie de ce livre singulier se termine par la vie de Judas Iscariote. Nous devons tenir compte au traducteur patois de l'effort de laconisme qu'il a fait en renfermant dans trente-deux vers la vie tout entière du traître, vie qui, dans la traduction françoise, n'occupe pas moins de huit pages in-4°. Je vous ferai grâce de cette affreuse poésie, que l'on pourra consulter à la note comme modèle des vers barbares de cette époque [1].

(1) Lo fals Judas foc dauant sa nayssensa
Preuist souuent per falsa vision
Don sos parens per eultar greuansa
Lo meten en Mar fugen deception
Et peys arriuec sens dubitation
En Scarioth ung Isla tal nommada
Don la regina ne fec reception
Et lo noyric en loc dauer linada.
Apres auenguec la regina enfantec
Ung bel enfant de soun propi marit

La seconde partie, qui comprend l'histoire de la passion et de la résurrection de Jésus, ainsi que la mort de la Vierge, s'éloigne beaucoup moins de l'ensemble des faits qui forment la tradition de l'Église. On y remarque cependant toujours l'usage des noms modernes pour désigner les fonctions de la hiérarchie militaire et sacerdotale. Quand Pilate envoie chercher Jésus, c'est par un sergent; s'il s'adresse aux membres du Sanhédrin, il les appelle seigneurs et barons.

La troisième partie de cette espèce de trilogie est celle où l'auteur s'est livré à toute la furie de son imagination. Elle est, comme je l'ai déjà dit, intitulée : « La venjansa de nostre Saluador et Redemptor Jesuchrist et la destruction de Hierusalem fayta per Vaspasien Emperador de Roma. »

Vous venez de voir comment l'auteur du *Vita Christi* a travesti les livres saints en les surchargeant d'incidents bizarres

Loqual Judas vilanament tuec
Donc cascun dels foc grandament marrit
Et quant venguec que el laguec ferit
Lo maluat Judas fugit de la mayso
Ben sabia quel rey lo aguera aucit,
Car aquo era be dreyt et mais raso.
Lo fals Judas tuec son propi payre,
Per sa folia et maluada arrogansa,
Et peys apres el espousec sa mayre,
Que foc ung cas de granda violensa
De que Pylat ne fec la concordansa.
Per satisfa al murtre quauia fayt
Mas el ho fec tot per inaduertensa
De que peys apres conoguec son mal fayt.
Judas conoguec son cas ét son offensa
De que el foc marrit et desplasent
Jamays naguec en el bon esperansa
Lo Diable era en son gouuernament
Mas lo dos Jesus volguec estre content
De lo perdonar son borsier lanec far
Mas a la fin lo trasit durament
Et en se penlan sanec desesperar.

qui ne pouvoient qu'en altérer la grandeur et la sublime simplicité; vous allez apprécier maintenant la manière dont il a amplifié, ou plutôt dénaturé, le récit du siége de Jérusalem par Titus, récit que nous devons à l'historien Josèphe, que saint Jérôme mettait au niveau de *Tite-Live*, et qui prit une part personnelle à ce drame terrible.

La première inexactitude est d'enlever à Titus l'honneur de ce siége mémorable pour le reporter à Vespasien. Mais l'auteur préférait Vespasien à Titus. Il falloit, dans ses idées, que Vespasien se fit chrétien. Comment l'y amener? par un miracle; et vous avez pu voir que les miracles ne coûtent guère à notre conteur. On ne lit nulle part que Vespasien ait jamais été atteint de la lèpre. Notre auteur raconte que Jésus-Christ, tenant à arracher Vespasien à ses erreurs, lui avoit envoyé cette affreuse maladie, qui, résistant à toutes les ressources de l'art humain, faisoit dire aux médecins que la guérison n'étoit possible que par une grâce spéciale de Dieu.

En ce temps-là vint à Rome un certain Clément, qui se disoit disciple de Jésus. Guay, sénéchal de l'empereur, eut occasion de l'entendre et se convertit à la foi nouvelle. Vespasien l'entretenoit un jour de l'espérance qu'il avoit d'obtenir sa guérison des dieux de l'empire. « Ne comptez pas sur eux, répondit Guay, ils n'y pourront rien. Mais j'ai entendu dire qu'il y eut à Jérusalem un prophète du nom de Jésus, crucifié par ordre de votre prévost Pilate. On m'a assuré que si l'on avoit quelque chose qui eût touché son corps, et qu'on crût fermement en lui, on pourroit guérir de quelque maladie que ce fût. » Vespasien, saisissant avidement cette voie de salut, chargea Guay lui-même de cette commission, ajoutant que, s'il étoit guéri, comme Guay lui en donnoit l'espoir, il vengeroit le Nazaréen, et que, pour punir les Juifs d'avoir acheté un si grand prophète trente deniers, il vendroit tous ceux qui tomberoient en son pouvoir à raison de trente pour un denier.

Guay part en toute diligence et arrive bientôt à Jérusalem. Il descend chez un bon juif, nommé Jacob, qui lui raconte

qu'une pauvre femme de Galilée, atteinte de la lèpre, avoit été guérie radicalement par l'intervention de Jésus-Christ. Jésus étoit sur la croix, dans les sueurs de l'agonie; la vierge Marie prit un morceau de toile que Véronique portoit sur la tête et fut en essuyer le visage de son fils. L'image du Christ resta empreinte sur la toile, et dès que Véronique l'eut touchée, elle se trouva guérie.

Véronique vivoit encore, et Guay la décida sans peine à l'accompagner à Rome pour essayer sur l'empereur l'effet miraculeux de la précieuse relique qu'elle avoit du Sauveur.

A leur arrivée dans la capitale de l'empire, ils trouvent Vespasien fort malade. Celui-ci, enchanté d'apprendre le succès de la mission de Guay, convoque toute sa cour, dans laquelle se trouvoient, dit l'auteur, des rois, des ducs, des comtes, des barons et toute la chevalerie. Il étoit tellement affoibli qu'il ne pouvoit se soutenir et qu'il devoit, le lendemain, couronner son fils Titus empereur. Guay le prévient qu'il n'obtiendra sa guérison que s'il met toute sa confiance dans le fils de Marie. L'empereur promet de le faire et ajoute : que si le prophète lui fait l'insigne faveur de lui rendre la santé, il veut venger sa mort. L'épreuve est renvoyée au lendemain et doit se faire devant toute la *Baronnie*. Vespasien, pour suivre le conseil de Guay, n'adora pas ce jour-là ses idoles.

Véronique, prévenue par Guay qu'elle doit être présentée le lendemain à l'empereur, se met aussitôt en prière pour demander à Dieu la grâce d'opérer la guérison de Vespasien. Un hasard providentiel la rapproche du disciple Clément, qui avoit converti Guay à la foi chrétienne et qui consent à venir exposer devant l'empereur les mystères de la divine mission du Christ. Véronique, persuadée qu'entre les mains de ce fervent apôtre de la foi nouvelle la relique aura plus d'efficacité, la lui confie, et le lendemain elle est introduite avec Clément devant l'empereur. Clément expose avec chaleur toutes les circonstances de la naissance, de la vie et de la passion de Jésus-Christ propres à toucher le cœur de l'empereur, et quand il croit avoir suffisam-

ment agi sur l'esprit de son auguste auditoire, il déploie subitement la toile de Véronique, et Vespasien s'écrie qu'il vient d'être guéri.

Notre auteur, jaloux de témoigner de la reconnoissance de Vespasien pour l'opérateur de sa merveilleuse guérison, le fait immédiatement créer pape par l'empereur. Il n'y a qu'un malheur, c'est que d'abord les Césars du premier siècle firent plus de martyrs que de papes, et que, d'un autre côté, Vespasien, qui est mort en 79, n'a pas pu instituer saint Clément Ier, qui n'a été élu qu'en 91, sous Domitien.

Vespasien tenoit à accomplir son vœu; aussi le voyons-nous s'embarquer pour la Palestine avec tous ces rois, ducs, comtes, barons et chevaliers au nombre de trois cent mille. Cette croisade anticipée étoit partie sur neuf cents galères et trente mille vaisseaux de charge. Favorisée par un temps à souhait, elle débarquoit cinq jours après à Acre qui se rendit à discrétion.

Entre Acre et Jérusalem, l'empereur assiége la citadelle d'*Arcaphat* dont il passe la garnison au fil de l'épée, en épargnant seulement l'historien Josèphe que notre traducteur appelle Jaffet, et qui accompagne le vainqueur au siége de Jérusalem. Parmi les détails les plus curieux de ce siége, je vous signalerai la manière assez nouvelle dont Vespasien approvisionne d'eau son armée par le conseil de Josèphe; il n'est question de rien moins que de 60,000 peaux de bœufs et de vaches que l'on avoit étendues sur des poutres en manière d'aqueduc pour amener dans la vallée de Josaphat les eaux du fleuve du diable qui n'est autre que le lac Asphaltite.

Les assiégés, qui avoient compté sur les effets de la sécheresse pour être débarrassés de leurs ennemis, virent avec désespoir le secours inespéré qui arrivoit à Vespasien. Mais ils n'en persistèrent pas moins à se défendre courageusement. La famine survint et avec elle se produisirent, dans cette malheureuse cité, tous les crimes enfantés par la faim. L'histoire dit bien qu'on vit une mère faire rôtir et dévorer son enfant; mais notre auteur, qui veut toujours enjoliver les choses, prétend

que c'est sur l'ordre d'un ange et pour accomplir une des prophéties de Jésus que ce forfait odieux fut commis. Pilate sentit, en passsant dans la rue, l'odeur de cet étrange mets, et envoya chez la malheureuse mère réclamer une part du festin. Mais ses émissaires reculèrent d'horreur à l'aspect de ce nouveau repas d'Atrée, et rapportèrent à Pilate ce qu'ils avoient vu. Disons à sa louange que ce récit fit sur lui une telle impression qu'il resta trois jours malade dans son palais. Pilate ne pouvant plus nourrir ses sujets, leur conseilla de moudre leur or, leur argent et leurs pierres précieuses et de les prendre comme aliment, ce qui les fit vivre pendant vingt-deux jours. Enfin, pressés par les Romains, ils furent obligés de se rendre à merci.

Vespasien, qui vouloit faire expier aux Juifs la mort de Jésus, livra trente Juifs pour un denier à chacun de ses soldats qui, sachant que les Juifs avoient avalé leurs trésors, égorgèrent impitoyablement les prisonniers, croyant retrouver dans leurs entrailles les richesses dont ils s'étoient nourris par le conseil de Pilate. Vespasien en réserva seulement six séries de trente, ce que l'auteur patois appelle naïvement : *sieis dineiradas — six denierées.* — Il les fit lier et mener à Acre, les plaça sur trois navires qui furent conduits en pleine mer et abandonnés à la grâce de Dieu. Elle ne leur fit pas défaut, et sans doute, comme dit l'auteur, Dieu voulut qu'il restât sur terre quelques débris de la nation juive en souvenir de sa passion. Il fit aborder l'un des navires à Narbonne, le second à Bordeaux, et le troisième en Angleterre.

La conquête de la Judée accomplissoit le vœu de Vespasien. Il put en toute sûreté de conscience retourner à Rome pour recevoir le baptême du pape Clément. Mais il restoit encore un grand coupable à punir. C'étoit Pilate. Un matin, au sortir de la messe de saint Clément, Vespasien et Titus assemblèrent les sénateurs, et leur ordonnèrent de juger Pilate. Ce ne fut pas long; ils le déclarèrent coupable, et le condamnèrent à mort, remettant, selon un prétendu décret d'Auguste, l'exécution de leur arrêt à la justice de Vienne. Ici l'auteur raconte avec une

volupté de cannibale les vingt-deux jours de supplice réservés à Pilate ; je vous fais grâce de cette boucherie, car un dernier miracle qui termine le livre en empêcha l'exécution. Pilate, arrivé à Vienne, fut enfermé dans une tour qui se trouvoit sur le pont du Rhône ; et le jour fixé pour son supplice, le peuple se rassembla en foule sur la place. Les justiciers entrèrent dans la tour pour conduire Pilate à l'échafaud ; mais à peine étoient-ils entrés qu'ils la sentirent trembler sous leurs pas, et qu'on vit apparoître aux fenêtres et aux créneaux une multitude innombrable de diables répétant à grands cris : Il est à nous, il nous appartient ! et soudain la tour s'affaissa dans le Rhône, et disparut dans un tourbillon d'eau. Les Viennois voulurent sonder l'abîme, mais quatre cents brasses de cordes ne purent pas en mesurer la profondeur.

L'auteur explique naïvement pourquoi les diables emportèrent ainsi Pilate avant son supplice. C'est, dit-il, qu'il auroit pu se repentir au moment suprême, et qu'ils vouloient être sûrs de l'avoir toujours avec eux en corps et en âme.

Il seroit aisé, à l'occasion de cette fable, de faire parade d'une facile érudition ; je m'en garderai bien : que nous importe d'ailleurs que Pilate soit ou non mort à Vienne? ce qu'il y a d'à peu près certain sur son compte, c'est qu'il se tua, l'an 40 après Jésus-Christ, pour se soustraire à la cruauté de Caligula.

L'on me pardonnera, je l'espère, cette longue analyse en faveur de l'origine toulousaine d'un livre qui avoit été fait pour le peuple, et qui représente beaucoup mieux la langue vulgaire de notre province, dans la première moitié du XVI[e] siècle, que les écrits en vers, où la forme poétique et l'imitation dominent toujours.

Dans cet ouvrage les désinences caractéristiques de la langue romane se retrouvent encore presque toutes; mais on sent par l'envahissement de certains mots, et par l'adoption de certaines tournures, que la langue du Nord a déjà déposé de nombreuses alluvions, et que bientôt va commencer le déclin de l'idiome

qui pendant huit siècles avoit régné sans partage dans nos contrées.

C'étoit la conséquence inévitable de la prépondérance acquise par la France d'outre-Loire. La langue d'Oc, dédaignée dès longtemps par les hommes graves qui avoient trouvé dans le latin une langue universelle ; repoussée par tout ce qui tenoit au pouvoir civil, ne fut jamais employée par la science. Enfin, dans la poésie, où personne ne conteste ses succès, elle resta toujours inférieure, pour la perfection, aux dialectes harmonieux de l'antiquité, et dut nécessairement s'éclipser pour ne plus jeter que quelques lueurs intermittentes.

C'est ainsi que la langue des troubadours, amoindrie et dédaignée, fut renfermée chaque jour davantage dans le cercle des besoins vulgaires; et tandis que ses sœurs puînées, l'italienne et l'espagnole, se fixoient et se développoient par la culture intellectuelle et la suprématie politique, elle descendit graduellement jusqu'à ne plus être qu'un patois.

Souveraine détrônée, elle trouva encore des courtisans pour la consoler de son abaissement. Mais malgré le mérite reconnu de quelques-uns de ses poëtes, elle ne put jamais se relever du coup mortel qui lui avoit été porté, car elle étoit frappée d'impuissance. Et pour exprimer des sentimens ou des besoins nouveaux, elle étoit obligée d'emprunter ses expressions à l'orgueilleuse rivale qui l'avait dépossédée.

Vous ne prendrez certainement pas la peine de rechercher l'utilité de ce mince travail ; cependant ne fût-il que le résultat d'une fantaisie, j'oserai me féliciter du sentiment pieux qui m'a porté à recueillir cet orphelin de la typographie toulousaine. Je ne ferai pas sa gloire, à coup sûr. Mais si cet unique exemplaire disparoît jamais, l'on trouvera peut-être dans votre Bulletin la preuve de son existence. C'est ainsi que j'ai découvert dans les archives de l'Académie des sciences de Toulouse le titre complet d'un livre patois dont la publication étoit presque problématique, et qui peut dès aujourd'hui prendre

rang dans la grande famille bibliographique. C'est un enfant perdu dont j'ai retrouvé l'acte de naissance (1).

Si l'on admet comme légitime le bonheur de l'horticulteur qui possède une variété unique de tulipe, ne devra-t-on pas avoir quelque indulgence pour le bibliophile qui compte ses richesses? La possession exclusive est une des jouissances les plus intimes de la propriété, et sous ce rapport, on peut l'affirmer, la science bibliographique sera longtemps à l'abri des doctrines communistes, car, pour emprunter le mot d'un homme d'esprit : *si l'amour de la propriété disparoissoit jamais de la surface de la terre, on le retrouveroit à coup sûr dans le cœur d'un bibliophile.*

DESBARREAUX-BERNARD,
Docteur-médecin.

Toulouse, septembre 1850.

(1) Ce sera le sujet d'une prochaine lettre.

VENTE DE LIVRES (1).

BIBLIOTHÈQUE DE M. M***.

« Le Catalogue que nous publions aujourd'hui, mérite de « fixer les regards des amateurs. Depuis longtemps, on n'a- « voit soumis aux enchères un aussi grand nombre de livres « curieux, rares et se recommandant par divers titres, à l'at- « tention des bibliophiles ; quoiqu'on puisse remarquer que « ce Catalogue ne forme pas un tout complet, cependant on « verra que chaque série fournit un certain nombre de volumes « intéressans soit pour le fond, soit pour la forme. Les « beaux spécimens de reliure, tant ancienne que moderne, sont « nombreux ; c'est une galerie d'exposition où nos meilleurs « artistes sont représentés. »

C'est ainsi que commence la préface du Catalogue de M. M*** ; et certes, les livres que renferme cette bibliothèque, justifient parfaitement ces observations préliminaires. Avant tout, il faut se rappeler que les livres anciens ne sont pas seulement faits pour être lus, mais encore pour être étudiés. Le véritable bibliophile ne se borne pas à apprécier la valeur littéraire d'un volume; il le considère aussi sous le rapport historique et même, si nous pouvons nous servir d'une telle expression, sous le rapport archéologique. Il examine l'époque où ce livre a été composé; la société dont il a fait les délices; puis, le lieu et la date de l'impression, le nom de l'imprimeur, la nature du papier, les encadremens et les figures dont il est orné; enfin, la reliure et l'état de conservation du volume. Ces diverses con-

(1) La vente aura lieu le 14 novembre prochain et les vingt-trois jours suivants.

sidérations n'échappent point à un amateur éclairé et donnent souvent un prix élevé à des livres qui, sans cela, passeroient inaperçus.

Ouvrons maintenant le Catalogue de la bibliothèque de M. M***, et nous verrons à l'œuvre le bibliophile, l'archéologue et l'homme studieux. Le bibliophile choisira l'un de ces beaux exemplaires purs, lavés et réglés, tels que savoient les faire préparer les amateurs distingués d'autrefois. L'archéologue convoitera un volume bien relié par Dusseuil, artiste dont les ouvrages servent encore de modèles aux relieurs de notre époque. L'homme studieux cherchera à devenir possesseur d'un bon texte latin que Ch. Plantin, célèbre imprimeur d'Anvers, publioit au temps de nos Estienne qu'il a, peut-être dépassés.

Pour convaincre nos lecteurs du Bulletin de l'exactitude de nos assertions, nous croyons utile de citer quelques articles de cette précieuse collection.

Le n° 5 est une *Bible* françoise imprimée à Cologne. La Bible tout entière est contenue dans un volume de format portatif, in-12, ou petit in-8° de Hollande; et malgré la petitesse des caractères qui ont servi à l'impression, ce livre se lit avec une extrême facilité. Aussi, la Bible de Cologne jouit d'une réputation incontestée et les amateurs la recherchoient autrefois plus encore qu'ils ne la recherchent aujourd'hui. C'est par suite de la valeur qu'on attache à ce volume, qu'un bibliophile du XVIIIe siècle a fait relier cet exemplaire par Padeloup, avec de riches compartimens et des ornemens de l'époque que nous connoissons sous le nom de Pompadour. Cet article intéresse à la fois, la religion, la bibliophilie, les beaux-arts et la mode.

Le n° 89 est un *Traité manuscrit de Saint-Augustin,* composé en 559 et écrit vers 1250. Ainsi le texte date du règne de Clotaire I, l'un des fils de Clovis et l'écriture date du temps de saint Louis.

Sous le n° 59, nous trouvons un missel dont la pureté et la fraicheur étonnent, lorsqu'on s'aperçoit que ce manuscrit est

du xve siècle. Les miniatures remarquables dont il est illustré appartiennent à l'école espagnole et il est fort rare de rencontrer de telles peintures qui datent de cette époque reculée. De plus, ce livre a été couvert d'une élégante reliure du XVIe siècle ; que nos plus belles imitations modernes n'ont pas encore surpassée. Nous soumettons à l'appréciation de nos lecteurs, le facsimile de cette reliure.

Nous indiquerons le n° 21, *Icones historiarum Veteris Testamenti;* l'histoire de l'Ancien Testament en figures gravées sur bois par le célèbre Holbein et le numéro suivant, un exemplaire du même ouvrage traduit en espagnol. Cette édition est encore plus rare que l'édition latine.

Si nous pouvions poursuivre nos observations, il nous faudroit citer presque tous les articles du Catalogue. Nous nous contenterons de signaler le n° 441 *Albertus Magnus,* publié par Zainer, premier imprimeur de la ville d'Augsbourg ; le n° 62, l'*Office de la Vierge,* imprimé à Naples en 1478, par Mathias Morave, le meilleur imprimeur italien du xve siècle, après Jansson; il serait difficile de faire mieux aujourd'hui et surtout sur peau vélin.

Nous pourrions citer le n° 61, ces belles heures de Simon Vostre, imprimées sur peau vélin, ornées de figures peintes en or et en couleur. Les encadremens varient à chaque page, et c'est là qu'on retrouve les modes du temps et la danse des morts habillés à la françoise et chantant les litanies des agonisans.

La composition d'une pareille collection de livres est difficile et coûteuse ; mais aussi combien elle doit intéresser les bibliophiles ! Les volumes que renferme cette bibliothèque fournissent de précieux documens pour l'histoire de l'imprimerie et de la reliure. En parcourant les diverses séries, on trouve dans l'histoire des religions, les schismes, les usages et quelques satires rares qui se rattachent à l'histoire religieuse ; dans la jurisprudence, une suite de procès curieux ou scandaleux ; dans les sciences et arts, nous rencontrerions une foule d'ou-

vrages qui mériteroient d'être cités; mais nous avons hâte de terminer cet article et nous ne parlerons pas du bel exemplaire de l'*Aristote des Aldes*, ni du précieux volume sur *peau vélin* de la *Manière de traiter les plaies*, qui a appartenu à Henri II, nous nous arrêterons seulement au n° 812, le *Livre du Faulcon* (1).

On sait qu'un rondeau placé au verso du premier feuillet donne en acrostiche le nom de l'auteur *Isabeau Faucon*. Son titre l'avoit d'abord fait classer parmi les livres de chasse, mais après l'avoir examiné nous avons reconnu que sa véritable place est celle que M. Brunet lui a assignée, c'est-à-dire dans les poëtes. Nous observerons aussi que le *Livre du Faulcon des dames*, petit in-8°, qui se vendoit 141 fr., chez Nodier, que le *Livre du Faulcon d'amours*, qui, à la vente de Crozet, n'a été adjugé qu'à 151 fr. à cause de deux feuillets refaits à la plume, le *Livre du Faulcon*, imprimé par Vérard vers 1500 (2), et celui du *Petit-Laurens*, ne sont qu'un seul et même livre en plusieurs éditions et avec des titres différens. La plus ancienne impression que l'on connoît de ce livre étoit de Vérard, vers 1500, et celle dont il est question dans cette bibliothèque est imprimée vers 1490 par le Petit-Laurens, qui a publié vers cette époque et avec les mêmes caractères la fameuse *Danse aux aveugles*.

Dans les belles-lettres, série si nombreuse et si riche, nous nous bornerons à citer un magnifique exemplaire d'*Alain Chartier*, imprimé par P. Le Caron, en 1489, et les *Vigilles de Charles VII*, édition de Jéhan Dupré, volume revêtu d'une somptueuse reliure parsemée de fleurs de lis. Ce livre est si rare, que le prince d'Essling, qui mettoit tous les soins possibles à enrichir son admirable collection, n'avoit pu en trouver qu'un

(1) Nous renvoyons cependant nos lecteurs à l'intéressante notice de M. P. de Malden, sur le n° 498, le *Miroir politique*, qui se trouve dans ce numéro.

(2) Le seul exemplaire connu de cette édition a été vendu 410 francs chez le prince d'Essling. Elle a été réimprimée par les membres de Roxburghe-Club, à cause de sa grande rareté.



exemplaire incomplet. Nous citerons encore le superbe exemplaire du Marot de *Lyon à l'enseigne du rocher*; parmi les romans de chevalerie, l'*Arbre des batailles*, d'Honoré Bonnor, le seul exemplaire de l'édition de Vérard, que nous ayons encore rencontré complet dans une vente (1); et nous signalerons en forme d'erratum le *Molière*, imprimé à Paris, en 1697, exemplaire de la duchesse du Maine, dont la date a été oubliée dans le catalogue.

Nous terminerons sans parler de l'histoire. Tous les articles que contient cette série sont intéressans, ou au moins utiles. La lecture du Catalogue suffira pour en faire apprécier l'importance à sa juste valeur. La condition des livres ajoute un nouveau prix aux ouvrages que nous passons sous silence; car c'est l'habile successeur de Simier, M. Petit, qui a relié, en véritable artiste, les trois quarts des livres de cette bibliothèque.

J. T.

(1) Celui du prince d'Essling, incomplet du titre, s'est vendu 210 francs.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

Le Miroir politicque, œuvre non moins utile que nécessaire à tous monarches, roys, princes, seigneurs, magistrats, et autres surintendans et gouverneurs de républicques. Par Guillaume de La Périère Tolosain. *A Lyon, par Macé Bonhomme*, 1565, de 199 ff., chiff. et de 6 ff. prél. non chiff.

Ce Guillaume de La Périère, le plus redoutable rival de l'auteur du *Parnasse*, le fécond Corrozet, dans la composition des emblèmes, des sentences, des apophthegmes et quatrains moraux, aidé des minces éloges de Colletet (1) et de quelques mauvais complimens de l'abbé Goujet (2), est arrivé tant bien que mal à la postérité, entouré de la pâle auréole d'un demi-poëte, et c'est plus particulièrement en vertu de ses exploits versificailleurs qu'il est connu des bibliographes et des bibliophiles.

Ses ouvrages en prose valent cependant beaucoup mieux que ses poëmes : *le Théâtre des bons engins auquel sont contenus cent emblèmes moraux*, et que sa *Morosophie* (folle sagesse), *contenant cent emblèmes moraux illustrés de cent tétrastiques latins réduitz en autant de quatrains françois*. Cités avec soin dans les annales bibliographiques et fort recherchés des amateurs; et pour n'en mentionner qu'un avec le *Miroir politicque*, *les annales de Foix, jointz à icelles les cas et faictz dignes de*

(1) Discours de la poésie morale.

(2) Bibliothèque françoise.

perpétuelle récordation advenuz tant aux pays de Béarn, Commynge, Bigorre, Armygnac, Navarre, que lieux circonvoisyns depuis le 1er, comte de Foix, Bernard, jusques à très-illustre prince Henri d'Albret, comte de Foix et roi de Navarre, imprimées à Tholose, in-4°, par Nicolas Vieillard, 1539, méritoient, à plus juste titre, une annotation que j'ai trouvée à grande peine chez le Père Le Long.

Le philosophe politique et l'historien sont supérieurs au poëte, mais ce dernier seul a surnagé sur la mer de l'oubli, grâce sans doute à sa légèreté!

Son Miroir politicque, qu'il appelle ainsi parce que « cil qui se mire et regarde dans un miroir n'y veoit pas tant seulement sa face ; ains y verra par ligne reflexe la plus grand partie de la salle ou chambre en laquelle il sera. Semblablement tout admirateur politicque qui se voudra mirer au présent miroir..... pourra veoir en iceluy racourci et sommairemement agrégé tout ce qui lui est nécessaire de veoir pour bien et deûment exercer son office sans qu'il ait peine de feuilleter plusieurs autheurs grecs et latins qui diffusement en ont escrit; » répond sincèrement à son titre et retrace avec fidélité les divers principes qui doivent guider les gouvernans et les gouvernés, et je connois peu de livres qui aient pu plus facilement que celui-là, d'une manière sommaire s'entend, mettre un homme sachant lire et intelligent, au fait de ses devoirs envers les autres et les devoirs de ceux-ci envers lui.

On peut même mentionner au nombre des bonnes choses dites sur ces matières : le chapitre relatif aux diverses formes des gouvernemens monarchiques, républicains et démocratiques. — Les chapitres « *des motifs qui changent ou ruynent les états*.

« *Des remèdes qui gardent de sédition les républicques tels que les magistrats qui se contentent de peu, la médiocrité des biens, la droicte distribution des honneurs, les élections de ceux qui la méritent*, et autres moyens excellens, mais qui, avant lui et après lui ont été et sont assurément jugés comme trop

difficiles à administrer, eu égard à ce que nous voyons des républiques passées et présentes.

« *De l'organisation de la famille.*

« *De la conjonction et mariage,* qui impose cinq lois seulement au mari et huit très-longues à la femme (il s'est montré peu galamment cauteleux à son égard).

« *De l'institution et nourriture des enfans,* » qui renferment tous bien et clairement exprimées des règles, certes qu'il n'a point inventées, mais que d'autres depuis ne se sont pas vantés de lui avoir prises.

J'ajouterai que contrairement aux habitudes de style trop rigoureusement sentencieux ou parfois bizarrement amphigourique des auteurs, ses contemporains, qui ont traité le même sujet, il est très-sobre de prolégomènes, net dans ses définitions, et sait néanmoins s'étendre à propos.

C'est là l'impression que le fond du livre m'a produite et je crois pouvoir le recommander aux gens curieux d'apprécier philosophiquement, le mode usité, à tel moment donné, par l'esprit humain pour comprendre et traduire certaines vérités morales et politiques.

Maintenant pour la forme, il offre des particularités utiles à signaler aux curieux et aux amateurs des beaux livres.

Notre exemplaire, d'une conservation irréprochable, est de l'édition originale, in-folio, que M. Brunet ne cite que d'après Du Verdier, n'ayant eu l'occasion de voir qu'une édition in-8° de 1567. Sous le titre plus court de : *Miroir politique, contenant diverses manières de gouverner et policer les Républiques,* édition qu'à mon tour je n'ai point vue, mais qui doit difficilement atteindre le degré de perfection de cet in-folio sorti des presses de Macé Bonhomme, dont on trouve sur le premier feuillet la marque distinctive : Persée tenant en main la tête de Méduse et la devise : ΕΚ. ΠΟΝΟΥ ΚΛΕΟΣ, digne des temps où les imprimeurs arrivoient à la gloire.

On y remarque notamment une série de dix-neuf feuillets gravés pour l'intelligence du texte, qui offre le rare spécimen

d'un des premiers essais de l'instruction, par l'emploi des tableaux mnémoniques et synoptiques.

Il y a de plus çà et là quelques gravures (personnages et ornemens) que par induction il est permis de croire l'œuvre de Jean Moni ou de Bernard Salomon, M. Violet le Duc, dans sa bibliothèque poétique, attribuant à ces deux graveurs, les vignettes que contiennent *la Mosographie et le Théâtre des bons engins*, publiés vers la même époque.

Enfin les cinq premiers feuillets sont, suivant l'usage, consacrés à l'éloge de Guillaume de La Périère pour lequel, tant en vers latins que françois, Pierre de Fontaugier, Bernard de Poey de Luc, Cayret, Rolosani et Guillaume Idriard ont prodigué les trésors hyperboliques de leur muse de circonstance, et ont pu, accolés ainsi à une renommée plus robuste que la leur, affronter les âges méchamment oublieux pour eux.

Quant au sixième, il contient le quatrain suivant : *Le livre au lecteur* :

« Pour m'acheter ne craint point à despendre,
« (Begnin lecteur) car en moy pourras veoir,
« Si beaux discours, que si tu veux apprendre,
« Tu serviras aux autres de miroir, »

qu'en terminant, il me paroît bon de citer comme modèle des réclames d'alors, auprès desquelles les nôtres, si l'on considère le nombre de lignes, sont devenues de véritables poëmes, preuve évidente du progrès et du zèle des éditeurs pour le succès des livres du jour, qu'on ne sauroit trop prôner d'avance!

P. DE M.

N. B. L'exemplaire sur lequel a été faite cette notice se trouve dans la bibliothèque de M. M***, dont la vente doit se faire le 11 novembre prochain. Voir le *Catalogue*, n° 498.

— *Véritable discours de ce qui s'est passé en l'assemblée politique des Eglises réformées de France, tenue à Saumur par la permission du Roy, l'an* 1611. *Servant de supplément aux Mémoires du duc de Rohan* (Hollande, Elzévir), 1646, petit in-12.

Il m'a paru d'autant plus utile de donner une nouvelle description de ce volume, que M. Bérard dit, page 131 de son *Essai bibliographique sur les éditions des Elzévirs,* qu'il a 135 pages; qu'il est important de remarquer ce nombre, parce que chacune des quatre pièces qu'il renferme est terminée par le mot *fin*, et qu'il n'a point de table.

Y a-t-il ici erreur de la part de M. Bérard, ou la même année a-t-elle donné naissance à deux éditions de ce livre, dont l'une auroit 135 pages, et l'autre 126 seulement? Dans celle-ci la première pièce finit à la page 66, au bas de laquelle on lit la réclame RE, première syllable de RÈGLEMENT GÉNÉRAL, etc., titre en cartouche de la seconde pièce qui finit à la page 80, au bas de laquelle se trouve la réclame CA, première syllabe du titre en cartouche de la troisième partie: CAYER DE L'ASSEMBLÉE A NAMUR, L'AN 1611. Cette pièce finit à la page 106, qui porte pour réclame RE; et à la page suivante on lit ce titre en cartouche: RESPONSE AU CAYER DE L'ASSEMBLÉE DE NAMUR. Cette quatrième pièce finit à la page 126, qui se termine par un petit cul-de-lampe à lignes entortillées, souvent employé par les Elzévirs. On voit que, malgré que chacune des quatre pièces se termine par le mot *fin*, les réclames font de suite reconnoître si le volume est incomplet. Un second moyen de contrôle, c'est de s'assurer que le cul-de-lampe termine l'ouvrage. Du reste, ce volume se trouve rarement seul; il est joint d'ordinaire aux *Mémoire du duc de Rohan*, imprimés la même année, dans la table desquels il est indiqué. J. CHENU.

NOUVELLES.

M. Polain, membre de l'Académie royale de Belgique, vient de mettre au jour la célèbre chronique de Jean le Bel, dont parle Froissart, en divers endroits de son immortel ouvrage, et que l'on croyoit à jamais perdue.

Cette chronique forme un beau volume in-8°, imprimé en caractère gothique, sur papier de Hollande et d'une exécution parfaite. Il n'en a été tiré que cent vingt-cinq exemplaires numérotés à la presse, qui ne sont point dans le commerce. Le livre est dédié à M. Paulin Paris, de l'Institut.

« La chronique de Jean le Bel est un travail d'une extrême importance, dit M. Polain, une source infiniment précieuse à consulter pour l'histoire des règnes d'Édouard III et de Philippe de Valois. Froissart, en effet, ne peut être considéré comme auteur contemporain des événemens qu'il a rapportés dans son premier livre; *il estoit alors trop jeune de sens et d'âge;* Jean le Bel, au contraire, s'est trouvé mêlé à la plupart d'entre eux; il les a connus, ou par lui-même ou par des personnes qui devoient en être parfaitement instruites, par messire Jean de Hainaut, entre autres, auquel il soumit son ouvrage après l'avoir achevé. La Curne de Sainte-Palaye a donc eu raison de dire qu'il eût été impossible au chroniqueur de Valenciennes de choisir un guide mieux informé, un meilleur garant des faits qu'il avoit à retracer. Comme ce dernier, qu'il a eu la gloire d'inspirer, qu'il nous a valu peut-être, Jean le Bel peint avec de simples et fortes couleurs; son récit est vif, attachant, plein de charme, digne enfin de Froissart luimême, le narrateur par excellence. »

L'introduction que le savant éditeur a placée en tête de l'ou-

vrage renferme des détails entièrement neufs sur l'illustre chanoine de Liége et sur la nature des emprunts que Froissart a faits à sa chronique. Le texte est suivi de notes explicatives qui complètent les renseignemens donnés dans l'introduction, et qui font de ce livre l'une des publications les plus intéressantes qui aient paru depuis longtemps chez nos voisins.

— La bibliothèque du Luxembourg, importante collection de documens politiques, est maintenant ouverte pour l'étude, et livrée au public tous les jours, de dix heures à trois heures.

— M. J. Barrois vient de faire hommage à la bibliothèque royale de Turin d'un exemplaire de son beau livre : *Dactylologie* (voy. *Bulletin*, n° 1112, p. 743). C'est M. le marquis Costa de Beauregard qui a bien voulu se charger de le présenter à cet établissement. Le *British museum* de Londres a déjà eu la même faveur de l'illustre savant.

— Un livre très-important étoit en vente, ces jours derniers, à la librairie de M. Jannet. C'étoit par *soumissions cachetées* que l'adjudication devoit se faire. Elle a eu lieu en effet le 21 octobre, et c'est M. Yéméniz qui est resté l'heureux possesseur de ce volume unique, au prix de 1275 francs, qu'il avoit lui-même fixé. Après la dernière enchère de l'illustre bibliophile lyonnois, venoit celle de notre Bibliothèque nationale, qui étoit de 1005 francs.

Voici la description de ce beau livre, que du reste nous empruntons à la circulaire :

Description. Un volume petit in-folio gothique, imprimé sur PEAU DE VÉLIN, feuillets chiffrés II-XCVIII, lignes longues à 38 par page.

Le feuillet II commence ainsi :

« Cy comence le prologue du liure de Cleriadus et Meliadice. »

Le verso du feuillet XCVIII finit ainsi :

« Cy finit le romant et chronique de Cleriadus et Meliadice

« fille au roy dengleterre. Nouuellement imprime à Paris le « huitiesme iour de mai mil quatrecenz quatrevingz et quinze. « Pour Anthoine verad (Verard) libraire demourant sur le pout « nostre dame a limaige sainct Iehan leuangeliste, ou au palays « au premier pilier deuant la chapelle ou on chante la messe « de messeigneurs du parlement. »

La plupart des sommaires ont été recouverts de miniatures bien exécutées, au nombre de 35, et reportés en marge, d'une écriture du XVe siècle. De jolies bordures accompagnent ces miniatures, et toutes les lettres initiales des chapitres sont en or et en couleurs.

Le volume est bien conservé et grand de marges (30 millimètres en tête, 44 en gouttière et 66 en queue).

D'après cette description, on peut reconnoître qu'il est incomplet du premier feuillet. Il est impossible de savoir si ce feuillet étoit blanc ou s'il portoit un titre. Il manque également à la fin un feuillet, qui probablement étoit blanc.

Malgré ces défectuosités, ce volume est infiniment précieux. C'est le SEUL EXEMPLAIRE CONNU de cette édition du roman de *Cleriadus et Meliadice*, laquelle est antérieure de dix-neuf ans à la plus ancienne de celles citées par les bibliographes.

— La bibliophilie vient de faire une perte sensible dans la personne de M. Van Golbeschroy, ancien ministre des Pays-Bas, un des plus fidèles abonnés au *Bulletin du Bibliophile*. Cet amateur éclairé avoit réuni une jolie collection d'elzevirs rassemblés avec grand soin, et qu'il affectionnoit d'une manière toute particulière.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

1123. AGRIPPA. De vanitate scientiarum. *Lugd. Batavor.* 1644, pet. in-12, vélin, bl. et doré...................... 12—»

Très-jolie reliure ancienne sur une édition elzevirienne peu commune et ornée d'un curieux frontispice gravé.

1124. ALMANACH des cocus, ou amusemens pour le beau sexe, pour l'année M.DCC.XLII, auquel l'on a joint un recueil de pièces sur les francs-maçons. Par un philosophe garçon. *A Constantinople, de l'imprimerie du Grand Seigneur.* 1742, in-12, v. jasp.................................. 20—»

Petit livre rare et quelque peu facétieux.

1125. APRÈS-SOUPERS (les) de la société, petit théâtre lyrique et moral sur les aventures de ce jour (par Billardon de Sauvigny). *Paris, chez l'auteur*, 1783, 23 part. en 6 vol. pet. in-18, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)............... 26—»

Exemplaire de Soleinne. Jolies figures et musique gravée.

1126. Boetius. In Topica Ciceronis Anitii Manlii Severini Boetii commentarius. — Ejusd. de differentiis Topicis. *Parisiis, ex Rob. Stephani*. 1528-1530, 2 part. en un vol. pet. in-8, veau. (*Anc. rel.*)........................... 46— »

Exemplaire de P. Pithou, avec sa signature sur le titre. Il a d'abord appartenu à Aimar Rançonnet, président au Parlement de Paris, qui, suivant P. Pithou, composa le *Dictionnaire* qui porte le nom de Charles Estienne. Il est auteur du *Trésor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, dont Nicot et Monet se sont beaucoup servis pour la composition de leur *Dictionnaire*. Rançonnet mourut à la Bastille, en 1559, âgé de plus de soixante ans. Tout cet exemplaire est chargé de notes de la main de Rançonnet, et sa signature se trouve à la fin du volume (*Villenave.*)

1127. Byzantinae. Laonici Chalcocondylæ historiæ Turcorum lib. X, gr. et lat., ed. C.-Ann. Fabroto. *Parisiis, typographia regia*, 1650, in-fol., veau fauve, fil. (*Dusseuil*)..... 15— »

Très-bel exemplaire en grand papier.

1128. —— Const. Manassis breviarium historicum; ex interpretatione J. Leunclavii, cum ejusdem et J. Meursii notis. — Geor. Codini et anonymi excerpta de antiquitatibus Constantinopolitanis, edita studio P. Lambecii, etc. (gr. et lat.). *Parisiis, typographia regia*, 1655, 2 part. en un vol. in-fol., veau fauve, fil.................................. 15— »

Très-bel exemplaire en grand papier. Ces deux volumes sont reliés uniformément et portent sur le dos le nom du *duc de Roquelaure*.

1129. Catalectes, ou pièces choisies des anciens poëtes latins, depuis Ennius et Varron, jusqu'au siècle de l'empereur Constantin (trad. en vers par l'abbé de Marolles), 1667, in-8, veau fauve, fil.................................. 18— »

Ce volume contient d'abord les deux premiers livres de Joseph Scaliger, qui se composent de pièces choisies des anciens auteurs, et mis en vers françois; ensuite le *Livre des spectacles*, par Martial, et des épigrammes du même auteur; l'*Histoire auguste de cinq auteurs*, suivie de poésies et d'un éloge de la langue françoise; et l'*Histoire des François de S. Grégoire de Tours*. — La chanson d'Aurélien est avec la musique notée.

1130. CATHOLICON (le), de la Basse-Germanie, satire. *Cologne, P. Marteau*, 1731, in-8, v. br. . . . . 8—»

Ces satires, au nombre de dix-huit, se terminent par *les Nuées*, poëme satirique.

1131. CERVANTES (*Michel de*). Histoire de l'admirable don Quichotte de la Manche, traduite de l'espagnol. *Amsterdam* et *Leipzig*, 1768, 8 vol. in-12, veau gr. fil. tr. dor. . . . . 45—»

Exemplaire beau d'épreuves des figures de *Folkema*. Édition recherchée.

1132. CICÉRON. Les épistres familières de Marc Tulle Cicero, père de l'éloquence latine, traduites en françois par Estienne Dolet nátif d'Orléans. *Lyon, J. de Tournes et G. Gazeau*, 1549, in-16, lettres rondes, réglé, v. fauv. fil. (*Anc. rel.*)... 18—»

Joli petit livre que recommande sa rareté.

1133. DORÉ. Oraison panégyrique, pleine de consolation, pour hault et puissant prince Claude de Lorraine, duc de Guyse, per (*sic*) de France, décédé cette présente année 1550, par F. P. Doré, son confesseur ordinaire. Avec la doulce musique davidique. *Item*, un remède salutaire contre les scrupules de conscience. *On les vend à Paris, par Jehan de Broully*, 1550, pet. in-8, v. éc. fil . . . . 18—»

Très-rare et curieux volume.

1134. DREXELIUS (*Hierem*), Noe, architectus Arcae in diluuio navarchus descriptus. *Antverpiæ*, 1640, pet. in-32, front. et un bien joli portrait, grav., mar. rouge à comp. tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 8—»

1135. EUCLIDIS sex primi elementorum geometricorum libri, a G. Fournier. *Parisiis*, 1644, pet. in-12, mar. rouge à comp. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 5—»

1136. EXPOSITION du psalme cent trentième, par forme de sermon (par Claude d'Espence). *Paris, Vascosan*, 1561. — Oraison funèbre et obsèques de feu messire François Olivier en

son vivant chancelier, prononcé à Saint-Germain-de-l'Auxerrois. *Paris, Vascosan,* 1561, en un vol. in-8; mar. noir, fil. tr. dor. (*Rel. janséniste*). . . . . 34—»

Deux pièces rares et remarquables par leur belle conservation.

1137. Faria y Sousa (*Manuel de*). Nobiliario del conde de Barcelos, don Pedro hijo del Rey, don Dionis de Portugal, traduzido con notas. *Madrid, Al. de Parades,* 1646, in-fol., front. gravé, vélin. . . . . 24—»

1138. Fénelon. Explication des maximes des saints sur la vie intérieure, par Fr. de Salignac Fénelon, archevêque de Cambray. *Paris,* 1697, in-12, v. br. pap. fort. . . . . . 28—»

Édition originale. Cet exemplaire porte l'envoi autographe à madame Poncet. On a ajouté une lettre autographe de Fénelon, de trois pages.

1139. Griffet. Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire; par le R. P. Griffet. *Liége,* 1769, in-12, v. m. . . . . 4—»

1140. Hopil. Les doux vols de l'ame amoureuse de Jésus, exprimez en cinquante cantiques spirituels, très-propres à enflammer les ames à la dévotion et à l'amour de Dieu; par Cl. Hopil, Parisien. *Paris, Jean Jost,* s. d. (1615), in-8, d.-rel. m. . . . . 12—»

1141. Horatii (*Quinti*) Flacci emblemata, studio Vœni. *Antverpiæ,* 1612, in-4, v. b. . . . . 18—»

Figures bien gravées, avec explication en vers en cinq langues, latin, espagnol, flamand, italien et françois.

1142. Laurenbergi (*Joannis*) Græcia antiqua edidit Sam. Puffendorf. *Amstelod., F. Janssonium,* 1660, in-4, obl. vél. avec 61 cartes. . . . . 18—»

Cet exemplaire porte sur le titre la signature de J. A. de Thou, et sur la garde du volume on lit : *Pour M. Chapelain, conseiller de Sa Majesté*.... 1660.

1143. **Lettres** du cardinal d'Ossat, avec notes historiques et politiques par Amelot de la Houssaie. *Amsterd.*, 1708, 5 vol. in-12, veau gr. fil. (*Anc. rel. avec armoiries.*)..... 20—»

Négociations diplomatiques intéressantes pour l'histoire.

1144. **Lucain**. La Pharsale, trad. par Marmontel. *Paris*, 1772, 2 vol. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)..... 12—»

1145. **Maffei** (*J. P.*) Historiarum indicarum lib. XVI; selectarum item ex India epistolarum lib. IV, eodem interprete : accedit Ignatii Loyolæ vita. *Antverpiæ*, 1605, in-8, mar. à comp. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*)................... 25—»

Bel exemplaire d'un bon livre.

1146. **Magnus** (*Olaus*). Historia de gentibus septentrionalibus. *Basileæ*, 1567, in-fol. mar. rouge à comp. (*Armoiries.*). 36—»

Exemplaire d'ancienne reliure du temps et avec chiffres sur le dos; mais il y a une mouillure à quelques feuillets. Ce livre contient une foule de petites gravures en bois fort curieuses.

1147 **Mahomet**. L'Alcoran, trad. en françois par le sieur du Ryer. *La Haye, Mœtjens*, 1685, pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor.................................... 23—»

Joli exemplaire avec le frontispice gravé.

1148. **Mocquet**. Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales, faits par Jean Mocquet, garde du cabinet des singularitez du Roy aux Thuilleries. *Rouen*, 1665, pet. in-8, figures, v. m................................. 24—»

Le premier voyage commence aux Canaries. Ce volume est aussi rare que *Sagart*, *Bethencourt* et *Lery*. Exemplaire grand de marges.

1149. **Molière**. Ses OEuvres. *Amst., Arkstée*, 1755, 4 vol. pet. in-12, fig. de Punt, d.-rel. mar. doré en tête, NON ROGNÉ. (*Niédrée.*)...................................... 40—»

1150. **Muse** (la) chrestienne, ou Recueil de poésies tirées des

principaux poëtes françois. *Paris*, *Geruais Malot*, 1582, in-12, v. marb. . . . . 18—»

Bel exemplaire d'un livre sur lequel M. Viollet Leduc a dit : « Ce petit volume, bien imprimé en caractères italiques, ne doit son titre de *Muse chrestienne* qu'au soin qu'a pris l'éditeur, qui ne s'est fait connoître que par les initiales J. C. T., de n'y rien comprendre de positivement contraire aux mœurs ; car ce choix, d'ailleurs fort judicieusement fait parmi les meilleures poésies de *Ronsard*, *Baïf*, *Joach. du Bellay*, *Desportes*, *Remy-Belleau*, etc, n'est pas seulement composé de pièces religieuses. Il contient entre autres curiosités des vers de Baïf mesurés à la façon des Grecs et des Latins. » Les quatrains de Pybrac s'y trouvent aussi !....

1151. Nature et propriété des animaux, trad. de grec en latin et de latin en vers françois, par Anne Parent, âgé de xiiij ans. *Paris*, *Est. Prevosteau*, M. VI. C. In-8, d.-rel. v. f. 15—»

Trois parties : grec, latin et françois. Volume peu commun et fort singulier d'un enfant de quatorze ans.

1152. Nouveaux caractères de la famille roïale, des ministres d'État et des principales personnes de la cour de France, avec une supputation exacte des revenus de cette couronne. *Villefranche*, *chez Paul Pinceau*, 1703, in-12, v. éc. fil. tr. d. (*Dusseuil*). . . . . 12—»

Nous n'ajouterons rien à l'intéressante notice que le marquis de Roure a donnée sur ce livre dans l'*Analecta Biblion*, t. II, p. 418.

1153. Opuscules d'amour, par Heroet, La Borderie et autres divins poëtes. *Lyon*, *J. de Tournes*, 1547, in-8, mar. violet (*Anc. rel.*). . . . . 40—»

Volume rare, qui contient entre autres pièces *la Parfaicte Amye*, d'Heroet ; l'*Amye de Court*, la *Contre-Amye*, le *Discours du Voyage de Constantinoble*, par le seigneur de Borderie.

1154. Pignorius (*Laurentius*) vetustissimæ Tabulæ aenae. *Venetiis*, *sumptib. J. Franco*, 1605, in-4, fig. veau fauve, fil. (*Anc. rel. avec armoiries*). . . . . 15—»

On trouve dans ce volume des particularités curieuses sur les hiéroglyphes, sur l'origine des superstitions anciennes, sur les anciennes pierres gravées, etc.

1155. Poésies choisies de M. Corneille, Bensserade, de Scudéry, Boisrobert, La Mesnardière, Sarrasin, Desmarets, Bertaud, de Montreuil, Cottin, Vignier, Chevreau, Maleville, Vauvert, Petit, Maucroy, etc. *Paris, Ch. de Sercy*, 1655, 3 part. en un vol. in-8, v. br. . . . . 18—»

Volume connu sous le nom de *Recueil de Sercy*, et rare.

1156. Psaultier (le) de la Vierge Marie (en françois), divisé en xv générales drières ou pétitions. *Paris*, 1605, in-12, tit. gr., fig. réglé, mar. r. à comp. dent. tr. d. (*Anc. rel.*). 20—»

Charmant volume orné de quinze figures gravées par Léonard Gaultier.

1157. Religion (la) des Gaulois, tirée des plus pures sources de l'antiquité (par dom Jacques Martin). *Paris*, 1727, 2 vol. in-4, d.-rel. v. fauv. non rogn. (*Un peu taché*). . . . . 18—»

1158. Richeome. Trois discours pour la religion catholique : des miracles, des saints et des images, par Louys Richeome, de la compagnie de Jésus. *Rouen, Osmont*, 1604, in-12, mar. r. à comp. tr. d. (*Anc. rel. avec chiff.*). . . . . 18—»

Joli exemplaire réglé.

1159. Salazar de Mendoza. Origen de las dignidades seglares de Castilla y Leon; con relacion sumaria de los reyes de estos reynos, de sus acciones, casamientos, hijos, muertes, sepulturas, etc. *Madrid, Impr. Real*, 1657 in-fol. vél. 28—»

Édition augmentée d'un *Resúmen de las mercedes de marqueses y condes, que su majestad ha hecho desde el año de* 1621 *hasta el de* 1656. Et dans le même volume se trouve : *Orígen de la dignidad de grande de Castilla*, par D. Alonso Carrillo.

1160. Sanchez (*Th.-Ant.*). Coleccion de poesías castellanas anteriores al siglo xv. Preceden noticias para la vida del primer marques de Santillana : y la carta que escribió al condestable de Portugal sobre el orígen de nuestra poesía. *Madrid, Sancha*, 1779-90, 4 vol. in-8, cart. 24—»

Bonne et intéressante collection. (Voy. Brunet, *Manuel*, t. IV, p. 195.)

1161. SOLINUS. Caii Julii Solini rerum memorabilium collectanee (absque nota), pet. in-4, cuir de Russie........... 45—»

« Édition fort rare, qui paroît avoir été imprimée à Rome, vers 1473, avec les caractères romains grossièrement gravés, dont se servoit *Jean Schurener de Bopardia.* » *Manuel du libraire.* Cet exemplaire, bien conservé, est en tout conforme à la description qu'en donne M. Brunet.

1162. TASSO (*Torquato*). Aminta, favola boscareccia. *Leida, G. Elsevier,* 1656, pet. in-12, mar. roug. fil. à comp. tr. dor. (*Thompson*)................................... 18—»

Fort joli exemplaire, 4 pouces 10 lignes 1/2.

1163. THÉATRE d'histoire, avec les grands provesses et auentures etranges du noble et vertueux chevalier Polimantes, prince d'Arfine, se representent au vrai plusieurs occurences fort rares et merveilleuses arrivees de son temps (par Philippe de Belleville). *Bruxelles,* 1613, in-4, fig. v. f. fil. tr. dor. (*Niédrée*)................................... 75—»

Superbe exemplaire d'un livre peu commun et enrichi de 58 figures gravées et tirées avec le texte.

1164. TÉRENCE. Les six comedies de Térence, tres-excellent poëte comique, mises en françoys, avec le latin correspondant (par Muret). *Paris, Mich. Clopeiau,* 1567, in-16, vél. 25—»

Exemplaire bien conservé, d'une jolie édition. On trouve au commencement *qu'estoit ce que les anciens appelloient fables, tragédie, satyre, comédie vieille et comédie nouvelle.* Une note manuscrite paroît être autographe de Baïf. La marque gravée sur bois, que nous reproduisons, se trouve sur le titre de ce volume:



BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; J. CHENU; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 22, 23 ET 24.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1850.

Sommaire des numéros 22, 23, 24, *de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.*

MÉLANGES DE LITTÉRATURE.

DEUX COUVENS AU MOYEN AGE,

OU L'ABBAYE DE SAINT-GILDAS ET LE PARACLET AU TEMPS D'ABÉLARD ET D'HÉLOÏSE.

(*Suite.*)

RÉPONSE D'ABÉLARD A HÉLOÏSE.

« *A Héloïse, sa très-chère sœur en Jésus-Christ, Abélard, son frère dans le même Jésus-Christ.* »

« Si depuis que nous avons quitté le siècle pour nous consacrer à Dieu je ne vous ai adressé aucune lettre renfermant des exhortations ou des consolations, il faut l'attribuer, non à quelque négligence de ma part, mais à la confiance que n'a cessé de m'inspirer votre sagesse. Je n'ai pas cru en effet que celle à qui les dons de la grâce divine ont été si abondamment départis, eût elle-même besoin d'être soutenue et consolée, elle qui par son exemple autant que par ses paroles est capable de ramener dans la bonne voie ceux qui s'égarent, de réconforter ceux qui tremblent, de venir en aide à ceux qui chancellent.

« Cette sainte mission vous est depuis longtemps familière puisque vous avez commencé à la pratiquer dès le moment où vous fûtes nommée prieure sous la direction de l'abbesse du couvent d'Argenteuil (1). Or, si maintenant vous veillez sur vos filles avec autant de zèle que vous le faisiez autrefois à l'égard de vos sœurs, vous n'avez besoin d'aucun secours étranger, et je considère mes exhortations et mes conseils comme étant tout à fait superflus. Si cependant votre humilité en juge autrement, et si dans ce qui se rapporte à Dieu mes enseignemens et mes avis vous sont réellement nécessaires, dites-moi sur quoi vous voulez que je vous écrive, afin que je réponde à votre vœu autant que le Seigneur m'en donnera le pouvoir.

« Je rends grâce à Dieu, et de l'intérêt que vos cœurs prennent aux graves et perpétuels dangers qui me menacent, et de votre sollicitude compatissante pour mon affliction. Puisse, par l'intercession de vos prières, la miséricorde divine me venir en aide et terrasser bientôt Satan à mes pieds! C'est dans ce but surtout, ô ma sœur! vous qui m'étiez autrefois si chère dans le siècle et qui m'êtes bien plus chère encore aujourd'hui en Jésus-Christ (2), c'est dans ce but que je me hâte de vous envoyer la formule de prières que vous m'avez si instamment demandée. Lorsque vous la réciterez, que vos oraisons montent vers Dieu comme un holocauste pour expier mes grands et innombrables péchés et conjurer les périls dont je suis sans cesse entouré....

« Si votre seule intercession ne suffisoit pas, celle de votre sainte communauté, où tant de vierges et de veuves sont pieusement soumises au joug du Seigneur, obtiendra sans doute ce qui vous auroit été refusé..... C'est néanmoins à vous seule que je veux m'adresser, à vous dont la sainteté est, j'en suis certain, très-puissante auprès de Dieu, à vous qui devez faire pour moi tout ce qu'il vous est possible de faire, surtout dans

(1) Héloïse avoit été nommée prieure du couvent d'Argenteuil en 1129, peu de temps avant sa dissolution.

(2) « Soror in seculo quondam chara, nunc in Christo charissima. »

les épreuves cruelles d'une aussi grande adversité : souvenez-vous donc toujours dans vos prières de celui qui est spécialement vôtre (1).

« Vous savez, ma bien-aimée (2), avec quel ardent sentiment de charité votre communauté avoit coutume autrefois de prier pour moi toutes les fois que j'étois avec vous ; chaque jour, à la fin des offices religieux, vos sœurs offroient au Seigneur une prière à mon intention... A présent que je suis éloigné de vous, j'ai un besoin d'autant plus grand du secours de vos prières que je me trouve exposé à de plus graves périls, et que mon âme est livrée à de plus poignantes inquiétudes. Je vous supplie donc avec instance, et par là je verrai jusqu'à quel point s'est conservé, malgré mon absence, votre dévouement pour moi (3), je vous supplie de terminer les heures canoniales par la nouvelle formule d'oraison que je vous envoie...

« Si le Seigneur me livre aux mains de mes ennemis et qu'ils en profitent pour me donner la mort, ou si, me trouvant loin de vous, j'entre d'une manière quelconque dans la voie où aboutit et finit toute chair (4), faites, je vous en conjure, réclamer et transporter dans votre cimetière mon corps, enseveli et inhumé, ou gisant quelque part abandonné (5), afin que nos filles, que dis-je ? nos sœurs en Jésus-Christ, soient portées par la vue continuelle de mon tombeau à répandre à mon intention plus de prières devant Dieu. Pour un cœur repentant et désolé par le souvenir de ses péchés, je ne crois pas qu'il y ait un séjour plus sûr, plus salutaire que le lieu qui s'honore d'être spécialement consacré au vrai *Paraclet*, c'est-à-dire au *Conso-*

(1) « Qui specialiter est tuus. »

(2) « Dilectissima. »

(3) « Quatenus præcipue nunc absens experiar quam vera charitas vestra « erga absentem extiterit. »

(4) « Aut quocunque casu viam universæ carnis, absens a vobis, ingrediar. »

(5) « Cadaver, obsecro, nostrum ubicumque vel sepultum vel expositum « jacuerit, ad cimiterium vestrum deferri faciatis. »



lateur. Je ne crois pas non plus que pour une sépulture chrétienne il puisse y avoir parmi les fidèles un endroit plus convenable que l'asile de femmes vouées au Seigneur. Ne sont-ce pas des femmes qui, pleines de sollicitude pour la sépulture de Jésus-Christ, ont embaumé son corps avec des parfums précieux, l'ont accompagné jusqu'à son sépulcre, et qui, là, pleurant la mort de l'époux, ont veillé avec un soin jaloux sur sa terrestre dépouille ?...

« Enfin, ce que je vous demande par-dessus toutes choses, à vous qui êtes en ce moment si fortement préoccupée des dangers auxquels mon corps est exposé, c'est, lorsque je ne serai plus, de reporter toute votre sollicitude vers le salut de mon âme, et, par le secours des prières que vous direz spécialement pour moi, de prouver jusqu'à quel point vous m'avez aimé pendant ma vie.

« Vivez en santé, vous et vos sœurs ; vivez, mais en Jésus-Christ ; et, je vous en prie, souvenez-vous de moi. »

SECONDE LETTRE D'HÉLOÏSE A ABÉLARD.

« *A son unique après Jésus-Christ, son unique en Jésus-Christ* (1). »

« J'ai à vous témoigner ma surprise, mon unique (2), de ce que, dérogeant à l'usage épistolaire et bien plus encore à l'ordre naturel, vous avez, au début de votre lettre, placé mon nom avant le vôtre dans la formule de salutation, mettant ainsi la femme avant l'homme, l'épouse avant le mari, la servante avant le maître, la religieuse avant le moine et le prêtre, la diaconesse avant l'abbé. Lorsque l'on écrit à ses supérieurs ou à ses égaux, il est juste et convenable de placer les noms de ceux-ci avant le sien ; mais lorsqu'on écrit à des inférieurs, le nom du plus élevé en dignité doit nécessairement précéder le nom de celui qui occupe un rang moindre.

(1) « Unico suo post Christum, unica sua in Christum. »
(2) « Unice meus. »

« Notre étonnement a en outre été grand de trouver dans votre lettre de nouveaux motifs de désolation à la place des consolations que nous étions en droit d'attendre de vous; de vous voir provoquer des pleurs lorsqu'au contraire vous eussiez dû en essuyer. Laquelle de nous pourroit en effet, sans fondre en larmes, entendre la lecture du paragraphe de la dernière partie de votre lettre, qui commence par ces mots : « Si le « Seigneur me livre aux mains de mes ennemis et qu'ils en « profitent pour me donner la mort, etc... » O mon très-cher! comment avez-vous pu émettre une telle pensée? Comment avez-vous pu l'exprimer? Que Dieu n'oublie jamais ses servantes au point de les laisser vous survivre!... C'est à vous qu'il appartient de célébrer nos funérailles, à vous que doit être réservé le soin de recommander nos âmes à Dieu, de lui envoyer celles que vous avez réunies en son nom. Nous cesserons ainsi d'être pour vous une source de trouble et d'inquiétudes, et vous nous suivrez dans la mort avec d'autant plus de joie que vous serez plus rassuré sur notre salut.

« Évitez de grâce, ô maître! évitez de nous faire entrevoir une possibilité qui, de malheureuses que nous sommes, nous rend plus misérables encore. Ne nous ôtez pas, avant la mort, ce qui seul nous fait vivre. A chaque jour suffit sa peine : le jour auquel vous faites allusion n'apportera que trop d'afflictions aux infortunées qui le verront. « Où est la nécessité, dit Sénèque, d'évoquer les maux et de perdre la vie avant la mort? »

« Admettant le cas où, par un accident quelconque, votre vie se termineroit loin de nous, vous nous priez, mon unique (1), de faire transporter votre corps dans notre cimetière, afin qu'étant là toujours présent à notre souvenir, vous obteniez de nous des prières plus fructueuses et plus abondantes. Comment pouvez-vous supposer que votre souvenir s'éloigne jamais de nous? Et d'ailleurs trouverons-nous, hélas! le temps de prier lorsque la violence de notre douleur ne nous laissera

(1) « Unice. »

aucun instant de repos; lorsque notre âme aura perdu le sentiment de la raison, notre langue l'usage de la parole; lorsque, dans son égarement, notre esprit, révolté en quelque sorte contre Dieu, au lieu de se soumettre à sa volonté suprême, l'irritera bien plus encore par ses plaintes qu'il ne l'apaisera par ses prières? Pleurer, voilà quelle sera notre unique occupation!..... La seule pensée de votre mort est déjà pour nous une mort anticipée. Que serait donc la réalité!..... Non, Dieu ne souffrira jamais que nous demeurions sur la terre après vous avoir perdu; il ne voudra pas nous obliger à remplir envers vous ces funèbres devoirs dont nous-mêmes, nous attendons de vous l'accomplissement comme un dernier acte de votre protection paternelle. Épargnez-nous donc, je vous en conjure, ou, au moins, épargnez à celle qui est toute à vous (1), ces déchirantes paroles qui traversent nos cœurs comme des glaives mortels!...

« Une âme bouleversée par le chagrin ne s'appartient plus; dans un cœur rempli de trouble, il n'y a pas assez de place pour Dieu. Vous qui nous avez vouées au service du Seigneur, ne mettez, je vous en supplie, aucun obstacle à l'accomplissement de nos pieux devoirs envers lui...

« Si je vous perds, moi, quelle espérance peut-il après cela me rester? Que me sert de continuer un pèlerinage où je n'ai d'autre appui que vous, où de tous les plaisirs, désormais interdits, qui prenoient leur source en vous, le seul qui me soit laissé est celui de vous savoir existant (2); et c'est bien le seul puisqu'il ne m'est pas même accordé de jouir de votre présence qui quelquefois me rendroit à moi-même.

« Ah! si cela étoit permis, je dirois qu'en tout Dieu s'est montré cruel envers moi... Le destin a épuisé sur moi tous ses traits; et, lui en restât-il encore, il ne trouveroit plus en moi la place pour une nouvelle blessure... Ne suis-je pas la plus

(1) « Parce itaque unicæ saltem tuæ. »

(2) « Et nullum aliud in te nisi hoc ipsum quod vivis omnibus de te mihi « aliis voluptatibus interdictis. »

infortunée des infortunées (1) ! Élevée par votre amour au-dessus de toutes les autres femmes, cette haute distinction ne m'a-t-elle donc été accordée que pour me faire souffrir davantage encore du coup affreux qui nous a précipités tous les deux en même temps? Plus est culminant le point où l'on est monté, plus est rude la chute lorsque l'on vient à tomber. De tant de femmes appartenant à des familles nobles et puissantes, quelle est celle dont le bonheur a jamais surpassé ou seulement égalé le mien? Mais en même temps quelle est celle qui s'est vue tomber aussi bas et plonger dans une telle douleur? Que de gloire j'ai recueilli en vous! Mais aussi quelle terrible catastrophe j'ai éprouvée en vous! Dans le bien comme dans le mal, la cruauté de la fortune envers moi a dépassé toute mesure. Afin de me rendre la plus malheureuse de toutes les femmes elle avoit pris soin auparavant de faire de moi la plus heureuse. Lorsque je songe, hélas! à tout ce qui m'a été ravi, l'intensité de mes plaintes égale la grandeur des malheurs qui m'ont accablée; le poignant regret de ce que j'ai perdu s'accroît en raison du violent amour que j'éprouvois pour tout ce que je possédois, et l'amertume de la plus vive douleur a succédé à toutes les joies d'une volupté suprême (2).

« Tous les droits de l'équité ont été également méconnus à mon égard... En effet, pendant que nous goûtions ensemble les délices d'un amour inquiet, ou, pour me servir d'un terme plus expressif mais moins honnête, lorsque nous nous abandonnions aux égaremens de la chair, la sévérité divine nous a épargnés (3); mais lorsque nous avons remplacé des liens illicites par une union licite, lorsque nous avons étendu le

(1) « O me miserarum miserrimam, infelicium infelicissimam ! »

(2) « Et tanto major amissorum succederet dolor, quanto major possessorum « præcesserat amor et summæ voluptatis gaudia summa mœroris terminaret tris- « titia. »

(3) « Dum enim solliciti amoris gaudiis frueremur, et, ut turpiore sed expres- « siore vocabulo utar, fornicationi vacaremus, divina nobis severitas pepercit. »



voile sacré du mariage sur la honte de nos plaisirs sensuels (1), c'est alors que la colère du Seigneur a durement appesanti sa main sur nous, et notre couche purifiée n'a pu obtenir grâce devant celui qui auparavant en avoit si longtemps toléré la souillure.

« Pour des hommes surpris en adultère, le supplice que vous avez souffert eût été déjà une peine assez forte. Eh bien! vous qui aviez espéré racheter vos torts passés par le mariage, vous avez subi la même punition que d'autres eussent méritée pour ce crime. Ce que les femmes adultères attirent à leurs complices, votre propre épouse vous l'a attiré : et cela, non pas lorsque nous étions encore livrés tout entiers aux erreurs des sens, mais lorsque séparés pour quelque temps nous vivions plus chastement que par le passé, vous, à Paris à la tête des écoles, moi, d'après votre ordre, à Argenteuil dans la société des religieuses (2). Nous nous étions ainsi séparés pour nous consacrer, chacun de notre côté, vous plus studieusement à vos leçons, moi plus librement à la prière ou à la méditation des saintes Écritures. Et c'est dans le moment où nous vivions ainsi aussi saintement que chastement, qu'une peine corporelle est venue vous punir seul d'une faute qui nous était commune (3) : vous fûtes seul pour la peine lorsque nous étions deux pour la faute, et le moins coupable a supporté tout le poids du châtiment.

« En vous abaissant pour moi, en m'élevant en même temps, moi et ma famille, jusqu'à vous par notre union conjugale (4), n'aviez-vous pas donné suffisante satisfaction à Dieu

(1) « Ut autem illicita licitis correximus, et honore conjugii turpitudinem « fornicationis operuimus. »

(2) « Quod fornicatoribus suis adulteræ, hoc propria uxor tibi contulit; nec « quum pristinis vacaremus voluptatibus, sed quum jam ad tempus segregati castius viveremus. »

(3) « Solus in corpore luisti quod duo pariter commiseramus. »

(4) « .... Me pariter et totum genus meum sublimaveras. »

et aux miens, et ces traîtres pouvoient-ils encore avec quelque justice exercer sur vous leur honteuse vengeance ? Oh ! que je suis malheureuse d'être née pour devenir la cause d'un si grand crime ! Hélas ! les femmes seront-elles donc toujours en ce monde un fléau pour les grands hommes ! (1)...

« Le Démon a étendu jusqu'à nous sa malice accoutumée. Ne réussissant pas à trouver dans nos impures voluptés (2), le moyen de nous perdre, il l'a cherché dans notre mariage : impuissant à faire servir le mal au mal, il y a employé le bien... Il a tourné contre vous la tendresse même que j'avois pour vous. Sans doute je suis restée absolument étrangère à l'affreux attentat dont vous avez été victime ; mais j'avois auparavant commis tant de péchés, que ces péchés ne me permettent pas de me considérer comme tout à fait innocente du crime. Plongée si longtemps et si profondément dans les voluptés de nos amours charnels (3), j'ai moi-même alors mérité ce dont je gémis maintenant, et la peine que j'endure n'est que le résultat naturel de mes fautes passées. De mauvais commencemens peuvent-ils produire autre chose qu'une mauvaise fin ?

« Plaise à Dieu que je puisse faire une pénitence proportionnée à ce crime, et que la contrition de cette longue pénitence soit admise en compensation des maux que vous avez endurés. Ce qu'un instant vous avez souffert dans votre corps, il est juste que toute ma vie mon âme contrite le souffre à son tour. Par là, j'offrirai à vous, sinon à Dieu, une sorte de satisfaction (4).

« S'il faut vous dévoiler toute la faiblesse de mon âme misérable, je vous dirai que je ne vois point par quel repentir je pourrois désarmer Dieu ; car je ne cesse de l'accuser d'une très-grande cruauté envers vous, et mon indignation contre

(1) « O summam in viros summos et consuetam feminarum perniciem ! »

(2) « Fornicatione. »

(3) « Carnalium illecebrarum voluptatibus. »

(4) « Et hoc tibi saltem modo, si non Deo, satisfaciam. »

sa providence l'offense bien plus que ma pénitence ne sauroit l'apaiser. Et puis, quelle que soit d'ailleurs la mortification du corps, est-ce faire véritablement pénitence que de conserver encore dans l'âme la volonté de pécher, que de brûler des mêmes feux que par le passé? (1) Rien de plus facile que de confesser ses péchés et même de soumettre son corps à des austérités extérieures; mais ce qui est extrêmement difficile, c'est d'arracher son âme aux désirs des plus ardentes voluptés (2)...

« Quant à moi, ces jouissances de l'amour que nous avons goûtées ensemble m'ont été si douces que le souvenir en est toujours délicieux pour moi, et que j'ai peine à le bannir un moment de ma pensée. De quelque côté que je me tourne, ces jouissances se présentent toujours à mes yeux escortées des désirs qu'elles enfantent; leurs illusions ne respectent pas même mon sommeil. Au milieu des cérémonies du saint sacrifice de la messe, alors que la prière doit avoir le plus de pureté, les fantômes impudiques des mêmes voluptés ne craignent pas de m'apparoître et captivent à tel point mon misérable cœur, que je suis plus préoccupée de leurs turpitudes licencieuses que de l'oraison du service divin. Loin de gémir des plaisirs que je goûtois autrefois, je soupire d'en être désormais tout à fait sevrée. Ma mémoire en a conservé les moindres souvenirs: non-seulement nos brûlantes étreintes, mais encore les heures, les lieux qui en furent les témoins, sont, avec votre image, si profondément gravés dans mon âme, que par la pensée je reconstitue les félicités dont nous avons ensemble éprouvé les délices et que le sommeil lui-même est impuissant à les écarter. Bien souvent l'agitation de mon corps révèle les

(1) « Quomodo etiam pœnitentia peccatorum dicitur, quantacunque sit cor« poris afflictio, si mens adhuc ipsam peccandi retinet voluntatem et pristinis « æstuat desideriis? »

(2) « Difficillimum vero est a desideriis maximarum voluptatum avellere « animum. »

préoccupations de mon âme, et des paroles délirantes s'échappent involontairement de mes lèvres (1).

«..... O mon très-cher! une seule blessure faite à votre corps a éteint en vous ces ardeurs et guéri toutes les plaies de votre âme. Dieu, alors qu'il sembloit vous être hostile, se montroit au contraire favorable envers vous, tel qu'un fidèle médecin qui n'épargne pas la douleur au malade pourvu qu'il lui rende la santé. Mais, en moi, les aiguillons de la chair deviennent de plus en plus aigus, irrités qu'ils sont par les feux de la jeunesse et par l'expérience des plus enivrantes voluptés. Leurs attaques sont d'autant plus redoutables et leur triomphe d'autant plus facile, que la nature qu'ils combattent est plus faible (2).

» Ils me proclament chaste ceux qui ne s'aperçoivent pas que je ne suis qu'hypocrite. Ils confondent la pureté de la chair avec la vertu, comme si la vertu résidoit dans le corps seul, et non pas dans l'âme (3). Si j'ai quelque mérite aux yeux des hommes, je n'en ai aucun devant Dieu, qui sonde les cœurs et les reins et qui voit ce qui est caché. Je passe pour être remplie de la dévotion la plus respectable, dans ce temps où

(1) « In tantum vero illæ, quas pariter exercuimus, amantium voluptates « dulces mihi fuerunt, ut nec displicere mihi, nec vix a memoria labi possint. « Quocunque loco me vertam, semper se oculis meis cum suis ingerunt desi- « deriis; nec etiam dormienti suis illusionibus parcunt. Inter ipsa missarum « solemnia, ubi purior esse debet oratio, obscena earum voluptatum phan- « tasmata ita sibi penitus miserrimam captivant animam, ut turpitudinibus « illis magis quam orationi vacem. Quæ quum ingemiscere debeam de commis- « sis, suspiro potius de amissis. Nec solum quæ egimus, sed loca pariter et « tempora in quibus hæc egimus, ita tecum nostro infixa sunt animo, ut in « ipsis omnia tecum agam, nec dormiens etiam ab his quiescam. Nonnun- « quam et ipso motu corporis animi mei cogitationes deprehenduntur, nec a « verbis temperant improvisis. »

(2) « Hos autem in me stimulos carnis, hæc incentiva libidinis ipse juvenilis « fervor ætatis, et jucundissimarum experientia voluptatum, plurimum accen- « dunt; et tanto amplius sua me impugnatione opprimunt, quanto infirmior « est natura quam oppugnant. »

(3) « Castam me prædicant, qui non deprehenderunt hypocritam. Munditiam « carnis conferunt in virtutem, quum non sit corporis, sed animi virtus. »

l'hypocrisie n'est pas une des moindres parties de la dévotion ; dans ce temps où celui-là obtient les plus grandes louanges qui ne heurte point le jugement des hommes. Peut-être, au reste, est-on en effet louable, et jusqu'à un certain point agréable à Dieu, en ne scandalisant point l'Église par des actes extérieurs condamnables, en tenant cachées des intentions qu'il est préférable de garder secrètes... Mais dans toutes les situations de ma vie, Dieu le sait, je crains plus encore de vous offenser que de l'offenser lui-même. C'est à vous que je désire plaire, bien plutôt qu'à lui. C'est votre ordre, et non l'amour du Seigneur qui m'a engagé à prendre cet habit(1). Voyez donc quelle malheureuse et lamentable vie est la mienne si j'endure tant de maux sans en obtenir aucun fruit ici-bas et sans pouvoir en attendre aucune rémunération dans la vie future. Longtemps ma dissimulation vous a trompé comme beaucoup d'autres ; vous preniez l'hypocrisie pour la véritable religion : et voilà comment, en vous recommandant à mes prières, vous demandez de moi ce qu'au contraire j'ai à réclamer de vous. Cessez, je vous en conjure, de présumer aussi favorablement de ma guérison et ne refusez pas de me venir en aide par vos prières... Gardez-vous de compter sur ma force, de peur qu'avant que vous ne songiez à me soutenir ma faiblesse ne m'ait fait chanceler et tomber.

« Cessez donc de me donner des louanges et d'encourir ainsi le reproche d'adulation et de mensonge. Si vous supposez en moi quelque chose de bien, même dans ce cas abstenez-vous d'éloges, afin que le souffle de la vanité ne fasse point disparoître ce que vous auriez loué... L'homme a des voies qui semblent droites et qui finalement conduisent à la mort. Il y a donc de la témérité à se prononcer sur les choses dont le jugement doit être reservé à Dieu seul...

(1) « In omni autem (Deus scit) vitæ meæ statu, te magis adhuc offendere « quam Deum vereor ; tibi placere amplius quam ipsi appeto. Tua me ad religionis habitum jussio, non divina trahit dilectio. »

« Vos louanges sont d'autant plus dangereuses pour moi qu'elles me sont plus douces ; elles me charment et me captivent d'autant plus que je m'étudie davantage à vous plaire en toutes choses (1). Je vous en conjure, ayez à mon sujet plus d'inquiétude que de confiance, afin que votre sollicitude soit toujours prête à me venir en aide. C'est aujourd'hui surtout qu'il faut craindre, aujourd'hui qu'il ne reste plus en vous de quoi calmer mes désirs (2). Pour m'exhorter au courage et m'exciter à la lutte, ne me dites plus ces paroles de l'apôtre : « *La vertu se perfectionne dans les épreuves*; et *Celui-là seul sera couronné qui aura combattu comme il faut* (3). » Je ne cherche point les palmes de la victoire, il me suffit d'échapper au péril ; je trouve plus sûr de l'éviter que d'engager le combat ; et dans quelque coin du ciel que Dieu me relègue il fera bien assez pour moi.

SECONDE LETTRE D'ABÉLARD A HÉLOÏSE.

« *A l'épouse du Christ, le serviteur du Christ* (4). »

« Dans votre dernière lettre, veuillez vous le rappeler, vous avez résumé vos sujets de plaintes sous quatre chefs principaux. En premier lieu, vous vous plaignez de ce que, contrairement à l'usage épistolaire et même à l'ordre naturel des choses, la missive que je vous ai adressée a placé votre nom avant le mien dans la formule de salutation. Secondement, vous me reprochez d'avoir accru votre douleur au lieu de vous apporter des consolations comme j'aurois dû le faire, et d'avoir ravivé des larmes que je devois essayer de tarir... En troisième lieu, vous reproduisez vos anciennes et perpétuelles plaintes contre Dieu relativement au moyen dont il s'est servi pour notre conversion

(1) « Quanto amplius tibi per omnia placere studeo. »

(2) « Nunc vero præcipue timendum est, ubi nullum incontinentiæ meæ su- « perest in te remedium. »

(3) Saint Paul, Cor. II ; cap. XII, v. 9 et Timoth., cap. II, v. 5.

(4) « Sponsæ christi, servus ejusdem. »

et à la cruauté de la trahison exercée sur ma personne; et, enfin, vous opposez vos propres accusations aux louanges que je vous ai adressées, en me priant instamment de m'en abstenir désormais.

« Je veux répondre à chacun de vos griefs, moins pour m'excuser, que pour vous instruire et vous faire quelques exhortations....,

« En ce qui touche la formule de salutation placée en tête de ma lettre, formule où, comme vous le dites, l'ordre naturel des choses est renversé, j'ai au contraire agi dans le sens de votre opinion, ainsi que vous pourrez vous-même le reconnoître en y réfléchissant. Vous admettez en effet avec tout le monde que lorsqu'on écrit à un supérieur son nom doit être inscrit le premier. Eh bien! n'êtes-vous pas devenue ma supérieure, n'avez-vous pas commencé à être ma dame souveraine du jour même où vous fûtes l'épouse du Seigneur?..... Voyez quel heureux changement s'est opéré dans votre destinée conjugale; vous, l'épouse du plus petit et du plus misérable des hommes, vous vous êtes élevée jusqu'à la couche du plus grand des rois, et un privilége si glorieux vous place, non-seulement au-dessus de votre premier mari, mais au-dessus de tous les serviteurs de ce même roi.

« Ne soyez donc pas surprise si je me recommande, vivant ou mort, à vos prières; car il est constant que l'épouse qui intercède auprès de son seigneur peut plus sur lui qu'aucun membre de sa famille, quel qu'il soit..... J'ai tant de confiance dans la pureté et l'efficacité de vos prières que j'en réclame vivement le secours, et je compte d'autant plus sur leur ferveur que nous sommes attachés l'un à l'autre par le lien d'une mutuelle charité (1).

« Si, en vous entretenant des périls auxquels je suis en butte et de la mort que j'ai à redouter, je vous ai trop émue, je n'ai fait en cela que céder à votre demande, et même à vos sollici-

(1) « Quanto majore nos invicem charitate colligati sumus. »

tations; car la première lettre que vous m'avez écrite renferme le passage que voici :

« Au nom du Christ, dont la protection ne vous a point en-
« core abandonné, nous, ses très-humbles servantes et les vô-
« tres, nous vous supplions de vouloir bien nous apprendre,
« par de fréquentes lettres, les tempêtes et les naufrages aux-
« quels vous continuez d'être exposé, afin de nous associer à
« votre douleur, aussi bien qu'à votre joie, si vous en éprou-
« vez, nous qui seules vous restons aujourd'hui. »

« Pourquoi donc me reprocher de vous avoir fait participer à mes craintes, lorsque vous m'y avez vous-même contraint par vos instances? D'un autre côté, pendant que ma vie est tourmentée par tant de dangers, voudriez-vous demeurer dans une entière quiétude? N'êtes-vous disposée à vous associer qu'à ma joie, et non à ma douleur?... Rien ne marque mieux la différence entre les vrais amis et les faux amis que l'adversité et la prospérité : les premiers s'associent à l'une, et les seconds à l'autre seulement.

« Cessez, je vous en supplie, de m'adresser des reproches, et réprimez ces plaintes qui en vérité ne sortent point des entrailles de la charité. Si vous persistez encore dans ces reproches injustes, vous ne trouverez pas mauvais que, livré comme je le suis à d'aussi grands dangers, en proie comme je le suis à un perpétuel désespoir, je songe surtout au salut de mon âme, et que j'y pourvoie tandis que je le puis encore. Si vous m'aimez véritablement, cette préoccupation de ma part ne doit point vous déplaire (1); et si vous comptez sur les bienfaits de la miséricorde divine envers moi, vous désirerez d'autant plus ardemment me voir débarrassé des misères de cette vie, que vous n'ignorez point combien elles sont intolérables pour moi. Soyez assurée que quiconque me délivrera de l'existence, me déli-

(1) « Nec tu, si me vere diligis, hanc exosam providentiam habebis. »

vrera en même temps des plus grands maux (1). Les peines qui m'attendent hors de ce monde sont encore incertaines ; mais nul doute ne peut exister sur celles que j'endure ici-bas et dont je serai affranchi par la mort.....

« Quant à la louange, je vous approuve de la repousser parce que c'est vous en montrer plus digne encore... Fasse le ciel que votre esprit soit d'accord avec votre lettre ! S'il en est ainsi, votre humilité est sincère et mes éloges n'y auront porté aucune atteinte... Lorsque nous semblons fuir les louanges des hommes, nous nous les attirons parfois davantage ; et quand, dans la crainte de laisser découvrir ce qui mérite d'être loué en nous, nous feignons de vouloir le cacher, nous encourageons ainsi les éloges des imprudents, et, cela, d'autant plus que nous nous en croyons plus dignes. Si je cite là une chose qui n'arrive que trop fréquemment, ce n'est nullement parce que je vous suppose capable d'une telle feinte, vous dont l'humilité m'est bien connue ; mais parce que je désire que vous vous absteniez de paroles qui pourroient faire penser à ceux qui vous connoissent moins que moi, que, comme le dit saint Jérôme, vous cherchez la gloire en la fuyant. Mes louanges n'auront jamais pour but de flatter votre orgueil, mais de vous inciter à mieux faire ; et plus vous vous efforcerez de me complaire sous ce rapport, plus vous les mériterez. Mes éloges ne sont point du tout une preuve irrécusable de votre piété : vous ne devez donc point vous en glorifier, car il ne faut pas ajouter plus de foi à l'approbation de ses amis qu'à la critique de ses ennemis.

« Il me reste maintenant à vous entretenir de ces plaintes anciennes et réitérées par lesquelles vous ne craignez pas d'accuser Dieu des moyens dont il s'est servi pour notre conversion, lorsque vous devriez au contraire l'en glorifier. Je croyois que depuis longtemps cette preuve manifeste de la miséricorde divine avoit dissipé l'amertume de votre âme,

(1) « Quod quisquis ab hac vita me liberet, a maximis pœnis eruet. »

amertume d'autant plus dangereuse qu'elle attaque à la fois l'âme et le corps, et qu'en vous rendant plus malheureuse elle me cause encore un nouveau supplice. Si, comme vous le dites, votre étude est de me plaire en toutes choses, faites donc en sorte, non-seulement pour m'être agréable mais pour m'éviter un tourment réel, faites en sorte de déposer cette amertume. Tant qu'elle sera en vous, vous ne pourrez ni me plaire ni parvenir avec moi à la béatitude céleste. Souffrirez-vous que j'y aille sans vous, vous qui seriez disposée, dites-vous, à me suivre jusque dans les entrailles brûlantes de la terre ? Appelez la religion à votre secours, afin de ne point être séparée de moi alors que, comme vous le croyez, je m'en irai vers Dieu (1). Vous devez d'autant moins hésiter à suivre cet avis, qu'il vous montre le chemin du lieu bienheureux où nous pourrons goûter ensemble une félicité parfaite...

« Mais pour adoucir davantage l'amertume de votre douleur, je veux vous démontrer la justice et l'utilité de ce qui nous est arrivé, vous prouver qu'étant époux nous avons offensé Dieu bien plus que durant l'impure liaison qui a précédé notre hymen (2). Vous ne pouvez avoir oublié qu'un jour, après la célébration de notre mariage, alors que vous étiez retirée dans le couvent des religieuses d'Argenteuil, je suis allé secrètement vous visiter; et que là, réunis tous les deux dans une certaine partie du réfectoire consacré à la sainte Vierge...., nous y avons totalement oublié le respect dû au lieu saint qui nous abritait (3). N'eussions-nous commis que ce péché, que lui seul il mériteroit la punition la plus éclatante. Mais peut-on ne tenir aucun compte des

(1) « Hoc saltem uno religionem appete, ne a me ad Deum, ut credis, pro« perantem dividaris. »

(2) « Et arctius in conjugatos quam in fornicantes ultum Deum fuisse. »

(3) « Nosti..... me die quadam privatim ad te visitandam venisse, et quid « ibi tecum mea libidinis egerit intemperantia in quadam etiam parte ipsius « refectorii, cum quo alias diverteremus, non haberemus. Nosti, inquam, id « impudentissime tunc actum esse in tam reverendo loco et summae Virgini « consecrato. »

désordres criminels qui ont précédé notre mariage (1)? Peut-on passer sous silence l'insigne trahison dont je me suis rendu coupable envers votre oncle en vous séduisant si honteusement dans la maison même où il m'avoit admis comme son hôte? Qui ne pensera que c'est justement que j'ai été trahi par celui que j'avois auparavant trahi avec tant d'impudeur? Croyez-vous donc que les souffrances passagères dues à ma blessure aient été une expiation suffisante pour d'aussi grands crimes..... et qu'elles puissent effacer seulement la profanation du lieu consacré à la mère du Sauveur? Ah! certes, si je ne me trompe, l'expiation est bien moins dans cette blessure salutaire que dans la continuité de ce que j'endure aujourd'hui.

« Vous devez aussi vous rappeler que, lors de votre grossesse, je vous ai envoyée dans mon pays, revêtue d'un habit de religieuse, et que par ce travestissement vous vous êtes jouée de la profession que vous avez plus tard embrassée. Réfléchissez, et voyez si après cela la justice divine ou plutôt la grâce divine ne devoit pas vous contraindre à adopter malgré vous l'état monastique, pour vous faire expier votre faute sous l'habit même que vous n'aviez pas craint de profaner (2)... Rappelez-vous enfin à combien d'excès honteux nous avons été entraînés par nos désirs ardents et immodérés....., et vous reconnaîtrez que la clémence divine ne pouvoit me sauver qu'en m'enlevant à jamais la faculté de commettre de nouvelles fautes.....; que, par là, elle a désormais écarté de moi les vices et les souillures et n'a fait que me rendre ma pureté primitive (3).....

(1) « Quid pristinas fornicationes et impudentissimas referam pollutiones, « quæ conjugium præcesserunt. »

(2) « Volens ut in ipso tuas habitu quod in ipsum deliquisti, et simulationis « mendacio ipsa rei veritas remedium præstet et falsitatem emendet. »

(3) « Nosti quantis turpitudinibus immoderata mea libido corpora nostra « addixerat, ut nulla honestatis vel Dei reverentia in ipsis etiam diebus domi- « nicæ passionis, vel quantarumcumque solemnitatum, ab hujus luti voluta- « bro me revocaret. Sed et te nolentem, et prout poteras reluctantem et « dissuadentem, quæ natura infirmior eras, sæpius minis ac flagellis ad con-

« Venez à moi et soyez ma compagne inséparable dans l'action de grâce, vous qui avez participé à la faute et au pardon, car le Seigneur n'a pas oublié votre salut. Que dis-je? il s'est surtout souvenu de vous, lui qui vous avoit en quelque sorte marquée comme sienne par un nom prophétique, en vous appelant Héloïse de son propre nom qui est *Héloïm*... Si, lors de ma retraite du monde, vous ne m'eussiez pas été unie par le mariage, les conseils de vos parens et l'attrait des voluptés vous eussent enchaînée au siècle (1). Mais Dieu veilloit sur nous avec sollicitude, comme s'il nous réservoit à quelque chose de grand et qu'il vît avec regret ou indignation que ces connoissances littéraires, ces talens qu'il nous avoit confiés à l'un et à l'autre (2), ne fussent point employés pour l'honneur de son nom..... Oh! quelle perte détestable, quel déplorable malheur si, vous abandonnant aux impures voluptés, vous eussiez, dans

« sensum trahebam. Tanto enim tibi concupiscentiæ ardore copulatus eram, « ut miseras illas et obscœnissimas voluptates, quas etiam nominare confundi- « mur, tam Deo quàm mihi ipsi præponerem; nec jam aliter consulere posse « divina videretur clementia, nisi has mihi voluptates sine spe ulla omnino « interdiceret. Unde justissime et clementissime, licet cum summa tui « avunculi proditione, ut in multis crescerem, parte illa corporis sum minutus, « in qua libidinis regnum erat, et tota hujus concupiscentiæ causa consistebat; « ut juste illud plecteretur membrum, quod in nobis commiserat totum, et « expiaret patiendo quod deliquerat oblectando; et ab his me spurcitiis, qui- « bus me totum quasi luto immerseram, tam mente quam corpore circumci- « deret, et tanto sacris etiam altaribus idoniorem efficeret, quanto me nulla « hinc amplius carnalium contagia pollutionum revocarent. Quam clementer « etiam in eo tantum me pati voluit membro, cujus privatio et animæ saluti « consuleret, et corpus non deturparet, nec ullam officiorum ministrationem « præpediret; imo ad omnia, quæ honeste geruntur, tanto me promptiorem « efficeret, quanto ab hoc hujus concupiscentiæ jugo maximo amplius liberaret. « Quum itaque membris his vilissimis, quæ pro summæ turpitudinis exercitio « pudenda vocantur, nec proprium sustinent nomen, me divina gratia munda- « vit potius quam privavit, quid aliud egit quam ad puritatem munditiæ con- « servandam sordida removit et vitia? »

(1) « Carnalium oblectatione voluptatum seculo inhæsisses. »

(2) « Illa litteralis scientiæ talenta quæ utrique nostrum commiserat. »

la douleur, donné le jour à des enfans mondains, au lieu d'être la mère de cette famille nombreuse que vous enfantez maintenant avec joie pour le ciel (1); vous ne seriez plus qu'une femme, vous qui surpassez les hommes, vous qui avez changé la malédiction d'Ève en bénédiction de Marie! Oh! quelle profanation si ces mains sacrées qui tournent aujourd'hui les feuillets des livres saints, eussent été condamnées à l'accomplissement de soins vulgaires et grossiers (2)! Dieu a daigné nous arracher aux souillures contagieuses de cette fange, aux plaisirs de ce bourbier (3), et nous attirer à lui avec cette force dont il usa envers saint Paul pour le convertir; et peut-être a-t-il voulu, par notre exemple, abattre la présomption des lettrés et des savans (4)..... La foiblesse de votre sexe a été prise aussi en considération par la miséricorde divine. Cela étoit juste dans une certaine mesure; car étant naturellement plus foible à raison de votre sexe et plus forte par votre continence, vous étiez moins coupable que moi. Je remercie le Seigneur de vous avoir affranchie de la peine et destinée à la couronne. Pendant que, par l'effet d'une simple souffrance corporelle, il a glacé en moi toutes les ardeurs de la concupiscence afin de m'arracher aux déréglemens qui m'absorboient tout entier, il a livré votre jeunesse à de plus grandes souffrances de cœur et aux continuelles suggestions de la chair afin de nous assurer la couronne du martyre (5). Quoiqu'il vous déplaise de l'entendre et

(1) « Si carnalium voluptatum sordibus vacans, pareres cum dolore parens « mundo, quæ nunc multiplicem prolem cum exultatione parturis cœlo! »

(2) « O quam indecenter manus illæ sacræ, quæ nunc etiam divina revolvunt « volumina, curæ muliebris obscenitatibus deservirent! »

(3) « Ipse nos a contagiis hujus cœni, a voluptatibus hujus luti dignatus est « erigere. »

(4) « Alios quoque litterarum peritos ab hac deterrere præsumptione. »

(5) « Et quum me una corporis mei passione semel ab omni æstu hujus con- « cupiscentiæ, in qua una totus per immoderatam incontinentiam occupatus « eram, refrigeravit ne corruam; multas adolescentiæ tuæ majores animi pas- « siones ex assidua carnis suggestione reservavit ad martyrii coronam. »

que vous me défendiez de le dire, ce n'en est pas moins une éclatante vérité : « *A celui qui combat toujours appartient la couronne, et il n'y aura de couronné que quiconque aura dignement combattu* (1). »

« Quant à moi qui n'ai plus à combattre, je n'ai aucune couronne à espérer. Lorsque les aiguillons de la chair sont émoussés, où pourraient se trouver les élémens du combat (2)?... Mais il m'importe peu de voir mon mérite diminuer si j'acquiers l'assurance que le vôtre s'accroît... Ainsi que je l'ai dit plus haut, au lieu d'être comme autrefois votre maître, je ne suis plus aujourd'hui que votre serviteur, et c'est bien plutôt l'amour spirituel que la crainte qui me lie à vous (3). Aussi, votre intercession auprès de Jésus-Christ m'inspire-t-elle la confiance que vos prières obtiendront ce qui seroit refusé aux miennes, aujourd'hui surtout que l'imminence quotidienne de mes dangers et mes perpétuelles agitations ne me laissent la faculté ni de vivre ni de prier (4).

« Afin donc que rien ne s'oppose au succès de ma requête, ou n'en diffère l'accomplissement, j'ai composé une prière que je vous envoie pour que vous la récitiez humblement avec vos sœurs. La voici :

PRIÈRE.

« Dieu qui, dès la création du monde, avez, en formant la
« femme de la côte de l'homme, institué le grand sacrement du
« mariage, vous qui avez environné l'union nuptiale d'un
« honneur immense, soit en naissant d'une vierge, soit en
« commençant vos miracles aux nôces de Cana, vous à qui il a
« plu d'apporter un tel remède à ma fragilité et à mon inconti-

(1) « Ep. ad. Timoth. II, cap. 2. »

(2) « Deest materia pugnæ, cui ablatus est stimulus concupiscentiæ. »

(3) « Magis tibi tamen amore nunc spirituali conjunctum quam timore « subjectum. »

(4) « Nec vivere me, nec orationi sinat vacare. »

« nence, ne méprisez pas les prières de votre foible servante, « ces prières que j'épanche devant votre majesté pour mes « péchés et pour ceux de mon bien-aimé(1). Pardonnez, ô Dieu de « bonté! ô vous, la bonté même, pardonnez à nos crimes, quel- « que grands qu'ils soient; et que l'immensité de votre ineffable « miséricorde égale l'étendue de nos fautes! Punissez les cou- « pables dans la vie présente, je vous en supplie, afin de les « épargner dans la vie future; punissez-les sur l'heure même, « mais non dans l'éternité. Prenez contre vos serviteurs la « verge de correction, non le glaive de la colère. Frappez la « chair pour sauver les âmes. Montrez-vous pacificateur plutôt « que vengeur; soyez bon plutôt que juste, père miséricordieux « plutôt que maître sévère... Vous nous avez unis, Seigneur, « et vous nous avez séparés quand et comment il vous a plu. « Maintenant, Seigneur, ce que vous avez miséricordieusement « commencé, achevez-le avec une miséricorde plus grande « encore; ô notre espérance, notre appui, notre attente, notre « consolation! Seigneur qui êtes béni dans les siècles, réunis- « sez pour jamais à vous dans le ciel ceux que vous avez voulu « séparer dans le monde.—Ainsi soit-il. »

« Salut en Jésus-Christ, épouse du Christ, salut en Jésus-Christ, et vivez en lui. Ainsi soit-il. »

TROISIÈME LETTRE D'HÉLOÏSE A ABÉLARD.

« *A celui qui est spécialement son maître, celle qui est uniquement à lui* (2). »

« Afin que vous ne puissiez pas m'accuser de désobéissance, j'imposerai le frein de votre défense à l'expression même de ma douleur immodérée; j'interdirai à ma plume des discours dont il me seroit difficile, sinon impossible, d'arrêter l'essor

(1) « Pro meis ipsis charique mei excessibus. »

(2) « Domino specialiter, sua singulariter. »

dans un entretien... Dieu veuille que mon cœur gémissant soit aussi prompt à se soumettre que la main qui vous écrit (1).

« Vous pouvez pourtant apporter quelque remède à ma douleur, si vous ne pouvez tout à fait la guérir... Lorsque l'esprit est préoccupé d'une idée nouvelle, il est forcé d'oublier le passé ou au moins d'en écarter le souvenir... Nous toutes, servantes de Jésus-Christ et vos filles en Jésus-Christ, nous supplions donc votre bonté paternelle de nous accorder deux choses qui nous paroissent absolument nécessaires : la première, de vouloir bien nous apprendre d'où l'ordre des religieuses a tiré son origine et quelle est l'autorité de notre profession ; la seconde, de formuler par écrit et de nous envoyer une règle qui soit appropriée à des femmes et qui détermine absolument l'état et l'habit de notre congrégation, ce dont les saints Pères ne paroissent s'être occupés en aucun temps... Car quoi de plus présomptueux que de choisir et de suivre un genre de vie qu'on ne connoît pas, ou de faire un vœu qu'on ne sauroit remplir?.... Si beaucoup de ceux qui de notre temps s'engagent témérairement dans la profession religieuse, faisoient une plus grande attention à l'état qu'ils veulent embrasser, s'ils examinoient plus scrupuleusement les prescriptions de la règle à laquelle ils consentent à se soumettre, ils l'enfreindroient moins par ignorance et pécheroient moins par négligence. Mais aujourd'hui la plupart de ceux qui s'engagent dans l'état monastique s'y jettent sans réflexion ; ils y vivent plus légèrement et plus irrégulièrement encore qu'ils n'y sont entrés ; et méprisant leur règle aussi facilement qu'ils l'ont acceptée sans la connoître, ils érigent en lois les habitudes qu'il leur a plu d'adopter. Les femmes doivent donc bien prendre garde de se charger d'un fardeau sous lequel on voit presque tous les hommes succomber, quand ils n'en débarrassent pas leurs épaules. Nous remarquons déjà que le

(1) « Utinam sic animus dolentis parere promptus sit, quemadmodum dextera scribentis. »



monde a vieilli et que les hommes, comme tout ce qui a été créé, ont perdu leur vigueur primitive ; que, suivant les paroles de Jésus-Christ, c'est moins la charité d'un grand nombre que celle de presque tous les fidèles qui s'est refroidie, puisque par suite de ce changement il est devenu nécessaire de modifier et d'adoucir les règles établies pour eux... Plût à Dieu que dans notre temps on eût la prudence de se montrer indulgent sur toutes les choses qui en elles-mêmes ne sont ni bonnes ni mauvaises. En effet, si la profession religieuse n'exigeoit rien de ce qui ne peut se persuader, et que tout ce qui est indifférent fût permis sans scandale, il ne resteroit à interdire que le péché seul... On ne doit attacher qu'une très-médiocre importance à ce qui ne nous prépare pas au royaume de Dieu, à ce qui ne nous confère qu'un faible mérite à ses yeux... Nous devons moins nous préoccuper de nos actions que de l'esprit dans lequel nous les faisons, si nous avons à cœur de plaire à celui qui sonde les cœurs et les reins, qui voit dans les ténèbres et qui jugera les plus secrètes actions des hommes...

« Aujourd'hui, nous entendons fréquemment ceux qui s'occupent des choses matérielles, murmurer lorsqu'ils fournissent les biens de la terre à ceux qui sont occupés des choses divines ; et souvent ils se plaignent moins des rapines d'un tyran, que de ce qu'ils sont obligés de payer à des fainéans (comme ils disent) et à des oisifs. Cependant ils les voient, ces oisifs, constamment occupés, non-seulement à écouter les saints Évangiles mais encore à les lire et à chanter assidûment les paroles du Seigneur. Ils n'aperçoivent pas que, comme le dit l'apôtre saint Paul, c'est peu que de partager les choses matérielles avec ceux dont ils attendent les spirituelles, et qu'il est juste que ceux qui s'adonnent aux œuvres de la terre soutiennent ceux qui sont consacrés aux œuvres du ciel...

« C'est à vous maintenant, maître(1), qu'il appartient d'é-

(1) « Domine. »

blir pendant que vous vivez, ce que nous devrons toujours observer; car après Dieu vous êtes le fondateur de ce couvent et par lui le créateur de notre congrégation. Avec lui, soyez donc le législateur de notre ordre. Peut-être après vous aurions-nous un supérieur qui édifieroit sur quelque fondement étranger, qui serait moins que vous rempli de sollicitude pour ce qui nous touche; peut-être serions-nous, de notre côté, moins bien disposées à lui obéir; peut-être aussi, avec la même volonté, n'aurait-il pas le même pouvoir. Parlez-nous, vous, et nous vous écouterons. Adieu. »

Les trois lettres d'Héloïse qu'on vient de lire sont les seules qui aient traversé les six siècles écoulés depuis l'époque où vivoit cette amante incomparable. La dernière, considérablement abrégée ici, est un traité extrêmement étendu de la vie monastique. Héloïse y fait preuve d'une profonde érudition, en même temps que de la plus grande indépendance d'opinion. Elle y juge avec beaucoup de hardiesse l'austérité et la minutie des règles imposées aux communautés d'hommes; elle y discute avec un rare bon sens l'utilité de leur application aux couvents de femmes. A l'appui de ses raisonnemens dégagés d'étroits préjugés, elle cite, en plus de cent endroits, des témoignages écrits tirés des apôtres, des principaux Pères de l'Église et même des poëtes latins de l'antiquité païenne. Sa raison, si haute et si saine, y réduit au silence la passion qui ne cesse de bouillonner dans son sein. En lisant les lettres d'Abélard, elle a senti qu'il falloit renoncer désormais à de doux épanchemens: elle s'est résignée; mais elle a besoin d'une puissante diversion pour résister aux révoltes de son cœur, pour soutenir son héroïque résolution. Cette diversion, son esprit s'efforce, on le voit, de la trouver dans une froide discussion théologique. Aussi, tout en éprouvant une admiration véritable pour le savoir, l'éloquence et la logique de la femme supérieure, ressent-on une peine réelle au spectacle de la lutte intérieure

qui se trahit en elle par le soin même qu'elle prend pour l'étouffer ou la masquer.

Si les deux époux, morts à jamais au siècle, pouvoient encore espérer le pardon de leurs égaremens passés et trouver quelque soulagement à leur douleur, ce n'étoit point en eux-mêmes qu'ils devoient en chercher la source, mais seulement en Dieu et dans de pieuses méditations. C'est aussi ce que tous deux comprirent avec une remarquable supériorité d'esprit.

En paroissant se préoccuper exclusivement de l'avenir de sa communauté, Héloïse s'étoit donc engagée dans la voie austère que lui avoit indiquée Abélard. Il l'y suivit, il l'y soutint et satisfit à la demande qu'elle lui faisoit d'une règle pour le couvent du Paraclet. Dans une première lettre sur ce sujet, il lui détaille longuement l'origine des congrégations religieuses, en entremêlant ses dissertations, suivant l'usage du temps, d'une foule de citations de textes sacrés et de textes profanes, dissertations où la puissance de l'érudition ne sert que trop souvent d'auxiliaire à la subtilité et à l'exagération du raisonnement. Il y insiste surtout, avec les plus grands développemens, sur les avantages de la virginité et de la chasteté, et ses nombreux argumens deviennent évidemment en cette occasion une arme puissante pour combattre indirectement, mais avec force, les feux dissimulés mais non étouffés d'Héloïse. Dans une seconde lettre, beaucoup plus étendue que la première, Abélard satisfait plus spécialement encore au vœu de l'abbesse du Paraclet en lui traçant une règle et un plan pour la conduite de sa communauté. Rien d'essentiel n'y est omis, et les prescriptions fondamentales y sont l'objet des plus savants et des plus sages commentaires.

Délivré enfin des dangers qu'il couroit au milieu des moines sauvages et licencieux qu'il avoit fuis, Abélard songea à reprendre le cours interrompu de son enseignement théologique. La dialectique étoit son élément en même temps que son triomphe. Il s'y abandonna donc de nouveau tout entier. Malgré la condamnation prononcée en 1121 contre ses doctrines au

concile de Soissons, il ne put s'empêcher d'y revenir et de les professer de nouveau devant ses disciples. Il composa même un nouvel ouvrage, la *Théologie chrétienne*, où ses premières propositions se trouvèrent reproduites. Leur hétérodoxie ne pouvoit manquer d'attirer l'attention de ceux qui, aux aguets de ses moindres paroles, les épioient pour les attaquer au nom de la foi. Guillaume, abbé de Saint-Thierry, fut le premier à signaler aux principaux chefs de l'Église et en particulier à saint Bernard, les hérésies contenues, disoit-il, dans la *Théologie chrétienne*, hérésies dont il ne portoit pas le nombre à moins de treize, toutes capitales, sans parler des secondaires.

« Cet homme, écrivoit-il à l'abbé de Clairvaux, recom-
« mence à enseigner des nouveautés. Ses livres passent les
« mers et traversent les Alpes. On publie, on défend sa nouvelle
« doctrine: elle a même, dit-on, des partisans à Rome. Votre
« silence est dangereux pour vous et pour l'Église. Je vous
« envoie la *Théologie* d'Abélard : il vous craint, et si vous
« vous taisez, il ne craindra plus personne. »

Abélard avoit alors atteint sa soixantième année. Son goût pour les opinions téméraires et aventureuses avoit dû nécessairement s'amortir. On pouvoit raisonnablement espérer que la maturité de l'âge le rendroit accessible à la voix de l'orthodoxie; qu'elle permettroit de le ramener à renier volontairement ses erreurs. Saint Bernard le tenta. Laissons parler sur ce point Geoffroy, moine de Clairvaux, son secrétaire et son biographe.

« Lorsque saint Bernard, dit-il, fut averti des nouveautés profanes que les écrits de Pierre Abélard contenoient, aussi bien dans les expressions que dans le sens, l'homme de Dieu qui, avec sa bonté et sa bénignité ordinaires, désiroit redresser l'erreur d'Abélard mais non le couvrir de confusion, lui adressa en secret de sages avertissemens et agit envers lui avec tant de raison et de modestie que celui-ci, touché de componction, promit de s'en remettre sur tous les points à son jugement et de s'amender. Mais ce même Pierre n'eut pas plutôt quitté

l'homme de Dieu que, stimulé par de mauvais conseils, vain des forces de son esprit et se fiant malheureusement en sa grande expérience dans l'art de la dispute, il rétracta le sage engagement qu'il avoit pris. Bien plus, suppliant l'évêque de Sens, métropolitain de la province, de réunir dans son église un nombreux concile, il accusa l'abbé de Clairvaux d'attaquer ses livres secrètement, ajouta qu'il étoit prêt à les défendre à la face de tout le monde, et pria que si ce susdit abbé avoit quelque chose contre lui, il fût appelé à ce concile. Il fut fait ainsi que Pierre le demandoit. »

Ce concile, composé des archevêques de Sens et de Reims, des évêques de Soissons, de Châlons et d'Arras, fut en effet convoqué à Sens. Il se réunit le 11 janvier 1140. Le roi Louis VII y assistoit avec les comtes de Nevers et de Champagne.

« Le jour arrive enfin, continue le biographe de saint Bernard, où, devant une nombreuse assemblée du clergé, le serviteur de Dieu présente les écrits de Pierre Abélard et en désigne les passages erronés. En définitive, on donne à celui-ci le choix, ou de nier que les ouvrages soient de lui, ou de reconnoître humblement ses erreurs et de les rectifier, ou de répondre, s'il le peut, aux raisons et aux preuves tirées des saints Pères, qu'on lui oppose. Mais lui, qui ne vouloit pas se repentir et qui se sentoit hors d'état de résister à l'esprit de sagesse qui parloit contre lui, en appelle au siége apostolique pour gagner du temps. Bernard, cet admirable défenseur de la foi catholique, lui dit alors qu'il doit être bien certain qu'on ne se portera à aucune rigueur contre sa personne, le conjure de répondre librement et en toute sécurité, lui demande seulement d'entendre et de supporter avec patience tout ce qu'on aura à lui objecter, et lui répète qu'il ne sera personnellement frappé d'aucune sentence. Mais, cela même, Abélard le refuse complétement. Aussi, avoua-t-il dans la suite aux siens, comme eux-mêmes le disent, qu'à cette heure il sentit sa mémoire se troubler presque entièrement, sa raison s'obscurcir, et son sens intérieur s'évanouir. Malgré cette obstination, le concile

renvoya cet homme libre, et s'abstenant de toucher à sa personne, se borna à condamner ses erreurs et ses dogmes... »

De quelque partialité que puisse être soupçonné ce récit du panégyriste de l'adversaire d'Abélard, il n'en est pas moins réel, et aucun témoignage contemporain ne le dénie, qu'Abélard, ce champion si hardi dans l'attaque, se montra timide et sans force lorsqu'il s'agit de se défendre lui-même. Crut-il superflu d'essayer de convaincre une assemblée de prélats qu'il savoit d'avance prévenus, et qui, au dire d'un écrivain du temps, se montrèrent bien peu sérieux et bien peu dignes? ou bien son esprit, plus agressif que vigoureux, plus entreprenant que tenace, perdit-il, à l'aspect d'une lutte face à face, cette assurance, cette audace qu'il possédoit à un si haut point loin de tout contradicteur? C'est ce que la foiblesse naturelle de son caractère, déjà mise en évidence par les faits de sa vie passée, autorise fortement à penser. Cet avis est aussi celui d'un de ses plus éminens biographes modernes, de M. Guizot, qui porte sur Abélard le jugement suivant :

« Au milieu de ce concile si peu imposant, lui (Abélard) qui en avoit si fièrement demandé la convocation, il ne sut que chanceler, hésiter et en appeler à un autre pouvoir, à la cour de Rome. Si un savant débat se fût engagé, il eût retrouvé sans doute cette fécondité, cet éclat, cette souplesse d'argumentation qui avoient fait sa renommée. Le philosophe étoit profond, le dialecticien éminent, l'orateur éloquent; mais l'homme étoit foible, incertain dans sa volonté, plus arrogant qu'assuré dans sa science, au moins aussi vaniteux que convaincu, et son beau génie se troubloit devant le sens droit et le caractère haut de son rival. »

Les évêques du concile de Sens collectivement, et saint Bernard personnellement, rendirent compte au pape Innocent II de tout ce qui s'étoit passé au concile. Les fragmens suivans des diverses lettres qu'à cette occasion ils adressèrent à la cour de Rome, et qui toutes furent rédigées par saint Bernard lui-même, montrent comment étoient jugés et appréciés de son

temps les doctrines d'Abélard et Abélard lui-même. Ils sont curieux à lire. Je les donne ici dans l'ordre des faits et des idées qu'ils expriment, bien plutôt que dans celui des dates et des correspondances d'où ils sont tirés.

« Nous avons, dit l'une des lettres de saint Bernard au pape, un ancien maître, nouveau théologien, qui dès son adolescence se fit un jeu de l'art de la dialectique, et qui maintenant déraisonne sur les saintes Écritures. Bien qu'il se vante de connoître tout ce qui est dans le ciel et au-dessus, tout ce qui est sur la terre et au-dessous, cet homme me paraît tout simplement ne pas se connoître lui-même... »

« ...Il s'efforce de renverser le mérite de la foi chrétienne; il se vante de pouvoir, à l'aide de la raison humaine, comprendre tout ce qui est en Dieu..... C'est un homme grand devant ses yeux (1), disputant de la foi contre la foi....., un scrutateur de la majesté divine, un fabricateur d'hérésies (2)... C'est un homme enfin qui, au mépris des docteurs de l'Église, exalte les philosophes par de grandes louanges, et préfère leurs inventions et ses propres nouveautés à la doctrine des Pères, à la foi de l'Église (3)... »

« Les mauvais livres (4) sont partout lus et répandus; ils volent jusque dans les carrefours (5)..... Dans les villes et dans les châteaux, les ténèbres remplacent la lumière. Ce n'est plus du miel, c'est du poison, ou plutôt c'est du poison dans du miel qui est offert à tout le monde (6). On prêche un nouvel évangile aux peuples; on propose aux nations une foi nouvelle. On dispute des vertus et des vices, non moralement; des sacremens de l'Église, non fidèlement; du mystère de la

(1) « Homo est magnus in oculis suis. »

(2) « Scrutator majestatis, hæresum fabricator. » (*Troisième lettre synodale des évêques du concile de Sens au pape.*)

(3) Lettre de saint Bernard au pape.

(4) « Virulenta folia. »

(5) « Volant libri, utinam in triviis non legerentur. »

(6) « Vel potius in melle venenum. »

sainte Trinité, non simplement et avec réserve. Tout est perverti (1)..... »

« ..... L'archevêque de Sens, ajoute saint Bernard (2), m'a écrit qu'à la requête de mon adversaire il convoquoit un concile où celui-ci viendroit soutenir contre moi ses dogmes pervers (3). J'ai refusé... parce que je jugeois indigne de soumettre au raisonnement de la dispute la raison de la foi humaine. Je disois qu'il suffisoit des écrits de mon adversaire pour l'accuser, et qu'aux évêques seuls appartient le jugement des doctrines. A peine mon refus a-t-il été connu qu'Abélard s'est mis à crier plus haut encore ; il a appelé la multitude et rassemblé ses complices (4). Je ne m'occupe point de dire ici ce qu'il a écrit contre moi à ses disciples. Il a répandu partout qu'au jour fixé il me répondroit dans la ville de Sens. Ses menaces n'ont pu m'être cachées. D'abord, j'ai dissimulé et me suis montré peu ému des rumeurs publiques. Enfin, j'ai cédé aux conseils de mes amis, mais non sans regret et sans répandre des larmes...; et afin que l'erreur ne prît pas plus de force si elle restoit sans réponse et sans contradiction, je suis arrivé, au jour convenu, dans la ville de Sens. Outre les évêques et les abbés, on y voyoit réunis un grand nombre de personnages pieux, de maîtres des écoles, de clercs lettrés, et le roi étoit présent. J'ai produit devant mes adversaires quelques propositions extraites de ses livres. Et comme on commençoit à les lire, ne voulant point les entendre, il est sorti en formant appel contre les juges qu'il avoit lui-même choisis... »

« Abélard (ajoute, sur le même fait, l'une des lettres synodales écrites au pape par les évêques et archevêques du concile), Abélard, paroissant se défier de sa cause, usa de faux-fuyants et ne voulut pas répondre. Quoiqu'il fût parfaitement libre de

(1) Lettre de Saint Bernard au pape.

(2) *Idem.*

(3) « Prava dogmata. »

(4) « Congregavit complices. »

présenter sa défense comme il le voudroit, qu'il fût en lieu sûr et devant des juges équitables, il ne s'en décida pas moins, Très-Saint-Père, à porter de préférence sa cause devant votre tribunal, et il se retira de l'assemblée avec les siens. Cet appel ne nous paroît pas canonique; mais, par déférence pour le saint-siége, nous n'avons voulu néanmoins prononcer aucun jugement contre sa personne. Seulement, ayant fait lire et relire plusieurs fois publiquement les propositions de sa mauvaise doctrine; et l'abbé de Clairvaux ayant prouvé irréfragablement, tant par de solides raisons que par l'autorité de saint Augustin et des autres Pères, qu'elles étoient, non-seulement *fausses*, mais hérétiques, nous les avons condamnées..., afin d'arrêter, par un remède nécessaire, la propagation du mal. Et parce que cet homme entraîne la multitude après lui et qu'il trouve le peuple docile à sa voix, la nécessité veut que vous apportiez un prompt remède à cette contagion. »

La sentence du pape ne se fit pas attendre. Au mois d'avril 1140, il prononça la condamnation réclamée contre Abélard, et l'envoya aux membres du concile et à saint Bernard, en ces termes :

«..... Nous qui sommes assis, quoique indigne, dans la chaire de Saint-Pierre, après avoir pris l'avis de nos frères les évêques et les cardinaux, nous avons, par l'autorité des saints canons, condamné les propositions que vous nous avez envoyées et condamnons tous les dogmes pervers de Pierre, ainsi que leur auteur; nous lui avons, comme à un hérétique, imposé un silence perpétuel, et nous pensons que tous les sectateurs de son erreur doivent être séquestrés de l'assemblée des fidèles et enchaînés dans les liens de l'excommunication. »

Au mois d'août suivant, le pape aggrava encore ces peines par une nouvelle sentence ainsi conçue :

« Par ces présentes, nous mandons à votre fraternité que comme Pierre Abélard et Arnaud de Bresce (son disciple) sont les fabricateurs de dogmes pervers et les ennemis de la foi catholique, vous les fassiez enfermer séparément dans les mo-

nastères que vous jugerez les plus convenables, et que vous fassiez brûler les livres de leur erreur quelque part qu'ils puissent se trouver. »

Avant que ces condamnations fussent connues de lui, Abélard étoit parti de Sens pour aller à Rome soutenir son appel contre la décision du concile. Il cheminoit à pied comme un pèlerin, fuyant la persécution. Arrivé à Cluny, il se disposoit à franchir les Alpes lorsque l'avis de la sentence du saint-siége lui parvint. Elle étoit irrévocable : il ne lui restoit donc plus qu'à se soumettre. Épuisé d'ailleurs de corps et d'âme, en proie à la honte de son éclatante défaite, lui qui jusqu'alors avoit exercé une si glorieuse domination sur les esprits, il succomboit sous le double poids de la souffrance physique et du chagrin. Comme un pauvre roseau à demi brisé par les orages, il avoit besoin, pour ne point s'abattre tout à fait, d'un appui capable de le relever sans secousse : il le trouva dans le vénérable abbé de Cluny. Ce prélat, si universellement respecté que l'histoire lui a conservé le nom de Pierre le Vénérable, cet homme si doux, si saint, lui offrit un asile dans son abbaye, loin de toutes les agitations du siècle. Que fallait-il de plus à Abélard dans l'affaissement de son âme, dans l'abattement de sa pensée ? La vie paisible du cloître étoit désormais la seule qui pût lui convenir, la seule où il pût cacher sa douleur, la seule où il pût, en se soumettant au décret du saint Pontife, expier ses erreurs d'orthodoxie et se réconcilier avec Dieu. Aussi accepta-t-il avec reconnoissance. Pierre le Vénérable s'empressa d'en informer le pape Innocent II et de réclamer de sa toute-puissance l'autorisation de conserver dans l'abbaye de Cluny la pauvre brebis rentrant au bercail et ne voulant plus en sortir.

LETTRE DE PIERRE LE VÉNÉRABLE AU PAPE INNOCENT II.

« Le maître Pierre Abélard, sans doute bien connu de Votre Sagesse (écrivoit-il à Innocent), revenant dernièrement de France est passé par Cluny. Nous lui avons demandé où il

alloit; il nous a répondu qu'en butte aux persécutions de certains hommes qui le qualifioient d'hérétique, qualification qui lui faisoit horreur, il avoit résolu d'en appeler à la majesté apostolique du saint-siége, et d'aller chercher près d'elle un refuge. Nous avons loué son dessein, nous l'avons exhorté à recourir sans hésiter à ce refuge connu de tous et ouvert à tous. Nous lui avons dit que la justice apostolique, qui n'a jamais fait défaut à qui que ce fût, ni à l'étranger, ni au pèlerin, ne lui manqueroit pas non plus à lui. Nous lui avons promis que si la saine raison le permettoit, la miséricorde du souverain pontife viendroit même au devant de lui.

« Durant ce séjour d'Abélard à Cluny, monseigneur l'abbé de Cîteaux arriva, et tous les trois ensemble nous abordâmes la question de la réconciliation du maître Pierre avec monseigneur l'abbé de Clairvaux dont il avoit attaqué la sentence par son appel. Nous ne négligeâmes rien pour amener cette réconciliation et nous conseillâmes à Abélard d'aller trouver lui-même Bernard avec l'abbé de Cîteaux. Nous l'avons prié en outre, s'il avoit écrit ou énoncé verbalement quelque chose de nature à blesser des oreilles catholiques, de vouloir bien, conformément aux exhortations de l'abbé et de quelques autres personnes bonnes et sages, retrancher de ses discours et rayer de ses livres de semblables propositions. C'est ce qui a eu effectivement lieu. Il alla, il revint, et il nous apprit à son retour qu'il avoit vu l'abbé de Clairvaux, et que, par la médiation de l'abbé de Cîteaux, ils avoient tous deux mis fin à leurs anciennes querelles et fait la paix. Nos conseils, mais bien plus encore, nous en sommes persuadé, l'inspiration du ciel, l'ont en outre déterminé à renoncer aux agitations de l'école et de l'enseignement et à faire choix de votre abbaye de Cluny pour son séjour perpétuel. Nous avons trouvé le dessein bien convenable à son âge, à sa foiblesse, à sa piété. Pensant que sa science (qui ne vous est point inconnue) seroit utile à nos frères, si nombreux, nous y avons consenti; et, sous le bon plaisir de votre bienveillance, nous lui avons, dans la pieuse

pitié et dans la joie de notre âme, accordé la permission de rester avec nous qui sommes, comme vous le savez, vos serviteurs en toutes choses.

« Ainsi, très-saint père, moi tel quel mais tout à vous, je vous demande donc, tout le monastère de Cluny qui vous est si absolument dévoué vous demande aussi, et Abélard lui-même vous demande à son tour, par nous, par cette lettre qu'il nous a supplié de vous écrire, et par ceux qui vous la remettront, de souffrir qu'il passe dans votre maison de Cluny le reste des jours, peu nombreux peut-être, de sa vieillesse et de sa vie, en sorte que personne ne le puisse éloigner ou expulser de ce toit que, comme un passereau, il se réjouit d'avoir trouvé, de ce nid où, comme une tourterelle, il est heureux de s'être abrité et où, grâce à votre miséricordieuse bonté, à l'amour même que vous lui avez témoigné, il se sentira pleinement défendu par le bouclier de la protection apostolique. »

Innocent II céda au vœu qui lui était si vivement exprimé. Il leva même l'excommunication prononcée contre Abélard. La sollicitude de Pierre le Vénérable pour son protégé, active et dévouée comme celle d'une mère pour un fils souffrant, chercha par d'onctueux conseils à rendre à cette âme tourmentée tout le repos qu'elle pouvait encore espérer.

Sa réconciliation avec l'abbé de Clairvaux une fois opérée, réconciliation complète et sincère de part et d'autre, Abélard résolut de se renfermer dans toutes les rigueurs du silence et des austérités de la vie monastique. Mais alors même qu'il prenoit cette détermination, son cœur, qui n'avoit jamais cessé de demeurer attaché à la vraie foi, n'admettoit aucunement le fondement des attaques dont ses principes avoient été l'objet. Dans sa conviction intime, il avoit toujours respecté et soutenu le dogme. A cette heure, en quelque sorte dernière, qui devoit refermer sur lui les portes du passé, il sentit le besoin de s'en ouvrir pleinement à celle qui avoit tenu une si grande place dans ses sentiments et dans sa vie, à celle dont il avoit si minutieusement tracé les devoirs pieux; et il lui adressa la lettre

suivante, touchante et pure comme le chant suprême du cygne de la fable antique.

DERNIÈRE LETTRE D'ABÉLARD A HÉLOÏSE.

« Héloïse, ma sœur, vous jadis si chère dans le siècle, aujourd'hui plus chère encore en Jésus-Christ, la logique m'a rendu odieux au monde. Ils disent en effet, ces pervers qui pervertissent tout et dont la sagesse est perdition, que je suis éminent dans la logique mais que j'ai failli grandement dans la science de Paul. En louant en moi la trempe de l'esprit, ils m'enlèvent la pureté de la foi. C'est, il me semble, la prévention plutôt que la sagesse qui me juge ainsi. Je ne veux pas être philosophe s'il me faut me révolter contre Paul ; je ne veux pas être Aristote si je suis séparé du Christ; car il n'est pas sous le ciel d'autre nom que le sien en qui je doive trouver mon salut....

« Et pour que toute inquiète sollicitude, tout ombrage soit banni du cœur qui bat dans votre sein, tenez de moi ceci : J'ai fondé ma conscience sur la pierre où le Christ a édifié son Église. Ce qui est gravé sur cette pierre, je vous le dirai en peu de mots : Je crois dans le Père, dans le Fils et dans le Saint-Esprit, Dieu un par nature, et vrai Dieu..... (1). Je crois que le Fils de Dieu est devenu le Fils de l'homme, et qu'une seule personne subsiste par et dans les deux natures. C'est lui qui, après avoir souffert toutes les conditions attachées à son humanité et la mort même, est ressuscité, est monté au ciel, et

(1) « Adoro Christum in dextera Patris regnantem. Amplector eum ulnis fidei in carne virginali de Paracleto sumpta gloriosa divinitus operantem.. « .... Credo in Patrem, et Filium, et Spiritum sanctum ; unum naturaliter et verum Deum : qui sic in personis approbat Trinitatem, ut semper « in substantia custodiat unitatem. Credo Filium per omnia Patri esse coæqualem, scilicet æternitate, potestate, voluntate et opere..... Spiritum etiam « sanctum Patri et Filio consubstantialem et coæqualem per omnia testor, « utpote quem bonitatis nomine designari volumina mea sæpe declarant. »

viendra juger les vivans et les morts. J'affirme que tous les péchés sont remis par le baptême; que nous avons besoin de la grâce pour commencer et accomplir le bien, et que ceux qui ont failli sont régénérés par la pénitence (1). Quant à la résurrection de la chair, pourquoi en parlerai-je, puisque vainement je me glorifierois d'être chrétien si je ne croyois pas que je dois ressusciter un jour?

« Telle est la foi dans laquelle je me repose. C'est d'elle que je tire la fermeté de mes espérances..... Si la tempête vient, elle ne me renversera pas, si les vents soufflent, ils ne m'agiteront pas, car je suis fondé sur la pierre inébranlable. »

Abélard ne survécut que deux années à son entrée dans l'abbaye de Cluny. Il mourut le 11 avril 1142, âgé de soixante-trois ans, après avoir édifié toute la communauté par la sainteté de ses actions et l'humilité de sa pénitence. Il nous est resté une lettre où Pierre le Vénérable raconte avec quelques détails à Héloïse cette dernière partie de la vie d'Abélard; il y parle, en termes extrêmement touchans, de la mort de celui qu'il avoit recueilli avec une si profonde charité au moment où il succombait à son infortune. On lira cette lettre avec d'autant plus d'intérêt que son début montre en quelle haute estime la digne abbesse du Paraclet étoit tenue pour sa science et ses vertus parmi les hommes les plus remarquables de son siècle. Dès longtemps sa piété, sa prudence, sa douceur angélique, ses sages discours, étoient connus et admirés. De toutes parts on recherchoit ses entretiens. Maintes fois, saint Bernard lui-même et d'autres docteurs non moins recommandables par

(1) « Credo etiam Filium Dei factum esse Filium hominis, unamque perso-« nam ex duabus et in naturis duabus consistere. Qui post completam susceptæ « humanitatis dispensationem passus est et mortuus, et resurrexit, et ascendit « in cœlum, venturusque est judicare vivos et mortuos. Assero etiam in bap-« tismo universa remitti delicta; gratiaque nos egere, qua et incipiamus « bonum et perficiamus, lapsosque per pœnitentiam reformari. »



leur savoir et leur vie édifiante, s'étoient plu à venir la visiter au sein même de cette retraite où son pauvre cœur, aimant et brisé, avoit du moins trouvé un religieux abri.

LETTRE DE PIERRE LE VÉNÉRABLE A HÉLOÏSE.

« *A Héloïse, abbesse, sa vénérable et bien-aimée sœur en Jésus-Christ, Pierre, son frère, humble abbé de Cluny...*

« La lettre... que vous m'avez dernièrement envoyée par mon fils Thibaut m'est parvenue : je l'ai reçue avec joie, et je dirai plus en considération de la personne qui l'a écrite, avec le transport d'une pieuse amitié..... En effet, ce n'est pas d'aujourd'hui que date mon affection pour vous; elle remonte au contraire fort loin dans mes souvenirs. Je n'avois point encore franchi les bornes de l'adolescence, je n'entrois point encore dans les années de la jeunesse, quand votre nom arriva jusqu'à moi. Il n'étoit point encore question de votre profession religieuse, mais la célébrité que vous avoient acquise vos études si honnêtes et si louables s'étoit partout répandue. J'entendois dire alors qu'une femme, retenue encore dans les liens du siècle, se consacroit avec un grand zèle à la science des lettres, chose bien rare! et à l'étude de la sagesse, bien qu'elle n'eût pas renoncé au monde; que ni les plaisirs, ni les frivolités, ni les délices de ce monde, ne pouvoient la détourner du louable dessein de s'instruire. Et quand le monde donne le spectacle d'une déplorable apathie pour ces exercices de l'intelligence, quand la sagesse ne sait plus où poser son pied, je ne dirai pas chez le sexe féminin d'où elle paraît entièrement bannie, mais dans l'esprit même des hommes, vous, par l'éclat et la profondeur de vos études, vous vous êtes élevée au-dessus de toutes les femmes, et à peine même trouveroit-on quelques hommes que vous n'ayez point surpassés.

« Plus tard, selon les paroles de l'Apôtre, quand il plut à celui qui vous avoit mis à part dans le sein de votre mère, de vous appeler à lui par sa grâce, vous avez donné avec persévé-

rance à vos études une direction bien préférable. Femme véritablement philosophe, vous avez laissé la logique pour l'Évangile, la physique pour l'Apôtre, Platon pour le Christ, l'académie pour le cloître.....

« Et tout cela, ma très-chère sœur en Jésus-Christ, je ne vous le dis point pour vous flatter, mais pour vous exhorter à considérer les avantages que vous a déjà procurés la voie dans laquelle vous êtes depuis quelque temps et pour vous encourager à y persister, afin que, par vos paroles et par vos exemples, selon la grâce que Dieu vous a faite, vous enflammiez d'une pieuse ardeur les saintes filles qui servent avec vous le Seigneur et qu'elles soient capables de soutenir les mêmes luttes avec le même courage et le même succès.....

« Il me seroit bien doux de continuer longtemps à m'entretenir ainsi avec vous, car votre célèbre érudition me charme, et je trouve un attrait bien plus vif encore dans cette haute piété que tant de personnes se sont accordées à reconnoître en vous. Plût à Dieu que notre abbaye de Cluny vous eût possédée!... Il seroit difficile sans doute d'accroître votre zèle pour les choses sacrées, mais notre communauté, impuissante à grossir le trésor des grâces que vous tenez de Dieu, aurait en son particulier retiré les plus grands fruits de la possession d'un tel trésor.

« Si la providence de Dieu, dispensatrice de toutes choses, nous a refusé le bienfait de votre présence, elle nous a du moins accordé celle de cet homme qui est vôtre, de cet homme, dis-je, qu'il faut nommer souvent et toujours avec honneur le serviteur et le véritable philosophe du Christ, de ce maître Pierre Abélard que la bonté divine a bien voulu nous envoyer à Cluny dans les dernières années de sa vie, et que nous avons reçu d'elle comme un don bien plus précieux, sous tous les rapports, que l'or et les pierreries.

« Quant à la vie sainte, pleine d'humilité et de dévotion qu'il a menée au milieu de nous et dont chacun dans notre communauté a été témoin, je dois en parler ici avec quelques détails. Si je ne me trompe, je ne me souviens pas d'avoir jamais

vu son pareil en humilité, soit dans la démarche, soit dans les vêtemens. C'étoit à tel point que pour des yeux clairvoyans saint Germain n'a pas été plus humble, saint Martin plus pauvre. Dans ce grand troupeau de nos frères où je l'obligeois à tenir le premier rang, il paraissoit le dernier de tous par la pauvreté de son habit. Dans les processions, quand suivant la coutume il marchoit devant moi avec les autres frères, j'admirois qu'un homme d'une si grande réputation pût faire si peu de cas de lui-même et se réduire à un semblable abaissement. Il y a certains professeurs de religion qui mettent de la somptuosité jusque dans l'habit sacré dont ils sont revêtus. Abélard au contraire ne trouvoit rien de trop simple pour lui, et, de quelque vêtement qu'il fût couvert, il étoit satisfait. Ces mêmes habitudes d'austérité et de privations, il les apportoit également dans sa nourriture, dans sa boisson, dans tous les besoins de son corps. Par ses discours aussi bien que par son exemple, il proscrivoit, pour lui comme pour les autres, non-seulement ce qui est superflu, mais ce qui n'est pas d'une absolue nécessité. Il lisoit continuellement, prioit fréquemment, et gardoit un perpétuel silence quand il n'étoit point obligé de parler pour les conférences ou les sermons publics dans le sein de la communauté. Il fréquentoit les saints sacremens en offrant à Dieu le sacrifice de l'agneau immortel aussi souvent qu'il le pouvoit, et plus souvent encore depuis que, par mes lettres et par mes sollicitations, je l'avois fait rentrer en grâce auprès du saint-siége. Que dirois-je de plus? Son âme ne méditoit, sa langue ne proféroit, sa conduite ne manifestoit que des choses toujours divines, toujours philosophiques, toujours savantes.

« Ainsi vécut au milieu de nous cet homme simple et droit, craignant le Seigneur, se détournant du mal et consacrant à Dieu les derniers jours de sa vie.

« Voyant que ses infirmités corporelles augmentoient (1),

(1) « Nam plus solito scabie et quibusdam corporis incommoditatibus gra« vabatur. »

je l'envoyai à Châlons pour qu'il pût y trouver quelque repos. La douceur du climat qui fait, du territoire environnant, une des plus belles parties de notre Bourgogne, m'avoit engagé à l'établir non loin de la ville, sur les bords de la Saône (1). Là, autant que ses infirmités le permettoient, revenant à ses anciennes études, il étoit sans cesse absorbé dans les livres; et, comme on le rapporte de Grégoire le Grand, il ne laissoit passer aucun instant sans prier, sans lire, sans écrire ou sans dicter...

« Lorsqu'il fallut payer à la mort la dette commune de l'humanité, le mal qui le minoit s'aggrava brusquement et le mit aux portes du tombeau. Tous les religieux du monastère, toute la communauté du couvent où repose le corps de saint Marcel, martyr, ont été témoins de la sainteté, de la piété, des sentimens catholiques qui présidèrent d'abord à la confession de sa foi, et ensuite à celle de ses péchés! Avec quelle chaleureuse aspiration de cœur il reçut le viatique du suprême voyage, le gage de la vie éternelle, c'est-à-dire le corps du divin Rédempteur! Avec quelle fidèle ferveur enfin il recommanda au Seigneur son corps et son âme en ce monde et dans l'éternité!

« Telle fut la fin qui termina les jours du maître Pierre Abélard. Ainsi, cet homme qui, par son autorité singulière dans la science, étoit connu de presque toute la terre, et illustre partout où il étoit connu, cet homme, fidèle disciple de celui qui a dit : « *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*, » cet homme sut demeurer doux et humble, et, comme il est juste de le croire, il est allé rejoindre son divin maître.

« Ainsi donc, chère et vénérable sœur en Jésus-Christ, celui à qui vous vous êtes, après votre union terrestre, unie par le lien meilleur et plus fort du divin amour, celui avec lequel et sous lequel vous avez servi le Seigneur, celui-là, dis-je, le Seigneur, se substituant à vous ou se faisant un autre vous-même, le réchauffe dans son sein et l'y garde pour vous le rendre le

(1) Au prieuré de Saint-Marcel.

jour de sa venue, quand retentira la voix de l'archange, quand sonnera la trompette de Dieu descendant du ciel.

« Souvenez-vous de lui en Jésus-Christ et recommandez-le avec sollicitude aux saintes sœurs qui servent avec vous le Seigneur, sans oublier dans vos prières les frères de notre congrégation et les sœurs qui par toute la terre servent, selon leur pouvoir, le même Dieu que vous. — Adieu. »

Au commencement de cette lettre, on a vu qu'avant de l'écrire Pierre le Vénérable avoit dépêché l'un des moines de Cluny au Paraclet pour y annoncer la fatale nouvelle. Il ne nous reste aucun témoignage écrit de l'affliction d'Héloïse : la lettre qu'elle adressa à l'abbé de Cluny par le frère Thibaut ne s'est point retrouvée; mais en est-il besoin pour se figurer toute la profondeur et toute l'amertume de sa douleur? Fidèle au vœu d'Abélard et vivement désireuse de posséder ses restes dans l'asile qu'il lui avoit ouvert et où elle devoit elle-même être inhumée, elle réclama, de l'abbé de Cluny, l'envoi du corps de son époux au Paraclet. Son pieux désir ne put être immédiatement rempli. Jaloux de conserver les cendres d'un homme aussi illustre, les religieux du prieuré de Saint-Marcel avoient renfermé son corps dans une tombe de pierre et l'avoient placée dans leur église. Mais, cédant aux instantes prières d'Héloïse, Pierre le Vénérable se rendit au prieuré et profita du silence de la nuit pour faire enlever secrètement le corps d'Abélard et l'envoyer au Paraclet. Le 16 novembre 1142, il alla lui-même au Paraclet, y célébra les obsèques du célèbre défunt et prononça son éloge funèbre. Héloïse s'en montra très-reconnaissante et l'en remercia en ces termes :

LETTRE D'HÉLOÏSE A PIERRE LE VÉNÉRABLE.

« *A Pierre, son très-révérend seigneur et père, au vénérable abbé de Cluny, Héloïse, humble servante de Dieu et la sienne...* »

« La miséricorde divine, en nous visitant, nous a procuré la

faveur de votre visite. Nous nous félicitons, ô père plein de bénignité! de ce que votre grandeur a daigné s'abaisser jusqu'à notre petitesse; nous nous en glorifions en même temps, car une visite de vous est une grande glorification, même pour les personnes les plus éminentes. Les autres savent combien la présence de votre sublimité leur a été profitable. Pour moi, il ne m'est pas possible, je ne dis pas seulement d'exprimer par des mots, mais de sentir par la pensée toute l'étendue du bienfait de votre affectueuse visite. Vous, notre abbé, notre seigneur, vous avez célébré dans notre couvent, l'an dernier, le seizième jour des calendes de décembre, une messe pour nous recommander au Saint-Esprit. Dans le chapitre, vous nous avez nourries de la parole divine; vous nous avez donné le corps du Maître et vous nous avez accordé le bénéfice de Cluny (1). Moi-même, qui ne suis pas digne de prendre le nom de votre servante, votre sublimité n'a point dédaigné, en me parlant aussi bien qu'en m'écrivant, de m'appeler du nom de sœur. Comme témoignage de votre sincère affection, vous m'avez, par privilége spécial, accordé un *Tricenarium* que le couvent de Cluny doit acquitter après ma mort, et vous avez ajouté que vous auriez soin de confirmer ce don par l'apposition de votre sceau. Ce que vous avez eu la bonté de promettre à votre sœur, ou plutôt à votre servante, veuillez mon frère, ou plutôt mon maître, veuillez l'accomplir.

« Qu'il vous plaise en outre de m'envoyer un autre écrit, revêtu aussi de votre sceau, dans lequel l'absolution du Maître soit contenue en termes positifs, afin que cet écrit soit suspendu à son tombeau (2).

« Souvenez-vous aussi, pour l'amour de Dieu, de notre fils Astralabe, qui est aussi le vôtre, afin d'obtenir pour lui

(1) « In capitulo divini nos sermonis elogio cibastis, corpus magistri nobis « dedistis ac beneficium Cluniacense concessistis. »

(2) « In quo magistri absolutio litteris apertis contineatur, ut sepulcro ejus « suspendatur. »



une prébende de l'évêque de Paris ou de tout autre diocèse.

« Adieu, que le Seigneur vous garde et nous accorde quelquefois la faveur de votre présence. »

RÉPONSE DE PIERRE LE VÉNÉRABLE A HÉLOÏSE.

« *A notre vénérable et très-chère sœur, servante de Dieu, Héloïse, supérieure et maîtresse des servantes de Dieu, son frère Pierre, humble abbé de Cluny...*

« C'est avec un plaisir sans égal que j'ai lu la lettre de votre sainteté, et que j'y ai vu les souvenirs qu'a laissés ma visite à votre couvent. Non-seulement j'ai été auprès de vous, mais depuis lors je ne vous ai point quittée un seul moment. L'hospitalité que j'ai reçue de vous n'a point, à ce que je vois, passé comme le souvenir du voyageur qui demeure une seule nuit dans la maison qui l'a hébergé. Je n'ai été chez vous, ni comme un étranger, ni comme un pèlerin : j'y ai été comme un hôte dans la demeure de saintes, comme un membre de la famille dans la maison de Dieu. Les diverses circonstances de mon séjour au sein de votre communauté sont si bien fixées dans votre religieuse mémoire, votre esprit bienveillant a si bien conservé les impressions de ce séjour, nonobstant sa courte durée, que vous n'avez pas même oublié une de mes paroles... Plaise au ciel que je continue de jouir auprès de vous de la même faveur et que vous daigniez toujours vous souvenir de moi... A mon tour, je vous offre tout le tribut de mon affection; car, longtemps avant de vous avoir vue, et surtout depuis que je vous connois, je vous ai réservé, dans les replis les plus intimes de ma pensée, la place d'un attachement solide et sincère. Le don d'un *Tricenarium* que je vous ai fait de vive voix, je vous le confirme, aujourd'hui que je suis éloigné de vous, par un écrit scellé de mon sceau et je vous l'envoie conformément à votre désir.

« Je vous envoie aussi, d'après votre demande, l'absolution

du maître Abélard, en un écrit également tracé de ma main et scellé de mon sceau (1).

« Quant à votre Astralabe, que j'appelle aussi mien à cause de vous, dès que j'en trouverai l'occasion, je m'occuperai avec empressement de lui procurer une prébende dans quelque noble Église. La chose, toutefois, est difficile; car, je l'ai déjà souvent éprouvé, lorsqu'il s'agit de donner des prébendes dans leurs Églises, les évêques ne se montrent guère disposés à le faire et élèvent toutes sortes d'objections. Je n'en ferai pas moins, pour vous, tout ce que je pourrai et aussitôt que je le pourrai. — Adieu. »

De son vivant, Abélard avoit fait bâtir au Paraclet une chapelle, que l'on désignoit sous le nom de *Petit-Moustier*, et dont une partie se trouvoit dans le chœur de l'église tandis que l'autre partie se trouvoit dans le cloître du couvent. C'est là qu'Héloïse fit déposer le corps de son époux. A peine âgée de quarante ans, il lui restoit encore de longues années à l'arroser de ses larmes. Que de fois les heures silencieuses de la nuit durent la voir agenouillée au pied de cette froide tombe! que de larmes brûlantes durent s'échapper de ses yeux au souvenir du passé! que de ferventes prières dût-elle adresser au ciel pour en obtenir d'être réunie dans l'éternité à celui qu'elle avoit ici bas préféré à Dieu lui-même!

A dater de ce moment on sait fort peu de chose de la vie d'Héloïse. Toutes ses relations avec le monde cessèrent : elle n'écrivit plus à ses amis; elle se renferma dans le silence et la solitude; on ne lui entendit plus même prononcer le nom d'Abélard. Le secret de son amour et de ses larmes demeura

(1) Voici la teneur de cette absolution :

« Moi, Pierre, abbé de Cluny, qui ai admis Pierre Abélard comme moine à Cluny, et qui ai concédé son corps (transporté furtivement) à Héloïse, abbesse du Paraclet et à ses religieuses, par l'autorité de Dieu tout-puissant et de tous les saints, je l'absous d'office de tous ses péchés. »

dès lors entre elle et Dieu. Elle s'occupa activement du soin de sa communauté et chercha sans doute à expier dans la prière et les austérités de la pénitence les égarements de sa vie passée.

Les *Constitutions* qu'elle donna à ses religieuses, sont très-austères : elles rappellent toute la sévérité de la règle de saint Benoît. La pauvreté, l'obéissance aux supérieurs, l'humilité, l'union, la chasteté et la vie apostolique y sont particulièrement recommandées. L'habit des sœurs devoit être d'étoffe très-grossière, leur nourriture simplement composée de légumes, quelquefois d'œufs, de laitage et de poisson, mais jamais de viande, et leur coucher très-dur. A l'exception des courts moments des repas, de cinq à six heures de sommeil, et de trois heures environ employées dans la journée à la méditation ou au travail, tout le reste du temps, c'est-à-dire douze à quinze heures, se passoit au chœur ou au chapitre. Ces *constitutions* sont, avec les deux lettres qu'on a lues plus haut, le seul écrit postérieur à la mort d'Abélard qui nous reste d'Héloïse. Plusieurs bulles papales attestent la protection que le saint-siége étendoit sur le couvent du Paraclet et font foi en même temps de l'importance et de la richesse qu'il avoit acquise avec le temps.

Héloïse survécut vingt et un ans à Abélard. Elle mourut le 17 mai 1164, âgée comme lui de soixante-trois ans. Sa dernière pensée fut encore pour lui. Elle exprima le vœu d'être inhumée dans le même tombeau. On y déféra religieusement. « Et lorsque la morte (dit une ancienne chronique de Tours) fut apportée à cette tombe qu'on venoit d'ouvrir, son mari, qui bien des jours avant elle avoit cessé de vivre, éleva les bras pour la recevoir et les ferma en la tenant embrassée. »

Après bien des vicissitudes et bien des déplacemens, leurs restes, d'abord réunis, puis séparés, puis réunis de nouveau, reposent enfin paisiblement, depuis près d'un demi-siècle, aux portes de Paris, dans le cimetière de l'Est, au sein de la commune tombe qui leur a été érigée en 1817 avec des débris du couvent du Paraclet. Le cours des siècles n'a pas effacé, même

de la mémoire du peuple, le souvenir des deux amans; et le *tombeau d'Abélard et d'Héloïse* est encore aujourd'hui visité avec un pieux attendrissement par tous ceux qui savent compatir aux souffrances d'un profond et véritable amour.

De tous les écrivains qui ont cherché à caractériser exactement le talent et la personne d'Abélard, M. Charles de Rémusat est celui qui me paroît avoir résumé avec le plus de justesse et de bonheur les traits de la physionomie morale (si je puis ainsi parler), de ce savant et brillant philosophe. Aussi vais-je, pour clore ce travail, rapporter textuellement ici les lignes qu'il a consacrées à ce portrait.

« L'influence d'Abélard, dit-il, est dès longtemps évanouie. De ses titres à l'admiration du monde, plusieurs ne pouvoient résister au temps. Dans ses écrits, dans ses opinions, nous ne saurions distinguer avec justesse tout ce qu'il y eut d'original, et nous sommes exposés à n'y plus apprécier des nouveautés que les siècles ont vieillies. Mais pourtant il est impossible d'y méconnoître les caractères éminents de cette indépendance intellectuelle, signe et gage de la raison philosophique. Chargé des préjugés de son temps, comprimé par l'autorité, inquiet, soumis, persécuté, Abélard est un des nobles ancêtres des libérateurs de l'esprit humain.

« Ce ne fut pourtant pas un grand homme, ce ne fut pas même un grand philosophe, mais un esprit supérieur, d'une subtilité ingénieuse, un raisonneur inventif, un critique pénétrant, qui comprenoit et exposoit merveilleusement. Parmi les élus de l'histoire et de l'humanité, il n'égale pas, tant s'en faut, celle que désola et immortalisa son amour. Héloïse est, je crois, la première des femmes.

« Faible et superbe, téméraire et craintif, opiniâtre sans persévérance, Abélard fut par son caractère au-dessous de son esprit; sa mission surpassa ses forces; et l'homme fit plus d'une fois défaut au philosophe. Ses contemporains, qui n'étoient pas certes de grands observateurs, n'ont pas laissé d'apercevoir cet orgueil imprudent, disons mieux, cette vanité

d'homme de lettres, par laquelle aussi il semble qu'il ait devancé son siècle. Les infirmités de son âme se firent sentir dans toute sa conduite, même dans ses doctrines, même dans sa passion. Cherchez en lui le chrétien, le penseur, le novateur, l'amant, enfin; vous trouverez toujours qu'il lui manque une grande chose, la fermeté du dévoûment. Aussi pourroit-on, s'il n'eût autant souffert, si des malheurs aussi tragiques ne protégeoient sa mémoire, conclure enfin à un jugement sévère contre lui. Que sa vie cependant, que sa triste vie ne nous le fasse pas trop plaindre: il vécut dans l'angoisse et mourut dans l'humiliation; mais il eut de la gloire, et il fut aimé. »

PAUL TIBY.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Les auteurs et les éditeurs. — Une maison de librairie au XVIIIe *siècle. — Notes du libraire Prault sur quelques littérateurs. — Lettre inédite de J. J. Rousseau.*

Je voudrois qu'à l'exemple de l'honnête libraire, auteur des fragmens ci-joints, dont le hasard m'a procuré la possession, les imprimeurs, éditeurs, etc., tous ceux, en un mot, que leur profession a mis en contact avec des célébrités littéraires, eussent tenu note des particularités relatives à la personne, à la publication des œuvres de leurs illustres clients. Qui ne seroit curieux de voir des documens de ce genre, émanés des Alde, des Estienne, des Barbin, des Debure, des Didot? En Angleterre, l'éditeur Constable et le libraire Murray ont fourni de précieux renseignemens aux biographes de Walter-Scott et de Byron, Lockhart et Th. Moore. Le célèbre typographe italien Bettoni nous a donné ses *Mémoires*. En France, nous avons les *Souvenirs de Barba*. M. Egron nous promet les siens, dont il a publié le prospectus. On nous assure qu'un éditeur bien connu sous la restauration et au commencement du règne de Louis-Philippe, M. Ladvocat, a écrit aussi ses mémoires pour clore la liste de tous ceux qu'il a publiés, et que ce ne seront pas les moins piquans de cette vaste catégorie. Enfin il

existe un volumineux journal manuscrit de l'imprimeur-libraire A. M. Lottin, embrassant presque la moitié du siècle dernier, et renfermant, mêlés aux nouvelles de la cour et de la ville, beaucoup de détails curieux sur l'histoire de la littérature et de la librairie.

Les notes qui vont suivre ne sont probablement qu'une partie de celles que Prault avoit jetées sur le papier, simples *memoranda*, sans prétention de style, quelquefois même sans grande correction grammaticale. Telles qu'elles sont, elles nous ont paru offrir assez d'intérêt littéraire ou du moins bibliographique, pour mériter une petite place dans ce *Bulletin*.

Prault (Laurent-François I), fils aîné de Pierre Prault, fut libraire-imprimeur de 1733 à 1780. Il mourut le 15 septembre de cette dernière année, après avoir été adjoint du syndicat de sa corporation, imprimeur du roi, marguillier de Saint-Jacques la Boucherie, sa paroisse, etc. Sa maison de librairie étoit située quai de Gèvres, au Paradis. Son père y avoit joint un *Fonds d'arrêts* qui, continué par ses fils et petits-fils, devint la première idée et le noyau du *Dépôt des lois*, dans lequel il se fondit en 1793. C'étoit une de ces maisons comme il y en avoit beaucoup dans l'ancienne librairie parisienne, où les traditions d'honnêteté, les habitudes patriarcales se transmettoient de génération en génération, comme l'enseigne de l'établissement. Il étoit rare que les enfans cherchassent d'autre métier que celui de leur père, d'autres alliances que celles de la profession. Dans ces antiques officines où vieillissoit le chef de maison, au milieu des commis et des serviteurs, qui étoient aussi de la famille, la vie professionnelle et privée sembloit emprunter quelque chose de la régularité des registres et de la correction des épreuves. Une atmosphère de probité, un parfum de syndicat et de fabrique planoit sur ces familles, où ne pénétra que tard la corruption du siècle. Celle-ci, bien que nouvelle à Paris (elle étoit originaire de Bourges), comparativement à ces

interminables dynasties bourgeoises des Debure, des Sangrain, des Coignard, des Cramoisy, paroît avoir atteint sous Laurent-François I, l'apogée de sa splendeur. Après lui, la décadence semble commencer; du moins la liquidation de sa succession donna lieu à des contestations fâcheuses entre ses enfants. Dans un *Précis* publié par l'aîné, Louis-François, déjà libraire depuis 1753 (1), et qui réclamoit contre ses frères la propriété exclusive de la maison de commerce et de l'imprimerie, on remarque ce passage : « Qu'ont aperçu les experts? Un aîné qui depuis vingt-sept ans a suivi constamment le commerce de ses pères; un puîné qui l'a quitté pour s'ouvrir la carrière du barreau; enfin un cadet qui a voulu embrasser différens états autres que celui de ses pères, dont il n'a jamais eu la plus légère connoissance, et qui n'a pu se fixer que par un emploi aux fermes, qui n'exige ni temps suivi, ni travail pénible (2). »

Ainsi l'inquiétude et l'ambition, ces maladies du temps, s'étoient glissées dans une famille jusque-là si paisible, et avoient fait chercher aux enfans du vieux libraire des voies nouvelles en dehors de la tradition domestique. L'aîné continua seul, jusqu'à la révolution, le commerce de son père. Comme celui-ci, il publia quelques-unes des productions de Voltaire, entre autres l'édition de Paris de *Tancrède;* mais l'irritable écrivain, que nous verrons en bons rapports avec le premier, traite assez mal le fils dans sa correspondance (3). Les

(1) M. Beuchot, dans une note de son édition de Voltaire, t. LIX, p. 146, l'appelle par erreur Laurent-François comme son père. Ces prénoms s'appliquent à Prault de Saint-Martin, qui ne fut libraire qu'en 1783.

(2) *Précis pour L. F. Prault l'aîné, imprimeur du roi, contre les sieurs Prault Saint-Germain, avocat, et Prault Saint-Martin, commis aux fermes, ses deux frères.* In-4°.

(3) Dans sa lettre à Mlle Clairon, du 29 août 1771, il déclare cette édition « impertinente d'un bout à l'autre. » Et ailleurs : « Je vous dis, moi, qu'il y a plus de trente fautes dans l'édition de Prault, que Prault fils est un franc fieux. Et, s'il vous plaît, pourquoi prenez-vous son parti? Que vous importe ?

deux autres frères, enfants prodigues de la librairie, revinrent plus tard à ce commerce qu'ils avoient dédaigné, et essayèrent de fonder à leur tour des établissemens qui eurent moins de durée et d'importance. Enfin la dynastie des Prault, dont le nom servit de texte à maint calembour du marquis de Bièvre, que nous nous abstiendrons de répéter ici, s'éteignit, à ce que nous croyons, au commencement de ce siècle, dans la personne de Laurent Prault, auteur de quelques compilations.

Revenons à Laurent-François I, auteur des notes qui ont motivé cette digression trop étendue peut-être. Dans sa longue et honorable carrière de quarante-sept ans comme imprimeur-libraire, il fut en rapport avec un grand nombre d'écrivains plus ou moins illustres, notamment avec Voltaire, qui lui a adressé plusieurs lettres où il ne parle jamais de lui qu'en termes bienveillans, dont il n'étoit pas prodigue envers ses éditeurs. Il en existe une de Prault lui-même, écrite à l'occasion du libelle intitulé *la Voltairomanie.* On y voit qu'après tout, ce XVIII[e] siècle tant décrié apportoit dans les transactions qui tenoient à la littérature une libéralité de sentimens qui n'est pas précisément l'attribut du nôtre. Voici cette lettre, également honorable pour le libraire et pour l'auteur :

LETTRE DE M. PRAULT FILS, LIBRAIRE A PARIS, A M[me] DE CHAMPBONIN, A VASSY.

« Paris, le 24 janvier 1739.

« Madame, vous savez que c'est à un magistrat connu par sa vertu et son mérite que j'ai l'obligation de connaître M. de Voltaire, dont il est l'ami. J'ai souhaité pendant longtemps illustrer mon commerce des ouvrages d'un homme que je ne connois-

En quoi, mes anges, les négligences de Prault peuvent-elles retomber sur vous? Qu'a de commun Prault avec mes anges?» Lettre à d'Argental, du 7 septembre suivant.

sois encore que par les talens de son esprit, et qui, depuis, m'a si fort attaché à lui par les qualités de son cœur. Ma jeunesse, ma bonne volonté, ma sincérité, titres qui valent toujours auprès de lui, ont achevé ce que la recommandation avoit commencé. Depuis ce temps sa confiance m'a rendu l'instrument de tant d'actions de générosité, qu'autant par justice pour lui que par reconnoissance pour celle dont je me suis particulièrement ressenti, je me crois obligé d'en rendre partout un témoignage authentique, et de répondre à l'injuste accusation du libelle intitulé *la Voltairomanie*, que tous les honnêtes gens ne voyent qu'avec indignation.

« Voici l'histoire des ouvrages de M. de Voltaire depuis que je le connois, et je suis en état de la prouver par des pièces justificatives :

« J'ai commencé par imprimer *la Henriade* avec des corrections considérables; et M. de Voltaire, en me la donnant, en abandonna le profit à un jeune homme (1) que ses talens lui ont attaché, et à qui il a fait encore présent de sa tragédie de *la Mort de César*. Il permit dans un autre temps, à un autre libraire, de réimprimer *Zaïre*, dont le privilége étoit expiré. Il m'a donné, à moi, ses tragédies d'*OEdipe, Mariamne* et *Brutus*. J'ai imprimé *l'Enfant prodigue* : celui qui fut chargé d'en faire le marché m'en demanda un prix si honnête, que, bien loin de contester avec lui, je lui donnai cent francs au-dessus du prix qu'il m'en avoit demandé. Quelques jours après, M. de Voltaire m'écrivit qu'il n'exigeroit jamais d'argent pour le prix de ses pièces, ni pour aucun autre de ses ouvrages, mais seulement des livres. Enfin il a fait présent de ses *Élémens de Newton* à ses libraires de Hollande. Peu de temps après, on en a fait une édition sous le titre de Londres; et je sais que le libraire qui l'avait faite à l'insu de M. de Voltaire, crut cependant, avant de la faire paroître, lui devoir l'attention

(1) La Mare.

de la lui communiquer, et de se soumettre à ses corrections. L'édition en état de paroître, M. de Voltaire en a acheté cent cinquante exemplaires pour faire des présens à Paris, qu'il a payés, et qui lui reviennent, avec la reliure, à près de cent pistoles.

« Voilà, madame, ce que les ouvrages de M. de Voltaire lui ont produit; voilà plutôt de quoi confondre le calomniateur, et vous voyez quelle foi on peut ajouter aux impostures dont son ouvrage est tissu.

« J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

PRAULT fils. »

Voici les notes de Prault. Nous les reproduirons textuellement, sauf quelques corrections orthographiques et grammaticales, en les accompagnant des éclaircissemens et indications bibliographiques qui nous paroîtront indispensables.

CRÉBILLON PÈRE.

Je n'ai eu d'autre affaire avec lui que celle de l'impression de *Catilina* (1), que je lui achetai trois mille six cents francs. Cette pièce, attendue depuis trente ans, avoit d'autant plus de réputation qu'il en avoit récité des morceaux dans plusieurs séances publiques de l'Académie françoise. Crébillon étoit presque oublié dans le monde, lorsque l'on échauffa la marquise de Pompadour sur son compte et celui de quelques autres gens de lettres qui avoient à peine du pain. Elle désira de le connoître, le fit venir, l'accueillit et l'encouragea à finir cette pièce; elle lui fit même avoir une pension de deux mille francs sur la cassette du roi. Il la finit donc (la pièce de *Catilina*) et lui en fit hommage par une épître dédicatoire. On en retrancha des vers à l'impression, entre autres ceux-ci qui finissoient la scène entre

(1) *Catilina*, tragédie en cinq actes et en vers. Prault fils, 1749, in-12.

Probus et Fulvie, dans le deuxième acte. C'est Probus qui parle :

« Car vous n'aimez jamais ; votre cœur insolent
Tend bien moins à l'amour qu'à subjuguer l'amant.
Qu'il vous laisse régner, tout vous paroîtra juste,
Et vous mépriseriez l'amant le plus auguste,
S'il ne sacrifioit au charme de vos yeux
Son honneur, son devoir, sa patrie et ses dieux (1). »

La marquise de Pompadour ne se borna pas à ces seuls services. Elle obtint qu'on fit à l'imprimerie Royale une très-belle édition de ses œuvres, qui parut en 1750, en deux volumes in-quarto. On lui fit présent de cette édition, qui, je crois, étoit tirée à deux mille cent, et qui a dû lui valoir beaucoup d'argent. L'abbé Boullerot, curé de Saint-Gervais, vint le voir dans les derniers jours de sa vie, et s'en tira en homme d'esprit. Dès la première visite, il vit bien de quoi il étoit question.

Après sa mort, on avoit projeté de lui élever un tombeau dans l'église de Saint-Gervais où il est inhumé. Lemoine, le sculpteur, avoit déjà travaillé pour ce monument lorsque les prêtres et les faux dévots s'y opposèrent, sous prétexte qu'un tombeau érigé à la mémoire d'un poëte profane se trouvoit indécemment placé dans une église. Ainsi ce projet n'a pas eu lieu. Le même Lemoine en a fait un buste fort beau et très-ressemblant, dans le genre des belles têtes antiques. Je lui ai entendu dire que pour y mettre la dernière main, il pria Crébillon de lui réciter quelques-uns des plus beaux morceaux de ses tragédies. L'imagination de l'artiste s'échauffa de la chaleur et de l'action que ce poëte mit dans la façon de les rendre, au point que les gouttes d'eau lui couloient tout autour du visage, et, effectivement, le buste fini s'est ressenti du feu de l'un et

(1) M. Parrelle a déjà indiqué ce passage d'après les *Mémoires de Collé*, dans son édition de Crébillon, t. II, p. 276, faisant partie des *Classiques françois* de Lefèvre.



de l'autre. C'est du moins ce qui nous restera d'un homme célèbre. Ce marbre est destiné à être placé dans la bibliothèque du roi.

Crébillon étoit fort grand de taille; il avoit l'air dur et réellement d'un poëte tragique. J'ai son portrait au pastel d'après celui qu'a fait Latour. Cet auteur avoit un goût singulier pour les chiens et les chats. Tous les chiens estropiés ou roués qu'il rencontroit dans les rues, il les ramassoit et les apportoit chez lui. Il avoit au moins une douzaine de chacun de ces animaux, qui infectoient son appartement. Il fumoit depuis le matin jusqu'au soir, en sorte que ce conflit d'odeurs soulevoit le cœur quand on entroit chez lui. Un jour nous sortions ensemble de la Comédie-Françoise; il m'emmena dans la rue des Boucheries où il acheta une très-belle épaule de veau. Surpris de ce qu'il fit lui-même une pareille acquisition, je lui demandai ce qu'il en vouloit faire; il me répondit froidement : « C'est pour mes chiens. »

Un jour Crébillon, voyant entrer son fils, dit à ceux avec lesquels il se trouvoit : « Messieurs, voilà le plus grand de mes ouvrages. — Oui, mon père, répondit le fils; encore vous le dispute-t-on comme les autres. » De tout temps, il avoit couru un bruit assez peu fondé qui donnoit à un chartreux la plupart de ses tragédies. Mais, pour peu que l'on connût Crébillon, on pouvoit aisément le croire l'auteur de ses ouvrages. Il n'en avoit jamais écrit aucun et les récitoit tous de mémoire. Il avoit fait des *Maximes pour les rois* (1), qui, vraisemblablement, se trouveront perdues par suite de cette habitude. Peut-être le

(1) Cette indication ne se trouve pas ailleurs. Seulement voici ce qu'on lit dans l'*Éloge de Crébillon*, par d'Alembert. « Dans un exemplaire que nous avons vu du fameux livre : *Vindiciæ contra tyrannos*, il a souligné avec soin les passages sur la haine du despotisme, sur le droit que la tyrannie donne aux opprimés de la braver et de l'anéantir, et en même temps sur l'obéissance et l'amour que les peuples doivent à une autorité sage et modérée, fondée sur la justice et les lois. »

fils a-t-il écrit quelque chose sur la vie de son père (1); c'est ce que j'ignore.

SAURIN,
de l'Académie françoise.

Ce Saurin est fils de celui qui a eu ce fameux procès avec le poëte Rousseau. Il avoit commencé à suivre le barreau, et je l'ai vu quelque temps, en qualité d'avocat, balayer les salles du Palais. J'ai imprimé même, dans ce temps-là, quelque chose de lui. La dame Geoffrin, qui vouloit tenir bureau de bel esprit, lui donna retraite chez elle, et il y a demeuré quelque temps. C'est là qu'il a fait le conte de *Mirza et Fatmé* que j'ai imprimé (2), et dont l'histoire est assez singulière. Il en parla à M. de Malesherbes, qui avoit alors le bureau de la librairie; il lui dit qu'il avoit un petit ouvrage d'amusement à faire imprimer, pour lequel il voudroit bien éviter les longueurs de la censure. L'autre crut qu'il n'étoit question que de géométrie ou de physique récréative (3), et lui donna toute permission, en lui demandant seulement quel étoit le libraire qu'il en chargeoit; il me nomma et m'apporta son ouvrage ainsi que la permission verbale du magistrat. Je le lis, et reste après la lecture dans le plus grand étonnement sur la permission. Dans le doute, je vais trouver M. de Malesherbes qui me dit, pour toute réponse: « Oui, oui, je sais ce que c'est : vous pouvez aller votre chemin. » En conséquence j'imprime, le livre paroît au bout de trois jours; il fait un bruit épouvantable dans Paris. Les portraits du

(1) L'*Éloge* publié sous le nom de l'abbé de la Porte, et inséré dans l'édition des *OEuvres de Crébillon*, donnée par Renouard, Paris, 1818, 2 vol. in-8°, seroit, d'après une note manuscrite de Jamet, l'ouvrage de Crébillon le fils. M. Amanton, dans ses *Révélations sur les deux Crébillons*, constate du moins qu'il en a fourni les matériaux.

(2) *Mirza et Fatmé*, conte indien. La Haye (Paris), 1754, in-12.

(3) Pour expliquer l'erreur assez singulière de Malesherbes, peut-être est-il bon de rappeler que Saurin n'avoit encore mis son nom qu'à une brochure sur les mathématiques.

gouverneur d'un prince, d'un général d'armée; l'île des Bâtards, surtout le chapitre des goujons, fait crier et révolte les dévots. M. de Malesherbes m'envoie chercher, et me dit : « Nous venons de faire là une belle œuvre; voyons s'il y a moyen de la réparer; il nous faut bien vite des cartons dans tous les endroits que j'ai marqués. Suspendez la vente et voyez avec Saurin à réparer tout. » Saurin le lendemain me donne des cartons dans lesquels il chantoit la palinodie, de façon que le remède était pire que le mal. Je les porte à M. de Malesherbes qui, en les lisant, rit comme un fou, et prit son parti sur-le-champ, en me disant : « Ma foi, laissons aller les choses comme elles sont : il en arrivera ce qui pourra. » Et il fit bien, au bout de huit jours on n'en parla plus.

WATELET,

Receveur général des finances de la généralité d'Orléans et l'un des quarante de l'Académie françoise.

J'ai peu vu d'existences plus honnêtes et plus heureuses que la sienne. Ayant du goût pour les beaux-arts, les pratiquant par lui-même, il dessine, il grave, et ce qu'il a fait dans ce genre, son œuvre qu'il m'a donné, est considérable; il y auroit de quoi lever la boutique d'un graveur. Il aime la musique et en exécute, joue des instrumens, enfin il fait des vers où, si l'on ne reconnoît pas le grand poëte, on trouve du moins l'homme aimable. C'est lui qui avoit fait tout le plan et les scènes d'une assez jolie comédie du Théâtre-François, intitulée : *Zénéide*, que Cahusac a mise en vers, et que j'ai imprimée (1). Il est aussi l'auteur d'un ouvrage intitulé *Silvie*, que j'ai imprimé in-4° en 1743, dont tout le fends est pris de l'*Aminta* du Tasse, et auquel il a ajouté quelques épisodes. Ce volume est fort orné de gravures faites par Watelet d'après les dessins de Pierres,

(1) *Zénéide*, comédie en un acte et en prose, mise en vers par Cahusac. Paris, Prault fils, 1744, in-8°.

son intime ami. On connoît son poëme sur l'*Art de peindre*, imprimé in-4° avec beaucoup de soin chez Guérin en 1760, qui est aussi orné de gravures de sa façon. Il a composé encore un opéra de *Deucalion et Pyrrha*, qui n'a point paru. On trouve dans l'*Encyclopédie* plusieurs articles de sa façon. Il a outre cela entrepris une traduction libre en vers de la *Jérusalem* du Tasse, dont il a lu quelques morceaux à l'Académie.

Depuis vingt-cinq ans je le sais attaché à la femme d'un procureur au Châtelet, nommé Lecomte, que j'ai connue avant son mariage, et qui est fille d'un boucher nommé Josset. Il lui a inspiré les mêmes goûts pour les arts et la littérature, et il a même fait avec elle un voyage en Italie, où il l'a fait recevoir de l'Académie des Arcades de Rome.

Boissy.

J'ai imprimé quelques pièces de cet auteur (1), qui n'ont pour la plupart été que des pièces du moment ou vaudevilles, si on en excepte *les Dehors trompeurs* et *le François à Londres*, qui sont restées au théâtre.

Il est étonnant que cet auteur ait été de l'Académie françoise, ayant débuté dans le monde par un ouvrage qui a pour titre *l'Élève de Terpsichore*, ou *le Nourrisson de la satyre* (2) où l'Académie n'est pas épargnée. Effectivement Boissy avoit l'air d'être toujours prêt à tirer quelque petite couleuvre de sa poche. En plein café Procope il reprochoit un jour à l'abbé Pellegrin sa malpropreté. Celui-ci lui répondit froidement que tout le monde

(1) A cet article est joint un reçu autographe de Boissy, ainsi conçu « Je reconnois avoir cédé à M. Prault fils ma comédie intitulée *l'Epoux par supercherie*, suivant les conventions faites entre nous. Fait à Paris, ce 19 mars 1744. »

(2) Paris, 1718, 2 vol. in-12. Le témoignage formel de Prault nous paroît de nature à dissiper les doutes émis par M. Auger, sur l'attribution de cet ouvrage à Saurin.

n'avoit pas le bonheur d'épouser sa blanchisseuse. Boissy avoit épousé la sienne (1).

L'ABBÉ LEBLANC,

Fils d'un geôlier de Dijon.

Je n'ai imprimé de lui que sa tragédie d'*Abensaïd* en 1736(2). Son orgueil insupportable lui a attiré bien des épigrammes. Il a fait tout ce qu'il a pu pour être de l'Académie, et en a toujours été refusé. Aussi se trouvant à l'inventaire de l'abbé Sallier dont on vendoit les vieux souliers, quelqu'un lui conseilla de les acheter parce qu'ils l'avoient mené bien souvent à l'Académie. Il veut passer pour savant, pour homme de goût, et pour très-grand connoisseur en tableaux. Il a fait un voyage en Italie avec messieurs de Marigny et Cochin, qui l'ont bien porté sur leurs épaules pendant tout ce voyage. M. Gagnault, receveur des consignations, lui a laissé deux mille livres de rente viagère. Un mauvais plaisant dit que c'étoit pour dissiper l'inquiétude du public sur les moyens qui le faisoient vivre. M. de Marigny avoit déjà créé pour lui une place d'historiographe des bâtimens, qui lui vaut douze cents francs.

LA MARE.

J'ai beaucoup connu l'abbé de La Mare (3), que Mlle Quinault-Dufresne appeloit l'abbé *Croque-Chenille*. Il avoit de l'esprit, du feu et de la vivacité; d'ailleurs crapuleux. Sans reproche, je l'ai une fois habillé de pied en cap et lui ai donné soixante-douze francs pour se faire guérir d'une maladie (4). On

(1) Il paroît que c'étoit une tradition chez les auteurs comiques. On raconte le même fait de Dufresny.

(2) *Abensaïd, empereur des Mogols*, tragédie en cinq actes et en vers. Paris, Prault fils, 1736, in-8°.

(3) C'est le même dont il est question dans la lettre de Prault, citée plus haut.

(4) La maladie est spécifiée dans le manuscrit.

n'a de lui qu'un petit recueil de poésies. Il a fait aussi l'opéra de *Zaïde* mis en musique par Royer. A mesure qu'il en faisoit un acte, il alloit emprunter à La Chaussée deux ou trois louis sur le produit de son opéra. Il est mort en Westphalie, en se jetant par la fenêtre, dans un accès de fièvre chaude. Peut-être a-t-il prévenu par ce genre de mort celle qui l'attendoit quelque jour, car il étoit hardi, insolent, et ne pouvoit manquer de finir par là.

Pesselier.

C'est un fort honnête garçon qui s'est servi des muses pour faire son chemin, et il a bien fait. Petit de figure, faible de santé, médiocre de talent, M. Lallemand de Batz, fermier général, l'avoit pris sous sa grande protection, et Pesselier lui avoit inspiré d'établir une école de finances, à la tête de laquelle il étoit, qui pendant quelque temps lui a valu beaucoup d'argent, et qui a fini, comme bien d'autres projets, par ne servir à rien. Il a beaucoup fait de madrigaux, de petites fables,

« De ces vers innocens, des chansons sans esprit »

et ne manquoit guère d'occasions d'en placer pour faire sa cour. Il étoit ami de mon père, qui avoit imprimé quelques comédies telles qu'*Esope au Parnasse,* et son *Recueil de fables.* J'ai imprimé de lui en 1753 son *Esprit de Montaigne* dans lequel il n'a rien mis du sien, et qui n'est autre chose que les maximes, pensées, jugemens et réflexions de cet auteur, rédigés par ordre de matières. Cet ouvrage s'est peu vendu. Comme il se croyoit grand financier, il avoit fait imprimer une espèce de prospectus, contenant un système encyclopédique de cette partie de l'administration, et qui avoit pour titre : *Idée générale des finances* (1). Ce prospectus fut répandu avec faste. Il en envoya un exemplaire à Voltaire et à J. J. Rousseau qui

(1) 1759, in-fol.

lui firent chacun une réponse qu'on ne sera pas fâché de trouver ici (1).

LETTRE DE ROUSSEAU DE GENÈVE A M. PESSELIER.

« Montmorency, 3 mai 1759.

« *Vitam impendere vero.*

« Pardonnez, monsieur, si j'ai tardé trop longtemps à vous remercier de l'attention dont vous m'avez honoré en m'envoyant le prospectus de votre ouvrage sur les finances. Je voulois l'avoir lu pour vous en parler, mais j'ai trouvé que j'avois besoin pour le bien entendre de plus de connoissance que je n'en ai, ou de plus de réflexions que je ne peux y en donner dans ce moment-ci, où mon plancher tombant en ruine me force, en attendant qu'on le répare, d'aller chercher asyle chez mes voisins, avec autant de distraction pour moi que d'embarras pour eux. Je n'entends rien, monsieur, à la matière que vous avez traitée, et, pour dire la vérité, je souhaiterois que personne n'eût besoin d'y rien entendre. Il me paroît bien triste que tant d'impôts soient nécessaires pour assurer l'état des citoyens, et qu'il faille les ruiner pour leur profit. Je pense avoir vu des pays où la sûreté civile n'est pas moins solidement établie, et où on ne la paye pas si cher. Au reste je suis persuadé, monsieur, par la réputation de vos talens et de votre mérite, que vous saurez mettre dans tout leur jour les avantages de la matière que vous traitez, et que, s'il y a un tour favorable et spécieux à donner à cette partie de l'administration, elle le recevra de vous.

« Trouvez bon, monsieur, qu'en vous réitérant mes humbles remercîmens, j'achève cette lettre avec la simplicité convenable

(1) Nous supprimons la lettre de Voltaire, du 30 octobre 1758, qui se trouve dans ses *Œuvres*, éd. Beuchot, t. LVII, p. 624. Quant à celle de Rousseau, nous ne l'avons trouvée dans aucune édition de ses œuvres, ni ailleurs. Du reste elle porte bien le cachet de son auteur.

à d'honnêtes gens qui s'estiment assez mutuellement pour supprimer entre eux les formalités mensongères.

ROUSSEAU. »

Ici finissent les notes de Prault. Nous supprimons quelques fragmens informes sur Beaumarchais et sur Marmontel, qui ne renferment rien de nouveau ni d'intéressant.

E. G. B. RATHERY.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

Pauli Adami M. D. Loimiatri emeriti Bibliotheca loimica. *Vindobonæ, apud Rudolfum Græffer,* 1784, in-8° de 215 p. plus 10 ff. de tables, et 6 ff. liminaires.

Voici une bibliographie entièrement inconnue en France, comme tant d'autres labeurs philologiques de ces patients Teutons, auxquels nous rendons justice sans les imiter. La Peste, *puisqu'il faut l'appeler par son nom*, est le sujet de cette bibliothèque d'un genre tout particulier, la Peste, qui jusqu'ici a manqué de panégyristes, *parce qu'elle ne donne pas de pensions*, et qui a cependant trouvé son bibliographe, ce qui prouve une fois de plus que nous sommes plus désintéressés que les orateurs de profession.

Notre bon et savant M. Gabriel Peignot a ignoré lui-même l'existence de cette *Bibliothèque Loimique* qui ne figure pas dans le *Répertoire bibliographique universel* que l'on doit aux recherches de cet infatigable philologue.

Le bibliographe allemand a disposé ses matériaux par ordre chronologique, en remontant le cours des siècles depuis l'année 1782, époque où sévit la grande peste de Pétersbourg,

qui se répandit dans les régions septentrionales de l'Europe, jusqu'aux invasions du même fléau dont il est fait mention dans Moïse, Homère, Hérodote, etc. Il énumère, siècle par siècle, les pestes dont les historiens et les *Loimographes* ont parlé, et, comme de raison, ce n'est qu'à partir de l'invention de l'imprimerie que commence la nomenclature, purement bibliographique. Le premier livre imprimé qu'il cite est le *Tractatus de peste et epidemiâ*, auctore Valesco de Taranta. Lugduni, 1490. Le format n'est pas indiqué, mais il y a lieu de douter de l'existence de cette édition. La collection des œuvres médicales de ce docteur portugais a paru pour la première fois à Venise, précisément en 1490, in-fol., et fut réimprimée à Lyon, seulement en 1521, in-fol., et en 1535, in-4°. Dans le corps des articles les plus importans, on trouve de courtes observations historiques, médicales et bibliologiques. Une table générale des auteurs cités, par ordre alphabétique, et disposée ensuite par chaque catégorie de maladies épidémiques élève leur nombre à près de six cents, parmi lesquels on a distingué par un astérisque les hommes de l'art qui ont observé eux-mêmes le fléau dont ils rendent compte, ou qui en ont parlé d'après le rapport de ceux qui en avoient été témoins (Autoptas *vel ex autoptis scriptores*). Le nombre des uns et des autres ne se porte pas à plus de soixante-dix. Cette Bibliographie utile surtout pour la connaissance des livres imprimés en Allemagne, offre des lacunes et des omissions nombreuses, en ce qui concerne les publications faites en France et en Italie. Pour nous borner à quelques exemples parmi les livres curieux, nous y cherchons en vain. *Le cadet d'Apollon, né nourry sur les remparts de la citadelle de Metz, endoctriné des meilleurs préceptes pour s'opposer à la furie de la plus cruelle maladie du genre humain, qui est la peste, présenté à Messieurs de la ville de Metz, par maistre Marion Rolland, son très-affectionné concitoyen, chirurgien stipendié du Roy. Vic. Charles Félix*, in-12 de 170 pages, les *Problêmes sur la nature, préservation et cure de la maladie pestilentielle*, par Nicolas Habicot, Paris, 1607,

in-8°, etc., etc. Un autre défaut de la Bibliothèque Loimique est l'absence d'indication du format d'un grand nombre d'ouvrages cités. Les nouvelles découvertes que l'on a faites depuis sa publication, sur la nature, les symptômes et la propagation des maladies réputées autrefois contagieuses feroient accueillir, à n'en pas douter, avec intérêt, une *Bibliographie de la Peste,* plus complète, plus méthodique et plus exacte. Ce seroit un complément nécessaire de l'ouvrage justement estimé de M. Ozanam sur l'histoire des maladies épidémiques.

J. L.

Nouveaux documens inédits ou peu connus sur Montaigne, recueillis et publiés par le docteur J. F. Payen. *Paris*, 1850.

Il a déjà été question dans ce bulletin (1) d'une publication analogue de notre collaborateur M. Payen (2), que M. G. Duplessis qui, on le sait, se connoît en livres et ne les patrone qu'à bon escient, se chargea de recommander aux bibliophiles.

Il s'agissoit en ce moment, si on veut bien se le rappeler, de l'heureuse découverte que M. Macé avoit faite d'une lettre de Montaigne; et comme d'ordinaire, les amateurs d'autographes, au sujet d'un P double, d'un N remplacé par une abréviation, d'une croix omise, discutoient, affirmoient, ou infirmoient la valeur du trésor; les uns suivant la perfection du miscroscope de leur expérience, et quelques autres, faut-il le dire, suivant que les inductions et déductions à tirer de la comparaison de la susdite pièce avec celles qu'ils possédoient, soumettoient plus ou moins impitoyablement à la pierre de touche quelques richesses apocryphes de leur cabinet!

M. Payen, auteur d'une biographie de Montaigne et discret détenteur de faits et gestes, dires et écrits du philosophe, fut

(1) N° 2, février 1847.

(2) Documens inédits ou peu connus sur Montaigne. *Paris*, *Techener*, 1847.

sollicité par ces débats à rompre un silence trop long-temps gardé, et à mettre au service de la cause le fruit de ses recherches spéciales.

La verge de Moïse avoit désormais frappé le rocher; l'occasion convoitée sans doute étoit saisie rapidement, amoureusement même, comme peut le faire un vrai bibliophile; et la lettre, perle enfouie au fond de l'océan de l'oubli, reprenoit la vie au soleil de la publicité, rehaussée de deux autres lettres également curieuses et de nombreux documens que M. Payen sortoit à profusion de l'écrin qu'il a consacré à tout ce qui a trait à son auteur de prédilection.

Ce fut, on le voit, au hasard d'une découverte que fut due la première brochure de M. Payen, et c'est presque encore au hasard d'une seconde découverte que nous devons celle que nous annonçons aujourd'hui. Car si M. Jubinal, lors des loisirs que lui laissoit l'aveugle catastrophe de février, n'eût pas exploré en simple amateur feu la bibliothèque royale; s'il n'y eût pas trouvé une lettre de Montaigne, et si, à cause de la susdite lettre, il n'eût pas écrit sur beaucoup d'autres choses un factum (1) à l'effet de secouer en badinant la vieille poussière des conservans et conservés du monument bibliotaphique de la rue Richelieu, M. Payen, dont il est un peu parlé en cette circonstance, fût resté muet et nous-même aurions ainsi fait. Remercions donc le dieu du hasard à l'Olympe et M. Jubinal sur terre en les suppliant l'un et l'autre de mettre souvent M. Payen en demeure d'entretenir le public de Montaigne; et en attendant plus, contentons-nous du présent, et disons que la nouvelle publication procède ainsi que l'autre du zèle religieux de l'auteur pour la mémoire de Montaigne, mais que ses découvertes sont plus riches que celles de 1847, et que son écrin se transforme en musée *Montaignologique*.

Les lettres offertes cette fois à notre curiosité sont au nom-

(1) Une lettre inédite de Montaigne, accompagnée de quelques recherches à son sujet.... *Paris*, 1850.



bre de trois, et d'après la méthode judicieuse précédemment suivie, elles sont transcrites et paraphrasées sous le double point de vue de l'histoire et de l'autographie de façon à ce que leur authenticité soit établie d'une manière irrécusable. Je me bornerai à les désigner succinctement.

La première datée du 22 mai 1585, écrite au maréchal de Matignon, gouverneur de la Guyenne, fait allusion aux troubles que la Ligue cherchoit à fomenter à Bordeaux; la seconde, de la même année, adressée aux *Jurats* de cette dernière ville, est relative à la peste qui la ravageoit à cette époque.

Montaigne étoit alors maire de Bordeaux, et ces lettres écrites au milieu de circonstances solennelles où l'homme généralement se montre à découvert, nous donnent à lire quelques lignes de sa vie pratique et publique, et nous présentent l'écrivain sceptique par excellence sous un jour tout nouveau : citoyen courageux et dévoué, occupé des détails de ses fonctions administratives, esclave de ses devoirs, déclarant « *qu'il n'épargnera ni sa vie ni autre chose,* » et mettant en action les sages préceptes qu'il proclamoit et auxquels parfois on auroit été tenté de penser qu'il ne croyoit pas.

Quant à la troisième destinée à Henri IV, celle que M. Jubinal a découverte, et en l'honneur de laquelle quelques lances sont rompues par M. Payen et l'inventeur, sans intervenir aux débats du reste fort courtois qu'elle soulève, je la signalerai comme la mieux écrite et la mieux orthographiée que nous connoissions de Montaigne, digne en tous points du noble personnage auquel elle répondoit et sentant presque son courtisan si l'on ne savoit que l'austère et rude philosophe ne daignoit être que gentilhomme poli.

Après ces trois lettres suivies d'annotations intéressantes vient une série de documens sur Montaigne et les principaux membres de sa famille, dont la plupart sont nouveaux et utiles à joindre à ceux publiés en 1847, parce qu'ils contiennent soit des rectifications, soit des additions applicables aux deux publications.

On y remarque notamment : une lettre de Charles IX à Montaigne; le complément de la liste des livres signés et annotés par le philosophe; le relevé complet des sentences qu'il avoit fait tracer sur les chevrons supérieurs de la pièce qu'il appeloit sa librairie(1), et enfin l'explication des *fac-simile* qui terminent la publication, parmi lesquels figure un fragment jusqu'ici inconnu d'une lettre de *la fille par alliance* de l'auteur des *Essais*, la célèbre Marie de Gournay.

En résumé, si soixante-six pages ont jamais été bien remplies, ce sont assurément celles écrites par M. Payen, et nous devons instamment le prier de ne plus s'en remettre au hasard pour rendre publiques les excellentes choses qu'il sait, et que nous lui contestons le droit de garder si longtemps cachées, surtout lorsque comme l'auteur des documens on a le don, en les mettant en œuvre, de leur donner plus de prix !

M. Payen se place par ses travaux à côté de Coste, de Servan, de Naigeon, d'Amaury-Duval et autres annotateurs et commentateurs studieux de Montaigne; il ne peut plus reculer maintenant devant la tâche qui lui est imposée de publier la meilleure et la plus complète édition des *Essais*, ou tout au moins l'ouvrage bio-bibliologique qu'il annonce dans sa préface sous le titre de « *Michel Montaigne*, *recueil de particularités inédites ou peu connues sur l'auteur des* Essais, *son livre et ses autres écrits, sur sa famille, ses amis, ses admirateurs, ses contempteurs.* » Et à cet effet nous engageons tous les admirateurs de Montaigne, tous les bibliophiles désireux de tenir promptement en mains un bon livre, de prendre connoissance de la liste des ouvrages que M. Payen désireroit acquérir pour compléter ses études sur Montaigne, et de les lui procurer ou rechercher afin de ne plus laisser aucune excuse à son mutisme.

P. DE MALDEN.

(1) On peut voir également à ce sujet, quelques détails fournis par le docteur B. de Saint-Germain : *Voyage au château de Montaigne.* (Bulletin, 1849, nos 8 et 9.)



Le Tombeau de Narcissa, suivi d'une réponse à l'article inséré dans la Gazette médicale de Montpellier, du 15 avril 1850; orné du *fac-simile* de l'épitaphe de la belle-fille d'Young, décédée à Lyon le 8 octobre 1736, et enterrée à l'Hôtel-Dieu. Brochure in-8°.

Après avoir lu cette piquante brochure, il n'est plus permis de douter de la fausseté de la tradition qui vouloit que la fille d'Young eût été nuitamment ensevelie par son père dans une grotte du jardin botanique de Montpellier. M. Pierquin de Gembloux avoit donné prise à M. de Terrebasse qui ne l'épargne guère, et finit en lui faisant porter le dernier coup par le savant conservateur du British Museum dont il rapporte une lettre fort curieuse sur les premières éditions des *Nuits d'Young*.

Histoire de Flandre. Bruxelles, imprimerie de Delevingne et Calewaert, librairie de Vandale. *Paris*, 1847-1850, 6 vol. in-8° de XLV-432, 631, 618, 540, 549 et 556 pages.

M. Kervyn de Lettenhove, auteur de ce livre, a choisi un sujet bien souvent traité; il a su le rajeunir par la variété des recherches, par la nouveauté d'un grand nombre de détails, et presque constamment par l'intérêt du récit. Son ouvrage, d'une étendue considérable, est le fruit d'un travail consciencieux et persévérant. M. de Lettenhove s'est donné la tâche de célébrer la puissance et la grandeur de la Flandre au moyen âge. Comme on devait s'y attendre, il considère un peu toutes choses au point de vue flamand, et parfois cette préoccupation l'entraîne peut-être à des appréciations hasardées. Pour citer un exemple, il ne pardonne guère à Philippe-Auguste la victoire de Bouvines, et sous l'impression de ce ressentiment, il pré-

tend que ce prince « détestoit les nobles et les chevaliers, parce qu'il ne comprenoit pas leur courage et ne pouvoit souffrir tout ce qui lui rappeloit la guerre. » Philippe le Bel, l'organisateur du pouvoir judiciaire en France, est aux yeux du nouvel historien « un tyran qui sapa toutes les institutions nationales. » On ne sauroit sans doute justifier toute l'administration de Philippe le Bel ; mais son crime capital ne seroit-il pas, pour M. de Lettenhove, d'avoir battu les Flamands à Mons-en-Puelle? Outre ces témoignages de partialité, on regrette aussi de rencontrer parfois, dans un livre si recommandable à tant d'égards, des inexactitudes sur des détails fort suspects, que Jeanne d'Arc étoit issue de parens nobles (t. IV, p. 244); ailleurs il défigure, sous cette forme bizarre « Poton de Sainte-Traille, » le nom d'un des capitaines françois les plus renommés du XVe siècle. (*Ib.*, p. 225.) Mais nous n'insisterons pas sur ces taches légères, et nous nous bornerons à signaler aux amis des études historiques la nouvelle histoire de Flandre comme une des plus complètes et des plus attachantes qui aient été écrites jusqu'ici. Après une introduction de XLV pages, le tome Ier s'ouvre par une étude sur l'histoire de la Flandre pendant les temps antérieurs au IXe siècle. Abordant ensuite plus spécialement son sujet, M. de Lettenhove traite, dans le reste du volume, des événemens qui se sont accomplis en Flandre depuis le gouvernement des Forestiers jusqu'à la mort de Guillaume de Normandie (1188). Cette date est considérée par l'auteur comme la fin de l'époque féodale. Le tome II continue le récit depuis l'avénement de Thierry d'Alsace jusqu'à la mort de Gui de Dampierre (1304), et le tome III depuis le traité d'Athies jusqu'à la bataille de Roosebeke (1383). Ces deux volumes embrassent toute l'époque communale. Les tomes IV et V où se pressent les événemens qui se sont accomplis en Flandre, comprennent, de 1383 à 1500, l'époque de la domination des ducs de Bourgogne, depuis l'avénement du duc Philippe le Hardi jusqu'aux traités de Damme et de Cadzand. L'histoire des règnes de Charles-Quint, de Philippe II, d'Albert et d'Isabelle, et

de Philippe IV en Flandre, occupent la plus grande partie du tome VI. Les derniers chapitres exposent avec moins de développemens les faits qui se sont accomplis sous les règnes suivans jusqu'à la mort de Léopold II (1792). L'ouvrage laisse à désirer une table des noms et des matières; il est d'ailleurs accompagné de pièces justificatives pour la plupart importantes tirées des archives de Belgique et de France.

J. DE G.

REVUE DES VENTES.

XIII.

BIBLIOTHÈQUE DE M. M***.

Nous avons déjà parlé de cette collection de livres dans la précédente livraison du Bulletin, et nous promettions à cette époque, de rendre compte des résultats de la vente. Nous nous empressons aujourd'hui de tenir notre promesse.

Depuis longtemps, disions-nous, on n'avoit soumis aux enchères un plus bel ensemble de livres, représentant si bien tous les goûts que chaque amateur pouvoit trouver à acheter au moins un article. Nos prévisions se sont accomplies. Les bibliophiles ont répondu cette fois, comme toujours, à l'appel qui leur étoit fait et ils se sont partagé avec empressement les diverses séries de cette bibliothèque qui avoit été formée avec une sollicitude si judicieuse et si persévérante.

Tous les amateurs d'élite, tous les notables du monde bibliographique assistoient ou étoient représentés à cette vente. Les lecteurs trouveront la preuve de cette assertion dans les détails qui vont suivre. Nous citerons en premier lieu, le duc d'Aumale qui s'est rendu acquéreur pour 98 fr., du bel exemplaire en reliure ancienne de *l'Imitation*, Elzevir, sans date, ainsi que de *la Sagesse de Charron*, édition de 1606, et pour 38 fr., du *Virgile* rétabli en 1741, d'après un antique manuscrit. Le duc d'Aumale a, de plus, acheté 30 fr., un joli *Voiture* relié en ma-

roquin bleu, et on lui a laissé pour 67 fr. un bel exemplaire des *Cent Nouvelles nouvelles,* reliées par Capé. C'est aussi cet amateur distingué qui a enlevé à M. Yemeniz, une relation inconnue de *la Prise d'Alger par Charles-Quint*, adjugée pour 376 fr. Nous faisons cette observation, parce que M. Yemeniz abandonne bien rarement dans les ventes les articles qu'il désire.

M. Armand Bertin s'est rendu adjudicataire des *Heures* de G. Hardoyn, imprimées sur vélin, au prix de 140 fr.; de l'édition gothique du *Sacrifice d'Abraham,* pour 60 fr.; du *Molière* de 1682, pour 124 fr.; et enfin de l'édition originale de l'*Iphigénie* de Racine, pour 36 fr.

Le docteur Desbarreaux Bernard a obtenu un certain nombre de livres choisis avec un goût exquis. Nous indiquerons seulement l'*Imitation de l'abbé de Choisy*, élégamment reliée et qui ne s'est vendue que 62 fr.; l'édition elzévirienne si rare de l'*Anatomie de la Messe,* adjugée à 34 fr., et deux plaquettes reliées par Bauzonnet, contenant deux *Noëls* imprimés à Toulouse et tellement rares qu'ils étoient inconnus même à M. Desbarreaux qui, depuis fort longtemps, s'occupe à réunir les ouvrages relatifs à l'histoire littéraire et bibliographique de son pays: l'un de ces *Noëls* a été vendu 51 fr. et l'autre, 60 fr. Nous passons sous silence beaucoup d'autres articles d'un prix moins élevé, mais tous fort curieux, qui sont devenus la propriété du même bibliophile.

Lucien Bonaparte qui non-seulement est un amateur, mais encore un connoisseur, a été assez heureux pour combler quelques lacunes qui déparoient sa nombreuse et belle collection sur les langues. M. Léon B***, quoique fort éloigné de Paris, avoit envoyé une liste de *desiderata* et il a recueilli une ample moisson de livres curieux et rares. M. Boutron-Charlard n'a pas laissé à M. de Sacy, au prix de 49 fr., le *Télémaque,* édition de 1717. M. Armand Cigongne a eu pour la modique somme de 120 fr. *les Cantiques et Noëls du Mans,* goth. : ce livre valoit le double du prix de l'adjudication. Il a obtenu, en outre, pour

83 fr., *les Dévotes Louenges à la Vierge Marie*, de Martial d'Auvergne.

M. Alfred Ch*** s'est rendu adjudicataire, contre M. Yemeniz du magnifique *Aristote* des Aldes, pour 700 fr., et de l'*Albertus Magnus* de 1470, au prix de 240 fr.: ces deux articles figuroient parmi les plus importants de la vente. Un amateur bien connu de la ville de Rouen a acheté *la Bible de Cologne*, si richement dorée et si splendidement reliée par Padeloup; il l'a payée 154 fr., en concurrence avec M. le marquis de Ganay, le baron Ernouf, etc. M. Delasize est venu de Rouen pour assister à cette vente, et il a encore augmenté sa collection de livres, déjà si précieuse quoiqu'elle soit d'une récente origine. M. Duplessis de Blois a acquis le *Mézeray* complet et d'autres volumes curieux qui faciliteront ses études sérieuses sur l'histoire de France. M. Dupire et M. Ch. Dufour avoient aussi fourni leur liste et ils ont obtenu de bons résultats.

M. Costes, le bibliophile lyonnois, a fait aussi de précieuses acquisitions. Il a obtenu le *Livre du Faulcon*, cet exemplaire si rare, au prix de 175 fr.: il a acheté, en outre, des livres à figures gravées sur bois, des pièces de théâtre et des raretés historiques. M. J. Chenu, l'ami que feu M. Motteley, ce bibliophile distingué, consultoit toujours sur la valeur des livres qu'il désiroit acquérir, est devenu possesseur du *Rabelais*, elzevier, relié par Dusseuil, au prix de 156 fr.; il avoit M. Hebbelynck pour concurrent. Le *Montaigne* de 1595, ce bel exemplaire que M. de Sacy regrette d'avoir laissé échapper encore une fois, a été adjugé à M. Del***, pour 170 fr. M. Ernouf a acquis pour 84 fr. le joli *Euripide* du comte d'Hoym. M. Giraud de Saviné a enlevé à M. L. Tripier, au prix de 85 fr., le volume du *Miroir des Courtisannes*; il a obtenu aussi plusieurs pièces rares dans la musique et les ballets, ainsi que le beau *Molière*, exemplaire de la duchesse du Maine, adjugé 210 fr., et les *Heures* de Vérard, vendues 60 fr. M. G*** a acheté le *Trésor des pouures* de Arnauld de Villeneuve, 45 fr.; l'*Ambroise Paré* sur papier, 50 fr.; la *Manière d'amollir les os*, par Papin, 35 fr.; l'édition ancienne

de *Daphnis et Chloé*, 84 fr.; le beau volume du *Labyrinthe de l'Hercule gaulois*, 70 fr.; et bien d'autres ouvrages que notre cadre restreint nous empêche de citer.

Le marquis de Ganay a obtenu pour 40 fr. les *Poésies de Buchanan*, en latin, exemplaire de De Thou. M. Genty de Bussy a acquis plusieurs articles, étentre autres les *Baliverneries d'Eutrapel*, si bien reliées par Bauzonnet. Le comte d'Hu*** est devenu acquéreur pour 120 fr., du magnifique exemplaire de la *Relation du siége de Metz, en* 1552, par de Salignac, de la *Guerre cardinale contre le sieur de Salcède* et de *l'exemplaire punition de Fr. de la Motte*, deux volumes fort rares et très-élégamment reliés.

Jules Janin, notre spirituel feuilletoniste, suivoit la vente avec assiduité, et, chaque soir, il emportoit quelques volumes qu'il se plaisoit à acheter lui-même sous le feu des enchères. Ses observations bibliographiques, pleines de justesse et d'esprit, ainsi que ses piquantes saillies, captivoient l'attention et transformoient souvent la salle de vente en une arène littéraire. Sous cette heureuse influence, on étoit tenté de trouver même de l'harmonie dans la voix discordante du crieur et dans les monotones avertissemens qui précèdent le coup de marteau du commissaire-priseur.

M. Leroux de Lincy a pu enrichir encore sa collection déjà si belle par le choix et l'ensemble des ouvrages qui la composent : secrétaire des Bibliophiles, bibliophile lui-même à un haut degré, c'est avec une patience inaltérable jointe à une connoissance parfaite des livres, que M. de Lincy a su former une bibliothèque précieuse par les volumes rares et curieux qu'elle renferme. Le baron de la Roche-Lacarelle a obtenu, pour 133 fr., le *Marot* à l'enseigne du *Rocher*, relié par Duru, et pour 90 fr. la jolie plaquette des *Devis de la coquille*. M. de Lignerolles, qui a déjà réuni une charmante collection de livres, a trouvé plusieurs articles à sa convenance, malgré le cadre restreint qu'il a adopté.

Quant au marquis de Morante, son immense bibliothèque

échappe à toute comparaison ; car elle est établie sur le modèle des bibliothèques de La Vallière, de Mac-Carthy, etc. Ce n'est point un cabinet composé d'une centaine de volumes irréprochables sous le rapport de la valeur, de l'édition et de la condition ; c'est une collection dont le plan est aussi vaste, aussi sérieux qu'heureusement conçu. Les différentes éditions des meilleurs auteurs grecs et latins s'y trouvent réunies auprès des éditions princeps, des Aldes, des Estienne, des Vascosan, des Elzevier, des éditions variorum, etc. ; on rencontre des exemplaires de De Thou, les reliures de Grolier, de Maïoli, de Taurini, de Laurini, etc. Il n'existe plus de bibliothèque telle que celle du marquis de Morante. Nous nous réservons de parler une autre fois de cette admirable collection : nous nous bornerons aujourd'hui à citer, parmi deux cents articles environ achetés pour M. de Morante à la vente de M. M***, quelques ouvrages importans qui ont atteint un prix élevé. Ainsi nous signalerons les *Synonyma Stephani Flisci*, vendus 32 fr., et les *Synonyma Ciceronis*, 38 fr. ; le *Virgile polyglotte*, 82 fr. ; le *Remède d'amour d'Ovide*, 119 fr. ; le *Juvénal des Aldes*, 73 fr. ; le *Martial*, 39 fr. ; les trois éditions d'*Ausone*, la première avec autographes de Ménage, 30 fr. ; la deuxième aux armes de De Thou, 130 fr. ; les deux volumes de *Pontanus*, 85 fr. ; plusieurs livres fort rares dans les poëtes latins modernés, qu'il a enlevés à M. de Varenghein qui les désiroit tous ; le *Plaute* de 1495, 117 fr. ; le *Dialogus Salomonis*, 73 fr. ; le *Tombeau de la Mélancolie*, exemplaire Nodier, 65 fr., et un grand nombre d'autres livres non moins précieux que nous sommes contraints d'omettre, dans la crainte d'allonger cet article outre mesure.

Nous sommes heureux de constater la présence à cette vente du président de la Société des Bibliophiles, M. Jér. Pichon, qui a acheté lui-même plusieurs articles. M. P*** avoit envoyé une liste de *desiderata* qui contenoit près de trois cents numéros. Il en a obtenu la moitié à des prix modérés : les ouvrages dont il est devenu adjudicataire rempliront parfaitement le but qu'il se propose et ajouteront encore de la valeur à la bibliothèque

nombreuse et curieuse en tous genres qu'il possède. M. Léon Tripier a acheté quelques articles comme il sait les choisir : par exemple, pour 65 fr., le charmant volume des *Facétieuses journées dè Favoral,* et pour 50 fr. les *Ruses innocentes*, ce bel exemplaire si bien décrit par Jules Janin dans un numéro du *Journal des Débats* du mois de novembre 1850. Le comte Roger a pu ajouter à sa collection elzévirienne la *Princesse de Clèves,* volume si élégamment relié par Bauzonnet : il a été adjugé pour 76 fr. M. E. de Sermizelles a eu pour sa part le joli volume de la *Muse folâtre,* adjugé à 66 fr., et au prix de 33 fr. 50 c., un livre espagnol fort rare, *Processo de cartas de amores.* M. de Sacy a obtenu pour 110 fr. les *Lettres de madame de Sévigné*, exemplaire en papier vélin. M. de Toustain a acquis divers articles, tels que les *Poésies de Moisant de Brieux*, avec autographes, pour 33 fr.; les *Origines de la ville de Caen*, avec autographes, pour 30 fr.

Nous terminerons notre revue par M. Yemeniz, ce bibliophile distingué qui recueille avec tant d'ardeur les livres rarissimes dont la possession devient un triomphe. Voici l'indication de quelques articles qui lui ont été adjugés : les *Figures de la Bible, d'Holbein*, volume dont la reliure est un chef-d'œuvre de Niédrée, 168 fr.; les *Horæ Virginis* de G. Godard, 1523, 83 fr.; l'*Ambroise Paré,* sur vélin, 526 fr.; les *Vigiles de la mort de Charles VII*, 285 fr., et *l'Arbre des batailles,* 443 fr.; pour ces derniers ouvrages, M. Yemeniz avoit pour concurrent le duc d'Aumale.

Si nous nous sommes étendu avec une certaine complaisance sur les détails de cette vente, nos lecteurs nous en sauront peut-être bon gré, en voyant briller presque à chaque ligne le nom d'un amateur distingué, ou le nom de l'un de ces bibliophiles qui tiennent une place si éminente dans le monde littéraire et bibliographique. Ce compte rendu prouve d'une manière irrécusable, et nous nous plaisons à le constater, que l'amour des livres n'est point éteint et qu'il ne s'éteindra jamais tant que l'intelligence ne sera point déshéritée de l'empire

qu'elle exerce sur la terre. Les livres rares et précieux, les volumes sortis des presses célèbres, ou reliés par des artistes en renom, attirent infailliblement les bibliophiles, ainsi que les fleurs odorantes et fraîches attirent les abeilles, ainsi que l'aimant attire le fer. C'est donc, abrités sous l'égide de la bibliophilie, que nous continuerons notre tâche et que nous enregistrerons les résultats de ces luttes si pacifiques, où les armes des enchères, où le prix du vainqueur est souvent un trésor.

J. T.

NOUVELLES.

— On se plaignoit depuis longtemps de l'extrême rareté des livres françois de Henri Estienne. Les meilleurs esprits de notre époque redemandoient les œuvres de ce piquant esprit du XVIe siècle : à peine quelques exemplaires se rencontroient-ils çà et là dans les ventes, et il falloit les payer un prix excessif. M. Léon Feugère, couronné par l'Institut il y a peu d'années pour ses *Essais* sur la Boétie et Pasquier, vient de prendre, à l'égard de cet ingénieux auteur, une initiative qui trouvera sans doute faveur auprès des amis de notre ancienne littérature. Il fait paroître chez M. Delalain, libraire de l'Université, une réimpression de son travail le plus estimé, la *Précellence du langage françois*. Dans ce curieux monument de nos origines littéraires, on voit la lutte que soutient notre langue, presque au sortir de son enfance, contre la langue italienne déjà fière des chefs-d'œuvre de ses grands poëtes : les brillantes destinées de notre idiome y sont pressenties et même annoncées. Ce qui ajoute beaucoup de prix à cette reproduction, ce sont les notes, importantes au point de vue philologique et littéraire, dont M. Léon Feugère l'a accompagnée ; c'est aussi une très-curieuse étude préliminaire sur la vie romanesque et les savans ouvrages de Henri Estienne.

— L'on annonce la prochaine publication du *Catalogue des Opuscules imprimés et manuscrits* de Nicolas Cathérinot, célèbre avocat, à Bourges, au XVIIe siècle, *chronologique et raisonné*,

avec les titres entiers et des détails bibliographiques et historiques, suivi de quatre antres abrégés, avec renvois aux numéros du premier, savoir : catalogue méthodique, catalogue alphabétique; catalogue avec date et sans date; catalogue par formats; précédés d'un avertissement sur ces opuscules, et d'une courte notice sur sa vie, par M. Éloi Johanneau (1).

Tous les hommes de lettres, et surtout les bibliophiles, savent combien les *Opuscules* de Cathérinot sont rares, même à Bourges, et que le plus grand nombre de ces monographies curieuses, qui épuisent le sujet, quoique en peu de pages, mériteroient d'être réimprimées. Ces savans petits écrits de 4, 12, 16, 20, 24, 40, 44, 52, 56, 176 pages au plus, contiennent, pour ne parler que des plus remarquables: 1° en jurisprudence : un *Codex testamentorum* chez les Hébreux, les Grecs et les Romains, le catalogue des législateurs de ces trois peuples, sous le titre de : *Jurisconsulti exotici observationum et conjecturarum juris libri IV, notæ ad altercationes Hadriani imperatoris*; le prêt gratuit, pour prouver qu'on doit prêter sans intérêt; les axiomes du droit françois; 2° en *Sciences et Arts:* des traités d'architecture, de marine, d'artillerie, de peinture, de l'art d'imprimerie; 3° dans les *Belles-Lettres*, des vers latins, des corrections des hymnes de l'Église, des pasquinades anciennes, huit livres d'épigrammes en vers latins qu'on ne doit pas mettre au rang des opuscules, mais imprimés à part; 4° en *Histoire :* la Main (*l'action*) de Scævola, une notice des martyrologes, les dignités de l'empire, la Gaule grecque, où il prouve que la langue a été fort en usage dans la Gaule, ce qui vient d'être confirmé par une inscription gréco-latine d'une urne trouvée à Bourges, que j'ai expliquée; A. en *Histoire du Berri*, des recherches d'histoire, de géographie, et une description topographique de cette province, ses bulles, ses diplômes, ses annales ecclésiastiques, thémistiques, académiques, typographiques, les édits, les co-

(1) 1 vol. in-8° d'environ 80 pages, avec le portrait de l'auteur.

des, les conciles, les capitulaires, les chartes, les coutumes, les dominateurs du Berri depuis Ambigat; ses antiquités romaines qu'il divise en vingt-trois classes, ses illustres et leur nécrologe, ses ducs et duchesses, les médailles, les Philippes d'or qu'on y trouve, une inscription curieuse, son nobiliaire, c'est-à-dire ses nobles qu'il divise en trois classes, les Celtes, les Romains et les François; les alliances de ces familles avec des princes et des rois, et leurs armoiries; le parallèle de la noblesse, où il prétend faire voir que la noblesse des lois vaut bien celle des armes, et la noblesse de la ville celle de la campagne; les noms de tous les patrons, des prieurés, des monastères, une liste de trois cents saints du Berri qui va jusqu'au J inclusivement; les tombeaux domestiques et leurs épitaphes, cent généalogies du Berri, d'Orléans, de Paris, avec une planche d'armoiries; B. en *Histoire de Bourges*, le vrai *Avaricum*, l'ancien Bourges et son histoire depuis l'an 700 de Rome jusqu'en 1640 de J. C., Bourges souterrain, à l'exemple de la *Roma subterranea*, c'est-à-dire les monumens qu'on y a trouvés sous terre, le patriarchat, les diocèses, les églises et le pouillé de Bourges, ses tribunaux, ses différentes juridictions, le parquet de Bourges et le corps de l'Université, les règlemens du palais royal de Bourges, in-12, de 176 pages, sans la table, le plus long de ses opuscules; les écolés de Bourges, où il parle de l'affluence des étudians, et donne la liste des professeurs, les fastes consulaires, les siéges de Bourges, de l'utilité et de la facilité de rétablir le commerce et les foires; C. en *Histoire littéraire*, la vie curieuse de mademoiselle Cujas, sa beauté, ses débauches avec les écoliers de son père, etc., etc.

Voilà pour l'intérêt que les opuscules de Cathérinot présentent, à en juger seulement par les titres des principaux, surtout pour Bourges et le Berri. Quant à leur rareté : « Il seroit bien difficile, dit David Clément, dans sa *Bibliographie curieuse*, ou *Catalogue raisonné des livres rares ou difficiles à trouver*, de donner une liste complète des brochures de Nicolas Cathérinot. Les curieux les recherchent plutôt à cause de leur

rareté qu'à cause de leur bonté (*ce qui prouve qu'il ne les avoit pas lues*). M. Engel en possédoit quatre-vingts. On en trouvera la liste dans la *Bibliotheca selectissima*, Leipsig, 1756. Un capitaine suisse de ses parens étant prisonnier de guerre à Bourges, en 1748, il le pria de chercher avec soin ces pièces de Cathérinot. Cet officier s'acquitta de sa commission en homme intelligent. Il en trouva un recueil de soixante-cinq pièces, dont on demanda 66 livres, et qu'il trouva trop cher... Un bénédictin lui montra un recueil de soixante-douze pièces, avec le portrait de Cathérinot à la tête du volume, et lui dit que le nombre des pièces de cet auteur montoit à cent soixante-sept pièces. Il ajouta qu'il faudroit bien dix ans pour en ramasser cent pièces à Bourges même. Il fit ensuite connoissance avec un avocat qui lui promit de lui faire avoir un catalogue de plus de cent quatre-vingts pièces de notre auteur, mais il n'a pas accompli sa promesse. Cependant ce digne capitaine envoya à M. Engel une liste de plusieurs pièces qu'il avoit examinées ; et comme M. Engel a eu la bonté de me communiquer les lettres de son parent, la liste qu'il en avoit reçue, et ses remarques sur les pièces qu'il a indiquées dans sa *Bibliotheca*, j'ai confronté tout cela avec le catalogue des pièces de Cathérinot, que le père Niceron a donné dans ses *Mémoires*, t. XXX, page 195, et j'en ai formé la liste suivante. »

M. Leber, savant bibliophile, remarque aussi, dans le curieux catalogue de sa bibliothèque en trois volumes in-8°, 1839, n° 5573, qu'il n'existe aucune collection complète des œuvres de Cathérinot : « On sait, dit-il, que cet homme singulier fit imprimer pièce à pièce, à ses frais, pour ses amis, un grand nombre de petits traités, ordinairement bornés à une feuille d'impression. Le duc de la Vallière n'en possédoit que quatre-vingt-sept (*comme on le voit par le catalogue de sa bibliothèque, rédigé par Debure*). Au nombre de quatre-vingt-onze dont se compose notre reeueil, sont compris plusieurs opuscules in-8°, plus rares que ceux in-4° (*je le crois bien : dans le Catalogue par formats que j'en ai dressé, il y en a cent trente-*

trois in-4°, un in-8°, cinq in-12, deux in-16 et un in-folio, total cent quarante-deux) ; et tous les articles cités comme les plus intéressants dans la *Bibliographie universelle.* Après avoir fait observer que le recueil de la Bibliothèque nationale ne s'étend pas à plus de cent douze pièces, les derniers éditeurs de Le Long (*de Fontette*), en donnent une liste de cent trente, que David Clément a portée jusqu'à cent quatre-vingt-deux, et ce chiffre doit être encore au-dessous du nombre probable des écrits de l'auteur. Un des plus anciens, le *Calendrier historique de Bourges*, parut en 1656 (*il est le plus ancien de ceux que l'on connoît*), et les derniers sont de 1689, année de sa mort (*les six plus anciens que je connoisse sont de* 1688, *et cette année est celle de sa mort*). Il nous apprend lui-même, dans l'Art d'imprimer, que de 1682 à 1685, il publia trente-deux pièces, dont il rappelle les titres, et il en indique soixante-dix autres, prêtes à être mises sous presse. »

Ces feuilles volantes, d'un petit nombre de pages, imprimées pièces à pièces et en divers formats, in-fol., in-4°, in-8°, in-12 et in-16, mais la plupart in-4°, à une dizaine près, étoient distribuées en petit nombre à quelques amis, au premier venu, très-souvent à des ignorants qui, par cela qu'elles leur étoient données, en faisoient peu de cas, et ne devoient être recueillies que par très-peu de savans et de gens de lettres, à cette époque où il y avoit peu de journaux pour en parler et y attirer leur attention. Ajoutez à cela qu'attendant toujours de nouvelles publications, ils devoient rarement les faire relier, et que tombant à la mort des premiers possesseurs dans des mains qui n'avoient pas connu le mérite de l'auteur, ces feuilles ont pu être mises en vente, et vendues comme des papiers à la livre, surtout dans une ville de province. Le petit nombre de ces traités qui auroient pu surnager sur le gouffre du temps, renfermés dans les bibliothèques des monastères, comme dans l'arche du déluge, n'auront pas dû échapper à la dispersion de ces bibliothèques lors de la révolution ; de là leur grande rareté. Il est donc bien urgent de rassembler ce qui en reste,

d'en faire des collections plus ou moins nombreuses, de les faire relier, complètes ou non, et surtout de les décrire, de les inventorier, et même, pour qu'ils ne soient pas perdus pour la postérité, de les publier, sinon tous, au moins les plus intéressans, et les autres par des extraits ou des analyses plus ou moins étendus. C'est ce que j'ai cru devoir faire pour ma partie, il y a longtemps, et sitôt que j'en ai connu le prix.

J'ai donc rédigé, dans cette intention, les cinq ou six catalogues suivants des opuscules de Cathérinot: 1° d'après les catalogues alphabétiques que David Clément et Fontette en ont donnés, l'un dans sa *Bibliothèque curieuse*, ou *Catalogue raisonné des livres rares et difficiles à trouver*; l'autre dans sa *Bibliothèque historique de la France* (tome III, nos 35 et 803), et d'après les articles de ce catalogue, relatés par Fontette, à l'histoire du Berri et de Bourges, et dans le supplément de sa *Bibliothèque*; 2° d'après le catalogue de la bibliothèque de M. Leber, en 3 vol. in-8°, 1839, t. III, n° 5573, qui est intitulé : *Recueil des principaux opuscules de Cathérinot*, consistant en quatre-vingt-onze pièces, imprimées de 1670 à 1689.; et d'après la table des opuscules de Cathérinot, au nombre de soixante-cinq, de la collection de Techener, libraire et bibliophile bien connu des gens de lettres; 3° d'après un recueil assez volumineux de ces opuscules de ma bibliothèque, et de celle de feu M. Boulard, mon ami, qui en avoit une plus grande qu'aucun particulier; 4° d'après une troisième collection reliée, en 2 vol. in-4°, qui m'a été communiquée par feu le docteur Bourgouin, médecin à Selles en Berri, laquelle appartient aujourd'hui à son fils, médecin, naturaliste et antiquaire distingué dans la même ville; 5° d'après une quatrième collection de feu Petit, bibliothécaire de la ville d'Orléans, laquelle est en la possession de M. le Prieur de Blainvilliers, son gendre, conseiller référendaire à la Cour des comptes.

Ceux qui voudront se donner la peine de conférer mes deux premiers Catalogues avec le Catalogue alphabétique et celui de

Fontette, verront qu'outre l'avantage de l'ordre chronologique et de l'ordre méthodique, ils ont encore celui d'être plus complets, et mon *Catalogue chronologique* d'être en outre critique, raisonné et plus exact. J'ai cru devoir n'être pas aussi détaillé dans les autres catalogues, méthodique, alphabétique, etc., qui ont chacun leur avantage, afin de ne pas y répéter les développemens que j'ai donnés dans le premier, auquel je renvoie à chaque article dans chacun des autres.

Après avoir rangé les opuscules de Cathérinot dans l'ordre chronologique, je les ai classés dans l'ordre *méthodique,* parce que je me propose aussi d'en publier un choix dans cet ordre avec mes remarques, et d'y joindre même le Mémoire de Pallet, et celui du comte de Caylus sur les antiquités du Berri, pour compléter ceux de Cathérinot sur l'archéologie. Enfin, j'en ai fait aussi le *Catalogue alphabétiqne*, parce que cet ordre est très-utile pour faciliter les recherches et pour reconnoître promptement si, dans les divers recueils que les curieux possèdent de ces opuscules, telle ou telle pièce existe, ou si elle n'existe pas sous un titre ou sous un autre, car il y en a plusieurs sous différents titres, mis chacun à sa place alphabétique avec renvoi à son numéro dans l'ordre chronologique raisonné. Quant aux autres, catalogués par formats, avec dates ou sans dates, par nombre de pages, et des opuscules inédits ou qui n'ont pas été achevés d'imprimer, ils sont au moins curieux pour la biographie de l'auteur, s'ils ne sont pas nécessaires pour la bibliographie; et d'ailleurs ils ne sont pas très-étendus, vu qu'ils sont tous avec renvois aux numéros du Catalogue chronologique.

Ce sont sans doute ces différents titres d'un même opuscule, j'en suis sûr même pour le plus grand nombre, qui font que je n'ai pu parvenir qu'à recueillir cent quarante-deux opuscules imprimés de Cathérinot avec dates, tandis que David Clément en a cent quatre-vingt-deux. En outre, tous les opuscules sans date et sans indication de format, ni du nombre de pages, et qui sont rangés par ordre alphabétique dans la liste de Clé-

ment, n'ont jamais été imprimés et n'en font pas moins partie, pas moins nombre. La nomenclature en est tirée de celle que l'auteur en a donnée lui-même en 1685, à la fin de son *Art d'imprimer*, dans le catalogue des principales pièces qui lui restoient à imprimer (voyez cette liste, ici, au n° 98 du Catalogue chronologique). C'est pourquoi la liste de Clément, qui a quinze articles de moins que la mienne, monte néanmoins à cent quatre-vingt et une pièces comme la mienne, qui n'en contient que cent quarante-deux d'imprimées. La liste de Fontette contient cent trente et un opuscules; mais il y a beaucoup de doubles emplois, le même opuscule s'y trouvant aussi sous deux et trois titres différens. En effet, on voit par l'opuscule du *Droit ancien et nouveau*, n° 66, et par plusieurs autres, que Cathérinot en changeoit souvent les titres, dans les listes qu'il en a donnécs lui-même, différentes fois.

Outre ses opuscules, dont le nombre n'est pas encore bien connu, et dont on ne pourra peut-être jamais réunir la collection complète, on voit par les n°s 10 et 3 de mon Catalogue chronologique qu'il a fait huit livres d'épigrammes latines, dont j'en possède quatre manuscrits en vers latins et en vers françois, et par les n°s 32, 45 et 58, des vers latins et françois, des distiques latins, des corrections et des hymnes d'église. Il dit dans l'opuscule n° 81 : « Si l'on trouve quelques diversités dans mes Opuscules, il faut corriger ce qui est antérieur par ce qui est postérieur. Mais si j'ai quelque loisir, j'espère ramasser tout en un volume, y donner les pièces entières, et en ajouter une centaine d'autres. » Et parce que plusieurs ne sont pas achevées, il déclare, dans le *Sanctuaire du Berry*, n° 56, qu'il veut être libre dans ses études. L'orthographe du n° 131 est bizarre : il y suit celle de l'abbé de Saint-Pierre.

Nicolas Cathérinot est né en 1628; il exerça la profession d'avocat à Bourges, et y mourut en 1688, à l'âge de soixante ans. Son opuscule n° 101 de mon Catalogue chronologique, m'apprend que Denis Cathérinot étoit son père et il y en donne la vie. Je vois par d'autres opuscules que Denis Cathérinot, sei-

gneur de Chauprey, étoit son frère, et sans doute son aîné, puisqu'il s'appeloit Denis comme leur père. Nic. Cathérinot prend le titre de seigneur de Coulons-sur-Auron, n°s 20, 44 et 134. Il étoit allié à un grand nombre de familles nobles. Ses *Tombeaux domestiques*, n° 107, contiennent les épitaphes des maîtres de quelques-uns de ses parens. Le n° 87 m'apprend qu'il avoit épousé Marie Dorsanne, d'une famille noble du Berri qu'il fait remonter à l'an 160; et le n° 4, qu'il célébra, par des vers françois et latins, le renouvellement de ses noces à la cinquantième année, et à pareil jour de son mariage. Dans son opuscule n° 34, qui est dédié à monsieur Gougnon, avocat, son ami, il dit avoir vécu en parfaite union avec lui depuis 1651 jusqu'en 1672, et qu'on pourroit écrire sur leur tombeau l'ancienne formule que l'on mettoit sur ceux des époux : *Vixerunt sine querelâ*, *sine jurgio*, *sine bile*. C'étoit un catholique zélé. Sa *Religion unique*, n° 127, qui est une invective contre les protestans, le prouve. Il a fait lui-même son épitaphe : elle se trouve à la fin de *Bourges souterrain*, n° 99, sous ce titre : *Autoris cenotaphium*. Il y dit de lui : *Ex quo, hic depositus sum, abii primò in lutum fœtidum, deinde in pulverem aridum, denique penè in nihil ridiculum..... futuram resurrectionem mordicùs exspecto.*

ELOI JOHANNEAU.

Dactylologie et langage primitif restitués d'après les monumens. Paris, 1850; in-4°, 61 planches.

A l'espèce d'accusation formulée sous l'épithète de *système* plusieurs fois répétée par l'auteur de l'article inséré au *Journal des Savans* (n° du mois de novembre 1850), une seule objection peut suffire : si la Dactylologie est un système, l'antiquité, qui ne sauroit en avoir, doit rester muette et donner par son silence un démenti formel à l'auteur ; si cette découverte est réelle, les monumens, en fournissant des lumières et des preuves, doivent lever tous les doutes. Pour rendre compte de cet ouvrage, un simple lecteur est insuffisant ; il faut un vérificateur : il importe d'interroger les mains parlantes et acrologiques de l'antiquité

et même du moyen âge, en visitant les musées, le nouveau salon ethnographique du Louvre ainsi que les collections répandues en Europe; il faut vérifier les faits expliqués non selon l'auteur, mais suivant leur signification évidente.

Contrairement aux désirs de la plupart des écrivains de nos jours, l'auteur demandant pour lecteurs les seuls amis de la vérité, n'est pas fâché que son livre soit peu répandu. Une œuvre faisant connaître un langage de vérification facile en face de nombreux monumens, et s'offrant à l'examen impartial de tout homme tant soit peu érudit, cette œuvre peut attendre sans crainte l'épreuve du temps : ici la véritable, la seule critique est dans la vérification des faits : s'ils sont exacts, on doit admettre la clef qui en donne l'explication; s'ils ne le sont pas, on doit rejeter le livre dans la foule des systèmes enfantés par l'orgueil et la bizarrerie de l'esprit humain, véritable calamité de notre époque. J. T.

— M. le baron de Stassart, de l'Académie royale de Belgique, vient de publier une curieuse note relative à *Philippe Cospeau, évêque d'Aire et de Lizieux, au* XVIIe *siècle;* elle avoit été lue à une des séances de l'Académie. Le même académicien a aussi mis au jour une notice intéressante sur *Van Hoobrouck, baron d'Asper, général au service d'Autriche*, né le 27 décembre 1754, et mort le 6 juillet 1809, quelques jours après la bataille de Wagram..... Ces deux brochures, écrites avec un style aussi gracieux qu'agréable, sont remplies d'intérêt. Nous lisons à la page 7 la note suivante : « J'ai conservé religieusement le style de Cospeau, mais je n'ai pas cru devoir conserver son orthographe. Lorsque tous les jours on réimprime avec l'orthographe moderne les ouvrages de Pascal, de Mascaron, de Corneille et de Molière, par quels motifs n'en useroit-on pas de même pour un auteur qui ne les a précédés que de quelques années? A mon avis, on a tort de vouloir, par je ne sais quelle vénération pédantesque pour le XVe et le XVIIe siècle, calquer les éditions modernes de Philippe de

Comynes, de Montaigne, d'Amyot, etc., sur les éditions primitives. C'est les rendre plus inintelligibles pour le commun des lecteurs. Respect au style de ces grands écrivains! Qu'on n'y change pas un seul mot, c'est un devoir; mais pourquoi ne point s'en tenir là? » — Nous sommes loin d'être du même avis que l'auteur sur ces deux opuscules....

— M. F. Grille vient encore de publier une brochure..... — Cette fois, c'est un poëme érotico-philosophique en deux chants. Tous les genres de littérature sont familiers à M. Grille: L'*Etang de Retz*, tel est le titre de ce petit livre, appartient aussi à la poésie satirique. Voici comment l'auteur débute :

Je chante! ou mieux je frédonne,
Sur un mode radouci,
Dans un rhythme raccourci
Qui redouble et qui resonne;
Imitant, Dieu me pardonne!
Loret, Villon, Dassoucy;
Et pour ne tromper personne,
Des règles comme eux aussi,
N'ayant que peu de souci.

— M. Auguste Bernard, avantageusement connu par diverses publications, entre autres par ses recherches sur les *D'Urfé*, vient de publier le prospectus d'un livre sur l'*Origine de l'imprimerie et de ses débuts en Europe*. Cet ouvrage, qui sera enrichi de plusieurs *fac-simile*, formera un volume in-8° de 10 fr. — L'auteur attend, pour commencer l'impression, un nombre suffisant de souscripteurs, dont la liste sera publiée en tête du livre. — On souscrit au bureau du *Bulletin du Bibliophile*.

A M. le directeur du Bulletin du Bibliophile.

— J'ai lu avec un vif plaisir le volume des *Mélanges* publié par la Société des Bibliophiles françois; le charmant article que M. Paul de Malden a inséré dans votre Bulletin (page 583) m'avoit fait souhaiter de posséder ce volume, et je me trouve heureux d'avoir satisfait ce désir. Tout le monde a su apprécier les *Lettres de la duchesse de Bourgogne* dont nous

devons la publication à Mme la vicomtesse de Noailles; elles peuvent être placées à côté des Lettres de Mme de Sévigné. Les hommes studieux rendront grâce à l'honorable secrétaire de la *Société*, M. Leroux de Lincy, des renseignemens précieux sur les manuscrits de la fameuse bibliothèque du *Chasteau de Molins*. Je ne parlerai point de l'article historique si remarquable sur l'administration financière publié par M. L. Dessalles, ni de la notice communiquée par M. Prosper Mérimée sur un Missel du XVe siècle; je ne me permettrais pas de juger des documens de cette nature. En qualité de bibliophile l'article suivant m'intéressoit davantage, signé de M. Jérôme Pichon, le président de la Société des Bibliophiles, il a pour titre :

Du Caractère dit de Civilité et des Livres qui ont été imprimés avec ce caractère au XVIe *siècle.*

Les notices de M. Pichon ont toujours pour moi un puissant attrait, et sans avoir la prétention de compléter la liste de ceux qui sont indiqués dans ce chapitre, j'en signalerai quelques-uns dont l'existence m'est connue :

1° Psalmes par quatrins de la puissance, sapience et bonté de Dieu, par P. du Val, évêque de Seez; plus douze quatrins tirés des psalmes de David, touchant les douze saisons et moys de l'an, par C. M. *Paris, Claude Micart*, s. d., in-8° de 32 feuillets.

2° Gueroult (Guillaume), le Premier livre des narrations fabuleuses avec les discours de la vérité et histoire d'icelles, etc. *Lyon, de l'imprimerie de Robert Granjon*, 1558, in-8° de IV-54 feuillets.

3° Les Fables et la vie d'Ésope, latines et françoises, avec trois amples indices. *Par Jean de Tournes*, 1607 (*Lyon*), port. et fig. sur bois très-jolies, in-16 à deux colonnes de VIII feuillets 336 pag., plus 7 feuillets pour la table et un feuillet blanc.

4° Le Galathée premièrement composé en italien, par J. de la

Case, et depuis mis en françois, latin et espagnol, par divers auteurs. *Lyon, J. de Tournes*, 1598, in-16 à deux colonnes (le françois seulement est en caractères de civilité).

Cette publication se termine par deux notes de M. Le Prevost et une excellente *table des matières*.

Agréez, Monsieur, etc. UN DE VOS ABONNÉS.

NOTE SUR MANUSCRIT PRÉCIEUX

Annoncé sous le n° 1222 de cette livraison.

C'est un volume de cent dix pages, plus la table comprise dans huit feuillets, écrit par le meilleur calligraphe de l'époque de François Ier, sur du vélin, choisi feuille à feuille, et aussi remarquable par son élégante composition que par son ensemble.

Avant de rendre compte à nos lecteurs de l'exécution matérielle de ce manuscrit nous devons dire, tout d'abord, de quoi se compose le texte. La reliure est du temps et porte ces mots : *Cæsaris liber tertius.* Il est vrai que César est l'un des personnages interlocuteurs dont se compose ce dialogue; mais ce n'est pas, comme ce titre pourroit le faire croire, une traduction des *Commentaires*. C'est tout simplement un dialogue entre François Ier et César; l'auteur suppose que le roi de France, voulant *conquérir l'Acquitaine*, rencontre tout à propos César et lui demande conseil pour cette entreprise. Voici du reste l'introduction :

« Le vingt septiesme iour de feburier mil cinq cens XX. Le Roy estant en son parc de congnac voyant par lindisposition du temps les triumphes de son entree estre destourbez. Se retira en la maison du dedalus ayant avec lui mõsr ladmiral et le jeune et saige sr de la Rochepot. A lentrée de la salle basse il va sentir et ouyr vng si horrible vent quil sembloit *quem spiritu vehementi*. Les grandz arbres cheussent à terre, come le vendredy neufiesme iour de mars mil VccXX. autour de paris en plusieurs places. Mais la terre de congnac est si ferme et les

arbres ont si fortes et profondes racines, que le vent de souycc, dalmaigne, despaigne, tant soit impetueux ne les scauroit esbranler. Toutefoys le Roy fut ung peu pensif voyant en son dedalus sy venteuse tempeste neautmoins ainsy que magnanimite le conduit et le garde destre timide, il sauanca et entra dedans tout seul, lessant à la porte les deux gentilz hommes dessus nommez, lesquelz cõme saiges et aymans parfaictement leur seigneur souuerain, lui dirent, Syre ou voulez vous aler ou pensez vous, ne craignez vous ce bruit et horrible tounerre.

« Ce nonobstant le Roy tira oultre et voulut scauoir que cestoit.

« Vne grand fulguration le surprit de prime face, et apres quelle fut disparue, il va veoir son amy Jule cesar, vestu de robe imperiale, lequel luy tendit les bras, et en le baisant lapela son filz. Et luy dist allez vous en dyci, bñ tost, car il vous fault voir ung Roi en vre ville nommee Ardea pres calles. Lequel vous fera ioyeuse et bonne chere, vous luy ferez plus dhonneur que votre puissance ne requiert. Mais vre humilité et gracieuse faconde le contraindra de vous aymer. Et mitiguera larrogance des insulaires. Vous aussi serez contant de luy en ceste ensemblee car il est gratieux prince. En vous en allant passerez par la forest nomee comme celle dont parle Horace en sa xxie ode du premier liure, quand il dit : *Vos lætam fluviis et nemorum coma. Quæcunq aut gelido prominet algido, Nigris aut Erymãthi Silvis, aut viridis Cragi. Vos tẽpe totidem tollite laudibus*. Et la me trouuerrez prest a vous obeyr et faire seruice. Le Roy fut bien aise de ceste rencontre et sans sonner mot sortant du dedalus trouua encores à la porte les deux gentilz homes ladmiral et la Rochepot; lesquelz pour mourir ne leussent abandonne, toutes foys ilz avoyent peur que mal luy aduint et non sans cause. Car il sembloit que le ciel et la terre se deussent assembler, et la maison estoit desia toute esbranlee. Le Roy partit de congnac et ne cessa iamais daler jusques a ce quil fust arriue en la forest de crage pres dangoulesme. Et ne faillit a trouuer incontinent Jule Caesar qui lattendoit en vne place

fort secrete et separee. Le Roy parla a luy le premier, et en lembrassant moult gratieusement lui demanda. »

Une miniature vient donc ensuite et représente cette entrevue des deux grands hommes : César ceint d'une couronne de lauriers et François Ier en habit de chasse descendant de son cheval que l'on aperçoit à quelques pas de là. Le dialogue commence :

« Le Roy demande : Caesar dittes moy sil vous plaist, ne me dittes vous dernierement que parlastes a moy en la forest de bieure, que apres la gaule auoir este par vous pacifiee vous prinstes vostre chemyn en Italie.

« Caesar respond : Je vous dis que apres plusieurs victoires par moy obtenues, si grāt opinion et renommee fut de moy raportee aux gens barbares, que par les nations qui sont oultre le ryn me furent envoyez embassadeurs lesquelz ou nom des cites me prometoyent bailler oustaiges. Et obeyr a mes commandemens. Mais pource que iauoys haste de men aller ie leur dis quil retournassent vers moy en la saison deste. Puys apres menay mes legions pour hyuerner ou pays de Touraine et en la duche de MADAME vostre mere. Et ce fait ie men allay en ytalie, etc. »

C'est donc, comme on le voit, une composition de l'époque (1520), que l'on peut considérer comme un ouvrage du temps de François Ier *inédit*. Outre le fond, ce livre par la forme, est du plus grand attrait. Il est orné de douze miniatures en grisaille d'une finesse d'exécution et de perfection incomparables, miniatures qui n'ont pas été surpassées dans ce genre de dessin fort rare, du reste. Elles sont toutes signées ou d'une initiale ou du nom du peintre, *Godofredi pictoris,* 1520. — Au commencement et à la fin du volume se trouvent deux cartes repliées représentant l'une l'Aquitaine (*Aquitaniæ Descriptio,* l'autre la Bretagne (*Britani Normaniæ*), conquêtes de François Ier ; ces deux précieuses cartes sont exécutées à l'aquatinta comme les Portulands, et par le même artiste qui les a également signées. J. T.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

1165. AMADIS JAMYN. Ses œuvres poëtiques. *Paris*, 1575, gr. in-4, mar. bleu, tr. dor. (*rel. janséniste.*).......... 40—»

Exemplaire très-grand de marges d'une édition originale, rare. Amadis Jamin, condisciple de Ronsard, est né à Chaource, près de Troyes en Champagne.

1166. BAÏF (*Jean-Antoine de*). Ses jeux (poétiques). *Paris*, *Lucas Breyer*, 1573, in-8, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Bauzonnet.*).. 35—»

Bel exemplaire d'un volume rare.

1167. BAR. Recueil de tous les costumes religieux et militaires, avec un abrégé historique et chronologique. *Paris*, 1798, 6 vol. in-fol. fig. color. dem.-rel. mar. vert, non rog. (*Très-élég. rel.*).. 895—»

EXEMPLAIRE UNIQUE, avec ses dessins originaux, ses essais de coloris, etc. Les mêmes esquisses se trouvent jusqu'à cinq fois et de différentes manières. On sait quelle est la rareté de cet ouvrage, qu'on n'a pas vu passer en vente depuis dix ans.

1168. BRESLAY. L'Anthologie ou Recueil de plusieurs discours notables, tirez de divers bons autheurs grecs et latins, par Pierre Breslay, Angevin. *Paris, Jean Poupy*, 1574, in-8, mar. vert russe, fil. tr. dor. (*Belle rel. de Trautz-Bauzonnet.*).. 85—»

Cet ouvrage a joui à son époque d'une grande estime, et je suis d'avis qu'il est encore un des meilleurs à signaler parmi les compilations de ce genre qui valent, surtout en raison du discernement et du bon sens de celui qui publie un recueil semblable.

Il dut même à son succès d'être le prétexte d'un des plagiats les plus hardis que l'on ait peut-être jamais vus. Un an après sa publication, le chanoine Jean des Caurres, auteur assez fécond, le copia mot pour mot dans ses *OEuvres morales diversifiées en histoires pleines de beaux exemples. Paris, Guillaume Chaudières*, 1575. Duverdier signale ce larcin et rend à Breslay ce qui lui appartient.

Les premiers feuillets sont occupés par des éloges de l'Anthologie composés par les amis de l'auteur; on y remarque notamment quelques vers latins de Dorat, le poëte royal, et les vers suivans de F. R. Biré de Villeneuve :

« Le jardinier qui veut tapisser un parterre,
Pour, à l'œil ennuyé, donner quelque plaisir,
Es mons, plaines et vaux, les fleurs il va choisir :
Que d'art subtil après il replante en sa terre.
Ainsi (docte Breslay), ainsi tu vas grand erre
Par les autheurs françoys, grecs et latins saisir
Le meilleur et plus beau : puis, poussé d'un désir
D'esgayer nos espritz, gentiment tu l'enserre
En ce livre accoustré à la mode françoyse.
Qui promet au lecteur que ta ville Andinoyse
Reluira quelque jour du los de tes escriz.
Car veu que fais si jeune au ciel voler ta pleume,
Que feras-tu avant que vieillesse consume
La studieuse ardeur dont ton cueur est espris. »

Qui annoncent plus sobrement, et en meilleurs termes que ne le font d'habitude les louangeurs de cette sorte et de ce temps, le but du livre, et servent peut-être à expliquer, Breslay étant alors très-jeune, comme le dit le poëte, l'audace avec laquelle Jean des Caurres, plus âgé et sans doute mieux posé, osa s'emparer de l'œuvre d'un adolescent sans défense.

P. DE M.

1169. **Britti.** Racoolta di Canzonnetti di Paolo Britti, cieco di Venezia. *Venetia, Trevigi*, 1623 à 1659, pet. in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste*, *Duru.*)..................... 115—»

Précieux volume, composé de quarante-quatre pièces d'une excessive rareté. L'exemplaire de M. Hibbert cité par M. Brunet, et vendu 5 liv. 5 sch. (137 fr.), ne contenait que trente-deux pièces; et celui de Ch. Nodier dix seulement, fut vendu 59 fr. — Voy. sur Paolo Britti et sur les chansons qu'a composés cet aveugle vénitien, la notice de M. G. Duplessis, série, 18 pages.

1170. **Bruscambille.** Les nouvelles et plaisantes imaginations de Bruscambile (par le sieur des Lauriers, Champenois). *A Bergerac, chez Martin la Babille*, 1615, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. petits fers (*Trautz-Bauzonnet.*).. 90—»

Magnifique exemplaire.

1171. **Chapelain.** La Pucelle ou la France délivrée, poëme héroïque (en vers). *Suiv. la copie imprimée à Paris* (*Holl. Elzev.*), 1656, pet. in-12, titre et frontisp. gravés, fig. mar rouge, fil. tr. dor. petits fers (*Trautz-Bauzonnet.*)... 88—»

Superbe exemplaire pour la conservation et la grandeur des marges. Édition Elzevir, recherchée et fort rare. — H. 4 p. 11 lig.

1172. **Collection de Joyeusetez**, facecies et folastres imaginations de Caresme Prenant, Gauthier Garguille, Guillot Gorju, Roger-Bontemps, Tabarin, Moulinet, etc. (publié par J. Techener, avec le concours de deux bibliophiles). *Paris*, 1829-1834, 18 vol. in-16, dos et coins de mar. doré en tête, *non rog.* (*Capé.*)............................. 380—»

Très-bel exemplaire de souscription, en papier vélin fort. Cette collection, épuisée depuis longtemps, n'a été tirée qu'à soixante-seize exemplaires, dont dix seulement en papier vélin. Ces derniers sont très-rares.

1173. **Cousteau.** Le pegme de Pierre Cousteau, mis en francoys par Lanteaume de Romieu, gentilhomme d'Arles. *Lyon, Macé, Bonhomme*, 1555, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)........................... 85—»

Exemplaire parfait de l'édition françoise, extrêmement rare. L'on sait que les jolies figures et les encadremens si gracieux et si variés qui ornent chaque page sont dus au Petit Bernard. — Délicieuse reliure.

1174. DANTE. Lo 'nferno, e 'l purgatorio, e'l paradiso di Dante Alaghieri. *P. Alex. Pag. Benacenses F. Bena.* V. V, (*Senz' anno*), in-8, fig. mar. rouge. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*).. 135—»

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE grand de marges, d'une édition recherchée qui a dû paroître à *Tusculano* peu de temps après 1515 (voy le *Manuel*, II, 16). Ce volume est imprimé en italique avec les jolis caractères de Paganini, que l'on connoît.

1175. DE L'ABUS des nuditez de gorge (par Jacq. Boileau). *Bruxelles, Foppens,* 1675, in-12, mar. bl. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 15—»

Joli exemplaire de Coulon, d'une dissertation curieuse, peu commune.

1176. DESLYONS. Traitez singuliers et nouveaux contre le paganisme du Roy-Boit. — I. du Jeusne ancien de l'église catholique la veille des Roys ; — II. de la Royauté des Saturnales remise et contrefaite par les chrétiens charnels en cette feste; — III. de la Superstition du Phœbé, ou de la Sottise du Febué, par Jean Deslyons, docteur de Sorbonne. Ouvrage utile aux curez, aux prédicateurs et au peuple. *Paris,* 1670, in-12, mar. bl. fil. tr. dor. (*Janséniste, Capé.*)............ 18—»

Joli volume curieux et bien conservé.

1177. DESPORTES (*Philippe*). Les œuvres poétiques. *Rouen,* 1611, pet. in-12, mar. bleu, tr. d. (*Janséniste, Duru.*). 35—»

Très-joli exemplaire, grand de marges.

1178. EGNATIUS. Summaire de Chroniques, contenans les vies, gestes et cas fortuitz de tous les empereurs Deurope, depuis Jules César jusques à Maximilien, dernier décédé; faict premièrement en langue latine et translate en langaige francoys, par maistre Geofroy Tory de Bourges. *On les vend à Paris à l'enseigne du Pot cassé,* 1529, in-8, lettres rondes, veau ant. tr. dor.. 50—»

Volume TRÈS-RARE et tout à fait remarquable par son impression. Cet exemplaire est revêtu de la reliure de G. Tory lui-même, avec son empreinte de l'enseigne du *Pot cassé.* Elle a été bien habilement restaurée.

1179. Ercilla. La Araucana de don Alfonso de Ercilla. *Anvers, P. Belloro,* 1590, in-12, mar. r., fil. tr. dor. (*Capé.*). 38—»

Très-joli exemplaire de cette édition, qui contient une troisième partie qui ne se trouve pas dans les éditions antérieures.

1180. Facécieuses paradoxes de Bruscambille, et autres discours comiques, le tout nouuellement tiré de l'escarcelle de ses imaginations. *Jouxte la copie imprimée à Rouen, chez Th. Maillard,* 1615, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. petits fers. (*Trautz-Bauzonnet.*)........................ 49—»

Charmant exemplaire d'un volume fort rare.

1181. Formulaire fort récréatif de tous contracts, donations, testaments, etc., faict par Bredin le Cocu, notaire rural, etc. (par Benoist de Troncy). *Lyon,* M.D.XCIIII, in-16, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome.*)........................ 68—»

Charmant exemplaire d'un livre très-rare, surtout en cette condition.

1182. Fuchs (*Léonard*). Méthode ou brieve introduction, pour parvenir à la congnoissance de la vraye et solide médecine, trad. en françois par maistre Guill. Paradin. *Lyon, J. de Tournes,* 1552, in-16, veau, riches comp. à pet. fers, tr. dor. (*Anc. rel.*)........................ 68—»

Charmant petit volume dédié à Henri II. On remarque dans les ornemens de la reliure deux Δ grecs..... entrelacés.

1183. Garnier. Cornelie, tragédie. *Paris, Rob. Estienne,* 1563, in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste, Capé.*)........ 38—»

Bel exemplaire de l'édition originale ; rare.

1184. Grand (la) loyaulté des femmes. (Sans lieu ni date). Pet. in-8 goth. de 4 ff. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)........................ 45—»

Jolie plaquette en vers, et fort rare.

1185. GRANDE (la) patience des femmes contre leurs maris. — (Sans lieu ni date). Pet. in-8 goth. de 4 ff. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Charmante plaquette de Trautz-Bauzonnet.*). 45—»

Opuscule en vers de toute rareté.

1186. HABERT. La jeunesse du Banny de Liesse, escolier estudiant à Tolose (par Fr. Habert). *On les vend à Paris, par Denys Janot,* 1541, pet. in-8, fig. en bois. — La suytte du Banny de Lyesse. *Paris, Denys Janot,* 1541, pet. in-8, fig. Ensemble 2 vol. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Jolie reliure de Capé.*) .... 115—»

SUPERBE EXEMPLAIRE des deux parties reliées uniformément, et qu'il est fort rare de trouver ainsi réunies.

1187. HISTOIRE generale des Larrons, divisée en trois livres. I. Contenant les cruautez et meschancetez des voleurs. II. Des ruses et subtilitez des couppeurs de bourses. III. Les finesses, tromperies et stratagemes des filous, par F. D. C. Lyonnois. *Rouen, J. Berthelin,* 1645, pet. in-8, vél... 24—»

Recueil des aventures des plus célèbres voleurs depuis le règne de Henri IV jusqu'en 1645. Ce livre est le plus complet des livres publiés sur cette matière; il contient le récit de soixante-dix assassinats, vols et escroquerie. — Fort bel exemplaire en jolie condition ancienne.

1188. HOZIE. Des sectes et héresies de nostre temps. Traicté composé premièrement en latin, par R. P. Stanislas Hozie, evuesque de Varme en Pouloigne, dédié au Roy de Pouloigne, et nouvellement mis en françois. *Paris, Vascosan,* 1561, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Belle rel. janséniste.*)....... 28—»

Volume curieux et bel exempl.

1189. LABYRINTH (le) de fortune et séjour des trois nobles dames (composé par Jeh. Bouchet). *Et sont à vendre à Paris et à Poitiers,* 1522, in-4, goth. fig. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Élég. rel. de Capé.*)............................ 38—»

Exemplaire bien conservé d'un livre peu commun.

1190. Lasplaces. L'imperiale du parterre des noels pour les Sainctes amours de Jésus et Marie, par M. B. Lasplaces. — Noels nouveaux ou l'Œillet du parterre de la très-auguste chapelle de Sainte-Marie-du-Désert, en françois, tolosain et gascon, par le même. *Tolose, Arnaud Colomiez,* 1655, petit in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*).. 72—»

Fort joli exemplaire, avec témoins, d'une pièce rarissime.

1191. L'enfer de Clément Marot. Item aucunes ballades et rondeaux..... *Lyon*, 1548, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. petits fers (*Trautz-Bauzonnet*)........................ 75—»

Délicieux exemplaire de la plus parfaite conservation.

1192. Livre de la Fontaine Périlleuse, avec la Chartre d'Amours : autrement intitulé, le Songe du Verger, œuvre très-excellent, de poësie antique, contenant la steganographie des mystères de la science minérale, avec commentaire de (J. Gohory, Parisien). *Paris, J. Ruelle,* 1572, in-8, mar. violet, fil. tr. dor. (*Kœlher.*)............................ 25—»

Exemplaire bien conservé de ces poésies rares.

1193. Lortigue. Les poëmes divers de Lortigue, Provençal, où il est traicté de guerre, d'amour, gayetez, poincts de controverses, hymnes, sonnets et autres poësies. *Paris, J. Gesselin,* 1617, in-12, vél............................ 28—»

Bon exemplaire. — Annibal de Lortigue est né à Apt en Provence. Entre autres pièces remarquables de ce recueil rare, on remarque des éloges au roi et à la reine, un *discours militaire* sur les devoirs d'un soldat, un autre sur la *nourriture*, c'est-à-dire sur l'éducation des *princes*, une *invective contre un pédant*, une autre *contre un ministre qui l'avoit appelé athée*, etc.

1194. Maintenon (*Franç.* d'Aubigné, marquise de). Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon et à celle du siècle passé (par Angliviel de La Beaumelle). — Lettres de madame de Maintenon (recueillies par le même). *Amster-*

dam, 1755-56, 6 et 9 vol. en 15 vol. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Reliure uniforme de Derome.*)........... 350—»

Exemplaire en PAPIER DE HOLLANDE d'une bonne édition des mémoires et des lettres de cette femme célèbre. Les exemplaires sur ce papier sont fort rares et celui-ci a une particularité que l'on ne connoissoit pas : c'est qu'il se trouve des cartons doubles à la fin de plusieurs volumes qui sont des plus curieux.

1195. MAROT. LAdolescence clémentine, ou aultrement les œuvres de Clément Marot, de Cahors. *On les vent à Anvers en la maison de J. Steels, à l'Escu de Bourgogne.* — La métamorphose d'Ovide..... 1536. — Le recueil de Jean Marot, de Caen, 1536. Le tout en un vol. pet. in-8, lett. rondes, mar. brun, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*)........... 350—»

Cette édition qui n'est pas citée, est de la plus grande rareté. Elle se compose de : 1° la *première partie*, de 132 feuillets y compris celui qui est blanc mais indispensable; 2° la *suite de l'Adolescence clémentine*..., 72 ff.; 3° le *premier livre de la Métamorphose d'Ovide*, 32 ff.; 4° le *Recueil de Jean Marot*, 48 ff. Quant à l'exemplaire, il est difficile de rencontrer un livre dans une condition plus parfaite, et enfin la reliure entièrement dorée sur les plats par Trautz, est un véritable chef-d'œuvre d'exécution et de bon goût.

1196. MAROT (*Clément*). Ses œuvres. *Rouen, Cl. le Villain*, 1615, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Petit.*)... 25—»

Bonne édition estimée; bel exemplaire avec un portrait de Marot ajouté.

1197. MATTHIEU (*Pierre*). Vasthi, tragédie. De la souueraine puissance d'vn Monarque, de sa grandeur et authorité enrichie des perfections dignes d'un tel honneur. De la désobéissance et orgueil, et des tristes effets qui en proviennent, avec un petit abrégé de l'histoire des Roys de Perse. Au Roy très-chrestien de France et de Pologne (Henri III). *Lyon, Benoist Rigaud*, 1589, pet. in-12, mar. bl. tr. dor. (*Janséniste, Capé.*)................................ 30—»

1198. — Osman, seconde tragédie de Pierre Mathieu, docteur ès droit. De la perfidie et trahison. Des pernicieux effets de l'ambition et envie. De la grâce et bien-veuillance des Roys

dangereuse à ceux qui en abusent, de leur libéralité et récompense mesurée au mérite non à l'affection. De la protection de Dieu sur son peuple qu'il garentit des conjurations et oppressions des meschans. Au prudent, noble et grave Consulat de la ville de Lyon. *Lyon, B. Rigaud,* 1589, pet. in-12, mar. bl. tr. dor. (*Janséniste, Capé.*)....... 30—»

1199. — Clytemnestre, tragédie de Pierre Matthieu. De la vengeance des injures perdurable à la postérité des offencez, et des malheureuses fins de la volupté. A très-illustre et genereux prince Henry de Sauoye, marquis de S. Sorlin. *Lyon, B. Rigaud,* 1589, pet. in-12, mar. bl. tr. dor. (*Janséniste, Capé.*).. 30—»

Ces trois jolis petits volumes sont très-rares.

1200. Mémoires de madame de la Guette écrits par elle-même. *Lahaye, Moetjens* (*Elzv. à la Sphère*), 1681, pet. in-12, dem.-rel. mar. (*Thouvenin.*)............................ 28—»

Charmant volume, l'un des rares de la collection elzévirienne, 4 p. 11 lig. et rempli de témoins.

1201. Meschinot (*J.*). Les lunettes des princes. — *Imprimé à Paris, par Philippe Pigonchet, l'an mil cccc quatre vingt dix neuf, pour Simon Vostre.* Pet. in-8, goth. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*).................... 128—»

Bel exemplaire d'une très-jolie et très-rare édition.

1202. Monologue nouueau et fort joyeulx de la chambrière dépouruueue du mal damours. *Lion.* (A la fin) : *On les vend à Lyon, près les Halles, par Pierre Preuost S. D.* Pet. in-8, goth. mar. bl. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)..... 75—»

Opuscule en vers fort rare. Une grande fleur de lis remplace la marque de l'imprimeur, et, sur le verso du dernier feuillet, on trouve deux figures en bois assez grotesques. Charmante plaquette.

1203. Montfaucon. Les Monumens de la monarchie françoise,

par don Bernard de Montfaucon. *Paris,* 1729-83, 5 vol. in-fol. v. granit. (*Anc. rel.*)........................ 460—»

Superbe conservation, exemplaire en GRAND PAPIER. Très-rare. Voy. le *Manuel*, t. III, p. 445.

1204. NICETAS, ou bien l'Incontinence vaincue par Hieremie Drexelius. *Cologne,* 1634, pet. in-12, frontisp. grav. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)........... 38—»

Bel exemplaire d'un petit livre fort rare et imprimé par les Elzevirs. Le frontispice gravé est en latin. Il est en outre orné de figures d'une remarquable finesse et d'un goût exquis.

1205. PASCAL. Pensées de Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets qui ont esté trouvées après sa mort parmy ses papiers. *Paris*, *Guill. Desprez*, 1670, in-12, mar. r. fil. tr. d. (*Thompson.*)................................ 18—»

Seconde édition bien conditionnée.

1206. PLAISANT (*le*) jeu du Dodechedron de Fortune, non moins récréatif que subtil et ingénieux. *Paris*, *Nicol. Bonfons,* 1577, in-8, veau.................................... 15—»

Exemplaire bien conservé et dont on peut faire un joli livre. On attribue ces poésies à Jeh. de Meun.

1207. PRIÈRES à l'usage du Roy, tirées des Psaumes du Roy prophète, de la Sagesse de Salomon, et des Livres des Roys. (Par La Baume du Perret.) *Paris,* 1677, in-16, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Anc. rel. avec fleur de lis et aux armes de Louis XIV.*)................................ 135—»

PRÉCIEUX PETIT VOLUME. Exemplaire de dédicace, et qui porte sur la garde la signature AUTOGRAPHE de Louis XIV. Sur une autre garde, on voit aussi que ce livre a ensuite été donné par Sa Majesté à *F. E. Cherade.* 1695.

1208. RECUEIL de farces, moralitez et sermons joyeux, publié par Leroux de Lincy et Francisque Michel. *Paris*, 1827, 4 vol. pet. in-8°, pap. de Holl. d.-rel. mar., non rog. (*Élég. reliure.*)...................................... 148—»

Collection épuisée et devenue rare, tirée à petit nombre.

1209. Regrets, Complaintes et Confusion de Jean Vallette dit Nogaret par la grace d'Henry de Valois duc d'Espernon, grand animal de France, bourgeois d'Angolesme sur son despartement de la court, de nouveau mis en lumière, par un des valets du premier tournebroche de la cuysine du commun dudit Espernon. *Angolesme par l'auctevr*, 1589, pet. in-8, mar. rouge, fil. t. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) 80—»

Très-jolie plaquette fort rare, en vers, et reliée sur brochure. Un curieux portrait gravé sur bois se trouve au verso du dernier feuillet avec cette épigraphe :

> C'est ycy le pourtraict d'Espernon,
> Qui iamais ne fut ny beau ny bon.

1210. Ronsard (*Pierre*). Ses œuvres complètes. (Avec sa vie, par Cl. Binet, et son oraison funèbre, par Jacq. Duperron.) *Paris, N. Buon*, 1587, 10 tom. en 5 vol. in-12. — Recueil des odes, etc. (œuvres retranchées). *Paris*, 1617, ensemble 6 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. petits fers. (*Riche rel. de Trautz-Bauzonnet.*) .... 375—»

Magnifique exemplaire, fort grand de marges et pur. On sait que cette collection est rarissime.

1211. Salmigondis (*le*), ou le manége du genre humain (par Béroalde de Verville). *Liége*, *Louis Resort*, 1698, pet. in-12, mar. rouge, fil. à comp. mosaïque et une rose avec petits fers sur les plats. (*Jolie rel. de Duru.*)............. 85—»

Charmant volume de cette édition, fort rare, et qui fait partie de la collection elzévirienne.

1212. Scevole de Sainte-Marthe. Les premières œuvres poëtiques. *Paris, Fed. Morel*, 1569, in-8, v. gr. fil....... 24—»

Volume assez bien conservé, et dont on peut faire un joli exemplaire.

1213. Subtiles (*les*) et facétieuses rencontres de J. B. disciple du généreux Verboquet, par luy pratiquées pendant son voyage, tant par mer que par terre, le tout au contentement

des plus mélancoliques. *Paris, J. Martin,* 1630, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. d. (*Jolie rel. de Trautz-Bauzonnet.*). 48—»

Volume rare et d'une belle condition.

1214. Tory. Ædiloquium ceu disticha, partibus œdium urbanarum et rusticarum suis quæque locis adscribenda. Item Epitaphia septem, de amorum aliquot passionibus antiquo more et sermone veteri vieto que conficta. Authore Gotofredo Torino, Biturigico. *Parisiis, apud Simonem Colinœum,* 1530, petit in-8° de 23 ff. non chiff. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*)............................ 55—»

Bel exemplaire et charmante reliure.

Cet opuscule de Tory (Geoffroy), de Bourges, auteur d'ouvrages beaucoup plus sérieux, se divise en deux parties : l'une versifiée, l'*Ædiloquium*, décrit assez élégamment les habitations de ville et de campagne, leurs différentes parties, les meubles qu'elles contiennent et leurs usages : et l'autre en prose, *Epitaphia*, raconte à l'encontre de Cupidon et de Vénus, et pour le plus grand bien des imprudents disposés à se livrer à ces deux damnables divinités, sept histoires tragiques d'amants pour lesquels, dit l'auteur, l'amour, au commencement, fut de miel, et devint, hélas! trop vite amer.

Chaque narration est terminée par une morale adressée au lecteur, et de petits dessins bien exécutés, dont trois ou quatre figurent l'événement principal du récit. P. de M.

1215. Vauquelin. Pour la monarchie de ce royaume contre la division par J. Vauquelin de la Fresnaye. *Paris, F. Morel,* 1569, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Délicieuse plaquette de Trautz-Bauzonnet.*).................. 65—»

Très-bel exemplaire d'un opuscule en vers, très-rare.

1216. Vindiciæ contra Tyrannos : sive de principis in populum, populique in Principem, legitima potestate, Steph. Junio Bruto auctore. *Francofurti,* 1622, in-12, mar. rouge, fil. (*Rel. janséniste de Lortic.*)...................... 34—»

Très-bel exemplaire, non rogné ni coupé.

MANUSCRITS.

1217. BIBLIA SACRA, in-4, rel en velours........... 450—»

Manuscrit SUR VÉLIN de la plus belle conservation. Cette Bible précédée de la lettre de saint Jérôme à saint Paul écrite sur du vélin d'une grande finesse, est enrichie de petites miniatures ou lettres ornées, d'une exécution très-remarquable. Les sujets traités dans ces miniatures ont rapport généralement à l'un des faits saillants du livre dont elles indiquent le commencement. Ce qui leur donne beaucoup de prix, c'est que plusieurs de ces peintures nous font connoître non-seulement les costumes, mais encore les usages de la vie privée du XIIIe siècle. La date de sa confection remonte au temps de saint Louis. — Cette Bible est digne de figurer dans le cabinet des amateurs les plus distingués.

1218. PSAULTIER (le) en françois, in-16, v......... 58—»

Manuscrit sur vélin du XIVe siècle composé de 114 feuillets contenant les prières tirées des psaumes, le tout en vers françois; ce curieux petit volume bien conservé, peut se placer dans la collection des poëtes françois de cette époque (de Charles d'Orléans, etc.) — Il commence par un calendrier en françois où se trouve saint Louis.

1219. PRECES PIÆ. 1 vol. gr. in-8, mar. brun, rel. du XVIe siècle, à compart., dans le genre des plus élégantes reliures de *Grolier*...................................... 1250—»

TRÈS-PRÉCIEUX manuscrit du XVe siècle, exécuté en Espagne avec une remarquable élégance. Il est de plus orné de peintures au nombre de 18, et dont *le faire* peut être attribué aux artistes les plus distingués de cette époque. Outre une conservation des plus admirables, il ressort de son ensemble que c'est un manuscrit exceptionnel et hors ligne. Il provient certainement de la bibliothèque du célèbre amateur, quoiqu'il n'y ait pas la devise.

Notre dernière livraison contenait le *fac-simile* de la reliure de ce volume.

1220. PRECES PIÆ. Gr. in-8, velours vert dans un étui. 1250—»

Manuscrit FORT remarquable par la composition des superbes miniatures dont il est enrichi. Il a été exécuté au commencemunt du XVe siècle par diverses mains, et à la figûre de la conception l'on reconnoit un artiste distingué de ce temps-là. 15 miniatures de la grandeur des pages et 13 plus petites, ensemble 28 forment les ornemens de ce curieux volume dépourvu, du reste, des ornemens que l'on voit communément dans les livres d'heures du même genre. Le caractère original des figures, de la composition des dessins, des

costumes, de la peinture et le tout d'une admirable conservation, en font un livre véritablement précieux.

1221. PRECES PIÆ. 1 vol. in-8, mar. rouge. (*Anc. rel.*) 1250—»

Ce manuscrit moins ancien d'une trentaine d'années que le précédent, appartient à cette école d'où sont sortis ces bijoux précieux, qui sont d'une finesse exquise, d'une peinture délicate et d'un goût parfait. L'on sait combien peu il nous reste de ces chefs-d'œuvre de l'art; le temps, l'usage et les révolutions nous en ont ravi la plupart et c'est bien rarement que l'on en trouve de bien conservés. Celui-ci ne laisse rien à désirer; les 24 miniatures dont se compose le calendrier, les 48 grandes et les plus petites sont d'un ensemble parfait, toutes du même artiste et d'une richesse de costumes, de détails d'intérieurs, de perspective des plus extraordinaires. Toutes les pages sont enrichies de bordures, d'arabesques à l'infini.

Le vélin est d'une grande beauté et la conservation en est étonnante. C'est un de ces jolis manuscrits qui se rencontrent une fois et que l'on regrette toujours lorsqu'on laisse échapper l'occasion de les posséder.

1222. (CESARIS liber tertius). 1 vol. gr. in-8, reliure en veau à comp. (*Anc. rel.* du temps et sur laquelle on lit le titre indiqué ci-dessus.)............................ 3000—»

Manuscrit SUR VÉLIN INFINIMENT PRÉCIEUX sur lequel on peut consulter la note insérée dans cette livraison.

1223. ENEÆ SILVII poetæ senensis. De duobus amantibus Eumalo et Lucretia opusculum ad Marimum Sosinum.— Oratio pape Pii habita in conventu Mantuano...... MCCCCLVIIJ. — Petit in-fol. mar. vert, fil. tr. dor. (*Elég. rel. de Bauzonnet-Trautz.*)................................ 220—»

Manuscrit d'une belle écriture italienne, SUR VÉLIN admirablement bien conservé; chaque partie est ornée pour la première page d'arabesques peintes en or et en couleur d'une fraîcheur peu commune.

1224. LOTHARIUS. Incipit liber Lotharii leuite et cardinalis.... de vilitate condicionis humane qui Lotharius postea Innocentius papa tercius dictus est. In-4, d. rel. v. f.... 25—»

Manuscrit sur papier du XV[e] siècle, de 78 feuillets.

1225. MONNAIES. Pour avoir entière ou souffisante cognoissance des poix, nombres et mesures du temps passé, selon la langue latine et romaine, ancienne et pareillement selon

la grecque. In-4, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 48—»

Manuscrit sur vélin du XVIe siècle, composé de 66 feuillets et qui porte sur les marges une foule d'annotations du temps.

1226. FOURQUENVAUX. Ses voyages, in-fol., fig. à la plume, dos et coins de mar. rouge. (*Capé.*)................ 120—»

François Pavie, baron de Fourquenvaux, né vers 1561, au château de son père, près Toulouse; mort le 6 mars 1611, était d'une ancienne famille du Milanais, établie en France du temps de François Ier, et dont plusieurs membres se sont distingués depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. Lui-même est connu par les emplois qu'il occupa à la cour de Henri, roi de Navarre, depuis Henri IV, par une épître que lui a adressée le poëte Regnier, et par une *Vie de plusieurs grands capitaines françois*. Paris, 1643, in-4°. La Biographie universelle lui a consacré une notice où l'on trouve le passage suivant : « Il eut « dans sa jeunesse la passion des voyages, et il parcourut non-seulement les « différens pays de l'Europe, mais encore une grande partie de l'Asie et les « côtes de l'Afrique. Il avoit fait un recueil de ses observations sur les mœurs, « les coutumes, les usages des peuples qu'il avoit visités; mais ce recueil qui « pouvoit contenir des faits intéressans, n'a point été publié, et l'on ignore « encore s'il existe en manuscrit. »

C'est évidemment ici le manuscrit original écrit par l'auteur ou sous ses yeux; les dessins à la plume sont du sieur de Bioncourt, son compagnon de voyage. Voy. page 94. On trouve aussi quelques détails sur l'auteur, pag. 133 et 154.

Voy. sur cette famille, Moréri, qui parle des voyages manuscrits de Fr. Pavie.

1227. BODINI (*Joannis*) andegavensis. Colloquium Heptaplomeres de abditis rerum sublimium arcanis, in-fol. de 281 pages, mar. rouge, fil. large dentelle. (*Très-belle reliure ancienne du temps.*)............................ 120—»

Manuscrit AUTOGRAPHE d'un livre INÉDIT de Jean Bodin.

Le naturalisme de Bodin est un dialogue entre sept personnages dans lequel il fait plaider la religion naturelle et le judaïsme contre le christianisme. Son incrédulité à l'égard des dogmes de cette dernière religion ne l'empêchoit pas d'adopter une foule d'erreurs superstitieuses et son livre en est rempli !... ce manuscrit aut. de Bodin est très-connu et se trouve indiqué comme inédit... voyez Biographie universelle.

1228. ABRÉGÉ de l'histoire de Paris, extrait du R. P. dom Felibien (de l'année 360 à 1718), in-4 de 700 pages, veau marb....................................... 15—»

Manuscrit sur papier.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1229. Cayon. Ancienne chevalerie de Lorraine, ou armorial historique et généalogique des maisons qui ont formé ce corps souverain, eu droit de siéger aux Assises; avec un discours préliminaire et d'autres éclaircissemens, par Jean Cayon. *Nancy, Cayon Liébault,* 1850, in-4, cart. n. rog. (715 blasons.) .... 30—»

Imprimé à cent quatre-vingts exemplaires, dont cent cinquante seulement en vente.

1230. Growesteins à Possesse. Histoire queurieuse et terrible doou tems du Monsieur du Malberoug et qui interesse in brin l'ounour des fenmes doou païs dù Poussesse et cti du messieurs leus maris, tous bons champunès. — Tirée d'in bouquin écrit in patois doou païs et lingage gothique. Grossoïe et mis in espedition confourme par li Tabellioun-Garde-noute du la ville du Poussesse in Parthois. *A Poussesse in Parthois, chez les maris du ces dames, et à Paris, in la boutique du Techener bibliopole.* 1851, 1 vol. in-8, gr. pap. vél......... 4—»

Très-curieuse facétie sur un épisode peu connu de la guerre de la succession d'Espagne. Il existe peu de monumens imprimés du patois du pays de Champagne. Les amateurs du genre rechercheront cette plaquette, tirée seulement à cent vingt exemplaires, numérotés à l'impression.

1231. Payen. Nouveaux documents inédits ou peu connus sur Montaigne, recueillis et publiés par le d. J. F. Payen, 1850, in-8 de 68 pages, avec plusieurs fac-simile, gr. pap. vergé fort...................................... 3—»

Grand papier vélin, fac-simile sur papier du xvie siècle. 6—»

Cent exemplaires seulement, dont dix sur papier vélin, sont destinés au commerce. Voy. aux *Notices bibliographiques* de cette livraison.

1232. Tombeau (*le*) de Narcissa, suivi d'une réponse à l'article inséré dans la *Gazette médicale* de Montpellier, du 15 avril 1850 (par Alfred de Terrebasse). *Lyon, L. Perrin,* 1850, br. gr. in-8° de 72 pag. et 1 pl......................... 3—»

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES DE FONDS,

DE PROPRIÉTÉ ET EN NOMBRE,

QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE TECHENER,

PLACE DU LOUVRE.

---

1. Aimé-Martin. Lettres à Sophie sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle. *Paris*, 1847, 2 gros vol. in-12, br. .... 12—»

Exemplaires en papier de Hollande. *Treizième édition*, considérablement augmentée, et publiée sous les yeux de l'auteur.

2. — Éducation des Mères de famille, ou de la Civilisation du genre humain par les femmes. *Paris*, 1847, 2 gros vol. in-12. .... 12—»

Exemplaires en papier de Hollande. Quelques exemplaires seulement des deux ouvrages précédens ont été tirés sur *ce papier* pour les amateurs.

Ouvrage couronné par l'Académie française. Cinquième édition, revue corrigée et augmentée de chapitres posthumes assez considérables pour avoir obligé l'éditeur à la publier en 2 volumes.

3. — Histoire du monument élevé à Molière, par L. Aimé-Martin. *Paris*, 1845, br., in-8, pap. vélin........... 4—»

Tiré à 60 exemplaires, dont 20 sur papier de Hollande, pour s'ajouter au Molière publié par Aimé-Martin. Voyez au mot Bazin dans ce catalogue.

4. ALSINOYS (comte d') pseudonyme de Nicolas DENISOT. Voyez ce mot, n° 89.

5. AMI (l') des Arts. Livre des Salons. *Paris*, 1842-1845, 3 vol. gr. in-8, br.. 24—»

Orné d'un grand nombre de figures exécutées par nos premiers artistes. Ouvrage dont il n'y a eu que très-peu d'exemplaires complets, en 3 volumes. On y remarque des notes de Jules Janin, Ch. Nodier, Guichard, plusieurs nouvelles de Masseras; *Ysaël et Violette*, roman inédit de Pierre Dutuit, l'auteur de *Tout à propos de rien*, et qui est mort tout jeune; des articles de Rolle, de Ad. Desbarolles, J. de Gaulle, P. de Malden, Gust. Brunet, L. Berger, Al. de la Fizelière, C. E. Clerget, Alex. Dufai, etc.

6. ANCIENS proverbes basques et gascons, recueillis par Voltaire, et remis au jour (par Gust. Brunet). *Paris*, 1845, br., in-8.. »—»

Tirés à 60 exemplaires.

7. ANGLO-NORMAN, poem on the conquest of Ireland, by Henry the second, from a manuscript preserved in the archiepiscopal library at Lambeth Palace, edited by Fr. Michel, with an introductory essay on the history of the anglo-norman conquest of Ireland, by Thomas Wrigth. *London*, 1837, in-12, cart., *fac-simile*.. 15—»

Ce n'est point un livre anglais, comme le titre sembleralt l'annoncer; c'est un vieux poëme français sur la conquête d'Irlande, par Henri II d'Angleterre, et publié sur le seul manuscrit connu jusqu'à ce jour, terminé par un glossaire. Ce volume est imprimé avec cette simplicité qui fait le plus bel ornement des livres. — Voyez *Tristan*.

8. ARCHIVES d'Anjou. Recueil de documents et mémoires inédits sur cette province, publié sous les auspices du conseil général de Maine-et-Loire, par Paul Marchegay, archiviste du département. *Angers*, 1843, in-8 de 484 pag., br. 7—50
— Papier vélin.. 15—»

Il ne faudroit pas croire qu'un travail du genre de celui-ci n'est autre chose qu'une simple compilation qui ne demande qu'un peu de patience de la part de celui qui se charge de la recueillir et de la publier. Ces sortes de recherches exigent, au contraire, une connaissance parfaite des écritures et de

la langue du moyen âge, une véritable science de l'histoire et des usages de cette époque, non moins qu'un esprit de critique assez ferme et assez exercé pour discerner ce qui mérite d'être publié intégralement de ce qu'il suffit d'indiquer. Le volume publié par M. Marchegay remplit toutes ces conditions, et les lecteurs studieux y trouveront une foule de documens curieux qu'ils lui sauront gré d'avoir si habilement tirés de l'oubli. G. D.

9. APPARITION (l') de Jehan de Meun, ou le Songe du Prieur de Salon, par Honoré Bonet, auteur de l'*Arbre des Batailles* (1398). *Paris,* 1845, 1 vol. in-4, orné de 10 planches. 22—»

Publié par la Société des Bibliophiles françois et tiré à cent exemplaires seulement.

10. AUTON (*Jean d'*). Chroniques, publiées pour la première fois en entier, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, avec une notice et des notes par P. L. (Lacroix) Jacob, bibliophile. *Paris,* 1834, 1835, 4 vol. in-8, pap. vergé fort. Publié à 40 fr., réduit à.................................... 16—»
— Grand pap. fort (à 25 exemplaires). Publié à 100 fr., réduit à.................................... 36—»

Cette publication complète les collections des chroniques, mémoires et documens de l'Histoire de France de MM. Guizot, Petitot et Montmerqué. Elle n'est tirée qu'à peu d'exemplaires; elle comprend l'histoire de Louis XII et de son temps, et regarde aussi l'histoire d'Italie en particulier.

11. BALLET des Franchois et Hollandois en Brabant, suivi de la Relation véritable de ce qui s'est passé en la ville de Tillemont par l'armée françoise et hollandoise. *Imprimé nouvellement jouxte la copie de* 1635, in-12, fig., br....... 4—»

Réimprimé à Douai en 1842 à VINGT-CINQ exemplaires par les soins de M. Duplessis. Ces deux rares pamphlets, l'un en vers et l'autre en prose, se rapportent au même événement; ils ont paru pour la première fois à la même époque, en 1635, et ils se rattachent tous deux à l'histoire de cette lutte opiniâtre et prolongée que l'on désigne ordinairement sous le nom de Guerre de Trente ans, et qui ne se termina que par la paix de Westphalie.

12. BARROIS (J.). Élémens carlovingiens linguistiques et littéraires. *Paris,* 1846, in-4, pap. de Holl., 9 pl. sur acier. 20—»

L'auteur de ce livre, véritable monument littéraire, l'a divisé en quatre sections : Laographie, Carolographie, Romane étrangère, Romane française.

La première et la seconde contiennent des recherches sur les origines de notre langue dans ses élémens primitifs et dans ses premiers bégayemens. Dans la troisième, M. Barrois établit péremptoirement contre ceux qui seroient tentés de confondre les deux Romanes, l'origine diverse et les caractères tranchés de ces deux idiomes. Dans la dernière partie, il recherche les origines de nos vieilles poésies surnommées *Chansons de gestes;* il examine les traditions orales des trouvères qui servirent plus tard de canevas aux poëmes écrits; il présente une liste des plus notables chansons de gestes qui constituent le cycle carlovingien, et, à cette occasion, il traite avec détail la question de la filiation d'Ogier, qu'il nous semble établir d'une manière irrécusable; enfin, il fait soigneusement ressortir tout ce qu'il y a de national dans ces vieilles poésies traditionnelles. — Dans l'espace étroit où nous devons nous renfermer, il ne nous est pas permis de donner une idée de la déduction patiente, des recherches fécondes, des aperçus ingénieux, de toute cette science intelligente et de bon aloi qui jette une si nouvelle et une si vive lumière sur une époque d'un si difficile abord et sur des faits si obstinément méconnus. Heureusement un mot suffit à l'appréciation d'un tel ouvrage, et nous l'aurons assez recommandé aux hommes studieux, lorsque nous aurons dit qu'il comble une grande lacune dans les annales de la linguistique et de la littérature.

13. — Dactylologie, et langage primitif restitué d'après les monumens; par J. Barrois. *Paris,* 1850, un beau volume gr. in-4, pap. de Holl., orné de 61 planches........... 72—»

Magnifique et important ouvrage dont le précédent n'est qu'une espèce d'*Introduction.* Ce n'est plus ici la langue carlovingienne, c'est le langage primitif, le langage du geste, compréhensible par lui-même, qui, s'associant à la phonie, s'est perfectionné graduellement avec le concours du langage des doigts. Ce langage *prohellénique* resta immuable partout et pour tous; les signes de la main en furent les interprètes. Lors de l'édification de Babel, Dieu, divisant la langue, laissa s'établir un nombre infini de dialectes, qui pour les hommes supérieurs se rattachaient à la langue primitive comme à une mère commune. A l'aide de ce langage *prohellénique* on peut déchiffrer les inscriptions antiques et expliquer les monumens de l'antiquité. Les hiéroglyphes sont des signes acrologiques et le livre de M. Barrois nous apprend comment l'on peut lire *graphiquement* les inscriptions de l'obélisque de *Louqsor,* qui n'ont été jusqu'ici traduites qu'*idéologiquement.* Il nous donne aussi le fac-simile de deux précieux bas-reliefs récemment exhumés (1844) d'un hypogée à Cereasoré, près du Nil, et qui font partie de sa collection. L'un est le portrait d'*Alexandre,* représenté de son vivant, peint en quatre couleurs, par

Apelle, et le second, la *Captive dévouée au Nil*, autre bas-relief du même artiste.

— Voyez au mot MACQUÉRIAU; le LIVRE DU CHEVALEUREUX COMTE D'ARTOIS; BIBLIOTHÈQUE PROTYPOGRAPHIQUE (n° 18) pour d'autres publications de M. J. BARROIS, ancien député.

14. BAZIN. Notes historiques sur la vie de Molière, par feu M. Bazin, auteur de l'Histoire de Louis XIII, etc., publiées et précédées d'une introduction, par M. Paulin Pâris, de l'Institut. *Paris*, 1851, in-12, br. .... 3—50

Gr. PAPIER VÉLIN, format in-8; tiré à petit nombre.... 6— »

Grand papier de HOLLANDE tiré à 20 exemplaires.... 15— »

Ce format in-8 pour être ajouté à toutes les éditions de Molière in-8.

15. BERGER de Xivrey. Des dernières observations relatives au cœur de saint Louis trouvé dans la Sainte-Chapelle. *Paris*, 1844, gr. in-8; pap. de Holl. .... 1—50

— *Id.* en grand pap. vélin. .... 2—50

— Voy. aussi Paulin PARIS.

16. BERNIER (*Adhelm*). Discours sur la profession d'Avocat, 1832, br., in-8. .... 1—75

Brochure fort curieuse et tirée à petit nombre; l'auteur emploie beaucoup de citations de nos vieux auteurs, tels que Gringore, R. Gobin, etc.

17. BEROALDE de Verville. Le Moyen de parvenir, œuvre contenant la raison de ce qui a été, est et sera, publié pour la première fois avec un commentaire historique et philologique, accompagné de notices littéraires, par P. L. Jacob, bibliophile. *Paris*, 1841, 2 vol. pet. in-8, br. .... 12—»

Tiré à 50 exemplaires sur papier de HOLLANDE. On a joint aux exemplaires papier de HOLLANDE une Dissertation sur le moyen de parvenir, par M. Paulin Pâris.

18. BERTRAND de Saint-Germain. Visite au Château de Montaigne. *Paris*, 1849, br., in-8. 1—25
— Papier vél. tiré à 10 exemplaires. . . . . 2— »

Tiré à 50 exemplaires. Souvenir intéressant et curieux renseignemens sur la demeure de notre philosophe sceptique.

19. BIBLIOTHÈQUE protypographique, ou Librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens, publ. par M. J. Barrois. *Paris, imp. de Crapelet*, 1830, in-4, fig. br. . . . . 27—»

Ouvrage tiré à petit nombre et orné de divers fac-simile de manuscrits, et des armoiries des fils du roi Jean.

20. BILLET italien de Mme de Sévigné à la marquise d'Uxelles, suivi d'une lettre de Mme de Grignan, à la même; publiés pour la première fois par M. Monmerqué. *Paris*, 1844, br., in-8. . . . . 2—50

21. BONNIN. Analectes historiques, recueil de documens inédits sur l'histoire de la ville d'Évreux, publiés par Bonnin. *Évreux*, 1839, 1 vol. in-8, br. avec une planche représentant Évreux en 1634. . . . . 8—»

Tiré à très-petit nombre et fort joliment imprimé sur papier de Hollande.

22. BOSQUET. La Normandie romanesque, merveilleuse et romantique, traditions, légendes et superstitions populaires, récits merveilleux de la Normandie, par Me A. Bosquet. *Rouen*, 1845, in-8 de 33 feuilles, papier vergé, avec lettres ornées à chaque chapitre, analogues au sujet. . . . . . 7—50
— En grand papier vélin, tiré à 25 ex. . . . . 25—»

Dans ce livre, écrit avec esprit et élégance, sont racontées toutes ces merveilleuses légendes, tous ces récits populaires qui, le soir à la veillée, faisoient, au bon vieux temps, la joie ou la terreur de nos pères. Ces récits sont très-curieux pour la connoissance des mœurs au moyen âge.

23. BOULY (*Eugène*). Histoire de Cambrai et du Cambrésis. *Cambrai*, 1842, 2 vol. in-8., br. . . . . 12—»

Très-bien imprimé sur beau papier de Hollande et presque épuisé.

24. Brugié (A.). Bouno-Gorjo et Gulo-fresco ou lou gourmon motal; poëme patois, publié par M. Gust. Brunet. *Paris*, 1841, br., in-8................................ 1—50

Tiré à 60 exemplaires.

25. Brunet (*Gust.*). Notice sur Gilion de Trasignyes, roman françois du xve siècle, suivie de quelques autres fragmens. *Paris*, 1839, br., in-8........................... 2—»
— Papier vélin rose........................ .... 3—»

Tirée à 80 exemplaires.

26. Brunet (*Gust.*). Notice sur le roman en vers des sept sages de Rome. *Paris*, 1839, br., in-8................... 2—»
— Papier vélin rose.......................... 3—»

Tirée à 65 exemplaires.

27. Brunet (*Gust.*). Notice sur une édition inconnue de Pantagruel, et sur le texte primitif de Rabelais. *Paris*, 1844, br., in-8.. 2—»

Tirée à cent exemplaires. — Voyez sur cette publication la note de M. Payen insérée dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1844, page 798.

28. Bullet. Voyez Du Festin, n° 121.

29. Bunel (*Guillaume*). OEuvre excellente et à chascun désirant soy de peste préserver, très-utile; contenant les médecines préservatives et curatives des maladies pestilentieuses et conservatives de la santé, composée par M. Guillaume Bunel, docteur en la faculté de médecine de Thle (Thoulouse), lesquelles sont par lui ordonnées tant en latin que en françoys, par rime, affin qu'elles puissent à toutes gens profiter, etc. (Publié par M. Richelet), gr. in-8, pap. vélin...... 6—»

Curieux poëme du xvie siècle sur la médecine, imprimé seulement à 29 exemplaires numérotés.

30. Burigny (de). Histoire des révolutions de l'empire de Constantinople, depuis la fondation de cette ville, jusqu'à

l'an 1453, que les Turcs s'en rendirent maîtres. *Paris*, *Debure*, 1750, 3 vol. in-12, *broché*............... 9—»

31. Cartier (*Et.*). Amboise en 1465. — Extrait de recherches inédites historiques sur la ville et le château d'Amboise. *Paris*, 1839, br., gr. in-8...... .... 2—»

32. Casalis. Etudes sur la langue Séchuana, par Eugène Casalis, missionnaire françois à Thaba-Bossiou, dans le pays des Bassoutos (Afrique méridionale), précédées d'une introduction sur l'origine et les progrès de la mission chez les Bassoutos. *Paris*, *Imp. roy.*, 1841, gr. in-8, br........ 6—»

L'introduction de 68 pages est un travail étendu sur l'histoire du pays, les mœurs, coutumes, usages; on y remarque une curieuse aventure arrivée dans une chasse aux ours, etc., etc. On y voit aussi des chants de chasse et de guerre, des énigmes, des contes et des proverbes.

33. Castaigne (*Eusèbe*). Dissertation sur le lieu de naissance et sur la famille du chroniqueur Adémar, moine de l'abbaye de Saint-Cybard d'Angoulême, faussement surnommé de Chabanais, né vers 988 et mort vers 1030, accompagnée d'une note bibliographique sur sa chronique et d'un tableau généalogique. *Angoulême*, 1850, in-8, br., pap. de Holl... 2—50

Cette dissertation n'a été tirée qu'à cent exemplaires et dix seulement sont mis en vente.

34. — Notice historique sur Isabelle d'Angoulême, comtesse-reine. *Angoulême*, 1836, br., in-8............ 3—»

Tirée à très-petit nombre.

35. — Recherches sur la maison où naquit Jean-Louis Guez de Balzac, sur la date de sa naissance, sur celle de sa mort, et sur ses différens legs aux établissemens publics, accompagnées d'un tableau généalogique de la famille de Balzac. *Angoulême*, 1846, in-8, avec port. et tableau généalog.................................... 3—75

36. — Voyez Lettres inédites de Henri IV, nº 194.

37. Catalogue de médailles romaines, argent et billon, trouvées à Reims en novembre 1843. *Reims*, 1844, br., in-8.................................. 1—25

38. Catalogue analytique des archives Joursanvault, par Techener et de Gaule, contenant une précieuse collection de manuscrits, chartes et documens originaux, au nombre de plus de quatre-vingt mille, concernant l'histoire générale de France, l'histoire de la noblesse et l'art héraldique, avec un grand nombre de chartes anglo-françaises et de pièces historiques sur la Belgique, l'Italie et quelques autres États de l'Europe. *Paris*, 1838, 2 beaux vol. in-8, br., avec *fac-simile* de très-anciens manuscrits........................ 8—»

Ouvrage fort utile aux personnes qui s'occupent de l'histoire générale et particulière de France, ainsi qu'aux archivistes et bibliothécaires des villes.

39. Catalogue des livres et manuscrits, la plupart relatifs à l'histoire de France, composant la bibliothèque du bibliophile Jacob (dont la vente a eu lieu en février 1840). *Paris*, 1839, 1 vol. in-8 avec les autographes, une broch... 3—»

Ce catalogue renferme un grand nombre de notes bibliographiques, curieuses, historiques et littéraires faites par le collecteur.

40. Catalogue d'une précieuse collection de livres anciens et rares, la plupart en riches et élégantes reliures, provenant du cabinet de M. A. A. (Adolphe Audenet). *Paris*, 1839, in-12, avec fleurons, pap. de Holl........................ 4—»

Catalogue bien imprimé et avec fac-simile de reliures.

41. Autographes et manuscrits de G. de Pixérécourt, dont la vente a eu lieu le 4 novembre 1840. In-8, br.......... 2—»

42. Catalogue d'une précieuse collection de livres anciens et rares, la plupart en riches et élégantes reliures, provenant de la bibliothèque de M. T. Cliquot, de Reims. *Paris*, 1843, in-12, *fleurons*, br.................................. 2—»

43. Catalogue de la précieuse bibliothèque de M. L. C. (Cail-

hava) de Lyon (dont la vente a eu lieu en octobre 1845). Gr. in-8, br., avec prix imprimés............... 3—50

44. Catalogue de livres rares et précieux, éditions elzeviriennes ou sorties des presses de Hollande au xviie siècle, exemplaires sur peau vélin, grands ouvrages à figures, journaux et pièces historiques de la Révolution française, etc., provenant du cabinet de M. M***. *Paris,* 1846, un gros vol. in-8, br., pap. vél............................ 4—»

Ce catalogue, rédigé avec un soin tout particulier, et rempli de notes bibliographiques, par P. L. Jacob, bibliophile, n'a été tiré qu'à 25 exemplaires sur ce papier. (*Avec prix*, 6 *fr.*)

45. Catalogue de livres rares et précieux provenant de la bibliothèque du prince d'E*** (Essling). *Paris, Techener,* 1847, grand in-8, broché, avec prix de vente........... 4—50

Cette collection unique en romans de chevalerie, anciennes poésies, chroniques, etc., a produit en six jours plus de cent mille francs.

46. Catalogue de livres rares, précieux, utiles et sur les arts, composant un choix de la bibliothèque du baron J. Taylor, dont la vente a eu lieu le 17 octobre 1848. *Paris,* 1 vol. in-8, br.. 1—»
— Avec les prix de vente de chaque article........ 3—»
— Papier de Hollande tiré à vingt exempl.......... 10—»
— Avec les prix.............................. 12—»

La vente a produit près de quarante mille francs.

47. Catalogue de la précieuse Collection de livres anciens rares et curieux, etc., etc., provenant du cabinet de M. Charles B*** de V***, dont la vente a eu lieu le 9 juillet 1849. In-8, br., papier vergé collé.......................... 3—»
— Avec les prix.............................. 5—»
— Papier de Hollande, tiré à six exempl.......... 10—»
— Avec les prix.............................. 12—»

48. Catalogue des tableaux de diverses écoles, composant le ca-

binet de feu le lieutenant général Despinoy, précédé d'un avertissement. 1849, 1 vol. in-8.................... 3—»
— Avec les prix.................................. 5—»

49. CATALOGUE des livres composant la bibliothèque de feu le lieutenant général Despinoy, précédé d'une notice bibliographique (par M. Reboul), d'une introduction et d'une table, 1849. 1 vol. in-8.................................. 3—»
— Avec les prix.................................. 5—»
— GRAND PAPIER tiré à 20 exempl.................. 10—»
— Avec les prix.................................. 12—»

50. CATALOGUE des livres rares et précieux de la bibliothèque de M. M*** (Mareschal), dont la vente a eu lieu le 11 nov. 1850. 1 vol. in-8, de 480 pages, br..................... 3—»
— Avec les prix.................................. 5—»

51. CATHELUINA ou les amis rivaux, poëme imité d'Ossian en vers françois (par le général Despinoy). *Paris*, 1808, br., in-8.. »—75

Tiré pour lui et ses amis. Il ne reste que peu d'exemplaires.

52. CAYON (*Jean*). Histoire physique, civile, morale et politique de Nancy, ancienne capitale de la Lorraine depuis son origine jusqu'à nos jours, avec nombre de figures et de plans. *Nancy*, 1846, in-8, pap. vél. cart. n. rog........... 12—»

Papier vergé collé.. 14—»
Grand PAPIER VERGÉ grand in-8°............................ 18—»

53. — Ancienne Chevalerie de Lorraine, ou armorial historique et généalogique des maisons qui ont formé ce corps souverain, eu droit de siéger aux assises; avec un discours préliminaire et d'autres éclaircissemens; par Jean Cayon. *Nancy*, 1848, gr. in-4°, pap. vergé, cart. n. rog. 30—»

Orné de trois cent quinze blasons.

54. CÉRÉMONIES DES GAGES DE BATAILLE selon les Constitutions du bon roi Philippe de France représentées en 11 fig. suivies

d'instructions sur la manière dont se doivent faire empereurs, rois, ducs, marquis, comtes, etc., publié par G. A. Crapelet. *Paris,* 1830, gr. in-8, *fac-simile*......... 14—»

55. Champollion-Figeac. Nouvelles recherches sur les Patois ou idiomes vulgaires de la France ; et en particulier sur ceux du département de l'Isère, suivi d'un Essai sur la littérature dauphinoise, et d'un appendix contenant des pièces en vers ou en prose peu connues, des extraits de manuscrits inédits et un vocabulaire. *Paris,* 1809, in-12, br........... 4—»

On y trouve aussi des *Proverbes dauphinois.*

56. Chansons du Chatelain de Coucy. Revues sur tous les manuscrits par Francisque Michel, suivies de l'ancienne musique mise en notation moderne avec accompagnement de piano, par M. Perne. *Paris, Crapelet,* 1830, 1 vol. gr. in-8, armoirie, musique.............................. 35—»

Volume publié avec grand soin, accompagné d'un essai sur la vie et les chansons du châtelain de Coucy, précédé de la chronique du chastelain de Coucy et de la dame de Faiel, suivi de la description des manuscrits. On y trouve aussi des chansons de divers auteurs du même temps. — Tiré à 120 exemplaires.

57. Chansons nouvelles en Provençal. Composées vers 1550. *Paris,* 1844, br., in-8.......................... 1—50

Brochure tirée à 60 exemplaires, publiée par M. Gustave Brunet, de Bordeaux, d'après une copie du seul exemplaire connu de ces chansons. Cet exemplaire appartenait à M. de Soleinne. D'après la préface, l'impression de cet opuscule à Marseille auroit précédé de près de 50 ans celle des œuvres de La Bellaudière (1595).

58. Charlotte Corday. Études historiques, offrant enfin des détails authentiques sur la personne et l'attentat de cette héroïne, avec des notes et pièces justificatives, par M. Louis Dubois, témoin oculaire. In-8 avec portrait et *fac-simile*.................................... 5—50

Parmi les pièces justificatives fort curieuses qui ont été ajoutées à l'ouvrage

principal, on remarque la notice intitulée : CHARLOTTE CORDAY, par ADAM LUX. Livre à placer à côté des Mémoires les mieux faits sur la Révolution.

59. CHARRON (*Pierre*). De la Sagesse. Les trois livres. *Paris, Didot*, 1789, 3 vol. pet. in-12, pap. vélin.......... 18—»

Chef-d'œuvre d'impression et excellent texte.

60. CHRONIQUE DE RAINS, publiée d'après le manuscrit du XIVe siècle, de la bibliothèque du Roi, par Louis Paris, *Paris*, 1838, in-8., br.......................... 7—»

Chronique non-seulement intéressante pour la localité, mais encore pour l'histoire générale de France. Très-bien imprimée sur papier fort de Hollande.

61. CHRONIQUE ou dialogue entre Joannes Lud et Chrétien, secrétaires de Réné II, duc de Lorraine, sur la défaite de Charles le Téméraire devant Nancy (5 janvier 1477), publié pour la première fois, par Jean Cayon. *Nancy*, 1844, in-4° cart., fig. sur bois, tiré à 32 exempl................ 9—»
Exempl. en grand papier cart.................... 11—»
Grand papier de Hollande, tiré à 18 exempl. cart... 13—»

Comme tous les grands événemens historiques, la bataille de Nancy a été souvent et diversement racontée, mais jusqu'ici nous n'avions pas de récit par des témoins oculaires. Jean de Ludre et Chrétien, secrétaires du vainqueur Réné II, *devisent*, dans ce dialogue, de la mort du duc de Bourgogne, et du désastre de ses troupes. Dans un cadre judicieusement tracé, les interlocuteurs passent en revue les péripéties de ce drame, qui aboutit à l'étang de Saint-Jean. La forme est simple, la disposition des matières commode, chronologique ; le discours clair et bien en rapport avec les versions connues ; mais ce qui rend surtout cette chronique très-précieuse pour l'histoire de France, c'est l'exposé particulier et que l'on chercheroit vainement ailleurs, du tableau secret de la politique du cabinet de Réné, ses embarras, ses espérances après la victoire. Comme histoire particulière de la Lorraine et comme se rattachant à l'histoire générale de France, cette chronique ne peut manquer d'être placée à côté de celles publiées par MM. Guizot, Petitot, Michaud, etc.

62. CHRONIQUE rimée des troubles de Flandre à la fin du XIVe siècle, suivie de documents inédits relatifs à ces trou-

bles, publiée par Edward le Glay. *Lille,* 1842, gr. in-8, br., *fac-simile*.............................. 6—»

Tirée à 100 exempl. seulement.

63. Chroniques (*les*) de l'évêché de Langres, du P. Jacques Vignier, traduites du latin, continuées jusqu'en 1792, et annotées, par Émile Jolibois. *Chaumont,* 1842, in-8, br. 5—50

Volume intéressant et dont le tirage a été fort restreint.

64. Codices manuscripti in bibliotheca Sti Vedasti, apud Atrebatiam, 1828, br. p. in-8.......................... 8—»

Rare. Le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque d'Arras a été fait par sir Thomas Philipp pour *lui et ses amis.*

65. Collection des Moralistes anciens, dédiée au roi, publiée par Naigeon, Levesque et Auger. *Paris, Didot et De Bure,* 1790 et ann. suiv., 16 v. in-18, pap. fin........... 26—»

Jolie collection, d'un choix exquis, et véritable édition elzevirienne par la beauté de sa typographie.

66. Colson (*Aug.*) Notice sur une découverte de médailles romaines faite dans les environs de Noyon. *Amiens,* br., in-8, avec fig.................................... 1—25

67. Combat (le) de trente Bretons contre trente Anglois; publié d'après le manuscrit de la bibliothèque du Roi, par G. A. Crapelet. *Paris,* 1835, gr. in-8, jés. vélin, br...... 18—»

Poëme écrit sous le règne de Charles V, et dont le sujet est une rencontre qui eut lieu entre trente hommes contre trente hommes, ce combat qui fut un *duel*, un combat *singulier*, provoqué par Robert de Beaumanoir, chevalier breton, qui tenoit pour Charles de Blois, contre un chevalier anglois, tenant du comte de Monfort, et nommé Brembro ou Bembrough. On sait que ce dernier et huit de ses compagnons furent tués, les autres se rendirent prisonniers.

Ce récit, dont la forme est tout épique, est, indépendamment de l'intérêt du sujet, de la plus haute beauté poétique, plein de simplicité et de grandeur.

L'éditeur a fait suivre le texte original d'une traduction du combat, extraite des Chroniques de Froissard; — d'un morceau inédit sur la mort de B. du Guesclin; — des noms et des descriptions héraldiques des trente chevaliers bre-

tons et avec les *armoiries*; enfin de la vue du monument élevé en 1819 au lieu même du combat, en sa mémoire, avec la liste des souscripteurs à ce monument.

68. COMPOSITION mise en scène et représentation du Mystère des Trois Doms, joué à Romans les 27, 28 et 29 mai, aux fêtes de Pentecôte de l'an 1509, d'après un manuscrit du temps publié et annoté par M. Giraud, ancien député. *Lyon, imp. de L. Perrin*, 1848, br., gr. in-8, de 132 pag. avec pl. et *fac-simile*. . . . . 4—»

Ce drame religieux, représenté à Romans en 1509, avait pour sujet le martyre de saint Séverin, saint Exupère et saint Félicien, patrons de la ville. C'étoit un ouvrage de trois mille vers, divisé en trois journées. Le manuscrit existoit encore en 1787, et le *Journal de Paris* de cette année (n° 264) en donna l'analyse; mais la trace en est perdue aujourd'hui. Ce n'est donc pas ce texte curieux que publie M. Giraud, mais un mémoire ou compte écrit dans le temps même, et où sont rapportés jour par jour les arrangemens pris, les marchés passés, les sommes payées ou reçues, pour la composition, la mise en scène et la représentation de ce drame.

69. LOS CONTRABANDERS. Cansoneta nova. (*Paris*, 1833), br. gr., in 4. . . . . 2—»

Chanson imitée de Béranger, et mise en langue romano-catalane par un *curios apassionat de la llengua romano-catalana* (Tastu); avec le françois en regard. Épuisée.

70. CORBLET (*Jules*). Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne, précédé de recherches philologiques et littéraires sur ce dialecte, par l'abbé Jules Corblet, membre de pl. soc. savantes. *Paris*, 1851, 1 gros vol. in-8, prix. . . . . 12—»

Cet ouvrage, couronné par la Société des Antiquaires de Picardie, contient des recherches fort intéressantes sur les origines de l'idiome picard, sur ses caractères littéraires, sa bibliographie, ses formes grammaticales, ses proverbes, ses dictons populaires et historiques, sur les noms de lieux, de baptême, de famille, de mesures, etc., en Picardie. Le *Glossaire* comprend plus de six mille mots appartenant au patois actuel ou au dialecte romano-picard, avec leurs diverses significations, leurs synonymes, leur étymologie et leurs congénères.

71. CORBLET. Parallèle des traditions mythologiques avec les récits mosaïques. *Paris,* 1846. Broch., in-4, prix... 2—»

L'auteur a signalé dans cette brochure toutes les traditions mythologiques de la Grèce, de l'Inde, de la Chine, de l'Amérique, etc., qui sont des altérations plus ou moins évidentes des premiers livres de la Genèse.

72. — MANUEL d'archéologie nationale religieuse, civile et militaire, par l'abbé J. Corblet. *Paris*, 1851. »—»

Ce *Manuel* est un résumé complet de l'histoire nationale de l'architecture, de la peinture, de la sculpture, de l'iconographie, de la numismatique, du blason, etc. Le texte est enrichi d'un nombre considérable de gravures sur bois.

73.—DES DICTONS historiques et populaires de Picardie. *Amiens,* 1850. *Broch.,* in-8............................ 1—»

74. — DE L'ART chrétien au moyen âge. *Paris,* 1847, in-8.. 1—»

75.—DESCRIPTION des églises de Roye. *Amiens*, 1844, in-8. 1—»

76. CORDIER (*F. S.*) Dissertation sur la langue françoise, les patois et plus particulièrement le patois de la Meuse. *Bar-le-Duc,* 1843, in-8, br.............................. 3—50

Brochure tirée à cent exemplaires; trente seulement ont été mis dans le commerce.

L'auteur a résumé fort savamment tout ce que les écrivains anciens et modernes ont dit sur l'origine de la langue françoise; il a cherché à prouver que les Romains établis dans la Gaule après la conquête avoient emprunté aux Gaulois beaucoup de mots et d'expressions. Cette opinion est soutenue avec beaucoup de force, elle est appuyée par beaucoup d'argumens, et si elle peut être encore contestée, elle a du moins le mérite d'être défendue avec habileté. Par le nombre considérable de citations et de preuves dont M. Cordier a fait suivre ses recherches, les hommes studieux jugeront combien cette brochure est digne de l'attention des philologues.

76 *bis*. CORRESPONDANCE de Charles IX et de Mandelot en 1572 (la Saint-Barthélemy). — Lettre des seize au roy d'Espagne,

Philippe II, en 1591, pendant le siège de Paris, (publ. par Paulin Paris). *Paris, Crapelet*, 1830, in-8, de 144 p. br. 2—50

Ces lettres de Charles IX et de Mandelot, destinées à rester secrètes, comprennent la partie de leur correspondance qui se rapporte à la journée du 24 août 1572. Elles sont aussi curieuses qu'intéressantes.

77. Correspondance diplomatique de Bertrand de Salignac de la Mothe Fénélon, ambassadeur de France en Angleterre, de 1568 à 1575, publiée pour la première fois sur les manuscrits originaux conservés aux Archives du Royaume, avec des sommaires, des tables et un index général des matières, par A. Teulet, ancien élève de l'école royale des Chartes. *Paris*, 1837, 7 beaux vol. in-8, br.................. 42—»
Ex. en d.-rel. veau fauve......................... 55—»

Cette collection, composée de documens inédits, tous confidentiels et relatifs à une époque signalée par les plus grands événemens, est d'une importance incontestable pour l'histoire du XVIe siècle. On y trouve des renseignemens nouveaux sur la guerre civile, les batailles de Jarnac et de Moncontour, la Saint-Barthélemy, le siége de la Rochelle, la conspiration de La Môle et Coconas, etc., en France ; — la procédure contre Marie Stuart, la grande révolte de 1569, les démêlés avec l'Espagne, les projets de mariage d'Élisabeth avec les ducs d'Anjou et d'Alençon, le procès et l'exécution du duc de Norfolk, etc., en Angleterre ; — la guerre civile en Écosse, les affaires d'Allemagne, et les guerres des protestans contre le duc d'Albe dans les Pays-Bas.

78. Curiosités historiques, ou Recueil de pièces utiles à l'histoire de France, et qui n'ont jamais paru. *Amsterdam*, 1759. 2 vol. pet. in-12, br.................................. 6—»
Reliés en d.-rel. veau fauve.......................... 9—»

Ces deux petits volumes sont très-curieux et peuvent fournir des détails intéressans et inconnus sur divers sujets de l'histoire de France. On remarque surtout : Les mémoires et anecdotes pour servir à l'histoire de Pologne ; duels des ducs de Beaufort et de Nemours ; dernières paroles du maréchal de Fabert ; discours, mémoires, relations, lettres, etc. ; procès de Jacques Clément, son jugement ; trait merveilleux de la Pucelle d'Orléans, rapporté par Donneau de Vizé ; lettre de M. Viguier à M. de Grammont sur la Pucelle d'Orléans, etc., etc.

79. Dechepare. Poésies basques de Bernard Dechepare, recteur

de Saint-Michel le Vieux. Publiées d'après l'édition de Bordeaux, 1545, et traduites pour la première fois en françois, (par M. Gust. Brunet, de Bordeaux). 1847, br., in-8. 2—50

80. Découvertes d'un bibliophile, ou Lettres sur différents points de morale enseignés dans quelques séminaires de France. *Strasbourg*, 1843. — Supplément aux Découvertes d'un bibliophile, ou Réponse à l'écrit intitulé : Les Découvertes d'un bibliophile réduites à leur juste valeur. 1843, 2 broch. in-8 de 154 pag. ensemble............... 3—50

81. De l'Abstinence du samedi, par un vieux théologien. *Bruxelles*, 1841, br., in-8.......................... 3—»

L'auteur recherche quelle est l'origine de l'abstinence du samedi chez les différens peuples, et il conclut qu'elle ne remonte pas à huit cents ans. Il dit aussi dans la préface : « Je n'écris pas pour les successeurs de Des Barreaux. Ce poëte faisant gras un jour maigre, fut surpris d'entendre tout à coup de violens éclats de tonnerre ; s'imaginant, dans sa vanité, que Dieu s'occupoit de lui, il jeta son assiette par la croisée en s'écriant : *Que de bruit pour une omelette au lard !...* »

82. De la Fons. Une cité picarde au moyen âge, ou Noyon et le Noyonnais aux XIVe et XVe siècles, par Al. de La Fons, baron de Mélicocq. 1 vol. in-8........................ 6—»

Dire ce que fut une antique cité de la vieille Picardie aux XIVe et XVe siècles ; faire connoître ses mœurs, ses lois, ses usages et ses franchises municipales ; décrire les cérémonies religieuses qui, à des époques dès longtemps fixées, venoient chaque année raviver l'amour de la cité, tel a été le but que l'auteur s'est proposé d'atteindre en composant cet ouvrage.

Un inventaire des ornemens et reliques de l'église de Noyon, au XVe siècle, ainsi que des documens encore inédits sur la *confrérie des Joies*, initient le lecteur aux mœurs, aux cérémonies de l'époque, lui fournissent des détails pleins d'intérêt sur la vénérable basilique et la magnifique chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, sublime page de l'histoire de l'art au XVIe siècle.

Des dissertations précèdent presque tous les chapitres ; des notes nombreuses placées au bas des pages, et des documens la plupart inédits terminent l'ouvrage.

83. De La Fontenelle de Vaudoré. Le maréchal de La Meilleraye. *Paris,* 1839, br. in-12.......................... 2—50

Épuisé et rare maintenant. Cette brochure fort intéressante a été tirée à très-petit nombre.

84. De La Fontenelle de Vaudoré. Notice relative à une pièce d'argent sur laquelle on lit les mots Guilelmo et Victoria. *Poitiers, Saurin*, br., in-8.......................... 1—»

85. Delafouchardière. Remarques historiques et littéraires sur quelques poésies vulgaires du Poitou au XVIe siècle. *Paris,* 1838, in-8, br.................................. 3—»

Un style gracieux remplit de charme la lecture d'une foule de détails curieux et intéressans à peu près ignorés.

86. Demandes (les) faites par le roi Charles VI, touchant son État et le gouvernement de sa personne, avec les réponses de P. Salomon, son secrétaire et familier; publiées avec des notes historiques par G. A. Crapelet, avec planches et *facsimile. Paris,* 1833, gr. in-8.......................... 18—»

87. Denis (*Ferdinand*). Une fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550, suivie d'un fragment du XVIe siècle roulant sur la théogonie des anciens peuples du Brésil. *Paris,* 1851, gr. in-8, de 104 pages, avec une grande planche..... 4—»

« Sous le titre de : *Une fête brésilienne célébrée à Rouen en* 1550, M. Ferdinand Denis, connu par des travaux importans sur l'histoire, les mœurs et la littérature du Brésil, vient de publier un opuscule intéressant dans lequel il fait connoître un épisode singulier des fêtes qui furent célébrées à Rouen le 1er et le 2 octobre 1550, à l'occasion de l'entrée de Henri II et de Catherine de Médicis dans cette ville. Trois cents hommes entièrement nus, parmi lesquels figuraient cinquante indigènes brésiliens de la nation des Tupinambas, exécutèrent devant le roi, les seigneurs et les dames de la cour des danses et des scènes de la vie guerrière des Indiens. Ce fait curieux avoit été signalé en quelques lignes par Favin, auteur d'une histoire de Rouen. M. Denis en emprunte le récit plus exact et plus circonstancié à une relation imprimée à Rouen en 1551. La valeur de cette description est bien rehaussée par les commentaires et les notes qui l'accompagnent. On y remarque surtout des recherches sur quelques monumens de la linguistique du Brésil appartenant aux XVIe et XVIIe siècles,

sur les croyances religieuses des Tupinambas et leur poésie, sur les drames et es vers tupiques composés par les missionnaires. A la fin du volume, M. F. Denis reproduit avec de savantes observations un fragment de la cosmographie universelle d'André Thévet, traitant de la religion des Brésiliens, et quelques poésies en langue tupique de Christoval Valente, jésuite portugais. »

(*Journal des Savans.*)

88. — Vieux voyageurs français. Ives d'Évreux. *Paris*, 1835. Br. gr. in-8.................................... 1—25

Excellente notice tirée à petit nombre.

89. Denisot. Noels par le conte d'Alsinoys. — Autres noels sur les chants de plusieurs belles chansons. *On les vend au Mans.* 1847, pet. in-12, br........................ 6—»

Les Noels que nous offrons aujourd'hui aux amateurs de notre vieille littérature sont l'œuvre de Nicolas Denisot. Ce poëte, qui fut au xve siècle une des gloires de la province du Maine, s'est caché ici, comme dans la plupart de ses autres ouvrages, sous le pseudonyme diaphane de conte d'Alsinoys. Les Noels de Denisot furent fort goûtés à l'époque où ils parurent, et nul autre recueil de cantiques sacrés n'obtint, que nous sachions, un succès semblable.

Il est presque impossible de trouver aujourd'hui des exemplaires bien conservés de l'édition originale ; nous pensons donc que cette réimpression, faite avec un soin excessif, sera favorablement reçue, et prendra place, dans les cabinets des bibliophiles, à côté des livrets du même genre, mis au jour précédemment.

Cet opuscule, fort bien imprimé sur papier de Hollande, n'est tiré qu'à cinquante exemplaires.

90. Desains. Recherches sur les monnaies de Laon. *St-Quentin*, 1838. Br. in-4°, avec 3 pl........................ 3—50

91. Deschamps. Poésies morales d'Eustache Deschamps, écuyer, huissier d'armes des rois Charles V et Charles VI, etc.; publiées pour la première fois par G. A. Crapelet. *Paris*, 1832, gr. in-8 jés. vél. (*Épuisé*)........................ 18—»

Avec un précis historique et littéraire sur l'auteur, poëte du xive siècle, aussi remarquable comme écrivain que comme historien moraliste. Indépen-

damment du mérite littéraire d'Eust. Deschamps, les sujets qu'il a traités donnent à ses ouvrages un intérêt que l'on rencontre rarement dans la lecture des poëtes ses contemporains. Son style est d'une merveilleuse clarté pour son temps, bien que rempli d'élégance et de poésie.

92. — QUAND reviendra notre roi à Paris? Ballade INÉDITE d'Eustache Deschamps, chantée en 1389. *Reims, imp. de Jacquet*, br., in-8. . . . . 1—»

Nous devons à M. Prosper Tarbé cette spirituelle et charmante ballade, dont voici le commencement :

« Après la mort de Charles V, l'aîné de ses frères, le duc d'Anjou, mit la main sur les immenses trésors amassés par l'économie prévoyante du sage monarque ; scandale inouï que ne donne jamais une institution républicaine, même provisoire. Aussi fallut-il bientôt rétablir et augmenter les impôts dont le feu roi avait commandé la suppression à son lit de mort. Les contribuables du XIVe siècle furent peu satisfaits de ce mode d'inaugurer un nouveau régime : on leur avoit promis bonheur, liberté, abolition de tailles, et voici qu'on leur demandoit quelque chose d'analogue à ces 45 centimes que vous savez. Notre prospérité nous a permis de les payer avec joie au gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre ; mais, il faut le dire à la honte de nos pères, ils ne trouvèrent aucun plaisir à satisfaire aux exigences de la cour. Dans ce temps-là régnoit un sophisme dont le bon sens du peuple a fait justice radicale depuis tantôt soixante ans. Quand on est mécontent, lui disoit-on alors, l'insurrection est le plus saint des devoirs. Les Parisiens s'insurgèrent donc ; d'excellens citoyens se firent une pieuse obligation d'organiser les barricades, d'armer les gens de bonne volonté et de dresser le plan de l'émeute. Leur patriotisme alla jusqu'à le faire mettre à exécution. Il fut assez heureux pour faire éclater la célèbre révolte des Maillotins. Charles VI était âgé de quatorze ans ; aimable, bon et généreux, il n'eut pas de peine à rétablir l'ordre, et bientôt la bannière sans taches flotta, comme par le passé, aux fenêtres des bons bourgeois de Paris, etc. »

Tous nos lecteurs s'empresseront de nous demander cette petite brochure, d'un esprit vif, piquant et d'un véritable à-propos..... !

93. DETORCY (*Maxime*). Fragmens tirés d'un manuscrit contenant des recherches chronologiques et historiques sur l'ancienne ville de Victry-en-Partois, sur ses comtes particuliers et sur les comtes de Troyes ou de Champagne. *Paris*, 1839, in-8, br. . . . . 2—75

94. De tristibus Franciæ. Libri quatuor ex bibliothecæ Lugdunensis codice nunc primum in lucem edita cura et sumptibus L. Cailhava. *Lugduni*, 1840, in-4, avec 40 fig. sur bois, br. .... 20—»
Tiré à 10 exempl. sur papier fort extra............ 30—»

Ce volume, publié par les soins d'un amateur éclairé, est un poëme de près de trois mille vers latins, divisé en quatre livres, contenant des détails très-curieux et pleins d'intérêt sur les *guerres civiles et religieuses* qui désolèrent la France pendant le règne des trois fils de Catherine de Médicis. Il est surtout remarquable par les figures sur bois, très-fidèlement imitées du manuscrit et retraçant avec beaucoup d'exactitude les costumes et les scènes les plus dramatiques de l'époque. L'auteur inconnu de ce poëme paroît n'être point étranger à la ville de Lyon; l'importance qu'il accorde aux événemens qui se sont passés en cette ville et aux environs, les figures représentant les scènes de carnage et de dévastation arrivées en cette province, et les particularités dont il les accompagne, viennent à l'appui de cette conjecture. Nous insistons surtout sur les gravures, tant à cause de leur belle exécution, que de leur importance historique; elles peuvent faire suite et complément au Recueil de Perissim et de Tortorel, si recherché: toute la Ligue est là, les calvinistes métamorphosés en singes, s'abandonnant à toutes sortes de profanations, pillant les églises, revêtant les ornemens sacerdotaux, s'installant dans la chaire à prêcher, criblant les crucifix à coups d'arquebuse; d'autres fois déterrant les cadavres des prêtres et les perçant de leurs épées; enfin nous n'en finirions pas si nous voulions citer une à une toutes les scènes désolantes représentées dans ce volume: nous renvoyons à l'explication des planches, qui se trouve en tête, et qui, à elle seule, contient toute l'analyse de ce poëme.

Nous devons ajouter seulement qu'il ne laisse rien à désirer sous le rapport de la beauté et de la pureté du papier, et de la typographie.

95. Devoirs (des) et des qualités du Bibliothécaire (publié par M. G. Duplessis). *Paris*, 1839, br., in-8............ 2—»

Discours prononcé dans l'assemblée générale de Sorbonne, le 23 décembre 1780, par J.B. Cotton des Houssayes.

96. Dictz (les) de Salomon auecques les responces de marcon fort ioyeuses. Pet. in-8, goth., de 4 feuill........... 6—»

Réimpression *fac-simile* à trente exemplaires sur papier ancien d'une pièce introuvable.

97. Dinaux (*Arthur*). Notice sur Antoine Wateau, de Valenciennes. *Valenciennes*, 1834, br. in-8, avec portr....... 2—»

Antoine Wateau, ce célèbre artiste, est né le 10 octobre 1684, et il est mort en 1721. La brochure de M. Dinaux nous donne d'intéressants détails sur sa vie et sur ses ouvrages. Elle est, du reste, tirée à petit nombre.

98. Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique (*Trouvères cambrésiens*, tome Ier). *Paris*, 1837, 1 vol. gr. in-8, br..................... 12—»

99. — Trouvères de la Flandre et du Hainaut (tome II). 1 vol., même format, br............................ 10—»

Tome III, Trouvères du Hainaut.

100. — Les Trouvères artésiens (tome III). 1843, gr. in-8, fort pap. vél.................................. 10—»

Le faux titre porte: *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique*. III. — *Trouvères artésiens*. — Ces volumes n'ont été tirés qu'à très-petit nombre d'exempl.

101. — Voyage dans une bibliothèque de province. In-8, br.. 3—50

Notices intéressantes sur la comtesse de Verrue. — L'abbé de Marigny. — La comtesse de Rosemberg. — Le Jugement d'amour; J. de Flores. — Le prince de Ligne. — Mlle de Pons. — Mme de Maintenon. — La Civilité puérile et honnête, etc., etc.

102. Discours sur le proverbe : Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes, par M. Herluison, membre de la Société académique de l'Aube. *Paris*, 1810, br. in-8.. 3—»

103. Discours véritable du siége mis devant Beauvais par Charles, duc de Bourgogne, l'an 1472. *Paris*, 1844, br. gr. in-8.. 2—50

Discours tiré d'un vieux manuscrit, imprimé pour la première fois en 1622. Réimpression à 50 exemplaires.

104. Dissertations sur quelques points curieux de l'histoire de France et de l'histoire littéraire, par Paul Lacroix (Jacob), bibliophile. 1838 à 1847, 12 broch. . . . . »—»

Ces dissertations n'ont été tirées qu'à 50 exemplaires et il est difficile d'en réunir maintenant la collection complète.

La collection 12 brochures . . . . 50— »

Elles se vendent séparément aux prix indiqués, savoir :

105. — I. Sur la mort tragique de la comtesse de Châteaubriant. In-8 de 85 pages. . . . . 5—»

106. — II. Évocation d'un fait ténébreux de la Révolution française. 51 pages. . . . . 4—50

107. — III. Sur la Bibliothèqué historique de la France, par le P. Lelong; publiée par Fevret de Fontette, Barreau de La Bruyère, Hérissant, etc. In-8, 39 pages. . . . . 3—50

108. — IV. Notice sur le même ouvrage. 41 pages. . . 3—50

109. — V. La vérité sur les deux procès criminels du marquis de Sade. 31 pages. . . . . 3—50

110. — VI. Concordance de l'état sanitaire de Louis XIV avec les événemens de son règne. 26 pages. . . . . 3—»

111. — VII. Sur les manuscrits relatifs à l'histoire de France et à la littérature françoise conservés dans les bibliothèques d'Italie, in-8 de 207 pages. (Rare). . . . . 10—»

112. — VIII. Sur les bibliothèques publiques de Paris. 40 pages. . . . . 4—»

113. — IX. Sur les citoyens nobles de Perpignan. 53 p. 4—»

114. — X. Réfutation du fameux pamphlet de Dulaure intitulé : *Liste des noms des ci-devant nobles, etc., publié en* 1790-91. 96 pages. . . . . 5—»

115. — XI. Essai d'une analyse raisonnée des registres du Parlement. 52 pages.............................. 4—»

116. — XII. Procès de Guttenberg. 26 pages........ 3—»

117. DOLET (*Etienne*). OEuvres, précédées de sa réhabilitation (par M. Aimé-Martin), contenant le Second Enfer, qui sont certaines compositions faites par luy mesme sur la justification de son second emprisonnement (*Lyon*, 1544). — Deux Dialogues de Platon, AXIOCHVS et HIPPARCHVS, trad. — Aulcuns dicts et sentences notables de Platon. — La manière de traduire d'une langue en autre, dauantage de la punctuation françoise, etc. — *Genethliacum Claudii Doleti, Stephani Doleti filii.* — L'avant-naissance de Claude Dolet. — Cantique d'Estienne Dolet, prisonnier à la Conciergerie de Paris, sur sa désolation et sur sa consolation (en vers). 2 vol. in-12, pap. de Holl., cartonné......................... 30—»

Livre publié pour les amateurs de beaux livres par les soins d'un bibliophile distingué, et tiré à peu d'exemplaires. Quelques-uns seulement restent à vendre.

118. DROUET (*Ch.*). Notice sur des découvertes de monnaies françoises et de médailles romaines. *Le Mans*, 1839, br. in-8, avec fig.................................. 1—35

119. DROUET (*Ch.*). Notice sur la découverte de neuf tombeaux ou sarcophages en pierre, faite le 8 décembre 1841 dans la commune d'Allonnes près le Mans (*Sarthe*). 1842, br. in-8, avec fig.................................. 1—35

120. DUBOIS (*Louis*). Madame de Sévigné et sa correspondance relative à Vitré et aux Rochers. Recherches nouvelles sur les lieux, les faits, et les personnages dont elle a parlé; suivies de sept lettres qui ne se trouvent pas dans les Recueils de ses œuvres. *Paris*, 1838, in-8, br.................. 2—50
— Voy, CHARLOTTE CORDAY, n° 58.

121. Du festin du Roi boit (par Bullet). *Besançon*, 1762, br. in-8 .... 1—25

Détails intéressans et curieux. Tiré à très-petit nombre.

122. Du Mortier. Notice sur Philippe Mouskés. Br. in-8, avec *fac-simile* .... 2—50

123. Duthilloeul. Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Douai, suivi d'une notice sur les manuscrits de cette bibliothèque, relatifs à la législation et à la jurisprudence, par le conseiller Taillar. *Paris*, 1846, 1 gros vol. in-8, br. .... 9—»

En d.-rel. veau fauve .... 11—»

Ce curieux et important ouvrage a été dressé par ordre de matières, et on y trouve les indications les plus essentielles. Un Essai historique sur la bibliothèque de Douai précède ce travail, qui est suivi d'une table générale des matières. La Notice de M. Taillar donne des détails que ne comportait pas le plan du Catalogue de M. Duthillœul.

124. Elnonensia. Monumens des langues romane et tudesque dans le ixe siècle, contenus dans un mss. de l'abbaye de Saint-Amand, conservé à la bibliothèque publique de Valenciennes, publiés par Hoffmann de Fallersleben, avec une traduction et des remarques par J. F. Willems. *Gand*, 1837, in-4, avec *fac-simile* .... 4—»

Tiré à 120 exemplaires et d'un grand intérêt littéraire.

125. Éloge historique de Jean-Sylvain Bailly, au nom de la République des lettres, par une société de gens de lettres; suivi de notes et de quelques pièces en prose et en vers (par Mérard de Saint-Just). *Londres* (*Paris, Didot*), 1794, in-18, pap. vélin, br. .... 8—»

En d.-rel. veau fauve .... 10—»

Tiré à 25 exemplaires seulement. Ce petit volume fort curieux donne certains détails très-intéressans.

126. Essais d'études sur la puissance navale de la France (par Gust. Brunet, de Bordeaux). *Paris*, br. in-8 ...... 1—50

127. Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trou-

vères normands et anglo-normands, suivis de pièces de Malherbe, qu'on ne trouve dans aucune édition de ses Œuvres; par l'abbé DE LA RUE. *Caen*, 1834, 3 vol. gr. in-8, br., GRAND PAPIER VÉLIN.......................... 48—»

128. ÉTIENNE (*Gallois*). Les ducs de Champagne, mémoire pour servir d'introduction à l'histoire de la Champagne. *Paris, Crapelet*, 1843, in-8, br.......................... 2—»

Curieux travail, que l'on a tiré à un petit nombre d'exemplaires.

129. EVAIREMAN de lai peste, poëme bourguignon sur les moyens de se préserver des maladies contagieuses, par Aimé Piron, dijonnais, avec une introduction et des notes philologiques par M. B***, Dr M. *Dijon*, 1832, br. in-8 de 50 pages.......................... 3—»

Opuscule tiré à petit nombre et l'un des plus curieux ouvrages publiés en ce genre.

130. EXPLICATION des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix, en Provence (au moyen âge). *Aix*, 1777, in-12, br........ 8—»
En d.-rel. veau fauve.......................... 10—»

Orné de figures du lieutenant du prince d'Amour, du roi et bâtonnier de la Bazoche, de l'abbé de La Ville et des jeux des Diables, des Razcassetos, des Apôtres, de la reine de Saba, des Tirassons, des chevaux Frux, etc.
Et des airs notés, consacrés à cette fête.

131. FABLES indiennes (Essai sur les), et sur leur introduction en Europe, par M. Loiseleur-Deslongchamps, suivi du roman des *Sept Sages de Rome*, en prose, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, avec une Analyse et des Extraits du *Dolopathos*, par M. Le Roux de Lincy, pour servir d'introduction et de complément aux Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, de M. Robert. *Paris*, 1838, 1 vol. in-8, *fac-simile*.................. 7—50
En d.-rel. veau fauve.......................... 10—»
—Papier vélin, tiré à 20 exempl.................. 15—»

Ceux qui n'ont pas connu M. Loiseleur-Deslongchamps et qui liront son

excellent Essai sur les Fables indiennes, verront combien de regrets doit laisser un jeune homme d'une si belle espérance.

C'est le complément indispensable de la publication de M. Robert. Voy. ce mot ROBERT.

132. FAC-SIMILE d'un rarissime petit livre de la fin du XVIe siècle. *Paris*, 1839, in-12 de 22 pages.................... 6—»

Tiré à 100 exemplaires. Voici le véritable titre de cet ouvrage : « *Le Thrésor admirable de la sentence prononcée par Ponce Pilate, trouvé miraculeusement escripte sur parchemin au royaume d'Aquila*, en 1580. *Paris, Guil. Julien*, 1581. »

133. FAITS et particularités concernant Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche, du 5 janvier 1476 au 2 novembre 1477; avec *fac-simile*, appendices, et notice chronologique sur les sermens des souverains du Hainaut de 1337 à 1792; recueillis et mis en ordre par A. F. Lacroix. *Mons*, 1840, gr. in-8, br.................................. 6—»

Publié à petit nombre par la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

134. FARCE (la) des Pates-Ouaintes, pièce satyrique représentée par les écoliers de l'Université de Caen, au carnaval de 1492; publiée d'après un manuscrit contemporain, par T. Bonnin. *Évreux*, 1843, gr. in-8, pap. de Holl., br......... 3—50

135. FONTAINE (P. Jul.). Manuel de l'amateur d'autographes, par J. Fontaine. *Paris*, 1836, in-8, br.............. 5—»
D.-rel. veau fauve............................ 6—50

En tête se trouve la liste des souscripteurs et amateurs d'autographes; vient un avant-propos, et le reste de l'ouvrage se trouve ainsi divisé : — Des autographes en général. — Nature de l'autographe, mss., lettres, moyens pour les authentiquer. — Liste des principaux ouvrages où se trouvent des *fac-simile* de l'écriture de personnages célèbres. — Utilité des autographes. Secours qu'ils ont rendus aux belles-lettres, à l'histoire, à la biographie, etc., etc. — Méthodes pour le classement des autographes. Conseils pour former une collection. — Causes de la variation des prix qu'ont subie les ventes d'autographes. Nomenclature analytique des principaux catalogues qui en contiennent, autographes principaux qui y figurent. — Prix auxquels ont été portés, dans les ventes publiques (de 1819 à 1836), les autographes des personnages dont on a gravé ou

lithographié le *fac-simile* de l'écriture. — Noms des principaux *amateurs*. Spécialité de leur collection. Pièces rares ou curieuses qu'elles renferment. — Projets de statuts pour une société autographophile.

Nota. — AUTOGRAPHES. Notice alphabétique indiquant les prix de vente jusques et y compris 1845. In-4......... 6—»

136. GILBERT. Description historique de l'église de Saint-Ouen, de Rouen, anciennement église de l'abbaye royale de ce nom, ordre de Saint-Benoît, ornée de gravures d'après les dessins de H. Langlois. *Rouen*, *Frère*, 1822, gr. in-8, pap. de Holl., fig., cart.............................. 4—»

137. GIRAUD (ancien député de la Drôme). Aymar dv Rivail et sa famille. — Notes extraites tant de ses écrits qve de son testament et de diverses pièces ivsqv'ici inédites. *Lyon*, *Perrin*, 1849, in-8, fig., br.......................... 2—25

Cette intéressante brochure, publiée et imprimée avec beaucoup de soin, n'a été tirée qu'à un très-petit nombre d'exemplaires. Elle est destinée à faire suite ou à s'ajouter à l'Histoire des Allobroges publiée par M. de Terrebasse (1).

138. GIRAULT DE SAINT-FARGEAU. Bibliographie historique et topographique de la ville de Paris, ou Catalogue de tous les ouvrages imprimés en françois, relatifs à l'histoire de Paris depuis le XVIe siècle jusqu'au mois de novembre 1846. *Paris*, 1847, in-8, br.............................. 2—50

Publication curieuse et intéressante, enrichie de notes bibliographiques très-utiles pour l'histoire de Paris.

139. GLICÈRE, ou la Philosophie de l'amour, poëme champêtre (attribué à M. de Saint-Aubin). *Zurich* (*Paris*, *Didot*), 1796, in-12, br.................................... 2—50

Papier vélin. Tiré à cent exemplaires.

140. GOSSELIN. Géographie des Grecs analysée, ou les Systèmes

(1) Aymari Rivallii Delphinatis de Allobrogibus lib. novem. *Perrin typ.*, *Lugd.*, 1844. Prix : 10 fr. Voy. le présent Catalogue au mot RIVALLII.

d'Ératosthènes, de Strabon et de Ptolémée, comparés entre eux, et avec nos connoissances modernes. *Paris*, 1790, gr. in-4, 10 planches. — Recherches sur la Géographie systématique et positive des anciens, etc. *Paris*, an IV (1798 à 1813), 4 vol. gr. in-4, 64 planches. Les 5 vol. de 80 fr., réduits à.. 45—»

Toutes les grandes bibliothèques doivent faire une place à ce savant ouvrage, qu'aucun autre ne peut remplacer.

Presque épuisé.

141. GOVERNO DE FAMEGLIA. Historia nova à preposito de ciascadun padre over governator de fameglia molto utile et bona a chi servara questi precepti et commandamenti con uno trattato de dottrina salutifera. *Douai*, 1841, petit in-8, broché.. 6—»

Réimprimé à 30 exempl. par les soins de M. G. Duplessis. Ce petit recueil de préceptes et de sentences est en vers. La première édition parut à Venise en 1524; elle est introuvable.

142. GRANDES (LES) CHRONIQUES DE FRANCE, selon qu'elles sont conservées en l'église de Saint-Denis, en France (avec dissertation et notes); par M. Paulin Pâris, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. *Paris*, 1830, 1839, 6 vol. petit in-8, br.. 28—»

— Exempl. sur pap. collé et bien relié en veau fauve, tranch. dor.. 72—»

— Un exempl. d. rel. veau fauve.. 46—»

On a tiré pour les amateurs un très-petit nombre d'exemplaires, format petit in-fol., à deux colonnes, papier vélin collé.. 40—»

Ex. très-élégamment relié en veau fauve, fil. tr. dor.. 65—»

Sainte-Palaye disoit : « J'ose avancer que si les Chroniques de Saint-Denis étoient imprimées avec les corrections et les restitutions nécessaires, on pourroit presque, avec cette seule lecture, acquérir une connoissance suffisante de notre histoire. » — M. Paulin Pâris a dignement répondu à l'appel du savant qui écrivoit ces lignes; plus de vingt manuscrits furent lus et comparés entre eux pour en choisir le meilleur texte. L'approbation donnée à son beau travail par les savans les plus distingués récompense dignement ces ingrats travaux.

Tous les hommes qui s'occupent de l'histoire de France sont obligés d'avoir sous leur main ce récit original des faits de nos premiers rois; c'est un livre

aussi utile, aussi indispensable dans la bibliothèque d'un historien, d'un homme politique, et dans une bibliothèque publique, que le Code est indispensable à un homme de loi. Nous devons ajouter qu'en tête de cette nouvelle édition M. Paulin Pâris a publié deux dissertations curieuses et très-intéressantes sur ce monument historique. Les notes et les éclaircissemens historiques dont le texte est accompagné rendent cette édition bien plus complète que les éditions anciennes.

143. GRAPPIN. Quelle est l'origine des droits de main-morte dans les provinces qui ont composé le premier royaume de Bourgogne? dissertation qui a remporté le prix au jugement de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon, le 24 août 1778; par dom Grappin, bénédictin de Saint-Vanne. *Besançon*, 1779, in-8, br. . . . . 5—»

Excellente dissertation à placer à côté de celles de l'abbé Lebœuf, Mabillon, etc.

144. GROWESTEINS à POSSESSE. Histoire queurieuse et terrible doou tems du Monsieur du Malberoug, et qui interesse in brin l'ounour des fenmes doou paìs du Poussese et cti du messieurs leus maris, tous bons champunès. Tirée d'in bouquin ecrit in patois doou paìs et lingage gothique. Grossoïe et mis in espedition confourme par li Tabellion-Garde-noute du la ville du Poussesse, in Parthois. *A Poussesse in Parthois chez les maris de ces dames et à Paris*. 1851, br. gr. in-8, pap. vél. . . . . 4—»

Brochure tirée à 120 exemplaires, et publiée par M. Louis Pâris. Très-curieuse facétie sur un épisode peu connu de la guerre de la succession d'Espagne. Il existe peu de monumens imprimés du patois du pays de Champagne.

145 GUIRLANDE (la) de Julie offerte à mademoiselle de Rambouillet, Julie-Lucine d'Angènes, par le marquis de Montausier. *Paris*, *Didot jeune*, 1818, in-18, br., fig. en noir. 3—»
— coloriées avec soin. . . . . 8—»

Cette édition, imprimée sur papier vélin double satiné, est ornée de 80 gravures; elle est précédée d'une notice bibliographique, comprenant 14 pages, par de Gaignières, contenant l'histoire de la Guirlande de Julie.

— Très-joliment relié en veau fauve, fil. tr. dor. avec les figures coloriées. . . . . 15—»

146. Hénaux. Sur la naissance de Charlemagne à Liége, recherches historiques; par Ferdinand Hénaux. *Liége*, 1848, gr. in-8, pap. vél., br. . . . . 4—50

Papier de Hollande tiré à 25 exemplaires. . . . . 6— »

147. Henry et Apffel. Histoire de la littérature allemande, d'après la 5e édition de Heinsius; par MM. Henry et Apffel, avec une Préface de Matter. *Paris*, 1839, 1 vol. in-8, br. Au lieu de 7 fr. 50 c. . . . . 3—50

D.-rel. veau fauve. . . . . 5— »

Utilité, intérêt et science, tels sont les titres qui recommandent cet ouvrage.

148. Hilarii versus et ludi. 1838, 1 vol. petit in-8, pap. faç. Hollande. . . . . 4—50

Ce petit volume, publié par les soins de M. Champollion-Figeac, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du roi, contient quinze pièces de celles que l'on appelle proses rhythmiques, rimées : trois sont des mystères, et les autres des compositions satiriques, amoureuses, descriptives et historiques; les trois mystères que contient ce petit volume sont : *Suscitatio Lazari.— Ludus super icones sancti Nicolai.—Historia de Daniel representanda.*

149. Histoire de la Passion de J. C. composée en 1490 par le R. P. Oliv. Maillard, publiée comme monument de la langue françoise au XVe siècle, avec une notice sur l'auteur par Gab. Peignot. *Paris, Crapelet*, 1835, gr. in-8 jésus vél. . . . 9— »

150. Histoire du Berry abrégée dans l'éloge panégyrique de la ville de Bourges, par le P. Philippe Labbe.— Lettres inédites de rois de France. — Notice historique sur l'ancien hôtel de ville de Bourges. *Bourges*, 1840, br. in-8, avec pl. et fig. . . . . 2— »

151. Histoire (l') du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel, publiée d'après le manuscrit de la Bibliothèque du roi, et mise en vers françois par G. A. Crapelet. *Paris, impr. de Crapelet*, 1829, un gros vol. gr. in-8. . . . . 37— »

Trente ans environ après l'événement tragique qui termina les aventures amoureuses du châtelain de Coucy et de la dame du Fayel, un poëte inconnu voulut les rimer en roman; et c'est ce roman, dont le texte a été reproduit et

traduit par M. Crapelet, qui forme ce beau volume. — Indépendamment de l'intérêt du sujet, très-connu, ce petit poëme, qui contient plus de huit mille vers de huit syllabes, est conçu ainsi que les chansons du roi de Navarre, et composé avec bien plus d'art qu'on n'en suppose dans les ouvrages de ce temps, que l'on appelle barbare; le style, toujours naïf, est souvent gracieux et rempli d'une finesse que la simplicité des formes de la langue rend parfois fort piquante. La traduction, bien que « d'une grande fidélité, se fera lire avec plaisir par les personnes que l'étude de ce vieux françois pourroit rebuter. ». (*Viollet le Duc.*)

152. HISTOIRE et mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *Paris, Impr. impér.* 1808, 4 vol. in-4, br. (comprenant les tomes XLVII, XLVIII, XLIX et L.) fig. 65—»

Il ne reste que peu d'exemplaires de ces quatre volumes, formant le complément de cette importante collection. Le reste de l'édition a été *détruit.*

Nota. On fournira les volumes manquant à partir du tome XLII.

153. HISTOIRE du noble et vaillant chevalier Pâris, et la belle Vienne, fille du Daulphin de Viennois, publiée d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, et précédée de préliminaires bibliographiques (par Al. de Terrebasse). *Lyon, Perrin*, 1835, grand in-8, cart. en toile........... 14—»

Ce beau volume, admirablement imprimé sur papier de Hollande, avec des lettres ornées, et tiré seulement à CENT EXEMPLAIRES, est presque épuisé.

154. HUCHER (E.). Etudes artistiques et archéologiques sur le vitrail de la rose de la cathédrale du Mans. *Caen,* 1848, br. in-8, avec vign. et fig..................... 2—50

Opuscule curieux, rempli de vignettes et figures, tiré à 50 exemplaires.

155. — Notice sur une découverte de 450 deniers romains, faite à Avezé, près la Ferté-Bernard (Sarthe). *Paris*, 1848, br. in-8.................................... 1—»

156. ISOGRAPHIE des hommes célèbres, ou Collection de *fac-simile* de lettres autographes et de signatures, dont les originaux se trouvent à la Bibliothèque du roi, aux archives du royaume, à celles des différens ministères du département

de la Seine, et dans les collections particulières. *Paris*, 1843, 4 vol. in-4, br., avec les tables................. 85—»

Table alphabétique indiquant les prix de vente (séparément).. 6—»

Ex. très-bien relié en d.-rel. maroq.............. 105—»

Dans cette nouvelle édition, on a refondu tous les supplémens, de sorte que l'ouvrage est complet et entièrement terminé. On y a joint une TABLE ALPHABÉTIQUE indiquant les *prix* auxquels ont été portés, dans les ventes publiques, depuis 1820, les autographes ou signatures des personnages célèbres dont le nom figure dans l'Isographie.

Outre l'utilité que cet ouvrage peut avoir pour les amateurs d'autographes, il devient *indispensable* aux bibliothèques nombreuses en vieux livres, telles que les dépôts publics, où souvent se trouvent des écritures sans indication de personnages.

157. JARDIN (le) des roses de la vallée des larmes, traduit du latin, par J. Chenu. *Paris*, *Panckoucke*, 1850, petit in-12, br. pap. vergé.. 6—»

L'*Ortulus rosarum de valle lachrymarum* a été attribué à Thomas A. Kempis. Cet opuscule mystique, divisé en dix-huit chapitres, renferme d'excellentes maximes de morale, et il est écrit avec une simplicité et une onction qui rappellent l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Aussi ce livre doit trouver place dans toutes les bibliothèques qui possèdent déjà l'Imitation.

L'*Ortulus rosarum* a été traduit plusieurs fois en françois. M. Chenu, sans trop se préoccuper des traducteurs qui l'ont devancé, a cru pouvoir se hasarder à publier de nouveau cet ouvrage : il a eu raison. — L'élégance et la fidélité de sa traduction rendent la lecture de cette œuvre mystique attrayante et facile. M. Chenu a su conserver le charme de l'original et en reproduire la naïve simplicité.

Le Jardin des roses n'est pas seulement un livre d'amateur. Ce volume, chef-d'œuvre de typographie, est une imitation parfaite des plus jolies éditions publiées par les Elzevirs. La reproduction est tellement exacte, tellement heureuse, que l'on croiroit voir une œuvre inédite sortie des presses de Leyde, si le nom de Panckoucke n'étoit pas inscrit sur le titre.

La traduction de M. Chenu n'est tirée qu'à 110 exemplaires. Ce livre est donc rare avant d'avoir été mis dans le commerce. Avis aux bibliophiles! Une collection elzevirienne est incomplète dès qu'elle ne renferme pas un exemplaire du Jardin des roses; et il n'en reste que quelques-uns.

158. **Jeanron.** Origine et progrès de l'art, études et recherches. *Paris*, 1849, gr. in-8, br. .... 4—»

Ouvrage fort intéressant dans lequel on trouve une foule de détails curieux sur l'architecture, la peinture, le dessin, la musique, la miniature, etc., etc.

159. **Jeux** de cartes tarots et de cartes numérales, du xiv[e] au xviii[e] siècle, représentés en 100 planches, etc. *Paris*, 1844, in-fol., figures noires........................ 72—»
Figures coloriées........................ 120—»

Publié par la Société des Bibliophiles françois, à très-petit nombre.

160. **Journal** de voyage d'un ambassadeur anglois en 1842 à Bordeaux; traduit et accompagné de quelques éclaircissemens par M. G. B. (Gust. Brunet de Bordeaux). *Paris*, 1842, br. in-8........................ 1—50

Tiré à petit nombre.

161. **Jubinal** (*Achille*). Jongleurs et Trouvères, ou Choix de saluts, épîtres, rêveries et autres pièces légères des xiii[e] et xiv[e] siècles; publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi. *Paris*, 1835, in-8, br., pap. fort. 7—»

Tiré à petit nombre et presque épuisé.

162. **Jubinal** Mystères inédits du xv[e] siècle, publiés pour la première fois. *Paris*, 1836-1837, 2 vol. in-8, et *fac-simile*. .... 12—»

Les mystères contenus dans ces deux volumes sont : le Martyre de saint Étienne, — la Conversion de saint Paul, — le Martyre de saint Denis, — les Miracles de sainte Geneviève, — la Vie de saint Fiacre, — la Nativité de Notre-Seigneur Jésus, — le Jeu des Trois Rois, — la Passion de Notre-Seigneur, — la Résurrection de Notre-Seigneur. — Le tout précédé d'une introduction historique et de notes philologiques.

— Voy. Rutebeuf.

— Nouveau recueil de contes, dits fabliaux et autres pièces inédites des xiii[e], xiv[e] et xv[e] siècles, pour faire suite aux collections de Legrand d'Aussy, Barbazan et Méon. Mis au jour

pour la première fois par Ach. Jubinal. *Paris*, 1839, 2 vol. in-8, br.. 12—»

163. Koutorga. Essai sur l'organisation de la tribu dans l'antiquité, traduit du russe par Chopin. *Paris*, 1839, in-8, br.. 4—»

Cet ouvrage appartient à l'école philosophique : il a pour but d'éclairer une des questions les plus importantes, le développement successif du peuple en remontant au principe élémentaire, à la tribu : c'est une œuvre de conscience et de labeur sérieux.

164. La Bernarda Buyandiri, tragi-comedia (publiée par M. Gust. Brunet). *Paris*, 1840, br. in-8.................. 1—50

Tirée à 60 exemplaires.

165. Laborde (L. de). Débuts de l'imprimerie à Strasbourg, ou Recherches sur les travaux mystérieux de Guttemberg, et sur le procès qui lui fut intenté en 1439 à cette occasion, par M. Léon de Laborde. *Paris*, 1840, 1 vol. gr. in-8, avec fig. et *fac-simile*................................ 3—50

Cet ouvrage, qui fait suite aux savans travaux du même auteur sur l'histoire de l'impression, contient toutes les pièces authentiques du procès avec des *fac-simile*, des dépositions des témoins, et des caractères de cette époque ; il contient en outre une notice étendue et très-intéressante sur Guttemberg et ses associés, ainsi que sur les premiers temps de l'imprimerie, vec un tableau raisonné et chronologique des progrès de l'imprimerie de 1400 à 1450.

166. Lacourt (*Jean*). Durocort ou les Rémois sous les Romains, publié par L. Pâris. *Reims*, 1844, in-32, pap. de Holl., br.. 3—50

Volume très-joliment imprimé.

167. Lacroix. L'Homme au masque de fer, par Paul L. (Lacroix), Jacob, bibliophile. *Paris*, 1837, in-8 de 336 pag.. br.. 4—»
d.-rel. v. fauve.................................. 6—»

L'on a bien écrit sur ce grand mystère historique ; cette fois la question sera-t-elle résolue ? — Ce volume contient des recherches historiques qui établissent que *le Masque de fer étoit le surintendant Fouquet !...*

168. Lacroix (P.). Sur une lettre fausse de Rabelais. 1847, br. in-8.. «—75

Extrait du Bulletin des arts.

169. La Grosse envvaraye messine (publiée par M. Gust. Brunet). *Paris*, br. in-8........................ 2—»

Tirée à 70 exemplaires.

Brochure qui n'est pas sans intérêt; c'est la réimpression d'un vieux morceau de poésie en patois messin, curieux à plus d'un titre et devenu introuvable.

L'éditeur a joint une courte indication des principaux ouvrages relatifs aux idiomes de la Lorraine, et plusieurs notes où il effleure en passant quelques coins du vaste terrain de la bibliographie. Ajoutons que les détails qu'il donne sont très-piquans.

170. Lairtullier (Ed.). Les Femmes célèbres, de 1789 à 1795, et leur influence dans la révolution, pour servir de suite et de complément à toutes les histoires de la révolution françoise. *Paris*, 1840, 2 vol. in-8........................ 10—»
Ex. en d.-rel. veau fauve........................ 14—»

Présenter le tableau de la révolution françoise sous l'aspect des femmes qui ont figuré dans ce vaste drame, en donner l'indispensable complément par le récit de leur coopération si active dans cette curieuse partie de nos annales, tel est le but de l'ouvrage. L'histoire prise de ce nouveau point de vue n'en est que plus piquante. Par ses détails presque domestiques, elle nous familiarise plus vite avec les grands événemens, et nous en fait quelquefois connoître l'esprit et les secrets ressorts. Il n'est pas un point de cette mémorable époque où quelque héroïne ne se rencontre dans tous les degrés de l'échell sociale, depuis les salons jusqu'aux halles, depuis les dames de cour jusqu'aux tricoteuses de Robespierre, et même aux furies de guillotine qui ont un article à part; mais à côté du hideux et du trivial, le sublime, le noble et le gracieux se placent tour à tour. On chercheroit vainement ailleurs une catastrophe plus touchante que celle de Charlotte Corday; une âme de femme plus majestueuse et plus constamment belle que celle de madame Roland; un caractère plus charmant, plus naïf et plus courageux en même temps que celui de Lucile Desmoulins; madame Tallien traverse cette galerie avec l'énergie d'Épicharis, la beauté de Ninon et le costume de Leontium; enfin la jolie chanteuse, Sophie Lapierre, s'associe gaiement à la terrible conspiration de Babœuf. Près de cent cinquante femmes passent en revue, et leur biographie se compose de traits et d'anecdotes puisés dans les journaux, les brochures et les pamphlets du temps

que l'on ne trouve aujourd'hui nulle part. Le style de ce livre se fait remarquer par son tour vif, incisif et précis.

171. La Querière (de). Essai sur les girouettes, épis, crêtes, et autres décorations des anciens combles et pignons, pour faire suite à l'histoire des habitations au moyen âge. *Paris*, 1846, in-8, br. avec planch. grav. . . . . 5—»

Volume fort curieux.

172. Las Ordenansas et coustumas del libre blanc, observadas de tota ancianetat, compausadas per las sabias femnas de Tolosa. Et regidas en forma deguda per lor secretary. *Tolosa*, 1555, br. in-8. . . . . 1—50

Réimprimées en 1846, par les soins et avec les notes de M. Gustave Brunet, de Bordeaux.

173. Laugier (*Eugène*). De la Comédie-Françoise depuis 1830, ou Résumé des événemens survenus à ce théâtre depuis cette époque jusqu'en 1844, pour servir de complément à toutes les histoires du Théâtre-François. *Paris*, 1844, in-12, br. . . . . 3—»

L'auteur de ce petit volume a examiné le Théâtre-François sous deux points de vue bien tranchés, la partie littéraire et la partie administrative; la marche du répertoire, les productions nouvelles, l'aspect purement scénique de la question, et l'impulsion directoriale du comité directeur; les faits que le public est appelé à juger et les raisons qu'on lui cache; mais à part ce que le public sait, l'auteur nous fait part des raisons cachées qui ont dirigé telle ou telle représentation, telle ou telle mesure, et c'est là surtout ce qui fait le mérite de ce volume, que devront rechercher tous ceux qui s'occupent du théâtre et de l'art dramatique.

174. Leber. Catalogue des livres imprimés, manuscrits, estampes, dessins et cartes à jouer composant la bibliothèque de M. Leber (Bibliothèque de Rouen), avec des notes, par le collecteur; 3 vol. in-8, avec *fac-simile*. . . . 24—»

Les exemplaires en grand papier, façon Hollande, avec le fou colorié. 45—»

Cet excellent ouvrage, qui se distingue parmi tous les livres du même genre,

par l'importance des spécialités qui y sont contenues et par le goût exquis des annotations du savant propriétaire, est maintenant presque épuisé. Ce n'est pas dans une annonce rapide et qu'on écrit au courant de la plume, qu'on donneroit une idée de ce catalogue, qui est un des meilleurs livres de bibliothèque dont la science bibliographique se soit depuis longtemps enrichie.

175. Leber (C.). État de la presse et des pamphlets, depuis François Ier jusqu'à Louis XIV, ou Revue anecdotique et critique des principaux actes de nos rois, et de quelques documens curieux et peu connus sur la publication et la vente des livres dans le XVIe siècle. *Paris*, 1834, in-8 de 115 pages.. 3—50
— Exemplaire relié.. 5—»
— Grand papier vélin, à très-petit nombre........ 5—»

Bibliographie, critique littéraire, usages, l'on trouve de tout dans ce petit livre.

176. Lebeuf (*l'abbé*). Recueil de dissertations sur différens sujets d'histoire et de littérature, avec introduction, notice sur l'abbé Lebeuf, et des notes par M. J. P. Cl. G. (Jérôme Pichon). *Paris*, 1843.......................... 5—»

Ces dissertations fort curieuses étoient dispersées dans le volumineux recueil du Mercure, et ne se trouvoient pas à la portée de tout le monde; c'est donc un service rendu à la science que d'avoir fait un choix des meilleures dissertations et de les avoir réunies en deux volumes.

177. Le Blanc (*Prosper*). Etude sur le symbolisme druidique. *Dijon*, 1849, in-12, fig., br.................... 3—50

Ouvrage intéressant et orné de figures.

178. Lebon. Mémoire sur la bataille de Bouvines, en 1214, enrichi de remarques historiques, stratégiques et critiques; d'une liste raisonnée des auteurs consultés ; d'une table des personnes et des lieux, et du plan des opérations. *Lille*, 1835, gr. in-8, br., avec planche............... 6—»

Peu d'exemplaires sont en vente.

179. Légende de saint Hubert, précédée d'une préface biblio-

graphique et d'une introduction historique par Ed. Fétis. *Bruxelles*, 1846, in-12. . . . . 4—50

Charmant volume imprimé avec un goût et un soin tout particulier. Cette réimpression d'une légende rarissime, composée en 1459 par Hubert le Prévost, est précédée d'une introduction de 90 pages et d'une cinquantaine de notes érudites.

180. Le Glay. Catalogue descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Lille. *Lille*, 1848, in-8, pap. vél., br. . . . . 10—»
Très-bien relié en d.-rel. v. fauve. . . . . 12—»

Cette érudite nomenclature est précédée d'une notice comme M. Leglay sait les faire, sur les monastères dont les bibliothèques ont formé celle de la ville de Lille, et sur les amateurs lillois qui méritoient un souvenir pour leur amour des livres et leur ardeur à les rechercher et à les rassembler. Enfin, l'ouvrage est couronné par un Appendice et des Pièces justificatives contenant plusieurs *index* des vieilles bibliothèques des maisons du pays, quelques documens inédits, des additions et corrections, et une excellente table.

181. Legrand d'Aussy. Fabliaux ou contes, fables et romans des XIIe et XIIIe siècles, trad. ou extraits. *Paris*, *Renouard*, 1829, 5 vol. in-8, pap. vél., 18 fig. de Moreau et Desenne. . . . . 25—»
— Très bien relié en dem.-rel. dos et coins de veau fauve doré en tête, non rogné. . . . . 55—»

Ouvrage bien connu et qui n'est pas seulement un recueil de poésies, mais des fabliaux arrangés en prose dans lesquels on trouve une foule de renseignemens précieux sur la vie domestique et les mœurs des François au moyen âge.

182. Livre (le) appelé Caumont, des dits et enseignemens que le seigneur de Caumont fist pour ses enfans en l'an mil quatre cents et XVI. . . . . 6—50

Quatrains publiés d'après le manuscrit de la bibliothèque de Périgueux, un volume in-8°, imprimé sur jésus vélin, avec fac-simile et armoiries, tiré à 100 exemplaires.

Guilhem Raymond, seigneur de Caumont, né en Périgord en 1391, est l'auteur de ces vers; de lui descendent ces ducs de La Force, dont notre histoire garde un glorieux souvenir et que M. de Lagrange nous a fait apprécier davantage par la publication de leurs intéressans mémoires. Ce petit livre inspiré par les fameux distiques de Caton qui jouirent d'une si grande célébrité au

moyen âge, sent le terroir et *la barbarie de son crû;* comme Montaigne, cet autre enfant du Périgord, le disait plus tard de lui-même et de son style. C'est un monument précieux de la langue françoise parlée dans le midi au commencement du xv[e] siècle et digne d'être recherché par les bibliophiles et les amis, heureusement nombreux, de notre vieille littérature.

183. Lenoir (*Alexandre*). Monumens des arts en France, depuis les Gaulois jusqu'au règne de François I[er]. Quarante-cinq planches, contenant plus de *huit cents sujets* dessinés et gravés au trait par les plus habiles artistes en ce genre, présentant une suite non interrompue de monumens, de sculptures et de peintures, précédés d'un texte ou précis des arts libéraux, mécaniques et industriels en France, depuis les Celtes et les Francs jusqu'au règne de François I[er]; d'une explication et analyse particulière et raisonnée de chaque figure ou monument. *Paris*, 1840, in-fol. d.-rel. maroq., avait été publié à 120 fr. .... 38—»

Publié avec le plus grand soin et indispensable à toute grande bibliothèque.

184. Le Prévost (*Aug.*). Notice sur la châsse de saint Taurin d'Évreux. *Évreux*, 1838, gr. in-8, pap. vél. avec 3 gr. planch. .... 6—50

Parmi les monumens du moyen âge, il n'en est point de plus précieux pour l'ami des arts, que ces châsses, ces reliquaires, ces coffrets plus ou moins vastes, dans lesquels tout ou partie de la dépouille mortelle d'un saint personnage était exposé à la vénération des fidèles.

Saint Taurin est le premier prédicateur de la foi chrétienne, qui l'ait apportée dans le territoire des *Aulerci Eburovices*, et qui y ait exercé les fonctions épiscopales. Après sa mort il fut enterré, suivant l'usage de ces siècles reculés, hors de la ville d'Évreux et dans l'emplacement de l'église qui porte encore son nom.

185. Leroux de Lincy. Analyse du roman de Godefroi de Bouillon. 1841, br. gr. in-8. .... 1—75

Extrait de la bibliothèque de l'École des Chartes.

186. — Inventaire des livres composant la bibliothèque

des seigneurs de Jaligny, 6 juin 1413. *Paris*, 1844, br. in-8.............................. 1—»

187. — Légende d'Hippocrate, br. in-8............ 1—25

Extrait de la *Revue françoise* (mai et juin 1839), tiré à 15 exemplaires.

188. — Notice sur le livre rouge conservé aux archives de la mairie de la ville d'Eu. In-8................. 1—25

Extrait de la *Revue françoise*.

189. L'Escaloppier (le comte Ch. de). Notice sur un manuscrit intitulé : Annales mundi ad annum 1264. *Paris*, 1842, in-8, br.. 2—»

190. Les Carosses à cinq sols, omnibus du xviie siècle (par M. Monmerqué des Rochais). *Paris*, 1828, in-12, br. 2—»

Publié par la Société des Bibliophiles françois.

191. Lettre à M. de *** sur les ouvrages écrits en patois (par Gust. Brunet). *Bordeaux*, 1839, br. in-8......... 1—50

Tirée à très-petit nombre.

192. Lettre macédonique à MM. les co-opérateurs de l'omnisana intitulé : Maisons historiques de France, où entre autres matières on pourra voir quelque chose de nouveau sur l'origine de Robert le Fort, auteur de la race dite Capétienne; le tout entrelardé de bribes drôlatiques, généalogiques, poétiques, diplomatiques, juridiques, dynastiques, etc., par le soussigné, étranger à toutes les sociétés savantes. *Paris*, 1838, in-8, br.................................. 3—»

193. Lettres de Henri VIII à Anne de Boleyn, écrites en anglois et en françois, publiées d'après les originaux, par G. A. Crapelet. *Paris*, 1835, port. et *fac-simile*............ 15—»

194. Lettres inédites de Henri IV, précédées d'une lettre d'Antoine de Bourbon, recueillies et publiées par Eusèbe Cas-

taigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême. *Augoulême*, 1844, in-8, br. . . . . 2—50

Brochure imprimée sur PAPIER DE HOLLANDE et tirée à 50 exempl. seulement.

195. LETTRES inédites de Mme de Sévigné (publiées par Vallet de Viriville). 1844, br. gr. in-8. . . . . 1—»

Extrait de la *Revue de Paris* tiré à peu d'exemplaires.

196. LETTRES sur les intérêts industriels et artistiques de l'imprimerie françoise, par un ancien typographe de Paris (A. T. Scott). 1839, br. in-4. . . . . 2—»

Tiré à petit nombre.

197. LIBRI. Notice des manuscrits de quelques bibliothèques des départemens. *Paris, Imprimerie royale*, 1842, 1 vol. in-4, *fac-simile*. . . . . 4—»

A placer à côté du *Voyage littéraire des Bénédictins*. Tiré à petit nombre.

198. LIVRE (le) de Baudoyn, conte de Flandre, suivi de fragmens du roman de Trasignyes, publié par MM. E. P. Serrure, profess., et A. Voisin, biblioth. à Gand. *Bruxelles*, 1836, gr. in-8, fig. sur bois, br. . . . . 10—»

Il n'en reste que très-peu d'exemplaires.

199. LIVRE (le) du roy Modus et de la royne Racio, nouvelle édition, en caractères gothiques, conforme aux manuscrits de la Bibliothèque royale, ornée de 50 gravures, faites d'après les miniatures de ces manuscrits fidèlement reproduites, avec une préface, par Elzéar Blaze. 1839, gr. in-8, PAPIER DE HOLLANDE, au lieu de 50 fr. . . . . 30—»
— Ex. très-bien relié en veau fauve doré sur tranch. 42—»
— Ex. élégamment relié en maroquin doré sur tr. et insignes de chasse. . . . . 58—»

Le *Roy Modus* est le plus ancien et le plus curieux des livres que nous ayons sur la chasse.

Les exemplaires de l'édition originale de ce livre sont d'une rareté extrême, et le dernier vendu a été payé 2200 fr. (Vente d'Essling). — Cette nouvelle édition, la plus complète, a été tirée à petit nombre et faite avec un grand soin.

200. LIVRE du très-chevalereux comte d'Artois et de sa femme, fille au comte de Boulogne, publié d'après les manuscrits, pour la première fois, par M. Barrois. *Paris, imp. de Crapelet*, 1837, un beau vol. in-4, orné de 28 pl. gravées sur cuivre.. 30—»

Ce roman n'appartient ni au cycle d'Arthur, ni à celui de Charlemagne; ce n'est pas un ouvrage allégorique, c'est un petit tableau de genre plein de naïveté, de grâce et de fraîcheur, dans lequel l'auteur a esquissé les traits les plus saillans qui caractérisent le véritable chevalier, dont moins d'un siècle plus tard la France, alors si chevaleresque, devoit offrir le modèle dans Bayard, l'immortel chevalier sans peur et sans reproche.

Dans une introduction assez étendue, écrite avec autant de clarté que d'élégance, M. Barrois a exposé et développé son opinion sur l'origine des romans.

Tout en voulant conserver au volume imprimé le format et l'aspect de l'original, l'éditeur n'a pas cru devoir sacrifier la clarté à l'amour aveugle d'une identité absolue; l'emploi d'un caractère gothique élégant, l'introduction de la ponctuation et des signes orthographiques modernes, en rendent la lecture très-facile. Les variantes, les notes, les explications de mots, placées à la suite du texte, en faciliteront l'intelligence, même aux personnes les moins familiarisées avec la langue du temps de Louis XI. Enfin les soins éclairés et consciencieux de l'éditeur, du graveur et de l'imprimeur, le nombre (28) des figures, dans lesquelles on reconnoit le cachet du temps, le tirage à très-petit nombre d'exemplaires, tels sont les titres bibliographiques du *Chevalereux comte d'Artois*.

201. MACQUÉRIAU. Histoire générale de l'Europe, durant les années 1527, 1528, 1529, composée par Robert Macquériau, de Valenciennes, sous le titre de : *Ce est la maison de Bourgogne pour trois ans*. Publiée pour la première fois, et sur le manuscrit autographe, par M. J. Barrois. *Paris*, 1841, in-4, br.. 16—»

Cette partie s'étend sur les années 1527, 1528 et 1529, et elle embrasse des circonstances mémorables pour un si court espace de temps; on y trouve des renseignemens piquans sur la répudiation de la reine d'Angleterre, des particularités curieuses sur le grand et interminable débat des deux colosses de la chrétienté, Charles-Quint et François Ier, débat qui se fit si souvent sentir aux peuples et aux villes des Pays-Bas; on y lit de naïfs et dramatiques détails sur les premiers commencemens de la Réforme et sur les prédications luthériennes qui affectèrent Valenciennes bien avant les autres villes voisines; enfin nulle

part on ne trouve des investigations plus minutieuses et plus remplies de charmes sur le fameux traité de Cambray, appelé la *Paix des Dames*, parce qu'à défaut de diplomates, deux princesses y stipulèrent pour l'Europe fatiguée.

202. MALEBRANCHE. De la Recherche de la vérité, par N. Malebranche, prêtre de l'Oratoire. *Paris*, 1772, 4 vol. in-12, br. .... 14—»

La plus complète édition de cet excellent ouvrage.

203. MARSILIUS BRUNCK. Le Dimanche, récits recueillis par le baron de Reiffenberg. *Bruxelles*, 1834, 2 vol. in-12, br., *facsimile*. .... 6—»

C'est un recueil de nouvelles, de légendes et de dissertations intéressantes. Il contient une foule de recherches sur des curiosités historiques et littéraires. A la page du tome deuxième se trouve un travail sur l'histoire de la musique aux Pays-Bas.

204. MARTONNE (de). Analyse du roman de dame Aïe, la belle d'Avignon, br. in-8.. 2—»

Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de France et à très-petit nombre.

205. —Notice biographique et littéraire sur J. B. B. de Roquefort. *Paris*, 1844, br. in-8 de 48 pages.......... 2—»

Intéressante brochure à ajouter au *Glossaire de la langue romane*.

206. MARY-LAFON. Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le midi de la France et connue sous le nom de langue romano-provençale; par M. Mary-Lafon. *Ouvrage couronné par l'Institut dans la séance du* 3 *mai* 1841. *Paris*, 1842, gr. in-18 de 335 pages.......................... 4—»

La décision de l'Institut, qui a honoré cet ouvrage d'une médaille, qui en constate en quelque sorte officiellement l'utilité et le mérite, nous dispense d'exprimer ici une opinion qui pourroit au moins sembler indiscrète, sinon présomptueuse; nous nous contentons de rappeler ce fait, en ajoutant que ce livre est terminé par un *Appendice bibliographique* de plus de 100 pages, qui renferme l'indication d'un assez grand nombre d'ouvrages écrits en patois ou relatifs au patois.

207. MASSACRE de Vassy, d'après un manuscrit d'un couvent de Vassy, en 1562; par Horace Gourjon. *Paris*, 1844, br. in-8, avec deux grandes planches.................... 1—50

Curieuse et intéressante relation d'un événement célèbre dans une des plus anciennes villes de Champagne sur les limites du duché de Bar-le-Duc. Une grande partie de l'édition ayant été détruite, il n'en reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires.

208. MAUCROIX. Mémoires de M. Fr. Maucroix, chanoine et sénéchal de l'église de Reims. 1842, 2 part. in-18, pap. de Hollande.................................. 6—»

Publié par la Société des bibliophiles de Reims, tiré à un très-petit nombre et épuisé.

209. MÉLANGES de littérature et d'histoire recueillis et publiés par la Société des Bibliophiles françois. *Paris*, 1850, in-8, br., pap. de Holl.............................. 6—»

Recueil publié avec un soin particulier sous la direction de M. Jér. Pichon. Ces mélanges contiennent : les *Lettres de la duchesse de Bourgogne*; le *Catalogue de la Bibliothèque des ducs de Bourbon*, en 1524, etc., etc.

210. MÉMOIRES pour servir à l'histoire de la ville de Calais depuis le siége et la prise de cette place en 1347, par Édouard III; et sur les négociations et projets de mariage d'Élisabeth, reine d'Angleterre, etc.; par de Brequigny. — Mémoire sur l'époque de la mort du roi Robert; par D. Clément. — Mémoire sur la mort de Henri de Bourbon-Condé, premier du nom, et sur les soupçons qui la suivirent; par Désormeaux. *Paris*, in-4.................................. 4— »

— Exempl. en demi-reliure........................ 5—50

211. MÉNAGIER (le) de Paris. Traité de morale et d'économie domestique, composé vers 1393, par un Parisien pour l'éducation de sa femme, publié pour la première fois par la Société des Bibliophiles. *Paris*, 1847, 2 vol. gr. in-8, pap. de Holl.. 22—»

Ex. bien relié en d.-rel. maroquin.............. 30—»

En tête du tome Ier, on lit une notice intéressante et bien écrite sur un des

membres de la Société des Bibliophiles, M. Juste de Noailles, prince, duc de Poix, ancien ambassadeur de France en Russie, ancien député de la Meurthe, né à Paris, le 8 août 1777, mort le 1er août 1846. Cette notice est signée des initiales V. D. N., que nous croyons être celles de Mme la vicomtesse de Noailles. Vient ensuite l'introduction qui précède le *Ménagier de Paris*, et dont l'auteur est M. Jérôme Pichon, qui a donné ses soins à la publication de cet ouvrage. Le *Ménagier* est un recueil plein de faits et de notions précieuses sur les mœurs, les habitudes, les détails de la vie privée du moyen âge. On y trouve des préceptes moraux, quelques faits historiques, des instructions sur l'art de diriger une maison, des renseignemens sur la consommation du roi, des princes et de la ville de Paris à la fin du XIVe siècle, des conseils sur le jardinage et sur le choix des chevaux, un traité de cuisine fort étendu, et un autre non moins complet sur la chasse à l'épervier. A l'appui de ses préceptes de morale qu'il adresse à sa femme, l'auteur anonyme raconte comme exemples un assez grand nombre d'histoires qu'il emprunte à d'autres écrivains. Ainsi il a intercalé dans son texte l'*Histoire de Griselidis*, *Mélibée et Prudence*, composée en 1246 par Albertan de Brescia, et traduite par frère Renaud de Louens, et le *Chemin de povreté et de richesse*, poëme écrit en 1342 par Jean Bruyant, notaire au Châtelet de Paris. L'histoire de Mélibée a été imprimée plusieurs fois; mais le poëme de Jean Bruyant étoit inédit. Au mérite de la diversité, le *Ménagier de Paris* joint celui d'un style gracieux, précis et énergique. On y rencontre aussi fréquemment des indications historiques que nul autre ouvrage ne nous fournit.

212. MIROUER (le), et exemple moralle des enfans ingratz pour lesqelz les pères et mères se détruisent pour les augmeter qui en la fin les descongnoissent (*réimpression fac-simile*). *Paris,* 1836, pet. in-4, papier vélin, br. .... 20—»

Cet opuscule, fort bien tiré, n'a été imprimé qu'à 66 exemplaires; les 16 gravures sur bois dont il est orné ont été détruites après le tirage. Il s'ajoute à la collection de Caron et Montaran.

213. MONTAIGNE. Essais (les) de Michel de Montaigne. Leçons inédites recueillies par un membre de l'Académie de Bordeaux (Gust. Brunet). *Paris,* 1844, br. in-8............... 2—»

Tiré à CENT exemplaires.

Voir une note de M. G. Duplessis dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1844, sur cette brochure, page 802.

214. Morisson. Histoire générale de la Réformation, trad. de l'anglais, par Burnier. *Paris,* 1845, in-8, br......... 5—»

Importante histoire commençant dès l'année 1483 et se continuant jusqu'à nos jours. Après avoir donné la vie de Luther, celle de Calvin, l'auteur raconte l'introduction et l'histoire du protestantisme dans chaque pays de l'Europe. Des détails curieux, des faits peu connus, des relations d'un grand intérêt rendent ce volume d'une lecture attachante, qui fournit une foule de renseignemens précieux.

215. Notice historique et littéraire sur la vie et les écrits du comte François de Neufchâteau (par M. J. Lamoureux). *Paris,* 1843, in-8, br. de 74 pages........................ 2—»

Travail fort intéressant que l'auteur n'a publié que pour satisfaire aux instances de ses amis, et dont il n'a été mis que 25 exemplaires dans le commerce.

216. Notices et extraits de quelques ouvrages écrits en patois du midi de la France. — Variétés bibliographiques. *Paris,* 1840, in-12, br.................................. 3—50

Ce petit volume, recueilli par les soins d'un bibliophile érudit, contient un grand nombre d'extraits d'ouvrages en patois inconnus ou même inédits. Chaque page est remplie de notes bibliographiques et littéraires, qui dénotent, dans le collecteur, la plus profonde connoissance des livres auxquels il a voué son culte et sa prédilection. A la fin se trouve un travail sur les Elzevirs, indiquant les prix de ventes, depuis vingt ans, des principaux ouvrages imprimés par les Elzevirs.

COLLECTION DES OUVRAGES DE NODIER.

217. Nodier. Mélanges tirés d'une petite bibliothèque ou Variétés littéraires et philosophiques. *Paris, Crapelet,* 1829, in-8.. 10—»

Épuisé. « Sous ce titre trop modeste de Mélanges, etc., vous avez traité avec érudition, tout à la fois profonde et spirituelle, quelques-unes des questions bibliographiques et littéraires les plus importantes dans l'histoire des livres. Ce volume, rempli de recherches précieuses, d'observations dictées par le sens le plus droit et la critique la mieux éclairée, a pour but de ramener au goût des bonnes et fortes études une jeunesse ardente, trop disposée à croire que l'imagination suffit à tout, etc. » (*M. Jouy, de l'Académie françoise*).

218. NODIER. Questions de littérature légale. Du Plagiat; de la Supposition d'auteurs; des Supercheries qui ont rapport aux livres; seconde édit. *Paris*, 1828, in-8, br.......... 4—»

« Cet ouvrage de M. Nodier se rattache à la bibliographie et a peut-être plus de mérite encore que le précédent. » (*Ch. Brunet.*)

219. —Description raisonnée d'une jolie collection de livres (Nouveaux Mélanges tirés d'une petite bibliothèque). *Paris*, 1844, in-8, br.................................... 6—»
—Exemplaire en d.-rel. v. fauve.................. 7—50
—Grand papier................................. 25—»

Ce catalogue, rédigé avec soin, que M. Nodier a enrichi à presque chaque article de ses notes bibliographiques et littéraires, est précédé d'une introduction, par M. G. Duplessis; de la Vie de M. Ch. Nodier, par M. Fr. Wey; d'une notice bibliographique sur ses ouvrages; de trois tables et des prix de vente.

220. —Notices bibliographiques, philologiques et littéraires. *Paris*, 1834, in-8, br......................... 10—»

Recueil des dissertations publiées dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1re série, qui est complétement épuisée depuis longtemps. Ce sont les notices séparées dont il ne reste que quelques exemplaires.

221. —Collection publiée sous le nom de Petits classiques françois, par M. Ch. Nodier, et composée comme il suit : OEuvres choisies de Sarrazin. — Voyage de Chapelle et Bachaumont. — Conjuration de Fiesque. — Relation de Rocroy et Fribourg. — Madrigaux de la Sablière. — Guirlande de Julie. — OEuvres choisies de Sénecé. — Poésies d'Aceilly. Chaque volume précédé d'une préface par Ch. Nodier. 28—»

Ces huit jolis volumes peuvent être considérés comme les plus gracieuses productions de la typographie françoise. Il n'en reste que quelques exemplaires.

222. NODIER (*Charles*). Bonaventure des Périers, Cyrano de Bergerac; par Ch. Nodier. *Paris*, 1841, in-12, br., pap. vergé fort... 3—»
— Grand PAPIER VÉLIN FORT.......................... 5—»

Ch. Nodier, qui avoit déjà parlé de Cyrano dans sa *Bibliographie des Fous*,

revient sur le même auteur, mais avec de plus grands détails. C'est du reste un livre tiré à petit nombre.

223. Nodier. Franciscus Columna. Dernière nouvelle de Ch. Nodier, précédée d'une notice sur l'auteur, par J. Janin. *Paris*, 1844, in-12, br. .... 2—50

224. — Des matériaux dont Rabelais s'est servi pour la composition de son ouvrage. *Paris*, 1835, br. in-8. .... 2—»

Dissertation tirée sur grand papier vélin et à petit nombre.

225. — Bibliographie des Fous. — De quelques livres excentriques; par Ch. Nodier. 1835, 2 part. ensemble...... 1—»

226. — Des auteurs du XVIe siècle qu'il convient de réimprimer, par Ch. Nodier, 1835, in-8. .... »—50

227. — Des annales de l'imprimerie des Aldes, par Ch. Nodier. 1835, in-8. .... »—50

228. — Des artifices que certains auteurs ont employés pour déguiser leurs noms, par Ch. Nodier. 1835, br. in-8. .... »—50

229. — Échantillons curieux de statistique, par Ch. Nodier. 1835, br. in-8. .... »—50

— Voy. Saint-Just.

230. Odde (*Claude*) de Triors. Les joyeuses recherches de la langue tolosaine. *Paris*, 1847, br. in-8. .... 1—50

Indépendamment de l'intérêt qu'elles offrent sous le rapport de la linguistique, *Les joyeuses recherches de la langue tolosaine* se recommandent par un style fort original; elles doivent occuper dans la littérature facétieuse du XVe siècle une place peu éloignée des *Baliverneries d'Eutrapel*. On s'aperçoit bien vite qu'Odde de Triors avait lu et relu Rabelais.

M. Gustave Brunet, à qui nous devons cette nouvelle réimpression, a scrupuleusement suivi l'orthographe du texte original, y a ajouté quelques notes sur certains passages qui réclamaient des éclaircissemens, et l'a fait tirer à 100 exemplaires pour ne point diminuer le mérite de cette nouvelle édition.

231. Olivier Vitalis. L'illustre Châtelaine des environs de Vaucluse, la Laure de Pétrarque. Dissertation et examen critique des diverses opinions des écrivains qui se sont occupés de cette belle Laure, etc. *Paris*, 1842, in-8, br. fig. 4—50

Nous appelons l'attention des érudits sur cette publication, qui contient des détails curieux et inédits sur Laure et Pétrarque, avec de très-jolies figures sur acier.

232. Ollivier (*Jules*). Essais historiques sur la ville de Valence, avec des notes et des pièces justificatives inédites. *Valence*, 1831, 1 vol. in-8, br. .... 5—»

233. — Essai sur l'origine et la formation des dialectes du Dauphiné. *Valence*, 1836, br. in-8. .... 2—»

Bonne dissertation dont on n'a tiré que cent exemplaires.

234. Palais (le) des Thermes et l'hôtel de Cluny, notice. *Paris*, 1836, in-12, br. .... 2—»

235. Manuscrits français de la bibliothèque du roi, leur histoire et celle des textes allemands, anglais, hollandais, italiens, espagnols, de la même collection, par M. Paulin Pâris. *Paris*, 1836-1842, 7 vol. in-8, br., pap. collé.... 45—»
—Chaque volume se vend séparément.............. 7—»
—Grand in-8, pap. vél., tiré à petit nombre. Chaque vol. 18—»

Cette histoire de nos mss. en langue vulgaire a pour but d'expliquer et faire connoître « quel est le nom des principaux scribes; — quelles sont les villes, les provinces et les contrées où l'on exécutoit les plus beaux mss.; — quels sont les ornemens les plus anciens, les plus curieux, les plus bizarres, — dans quels volumes l'on trouve des dessins d'église, de maisons, de vaisseaux, de costumes, d'instrumens de musique; — quelle est la date des reliures; — quelle est la date de chaque mss.; — dans quelles bibliothèques ils ont successivement passé; — quelle est, des diverses leçons du même ouvrage, la meilleure, la plus respectable; — combien on a de monumens du IXe siècle; — combien du Xe; — quels sont les textes imprimés; — quels ne le sont pas; — quel est le plus vieux mss. en langue vulgaire, etc., etc., etc. »

236. Paris (*Paulin*). Mémoire sur le cœur de saint Louis et sur la découverte faite dans la Sainte-Chapelle, le 15 mai 1843, lu

à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *Paris*, 1844, in-8, br. (*Épuisé*)........................ 2—50

237. Paris (*Paulin*). Essai d'un dictionnaire historique de la langue françoise, accompagné d'un discours sur les variations du langage en France, depuis les origines jusqu'à nos jours. 1846, br. in-4 à 2 col.

Le nom de l'auteur recommande suffisamment cette publication importante.

238. — De la nécessité de commencer, achever et publier le catalogue général des livres imprimés. *Paris*, 1847, br. in-8 (*seconde édition*)........................... 2—»

239. — Le marquis de Lassay et l'hôtel de Lassay, aujourd'hui hôtel de la Présidence; par Paulin Pâris, de l'Institut. *Paris*, 1848, br. in-8.............................. 2—»

Tiré à 100 exemplaires; c'est une notice piquante et pleine d'à-propos pendant la présidence de M. Marrast à l'Assemblée Nationale.

240. — Notice sur le manuscrit de la chronique des Normands et sur l'édition que M. Champollion en a faite pour la Société de l'Histoire de France. 1835, br. in-8............ 75—»

— Voyez pour d'autres publications de M. Paulin Pâris de l'Institut : Romans des 12 pairs.

— Correspondance de Charles IX et de Mandelot.

241. Parnasse occitanien, ou Choix de poésies originales des troubadours, tirées des manuscrits nationaux; publié par M. de Rochegude. *Toulouse*, 1829, in-8. — Essai d'un Glossaire occitanien, pour servir à l'intelligence des poésies des troubadours; par le même. *Toulouse*, 1819, in-8, 2 beaux vol.................................... 10—»

242. Partonopeus de Blois, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, avec *fac-*

simile, par Crapelet. 1834, 2 vol. gr. in-8, pap. jés. vél. (*Épuisé*.).. 34—»

Indépendamment de la préface de l'éditeur, ce beau livre est précédé d'un examen critique du poëme de Partonopeus par G. A. C. — Dans lequel, après un coup d'œil jeté rapidement sur les formes successives du vieux langage françois, M. Robert, appuyé sur des motifs très-plausibles, place l'époque de la composition de ce poëme à la moitié du XII[e] siècle.

243. Pas (le) d'armes de la Bergère, maintenu au tournoi de Tarascon; publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque du roi, avec un précis historique de la chevalerie et des tournois, et la relation du carrousel exécuté à Saumur en présence de S. A. R. Madame duchesse de Berri, le 20 juin 1828; par G. A. Crapelet. *Paris*, 1835, gr. in-8, jés. vél. *fac-simile*.. 16—»

Relation en vers d'un tournoi donné en 1449 par le roi Réné à Jeanne de Laval, sous le nom de *la Bergère*, et dont Louis de Beauveau, l'un des tenans, est l'auteur.

OUVRAGES DE GABRIEL PEIGNOT.

244. Amusemens philologiques, ou Variétés en tout genres; 3[e] édition revue, corrigée et augmentée, par G. P. Philomneste, A. B. (Gabriel Peignot). *Dijon*, 1842, 1 vol. in-8, br.. 6—»
— Exemplaire relié.. 7—50

C'est un recueil singulier qui réunit les contrastes les plus piquans, et qui, sous l'apparence de la futilité, cache une instruction réelle, et fournit une foule de notions utiles ou curieuses. On y parle de tout; vous y trouverez des acrostiches et de l'astronomie, des bouts-rimés et de la statistique, de la morale et des carrés magiques, des vers latins et françois, anacycliques, bâtelés, brisés, macaroniques, léonins, burlesques, rhopaliques; etc.; puis des notices bien faites sur toutes les découvertes importantes et sur les inventeurs; des articles de physique amusante; de la linguistique et de la bibliographie; des emblèmes tirés des trois règnes de la nature, des renseignemens géographiques; puis une chronologie des écrivains les plus célèbres classés par ordre de matières; enfin les choses les plus bizarres et les plus folles avec les documens les plus importants et les plus exacts. Si jamais livre a mérité le titre de *mélanges curieux et instructifs*, c'est bien certainement celui-là. Un jeune homme qui auroit lu ce volume avec attention, pourroit, dans la so-

ciété, faire le savant sans tomber dans le pédantisme, et même il étonneroit souvent les personnes les plus instruites, etc., etc., etc.

245 Peignot. Catalogue d'une partie des livres composant la bibliothèque des ducs de Bourgogne au xve siècle, 2e édition, revue et augmentée du Catalogue de la bibliothèque des Dominicains de Dijon, rédigé en 1307, avec détails historiques, philologiques et bibliographiques. *Dijon*, 1841, in-8.. 5—»

246. — Choix de testamens anciens et modernes, remarquables par leur importance, leur singularité ou leur bizarrerie, avec des détails historiques et des notes; par Gab. Peignot. 2 *forts* vol. in-8, br.. 9—»
— Exempl. relié.................................... 12—»

Cet ouvrage, nouveau dans son genre, offre une galerie de tableaux et de caractères, aussi singulière que variée, aussi instructive qu'amusante. L'auteur, en formant un choix de près de cent cinquante testamens en tous genres (depuis l'an 348 avant J. C. jusqu'à ce jour), a eu pour but de présenter dans un cadre pittoresque une esquisse des mœurs et des usages chez les différentes nations et dans les différens siècles. Chaque testament, placé à son ordre chronologique, est presque toujours accompagné de détails historiques, généalogiques, d'anecdotes et de notes relatives au testateur et au temps où il a vécu. Les testamens grecs, latins et étrangers sont traduits. Mais arrivé au moyen âge, l'auteur a donné le texte même des testamens françois, afin que l'on pût juger de l'état de la langue à des époques plus ou moins reculées.

On se tromperoit fort si l'on pensoit que cette galerie nombreuse a une teinte uniforme, rembrunie, triste, comme le sujet semblerait le comporter; au contraire, elle offre une très-grande variété. Comment en seroit-il autrement, quand ceux dont on a exhumé les dernières volontés, sont pris dans tous les temps, dans tous les lieux, dans tous les états de la société? On y voit figurer toutes sortes de personnages, empereurs, rois, reines, princes, ducs, chanceliers, ministres; — saints, cardinaux, prélats, docteurs, sectaires; — connétables, généraux, capitaines; — philosophes, savans, gens de lettres, médecins, artistes, — banquiers, bourgeois, comédiens, riches, pauvres, usuriers; — Grecs, Romains, Gaulois, François, Allemands, Belges, Espagnols, Italiens, Anglois, Juifs, Turcs, Chinois, etc. Parmi tant de testamens, la plupart originaux, gais, malins, satiriques, il en est d'un genre plus relevé, dont le nom seul du testateur est une recommandation; tels sont ceux de Platon, Aristote, Épicure, Auguste, Virgile, Dagobert, Charlemagne, saint Louis, Pétrarque, Clisson, Isab. de Bavière, Philippe le Bon, Réné de

Sicile, Colomb, Érasme, Luther, Mélanchthon, Fernand Cortez, Lhospital, Marie Stuart, Cujas, P. Pithou, Brantôme, Aug. de Thou, le cardinal de Richelieu, Racine, Fénelon, Louis XV, J.-J. Rousseau, Grosley, Franklin, Louis XVI, Marie-Antoinette, Cl. Martin, Montyon, Napoléon (édition la plus complète de son testament), Caroline de Brunswick, etc., etc. Plusieurs testamens fictifs, où l'esprit s'allie à la causticité, font une agréable diversion parmi les actes sérieux. L'histoire de quatre à cinq testamens faux et supposés offre une leçon de morale, par leurs résultats judiciaires. Une notice bibliographique des testamens littéraires et des testamens politiques, suivie de quelques épitaphes singulières, termine l'ouvrage, couronné par une ample table des matières absolument nécessaire dans un recueil plein de tant d'anecdotes, d'objets si divers, et de notices si multipliées.

247. Peignot. Élémens de morale, rédigés d'une manière simple, claire et proportionnée à l'intelligence des enfans. 3e édit., 1 vol. in-18.. »—75

Ce volume se termine par des opuscules de *Benjamin Franklin*; le *Bonhomme Richard* et le *Sifflet*.

248. — Essai historique sur la liberté d'écrire, chez les anciens et au moyen âge, sur la liberté de la presse depuis le xve siècle, et sur les moyens de répression dont ces libertés ont été l'objet dans tous les temps, avec beaucoup d'anecdotes et de notes; suivi d'un tableau synoptique sur l'état des imprimeries en France en 1704, 1739, 1810, 1830, et d'une chronologie des lois sur la presse, de 1789 à 1831. *Paris*, 1832, in-8.. 5—50

Il n'en reste que quelques exemplaires.

249. — Géographie statistique et spéciale de la France. In-12 de 110 pages.. »—75

Cette géographie spéciale de la France est rédigée très-simplement; elle est destinée plus particulièrement aux élèves qui possèdent déjà les premières notions élémentaires de la géographie, c'est-à-dire la connoissance des termes de cette science.

250. — Histoire d'Hélène Gillet, ou Relation d'un événement

extraordinaire et tragique, survenu à Dijon (sur l'échafaud) le 12 mai 1625, suivie d'une notice, etc., in-8....... 4—»

Ce récit a tellement frappé M. Ch. Nodier, qu'il en a fait une nouvelle dans la *Revue de Paris*, 1831, t. XXXV, p. 18-36. On l'a depuis réimprimée dans ses œuvres.

Il n'en reste que quelques exemplaires.

251. PEIGNOT. LE LIVRE des Singularités, par G. P. Philomneste (G. Peignot), membre de plusieurs académies. Un gros vol. in-8 de 500 pages.............................. 6—»
— Papier collé des Vosges........................ 7—»
— Exempl. relié.............................. 7—50

Si jamais un livre s'est recommandé à la curiosité publique, c'est assurément le *Livre des Singularités*. Son titre seul promet plus d'une surprise et plus d'un plaisir, et l'ouvrage entier est loin de démentir cette attente. Voici la description qu'en donne l'auteur lui-même : « Pour toute préface, ami lecteur, nous vous dirons franchement que ce *Livre de Singularités* est un ouvrage à part, un recueil fantasque, sérieux, burlesque, érudit, frivole, grave, amusant, facétieux, admirable, piquant, détestable, parfois instructif, parfois ennuyeux, souvent décousu, mais toujours varié, c'est déjà quelque chose, etc. »

Le nom de M. Peignot est rassurant contre l'ennui dont il menace son lecteur. Ceux qui ont lu son livre pensent que ce n'est que pour préluder aux singularités de l'ouvrage, qu'il montre dès le début un auteur disant du mal de son œuvre.

Le *Livre des Singularités*, au contraire, lui, confirmera le rang si honorable qu'il occupe depuis longtemps parmi l'élite de nos bibliophiles. Ce livre est le dépôt d'une partie de ce que l'auteur a remarqué de plus original, de plus curieux et de plus digne d'être conservé, dans les lectures de quarante années de sa vie. L'histoire, la théologie, les sciences, les lettres et les arts, les hommes grands et petits, anciens et modernes, figurent dans son recueil sous des rapports aussi bizarres qu'intéressans. Il est presque impossible d'en donner une idée complète par une simple analyse. On se bornera à transcrire ici le sommaire de chaque classe des nombreux objets qu'il renferme.

ANTÉGÉNÉSIE, ou occupations de Dieu avant la création.

CRÉATION DE L'HOMME, poëme redivifié du XVIe siècle.

ONOMATOGRAPHIE AMUSANTE, Croix des sorciers, etc.

RÊVERIES RENOUVELÉES DES GRECS.

SINGULARITÉS NUMÉRIQUES offrant des résultats extraordinaires.

DE LA GASTRONOMIE, aphorismes, règles, goûts et détails biographiques et curieux à l'usage des gourmands.



Lettres singulières de papes, de rois, princes et autres, tant nationaux qu'étrangers.

Documens *bizarres empruntés aux Anglois.*

Variétés microscopiques, bagues hiéroglyphiques, arcaniques, etc.

Chant du Rossignol, texte pur avec la traduction, etc.

Variétés bibliographiques; petit cabinet d'amateur, composé de dix ouvrages et de dix tableaux, estimé la modique somme de deux millions, prix coûtant.

Pièces religieuses, singulières et curieuses, de différens siècles, etc., etc.

252. Peignot. Manuel du Bibliophile, ou Traité du choix des livres les plus propres à former une collection précieuse et peu nombreuse; 2e édit., augmentée. 2 gros vol. in-8, pap. fin. 9—»
— Exempl. relié............................ 12—»

Ce traité présente en détail : 1° la notice des ouvrages peu nombreux pour lesquels les grands hommes de tous les temps ont eu une prédilection particulière; 2° l'indication raisonnée des morceaux les plus parfaits et les plus saillans des classiques grecs, latins, françois et étrangers; 3° une bibliographie des meilleurs ouvrages dans tous les genres, propres à former une bibliothèque plus ou moins nombreuse, mais très-bien choisie; les meilleures éditions en différens formats, avec les prix désignés pour chaque auteur; la manière de disposer une bibliothèque, d'y classer les livres et de les préserver de toute avarie; avec des détails sur les formats, sur les différens genres de reliures, etc., etc.

253. — Mémorial religieux et biblique, ou Choix de pensées sur la religion et sur l'Écriture sainte. 1 vol. in-18 de 296 pages, pap. fin............................ 1—50

C'est une réunion des pensées les plus sublimes et les plus frappantes, extraites de tous les auteurs de premier ordre qui ont prouvé la vérité et la nécessité de la religion, et qui ont traité de la Bible.

254. — Prédicatoriana ou Révélations singulières et amusantes sur les prédicateurs; entremêlées d'extraits piquans des sermons bizarres, burlesques et facétieux, prêchés tant en France qu'à l'étranger, notamment dans les xve, xvie et xviie siècles; suivies de quelques mélanges curieux, avec

notes et tables, par G. P. Philomneste. *Dijon*, 1841. 1 vol. in-8.. 6—»

Exemplaire relié.. 7—50
Papier collé.. 7—»

Voilà encore un volume à ajouter à la nombreuse collection des ana. C'est une galerie curieuse des orateurs sacrés, anciens et modernes, dont on a conservé le souvenir, soit à raison de leur manière de prêcher, soit à raison des heureux effets qu'ils ont produits dans leur temps. « Nous avons recueilli sur chacun d'eux bon nombre d'anecdotes la plupart assez piquantes, et nous les avons entremêlées d'extraits plus ou moins longs des sermons les plus singuliers et les plus bizarres prêchés dans les XVe, XVIe et XVIIe siècles. »

255. Peignot. Quelques Recherches sur d'anciennes traductions françaises de l'Oraison dominicale et d'autres pièces religieuses des IXe, X^e, XIe, XIIe, XIIIe, XIVe, XVe, et XVIe siècles. In-8.. 2—»

256.—Quelques Recherches sur le tombeau de Virgile, au mont Pausilippe. 1840, in-8............................ 1—50

257.—Recherches historiques sur les danses des morts.— Analyse de tout ce qui a été publié sur l'origine des cartes à jouer. *Dijon*, 1826, 1 vol. in-8, avec 5 fig................ 14—»

Deux ouvrages d'érudition, le premier sur un sujet peu connu en France; le second sur une matière assez obscure, mais intéressante. Le volume est entièrement imprimé sur papier fin d'Annonay; le tirage étoit peu nombreux.

258.—Recherches historiques sur l'origine et l'usage de l'instrument de pénitence, appelé *Discipline*. *Dijon*, 1841, in-8. 2—»

259.—Recherches sur la personne de Jésus-Christ, sur celle de Marie et sur sa famille, avec des notes archéologiques et tableaux synoptiques. *Dijon*, 1829, 1 vol. in-8....... 4—50

C'est un recueil de tout ce que les Pères de l'Église, les historiens ecclésiastiques et les commentateurs ont dit sur la personne, la taille, la figure, le maintien de Jésus-Christ et de Marie, et sur leurs antiques portraits, avec des détails généalogiques sur les membres de leur famille.

260.—Relations des deux missions de Dijon, l'une en 1737,

l'autre en 1824; 2e édit., corrigée et augmentée d'une notice sur l'origine des missions en France. In-12........ 1—50

Gab. Peignot a su donner de l'intérêt à ce sujet en le complétant de son érudition.

261.—La Selle chevalière, par Gab. Peignot. *Paris, Dijon*, 1836, br. de 16 pages in-8............................ 2—»

Tirée à 80 exemplaires; cette brochure est remplie d'une foule de détails curieux sur les mœurs et usages du moyen âge.

262. Pellissier. Recherches sur les anciens lexiques, suivies de considérations sur les principaux moyens d'améliorer les nouveaux dictionnaires. *Paris, impr. de Mme Huzard*, br. in-8.. 2—»

Brochure aussi curieuse que bien faite.

263. — Littérature. — Philologie (notice sur le lexique-roman de Raynouard). Br. in-8........................ 1—»

264. Pichon. Notices biographiques et littéraires sur la vie et les ouvrages de Jean Vauquelin de la Fresnaye et Nicolas Vauquelin des Yveteaux, gentilshommes et poëtes normands, 1536-1649; par M. Jérôme Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois. *Paris*, 1846, in-8......... 4—»

Tiré seulement à 100 exemplaires.

265. —Mémoire pour servir à l'histoire du village et de l'ancienne seigneurie de Medan, près Poissy (par M. Jérôme Pichon, président de la Société des Bibliophiles). *Paris*, 1849, br. in-8.. 2—50

Tiré à cent exemplaires.

—Voyez aussi le Ménagier de Paris.—Lebeuf. Dissertations.

266. Pilate-Prévost. Table chronologique et analytique des archives de la mairie de Douai, depuis le xie siècle jusqu'au

XVIIIe, d'après les travaux de feu M. Guilmot. *Douai*, 1842, in-8, br. .... 12—»

Ce volume n'a été mis dans le commerce que pour un très-petit nombre d'exemplaires.

267. Plaintes de la Bibliothèque nationale au peuple françois et à ses représentans. *Paris*, 1848, br. in-8........... 1—25
Papier vélin.. 2— »

Opuscule curieux, piquant et en vers. Il est dû à M. Benj. Pillon.

268. Plaisant contract de mariage passé nouuellement à Avbervilliers, le 35 de feurier mil trois cent trente trois, entre Nicolas-Grand-Jean et Gvillemette Ventrve. Ensuite le festin dudict mariage aprestè à la pleine de Long-Boyau, le 3 mars ensuiuant, auec l'inuentaire des biens de feu Taupin Ventrv. *Paris*, 1627, petit in-8, pap. de Holl.............. 8—»
—Papier vélin.................................... 10—»

Réimpression à 50 exemplaires, dont 10 sur papier vélin.

269. Pluquet (*Frédéric*). Notice sur la vie et les écrits de Robert Wace, poëte normand du XIIe siècle, suivie de citations extraites de ses ouvrages, pour servir à l'histoire de Normandie. *Rouen*, *Frère*, 1824, gr. in-8, pap. de Holl., fig., cart. 5—»

270. Polain (L.). Inauguration de la statue de Grétry en 1842. — A toutes les gloires de l'ancien pays de Liége. 1842, une broch. in-8.. 1—»

271. Procès d'Estienne Dolet, imprimeur et libraire à Lyon, 1543-1546. *Paris*, 1836, in-12, br................. 4—50

Opuscule intéressant, publié par M. A. Taillandier. Tiré à très-petit nombre, il n'en reste que très-peu d'exemplaires.
A joindre aux divers ouvrages de Dolet.

272. Proverbes basques recueillis par Arnauld Oihenart, suivis des poésies basques du même auteur. *Bordeaux*, 1847, in-8 de 400 pages, pap. de Holl., br.................. 10—»

Réimpression des *Proverbes basques* recueillis par le laborieux historien Oihenart et imprimés à Paris en 1657. L'édition originale en étoit devenue d'une extrême rareté. M. F. Michel, à qui l'on doit cette édition, y a joint une préface fort étendue dans laquelle il décrit et énumère tous les ouvrages en langue basque avec un soin infatigable. Un recueil de proverbes, une traduction des poésies d'Oihenart, un glossaire, une collection de proverbes basques inédits, et divers autres fragmens font partie de cette publication.

273. PROVERBES et dictons populaires, avec les dictz du Mercier et des marchands, et les crieries de Paris aux XIIIe et XIVe siècles, publiés d'après les manuscrits par Crapelet. *Paris*, 1831, gr. in-8, jés. vél., br. (*Épuisé*)................... 16—»

Recueil fort bien fait d'ouvrages très-précieux comme renseignemens sur les mœurs et usages de ces temps reculés. Les notes explicatives ou commentaires contiennent des remarques judicieuses sur le langage, sur quelques étymologies et façons de parler proverbiales, qui, toujours curieuses, peuvent être souvent utiles.

274. RAOUL-ROCHETTE. Lettre à M. Paulin Pâris sur le projet de mettre en direction la Bibliothèque royale, ou Réponse au chap. XVIII du rapport de M. Allard sur les crédits supplémentaires. *Paris*, 1847, br. in-8.................. 1—50

275. Rapport de Grégoire à la Convention nationale, sur le vandalisme révolutionnaire, séance du 14 fructidor an III. Brochure in-8..................................... 3—50

Le rapport dont nous donnons ici une réimpression exacte et complète, est un des monumens littéraires les plus curieux de l'époque révolutionnaire de 1793.

276. RAPPORT sur les antiquités de Mons, fait par le magistrat de cette ville à la fin du XVIe siècle. *Mons*, 1836, in-8, br. 3—»

Publié par la Société des Bibliophiles belges, et 100 exemplaires seulement ont été destinés au commerce.

277. RATHERY (B. E. J.). Études historiques sur les institutions judiciaires de la Normandie. *Paris*, 1839, br. gr. in-8. 2—50

Extrait de la *Revue françoise*.

278. RECHERCHES historiques et statistiques sur les principales communes de l'arrondissement de Langres (par M. Théodore Pistollet de St-Ferjeux). *Langres*, 1836, 2 v. in-8, br. 6—»

Recherches sur l'histoire de Langres. Origine des guerres des différens peuples qui ont habité cet arrondissement, avec l'historique des communes.

— REIFFENBERG (le baron de). Voy. MARSILIUS BRUNCK.... »—»

279. RELATION du siége de Metz en 1444, par Charles VII et Réné d'Anjou ; publiée sur les documens originaux par de Saulcy et Huguenin aîné. *Metz*, 1835, gr. in-8 avec 3 gr. pl.. 9—»

280. REMENSIANA. Historiettes, légendes et traditions du pays de Reims. (Publiées par Louis Paris.) *Reims*, 1845, in-18, broch.. 3—»

Joli volume aussi amusant que curieux, aussi intéressant qu'utile. On y trouve des notices sur le libraire Cazin, Maucroix, Flodoard, Anquetil, Colbert, etc. ; une foule d'anecdotes piquantes et d'historiettes.

281. REY. Des Compagnies d'assurances pour le remplacement militaire, et des remplaçans. *Paris*, 1839, in-8, br.... 2—»

C'est l'histoire de ces compagnies depuis leur origine, et l'auteur les fait remonter jusqu'à l'antiquité.

282. — Histoire du drapeau, des couleurs et des insignes de la monarchie françoise, précédée de l'Histoire des enseignes militaires chez les anciens; par M. Rey. *Paris*, 1837, 2 beaux vol. in-8, avec un atlas de 24 pl.................. 12—»
Exempl. en d.-rel.............................. 15—»

Cet ouvrage intéressant et curieux est en même temps historique, littéraire et bibliographique. Il renferme des incidens curieux, des faits tout à fait inconnus et qui ne se trouvent que là. Il commence par les enseignes militaires chez les anciens; — les enseignes militaires antérieures au moyen âge; — les enseignes nationales de dévotion en France; — histoire militaire de l'oriflamme; — emblèmes des drapeaux françois; — ancienneté des fleurs de lis; — couleurs nationales de la monarchie françoise, etc., etc. Tels sont les titres qui recommandent l'histoire publiée par M. Rey.

283. — Histoire de la captivité de François Ier, par M. Rey. *Paris,* 1837, 1 vol. in-8, br. .... 5—»

Un des meilleurs ouvrages que l'on ait faits sur cette matière, où se trouvent des détails intimes négligés par les plus célèbres historiens.

284. Rivallii (Aymari) Delphinatis de Allobrogibus libri novem, ex autographo codice bibliothecæ regis, editi. cura et sumptibus Ælfredi de Terrebasse. 1844, in-8.... 10—»

Cette histoire des Allobroges forme un gros volume in-8 de plus de 600 pages, imprimé sur très-beau papier, avec frontispice gravé, à 250 exemplaires.

Chronique importante pour l'histoire locale; l'ouvrage est précédé d'un préliminaire historique, littéraire et bibliographique.

285. Robert. Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, et Fables de La Fontaine, rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient, avant lui, traité les mêmes sujets; par A. Robert. *Paris,* 1825, 2 gr. vol. in-8, br. .... 12—»
Exempl. en d.-rel., veau fauve .... 16—»

En papier vélin, presque épuisé .... 35 »

Ces fables romanes, quoique fort anciennes, sont à la portée de tout le monde, et par leur naïveté, et par leur langage, cet ouvrage peut servir d'introduction facile et amusante à notre vieille langue.

Ces deux volumes renferment une *notice sur les fabulistes qui ont précédé La Fontaine*, où se trouve l'exposition des circonstances qui ont donné naissance aux nombreuses recherches dont cette édition offre le résultat; des détails intéressans sur plusieurs mss., non-seulement inédits, mais entièrement ignorés; — des conjectures raisonnées sur les sources où La Fontaine a puisé sans doute le sujet de ses fables; — cent quatre-vingt-cinq fables inédites; cent quarante et une en vers françois, et trente-cinq en latin appartiennent aux XIIe, XIVe et XVe siècles; — quatre-vingt-quatorze figures, dont : un portrait de La Fontaine; quatre-vingt-cinq sujets de fables, calqués avec une parfaite exactitude, et gravés par un habile artiste sur les dessins d'un mss. du XIVe siècle; ces dessins sont d'une originalité piquante et d'une exécution remarquable pour l'époque à laquelle ils appartiennent; cinq autres dessins de fables, mais copiés sur différens mss; enfin quatre *fac-simile;* — une notice bibliographique des principales éditions des Fables et des Œuvres de La Fontaine, par Barbier. — Enfin plusieurs tables pour faciliter les recherches.

ROMANS DES DOUZE PAIRS.

286. ROMANS (li) de Berte aus grans piés, précédé d'une dissertation sur les romans des douze pairs, par Paulin Pâris. 1852, pet. in-8. (*Épuisé*)........................ 12—»

Le roman de *Berte*, mère de Charlemagne, fut composé par le poëte dit roi Avenès, mort en 1240. Cette reproduction d'un de nos plus anciens monumens poétiques est un chef-d'œuvre d'étude et de patience consciencieuses. Il est rare maintenant.

287. ROMANS (li) de Garin le Loherain, publié pour la première fois et précédé de l'examen du système de Fauriel sur les romans carlovingiens, par Paulin Pâris. 1833-1835, 2 vol. pet. in-8. (*Épuisé*).............................. 22—»

Le poëme de *Garin* est l'une des plus importantes et peut-être la plus ancienne chanson de géste conservée. Le succès de sa publication atteste le favorable accueil avec lequel cet intéressant livre a été reçu.

288. ROMANS (li) de Parise la Duchesse, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque royale, par G. F. de Martonne. *Paris*, 1836, pet. in-8, pap. de Holl., br.. 8—»

Ce roman est l'un des plus intéressans de la collection des *Chansons de geste*. Il offre une page de l'immense épopée carlovingienne qui enveloppe dans deux siècles de succès et de revers, de désastres et de conquêtes, toutes les générations de héros contemporains de Charles Martel comme de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve, en personnifiant les uns et les autres sous les traits de Charlemagne et des pairs les plus illustres. — Cette publication est précédée d'une introduction accompagnée de notes et commentaires, et terminée par une bonne table.

289. — La Chanson des Saxons, par Jean Bodel, publiée pour la première fois par Francisque Michel. *Paris*, 1839, 2 vol., pap. de Holl.................................. 16—»
Pap. vélin tiré à 20 ex........................... 30—»

On ne sait rien de la vie de ce trouvère (J. Bodel) qui vivoit vers la moitié du XIII[e] siècle, si ce n'est qu'il étoit d'Arras, qu'il fut obligé de quitter, atteint de

la lèpre dont il mourut. — C'est un récit romanesque souvent spirituel, où la partie galante et même comique le dispute à la partie épique ; enfin c'est un poëme comme l'a compris l'Arioste dans son *Orlando furioso*. Connu aussi sous le nom de *Widuking le Saxon*, il est relatif à la guerre que soutint Widukind contre Charlemagne. C'est un des poëmes les plus anciens et les plus authentiques dont l'époque du grand empereur fournisse le cadre.

290. ROMANS (li) de Raoul de Cambrai et de Bernier, publié pour la première fois par Edward Le Glay. *Paris*, 1840, pet. in-8, pap. de Holl., br. . . . . 8—»

Ce roman est l'une des plus anciennes compositions de la langue d'oïl ; il peut remonter au XIIe siècle. L'action se passe sous le règne de Louis IV d'Outre-mer.

Le sujet du roman de Raoul est historique pour le fond. Quant à la forme, le trouvère l'a rendue éminemment dramatique ; et il n'est peut-être pas de chanson de geste où, dans un cadre si étroit, l'on ait enchâssé une action plus intéressante, d'une allure plus vive, d'une contexture mieux combinée. En un mot, cet ouvrage ne doit pas être considéré seulement comme un monument de pure philologie, c'est aussi, à notre avis, une épopée fort remarquable.

291. RAIMBERT de Paris. La Chevalerie Ogier de Danemarche, poëme du XIIe siècle, publié pour la première fois d'après le manuscrit de Marmoutier et le manuscrit 2729 de la Bibliothèque du roi (par J. Barrois). *Paris*, 1842, 2 vol. in-12, pap. de Holl., avec *fac-simile*. . . . . 16—»
Papier vélin tiré à 20 ex. . . . . 30—»

M. Paulin Pâris, membre de l'Institut, dans ses Recherches sur le personnage d'Ogier, lues le lundi 2 mai 1842 dans la séance annuelle des cinq académies, disoit : « La *Chevalerie d'Ogier* sera bientôt placée sous une puissante sauvegarde, celle de l'imprimerie, et l'on y pourra reconnoître un des plus anciens et des plus curieux monumens de la littérature françoise. » Cette publication importante que nous devons à M. Barrois, ancien député, est précédée d'une très-longue préface ou introduction, qui se termine par ces mots : « Pour qui abjure la polémique, il est fâcheux d'exposer même une évidence à des juges prévenus ; puisse cette préface convaincre que nous ne sommes mû par aucune considération étrangère à notre sujet, heureux du bonheur de montrer une vérité et de restituer à la France, déjà si riche en illustrations, un héros de plus. »

292. RICHARD LE PÉLERIN. La Chanson d'Antioche, poëme en

vers alexandrins, composé au commencement du XII[e] siècle par Richard le Pèlerin, et retouché, au commencement du XIII[e], par Graindor de Douai, publiée sur six manuscrits de Paris, par M. Paulin Pâris, membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. 2 vol. pet. in-8, papier de Hollande, tiré à 250 ex. .... 16—»
Papier vélin, tiré à 12 exempl. .... 30—»

La *Chanson d'Antioche* n'est pas un ouvrage d'imagination : c'est le récit des événemens de la première croisade fait par un témoin oculaire, et dont les *assonances* ont été converties en rimes régulières par un écrivain du XIII[e] siècle, nommé Graindor de Douai. L'éditeur de ce beau poëme le considère comme la plus précise, la plus sincère et la plus intéressante relation qui nous soit restée de la première croisade.

Un grand nombre de faits, mal présentés par les chroniqueurs latins, se trouvent ici nettement expliqués. Boemont, Tancrède, le comte de Toulouse et le comte de Blois y paraissent sous un nouveau jour pour les uns, et sous un moins favorable pour les autres. Enfin, de nouveaux noms de croisés sont ajoutés à la liste héroïque jusqu'à présent connue. La marche des chrétiens dans l'Asie Mineure, objet de tant d'incertitudes, y paraît traitée d'une manière nette et précise. Les deux volumes sont accompagnés de commentaires historiques et philologiques, et d'une dissertation sur tous les héros de la première croisade, qui, peut-être, ne s'accorde pas tout à fait avec les listes de Versailles.

293. Romancero (le) françois, histoire de quelques anciens trouvères et choix de leurs chansons, le tout nouvellement recueilli par Paulin Pâris. *Paris*, 1833, in-8, pap. de Holl. 8—»
Pap. vélin tiré à 20 ex. .... 14—»

Les trouvères parmi les ouvrages desquels l'éditeur a fait son choix, sont :

1° Audefroy le Bastard, poëte du XII[e] siècle ;

2° Quesnes de Béthune, l'un des ancêtres de Sully, et gouverneur de Constantinople, né en 1150 ;

3° Guillaume, vidame de Chartres, croisé en 1199 ;

4° Charles, comte d'Anjou, roi de Sicile, frère de saint Louis ;

5° Auboin de Sezanne ;

6° Jean de Brienne, roi de Jérusalem ;

7° Le comte de Bretagne, P. de Dreux, dit Mauclerc, arrière-petit-fils de Louis le Gros ;

8° Hugues de La Ferté, qui vivoit dans le commencement du XIII[e] siècle.

Le tout accompagné de notices historiques d'un grand intérêt.

294. — Lais inédits des XIIe et XIIIe siècles, publiés pour la première fois par Fr. Michel. *Paris*, 1836, in-8, pap. de Holl.. 8—»
Papier vélin tiré à 20 ex........................... 14—»

---

295. Roman (le) de Saint-Graal, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale; par Francisque Michel. *Bordeaux*, 1841, petit in-8, pap. de Holl. 5—»

Écrit au XIIe siècle, en latin, mis en françois par Robert de Borron. Cette légende est une intéressante introduction de la classe des romans de Table-Ronde.

296. Roumanille. Li Margarideto pœnes provençales; par J. Roumanille de Saint-Remy. *Paris*, 1847, 1 vol. in-8.... 4—25

Volume en idiome d'Arles en Provence; musique notée.

297. Rothe. Les romans de Renard examinés, analysés et comparés, d'après les textes manuscrits les plus anciens, les publications latines, flamandes, allemandes et françoises; précédés de renseignemens généraux et accompagnés de notes et d'éclaircissemens philologiques et littéraires; par A. Rothe, professeur à l'Académie royale de Soroe (Danemark). *Paris*, 1845, 1 vol. in-8 de 33 feuilles.............. 8—»

Cet ouvrage a été composé dans l'intention de faire connoître, non pas aux savans exclusivement, mais à tout le monde instruit, les vastes et curieux poëmes du moyen âge sur le renard et les autres animaux, savoir : principalement le poëme latin de *Reinardus*, le poëme allemand de *Reineke Fuchs*, et les nombreux poëmes en vieux françois sur le *Renart*. Des analyses complètes de ces poëmes, des observations littéraires et critiques, des notions sur les manuscrits françois, c'est là ce que contient l'ouvrage. — C'est un complément indispensable à la publication de Méon.

298. Rouard. Notice sur la bibliothèque d'Aix, précédée d'un Essai sur l'histoire littéraire de cette ville, sur ses monu-

mens, etc.; par E. Rouard, bibliothécaire. *Paris*, 1831, in-8, portr. . . . . 5—»

Excellent travail bibliographique et littéraire.

299. Rutebœuf (trouvère du xiiie siècle). Œuvres complètes recueillies et mises au jour, pour la première fois, par Achille Jubinal. *Paris*, 1839, 2 vol. in-8. . . . . 12—»

Cette collection est composée comme il suit : Le mariage de Rutebœuf, — la complainte de Rutebœuf, — la mort de Rutebœuf, — la complainte au roi de Navarre, — la complainte au comte de Nevers, — la complainte de Guillaume Saint-Amour d'outre-mer, — de Constantinople, — la desputizon dou croizié et dou descroizié, — li diz dé puille, — la discorde de l'Université et des Jacobins, — les ordres de Paris, — le dist des Jacobins, — des Cordeliers, — des Béguines, — Renart le Bestourné, etc. — Les écrits du fécond trouvère présentent la peinture la plus vraie des mœurs de la société en France aux xiie et xiiie siècles, dont toutes les productions poétiques ou historiques ne donnent qu'une idée fausse ou au moins incomplète en ne montrant cette société que d'un seul côté.

300. Sacy (*Silvestre* de). Mémoires sur les antiquités de la Perse et sur l'histoire des Arabes avant Mahomet. *Paris*, in-4, br. . . . . 6—»

301. — Mémoire sur la version arabe des livres de Moïse à l'usage des Samaritains, et sur les manuscrits de cette version. *Paris*, in-4, br. . . . . 6—»

302. Saint-Just. Fragmens sur les institutions républicaines; nouvelle édition, précédée d'une notice par Ch. Nodier. *Paris*, pet. in-8, br. . . . . 3—»

303. Santeul (*Auguste* de). Le Trésor de Notre-Dame de Chartres. Rapport à M. le ministre de l'intérieur sur les archives de l'ancien chapitre de la cathédrale de Chartres. *Chartres*, 1841, gr. in-8, pap. vél., avec 10 planches reproduisant des sceaux, monogrammes et signatures de quelques rois et puissans seigneurs du ixe au xiiie siècle. . . . . 7—»

Cet ouvrage, tiré à petit nombre, est presque épuisé.

304. Scarron. Ses œuvres. *Amsterdam-Westein*, 1752, 7 vol. in-12, br., fig., *non coupé*. .... 25—»

Très-jolie édition, très-bien imprimée, dans le genre des Elsevirs. Presque épuisée.

305. Scatabronda coumedio noubelo et histouriquo, coumpousado per M. V. B. D. *Roterdam*, *Pierre Marteau*, 1687, in-8, br .... 6—»

Réimpression de la fin du XVIIIe siècle, sous la date de l'ancienne édition. Cette pièce, dont l'auteur ne s'étoit pas déclaré, alloit être représentée à Cahors, lorsque l'abbé Bonel écrivit à un des acteurs, pour le menacer de lui faire ôter la place (laquelle?) qu'il avoit au séminaire, s'il ne s'opposoit pas à la représentation. L'auteur se vengea en publiant la lettre de l'abbé dans un prologue où il s'en moque.

Cette pièce dont l'original est *rarissime* et fort cher, est dédiée à Mme La Mote Pis, par Souques de Laroque. Mais ce sont là probablement des noms supposés. L'auteur seroit, selon M. Champollion-Figeac, un abbé Fabre du séminaire de Cahors.

306. Sermon pour la consolation des cocus, suivi de plusieurs autres, comme celui du curé de Colignac, prononcé le jour des Rois; celui du R. P. Zorobabel, capucin. *Amboise, J. Coucon*, 1751. — Le Cocu consolateur, *l'An du cocuage*. 1810, 1 vol. in-12. .... 5—»

Édition tirée à petit nombre. Il n'en reste que peu d'exemplaires.

306 *bis*. Sermon ioyeulx de monsieur Sainct-Haren. pet. in-8, goth. de 4 feuilles. .... 6—»

Réimpression, *fac-simile*, à 60 exemplaires.

— Sévigné (Mme de). Voy. Louis Du Bois.

307. Silvestre. Alphabet album, ou collection de 60 feuilles d'alphabets historiés et fleuronnés, tirés des plus beaux manuscrits de l'Europe, des documens les plus rares ou composés; par J. B. Silvestre, professeur de calligraphie des princes d'Orléans. 1843-44, in-fol. dem.-rel. mar... 18—»

La grande variété, la beauté des alphabets, la pureté du dessin, la réunion

de tous les styles, forment en quelque sorte l'histoire de la lettre artistique de tous les pays, de tous les siècles; c'est une publication vraiment utile en ce que ce recueil deviendra pour ainsi dire le *vade-mecum* de tous ceux qui s'occupent de calligraphie, peinture, gravure, dessin et lithographie.

308. SOYECOURT (le comte de). Lettre à messieurs les membres de l'Académie françoise. In-4, pap. vél., br......... 2—»

Réclamation assez vive, mais très-fondée, relative à la famille de *Feuquière*.

309. — Notions claires et précises sur l'ancienne noblesse du royaume de France, ou Réfutation des prétendus mémoires de la marquise de Créquy. *Paris*, 1846, in-8, br.... 4—50

Voy. sur cette brochure extrêmement curieuse, la note insérée dans le *Bulletin du Bibliophile*, 7e série, p. 760.

310. Tableau de mœurs au Xe siècle, ou la Cour et les lois de Howel le Bon, roi d'Aberfraw, de 907 à 948, suivi de cinq pièces de la langue françoise aux XIe et XIIIe siècles, telle qu'elle se parloit en Angleterre après la conquête de Guillaume de Normandie, et terminé par une notice historique sur la langue angloise, depuis son origine jusqu'au XVIIIe siècle. *Paris*, 1832, gr. in-8, jés. vél........................ 10—»

311. TAILLANDIER. Mémoire sur les registres du parlement de Paris pendant le règne de Henri II. *Paris*, 1842, in-8, br.................................... 2—75

Extrait, à petit nombre, des Mémoires de la Société des Antiquaires.

312. TAILLIAR. Essai sur l'histoire des institutions des principaux peuples. Étude sur les anciennes théocraties. *Douai*, 1843, gr. in-8, br......................... 3—50

313. — Précis de l'histoire des institutions des peuples de l'Europe occidentale au moyen âge; par M. Tailliar, conseiller à la cour royale de Douai. *Saint-Omer*, 1845, in-8, br.................................... 2—50

314. — Recueil d'actes des XIIe et XIIIe siècles, en langue romane wallonne du nord de la France, publié avec une introduction et des notes. *Douai*, 1849, gr. in-8, br..... 10—»

Livre important et dont on n'a pris que peu d'exemplaires dans le commerce.

315. Tarbé (*Prosper*). Trésors des églises de Reims; ouvrage orné de planches dessinées et lithographiées par J. Macquardt. *Reims*, 1843, in-4, broché, 31 pl.................. 25—»

Volume curieux et très-intéressant pour les antiquaires et les historiens, et donnant la description de toutes les curiosités, reliques, qui se trouvent dans les églises de Reims, église cathédrale la plus riche de France en objets précieux.

316. Techener (J.) Considérations sérieuses à propos de diverses publications récentes sur la Bibliothèque royale, suivies du seul plan possible pour en faire le catalogue en trois ans. *Paris*, 1847. — *Id.* De l'amélioration des anciennes bibliothèques en France, et de la création de nouvelles bibliothèques appropriées au perfectionnement moral du peuple. —
— Ensemble 2 broch. in-8....................... 1—»
— Papier vélin.................................. 2—»

317. Terrebasse (*Alfred de*). Relation des principaux événemens de la vie de Salvaing de Boissieu, premier président en la chambre des Comptes de Dauphiné; suivie d'une critique de sa généalogie, et précédée d'une notice historique. *Lyon, Imp. de Perrin*, 1850, in-8 de 216 pages............ 7—»

Ce simple titre ne promet peut-être pas tout ce qu'il donne, un assez bon nombre de particularités historiques et littéraires qui se rattachent à la vie d'un célèbre magistrat du Dauphiné au XVIIe siècle, et il y a cela de curieux qu'elles sont racontées au XIXe siècle par ce magistrat lui-même, après avoir dormi si longtemps dans la poussière.

M. de Terrebasse, qui s'est occupé avec une studieuse ardeur de l'histoire de sa province, vient d'ajouter cette autobiographie de Salvaing de Boissieu à diverses publications faites avec le même désintéressement et le même soin.

— Terrebasse. Voy. aux mots Rivallii, — Histoire du chevalier. Paris et de la belle Vienne.

318. Tiby. Deux couvens au moyen âge, ou l'Abbaye de Saint-Gilas et le Paraclet au temps d'Abélard et d'Héloïse, par Paul Tiby. *Paris, Crapelet,* 1851, in-12, pap. vél., br. 4—»

Joli petit volume imprimé avec soin et tiré à petit nombre. Cette réunion de pièces originales sûr Abélard et Héloïse sont d'un grand intérêt.

319. Tir (le) au pistolet. Causeries théoriques par A. d'H. *Paris,* 1843, in-12, br. (*avec jolies vignettes*)........... 3—»

320. Traicté des deux Amans. C'est assauoir Guisgard et la belle Sigismonde Tancredus, prince des Solernitiens. *Aix, Pontier,* 1834, petit in-8, broché, tiré à 40 exempl. papier ordinaire.. 4—»
— Pap. vélin., à............................... 7—»
— Pap. de couleur, à .... 8—»

L'original de cette pièce est tellement rare que l'on ne connait que l'exemplaire de la bibliothèque d'Aix.

321. Tristan. Recueil de tout ce qui reste de poëmes relatifs à ses aventures, composés en françois, en anglo-normand et en grec, dans les XIIe et XIIIe siècles, publié pour la première fois par Francisque Michel. *Londres, Guill. Pickering,* 1835, 2 vol. in-12, pap. vél., cart. en percale........... 36—»

Le nom de Tristan est l'un des plus connus de ceux des chevaliers de la Table-Ronde. Il était célèbre dès le XIIe siècle, puisque le châtelain de Coucy, Rambaud, comte d'Orange, Chardry, auteur de la vie des Sept dormans, Marie de France, etc., tous écrivains de ce siècle, en parlent déjà. Le poëme qui célèbre ses aventures fut aussitôt traduit en plusieurs langues, cité par Dante, Pétrarque, Bojardo, Arioste et plus tard mis en prose françoise. L'original en vers est attribué à Christien de Troyes, trouvère du XIIe siècle; mais ce poëme est perdu: M. Francisque Michel en retrouva des fragmens tant à Paris, Bibliothèque royale, qu'en Angleterre; ce sont ces fragmens, en général fort spirituels et contenant des épisodes intéressans et curieux, qui ont été imprimés si joliment par les soins de M. Pickering à Londres. — C'est du reste un livre rare maintenant en Angleterre et dont il ne reste que quelques exemplaires.

322. Le Triomphe des Carmes, 1311. Poëme du XIVe siècle, pu-

blié avec des notes et des éclaircissemens par Aimé Leroy et A. Dinaux. *Valenciennes*, 1834, in-8, br.......... 3—»

Le fait anecdotique qui fait le sujet de cet ouvrage n'est consigné dans aucun livre. On lit à la fin : *J'ai copiez et extrait ceste anchienne histoire du combat des moines des Carmes contre ceux de Saint-Dominique hors d'ung bien vieulx libvre escrip à la main du langaige dépravet, et rhétoricque inusitée ledit libvre fort maulvais a lire et la lettre fort effacée ad cause d'antiquités.* — Tiré à petit nombre.

322 *bis*. Trovas e cantares de um codice do XV seculo : ou antes, mui provavelmente, « o livro das cantigas do conde de Barcellos : » com dois *fac-similes*. *Madrid*, 1849, 1 vol. in-18.

M. Adolfo de Varnhagen est l'éditeur de ce précieux Cancioneiro. Dans une savante et ingénieuse préface, il donne les raisons qui expliquent le titre du livre.

323. Vaublanc. La France au temps des croisades, ou Recherches sur les mœurs et coutumes des François aux XIe et XIIe siècles ; par le vicomte de Vaublanc. *Paris*, 1848, 4 vol. in-8, pap. vél. collé, avec plus de 80 sujets gravés sur bois. Prix.................................... 32—»

En grand papier de Hollande cartonné tiré à quelques exemplaires seulement.................................... 64—»

Voici un ouvrage plein d'érudition, de recherches savantes, de détails archéologiques, et dans lequel cependant les lecteurs de tout genre trouveront du charme. C'est que l'époque à laquelle il se rattache offre par elle-même déjà l'intérêt le plus vif, et que l'auteur a su présenter les résultats de ses travaux sous une forme tout à fait attrayante. Il passe en revue les principales scènes de la vie du moyen âge, et n'omet aucun détail propre à faire connoître les mœurs du temps, les usages et les institutions.

« La *France au temps des Croisades* (disoit la *Quotidienne* du 15 juillet) est de l'excellente école à laquelle nous devons l'*Histoire des François des divers états* (de M. Monteil), même ardeur de la vérité, même passion de tous les souvenirs de la vieille nation françoise, même opiniâtreté de recherches, même clarté de style et même nouveauté de résultats. M. de Vaublanc a d'ailleurs évité le principal reproche fait à Monteil... Il a dédaigné la sauvegarde de la fiction, et c'est en historien qu'il nous fait entrer dans le système politique, moral et littéraire du moyen âge. Il n'évoque pas l'ombre d'un Ana-

charpis, d'un Polyclète ou d'un Scaurus; mais il rend un compte élégant, clair et animé de tout ce qu'il a puisé dans les monumens les plus authentiques de notre histoire. Il a lu les fabliaux, les romans, les poëmes; il s'est, pour ainsi dire, incorporé les chroniques, les chartes, les mémoires de l'Académie des Inscriptions, les travaux de Ducange, de Sainte-Palaye, de Sainte-Marthe, des Mabillon, des Dupuy, des Martenne, etc.; et de cet immense échafaudage de recherches, il a tiré le fond de l'intéressant tableau que nous avons devant les yeux. »

Ce n'est point un livre d'imagination, c'est un travail consciencieux, érudit et cependant d'une lecture attrayante; il prendra place dans toutes les bibliothèques à côté des savans travaux de MM. Guizot, Thierry, Sismondi, etc.

Bien imprimé sur papier vélin collé, orné de 80 sujets gravés d'après les originaux, il peut lutter avec toute publication de luxe.

324. Vaux de Vire d'Olivier Basselin, poëte normand de la fin du XVIe siècle; suivis d'un choix d'anciens Vaux de Vire, de Bacchanales, et de Chansons, poésies normandes, soit inédits, soit devenus excessivement rares; publiés avec des dissertations, des notes et des variantes, par Louis du Bois. *Caen*, 1821, in-8, br. .... 6—»

325. Vers sur la mort, par Thibaud de Marly, publiés d'après un manuscrit de la Bibliothèque du roi par Crapelet; seconde édition augmentée du *Dit des Trois mors et des trois vifs* et du *Mirouer du monde*. *Paris*, 1835, gr. in-8, papier vélin, broché. .... 5—»

Ce poëte, Thibaud de Montmorency, seigneur de Marly, se croisa pour visiter les lieux saints; à son retour il prit l'habit religieux en l'abbaye de Notre-Dame-du-Val. M. Crapelet, après avoir donné ces détails, les appuie par une chanson qu'il donne d'après un manuscrit. Cette pièce, reproduite dans son intégrité, est remplie d'une verve, d'une grandeur et d'une liberté bien remarquables pour l'époque où elle a été composée.

326. Visio quam vidit Karolus, imperatio de suo homine. — Vision que l'empereur Karl a vue. *Troyes*, 1850, br. pet. in-8, pap. de Holl. .... 3—50

Curieuse pièce accompagnée de la traduction françoise littérale et de notes établissant que Charles le Gros est le héros de cette vision. Elle a été tirée à cent exemplaires seulement.

327. VISITE au British Museum, à Londres (par Vallet de Viriville). *Paris*, 1847., br. in-8.................... 1—50

Notice du manuscrit *Bibl. Reg.* II, f° 16, contenant les *Poésies de Charles d'Orléans* et autres morceaux de la littérature du moyen âge.

328. VOLTAIRE. Lettres inédites (publiées par G. Brunet). Br. in-8.. 1—50

Ces nouvelles lettres de Voltaire sont toutes adressées à M. de Belmont, directeur du théâtre de Bordeaux. Elles ne se trouvent dans aucune édition des œuvres de Voltaire, y compris sa correspondance.

329. WAPPEN. Almanach der Souverainen Regenten Europa's. In-4°, cart.................................... 16—»

Recueil de 50 planches d'armoiries présentant les armoiries des 50 souverains (petits et grands) de l'Europe.

330. WEY (*Francis*). Vie de Ch. Nodier. *Paris*, 1844, in-8, pap. de Holl. br.................................. 4—»

Tiré à 15 exemplaires et presque épuisé.

---

331. ELZEVIRIOMÈTRE. Petit instrument en ivoire de 20 centimètres pour mesurer les elzevirs, donnant d'un côté les pouces et les lignes ; de l'autre, les centimètres et les millimètres.. 6—»

Aucun amateur bibliophile et voyageur ne manquera de se munir de l'Elzeviriomètre.

2873




4.-
VASASTADENS
Bokbinderi

